5¢

Déd
NUA

MLLE LORTIE
COMPTABILITE
1-G 1-G
ED.PROVINCIALE

# LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

77e ANNEE — No 22

MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960

EDITION PROVINCIALE

4 CAHIERS — 64 PAGES

# KENNEDY!

## SOMMAIRE


| | PAGES |
|---|---|
| A travers la province | 17 à 28 |
| Comiques | 8 |
| Courrier Confidences | 44 |
| Décès, Naissances, etc. | 58 |
| Editorial | 4 |
| Finance | 56 et 57 |
| Horoscope | 8 |
| Les Tribunaux | 63 |
| Loisirs et Récréation | 13 |
| Mots croisés | 8 |
| Radio et Télévision | 8 |
| Spectacles et Concerts | 30 |
| Sports | 50 à 53 |
| Vie féminine | 40 |
| Vie sociale | 41 |
| Votre médecin | 5 |


## Le premier catholique élu à la présidence des E.-U.

WASHINGTON. (PC-PA-AFP) — Les Etats-Unis ont un nouveau président, John F. Kennedy. Avec la victoire du sénateur de 43 ans, le parti démocrate reprend la direction du gouvernement américain après une éclipse datant de 1952, date à laquelle M. Adlai Stevenson avait été battu par M. Eisenhower.

A 3 h. 45 ce matin le sénateur Kennedy disposait de 27 millions de suffrages populaires contre 25,900,000 à M. Nixon. C'était quelques instants plus tard que M. Nixon reconnaissait que si la tendance actuelle se maintenait, M. Kennedy serait le prochain président des Etats-Unis.

Faisant basculer à peu près tous les Etats importants de son côté, le sénateur Kennedy, le plus jeune sénateur démocrate qui ait jamais tenté sa chance d'arriver à la Maison blanche, a accumulé une assez confortable avance sur le républicain Nixon, et tout indiquait qu'il enlèverait à Nixon son propre Etat de la Californie.

Dans leurs premières éditions d'hier soir ou de ce matin, plusieurs grands journaux de New-York et d'autres villes des Etats-Unis, notamment le "Daily News", le "Daily Mirror", le "N.Y. Herald-Tribune", le "San Francisco Examiner", qui avaient appuyé Nixon en éditorial, accordaient tous la victoire à Kennedy.

Tandis que le sénateur Kennedy s'approchait de la majorité requise au Collège électoral (269 voix sur 537), son avantage sur la base des suffrages populaires s'amenuisait lentement.

### Le premier catholique

Le sénateur John Kennedy sera l'un des plus jeunes présidents des Etats-Unis de l'histoire de ce pays. Il sera également le premier catholique à avoir réussi à se faire élire.

Dans cette élection, l'élément impondérable, la "grande inconnue" résidait dans le fait que le sénateur Kennedy est catholique. Les Etats-Unis n'ont jamais eu un président catholique. Le dernier candidat de cette religion à la présidence, le démocrate Al Smith, fut défait aux élections de 1928. Nixon, un Quaker qui fréquente les temples méthodistes, a admis avec Kennedy que la religion ne devrait pas être un sujet de discussion dans la campagne de 1960. Mais Kennedy a dû affronter un fort sentiment anti-catholique, particulièrement dans le Sud.

### Frais astronomiques

La campagne électorale, marquée de quatre débats historiques à la télévision, a été menée avec vigueur par les deux candidats à travers le pays. Nixon a fait campagne dans les 50 Etats et Kennedy dans 44. Bien que l'estimation officielle du coût de cette campagne soit à peu près impossible à établir, des observateurs sont d'avis que les frais ont pu s'élever à 100 ou 150 millions de dollars.

### Le prestige des E.-U.

Entre les deux candidats, la discussion a porté sur les grandes questions de politique nationale et étrangère. Kennedy a insisté sur ce qu'il a appelé "le déclin du prestige des Etats-Unis à l'étranger" et la menace d'une récession au pays. Il a accusé les républicains de "statisme" et "d'immobilisme" au moment où le pays avait besoin d'être poussé en avant sous l'impulsion de nouveaux programmes économiques et sociaux.

Nixon rejeta les prétentions de Kennedy, soutenant que le prestige des Etats-Unis n'avait jamais atteint un niveau aussi élevé. Il qualifia Kennedy d'"étourdi" et d'"inexpérimenté" et dit que la politique des démocrates conduirait le pays à la guerre ou à la reddition aux mains des communistes.

## DETAIL DU VOTE

**Voici les chiffres transmis par l'agence PRESSE ASSOCIEE, à 3 h. 45 ce matin.**

**VOTE POPULAIRE POUR LA PRESIDENCE: Kennedy, 27,000,000 — Nixon, 25,900,000. Un total de quelque 67,000,000 d'Américains se sont prévalus de leur droit de vote.**

**AU SENAT — 100 membres mais vote sur 34 seulement.**
**Démocrates élus: 18 — Républicains, 11. A venir 5.**

**A LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS — 437 sièges.**
**Démocrates élus: 206 — Républicains, 98. A venir 133.**

**GOUVERNEURS — 27 soumis au scrutin.**
**Démocrates élus: 11, en avant 7;**
**Républicains élus: 7, en avant 2.**

## Ike convoque son cabinet

**WASHINGTON. (UPI) — Le président Eisenhower, fidèle à une promesse formulée en juillet dernier, va s'efforcer de faciliter au président John F. Kennedy l'endossement des rênes du pouvoir.**

**Il a convoqué pour 11 h. 30 ce matin une séance de son cabinet pour mettre en branle le travail de transition qui doit s'effectuer le 20 janvier prochain.**

**Lors des conventions de juillet pour la nomination des candidats à la présidence, M. Eisenhower avait déclaré que même si l'électorat américain renversait son gouvernement, au scrutin du 8 novembre, il verrait à faciliter à son successeur sa prise de possession des rênes gouvernementales.**

**A l'issue de la séance du cabinet, celui qui jusqu'au 20 janvier reste officiellement chef de la nation américaine s'envolera vers Augusta, Georgie, pour des vacances prolongées.**

## L'électronique l'avait prédit

NEW-YORK, (PA) — Les calculatrices électroniques dont disposent les trois chaînes de télévision américaines laissaient prévoir hier soir, à bonne heure, la victoire du sénateur Kennedy à l'élection présidentielle.

Deux de ces puissants "cerveaux artificiels", soit le Remington Rand "UNIVAC" de l'American Broadcasting Co. et le calculateur IBM 7090 du Columbia Broadcasting System, avaient tout d'abord prédit la victoire du vice-président Nixon.

Peu après huit heures, le réseau CBS, faisant état d'une projection basée sur 4 p. 100 du vote populaire, donnait à croire que le candidat démocrate recueillerait 297 voix au Collège électoral. Le rapport précédent s'appuyait sur un pour cent seulement du vote populaire.

La "National Broadcasting Co.", qui a préféré garder le silence au sujet des premiers rapports, faisait savoir à 8 h. 35 que sa calculatrice classait M. Kennedy comme favori dans une proportion de 3 contre 1. Elle prévoyait que M. Kennedy obtiendrait 50.6 p. 100 du vote et M. Nixon, 49.4 p. 100.

## Moscou commente

**MOSCOU. (AFP) — "Le gouvernement Eisenhower-Nixon au nom duquel le candidat Nixon se présentait aux élections pour le parti républicain, a subi une écrasante défaite politique", a déclaré, ce matin, la radio de Moscou dans un bref commentaire sur les résultats des élections américaines.**

**La radio soviétique avait diffusé auparavant une dépêche du "New York Herald Tribune" indiquant que le sénateur Kennedy a été élu d'ores et déjà président des Etats-Unis.**



**Président des Etats-Unis**

## La victoire de Kennedy, un tournant capital dans l'histoire des Etats-Unis

NEW YORK. (AFP) — La victoire de John Fitzgerald Kennedy, trente-cinquième président des Etats-Unis, marque le triomphe de la nouvelle vague américaine qui pendant au moins quatre ans, à partir du 20 janvier prochain, dirigera le pays le plus puissant du monde avec l'appui d'un congrès à forte majorité démocrate et les voeux d'un peuple qui a manifesté clairement sa volonté de renouveau.

Ainsi se trouvent vérifiés les pronostics de la presse et des bureaux spécialisés. Ainsi surtout se trouve balayé le vieux préjugé religieux: pour la première fois, un catholique va s'installer à la Maison blanche. Plus qu'une nouveauté, c'est une révolution, un tournant capital dans l'histoire des Etats-Unis. Une image nouvelle de ce pays se dessine: elle réserve bien des surprises.

Héros de la dernière guerre, écrivain de talent, orateur et "debater" d'une classe exceptionnelle, doué d'une excellente mémoire, élevé dans le luxe et la politique, fils de l'un des hommes les plus riches des Etats-Unis, qui lui donna un million de dollars, comme à ses sept frères et soeurs, lorsqu'il eut 21 ans, John Kennedy est à 43 ans un homme comblé. Président des Etats-Unis, il devra se garder d'une facilité que ses électeurs ne lui pardonneraient pas. Il le sait.

La personnalité du président élu présente deux aspects très différents qui s'allièrent parfaitement pour mener la campagne présidentielle. D'un côté, l'enthousiasme et le dynamisme de la jeunesse, le pouvoir d'attraction sur les foules, la vivacité, l'esprit de répartie, un physique agréable (à le voir, on ne lui donnerait pas plus de 35 ans). D'autre part, un sens politique aigu, un vaste connaissance des problèmes économiques, des questions internationales et des moindres détails des innombrables activités américaines, acquise au cours de quatorze années de vie publique d'abord comme membre de la Chambre des représentants, ensuite comme sénateur démocrate du Massachussetts.

John Kennedy a préparé sa campagne avec le sang-froid d'un joueur d'échecs. Dès 1956, après la réélection du président Eisenhower, il a commencé à établir un plan de quatre ans. Avec l'aide de ses frères et d'une équipe d'hommes jeunes et ambitieux, il a entrepris de "travailler" le parti Démocrate en vue d'être désigné candidat à la convention de Los Angeles. Opération d'une rare audace: il était alors ridiculement jeune aux yeux de la majorité des milliers d'agents électoraux qu'il rencontra à travers le pays, il était trop riche aux yeux des syndicalistes, et surtout il était catholique. Mais son pouvoir de persuation qui

Voir LA VICTOIRE en page 2

## Au scrutin de 1956, le monde frôlait l'abîme

NEW YORK. (PC) — Les élections présidentielles tenues, hier, aux Etats-Unis se sont déroulées dans une atmosphère beaucoup moins tendue que celles de 1956.

Bien qu'en 1960, on ne puisse pas dire que le calme règne véritablement sur le front international, les inquiétudes de l'heure présente ne sont rien à comparer à celles qui étreignaient l'humanité à l'aube du scrutin de 1956.

Quelques jours avant les élections, le Parlement britannique avait inauguré une nouvelle session en réclamant l'aide de l'univers en vue de régler la crise du canal de Suez qui menaçait de susciter une troisième guerre mondiale.

La nuit précédente, l'URSS avait averti la Grande-Bretagne et la France qu'elles seraient inondées de missiles si elles ne se retiraient pas d'Egypte. Deux jours plus tôt, des chars d'assaut soviétiques avaient pénétré en Hongrie pour réprimer dans le sang et la terreur une insurrection contre le gouvernement communiste. Radio-Budapest avait tenté de donner le change au monde en diffusant des opérettes et de la musique de jazz.

Le matin des élections, alors que l'Amérique dormait encore, des commandos britanniques débarquaient à Port Saïd tandis que des soldats français s'emparaient de Port Fouad.

Les lumières demeurèrent allumées tard dans la nuit au quartier général de l'ONU alors que le secrétaire général, M. Dag Hammarskjold, et son personnel tentaient de mettre en marche un projet canadien visant à l'envoi d'une force internationale au Moyen-Orient. Durant l'avant-midi, l'Egypte demanda aux Etats-Unis de contribuer "par des volontaires, des armes ou autrement" à repousser les envahisseurs britanniques et français.

Le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles, qui se rétablissait à l'hôpital d'une grave opération indiqua son opposition à l'invasion des alliés des Etats-Unis. Pendant que se poursuivait la votation, Mikhail Soslov, successeur vraisemblable de Khrouchtchev, révélait que l'insurrection hongroise avait été matée et "le système démocratique populaire" sauvé.

Au Luxembourg, des étudiants mirent le feu à l'ambassade soviétique pour protester contre la férocité de la répression soviétique.

Alors que les premiers bureaux de scrutin fermaient leurs portes sur le littoral atlantique américain, un cessez-le-feu était conclu à Suez.

Mais personne ne put arranger un cessez-le-feu en Hongrie.

*Climat politique nouveau (II)*

## L'Union nationale est moins divisée qu'on ne le croit

par Vincent PRINCE

Au moment où l'Union nationale entreprend le travail de démocratisation dont nous parlions, hier, il ne fait aucun doute qu'elle apparaît fort divisée aux yeux du public.

Mais l'est-elle autant que les apparences, souvent trompeuses, paraissent l'indiquer? La question vaut sûrement d'être posée.

Qu'elle soit divisée, ébranlée, nerveuse, indécise, la chose ne fait pas de doute, malgré tous les efforts qu'elle déploie pour cacher cette réalité. Car on fait des efforts évidents pour présenter un visage serein, un front sans rides. On clame partout que le parti reste fort et qu'il n'est qu'en congé temporaire du pouvoir.

C'est de bonne guerre. Il y a même lieu de reconnaître que l'Union nationale devait posséder de grandes réserves de vitalité pour retrouver encore la force de sourire et de se battre, visière levée, dans les deux premiers champs de bataille ouverts depuis sa défaite. Car, tant dans Rouville que Joliette, elle se bat avec une vigueur vraiment remarquable et le parti libéral, même au pouvoir, ferait mieux de ne pas prendre les choses trop aisément s'il ne veut pas s'exposer à des surprises trop désagréables.

### M. Yves Prévost, conciliateur

Mais cette crânerie dans l'adversité, pour être de très bon aloi, n'est, encore une fois, qu'une façade. Toutefois, justement parce que le parti réussit à dresser cette façade, à faire preuve d'un tel cran, on est justifié d'en conclure que les divisions intestines ne sont pas aussi étendues qu'on pourrait le croire à première vue.

D'ailleurs, l'observateur politique le moindrement averti peut se rendre compte que Me Yves Prévost, avec ses grandes qualités d'avocat et de conciliateur, a réussi rapidement à recoller bien des parties cassées du vase. L'unité se refait assez rapidement, une unité peut-être précaire parce que toutes les causes de friction n'ont pas été éliminées, mais une unité qu'on ne saurait nier.

### Effet créé par M. Barrette

Les dénonciations de M. Antonio Barrette, sans impressionner autant le parti que le public, avaient eu sûrement un grand effet à l'intérieur des rangs. On a vivement ressenti le coup. M. Barrette était hautement estimé et respecté des siens. On pouvait différer d'opinion avec lui, on reconnaissait son intégrité et ses excellentes intentions.

Mais on a pu constater que même ceux qui étaient le plus près de l'ancien premier ministre, une fois revenus du choc, n'approuvaient pas la méthode employée par leur chef démissionnaire. Il a peut-être raison, disait-on, mais ce n'était pas la façon de procéder. S'il nous avait présenté autrement la chose, nous aurions marché avec lui; nous serions arrivés aux mêmes résultats sans esclandre et sans scandales.

### Des démissions sans bruit

Ce n'est évidemment pas la version de M. Barrette lui-même qui, en toute honnêteté, a cru qu'il ne pouvait amener le parti à se débarrasser du trio incriminé autrement que par une démission spectaculaire. Mais ce qui compte, à l'heure actuelle, c'est la réaction des autres, la réaction de ceux qui demeurent dans la mêlée.

De plus en plus, ce semble être l'opinion généralisée des conseillers législatifs, députés et candidats de l'Union nationale que le parti doit sans doute travailler à s'épurer, s'il y a lieu, mais en procédant discrètement et sans brusquer quoi que ce soit. On a appris, de source sûre, d'ailleurs que M. J.-D. Bégin, l'un des trois personnages incriminés à tort ou à raison par l'ancien chef, a remis au moins deux fois sa démission de lui-même à M. Prévost. Chaque fois, des circonstances incontrôlables ont fait que M. Prévost ne pouvait décemment l'accepter sans porter un jugement que, de son propre avis, il réserve aux tribunaux.

On dit également, dans les hautes sphères du parti, que M. Martineau désirerait lui aussi quitter son poste de trésorier. Quant à M. Jean Barrette, organisateur pour la région de

Voir L'UNION NATIONALE en page 2

## 300,000 soldats des E.-Unis ont voté par courrier

HEIDELBERG, Allemagne de l'Ouest. (AFP) — Les soldats américains qui se trouvent à l'étranger — on estime leur nombre à quelque 300,000 — ont participé également aux élections présidentielles.

C'est ainsi que les membres de la 7e armée américaine et les soldats de l' "U.S.-Air-Force" stationnés dans la république fédérale ont voté (depuis plusieurs jours déjà) par correspondance, en adressant directement leur vote à leur circonscription électorale.

Cette opération avait été organisée en Allemagne de l'Ouest, où des officiers spécialisés s'étaient rendus dans les différentes unités pour instruire les "citoyens-soldats" de leurs devoirs civiques.

*Dans les Antilles britanniques*

## Bases américaines évacuées

LONDRES. (PA)—Les Etats-Unis ont accepté sans condition, hier, de quitter la majeure partie du territoire couvert par leurs cinq bases dans les Antilles britanniques, mais ils ont déclaré qu'ils espéraient pouvoir conserver quelques-unes de leurs positions jugées essentielles à la défense de l'Occident.

Par la même occasion, les délégués américains à la conférence de Londres, qui réunissait également la Grande-Bretagne, la Fédération des Antilles et des représentants des îles Antigua, Jamaïque, Sainte-Lucie, de la Trinité, Tabago et Barbade, ont promis, de concert avec leurs collègues britanniques, une aide économique aux Antilles une fois que cet Etat insulaire du Commonwealth aura accédé à l'indépendance.

Un communiqué publié à l'issue de la conférence de cinq jours déclare que toutes les parties ont accepté le principe de base reconnaissant aux Antilles, une fois parvenues à l'indépendance, le droit de former leurs propres alliances et de conclure des traités relatifs aux bases militaires aménagées sur leur territoire.

Cette déclaration constitue ainsi une revision importante du traité historique signé en 1940 par M. Winston Churchill et feu le président Roosevelt. En effet, aux termes de ce traité, la Grande-Bretagne cédait aux Américains le droit d'établir des bases dans les Antilles, et cela, jusqu'en l'an 2040. En retour, la Grande-Bretagne recevait 50 contre-torpilleurs usagés et autre matériel militaire à un moment crucial du conflit avec l'Allemagne.

### Premier stade

Les bases en question sont situées dans les îles d'Antigua, de la Jamaïque, de Sainte-Lucie et dans l'île de la Trinité, qui en compte deux. C'est dans cette dernière île que les Etats-Unis entendent conserver une base, celle de Chaguaramas, près de Port d'Espagne.

Cette conférence de Londres constituait le premier stade des négociations sur les bases. Les prochains pourparlers se dérouleront à la Trinité sur l'île de Tabago, dès le 29 novembre prochain, alors que les réunions subséquentes auront lieu dans les îles de Ste-Lucie, Antigua et de la Jamaïque.

*L'Université entre l'Eglise et l'Etat*

## "Il devrait suffire aux universités d'être le reflet de la communauté nationale..." (Me M. Faribault)

Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada et ancien secrétaire général de l'Université de Montréal, a prononcé, hier, devant les membres du club de la Place d'Armes, une conférence intitulée: "L'Université entre l'Eglise et l'Etat".

Le distingué orateur n'a fait aucune allusion directe au projet des Pères Jésuites de créer une deuxième université française dans la métropole. Mais sa conception de l'université, basée sur la définition qu'en ont faite des philosophes comme Maritain, Blackstone, Domat, Newman et autres, conception qu'il a livrée à ses auditeurs, laisse clairement entendre son opposition au projet. Il l'a d'ailleurs déjà exprimé ailleurs.

Mais la conférence de Me Faribault va beaucoup plus loin. Elle pose, "sous le signe de l'impartialité et du désintéressement", tout le problème universitaire dans la province de Québec, la question du laïcisme et du cléricalisme dans l'enseignement à ce niveau. L'intervention de l'ancien secrétaire de l'Université de Montréal devrait avoir pour effet de calmer les éclats de voix de ceux qui, sans trop connaître le fond du problème universitaire de la province, se sont tout à coup donné pour mission de le résoudre.

Dans son exposé, Me Faribault part du principe de base suivant: "L'Eglise veut le mieux être moral et spirituel de tous les hommes; l'Etat le mieux être matériel et intellectuel de ceux qui lui sont confiés territorialement. Toute Eglise doit reconnaître qu'il y a dans chaque Etat des participants d'autres Eglises; et tout Etat est contraint d'avouer qu'il y a au bien-être matériel une limite au-delà de laquelle les satisfactions humaines deviennent d'ordre moral...".

Voici d'ailleurs quelques passages de l'étude de Me Faribault:

1—L'action coordonnée de l'Eglise et de l'Etat en éducation est toujours préférable à leur séparation, et elle doit pratiquement aller de soi dans les pays où la population est en quasi totalité ou en grande majorité catholique. Toute fondation, et toute réglementation, qui aurait pour résultat de couper l'université ou les universités de l'un ou l'autre des deux pouvoirs serait un mal; mais cela n'implique nullement que nos universités doivent être d'Eglise ou être d'Etat; il devrait leur suffire d'être le reflet de cette communauté nationale...

2 — Le conférencier s'est appuyé sur un volume récemment publié aux Etats-Unis, volume dans lequel on "fait appel à une tradition particulière où le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a en aucune manière la connotation qu'on lui donnait dans notre jeunesse à partir d'événements européens. C'est ce qui a permis au sénateur Kennedy de réitérer formellement sa croyance en cette formule, théologiens à ses côtés. Et si j'invoque l'exemple américain, c'est que nous en sommes venus indiscutablement à une situation pratique comparable à celle de nos voisins".

3 — Mais "il est une division que la population québécoise repousse tout naturellement, c'est celle entre le laïcisme et le cléricalisme; elle ne se veut coupable d'aucun. Son laïcat est profondément catholique, mais il désire évidemment que soient démocratiques les structures intermédiaires, qui ne sont ni strictement d'Eglise, ni strictement d'Etat, où il s'associe à son clergé".

4 — Me Faribault a cité Pie XII qui disait: "La mission de l'université est d'être un foyer rayonnant de vie intellectuelle au bénéfice de la communauté nationale, dans cette atmosphère de saine liberté propre à la culture".

5—"Comment, dans une ville comme Montréal, ne pas imaginer spontanément la possibilité d'un collège français à l'Université McGill, ou d'un collège anglais à l'Université de Montréal. Pareil bilinguisme à ce niveau ne serait-il pas une manifestation de vraie culture?"

6 — Me Faribault a cité le Père John Courtney Murray, s.j., philosophe américain, qui a dit: "Ce n'est pas, et ce ne peut être, le rôle de l'université que de réduire notre moderne pluralisme à l'unité. Mais il se pourrait bien que l'université puisse apporter sa contribution à une tâche toute différente, c'est-à-dire de réduire notre moderne pluralisme à l'intelligibilité... Il devrait aller de soi que la fonction d'une université n'a rien de messianique. Elle est entièrement minimale... Si l'homme post-moderne espère le salut éternel, c'est ailleurs que dans l'université qu'il doit mettre son espérance".

7 — Le distingué orateur a enfin rappelé les congrès d'universitaires catholiques qui se sont penchés sur le difficile problème qui nous agite. La conclusion a été la réaffirmation de cette parole de Newman: "Une université n'a de valeur pour l'Eglise que si elle est une bonne université et sa qualité comme telle se mesure en termes autonomes de vertu intellectuelle",

*On trouvera en page 5 le texte intégral de la conférence de Me Marcel Faribault*




## LA VICTOIRE

SUITE DE LA PAGE 1

participe essentiellement de sa faculté de prévoir trois ou quatre coups à l'avance, lui permit de franchir les uns après les autres des obstacles que seuls sa famille et ses rares amis ne jugeaient pas infranchissables.

L'audace, l'intelligence et l'entêtement ont beaucoup contribué à en faire le candidat des démocrates et aujourd'hui, l'élu du peuple américain.

Avec lui, une grande aventure va commencer. Les méthodes et les hommes vont changer. Pas plus que Franklin Roosevelt, dont il n'a jamais cessé de se réclamer, John Kennedy ne déléguera les immenses pouvoirs de sa nouvelle charge. Il s'occupera personnellement, comme la constitution lui en donne le droit, de la politique étrangère du pays, de la politique financière, économique et sociale. Le futur secrétaire d'état par exemple aura certes la haute main sur les questions extérieures mais, il ne sera jamais un John Foster Dulles, sur qui le président Eisenhower se reposait entièrement. La maison blanche redeviendra toute puissante; son futur occupant n'a cessé de répéter, au cours de sa campagne, que, s'il était élu, il étendrait les pouvoirs fédéraux, c'est-à-dire les pouvoirs de l'exécutif dans de nombreux domaines, y compris dans les affaires militaires et sociales. On peut être assuré que, ne serait-ce que par tempérament, il tiendra ses promesses.

Enfin, le nouveau président se promet de tenir bien en main le congrès, ce qui lui sera relativement facile, mais aussi et surtout le parti Démocrate dont le siège se trouvera en fait à la Maison blanche. Après tout, il faut déjà penser aux élections de 1964.

### A Porto-Rico

# Le gouverneur Marin élu malgré l'opposition des milieux ecclésiastiques

SAN JUAN, Porto-Rico. (PA) — Sous l'étiquette du parti démocrate-populaire le gouverneur Luis Munoz Marin a obtenu un 4e mandat, hier, de la population de Porto-Rico, malgré l'opposition qui lui a été faite par les autorités et les milieux ecclésiastiques au cours de la campagne.

Un peu avant 10 h., hier soir, son principal adversaire, le candidat républicain Luis Ferre, lui concédait la victoire. Les résultats non officiels de 62 des 82 bureaux de vote donnaient 301,146 votes à Munoz Marin et 155,163 à Ferre. Le parti de l'Indépendance et celui de l'Action chrétienne, appuyé par l'Eglise catholique de Porto-Rico, suivaient loin en arrière.

Dans cet Etat en grande majorité catholique, des centaines de milliers de catholiques romains ont passé outre à un ordre de l'Eglise de s'abstenir de voter pour le gouverneur Munoz Marin — lui-même catholique — sous peine "de commettre un péché de désobéissance".

**Lutte acharnée jusqu'à la fin**

Munoz a bataillé jusqu'à la dernière minute avant le scrutin. Dans des appels aux votants à la radio, il a réitéré sa conviction que les catholiques portoricains perdraient leur liberté personnelle s'ils se soumettaient aux avertissements des évêques.

Dans des lettres pastorales publiées au cours de la campagne, les évêques catholiques s'étaient opposés à l'élection de Munoz Marin en affirmant que son parti approuvait la limitation des naissances, manquait de vigueur dans sa lutte aux unions libres et n'avait pas accordé, dans les écoles publiques, de périodes spéciales pour l'instruction religieuse des enfants.

Possession américaine, Porto-Rico possède un statut de Commonwealth libre associé aux Etats-Unis. Aux élections, les votants choisissaient un gouverneur et une Législature, mais ils ne pouvaient voter pour la présidence des Etats-Unis.

# Une femme et ses 3 enfants meurent dans un incendie

**SELTON, Ontario. (PC,UPI). — Une femme et ses trois enfants ont perdu la vie hier dans un incendie à Selton, hameau situé à une vingtaine de milles à l'est de Kingston.**

**Le feu a détruit la maison de bois où Mme Bernice Shire, 26 ans, habitait avec ses 3 enfants dont l'un n'avait que 3 semaines. Le mari, M. Reginald Shire, âgé de 29 ans, était à son travail à l'usine de la "Steel Company of Canada" à Gananoque, à 10 milles de là.**

**Le frère de M. Shire, qui travaillait dans la grange non loin de là, s'aperçut que la maison était en flammes alors qu'il était trop tard pour sauver les occupants. Les pompiers de Lansdowne appelés sur les lieux ne purent qu'éteindre l'incendie. On retrouva les cadavres de la mère et des deux plus vieux enfants dans les décombres de la maison. Le corps du bébé n'a pas encore été retrouvé.**

**Pour les verres durs**

(PC) — Le plus grand gisement au monde de cryolithe, fluorure naturel d'aluminium et de silicium, employé pour la fabrication de verres très durs, est situé près d'Ivigtuk, au Groënland.

## L'UNION NATIONALE

SUITE DE LA PAGE 1

Montréal, on ne l'a pas vu jusqu'ici dans les deux élections complémentaires en cours.

**La lutte doit se continuer**

Ces personnages ont rendu des services signalés à l'Union nationale; ils se sont dévoués pendant des années pour la cause. Personne ne saurait trouver à redire qu'ils veuillent déposer le fardeau, le passer à d'autres. Des groupes politiques peuvent opérer de tels changements sans créer tout un émoi dans le public. La chose aurait pu probablement se produire au sein de l'Union nationale, sans aucune difficulté et sans aucun éclat, sans les déclarations désormais célèbres du chef démissionnaire.

C'est ce que beaucoup de gens se disent actuellement dans le parti. S'ils se montrent réticents à l'endroit des trois personnalités dénoncées, s'ils disent assez volontiers que celles-ci serviraient la cause de l'Union nationale en résignant leurs fonctions de bonne grâce, ils ne croient pas qu'il faille se croiser les bras en attendant et laisser l'adversaire frapper sans qu'on y réponde.

**Même dans Joliette**

Là-dessus, s'il n'y a pas actuellement unanimité complète, on peut dire au moins qu'il y a quasi unanimité. Même dans Joliette, où l'association de l'Union nationale récemment formée à l'instigation de M. Barrette lui-même, continue, dans l'ensemble, de prétendre que le parti ne devrait pas faire de lutte politique tant que MM. Martineau, Bégin et Jean Barrette seront là, plusieurs militants et une bonne partie de la population nous donnent vraiment l'impression de penser autrement, de penser, en somme, comme ceux qui ont pris la relève.

On se dit, dans ces milieux, qu'il y aura un congrès au printemps, que cela n'est pas tellement éloigné, et que les militants pourront alors se prononcer sur la réorganisation projetée du parti et les changements que cela devra entraîner. Encore une fois, si l'on n'approuve la façon dont a procédé M. Barrette, on n'en blanchit pas pour autant ceux qu'il a dénoncés. Un des aspirants à la chefferie nous disait même, ces jours derniers, qu'il n'acceptera pas que M. Bégin soit dans le comité d'organisation du congrès ou que M. Martineau fasse partie du comité des finances. On ne veut pas par là nécessairement porter jugement sur les individus concernés, mais on tient compte des répercussions sur le public des déclarations du chef démissionnaire et du fait que les "incriminés", sauf un, n'ont pas encore tenté officiellement de se "disculper".

C'est dans cet état d'esprit que nous apparaît le parti présentement. Il traverse une phase extrêmement difficile, extrêmement pénible, mais ce n'est pas en continuant de bouder, qu'il peut avancer à quelque chose. C'est ce qu'il a compris. S'il y a des réformes à faire, elles devront se faire, mais, en attendant, c'est en exerçant ses muscles, c'est en se battant qu'il gardera sa force.

D'ailleurs, l'Union nationale n'est pas le seul des deux groupes politiques à affronter des "problèmes". Les libéraux ont aussi les leurs. Et ils sont également de taille.

**DEMAIN : Les libéraux, face au pouvoir.**

## Dirigeants des Jeunes Libéraux

L'Association de la Jeunesse libérale de Ste-Thérèse a élu le 17 octobre son nouveau conseil, en présence de 125 jeunes gens et jeunes filles réunis à l'Ecole Charlebois.

Voici le résultat de l'élection: président, Réal Jacob; vice-présidents: Gilles Charette (intérieur), Denis Bertrand (extérieur); secrétaire, Marcel Doucet; trésorier, Yves Paquette; publiciste, Gilles Charron; solliciteur, Jacques Desloges; aviseur, Raymond Thibault. Comités: Denis Laprade (sports); Pierre VanDerDonckt (activités sociales); Paul Trudel (relations extérieures); Denis Goyette (recrutement); Paul Lortie (conférences).

L'Association, qui compte 200 membres, entend regrouper les jeunes libéraux et leur inculquer les vrais principes démocratiques préconisés par M. Jean Lesage. Ceux qui désirent s'y joindre doivent avoir au moins 18 ans et ne pas dépasser 35 ans et être recommandés par au moins deux autres membres. Une constitution a été préparée par M. Gilles Charette et tous les comités sont à l'oeuvre pour offrir de nombreuses activités éducatives, sociales, sportives, etc.

M. Réal Jacob a été choisi récemment à St-Jérôme pour représenter les jeunesses libérales du comté auprès de l'Association libérale du comté de Terrebonne, distinction dont s'enorgueillissent les membres de l'AJL de Ste-Thérèse.


ZELLER'S

DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

ELEGANT ENSEMBLE 3 ARTICLES

POUR OFFRIR EN CADEAU



22.88 L'ENS.

Votre Crédit a la Valeur du Comptant chez Zeller's ! Servez-vous d'un des 3 commodes "Plans" de Crédit Zeller's ! Pas de Comptant !

L'ensemble comprend 2 TABLES A GRADIN, 1 TABLE A CAFE ! S'harmonisant parfaitement à un décor moderne ou traditionnel. Solide construction de bois avec dessus de table laminé en plastique résistant à la chaleur ; pieds à embout de cuivre. Choix de finis noyer, acajou ou chêne tan. Prix rég. $29.95 ! Vous épargnez $7.07 ! Pas de comptant ! Jusqu'à 15 mois pour payer !

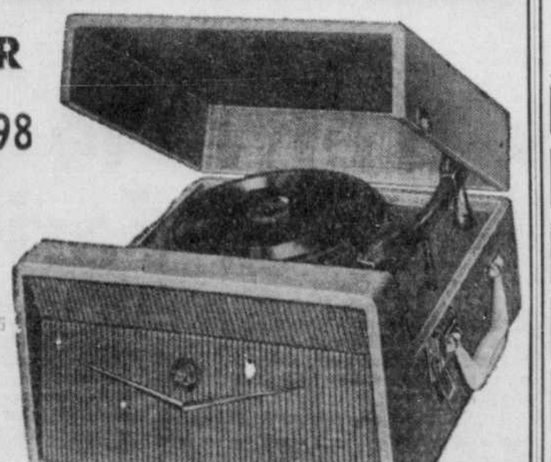
LA VILLE DES JOUETS OUVRE DEMAIN

GRATIS : Ballon multicolore à chaque enfant

UN CADEAU PARFAIT! PHONO PORTATIF

RCA VICTOR

• Valeur exceptionnelle à prix modique Zeller's 29.98



• Reproduction sonore "True-Tone"
• 4 vitesses ; avec centre permanent pour disques
• Jolie mallette de teinte deux tons
• Achetez maintenant pour l'offrir en cadeau ! Pas de comptant !

$1.25 par semaine !

Aux centres d'achats PIE-IX • DOMAINE • DUVERNAY VILLE LaSALLE • NORGATE • COTE-ST-LUC | RUE ONTARIO EST SNOWDON | GRANBY • SOREL SHERBROOKE TROIS-RIVIERES

DEMAIN : ouverture de la ville des jouets



Service Qualité... Valeur...



Trois simples mots qui définissent bien SPOT. Vous obtenez toujours la meilleure qualité, le plus pour votre argent et le meilleur service au magasin SPOT DE VOTRE VOISINAGE. Faites-en l'expérience ! Vous vous réjouirez de la différence.

Spot SUPERMARKETS

COTELETTES DE PORC FRAICHES, DE CHOIX, CENTRE — LB 69¢

BACON SANS COUENNE, MAPLE LEAF — LB 65¢

FOIE DE BOEUF SURCHOIX — LB 43¢

FESSE d'AGNEAU GRADE "A" DU CANADA, ABSOLUMENT FRAICHE — LA LB 69¢



AGNEAU dans panier FRAIS, COUPE — LB 39¢

SPARE RIBS FRAIS, MAIGRES — LB 59¢

COTTAGE ROLLS WILSIL, FUMES — LB 69¢

JUSTE A POINT ! MARQUE ROUGE OU BLEUE

STEAKS ou ROTIS

• Porterhouse • • T-bone • • De club • • Côte roulée •

la livre 89¢

.. CATEGORIE "A", ABSOLUMENT FRAICHES, MAIGRES, TENDRES, NOURRISSANTES

longes de porc

MOITIE DE COTE — En côtelettes ou comme rôti ... très appétissantes grillées, rôties ou frites. 3 à 3½ lb LA LB 45¢

MOITIE DE FILET — Porc maigre, tendre pour mets succulent et savoureux. 3 à 3½ lb LA LB 55¢

Longes entières, exquises — la lb 59¢

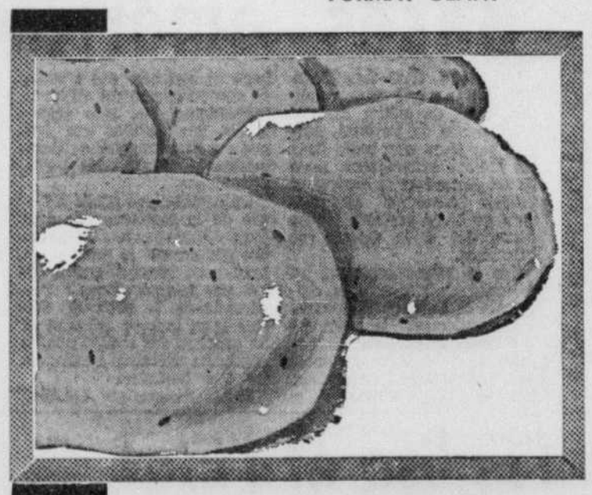
DOUX ! FORT ! FORMAT ECONOMIQUE KLEENEX (boite de 400) — 4 paquets $1.00

CAFE CHASE & SANBORN — Sac 1 livre 65¢

NOURRITURE HEINZ TAMISEE POUR BEBES ET JUNIORS — 10 pour $1.00

KETCHUP AUX TOMATES HEINZ — Bout. 15 oz 29¢

BREEZE FORMAT GEANT — bte 75¢



POMMES de TERRE DE TABLE, CANADA No 1, N.-B. — 50 LIVRES $1.09

RAISIN E.U. No 1 ROUGE EMPEREUR — 2 lbs 25¢

CHAMPIGNONS CANADA No 1 SLACK'S WATERLOO — bte ½ lb 29¢

25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 1 LB FRANKFURTS HYGRADE lb 49¢ Nul après le 15 nov. 60

25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 4 boites de POIS IDEAL CHOIX 4 boites 20 oz 65¢ Nul après le 15 nov. 60

25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 3 boites d' ANANAS LEE tranches 3 boites 20 oz 69¢ Nul après le 15 nov. 60

50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 7 boites de BLE D'INDE ROSEDALE, grains entiers 7 boites 14 oz 99¢ Nul après le 15 nov. 60

50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 1 boite de PATE dentifrice STRIPE format économique tube 78¢ Nul après le 15 nov. 60

25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 3 paquets de Biscuits chocolat LIDO TI-COQ 3 pqts 1.00 Nul après le 15 nov. 60

25 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 2 lb de SHORTENING DOMESTIC 2 lb 63¢ Nul après le 15 nov. 60

50 TIMBRES Gold Star SUPPLEMENTAIRES — AVEC CE COUPON ET L'ACHAT DE 2 boites de LAIT en POUDRE instantané NU-MILK 2 boites 3 lb 1.89 Nul après le 15 nov. 60

SATISFACTION GARANTIE... OU ARGENT REMIS!

ÉDITION PROVINCIALE

# LA PRESSE

77e ANNEE – No 22 MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960 PAGE 3

BUREAUX ET REDACTION VI. 9-4711
de 1 h. a.m. à 8 h. a.m. et du samedi 1 h. 30 p.m au dimanche 6 h. p.m. : VI. 9-3113, VI.9-3325
(rédaction) — VI. 9-4432 (sports)

## Septuagénaire disparu depuis vendredi dans la forêt des Laurentides

ST-JEROME. (M.F.) — Des recherches se poursuivent depuis vendredi dans les bois environnant le petit village de St-Lucien de Doncaster, dans les Laurentides, en vue de retrouver un septuagénaire qui s'est égaré au cours d'une excursion de chasse. Il s'agit de M. Edmond Bazinet, 77 ans, de Ste-Lucie. Il n'a pas été revu depuis son départ de son domicile, à 2 heures, vendredi après-midi.

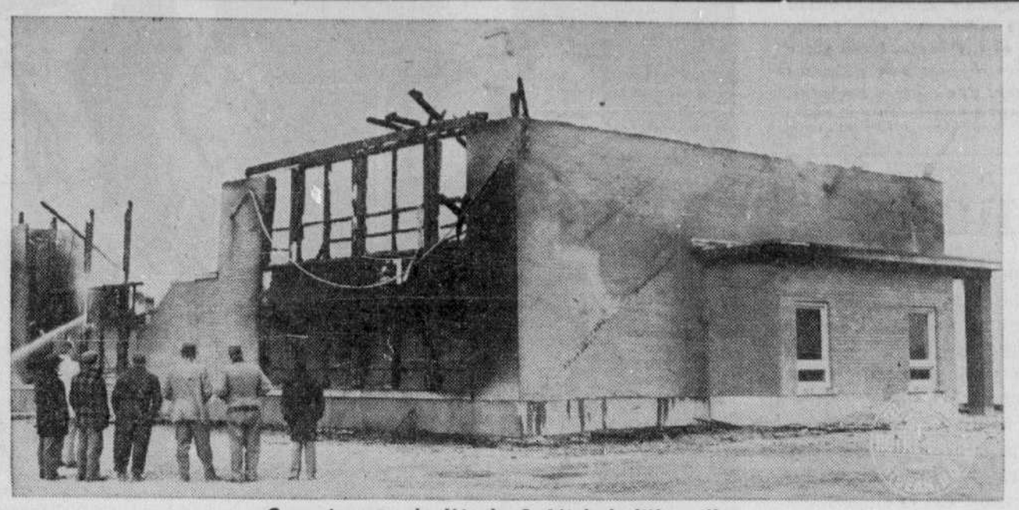
Comme d'habitude, M. Bazinet avait pris sa carabine pour aller chasser. Il avait l'habitude de rentrer chez lui vers 4 heures. Comme il n'était pas revenu à l'heure du souper, l'alerte a été donnée et des recherches ont été entreprises.

Samedi matin, une équipe a d'abord fouillé les bois de la région. Dimanche, les recherches se sont poursuivies plus intensément. Une centaine de volontaires, surtout des citoyens de Ste-Lucie, ont répondu à l'invitation du maire Deslauriers. On a même eu recours à un hélicoptère, mais les recherches sont demeurées vaines.

La femme du disparu, et les membres de la famille s'inquiètent d'autant plus de la disparition de M. Bazinet qu'il portait une importante somme d'argent sur lui. Le matin de sa disparition, M. Bazinet avait encaissé des chèques à la banque.

Malgré le froid et même la neige, les chercheurs ont confiance de le retrouver sain et sauf, car il connaît bien la région.

Dans la petite municipalité de Ste-Lucie, le magasin général de M. Donat Poirier est devenu le poste central des recherches. Samedi et dimanche, elles ont été dirigées par le sergent-détective Adrien Casavant, avec l'aide de plusieurs gendarmes des détachements de St-Jérôme, Ste-Agathe et St-Jovite.



Ce qui reste de l'école St-Michel d'Iberville

*A Iberville*

## 40 élèves sautent du deuxième étage de leur école en flammes

ST-JEAN. (DNC) — Quarante élèves de huitième année ont été forcés de sauter en bas du deuxième étage de leur école hier, pour échapper au feu, à Iberville.

Une seule personne a été blessée, une institutrice, Mme Ovila Fontaine, qui a dû être conduite à l'hôpital, souffrant de blessures aux jambes qu'elle s'était infligées en sautant du deuxième étage de l'école, quelques minutes après ses élèves. Elle a cependant pu réintégrer son domicile après avoir été traitée.

Le feu, qui a ravagé l'école primaire St-Michel, a pris naissance dans la chaufferie, peu de temps après l'arrivée des enfants à l'école.

Normalement, soixante autres élèves auraient dû être dans l'immeuble de bois et de brique au moment où l'incendie a éclaté, mais l'autobus qui les transportait à l'école était en retard de 10 minutes sur son horaire.

En moins de quelques minutes, le premier étage de l'immeuble était la proie des flammes.

Les pompiers d'Iberville ont fait appel à leurs confrères de St-Jean, devant la gravité de la situation. On ne connaît pas pour le moment encore la cause de l'incendie, mais l'on sait que l'école, construite il y a un an au coût de $68,000, est une perte totale.

## Que signifie la fusion Morgan-Hudson's Bay?

par Laurent LAUZIER

Quelle est la véritable signification du projet de fusion entre la maison Morgan et la Compagnie de la Baie d'Hudson annoncé par la direction de ces deux entreprises ?

Cette question a été soulevée hier, au déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du district de Montréal, alors qu'un groupe d'experts tentaient d'indiquer pour quelles raisons principales nos petites et nos moyennes entreprises, plus particulièrement dans la province, passent trop souvent aux mains des étrangers.

Selon M. Jacques Melançon, conseiller financier de la Corporation d'expansion financière, il est difficile de se prononcer sur la décision prise par les membres de la famille Morgan de se joindre à la direction de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il est possible que la transaction projetée signifie une perte totale de contrôle sur une entreprise qui a grandi avec la métropole.

Il est également possible que cette transaction soit un geste véritablement audacieux de la part de la direction de Morgan qui deviendra un actionnaire important de la compagnie de la Baie d'Hudson. M. Melançon a expliqué que cette compagnie, qui est une des plus vieilles au monde, doit sûrement compter des milliers d'actionnaires à l'étranger, ce qui signifie que le contrôle de cette vaste entreprise peut facilement être détenu par un petit groupe.

Quelle sera la position exacte des membres de la famille Morgan comme détenteurs d'actions dans la compagnie? M. Melançon a déclaré au représentant de LA PRESSE, à l'issue du déjeuner, que l'on pourrait se prononcer avec plus de certitude en examinant, si la chose est possible, la structure du capital-actions de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Le président de la maison Morgan, M. J. Bartlett Morgan, et le directeur gérant de la Compagnie de la Baie d'Hudson, M. J. R. Murray ont déclaré pour leur part au représentant de LA PRESSE que la fusion projetée était à l'avantage des deux entreprises, en permettant un élargissement considérable de leur pouvoir d'achat.

Le forum organisé hier par la Chambre de commerce portait surtout sur les causes d'insuccès de nos petites et moyennes entreprises. Il était normal à cause de sa grande actualité, que le projet de fusion annoncé par la maison Morgan ait fait l'objet des commentaires.

Les membres du panel comprenaient : MM. Guynemer Giguère, Fernand Girouard, Jacques Melançon, Jean-P.-W. Ostiguy et Gérard Plourde. Ces derniers ont été unanimes à reconnaître que trop de nos chefs d'entreprises n'attachent pas suffisamment d'importance aux problèmes financiers de leur établissement et aux exigences d'une administration moderne.

**Pétrole antillais**

(PC) — Le pétrole constitue les quatre cinquièmes des exportations des îles de la Trinité (Trinidad) et de Tobago, qui forment une des unités de la Fédération des Antilles britanniques.

## L'IVRESSE devrait se définir par la quantité d'alcool dans le sang

par Roland PREVOST

Qu'un homme soit ivre ou non, dès qu'il a absorbé une certaine quantité d'alcool, il devient un danger public s'il se risque au volant d'une auto.

Plusieurs des experts de la Canadian Society of Forensic-Sciences, rassemblés hier et lundi, à l'Université de Montréal, sous la présidence du Dr Jean-Marie Roussel, ont insisté sur l'urgence d'une législation fédérale qui définirait l'ivresse par la quantité d'alcool dans le sang et non par des tests physiques.

La question des tests physiques, qui auraient quand même leur valeur, a été fort bien exposée par un film de W. S. Merrel Company, présenté hier.

Le Dr Roussel, directeur adjoint de l'Institut médico-légal de notre province, a signalé qu'en Suède, une loi limite à 0.5 par mille le maximum d'alcool dans le sang d'un conducteur d'auto. Proportion plus faible que celle que la Forensic Society du Canada a l'intention de proposer, mais la loi suédoise est avant tout préventive.

Si Ottawa adoptait une loi semblable, elle serait aussi préventive. Il ne s'agit pas en effet de savoir si tel chauffeur d'auto impliqué dans un accident peut supporter ou non l'alcool, mais bien de déterminer une limite à partir de laquelle il serait reconnu coupable d'imprudence au volant à cause de l'alcool.

On a fait le rapprochement d'une telle loi avec les règlements qui régissent la vitesse sur les routes. La vitesse-limite est imposée en vertu du bien commun, sans considération de sexe, d'âge, de compétence ou d'autres facteurs. Il devrait en être de même pour l'absorption d'alcool, peu importent les "aptitudes" individuelles.

Le Dr G. Nadeau, professeur à Laval, a déclaré que, malheureusement, le public ignore la probabilité d'intoxication pour la plupart des gens, en bas du maximum accepté. Le plus dangereux conducteur d'auto, ce n'est pas celui qui boit, mais bien celui qui boit avec la conviction que cela ne le dérange pas au volant.

Dans des amendements au code pénal, il y a quelques années, le gouvernement fédéral avait proposé aux procureurs généraux des provinces un texte définissant l'ivresse, texte qui fut accepté mais que le Sénat refusa d'adopter.

En raison du nombre croissant d'accidents et de crimes dans lesquels l'alcool joue un rôle, il est urgent d'avoir une loi précise, a déclaré avec insistance le Dr Roussel. La précision, ce devrait être la teneur d'alcool dans le sang; ainsi les tribunaux auront une base pour juger de l'importance d'un délit, même si le degré de concentration n'est qu'une partie de la preuve.

En mars 1961, 500 experts en criminologie se réuniront à Chicago. Il y sera question, entre autres, d'une tendance actuelle des tribunaux, qui répugnent de plus en plus aux sentences d'emprisonnement dans les cas d'ivresse au volant; on peut prévoir qu'avant longtemps on n'imposera que des amendes.

*Montréalais inculpé*

## Une cargaison de borax (produit stratégique) livrée en Pologne

Paul Alterson, 58 ans, propriétaire de Barclay Industrial Specialties, 2330 avenue Oxford, appt 28, a été cité à son examen volontaire, hier après-midi, après avoir subi son enquête préliminaire devant le juge Irénée Lagarde, sous quatre accusations très graves impliquant l'envoi de produits "stratégiques" en Pologne.

Le juge Lagarde a pris cette décision après avoir entendu les dépositions d'agents de la Gendarmerie royale, d'un agent du Trésor américain et d'un exportateur américain, qui s'était reconnu coupable, aux Etats-Unis, sous une accusation identique et qui attend sa sentence.

La preuve présentée à l'enquête préliminaire a révélé que Alterson, par l'entremise de l'exportateur américain Cecil Atkinson, 62 ans, d'Elbridge, Etat de New-York, avait envoyé 500 tonnes de borax qui entre dans la composition du carburant pour les avions à réaction, au tout début de 1959, dans un port yougoslave.

Et cela a été fait, a expliqué Emmanuel A. Minskoff, fonctionnaire du Trésor américain grâce à l'emploi de "factures de consignation" dont l'une était contrefaite. L'envoi, selon la facture fictive, avait comme destination Helsinki, (Finlande), port qui n'apparaît pas sur "la liste restrictive" tant du Canada que des Etats-Unis. Mais la livraison aurait été faite à

Voir INCULPE en page 58

## Dans le port encombré la grève des marins ajoute aux difficultés

Un armateur a déclaré à Montréal, hier, que l'arrêt de travail ordonné par le Syndicat international des marins dans certains navires des Grands Lacs risque de compromettre sérieusement le déchargement du grain avant la fermeture de la saison maritime.

L'Association des armateurs des Grands Lacs a affirmé que le Syndicat international des marins a ordonné cette grève pour appuyer la campagne qu'il a entreprise contre l'Association nationale des ingénieurs maritimes (CTC), sa rivale.

On se souvient que le Congrès du Travail du Canada a suspendu le Syndicat international des marins, il y a quelques mois, parce que ce dernier refusait de cesser de faire du recrutement chez les mécaniciens de marine.

Voir LE PORT en page 58

### Effet nul à la tête des Grands Lacs

**PORT ARTHUR. (PC) — Des personnes autorisées ont affirmé que l'arrêt de travail ordonné par le Syndicat international des marins, de même que la menace d'une grève à laquelle prendraient part les débardeurs affectés au déchargement du grain dans le port de Vancouver, n'ont pas affecté les expéditions à la tête des Grands Lacs.**

**Selon ces porte-parole, rien n'indique que les marins actuellement à la tête des Grands Lacs quitteraient leurs navires, comme c'est le cas dans l'est du pays.**

Le Syndicat international des marins a surpris les armateurs en ordonnant à ses membres, lundi soir, de quitter le travail dans certains navires des Grands Lacs à Montréal et ailleurs. Les représentants du Syndicat ont cependant refusé d'expliquer cette décision.

*En marge des élections*

## Huit citoyens d'Anjou accusés de LIBELLE

Huit citoyens bien connus de ville d'Anjou, dont un membre du Barreau, ont comparu, hier, devant le juge T.-A. Fontaine, sous une accusation de libelle diffamatoire. C'est le maire réélu, M. Ernest Crépeault, qui a signé la plainte.

M. Crépeault leur reproche, ainsi qu'à la Ligue municipale d'Anjou, d'avoir publié dans un manifeste pré-électoral, les ou vers les 31 octobre et 1er novembre, portant le titre : "En joue", un article intitulé : "Anjou Realties vend tous ses terrains de ville d'Anjou", article qui selon le maire était de nature à nuire à sa réputation, en l'exposant à la haine, au mépris, au ridicule et destiné à outrager sa personne. Tous les accusés ont nié leur culpabilité et leur enquête préliminaire a été fixée au 29 courant.

Mes Maurice Fauteux, C.R., Léo-René Maranda et François Wilhelmy occupaient pour la poursuite cependant qu'un des inculpés, Me B. Carisse, 5830, rue Brissac, était représenté par Me Joseph Cohen, C.R.

Les sept autres inculpés sont: M. J.-G. Rioux, 8359, place Chanceaux; M. J. Grennan, 7658, rue Chénier; Mme T. St-Pierre, 8321, boul. Yves-Prévost; MM. J. Pagé, 8348, place Croissy; C. Châles, 7700, Curé-Clermont; A. Labonté, 8001, des Vendéens; J. O'Farrell, 8080, de la Seine.

Tous ont été laissé en liberté sur parole, vu qu'ils avaient comparu par voie de sommation.

*Assemblée contradictoire à Marieville aujourd'hui*

MARIEVILLE. (par V.P.) — La tradition des assemblées contradictoires à la mise en candidature sera respectée, cet après-midi, dans le comté de Rouville. L'assemblée publique conjointe des deux candidats aura lieu, à 2 h. 30, au sous-sol de l'église de cette ville.

Chez les libéraux, M. François Boulais sera entouré sur l'estrade de MM. Yvon Dupuis, député de St-Jean-Iberville-Napierville aux Communes et de Armand Trudelle, trésorier de la Fédération libérale provinciale. Du côté de l'Union nationale, le candidat Paul Fréchette aura pour l'appuyer M. Daniel Johnson et probablement aussi M. Jean-Jacques Bertrand, deux anciens ministres.

On s'attend évidemment à ce que la salle soit remplie à déborder.

Dans Joliette, où la mise en candidature a également lieu, cet après-midi, aucune assemblée contradictoire n'est prévue.

Les électeurs de ces deux comtés iront aux urnes le 23 novembre.

## Trois cas de cautionnement

## L'un en profite pour voler

Jean-Paul Nolet, 40 ans, cet agent d'immeubles qui est devant les tribunaux depuis plus de deux ans, s'est reconnu coupable, hier, devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, en Cour du banc de la reine, sous diverses accusations de vol et de fraude, en marge de l'achat et de la vente de maisons.

Dans ces causes, le montant des vols est d'environ $4,000.

Le président du tribunal a différé le prononcé de la sentence au 25 courant.

Me Guy Robert, C.R., son avocat, a soumis au tribunal qu'il lui ferait d'ici là des représentations spéciales.

Nolet s'était reconnu coupable, devant le même juge, de fraude et de vol, pour un montant de plus de $25,000, toujours en marge de transactions immobilières, et il avait été laissé en liberté sous plusieurs cautionnements, après que Me Robert eut déclaré au tribunal que son client ferait "un compromis avec ses créanciers". Mais pendant qu'il était en liberté, Nolet avait fondé une autre compagnie, sous une nouvelle raison sociale, et avait recommencé son stratagème.

En demandant au tribunal de différer sa sentence, Me Robert a souligné que pendant sa liberté provisoire, son client avait réellement réussi "à rembourser ses victimes dans une assez large mesure".

Mais dans les nouvelles causes, il n'a pu le faire, car aussitôt après sa nouvelle arrestation, il avait repris le chemin des cellules.

## Marinello ne répond pas

Albert Marinello, 24 ans, dont l'adresse au dossier est 5622, rue des Erables, accusé d'avoir blessé Robert Leblanc, dans l'intention de le mutiler, le défigurer, le 17 juin dernier, rue Sainte-Catherine est, à l'extérieur du café Roméo, devait se présenter, hier, aux Assises, devant l'hon. juge Wilfrid Lazure, mais il a brillé par son absence. La date de son procès devait alors être fixée. Me Michel Chamberland, greffier adjoint de la Couronne, fit alors remarquer au tribunal qu'à plusieurs reprises Marinello avait été prié "de se présenter", mais qu'il semblait faire fi de la justice.

"Très bien alors, a rétorqué le juge Lazure, j'ordonne qu'un mandat d'amener soit émis contre lui et qu'on aille le quérir dans le plus bref délai possible."

Marinello était en liberté sous un cautionnement de $1,500 sur immeuble.

Marinello est ce même individu qui avait été accusé de tentative de meurtre sur la personne de M. Robert Perreault, 34 ans, atteint de trois balles de revolver, dans son domicile de la rue de Saint-Vallier, le 29 novembre 1959.

Mais après un sensationnel procès, il avait été acquitté, grâce à une preuve d'alibi, au début du mois d'octobre dernier.

C'est pendant qu'il attendait ce procès qu'il se serait livré à des voies de fait sur M. Leblanc le 17 juin.

## Le troisième se venge

Les témoins qui n'hésitent pas à déposer contre des accusés, en cour, ne sont pas toujours à l'abri des représailles, quand les accusés... sont en liberté provisoire.

Pour sa part, un marchand de Lachine, M. Joseph Brownrigg, aurait vu les vitrines de son établissement brisées à plusieurs reprises, depuis quelques mois, après avoir rendu témoignage contre trois cambrioleurs qui avaient saccagé son magasin.

La semaine dernière, toutefois, et alors qu'il était constamment en état d'alerte, il prenait l'un des voleurs sur le fait, alors que celui-ci lançait une pierre dans l'une des grandes glaces de la façade, causant des dommages de cent dollars.

Devant le juge T.-A. Fontaine, par ailleurs, le prévenu, Gérard Viens, 333, 12e avenue, à Lachine également, a reconnu sa culpabilité à une accusation de méfaits. Puis, quelques minutes plus tard, il revint devant le tribunal en déclarant qu'il voulait également se reconnaître coupable du vol.

Dans les deux cas, le tribunal a ajourné le prononcé de la sentence au 22.

Le procureur de la Couronne, Me Jean Geoffrion, a alors souligné qu'il réclamerait à ce moment-là une peine des plus sévères contre le prévenu.

"Depuis que le plaignant a témoigné contre lui et ses deux comparses, dit-il, il a constamment été ennuyé par des appels anonymes où on multipliait les menaces de toutes sortes.

"Et l'incident de la semaine dernière, qui a heureusement permis de découvrir d'où venaient effectivcement ces menaces, n'est que l'une des façons employées par les prévenus pour intimider M. Brownrigg.

## Les deux accusations contre M. Maurice Coupal, retirées

La double plainte de vol et de fraude qui avait été portée, il y a quelques semaines, contre M. Maurice Coupal par M. John Primeau, de la Taxi Owner's Reciprocal Assurance, a été retirée hier matin.

A l'ouverture de la Cour, le procureur du plaignant, Me Norman Denys, a déclaré au juge Peter V. Shorteno : "A la suite de l'enquête qui a été tenue, sur toute cette affaire, par le juge Victor Chabot, nous en sommes venus à la conclusion que la cause qui pourrait exister contre le prévenu est une cause civile seulement et entre le prévenu et la Banque Provinciale".

Il s'est également dit assurer que le plaignant ne pourrait faire la preuvve d'un délit criminel devant le tribunal.

Le juge Shorteno a alors exigé que le plaignant prenne place dans la boîte aux témoins.

Brièvement interrogé, M. Primeau a affirmé à son tour qu'il n'avait pas de preuve à offrir contre le prévenu, qui était accusé d'avoir volé et frustré la Taxi Owner's d'une somme de $50,000, en septembre dernier.

Le procureur de la défense, Me Joseph Cohen, C.R., a alors fait remarquer qu'il avait fallu lire . . . inutilement cinq cents pages de dépositions pour se rendre compte que crime il n'y avait point eu.

Et Coupal d'être immédiatement libéré par la Cour des deux accusations qui pesaient contre lui.

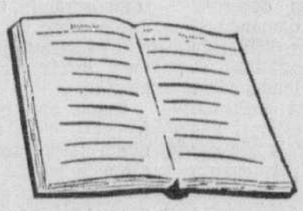
Une bonne idée...
UN PIANO WILLIS
chez vous
à NOEL
WILLIS & CO. LIMITED
1430 ouest, Ste-Catherine — 6990 St-Hubert



Louez
OUTILS ET ÉQUIPEMENT
pour
LA MAISON, L'INDUSTRIE, LA CONSTRUCTION
CR. 3-2411
CINQ LIGNES TÉLÉPHONIQUES A VOTRE SERVICE
Perco LTD.
5272, BOUL. ST-LAURENT

Epargnez $3.18
METRECAL
Régime alimentaire pour combattre l'embonpoint
Gratis
2 BOITES DE METRECAL
avec chaque achat de 10 boites
SAVEUR AU CHOIX
Rég. 19.08 SPECIAL $15.90
ou EPARGNEZ $1.59 (1 boite gratuite)
avec chaque achat de 5 boites
Pour un temps limité seulement
LIVRAISON GRATUITE JOUR ET NUIT
VI. 5-7251
PHARMACIE MONTREAL DUQUET & PUQUETTE — PROPS
La plus grande Pharmacie de Détail au Monde

A NOS 4 MAGASINS
AGENDAS 1961 — FRANÇAIS



• No 1504F.
• Couverture flexible en similicuir de teinte rouge ou noir.
• Un jour à la page, 8" x 5½".
En VENTE à
$2.35
BLOC SEUL ... $1.30 SUPPORT ... $1.65
LIBRAIRIES PILON INC.
750, rue Beaubien CR. 4-6487 * 8559, boul. St-Laurent DU. 1-6261 * 800, rue Mont-Royal est LA. 4-3081
851 boul. Décarie, St-Laurent — RI. 8-7961

QUELQUES MINUTES D'EXERCICE PAR JOUR... et vous serez
EN PLEINE FORME
aide à contrôler votre taille
permet une expansion plus complète de la poitrine
donne un assouplissement général
renforcit les muscles abdominaux
soulage les muscles endoloris
aide l'activité du côlon et facilite l'élimination
Exercycle EST MOTORISÉ



active la circulation sanguine
renforcit les muscles dorsaux
améliore le maintien
augmente l'aération des poumons
pour les hanches, les cuisses, le siège
active la majorité des 450 muscles du corps humain
Electrique, sans vibration, silencieux, conçu pour être utilisé au foyer.
Absolument : La meilleure preuve qu'Exercycle amincit votre taille de quelques pouces est le témoignage de milliers d'usagers, satisfaits d'Exercycle. Vous permet les exercices bienfaisants d'équitation, de rame, de natation, de cyclisme, de course. Améliore votre tonicité musculaire; aide l'irrégularité, conséquence d'une vie sédentaire. Si vous voulez diminuer de la taille, si vous vous sentez "moche" à cause du manque d'exercice, vous serez émerveillé d'Exercycle. Postez le coupon ci-dessous, afin de recevoir votre brochure illustrée — gratuitement.
EXERCYCLE (Montréal) COMPANY
4338 St-Denis, Montréal VI. 9-7075
(Service téléphonique 24 heures. Dimanche compris)
☐ Envoyez-moi votre brochure gratuite, sans obligation de ma part.
M. Mme Mlle .....
(lettres moulées)
Adresse .....
Ville ..... Prov. .....
Téléphone .....
LPR-113-9-11-60

Cordiale invitation à venir voir...



LA NOUVELLE PONTIAC DE QUALITE
TEMPEST
L'UNIQUE VOITURE CANADIENNE A MOTEUR AVANT ET TRANSMISSION ARRIERE.
QUATRE CYLINDRES DONNANT 155 C.V.
ELLE VOUS EST OFFERTE AU PRIX DES "COMPACTES"
Venez en faire l'essai vous-même chez
Omer Barre LIMITEE, VERDUN, P.Q.
PIONNIER des VENDEURS Pontiac, Buick, Vauxhall et camions G.M.C. de la région de Montréal
5987, av. VERDUN — Tél. : PO. 8-2551

# LA PRESSE

**Le plus grand quotidien français d'Amérique**

QUOTIDIEN imprimé et publié au No 7 Ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée
Madame P.-R. DuTrembley, Présidente

***La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques. Indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.***

**77e ANNEE** — **MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960** — **No 22**


# La victoire de M. Kennedy

Si décisive qu'elle soit, la victoire de M. John Kennedy sur M. Richard Nixon est restée dans la balance une partie de la nuit. Il était près de 3 h. 30 du matin (heure de Montréal), lorsque le vice-président Nixon, non sans quelque réticence parce que les résultats n'étaient pas encore définitifs, admit sa défaite, adressa ses félicitations au vainqueur et invita tous ses concitoyens à accorder leur entier appui à celui qui, en janvier prochain, accédera à la présidence des Etats-Unis,

A cette heure tardive, avec des résultats encore incomplets, il n'était pas possible de faire une analyse complète de la situation, l'étendue de la victoire de M. Kennedy étant encore incertaine.

Cette incertitude provenait du fait qu'après l'avance assez marquée que le candidat du parti démocrate avait prise dans les états de l'est, du centre et du sud, il fallut attendre les résultats des états de l'ouest pour savoir si M. Kennedy avait obtenu le nombre de voix requis pour lui donner la majorité au sein du collège électoral qui rendra sa victoire officielle au mois de janvier.

Cette situation provenait apparemment du fait que, M. Kennedy habitant la côte de l'Atlantique et M. Nixon la côte du Pacifique, la vague qui favorisait le candidat démocrate perdait de sa force à mesure qu'elle s'éloignait vers l'ouest où, par surcroît, les bureaux de scrutin fermaient trois heures plus tard que dans l'est.

* * *

Il faudra sans doute attendre de pouvoir analyser le vote plus en détail avant de savoir jusqu'à quel point le facteur religieux a joué dans cette élection historique qui, pour la première fois, porte un catholique à la présidence des Etats-Unis. On peut toutefois, dès aujourd'hui, exprimer un grand sentiment de satisfaction en constatant que les préjugés de religion n'ont pas été un obstacle insurmontable et qu'une démocratie saine peut se choisir un chef d'Etat — qui est en même temps chef de gouvernement — en tenant compte de la personnalité des candidats, de leur programme d'administration, de leurs idées politiques plutôt que de leurs croyances religieuses.

A mesure que les résultats nous parvenaient, on avait nettement l'impression que beaucoup des électeurs avaient voté tout autant pour mettre fin à la pression de préjugés qui n'ont en vérité rien à voir avec la politique qu'ils avaient voté pour M. Kennedy. C'est ainsi, par exemple, qu'on apprenait que, dans les circonscriptions où ils constituent une majorité, les juifs et les nègres, entre autres groupes minoritaires, avaient voté en plus grand nombre pour M. Kennedy que pour le candidat démocrate de 1956, M. Stevenson.

* * *

La seule autre conclusion à tirer pour l'instant de cette élection, c'est que les citoyens des Etats-Unis ont voulu se donner un gouvernement stable à un moment critique de la situation internationale.

Le président Eisenhower avait éprouvé d'assez grandes difficultés à concilier les tendances politiques et sociales d'un gouvernement républicain et d'un congrès à majorité démocrate. Le régime constitutionnel des Etats-Unis rend possible, en effet, la "co-existence" d'un gouvernement et d'un Congrès qui ne sont pas l'émanation d'un même parti.

Un des journaux les plus indépendants et les plus influents des Etats-Unis, le **New York Times,** s'était prononcé en faveur de M. Kennedy en alléguant, entre autres raisons, la nécessité d'une plus grande harmonie entre la Maison Blanche et le Congrès. Les électeurs des Etats-Unis ont apparemment fait le même raisonnement en donnant au parti démocrate la victoire sur toute la ligne : à la Maison Blanche, au Sénat et à la Chambre des représentants.

# Mots importants: "à tous les niveaux"

L'été dernier, lorsque l'Association canadienne des Educateurs de langue frnçaise a tenu son congrès annuel sur le thème général : le français parlé, tous ceux qui souhaitent l'amélioration du langage dans les diverses classes de notre société—car il n'est apparemment pas de classe qui soit sans reproche—se sont réjouis. La réunion terminée, les délégués dispersés, ils se sont demandé si les beaux discours, les différents projets, les recommandations et les voeux auraient des lendemains. A vrai dire, ils avaient confiance que ce congrès ne resterait pas lettre morte, car il avait mis sur pied une Commission permanente de la langue parlée.

L'attente n'aura pas été vaine : les journaux annoncent que la Commission mise sur pied à Rimouski a tenu une réunion à Montréal et qu'elle a exploré avec soin le travail à accomplir. Elle s'est arrêtée à deux points particuliers : la création par le gouvernement provincial d'un Office de linguistique et la tenue d'examens oraux de français à tous les niveaux de l'enseignement. Ce sont là deux questions fort importantes.

Il existe déjà des organismes soucieux de faire profiter le public de leurs recherches, comme l'Académie canadienne-française. Autrefois la Société du Parler français, de Québec, publiait régulièrement des séries de mots, avec mises en garde contre leur emploi impropre ou abusif, comme l'Académie le fait aujourd'hui. Un Office de Linguistique permettrait de centraliser ce travail et d'imprimer un caractère officiel aux décisions des philologues qui le composeraient. Ce serait une sorte de chambre de compensations où l'on passerait au crible divers termes, différentes expressions ou locutions.

Quant aux examens oraux de français, c'est une mesure à laquelle tous ceux qui portent intérêt à la pureté de notre langage ne peuvent qu'applaudir. Les plus grands efforts déployés pour améliorer la langue chez les jeunes resteront largement inutiles s'il n'y a pas une barrière au terme de la route. En sachant que seuls la franchiront les élèves ou candidats capables de s'exprimer correctement, tous se sentiront forcés de s'habituer à parler correctement afin d'être en mesure de triompher de l'obstacle.

La Commission permanente de l'ACELF précise qu'elle propose les examens oraux de français "à tous les niveaux". Excellente recommandation ! En effet, il ne faut pas que les collégiens ou les professeurs eux-mêmes parlent aussi mal ou même plus mal que les jeunes élèves. Il ne faut pas que les "éducateurs en place" emploient un langage de qualité inférieure, eux qui ont pour mission d'apprendre aux autres à bien parler.

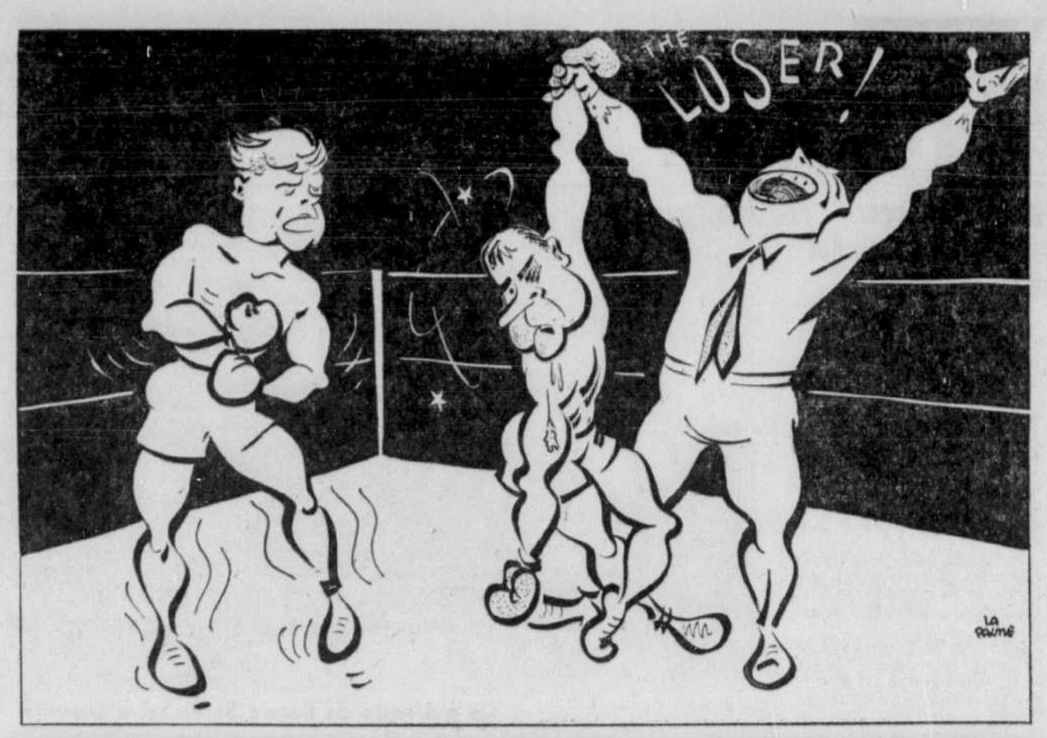
Pendant la guerre, des Français faisaient remarquer à des Canadiens :

—Comment se fait-il que vos officiers parlent aussi mal que vos soldats ?

L'été dernier, dans un groupe de Canadiens en voyage en Europe, les deux personnes à s'exprimer avec le plus de négligence et d'incorrection étaient un homme de profession et sa femme. Même en France, ils n'ont pas fait le moindre effort pour châtier leur vocabulaire.

Le mal est profond. Ce ne sont pas seulement les enfants qui doivent améliorer leur langage; ce sont aussi leurs parents; ce sont les éducateurs à tous les niveaux. Si ces derniers ne donnent pas l'exemple, qui donc entraînera les jeunes vers le respect de la languelangue française ? L'impulsion de l'ACELF portera, nous l'espérons, des fruits.

Alfred AYOTTE




## LA PAROLE EST À NOS LECTEURS

### "Juges et policiers"

Monsieur le Rédacteur,

Félicitations pour votre article: "Juges et policiers". Vous avez écrit en éditorial ce que tout le monde pense et dit, n'en déplaise au juge Lagarde . . .

L'administration de la justice est une question de bon sens qu'on essaie d'embrouiller dans le fatras de la procédure. Et il n'est pas nécessaire d'avoir les connaissances juridiques du juge Lagarde pour s'apercevoir qu'il y a disproportion entre une sentence de deux ans à un malheureux qui vole dix dollars dans un magasin et une mise en liberté surveillée à deux criminels qui en sont à leur dixième hold-up sous prétexte qu'ils comparaissent en cour pour la première fois . . . Mais ça, on n'a pas le droit de le dire et moins encore de l'écrire: c'est faire outrage à la magistrature.

Les policiers seront plus encouragés quand ils se sentiront appuyés par la magistrature. Pourquoi risqueraient-ils leur vie pour arrêter des criminels si ces criminels sont mis en liberté surveillée durant laquelle ils se "cherchent" de l'argent pour assurer leur défense?

Qu'un jour, un juge soit victime d'un hold-up et vous verrez quelle sentence sévère on imposera au bandit, même s'il en est à sa première offense. En Justice il n'y a pas deux poids, deux mesures. Au nombre croissant des crimes on voit bien que les essais de compréhension ne donnent rien avec la canaille : ça crève les yeux.

**Jean Benoit Maillé**

Monsieur le Rédacteur,

J'aimerais offrir mes plus sincères félicitations à M. J. L. Gagnon pour son éditorial du 31 octobre, n'en déplaise au juge Lagarde.

Comme il le dit si bien, il est grandement temps que les honnêtes citoyens soient protégés.

On ne punit pas un enfant en lui donnant du bonbon !

Encore une fois sachez, cher M. Gagnon, que vous avez exprimé la pensée de nombreux citoyens qui ne demandent que la paix.

**"Jonas"**

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous féliciter de vos articles sur l'administration de la justice. Je crois comme vous que des juges sont trop peu sévères.

J'en aurais beaucoup à vous dire. Je félicite aussi M. Champoux qui, il y a quelques semaines écrivait un article à propos de Williams, qui aurait dû être encore en prison, — quand il fut tué.

**J.-Arthur Carbonneau**
2634 Desjardins
Montréal

M. J.-L. Gagnon
La Presse
Rue St-Jacques

Félicitations au sujet de votre controverse avec la magistrature.

**Major Alec Grothé**

M. Jean-Louis Gagnon
rédacteur en chef
La Presse

Cher Monsieur,

Vous n'avez jamais su faire votre cour.

Et vous êtes trop sentencieux.

Vous devriez rougir, Monsieur, d'avoir osé tirer non sur le pianiste de "Chez Paree", mais sur le banc et l'arrière-banc.

De là à laisser entendre qu'il y a des gens qui sont à tue et à toi avec du monde sujet à caution . . . il y a risque qu'on voue lie . . . bel et bien.

Oh ! — Je ne conteste pas qu'un Oscar de votre nom, quand il dé-sessionna, se vit refuser l'accès d'un barreau. Mais comme dirait de Gaulle, il ne faut pas généraliser.

Pas plus qu'il ne faut confondre chasse à cour et chasse gardée. Dans ce dernier cas, le garde-chasse sert de cible entre les comparutions, s'il se met en tête de fréquenter le monde hold-huppé.

M. Gagnon, tous les coups sont dans la nature. Les coups de feu compris. Et être dans le coup, c'est encore le meilleur moyen de s'en . . . tirer.

Vous parlez des victimes. A qui d'autre demander des sacrifices ? Vous avez des . . . préjugés. Ces gens, on les soulage, en somme . . . Quand ça n'est pas en les assommant. Que voulez-vous, quand on réside en de telles circonstance, c'est qu'on n'a pas la bosse des affaires ; on la reçoit tout d'un coup.

Vous voudriez que le crime ne paie plus. Que les bandits aillent et restent en prison. Vous prônez l'inflation galopante des sentences. Et je ne serais pas surpris de vous entendre réclamer la peine de mort contre les assassins, même ceux qui agissent dans un moment d'aliénation de biens ou d'affection.

De quel droit, vous qui n'en avez jamais suivi le moindre cours, vous mêlez-vous ? Le code vénal vous a-t-il été enseigné ?

Vous parlez de liberté surveillée avec l'insolence d'Untel pour l'éducation surveillée et l'on a bien fait de vous avertir que vous étiez vous-même surveillé. Vous confondre, n'ayant sans doute que des lettres françaises et non jouales, racket et bracket. C'est aussi une vérité de la police.

Bref, vous voilà maintenant prévenu . . . Sachez aussi que la garde pleure, mais ne se rend pas. Et en fait de philippiquetage, pour employer une expression de votre crû, je vous incite à ne pas remonter à Asbestos. Surtout pas de but en banc.

Vous avez d'ailleurs toujours été sujet à caution. Il fallait qu'un jour vous en arriviez à accoler, comme Ubu et Hugo, les mots crime et châtiment. C'est du déni de jugement. Contrairement à ce que vous pensez, ce n'est pas l'occasion, mais l'intention qui fait le larron. De sorte qu'un larron bien intentionné, mais pris sur le fait, a droit de reprise. S'il se fait reprendre ? Je vous ferai remarquer, M. Gagnon, qui n'avez aucune notion du droit, qu'il n'est pas encore considéré comme un "repris", d'autant plus qu'il était en liberté surveillée. On a tout simplement eu tort de ne pas le surveiller davantage et c'est évidemment à la police qu'il faut vous adresser.

Donc, cessez de faire de la peine à ceux qui n'aiment pas en imposer trop. C'est une pratique condamnable. Volez à d'autres sujets, il y en a tant.

**Ti-Juge**

**Les lettres envoyées à la "Presse" pour publication sous cette rubrique doivent porter le nom et l'adresse de l'auteur, même si elles ne doivent paraître que sous un pseudonyme. La "Presse" se réserve le droit de ne pas publier les lettres de peu d'intérêt pour le public, injurieuses, abusant des personnalités ainsi que d'écourter ou même de rejeter les textes trop longs.**

### *Mauvaise éducation*

Monsieur le Rédacteur :

Me serait-il permis de prendre un peu d'espace, dans votre rubrique "La parole est à nos lecteurs" pour y exprimer les réflexions que m'inspire le récit des désordres occasionnés chaque année par l'Hallowe'en, cette pratique ridicule et grossière, qui n'a aucune signification ? D'autant plus que cela donne, à la faveur du déguisement et de l'obscurité, aux mal intentionnés l'occasion de faire toutes sortes de mauvais coups. Les parents qui ont un peu d'intelligence et de distinction gardent leurs enfants à la maison, le soir. C'est une curieuse éducation à leur inculquer que de les inciter à la grossièreté, en les envoyant sonner aux portes pour déranger des gens qu'ils ne connaissent même pas.

On a toujours fêté le Mardi-Gras, qui, au moins, a une signification, puisque c'est le dernier jour du carnaval ; mais cela se fête en réunions intimes d'enfants ou d'adultes, à l'intérieur des maisons et non en courant les rues et dérangeant les gens jusqu'à 25 fois dans une soirée.

Nos constables et nos pompiers ont des occupations plus utiles et plus sérieuses pour la protection du public que d'avoir à courir après de petits voyous et de petites traineuses de rues.

M. le Maire et ses conseillers doivent avoir maintenant assez de pouvoirs et d'autorité pour interdire cette pratique ridicule de l'Hallowe'en, et protéger, en même temps que le public, les constables et les pompiers. Je crois qu'ils ont assez d'autres désordres à réprimer.

**Ordre et Paix**

### *Pas d'école neutre*

Monsieur le Rédacteur,

En réponse à notre cousin de France, M. Neray, et par ricochet à M. Courchesne, voici mon opinion.

Tout d'abord je dois vous dire que j'aime la France comme tout enfant aime sa mère, même si elle n'est pas parfaite. Je considère M. Neray comme un ami et non comme un émigré.

Ceci dit, passons au problème de la neutralité dans les écoles car c'est là où il veut en venir. La neutralité cela n'existe pas. On est athée, protestant, catholique ou autre chose. Donc on pense et on vit en athée ou en catholique. La religion, ce n'est pas une science, c'est un principe de vie et il est impossible au médecin catholique de pratiquer sa médecine de la même façon que le ferait le médecin athée.

Là où l'incroyance ne voit qu'un corps, le chrétien voit une âme. Là où l'incroyant se croit maître de la vie et de la mort, le croyant se soumet à la volonté du Créateur. Il en est de même dans tous les domaines.

Il n'y a donc pas d'écoles neutres. La religion, ce n'est pas une affaire privée, mais le principe de toutes nos activités terrestres.

Quand M. Neray prétend que les protestants, les juifs et les catholiques s'éloignent les uns des autres parce qu'ils n'ont pas été sur les mêmes bancs d'écoles il se trompe.

Il vit ici, au Canada, dans le pays le plus calme au monde. Il n'y a pas de révolutions, pas de guerres civiles, pas de batailles sanglantes, comme il y en a en France à propos du problème algérien, et ce entre **Français** qui ont fréquenté les mêmes écoles.

Dans une province où 95% des payeurs de taxes sont catholiques et français, il est normal que 95% des écoles soient catholiques et françaises. **C'est bien notre droit.**

Par contre les Irlandais catholiques ont leurs institutions et les protestants de même.

**Française d'Amérique**

### *Humeur et humour*

Monsieur le Rédacteur.

Il paraît que nous (Canadiens français) n'avons pas le sens de l'humour ! C'est possible et c'est dommage ! Mais, au fait, qu'est-ce donc que l'humour ?

C'est, du moins à mon avis, le subtil parfum d'un esprit riche et puissant: arôme qui imprègne les mots d'une saveur si piquante qu'ils déconcertent d'abord, puis provoquent le rire libérateur et bienfaisant. C'est une qualité rare, précieuse et remarquable.

Mais à défaut d'humour, reste la bonne humeur (son aimable parente) qui n'est pas à dédaigner non plus.

A condition toutefois, de ne pas faire comme ce brave type qui se vantait partout d'avoir l'humeur égale, étant toujours de mauvaise humeur ! Et vive l'humour !

**Madame Y.,**
Montréal

### *Nationalisme et séparatisme*

Monsieur le Rédacteur,

Puisque la plupart de nos Québecois semblent ignorer la définition du nationalisme, pourquoi ne l'enseigne-t-on pas dans nos institutions ? Il serait urgent qu'une personne décide d'attaquer le problème de front, à l'exemple du bon Frère Pierre-Jérôme, qui lui s'occupe du "Joual"; ceci mériterait certainement d'être considéré de très près.

Si le peuple, ou si l'on veut, la nation québecoise, avait été formé depuis une dizaine d'années au point de vue nationalisme, le Québec, à l'heure actuelle serait indépendant. Quand on voit les dirigeants de nos présumés groupements nationalistes confondre les mots séparatistes et souverainistes, on conclut qu'il leur manque une certaine dose de connaissances nationalistes. En effet, il n'existe pas de séparatistes au Québec, qu'on le sache une fois pour toutes. En ce qui regarde la séparation de la province de Québec des autres provinces, il ne peut y avoir de séparatisme puisqu'elle est déjà séparée; il n'y a que quelques petites choses qui nous lient encore un peu au gouvernement "Canadian"; ce sont les taxes que nous lui payons, l'anglicisme qu'il nous apporte, la perte de nos intellectuels qui vont perdre leur temps au parlement fédéral, quelques "Red Ensign" dispersés à travers toute la province sur nos édifices publics, etc. . :

Il n'existe qu'un seul mouvement vraiment nationaliste où les jeunes et les moins jeunes peuvent s'enrôler pour faire un travail vraiment efficace en ce qui regarde le bien-être de leur nation ainsi que de leur Etat, il s'agit de l'Alliance Laurentienne, pour la réalisation de la **République de Laurentie".** "L'Indépendance du Québec" de l'abbé Wilfrid Morin nous le prouve d'une façon éclatante.

**Mario Coutu,**
Sherbrooke.

### *Pays sans drapeau*

Monsieur le Rédacteur,

Durant l'été, j'ai eu l'occasion de voyager un peu. A Atlantic-City je suis allé voir les Ices-Capades. Avant la levée du rideau l'orchestre joua un pot-pourri d'airs canadiens, en hommage aux touristes canadiens qui s'y trouvaient. Ce geste m'a profondément touché. Autre chose aussi qui m'a touché, mais non de la même façon, c'est que je n'ai pas vu de drapeau canadien. Il y avait le drapeau étoilé, comme il se devait. Tout auprès il y avait un drapeau rouge quelconque, mais qui n'était d'aucune inspiration canadienne.

Quelques jours plus tard je me rendis au siège des Nations Unies à New York. Là j'ai vu une rangée de drapeaux de toutes les couleurs et à dessins variés; mais à mon regret je n'en ai vu aucun qui aurait pu représenter le Canada. J'ai pensé que nos délégués doivent être peu fiers de représenter un pays sans drapeau. Nos ministres qui voyagent à l'étranger aux Nations Unies ou ailleurs, doivent ressentir la même chose.

A Ottawa j'ai été témoin de quelques cérémonies, et à chaque occasion j'ai vu un drapeau emprunté à un autre pays. Lorsque nos ministres et nos députés se rendent au parlement et qu'ils voient ce drapeau emprunté flotter en haut de la tour de la paix, que pensent-ils ?

Dans quelques années nous fêterons le centenaire de la Confédération. Serons-nous obligés d'emprunter un drapeau à l'occasion de ces fêtes ?

**H. B. Rouyn**

# Un débouché ouvert à nos produits

Plusieurs hommes d'affaires canadiens se sont rendus à La Havane pour négocier des contrats d'exportation. Ils veulent mettre à profit l'embargo décrété par Washington sur les expéditions de marchandises américaines vers Cuba. Puisque les Etats-Unis ont décidé, pour des raisons politiques, de ne plus rien vendre à l'île, pourquoi le Canada ne chercherait-il pas à écouler là ses produits ? L'occasion paraît d'autant plus favorable que notre pays est en mesure de fournir aux Cubains des articles identiques à ceux qu'ils obtenaient de l'industrie américaine dans le passé.

Nos exportateurs ont entrepris des démarches avec la certitude qu'ils ne rencontreraient pas l'obstacle de la part du gouvernement canadien. Celui-ci n'a-t-il pas déclaré qu'il n'a nullement l'intention de se solidariser avec les Américains dans cette affaire d'embargo? Il n'a pas de motif sérieux de le faire. Il est étranger à la querelle survenue entre les Etats-Unis et Cuba. Seule une complaisance servile à l'égard du gouvernement de Washington pourrait le porter à s'associer à ce genre de représailles économiques.

Il a d'autant moins de raison de s'engager dans cette voie que les Etats-Unis semblent bien destinés à s'isoler ainsi de la majorité des autres pays de l'hémisphère occidental. On sent que les sympathies des nations de l'Amérique latine penchent plutôt vers Cuba dans le conflit survenu entre l'île et les Etats-Unis. Le Canada n'a pas d'intérêt, sûrement, à se ranger du côté des Américains, dans ces circonstances.

La tâche des exportateurs canadiens n'est pas facile, malgré tout. Ils ont à débattre les conditions de paiement. Or, les finances cubaines ne paraissent pas telles qu'elles puissent suffire à garantir des paiements en espèces. Le gouvernement de Cuba s'efforcera plutôt de solder ses importations par des exportations de produits. Reste à voir si le Canada est en mesure d'accepter des arrangements de cette sorte.

Ce ne sont pas là des questions que l'on soit capable de régler en un tournemain. De là vient que les perspectives de ventes de produits canadiens ouvertes il y a quelques semaines déjà par l'entrée en vigueur de l'embargo américain demeurent toujours à l'état d'espoirs, sans réalisation concrète. On ignore aussi quelle attitude prendront les compagnies canadiennes fondées et contrôlées par de puissantes entreprises américaines. Elles seront partagées entre le désir de ne pas heurter le gouvernement des Etats-Unis et celui de servir l'intérêt du Canada. Il est hors de doute que c'est celui-ci qui doit l'emporter.

Marius GIRARD

## étrangère -- la presse étrangère -- la presse étrangère -- la press

### *Opinions de M. Soustelle*

PARIS — M. Jacques Soustelle donne dans le **BULLETIN DU CENTRE D'INFORMATION** pour l'Algérie et le Sahara, son opinion sur la déclaration faite le 4 novembre dernier par le général de Gaulle.

M. Soustelle écrit: "On nous dit que l'indépendance de l'Algérie désormais admise comme but peut se faire soit avec, soit



contre la France. Une troisième hypothèse est à considérer: qu'elle se fasse dans une première phase avec la France puis contre elle après un délai de quelques mois.

"Il est facile de comprendre qu'un soi-disant gouvernement de "troisième force" installé à Alger, à la fois contre le FLN et contre les partisans de l'Algérie française ne pèserait pas lourd. A moins qu'on ne soit amené à faire pour l'Algérie indépendante plus d'efforts financiers et de sacrifices militaires qu'on n'en a faits jusqu'à présent pour sauvegarder l'Algérie française. Le précédent du baodaïsme est encore présent à nos esprits."

M. Soustelle poursuit: "Le chef de l'Etat stigmatise comme "meutes" ceux qui d'une part veulent livrer d'emblée l'Algérie au FLN et aux Soviets et d'autre part ceux qui veulent la maintenir dans la République. Ainsi on ne fait pas de différence entre la subversion et le patriotisme, entre le complot contre la nation et le respect de la constitution, entre l'ennemi et l'adversaire d'une politique."

Evoquant l'éventualité d'un référendum, M. Soustelle, écrit enfin: "On peut consulter le pays sur des projets de loi relatifs à des questions nettement déterminées: l'amputation de douze départements ne peut pas être comprise dans ces questions. Il faudrait une revision constitutionnelle ayant notamment pour objet de supprimer du texte approuvé par le pays en 1958 toute référence à la République indivisible et à l'intégrité du territoire. Mais dans ce cas, le projet doit d'abord être soumis au Parlement. Même ainsi, il n'est pas admissible que des millions de Français soient soudainement exclus de la Communauté nationale: C'est un pouvoir qui n'appartient à personne".

En conclusion, M. Soustelle écrit: "Le plan ainsi exposé (celui du 4 novembre) est-il au moins susceptible de nous conduire, fut-ce d'un pas, vers la paix? Hélas non! Il ne satisfait pas l'adversaire, tout en décourageant les amis. Il porte un coup très dur à l'armée et aux musulmans qui combattent à ses côtés. Il ne fournit aucun terrain d'entente à personne, il ne peut séduire que quelques stipendiés toujours prêts à brûler un jour ce qu'ils adoraient la veille, et vice-versa".

### *Sur le discours du gén. de Gaulle*

LONDRES. — Dans un commentaire de l'allocution du général de Gaulle intitulé "un pas vers la paix en Algérie", le **SUNDAY TIMES,** sous la signature de Nicholas Carroll, rédacteur diplomatique de l'hebdomadaire conservateur, exprime l'espoir que le "Front de libération nationale" "étudiera soigneusement ce que le président de Gaulle a dit et réfléchira à la possibilité de l'ouverture de négociations.

Le rédacteur diplomatique fait précéder sa conclusion des considérations suivantes : "Le Foreign Office et le Quai d'Orsay ont tous deux rompu avec l'usage, hier, en soulignant le caractère constructif des initiatives avancées par le général de Gaulle dans son allocution de la veille en vue d'une solution du problème algérien.

"Il est clair, poursuit le **SUNDAY TIMES,** que les deux gouvernements désagréablement surpris par les premières réactions négatives à un discours qui avait pour objet d'ouvrir la voie à de nouvelles négociations ont accordé leurs efforts en vue de porter remède à cette situation.

"C'est ce qui explique, conclut Nicholas Carroll, la démarche inhabituelle du Foreign Office qui a autorisé son porte-parole à commenter ce discours d'une façon résolument favorable."

Commentant dans un éditorial l'allocution du président de Gaulle le **TIMES** (indép.) de Londres écrit: "Une fois encore la phrase magique fait défaut. Il n'y a rien dans l'allocution du président de Gaulle, malgré son courage et sa clarté, qui puisse changer le cours du débat algérien. Il y a eu plus de précision sur les buts, mais peu de nouveauté sur les moyens. L'Algérie algérienne est présentée comme une noble vision. Une Algérie émancipée . . . qui aura son propre gouvernement, ses institutions et ses lois. Cela est sûrement proche de l'Algérie — indépendante et souveraine — pour laquelle Ferhat Abbas a dit cette semaine que les rebelles se battent . . . Dans un monde raisonnable la politique du général de Gaulle pour l'Algérie serait acceptée comme la meilleure que l'ingéniosité humaine puisse formuler. Le temps est le seul atout que le général n'ait pas à sa disposition. Même si le danger d'une intervention communiste massive peut ne pas être imminent, des éléments de plus en plus nombreux entrent d'une façon directe et urgente en ligne de compte dans la lutte.

Les craintes de la Tunisie et du Maroc sont maintenant partagées par quinze autres Etats africains devenus indépendants. La menace d'une intervention communiste sonne l'alarme parmi les alliés de la France, peut-être est-ce en partie dans le but de provoquer une conférence au sommet sur l'Algérie, sur le modèle de celle sur l'Indochine. L'Algérie n'est pas seulement aujourd'hui une obsession française mais le sujet principal d'un débat international. Le général de Gaulle peut avoir calculé qu'une parole ferme est ce dont on a le plus besoin en ce moment.

"Il pense que, confronté avec les faits le peuple réagira avec bon sens. Pour l'Algérie le choix est soviétisation ou souveraineté et association; pour la France ce choix est encore de Gaulle ou le chaos. Il faut espérer que le général n'a pas sous-estimé la capacité des animaux politiques de mal choisir."

## ngère -- la presse étrangère -- la presse étrangère --

### *Si l'OTAN intervenait*

TUNIS — A propos de l'Algérie le quotidien de langue arabe **AL AMAL,** organe du néo-destour écrit : "Si la déclaration faite par une source diplomatique occidentale selon laquelle les forces de l'OTAN interviendront directement dans la guerre d'Algérie aux côtés de la France si l'URSS et la Chine populaire fournissent une aide au FLN, si cette déclaration donc se révèle exacte, cette attitude montrera une inconscience presque totale de l'Occident qui conduira ainsi les peuples africains ou plutôt le monde entier vers une guerre générale et quelle guerre !"

"Cette déclaration, dit de son côté l'indépendant **AS SABAH** doit être considérée comme étant un nouveau pas dans la voie du danger international vers laquelle s'achemine l'affaire algérienne. C'est ce qui accroit la gravité de la responsabilité qui incombe à l'ONU afin de mettre un terme à cette guerre, avant que ne s'y heurtent l'Est et l'Ouest avec leurs armes. Cette gravité doit pousser tout le monde à réaliser la paix".

**SERVICE FRANCE-PRESSE**




*Médaille décernée à*
LA PRESSE
*par l'Académie Française*
*en 1931*

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi, pour réimpression ou radiodiffusion, de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que LA PRESSE publie. Tous droits de reproduction des informations particulières de LA PRESSE sont également réservés.

Abonnement par la poste Canada, sauf Montréal et banlieue, un an : $6.00 ; Etats-Unis : $7.50

"Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa"

# L'Université entre l'ÉGLISE et l'ÉTAT

## *Une conférence de Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada*

**Voici le texte intégral de l'allocution prononcée hier midi par Me Marcel Faribault, président du Trust Général du Canada et ancien secrétaire général de l'Université de Montréal, devant le club de la Place d'Armes. Les sous-titres sont de nous.**

Il y a des universités d'Eglise et il y a des universités d'Etat, c'est-à-dire conçues, possédées, dirigées et financées par l'une ou l'autre de ces deux sociétés dont on dit qu'elles sont l'une et l'autre parfaites, en ce sens qu'elles ont chacune, et seules, un but, un ensemble de participants et un éventail de voies et moyens qui soient vraiment universels, mais dont il faut immédiatement observer qu'elles ne sont pas de même nature. L'Eglise est fondée d'en haut et s'appuie sur Pierre, ce qui rend sa structure autoritaire; la structure de l'Etat est de préférence démocratique parce qu'elle est la reconnaissance de l'intérêt commun à tous dégagé par la raison à partir des faits d'expérience courante. Il est possible à l'ermite de vivre seul au désert, si un corbeau lui apporte sa nourriture; mais il est impossible d'ignorer que si la descendance humaine peut mieux vivre que ses aïeux, ceci requiert pour l'homme une compagne semblable à lui, ce qui fonde la famille et engendre la société. L'Eglise veut le mieux être moral et spirituel de tous les hommes; l'Etat le mieux être matériel et intellectuel de ceux qui lui sont confiés territorialement. Toute Eglise doit reconnaître qu'il y a dans chaque Etat des participants d'autres Eglises; et tout Etat est contraint d'avouer qu'il y a au bien-être matériel une limite au-delà de laquelle les satisfactions humaines deviennent d'ordre moral, et à la connaissance rationnelle une limite au-delà de laquelle on doit accepter une révélation. Ces constatations et le chemin qui y mène doivent faire partie de l'enseignement et de l'éducation, et de l'enseignement universitaire si elles ont une valeur universelle.

### Un splendide isolement . . .

Il y a cependant des universités qui ne sont ni d'Eglise ni d'Etat et se prétendent libres de l'une et de l'autre, soit par un esprit qui se veut entièrement neutre en face des diverses religions, mais dont le marxisme démontre qu'il débouche sur l'athéisme, soit par une indépendance matérielle et financière qui n'attend rien des deniers publics, mais il n'est plus guère d'institutions suffisamment dotées pour cela, soit par le négation que leur fonction doive préparer à l'exercice de certaines professions, mais les impôts modernes laissent peu de riches qui puissent être de simples humanistes, soit enfin par le refus d'intégrer leurs grades dans aucun système général d'enseignement, mais ceci suppose qu'on puisse choisir à son gré ses étudiants malgré la poussée démographique. Si ces quatre caractéristiques se trouvaient réunies, ce serait le splendide isolement, dont on peut heureusement douter qu'il se soit jamais pleinement réalisé. L'importance que l'Eglise et l'Etat attachent aux universités rendrait d'ailleurs très vite cette position intenable. Comme le disait Newman, il y a plus d'un siècle, une université est un endroit où l'on enseigne le savoir universel, mais en réaliser l'idée sans enseigner la théologie est impossible s'il y a un Dieu, et c'est ce qui fonde l'intérêt de l'Eglise, tandis que d'un autre côté toutes les sciences servent à assurer le bien public et c'est l'Etat qui en a reçu la charge.

### Coordination nécessaire

Une vue réaliste exige donc une coordination de ces intérêts et la tentation existe de le faire de haut en bas, à raison de la dignité ou la supériorité de la théologie sur les sciences profanes. Ce n'était certes pas l'opinion du même Newman pour qui les universités ne sont pas par nature des corps ecclésiastiques, en quoi il était fidèle à toute la tradition tant anglaise que française. Les premières universités se désignaient elles-mêmes comme des communautés de professeurs et d'étudiants, formées spontanément par l'agrégation d'écoles ou facultés, c'est-à-dire sans charte, loi ou statuts et, du fait que la plus grande partie de leurs membres étaient laïcs, on tirait uniformément la même conclusion : "Suivant moi, disait Blackstone en Angleterre, les universités ne doivent point être placées dans la classe des corporations ecclésiastiques, attendu qu'il y a dans ces universités plus de membres laïcs que de membres ecclésiastiques". Et il ajoutait, pour ne pas laisser de doute sur la solution juridique : "quelle qu'ait été l'opinion du clergé, la loi commune a toujours voulu que les collèges fussent des corporations laïques, quand bien même ils seraient tous composés d'ecclésiastiques".

Le vieux droit français allait un peu moins loin. Pour Domat, les universités "sont mêlées du spirituel et du temporel; elles ont l'usage et du bien commun de l'Eglise, et du bien public". Ce sont "des corps mêlés et qui sont en partie ecclésiastiques et en partie laïcs, car la profession de la faculté de théologie est d'un ministère d'ecclésiastiques, et celles des lois et de la médecine sont d'un ministère de laïcs". Et il ajoute : "le corps de l'université est composé d'autres divers corps, chaque faculté formant le sien, qui a ses droits et ses fonctions séparés des autres, et ils ont tous ensemble des droits et des affaires qui leur sont communs, et qui de ces différents corps en forment un qui les comprend tous". Le même Domat, comme Blackstone, affirme d'ailleurs catégoriquement qu'aucune université ne peut se former sans le consentement du souverain, même lorsqu'il s'agit de corporations ecclésiastiques. Sous une forme encore plus nuancée, c'est exactement notre droit québecois : "Les corporations ecclésiastiques sont . . . toutes publiques" (art. 355 du Code civil) (et) "ne peuvent se dissoudre par consentement mutuel sans un abandon formel et légal ou sans l'autorité de la législature" (art. 369).

### L'attitude de l'Eglise

Quelle est l'attitude de l'Eglise catholique à ce sujet ? Elle affirme son droit de constituer des universités (art. 1375 du Code de droit canonique) en particulier si les universités publiques du pays ou de la région ne sont pas imbues de la doctrine et de la tradition catholiques (art. 1379), mais leur érection canonique, celle même d'une simple faculté, est réservée au Saint Siège, comme d'ailleurs l'approbation des statuts des universités ou facultés préexistantes (art. 1376) même si elles relèvent de quelque congrégation religieuse.

L'affirmation de ce droit vaut sans aucune réserve pour tout ce qui regarde la formation des clercs, même dans les disciplines profanes. L'Eglise peut estimer en effet devoir offrir à ses futurs ministres une formation avancée dans les sciences et les arts temporels mais rarement le fait-elle à ce niveau par ses propres institutions. Il semble bien que l'on distingue de plus en plus les deux domaines et que par la constitution Deus Scientiarum Dominus l'Eglise ait voulu manifester ouvertement où était son intérêt primordial en légiférant sur des facultés canoniques de philosophie, de théologie, de droit canon et d'écriture sainte, c'est-à-dire tout le sacré, et qui pourraient à elles seules former des universités ecclésiastiques mais tout aussi bien les facultés ecclésiastiques d'universités catholiques où elles voisineraient avec les facultés séculières.

Sur les sciences profanes en effet, l'Eglise ne revendique pas de compétence autrement que par le côté de la morale, et elle ne paraît pas désirer fonder elle-même d'universités où il en existe de publiques qui lui offrent les garanties voulues, tout en l'admettant précisément en pays de mission où d'ailleurs la montée des nationalismes le rend de plus en plus difficile. Dans notre province de Québec le siège apostolique a adopté une ligne de conduite constante, qui consiste à ne donner de charte pontificale qu'une fois les universités constituées par charte civile et écoulée une période de probation. C'est très exactement le cas de l'Université Laval, dont la charte royale fut accordée par la Reine Victoria en 1852 et la charte canonique 24 ans plus tard en 1876, comme aussi celui de l'Université de Montréal dont la charte civile de 1919 sanctionnait une existence de 40 ans, en sorte que la charte canonique put être obtenue dès 1920, et enfin le cas de l'Université de Sherbrooke, créée par la Législature en 1954 et qui attend encore son érection canonique.

### Séparation de l'Eglise et de l'Etat

Il y a là un processus tout naturel. S'il s'agit de facultés canoniques, l'Eglise se réserve la priorité de fondation et n'acceptera pas la création d'une faculté de théologie catholique dans une université quelconque, qu'elle soit d'Etat ou libre, à moins que les statuts ne reconnaissent à cette faculté toute l'autonomie requise pour assurer toute l'autorité de l'Eglise et lui permettre au besoin de se séparer de l'ensemble. Si, au contraire, il s'agit de facultés professionnelles séculières, c'est à l'Etat que revient le droit d'initiative et la réglementation; on est dans le domaine de César.

Cette répartition ne doit pas être considérée comme une opposition et l'Eglise est bien loin de vouloir se retirer des universités de fondation laïque. Un coup d'oeil sur le monde et sur les encycliques le révèle d'emblée. Plus près de nous, plusieurs livres américains récents, dont l'un s'intitule précisément "Religion and the State University" en sont une parfaite démonstration. On y fait appel à une tradition particulière où le principe de la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'a en aucune manière la connotation qu'on lui donnait dans notre jeunesse à partir d'événements européens. C'est ce qui a permis au Sénateur Kennedy, candidat à la présidence des Etats-Unis, de réitérer formellement sa croyance en cette formule, théologiens à ses côtés. Et si j'invoque l'exemple américain, c'est que nous en sommes venus indiscutablement à une situation pratique comparable à celle de nos voisins. Cela s'est cependant réalisé sans la formule, par évolution graduelle d'institutions demeurées inspirées d'ancien régime. Aucune révolution, aucune réforme n'ont en effet opéré de coupure à ce sujet, pas même la conquête anglaise qui a laissé relever du droit privé bien des choses que l'on classerait aujourd'hui en droit public ; en sorte qu'il y a dans le Québec un droit public autonome qui ne s'inspire que fort peu du droit anglais d'après la réforme, et point du tout du droit révolutionnaire français. Ce régime était et est demeuré celui de la collaboration. Pour se servir des mots de Jacques Maritain, traitant du point de vue thomiste en éducation, "un système d'éducation ne peut faire autrement que de se référer aux traditions et aux écoles de pensée philosophiques et religieuses qui sont spontanément à l'oeuvre dans la conscience de la nation et qui ont contribué historiquement à sa formation".

### La position des Québecois

L'action coordonnée de l'Eglise et de l'Etat en éducation est donc toujours préférable à leur séparation, et elle doit pratiquement aller de soi dans les pays où la population est en quasi totalité ou en grande majorité catholique. Toute fondation, et toute réglementation, qui aurait pour résultat de couper l'université ou les universités de l'un ou l'autre des deux pouvoirs serait un mal ; mais cela n'implique nullement que nos universités doivent être d'Eglise ou être d'Etat ; il devrait leur suffire d'être le reflet de cette communauté nationale qui, dans sa constitution étatique elle-même, n'a consenti à faire partie d'une fédération qu'en se voyant assurer toute l'autonomie et la juridiction nécessaires pour ne pas être scindée de l'Eglise en matière d'éducation. Ecoutons encore Maritain : "ce qui exige radicalement une saine coopération mutuelle entre l'Eglise et le corps politique n'est pas l'unité d'un corps politico-religieux comme était la "respublica christiana" du moyen âge, mais l'unité même de la personne humaine, membre à la fois du corps politique et de l'Eglise, au double titre de citoyen et de croyant". Or, s'il est une division que la population québecoise repousse tout naturellement, c'est celle entre laïcisme et cléricalisme ; elle ne se veut coupable d'aucun. Son laïcat est profondément catholique, mais il désire évidemment que soient démocratiques les structures intermédiaires, qui ne sont ni strictement d'Etat, ni strictement d'Eglise, où il s'associe à son clergé. La formule la plus claire de sa tradition à cet égard est peut-être dans la désignation de nos fabriques : "les curés et marguilliers de l'oeuvre et fabrique de la paroisse de . . ." La désignation est faite comme entre pairs ; l'oeuvre d'une paroisse est certes spirituelle, mais sa fabrique est matérielle et administrative ; aussi requiert-on d'une part l'approbation de l'Ordinaire dans les cas exceptionnels, mais aussi le concours des paroissiens et des francs-tenanciers. Ce serait une autre affaire que de savoir comment et pourquoi on a pu à l'occasion s'écarter de cette tradition, mais le valeur de la formule est hors de doute si on la respecte. Cette exigence de structure doit se retrouver dans l'administration universitaire en se souvenant qu'ici l'oeuvre est d'abord intellectuelle et en plus grande partie profane, en sorte que la dignité dans la représentation doit en tenir compte. On devra à coup sûr, modifier dans ce sens telle ou telle disposition législative, ce qui relève du jugement prudentiel et politique de l'Etat, avec les nuances que cela peut demander selon les traditions locales, mais à quoi la hiérarchie a déjà déclaré qu'elle accepterait ces transformations si l'esprit qui les inspire n'était ni partisan ni préjugé. Pour le faire, on doit être profondément conscient et soucieux de la nature et du bien intime des universités, soit qu'il s'agisse de régler par voie d'exception quelque cas particulier, soit qu'il faille au contraire adopter des dispositions générales lorsque l'excès de lois privées dégénère en confusion et en convoitise par l'abus ou même la seule existence de trop de conditions privilégiées.

### Ce qu'est une vraie université

Dans un message au congrès montréalais de Pax Romana, Pie XII énonçait pour les universités un rôle qui est une définition: "Il n'est pas contestable, pour qui considère une université comme une communauté de maîtres et d'étudiants adonnés aux labeurs de l'esprit, que sa mission est d'être un foyer rayonnant de vie intellectuelle au bénéfice de la communauté nationale, dans cette atmosphère de saine liberté propre à toute culture". Le labeur de l'esprit, c'est l'acquisition du savoir et saint Thomas d'Aquin a précisé après Aristote qu'il s'acquiert principalement par l'enseignement, mais nécessairement aussi par la recherche, et que par ailleurs les vertus intellectuelles sont l'art, la science et la sagesse, qui ne se rencontrent dans la vie réelle que spécifiquement distincts les uns des autres, en sorte qu'il y a forcément une spécialisation nécessaire à chaque branche du savoir qui s'appelle tel art, telle science ou telle profession. Mais avant d'en arriver là, l'intelligence naturelle doit avoir été amenée à un niveau de connaissance générale où l'on possédera des principes suffisamment amples et fermes pour asseoir solidement la vie religieuse, la vie morale, la vie civique et la vie professionnelle.

D'où un minimum absolu de trois et l'existence préférablement de quatre et même de cinq facultés dans les véritables universités. Celle des arts qui donne la formation préalable, se typifie dans les collèges et doit être décentralisée pour desservir la plus grande population possible, sans que cela doive exclure à côté des collèges classiques traditionnels et privés, ni un collège universitaire dont la formule serait de quatre ans au lieu de huit, ni des collèges publics non classiques qui ne conduiraient qu'à un ou deux ans de l'université ainsi amenée à organiser chez elle l'enseignement propédeutique complémentaire, ni peut-être encore d'autres formules équivalentes. Mais aucune faculté des arts, que l'on a comparée à la paume de la main, ne suffit à faire une université sans les doigts qui seuls permettent d'oeuvrer efficacement, et d'opérer le travail d'exploration et de recherche. On peut grouper en quatre ordres principaux les diverses disciplines spécialisées: le premier serait celui des arts utiles et des sciences appliquées dont les types sont le génie, le commerce et les diverses techniques; le second celui des sciences humaines et normatives réparties principalement entre d'une part la médecine et ses annexes, d'autre part le droit et les sciences économiques, politiques et sociales; le troisième ordre engloberait les sciences spéculatives et les beaux-arts et s'organiserait quant aux premières grâce à quelque institut de recherche qui couronnerait la faculté des sciences, quant aux secondes à partir d'une faculté des lettres qui s'agrégerait les diverses écoles des beaux-arts; le quatrième enfin les sciences de sagesse où l'on a reconnu d'abord la philosophie avec ses différents secteurs propres mais aussi ses différentes écoles, soit internes, soit externes au catholicisme et l'on pense au thomisme comme aux cultures orientales, et finalement la théologie et l'histoire des religions.

### Les facultés nécessaires

Ce tableau, emprunté à Jacques Maritain, est saisissant de vérité et de clarté architectonique. Sans doute dépeint-il l'université idéale, mais comment alors désigner par ce nom toute institution qui ne s'oriente pas de ce côté, qui n'en porte pas en elle-même, non seulement la possibilité et l'ambition, mais aussi les prémices et les probabilités, compte tenu de ce "bénéfice de la communauté nationale" indiqué par Pie XII. Car les définitions de mots peuvent être libres pour le philosophe pragmatique, mais elles ne peuvent l'être pour le législateur et pour l'éducateur. **Une université qui n'a pas sa faculté des arts manque de fondement, mais celle qui n'a que celle-là est simplement ce que les Anglais appellent un collège universitaire** et le University Grants Committee britannique a écrit à ce sujet des choses excellentes; un endroit où l'on n'enseigne que la théologie est un séminaire et celui qui se confine à la philosophie est un scolasticat ou une académie; de les joindre entre eux et avec une faculté des arts ne fait pas non plus une université ayant atteint sa majorité; car si on peut à la rigueur se passer dans les universités des écoles de technique, ce ne doit être qu'à regret puisqu'elles sont le revers des sciences pures; mais on

Voir Me FARIBAULT en page 6

Votre médecin vous parle...

(Rédigé sous les auspices du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec)

## *Est-ce normal de rêver dans le sommeil?*

Dr L. GENDRON, M.D.

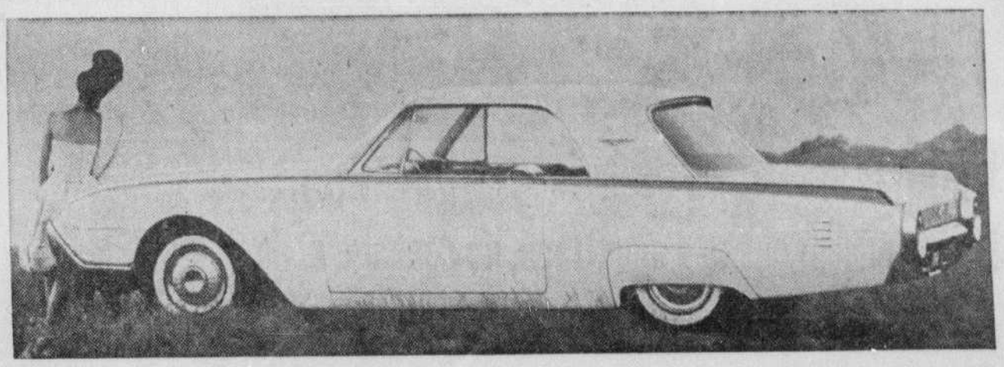
Beaucoup de personnes s'inquiètent de leur santé psychique lorsqu'elles rêvent trop fréquemment; elles ont l'impression de développer une maladie nerveuse parce qu'elles font des rêves effroyables; elles peuvent apercevoir des squelettes, des animaux sauvages, des êtres humains qui les poursuivent avec rage, des personnes nues qui se présentent à elles, des accidents d'automobile où les occupants baignent dans leur sang, de leurs parents morts qui leur apparaissent; il n'existe pas seulement des rêves déplaisants qui causent de l'angoisse, mais aussi ceux qui sont agréables avec lesquels il fait bon vivre quelques minutes.

Par exemple, on peut rêver de vivre dans un château entouré du plus grand luxe, de dormir dans un beau jardin de fleurs, d'entendre un concert symphonique d'une musique ravissante, de prendre un bain délicieux sous le soleil tropical, de passer quelques heures avec un être qui nous est cher, enfin, de tout ce qui nous plaît et nous charme. Toutes ces scènes représentées par le subconscient, qu'elles soient déplaisantes ou agréables, n'offrent aucune pathologie nerveuse; elles expriment tout simplement le tableau parfois complexe de nos angoisses, nos obsessions et nos désirs. Prenons le cas d'un cardiaque, toujours anxieux d'une nouvelle crise, craignant la mort depuis qu'il connaît sa maladie, il va fréquemment déclencher cette douleur du coeur durant les premières heures de sommeil; si un individu est hanté par la maladie du cancer, il peut être surpris dans son sommeil par un cauchemar qui lui fait voir un individu décharné à la veille de la mort. D'autre part, pour quelqu'un qui est obsédé par la vue d'une table remplie de mets succulents, il peut participer en rêve à un banquet où on apporte les aliments les plus délicieux; pour d'autres qui sont charmés par les odeurs des parfums, ils peuvent se voir entourés des plus belles fleurs qui leur permettent de satisfaire leurs désirs.

Il ne faut pas considérer les rêves comme un produit de l'esprit déséquilibré; tout le monde peut être sujet à cette mise en scène du subconscient, les êtres doués d'une sensibilité plus vive sont certainement plus exposés aux rêves; par exemple, les jeunes gens possèdent un subconscient plus actif que les personnes âgées, les femmes sont plus portées à ces mises en scène nocturnes que les hommes, les gens d'une plus grande culture, jouissant d'une activité cérébrale intense, sont également plus enclins aux rêves. La majorité de ces derniers naissent dans un esprit normal, mais, il faut bien savoir que certains cauchemars peuvent être révélateurs d'une maladie mentale, appelée la psychose. La composition de cette scène comporte une silhouette quelconque caractérisée par une immobilité complète; ce tableau qui se répète fréquemment est vide de sens parce qu'il manque le mouvement et le décor; l'arrière-plan de cette scène est une nudité complète.

Comme vous voyez, les rêves peuvent exprimer un élément de votre vie, une partie de vous-même; ils concourent à vous renseigner sur vous-même en vous faisant mieux connaître votre personnalité. Ils vous fournissent un tableau parfois très précis de vos ambitions, de vos désirs, de vos craintes et vos obsessions; et les spécialistes en la matière vont jusqu'à dire que le subconscient dans ses mises en scène désire vous mettre en face d'une réalité, ce quelque chose que vous ne percevez pas bien, et même cherche parfois par la répétition d'un cauchemar à vous signaler un danger qui vous menace.


Thunderbird 1961



JARRY & FRÈRE CO. LTÉE

7275, boulevard ST-LAURENT - CR. 4-8334

FORD -- MONARCH -- FALCON -- THUNDERBIRD -- CAMIONS FORD



ACHETEZ VOS précieuses fourrures CHEZ UN SPÉCIALISTE compétent ET surtout, NE PAYEZ QUE LE juste PRIX!

Soyez avisées . . . magasinez oui, mais ne vous laissez pas leurrer par des prix "fantaisistes" . . . n'achetez pas sans consulter, au préalable, les experts Desjardins. Le choix de manteaux ultra-chic y est considérable et EN PLUS Desjardins est en mesure de vous dessiner, confectionner n'importe quel modèle que vous lui présenterez.

LA COUPE DE CES MODELES EST 100% GARANTIE . . . TANT ET SI BIEN QUE VOUS N'ETES PAS OBLIGEE D'ACCEPTER LE MANTEAU S'IL NE CORRESPOND PAS A VOS DESIRS.

SPÉCIAUX du 83e ANNIVERSAIRE

MOUTON de PERSE GRIS — UNI OU GARNI DE VISON — $665 $725

CHAT SAUVAGE RASE — QUALITE DE SURCHOIX — $699

MOUTON de PERSE BRUN — (TEINT) GARNI DE VISON — $789 $889

CASTOR du LABRADOR — $829 $899 $1195

PHOQUE d'ALASKA — teint Matara ou Safari — $1250 QUALITE DE LUXE $1469 SUMMUM DE QUALITE

CASTOR teint ROSE BEIGE — $889

LOUTRE du LABRADOR — CE QU'IL Y A DE PLUS BEAU — $1595

BROADTAIL de RUSSIE — TEINT NOIR — $779 $1759 $2599

A preuve que nous sommes certains que nos prix sont les plus avantageux nous vous invitons à magasiner et à les comparer !

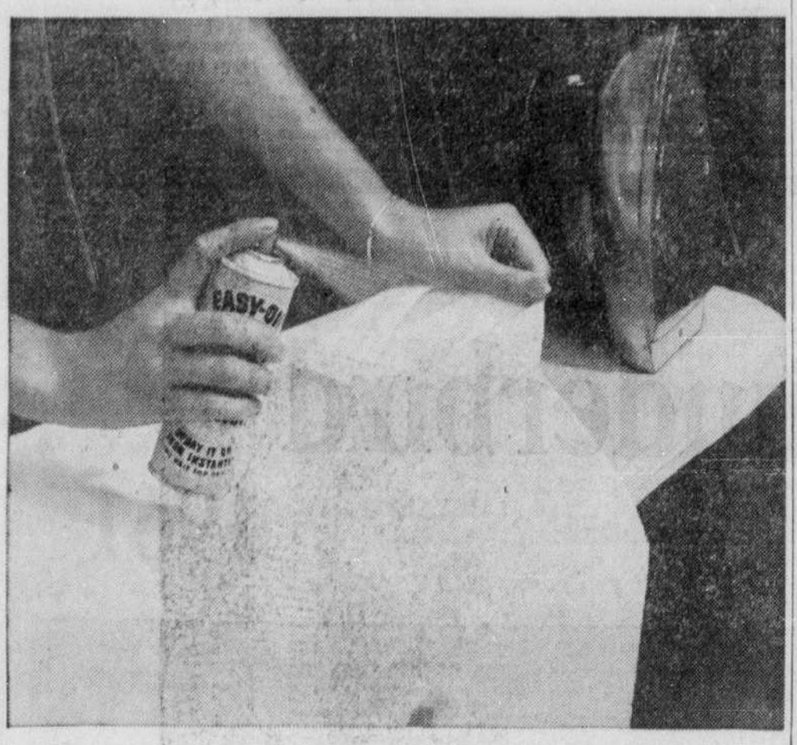
FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

CHAS. DESJARDINS & CIE. LTÉE.

1170 RUE, SAINT-DENIS

ANGLE DORCHESTER

# NOUVEAU... UN EMPOIS À VAPORISER




## Vaporiser! Repasser immédiatement!

### Pas de mélange! Pas d'égouttage, de séchage ni de trempage! Le fer ne colle pas et ne tire pas!




L'empois à vaporiser **EASY-ON** donne au tissu un aspect net et brillant! Celui-ci se salit moins vite.

L'empois à vaporiser EASY-ON est *vraiment instantané*. Prêt à utiliser directement sur votre planche à repasser—et votre empesage est fait en un clin d'oeil! Pas de mains mouillées . . . pas de plats encombrants . . . pas de mélange non utilisé que vous auriez à mettre de côté! Grâce à Easy-On l'empesage est uniforme et le repassage mieux réussi. Les tissus ont un aspect neuf *et naturel* parce qu'Easy-On est un empois naturel. Et il est économique car le flacon aérosol vous permet de n'utiliser exactement que la quantité voulue Essayez Easy-On!

### Aux femmes qui ne voulaient plus empeser

Les empois en poudre démodés et les liquides concentrés occasionnaient du travail supplémentaire et une perte de temps. Mais maintenant, avec Easy-On, vous obtenez un empesage *instantané* pour vos tissus. Un empesage de temps à autre contribue à préserver l'aspect neuf de vos tissus . . . prolonge leur durée en empêchant la poussière de pénétrer . . . En fait, vous réalisez des économies de lessives! Easy-On est juste ce qu'il vous faut pour *chaque* lessive qui demande à être empesée.

En vente dans les épiceries, les supermarchés, les quincailleries, les magasins de nouveautés et les magasins à rayons.

Grand format **59¢** Format économique **89¢**



**Parfait pour une simple retouche.** Easy-On vous évite des lavages supplémentaires. Une vaporisation rapide, et vous repassez une seule fois! Cela suffit pour redonner de la vie à vos vêtements défraîchis.

**Rafraîchit les tissus ne nécessitant aucun repassage.** Les tissus modernes qui ont l'air défraîchis et sans vie après quelques lessives sont ravivés rapidement quand on les empèse avec le nouvel Easy-On.

**Contrôle d'empesage spécial.** Vous pouvez faire un empesage léger, moyen ou ferme sans opérer au jugé et sans gaspillage! Vaporisez un peu plus d'Easy-On si vous désirez un empesage plus ferme.

**Un produit des fabricants du nettoyeur EASY-OFF POUR FOURS, et du nettoyeur à VITRES EASY-OFF À VAPORISER**


## Me MARCEL FARIBAULT

SUITE DE LA PAGE 5

ne pourra jamais s'y passer des sciences pures elles-mêmes et jamais non plus des sciences humaines, car ce serait se couper du réel, de la recherche et de la communauté ambiante, qui fournit à l'université ses aliments et en reçoit un surcroit de vigueur.

Il existe à ce sujet deux traditions, l'une anglo-américaine qui confond assez facilement collège et université, l'autre franco-latine qui les distingue rigoureusement et qui fut suivie dans le Québec jusqu'à l'année dernière. A ce moment deux lois spéciales firent disparaître le mot "College" qui désignait jusque-là l'Université Bishop (University of Bishop's College) où l'on trouvait une faculté de théologie à côté d'une faculté des arts, et l'Université Sir George Williams (auparavant Sir George Williams College) où une faculté des arts et des sciences très active n'a cependant pas de collège résidentiel et se déverse en un service d'extension et de vulgarisation grâce à des cours du soir extrêmement variés, formule rejoignant celle dite des universités populaires et qui satisfait à certains besoins d'une grande ville cosmopolite comme Montréal à condition qu'on ne verse pas dans l'erreur de vouloir y dispenser des grades profesionnels. Mais c'est aussi en 1959 que l'Université de Sherbrooke jugea bon de distinguer nettement son séminaire ou collège classique de l'Université proprement dite en redonnant à ce séminaire l'existence juridique séparée qu'il avait perdue six ans auparavant en se faisant promouvoir au rang d'université. Typiques des deux cultures, ces réactions auraient peu d'importance en soi, parce qu'émanant d'institutions privées, si elles ne s'enveloppaient de tout un contexte d'ordre public. Quelques semaines auparavant en effet l'Etat, c'est-à-dire le gouvernement provincial, avait annoncé son intention de se faire à l'avenir le bailleur de fonds des universités, mettant fin en même temps et à une crise financière et à un débat constitutionnel qu'avaient marqués d'une part l'intrusion évidente du gouvernement fédéral dans le champ provincial, d'autre part une inconséquence logique et un pragmatisme effrené non seulement des gouvernements et des universités des autres provinces mais aussi de certains clercs et laïcs du Québec. On atteignait ainsi, d'une façon curieusement nouvelle, très indirecte et avec un important décalage de temps sur d'autres pays, à ce tournant de l'histoire où l'Eglise, ayant rempli jusque là, grâce à la générosité des citoyens qui étaient en même temps ses fidèles, une fonction administrative ou ministérielle qui revient d'ailleurs et d'ordinaire à l'Etat, devient incapable, à la suite du tarissement des dons occasionnés par des impôts parfois excessifs et certainement mal aménagés, de continuer à faire vivre universités, collèges et autres institutions d'éducation. Ce que l'on oublie d'indiquer, c'est qu'elle n'était auparavant que fiduciaire des fonds qu'elle recevait à cette fin et qu'un autre fiduciaire est possible, mais surtout qu'en bonne doctrine, les fiduciaires doivent toujours être indépendants, ce qui nous ramène aux régents et aux gouverneurs.

**Soutien de la collectivité**

Les universités elles-mêmes, libres foyers d'enseignement et de recherche, institutions non ecclésiastiques mais laïques et dont la structure devrait le révéler, mais institutions où le savoir rationnel reconnait le besoin de l'Eglise et le don de la grâce et donc institutions catholiques pour une population catholique, ne doivent normalement jamais manquer du soutien de la collectivité nationale, et si celui-ci est transmis par le canal de l'Etat, les universités n'en doivent cependant pas perdre leur liberté, leur diversité ou leur pluralité à condition de respecter elles-mêmes la charte démocratique, l'ordre constitutionnel et le bien culturel du pays et de la région qu'elles desservent. Le remarquable philosophe américain qu'est le père John Courtney Murray, S.J., a souligné cet aspect : "Ce n'est pas, et ce ne peut être, le rôle de l'université que de réduire notre moderne pluralisme à l'unité. Mais il se pourrait bien que l'université puisse apporter sa contribution à une tâche toute différente, c'est-à-dire de réduire notre moderne pluralisme à l'intelligibilité . . . Il devrait aller de soi que la fonction d'une université n'a rien de messinique. Elle est entièrement minimale... Si l'homme post moderne espère le salut éternel, c'est ailleurs que dans l'université qu'il doit mettre son espérance".

Car l'Etat n'est pas libre du maniement des deniers publics comme le sont les individus; il doit porter jugement sur tous ceux à qui il en verse parce qu'il en est comptable à l'opinion publique dans toute la mesure où son régime est démocratique et pluraliste. Lorsque, au surplus, la population n'est entièrement homogène, ni du point de vue linguistique et culturel, ni du point de vue religieux et économique, l'Etat doit chercher à ce que les institutions d'enseignement supérieur que sont les universités contribuent dans leur structure et dans leur être même, à créer non pas une impossible unité, mais une compréhension réciproque et une croissante amitié. Or la formule de la fédération et du fédéralisme, qui s'est révélée si féconde politiquement, est en quelque sorte inhérente aux universités, tant à cause de leurs diverses facultés qu'à raison de la diversité des cultures, des âges et des sexes de la population étudiante. Les diverses "nations" de l'antique Université de Paris (France, Picardie, Normandie, Allemagne) ont aujourd'hui leur pendant dans les diverses maisons de la Cité Universitaire.

Comment alors, dans une ville comme Montréal, ne pas imaginer spontanément la possibilité d'un collège français à l'Université McGill, ou d'un collège anglais à l'Université de Montréal. Pareil bilinguisme à ce niveau ne serait-il pas une manifestation de vraie culture? Sans aller plus loin pour rester sur le seul terrain des principes, comment ignorer ou refuser que les universités nationales sont en même temps régionales et locales, mais que, par ailleurs, si des écoles peuvent être privées et la propriété d'individus, si des collèges peuvent encore être semi-privés et la propriété de corporations, corps et communautés, **aucune université ne peut jamais être que d'ordre public et la propriété de la collectivité ambiante, quelle que soit d'ailleurs la formule dans laquelle cela se manifeste et pour autant que le concept de propriété puisse être pris ici dans son sens usuel.** Il faut affirmer avec non moins de force que la transmission de la science acquise est la fonction prépondérante de l'université bien que l'approfondissement que permet la recherche en soit aussi une caractéristique essentielle et que, de toute façon, on n'atteindra l'une et l'autre que par une communauté d'efforts et de relations entre professeurs et facultés. Il serait totalement ridicule et illusoire de croire pouvoir maintenir des universités de grandes villes sans en faire de grandes universités. On est ici en pleine sociologie et, comme il existe en économique un rendement optimum aussi bien qu'une limite à la vertu de la libre concurrence, ainsi arrive-t-il, en droit et en fait, un moment où le rôle coordonnateur de l'Etat doit s'appliquer en éducation conformément à un plan directeur bien établi.

Des congrès d'universitaires catholiques se sont penchés sur le difficile problème qui nous agite et la conclusion en a été la réaffirmation de cette autre parole de Newman : "A University is no good to the Church unless it is a good university and its goodness as a university is established in autonomous terms of scholarship". "Une université n'a de valeur pour l'Eglise que si elle est une bonne université et sa qualité comme telle se mesure en termes autonomes de vertu intellectuelle". Toute la théologie catholique ne se lasse d'ailleurs pas de redire que la grâce ne change et ne remplace pas la nature, mais ne fait que la perfectionner.

**Le rôle de l'Etat aujourd'hui**

Ce qui sollicite donc aujourd'hui notre état québecois, à plus juste titre encore que sa libéralité ou ses largesses, ses faveurs ou ses complaisances, c'est son devoir d'investigation, de régulation et de promotion. Investigation d'abord par l'inventaire raisonné de ce qui existe, de ses forces et de ses faiblesses, université par université et même faculté par faculté, avec une projection suffisante pour répondre aux besoins à la fois locaux, régionaux et nationaux. Régulation par l'adoption de telles lois qui se révéleront nécessaires pour que soient mieux ordonnées les relations entre corps professionnels autonomes et universités également autonomes, entre la théorie et la pratique, entre les différents degrés de l'instruction publique, et entre les diverses universités elles-mêmes. De promotion enfin, pour établir nos universités existantes sur une base autonome de savoir, de culture, de sécurité financière, de recrutement et renouvellement de leurs cadres, d'adaptation à leurs milieux respectifs, de revision de leurs positions et parfois de leur routine, l'élargissement de leurs horizons aux dimensions d'un monde qui se rapetisse, d'exploration de toutes les avenues de transmission de la connaissance et de tous les sentiers de la découverte. Un gouvernement ne peut faire acception de personnes et ce principe qui s'applique aux personnes morales comme aux personnes physiques, s'applique particulièrement aux universités que la Cour suprême du Michigan a appelées "la plus haute forme de personne juridique reconnue par la loi".

**Art bouddhique**

(PC) — Les peintures murales de la grotte d'Ajanta, à Hyderabad, en Inde, remontent à 200 ans environ avant l'ère chrétienne. Elles comptent parmi les exemples les plus renommés de l'art bouddhique.

## Comment résoudre le problème du chômage?

(Communication de l'Institut américain de l'Opinion publique. Tous droits réservés).

Si le peuple pouvait faire entendre sa voix le 17 novembre, alors que le Parlement fédéral se réunira pour organiser la lutte au chômage, 34% des électeurs consultés insisteraient sur trois solutions du problème : restriction de l'immigration, multiplication des travaux publics, hausse des droits de douane.

Un second tiers de l'électorat resterait dans l'indécision, ne proposerait aucun remède. Mais le troisième tiers offre les solutions les plus variées, depuis la diminution de la semaine de travail jusqu'à la réglementation des salaires; depuis l'interdiction des syndicats ouvriers jusqu'au refus d'employer les épouses hors du foyer.

Afin de rechercher méthodiquement les remèdes qu'envisage le citoyen moyen au chômage, problème que le groupe d'électeurs le plus nombreux désigne depuis plusieurs mois comme le plus important, les enquêteurs de l'Institut canadien de l'Opinion publique ont posé la question suivante:

**"Comme vous savez peut-être, le problème du chômage au Canada préoccupe évidemment l'opinion publique. Si vous aviez à décider de la solution du problème que feriez-vous?"**

Voici les réponses:

| | |
|---|---|
| Rien à proposer | 32% |
| Restriction ou interdiction de l'immigration; priorité de l'emploi aux Canadiens | 15% |
| Travaux publics; construction de logements; travaux d'hiver | 11% |
| Embargo sur les importations; achat de produits canadiens; hausse des droits de douane; recherche de marchés; ajustement des prix à la concurrence | 8% |
| Industries nouvelles; encouragement aux entreprises étrangères à s'établir au pays | 7% |
| Mise en valeur du Nord, de toutes les ressources naturelles | 6% |
| Baisse ou règlementation des salaires; interdiction des syndicats ouvriers; diminution des frais généraux; baisse des prix; facilités de crédit | 5% |
| Limitation de l'automation; interdiction du cumul des emplois; et du travail supplémentaire; raccourcissement de la journée ou de la semaine de travail | 4% |
| Favoriser le placement du capital étranger. Augmenter les dépenses. Baisse des dépenses militaires. Réorganisation des finances | 4% |
| Abolition ou restriction de l'assurance-chômage | 3% |
| Priorité de l'emploi aux hommes; exclusion des épouses | 2% |
| Généralités | 11% |
| | 108% |

Evidemment certains citoyens proposent plusieurs solutions. Celle que préconisent le plus de citoyens des Provinces Maritimes, c'est la création d'industries nouvelles. C'est au contraire le programme de travaux publics qui recueille le plus de suffrages du Québec. Un citoyen sur cinq d'Ontario et de l'ouest, ou à peu près, croit qu'il faut interdire ou restreindre l'immigration.

**Oiseau rose**

(Pc) — Le flamant d'Amérique, mâle ou femelle, a le plumage rouge sauf le bout des ailes, qui est noir.





LES MOTIFS DE FRANCE, D'ITALIE ET D'ANGLETERRE EGALEMENT DISPONIBLES!

Voici votre 4e VERRE D'HOTESSE *Grand Voyage*

(HOLLANDE)

Base massive, 12 oz, bordure or 22 c. Collectionnez un service complet . . . huit pays différents!

SEUL. **19¢** CHACUN

Steinberg's

Participez au CONCOURS *Grand Voyage*



*Voyagez* EN RÉACTÉ DC-8 DE KLM

EN PREMIERE CLASSE POUR 2

A Amsterdam, Londres, Paris

et une de ces villes à votre choix : Rome, Vienne, Nice, Zurich, Madrid, Lisbonne!

4 ENVOLEES KLM (8 PERSONNES CHANCEUSES)

seront décernées comme Grands PRIX...

plus

$500 EN ARGENT à dépenser!

Chacun des 4 gagnants recevra $500 en argent à dépenser comme bon lui semblera PLUS des centaines de prix additionnels importés des villes figurant dans le GRAND VOYAGE!

Le concours prend fin le 10 déc. 1960

LES NOMS DES GAGNANTS SERONT ANNONCES AVANT NOEL!

Demandez votre bulletin de participation à la caissière

Participez aussi souvent que vous le désirez!

Steinberg's LIMITED

Voici 275 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Steinberg's

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — ROULE A LA GELEE — FRAIS, BIG CITY — EN SPECIAL! CETTE SEMAINE! 37¢ — NUL APRES LE 12 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — FILETS D'AIGLEFIN — BOOTH ou RUPERT — Paquet 1 livre 45¢ FRAIS CONGELE! — NUL APRES LE 12 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — BOLOGNE TRANCHE — HYGRADE "QUALITE AVANT TOUT" — Paquet 16 oz 43¢ PRET-A-SERVIR! — NUL APRES LE 12 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — 10 LIVRES (OU PLUS) — OIGNONS JAUNES — CANADA, CLASSE No 1 — AUBAINE DE LEGUME FRAIS! — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 50 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — PLANTE DOMESTIQUE — PHILODENDRON CORDATUM SUR PERCHES DE CEDRE EN POT A FLEURS DE 5" — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — BREUVAGE A L'ORANGE — MARQUE BESSEY — Cruche 64 oz 59¢ DES PLUS SAVOUREUX! — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — FARINE MONARCH — ENRICHIE de VITAMINES — Sac de 7 livres 59¢ TOUT USAGE! — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — SPAGHETTI — MARQUE PRIMO — A L'ITALIENNE 2 paquets 2 livres 54¢ — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — SAUCE A BAR-B-Q — MARQUE GAZA — DES PLUS SAVOUREUSES! 2 boites 15 oz 62¢ — NUL APRES LE 15 NOV.

AVEC CE COUPON ET CET ACHAT — 25 TIMBRES "Pinky" ADDITIONNELS — DENTIFRICE — MARQUE STRIPE — TUBE ECONOMIQUE 78¢ (VALEUR ORD. 98¢) — NUL APRES LE 15 NOV.

# Un sujet de conversation...

## LE GÂTEAU QUE VOUS PRÉPAREZ VOUS-MÊME AVEC LES INGRÉDIENTS DE QUALITÉ DE CHEZ

**Steinberg's**



*Pour un gâteau bien levé, ou une tarte à la mode de chez nous...* pour de petits pains chauds ou des biscuits on ne peut plus exquis... pour des desserts et des collations qui vous attireront des éloges à chaque fois, et, bien entendu, pour la préparation du gâteau aux fruits à l'occasion des fêtes, employez les ingrédients de qualité en vedette sur cette page.

*Votre satisfaction est garantie !*

**Farine tout usage**
FIVE ROSES OU ROBIN HOOD
GROS SAC 7 LB **63¢** ENRICHIE DE VITAMINES !

**SHORTENING** Boîte 2½ lb **85¢**
DOMESTIC

**GLACAGE MARVEN** Conte. 12 oz **39¢**
A L'AMANDE

**PELURES** MARQUE SAXONIA **2** pqts 4 oz **27¢**
COUPEES — CITRON, ORANGE OU CEDRAT

**FRUITS MELANGES** Pqt 8 oz **23¢**
COUPES, SAXONIA

**PELURES** MELANGEES, COUPEES **2** pqts 8 oz **39¢**
MARQUE SAXONIA

**GINGEMBRE** CRISTALLISE Pqt 4 oz **25¢**
MARQUE SAXONIA

**CERISES GLACEES** (ROUGES) Pqt 8 oz **35¢**
SAXONIA (VERTS, PQT 8 OZ 39¢)

**ANANAS GLACES** Pqt 4 oz **21¢**
MARQUE SAXONIA

**DATTES DENOYAUTEES** La lb **25¢**
FRAICHES, DE STEINBERG (PQT EN VRAC)

**NOIX EN MORCEAUX** Pqt 8 oz **49¢**
(SANS ECALE) EN MOITIES, PQT 8 OZ 53¢

**RAISINS BLANCHIS** Pqt 15 oz **31¢**
FARM BOY

**RAISINS WASCO** Pqt de 2 lb **47¢**
D'AUSTRALIE

**GROSEILLES WASCO** Pqt 15 oz **27¢**
D'AUSTRALIE

**Noix sans écale**
DE MARQUE WASCO

PACANES Paquet 4 oz. **59¢**
AMANDES Paquet 8 oz. **45¢**
BRAZILS Paquet 4 oz. **33¢**
AVELINES Paquet 4 oz. **25¢**
AMANDES BLANCHES Paquet 4 oz. **31¢**
NOIX ASSORTIES Paquet 4 oz. **35¢**




**TOMATES** — QUALITE DE CHOIX, ORCHARD KING — 5 BTES 28 OZ $1.00

**JUS D'ORANGE** — PUR, CONCENTRE, FRAIS CONGELE, MARQUE ORCHARD KING — 4 BTES 6¼ OZ 69¢

**POIS VERTS** — NON CLASSES, DE CHOIX, ORCHARD KING — 2 BTES 15 OZ 29¢

**JUS de TOMATE** — QUALITE FANTAISIE, ORCHARD KING — 4 BTES 48 OZ $1.00

**CAFE** — FRAIS, CREAM-O FIN OU TOUT USAGE — RICHE, CORSE, PQT 1 LB 63¢

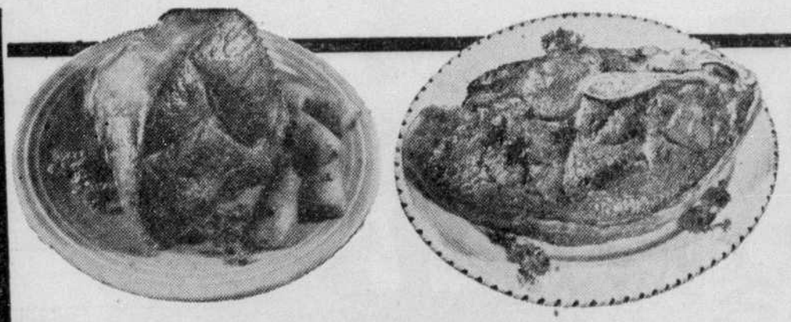
**PECHES** — MOITIES OU TRANCHEES, DE FANTAISIE, ALL GOOD — 3 BTES 28 OZ $1.00

**ANANAS** — DE FANTAISIE, TRANCHES, MARQUE LA MARINA — 3 BTES 28 OZ $1.00

**KETCHUP** — ROUGE (RED CHOW CHOW) MARQUE CANADIANA — SUCRE ! POT 12 OZ 25¢

**Bridge Mixture** — BONBONS ENROBES DE CHOCOLAT LOWNEY — PAQUET 13½ OZ 49¢

# BOEUF
'Canada de choix'
...le meilleur!



MURI AVEC ART POUR UN MAXIMUM DE SAVEUR ET DE TENDRETE...
DE COUPE-SANS-PERTE... PLUS DE BONNE VIANDE POUR VOTRE ARGENT !

Viandes prêtes à servir !

**ROULE de SALAMI** 55¢ — MARQUE HYGRADE — Morceau 12 oz

**PAIN de POULET** 23¢ — TRANCHE, HYGRADE — Pqt 6 oz

**PATES** A LA VIANDE DE STEINBERG — 2 AU PQT (GROS FORMAT) 25¢

**ROTI de CROUPE ou BIFTECK de RONDE**
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE
LA LB **79¢**

**SURLONGE OU POINTE DE SURLONGE**
BIFTECK OU ROTI !
LA LB **89¢**

AIGLEFIN CONGELE, PANE, BOOTH
**FISH-STICKS** 49¢
En paquet de 14 oz

FUME, DESOSSE, SCHNEIDER
**ROULE COTTAGE** 75¢
(Poids moyen 2 à 3 lb) — LA LB

**VENTE D'AGNEAU**
frais, du printemps
**GIGOT** ENTIER OU DEMI — 69¢ Jarret court
**COTELETTES** EN PANIER — LA LB 45¢ Sans perte !

**FEVES** DE CHOIX — MARQUE THOMPSON — 4 sacs 2 livres $1.00

**BOEUF SWIFT** — POUR JUNIOR OU TAMISE POUR BEBES — 2 boites 3½ oz 45¢

**POTATO PUFFS** — CONGELES, FANTAISIE, SNOWFLAKE — 2 paquets 8 oz 49¢

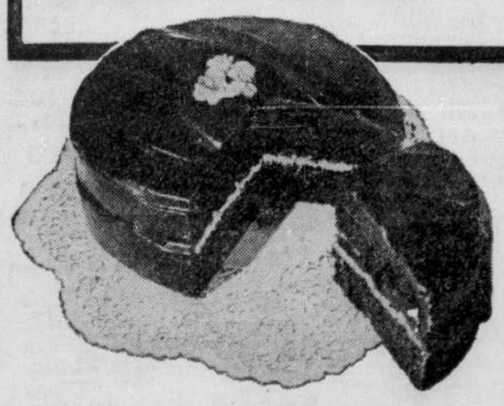
★ ★ ★ ★

DATE LIMITE : LE 12 NOVEMBRE !

**100 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS GRATIS**
avec chaque cadeau "Pinky" que vous vous procurerez d'ici le 12 nov.



Pommes de terre se conservant l'hiver... Canada classe No 1



Spéciaux de la semaine de pâtisseries... Big City !

**CHOCOLAT** GATEAU ETAGE — GATEAU BIEN LEVE — Chacun 39¢

**TARTE au CITRON** — ET A LA CREME — Chacune 49¢

**GATEAU-CAFE** — AUX POMMES ET AUX RAISINS — Chacun 39¢

**GATEAU** DES ANGES LEGER — Chacun (format régulier) 39¢

**GATEAU** AUX BANANES — UN REGAL ! GATEAU CHIFFON ! 59¢

Steinberg's LIMITEE

Tous les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 12 nov. 1960, chez Steinberg sur l'île de Montréal, l'île Jésus, à Rosemère, sur la rive sud et à St-Jean.

DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD !

# POMMES de TERRE

Que vous les serviez frites, pilées, cuites ou bouillies, ce sont des pommes de terre vraiment nourrissantes !

50 LB EN SAC **1.39** | 75 LB EN SAC **1.99**

**RAISIN "EMPEREUR"** — FRAIS, No 1, IMPORTE — Rouge et sucré ! 5 livres 59¢

**POIRES ANJOU** — DE FANTAISIE, DE C.-B. — 5 livres pour seul. 79¢

*Légumes frais du jardin Importés, classe No 1*

**Choux de Bruxelles** 25¢ LA LB — VERTS, DELICIEUX

**Epinards** 2 PAQUETS 10 OZ 29¢ — LAVES, NETTOYES

Les prix des denrées sont sujets à fluctuer

Bibliothèque
et Archives
nationales
Québec

# *La Presse*

Page(s) manquante(s)

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITÉ AU CANADA

# Semaine des ventes

"Avant-Noël"



*Épargnez 20%!*

**Pantoufles cuir, revers toison pour dames. 1500 paires importées d'Angleterre**

. . . et quel choix de coloris !

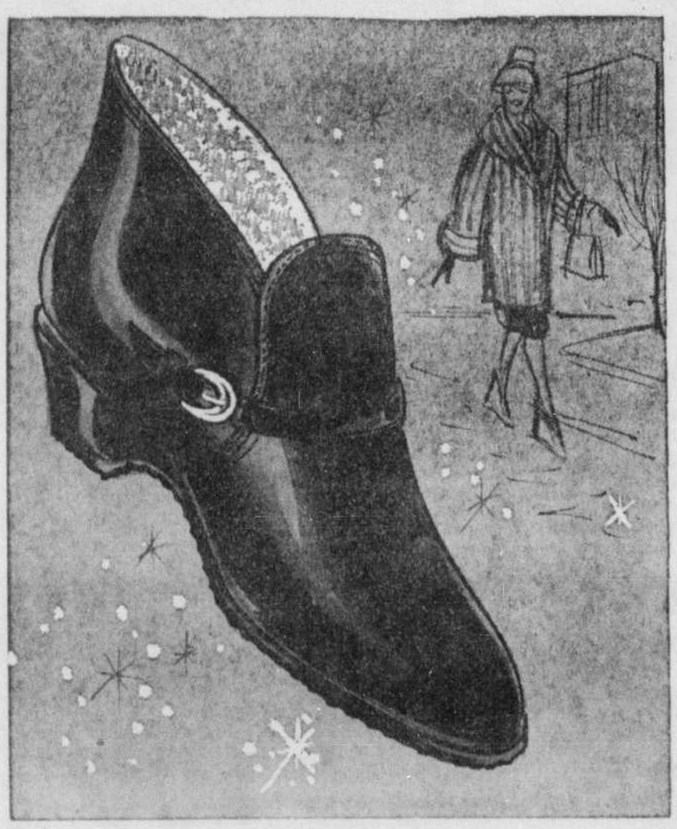
Norm.: 7.50
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **5.98**

• tan, bleu, beige, rose, rouge, noir et lavande • Empeignes en fin cuir flexible • Chaude doublure molleton • Empeigne parée de fronces, bouts pointus • Pointures 4 à 9 (demi-pointures comprises) • Achetez-en quelques paires pour cadeaux à Noël.

**Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)**

*CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME*

**BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**



*Épargnez 3.00!*

**Bottes de neige cuir style Jodhpur doublure toison**

Norm.: 12.98
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **9.98**

• Epargnes haute valeur avant le début de l'hiver • Cuir à gant tanné • Courroie réglable • Semelles crêpelées antidérapantes • Confortables talons compensés • Noir, brun ou rouge • Pointures 4 à 9 (½ pointures comprises).

**Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)**

*CHAUSSURES POUR DAMES, ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME*

**BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**



*½ prix et moins!*

**Chapeaux échantillons . . . la plupart à exemplaire unique**

Prix de la vente "Avant-Noël" ch. **8.95**

Pour cette vente si longtemps attendue, nous avons choisi les modèles de chapeaux qui ont le plus de signification . . . chacun a été spécialement conçu avec goût et originalité.

STYLES : Modèle habillés et tout-aller, parfaits pour le temps des Fêtes — tuques, cloches à calottes hautes, turbans drapés et tant d'autres styles.

TISSUS : Satins brillants, tissu velours de castor souple, tissu velours uni, et aussi chapeaux de fleurs.

COLORIS : Beige, doré, vert, améthyste royale, tons de rouge, tons de vison noir, blanc dew, bleus, tans, prune et autres coloris mode.

**Pas de commandes postales ou téléphoniques**

*CHAPEAUX, ETAGE-MODE, AU DEUXIEME*

**SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**



*Étonnant achat de jupes!*

**Jupes cachemire 10% nylon doublures entières**

Norm. : 19.95
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **12.98**

***10% de nylon ajouté pour plus de solidité et une plus longue durée. . .**

Grâce à un achat, nous pouvons vous offrir ces jupes en cachemire à un prix incroyablement bas ! Chacune de ces jupes est en cachemire de haute qualité et marquée à prix spécial vous faisant réaliser des épargnes de 6.97 sur chaque jupe. Tailles non étirables.

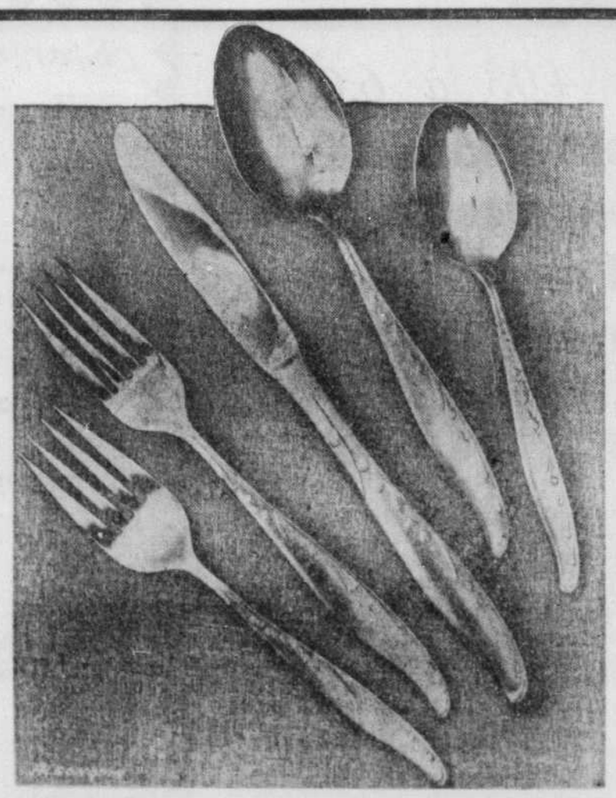
• Style fuselé amincissant • Doublure entière en taffetas rayonne • Solide glissière incassable • Dans la teinte la plus en demande . . . NOIR • Tailles: 10 à 18.

**Commandes téléphoniques acceptées jusqu'à épuisement de stock**

**Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)**

*A LA SPORTIVE . . . ETAGE-MODE . . . AU DEUXIEME*

**SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**



*Épargnez 33⅓%!*

**Coutellerie 50-morceaux motif ravissant "Algonquin" en acier inoxydable**

Norm. 29.95
Prix de la vente "Avant-Noël" l'ens. **19.95**

Une des coutelleries en acier inoxydable de la plus haute qualité marquée à prix extraordinaire ! 50-morceaux, tous en acier inoxydable solide avec manche façon satin. Extrêmement attrayant sur votre table . . . forme fluide et gracieuse avec petites fleurs. La coutellerie comprend : 8 fourchettes à dîner, 8 fourchettes à salade, 8 couteaux à dîner avec lames dentées, 8 cuillers à dessert, 16 cuillers à thé, 1 cuiller à sucre, 1 couteau à beurre. Coffre de luxe si désiré **4.95** en sus.

**Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)**

*ARTICLES DE CUISINE, AU SIXIEME*

**BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND**

*Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261*

**A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE**
**S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais**

Morgan
LE MAGASIN A RAYONS DE HAUTE QUALITE AU CANADA

# Semaine des ventes "Avant-Noël"



*Épargnes exceptionnelles!*

## Vêtements de base lignes discontinuées Peter Pan

**Renouvelez vos vêtements de base eet réalisez de GRANDES EPARGNES!**

### Gaine-culotte longue "Tiger"

Rayures inter-tissées firmolastic. Puissant tulle de nylon taille en découpe devant. Blanc seulement. P.M.G. et XG.
Norm.: 12.00. Prix de la vente "Avant-Noël" **5.95**

### Soutien-gorge bandeau "Hidden Treasure"

Bonnets contour indéformables, broadcloth de coton blanc. Grandeurs: A et B 32 à 36.
Norm.: 3.00. Prix de la vente "Avant-Noël" **1.95**

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

Pas d'échange sur commandes postales ou téléphoniques

*VETEMENTS DE BASE, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME*

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

*Marqués à prix d'épargnes d'Avant-Noël!*

## Couvre-chaussures "Tite-On" en caoutchouc

avec revers tempête en toison

Normalement 4.95
Prix de la vente "Avant-Noël" la paire **3.69**



Solide fabrication canadienne pour les enfants et juniors... couvre-chaussures "Tite-on" imperméables: Tige en caoutchouc "Hypo-Hyde" durable; revers tempête en toison qui garde la neige à l'extérieur; chaude doublure de molleton; semelles intérieures de feutre; et style enveloppant avec courroie réglable comme fermeture. Brun seulement. Pointures enfants: 5 à 3 junior.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

*CHAUSSURES D'ENFANTS, AU TROISIEME*

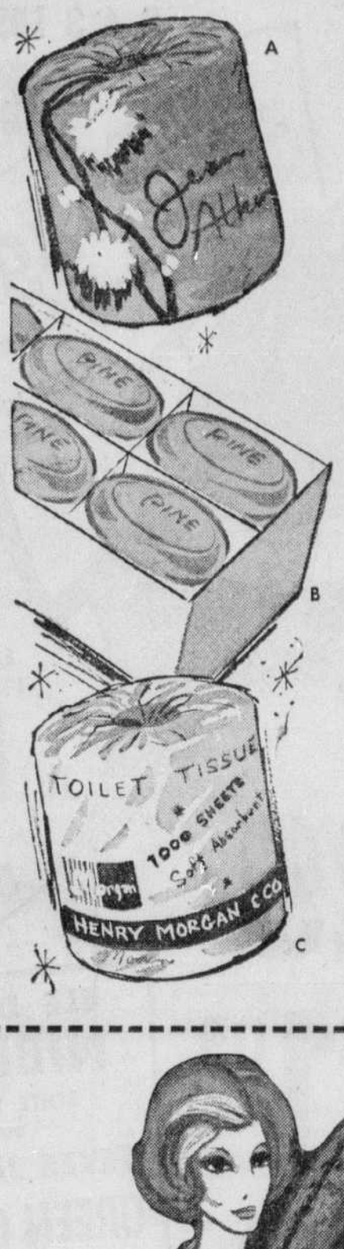
SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

*Approvisionnez-vous à de grandes épargnes!*

# VENTE D'ARTICLES DE MAISON

Une opportunité merveilleuse d'acheter des item de maison de haute qualité à des épargnes substantielles! Tout ce dont vous avez besoin dans les articles de toilette marqués en bas du prix normal.

***Magasinez de bonne heure avant l'épuisement de stock!***




**A. Papier de toilette Jean Atkins**
12 rouleaux — Norm. 2.22
Prix de la vente "Avant-Noël" **12 pour 1.75**
Caisse de 100 rouleaux **14.00**
Papier de haute qualité, de tons pastel, en aqua, rose, vert ou jaune. Couleurs assorties à votre salle de bains.

**B. Savon de bain anglais Morgan**
Boite de 12 — Norm. 2.50
Prix de la vente "Avant-Noël" **2.00**
Savon de haute qualité dans les arômes délectables de pin, rose géranium, lavande, eau de Cologne et céréale.

**C. Papier de toilette Blue Label Morgan**
12 rouleaux — Norm. 2.35
Prix de la vente "Avant-Noël" **12 pour 1.85**
Caisse de 100 rouleaux **15.00**
Epargnez sur cet excellent papier extra-doux. En blanc seulement.

**D. Savon Sunlight**
Norm. 2 pour .25
Prix de la vente "Avant-Noël" **10 pour 1.05**
10 savons seulement à chaque client et faisant partie d'une grande commande.

**E. Papier facial Jean Atkins**
Norm. 3 pour 1.11
Prix de la vente "Avant-Noël" **3 pour .88**
Caisse de 36 boites... **10.25**
400 feuilles par boite. Teintes pastel: rose, aqua, jaune ou vert. Aussi blanc.




**F. Savon en paillettes Morgan**
5 livres — Norm. 1.10
Prix de la vente "Avant-Noël" **.90**
25 livres — Norm. 5.00
Prix de la vente "Avant-Noël" **4.25**
Laisse le linge éclatant de propreté soit dans l'eau dure soit l'eau douce, tout en étant très doux pour les mains!

**G. Eau de cologne "Styx" par Coty**
Valeur 4.00 — Prix de la vente "Avant-Noël" **1.98**
A moitié prix! Arôme populaire Coty pour n'importe quel type de femme... idéal pour ce temps-ci de l'année.

**H. Shampooing Morgan**
Norm. ½ gallon 2.95
Norm. ½ gallon 2.95
Prix de la vente "Avant-Noël" **1.95**
Un shampooing de Castille pour toute la famille... laisse vos cheveux merveilleusement nets et soyeux!

**J. Vaporisateur sachet "Lavender Mist"**
Norm. 1.95 — Prix de la vente "Avant-Noël" **1.55**
Vous aident à garder vos pièces, tiroirs, etc... frais et à l'arôme délicat.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261) sur commandes de 1.00 et plus

ARTICLES DE TOILETTE, AU REZ-DE-CHAUSSEE



*Épargnez 10.00*

## Ensembles ½ tailles d'allure jeune

Normalement 40.00
Prix de la vente "Avant-Noël" ch. **30.00**

Elégantes robes avec leurs petites jaquettes... styles jeunes et amincissants... à des épargnes de 10.00 AUSSI! Tailles: 14½ à 22½!

A. Crêpe acetate en broderie soufflée, semi-doublé, encolure dégagée moulée parée d'un noeud, manches courtes, ceinture même tissu. Jaquette longueur taille, bouton en même tissu, manches ¾. Bleu royal ou noir.

B. Tissu Arnel* en imprimé foulard, robe et jaquette entièrement doublées, la robe a une encolure carrée, des manches courtes, et une ceinture même tissu. La jaquette est cintrée et est parée d'une garniture de rose en même tissu. Impression bleu nuit ou vin Malaga.

Marque déposée

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

*ROBES POUR DAMES, ETAGE-MODE... AU DEUXIEME*

BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND



*Épargnez plus de 35%!*

## Luxueuses étoles en mohair importé... choix de ravissants coloris

Normalement 12.50
Prix de la vente "Avant Noël" **7.98**

Un achat mode extraordinaire! Luxueuses étoles mohair, importées du pays de Galles... tissage serré. Très légères et assez larges pour croiser sur les épaules... assez chaudes pour mettre sur la tête durant les temps froids d'hiver. 18" x 7" environ. Ravissantes teintes de sucre violet, rose, beige miel, vert Nil, blanc, bleu ou noir.

Ecrivez ou téléphonez (VI. 2-6261)

*PARURES DE COU... AU REZ-DE-CHAUSSEE*

SNOWDON, BOULEVARD, DORVAL ET ROCKLAND

*Ecrivez à notre service de commandes, téléphonez VI: 2-6261*

A NOS CLIENTS DE LA BANLIEUE
S.V.P. consulter votre annuaire pour appels interurbains sans frais

## Conciliation ajournée chez les électriciens

Les séances de conciliation concernant le conflit chez les électriciens reprendront jeudi matin, à 10 h.

Les représentants de la Fraternité internationale des électriciens et de la Corporation des maitres électriciens, négociant au nom de 10 employeurs, ont rencontré hier M. Cyprien Miron, directeur du service provincial de conciliation et d'arbitrage. Les pourparlers ont été ajournés à demain matin.

Les employés pour lesquels la Fraternité est reconnue comme agent négociateur demandent plusieurs avantages au-dessus des conditions de travail stipulées par le décret régissant toute l'industrie.

## Le Progress Club fête ses présidents

Le Canadian Progress Club, qui entrait hier dans sa trentième année d'existence, a créé un précédent en invitant tous les anciens présidents encore vivants à son diner hebdomadaire, tenu en l'hôtel Windsor. Aux 24 présidents présents — sur les 26 survivants — on remit une rose et un modeste présent.

Le Club de Montréal a été fondé en novembre 1931, mais le premier Progress Club a pris naissance en 1922 à Toronto. Ce club de bienfaisance, qui s'est répandu à l'échelle nationale, compte aujourd'hui 17 clubs et plus de 1,000 membres.

La région métropolitaine compte deux clubs, un à Montréal et un autre à St-Laurent. Le motto des clubs est "Soyons fiers d'être Canadiens". Ils ont pour objectif entre autres: de susciter et préserver chez les membres une véritable esprit d'amitié et d'entraide, aider le pauvre et donner au moins fortuné une meilleure chance dans la vie.

Une des principales oeuvres du Progress Club est certainement la distribution dans les écoles de toutes confessions de bouteilles de lait et de comprimés de vitamine aux enfants pauvres. Les écoles catholiques, par exemple, reçoivent une moyenne de 1,600 bouteilles de lait par jour et 95,500 comprimés de vitamines par an. Dans les écoles protestantes, 1,851 bouteilles de lait sont distribuées chaque jour, et 255,000 comprimés vitaminés chaque année. Dans les institutions de bienfaisance, le Club distribue journellement 958 bouteilles de lait et, annuellement, 32,000 comprimés vitaminés.

Au total, Le Progress Club distribue gratuitement 500,000 bouteilles de lait et 400,000 comprimés de vitamines par an.

En près de trente années, le Progress Club de Montréal a recueilli et redistribué sous diverses formes plus d'un demi-million de dollars.

### Manifestation annuelle "Justice pour la Pologne"

La manifestation annuelle "Justice pour la Pologne", organisée par le Congrès canadien polonais à Montréal, aura lieu dimanche prochain, à 3h. de l'après-midi, en la salle des vétérans polonais, 57 est, rue Prince-Arthur. M. Z. Jaworski, président national du Congrès, sera l'orateur principal. Le programme artistique sera dédié au 150ème anniversaire de naissance de Chopin et au 100ème anniversaire de naissance de Paderewski.


BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION, MARION
ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond, Montréal, 25

VOICI MAINTENANT!
LES FROMAGES PRÉFÉRÉS DES FRANÇAIS
VR55-57

BEL Gruyère 39¢
pour les fins becs
BABYBEL 55¢
doux, naturel
BONBEL 57¢
le choix des gourmets
EXIGEZ LA BOITE AVEC LA VACHE QUI RIT

DES PLUS BELLES BASSECOUR DU QUÉBEC

Dionne LTÉE-LTD.

POULES FRAICHES CATEGORIE "A" POUR BOUILLIR lb 29¢
PRETES A CUIRE
Quantité limitée
Moyenne de 3 lb

PETITS POULETS FRAIS CATEGORIE "A" PRETS A CUIRE 2 A 3 LBS lb 33¢

VOTRE CHOIX DE LA PLUS BELLE VOLAILLE DU QUEBEC

POULE EN MORCEAUX DANS PANIER lb 33¢

DINDES FRAICHES ET CY-O-VAC Catégorie "A" 16 à 22 lb lb 49¢
ACHETEZ LES COMPLETES, MOITIEE OU LE QUART
C'EST LE MEME PRIX

POULET en morceaux DANS PANIER lb 37¢

BACON SANS COUENNE lb 65¢
WILSIL ET DIONNE ETIQUETTE ROUGE

FRANKFURTS WILSIL ET HYGRADE lb 49¢

BOEUF FRAIS HACHE A TOUTES LES HEURES lb 39¢

JAMBONS WILSIL PRETS A SERVIR SANS PEAU, DEGRAISSES, N'IMPORTE QUELLE MOITIE! lb 59¢

CELERI PASCAL CROUSTILLANT CANADA No 1 QUEBEC 2 GROS PIEDS 19¢

ÉPINARDS FRAIS E.-U. No 1 CELLO 10 OZ 2 POUR 29¢

PATATES POUR LA TABLE CANADA No 1 QUEBEC ET NOUVEAU-BRUNSWICK 50 LIVRES $1.09

PAMPLEMOUSSES A CHAIR ROSE DE FLORIDE No 1 GROSSEUR 48 10 POUR 49¢

TOMATES FRAICHES DE CALIFORNIE No 1 MURIES SUR VIGNE 3 LIVRES DANS PANIER 59¢

KLEENEX GROSSE BOITE 400 COULEUR ASSORTIE 3 pour 89¢

BLE D'INDE NIBBLET BOITE 14 oz ou FEVES JAUNES GREEN GIANT BOITE 15 oz 6 pour $1.00

TISSUS A TOILETTE COULEUR ASSORTIE WHITE SWAN 8 roul. $1.00

SPECIAUX AYLMER A UN DOLLAR

| | | |
|---|---|---|
| BLE D'INDE DORE AYLMER | boite 20 oz | 6 pour $1.00 |
| POIS ASSORTIS DE CHOIX AYLMER | boite 15 oz | 6 pour $1.00 |
| POIS ET CAROTTES AYLMER | boite 15 oz | 6 pour $1.00 |
| JUS DE TOMATE DE FANTAISIE AYLMER | boite 20 oz | 8 pour $1.00 |
| CATSUP DE TOMATE AYLMER | bouteille 11 oz | 5 pour $1.00 |
| POIRES BARTLETT DE FANTAISIE AYLMER | boite 15 oz | 4 pour $1.00 |

SIROP D'ERABLE CITADELLE PUR Bouteille 16 oz 59¢
SCOOTER PIES BURRY'S 10 par boite 49¢
SOUPE TOMATE CAMPBELL 4 boites 10 oz 49¢
SOUPE LEGUMES CAMPBELL 4 boites 10 oz 55¢
SOUPE POULET ET NOUILLES CAMPBELL 2 boites 10 oz 35¢
DINER KRAFT 7 boites $1.00

Ice Cream the family treat!
CRÈME GLACÉE DIONNE LAURENTIENNE
Contenant de 3 chopines
59¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
Avec l'achat d'un paquet de
BISCUITS JACOB
LEMON PUFF GOLDEN PUFF
33¢ 31¢

30 TIMBRES UNITED EXTRA
Avec l'achat d'un paquet de
FROMAGE CHATEAU
½ LB PIMENT ou ORDINAIRE
37¢

BISCUITS WESTON
VIENNA PUFF 30 par cello
CUSTARD CREAM 35 par cello
DAINTY MALLOWS 30 par cello
3 pour 99¢

ALIMENTS POUR CHATS PUSS'N'BOOTS
POISSON COMPLET
Boite 8 oz 2 pour 21¢ Boite 15 oz 2 pour 37¢
SAVEUR DE POULET
Boite 8 oz 2 pour 21¢ Boite 15 oz 2 pour 37¢
LIQUEURS FINES AUBRY-PARIS Bouteille 12 oz 49¢

TARTE DE POMME DIONNE 49¢

PAIN TRANCHE BLANC DIONNE DANS CELLOPHANE 24 oz 19¢

SOUPE POULET ET NOUILLES LIPTON 4 pqt 49¢

FAB KING moins 45¢ $1.03
GENIE bouteille 16 oz 2 pour 49¢
AJAX Géant FAB gratis 2 pour 59¢
SUPER SUDS KING avec Melmac $1.47
MOINS 20¢

Dionne LTÉE-LTD.
DEPUIS 1870

120 TIMBRES GRATUITS
AVEC CHAQUE CADEAU QUE VOUS RECLAMEREZ DURANT LE MOIS DE NOVEMBRE

*Invitation au grand public*

# La JEC lance le concours de la chanson étudiante

par Marcel ADAM

Cette année, la Jeunesse étudiante catholique innove.

Depuis la fondation du mouvement, en 1935, la J.E.C. organise chaque année une campagne étudiante, à laquelle se greffe une autre tradition: le chant de la campagne, qu'un compositeur de talent — et ordinairement professionnel se chargeait de composer et de mettre en musique. Mais cette année, c'est le public en général qui est invité à participer à un concours pour le chant-thème du mouvement. Le chant primé aura une diffusion directe auprès d'environ 400,000 adolescents de 12 à 20 ans, répartis dans 1,800 institutions scolaires du Canada français.

Le concours débute aujourd'hui pour se terminer le 15 janvier 1961, date limite pour l'entrée des chansons. Deux chansons seront primées et chacun des gagnants recevra un prix de $100, en plus, évidemment, de voir son oeuvre endisquée et diffusée pendant une semaine, en avvril, dans toutes les écoles de langue française du Canada français — sans mentionner qu'elle aura la chance de passer au Palmarès de la chanson canadienne, comme cela s'est souvent produit dans le passé.

**Invitation à tous**

L'invitation à concourir est lancée à toutes les vedettes et compositeurs anonymes, a dit hier après-midi l'administrateur du mouvement, M. Gilles Brissette, lors d'une conférence de presse tenue au Cercle Universitaire. Et les étudiants attendent des oeuvres originales. Il est entendu que les "compositeurs en herbe" des écoles, collèges et couvents sont les bienvenus à ce concours inusité.

Voici les règles du concours. Il y aura deux catégories de chants : d'abord les chants à thème strictement étudiant (métier, milieu étudiant); ensuite les chants de jeunes sur des thèmes variés, tels que joie, fraternité, route, veillées, feu de camp, amitié, etc.

Quelles sont les conditions du concours ? Les oeuvres soumises doivent être originales, c'est-à-dire qu'elles ne doivent pas avoir été préalablement cédées à aucune entreprise commerciale ou autre; elles ne doivent pas non plus avoir été exécutées sur les ondes. Chaque oeuvre doit être envoyée séparément à : Concours de la chanson étudiante, Centrale de la J.E.C., 430 est, rue Sherbrooke, Montréal, où on donnera également tous les détails nécessaires aux intéressés.

**Nombreux carnets de chants**

On sait que depuis 25 ans la JEC a publié d'innombrables carnets de chants jeunes, dynamiques et poétiques et est responsable, par ses camps d'été de la diffusion chez les jeunes d'un répertoire innombrable de chants folkloriques internationaux.

La JEC existe depuis 25 ans et compte actuellement 30,000 militants et 3,500 sections locales distribuées dans 1,800 institutions scolaires, aussi bien élémentaires, secondaires, supérieures que classiques. Ses seules sources de revenus sont ses trois publications bi-mensuelles: François (32,000 ex.), qui s'adresse aux garçons de 12 à 15 ans; Claire (60,000 ex.) qui s'adresse aux fillettes de 12 à 15 ans, et Vie Etudiante (45,000 ex.), qui s'adresse aux étudiants des écoles secondaires et classiques. Il y a également les Bulletins pour les militants.

Chaque année le mouvement organise à la mi-avril une campagne étudiante, qui est une invitation pour les jeunes à réfléchir sur certains problèmes et d'en discuter les solutions (au moyen des publications) dans une optique positive, humaine et chrétienne. Le thème de cette année est "La vie professionnelle". Durant la semaine de la campagne on refera le travail de l'année dans ce domaine.

## Accord "touristique" entre Tokyo et Ottawa

TOKYO, (PA-AFP) — Le Japon et le Canada, dans le but de stimuler le tourisme entre les deux pays, ont amendé leur accord sur les visas d'entrée en vigueur depuis 1955.

La révision effectuée hier après-midi à la suite d'un échange de notes entre M. Zentaro Kosaka, ministre des Affaires étrangères et l'ambassadeur du Canada à Tokyo, M. William Frederick Bull, prendra effet le 7 décembre prochain.

Tout citoyen d'un des 2 pays, désirant visiter l'autre pour moins d'une année, peut obtenir un visa du représentant diplomatique du pays où il va, n'importe où dans le monde. Aux termes de l'ancien accord, les visas n'étaient accordés que par les missions diplomatiques du pays où le demandeur était citoyen.

## Le pic Phera atteint : 24,300 pieds de haut

KATHMANDOU. (AFP) — Deux membres de l'expédition française dans l'Himalaya, Alain Barbezat et le Sherpa Nawang Dorje, ont atteint le sommet du pic Phera, haut d'environ 24,300 pieds, le 21 octobre à midi, annonce un message reçu dans la capitale népalaise.

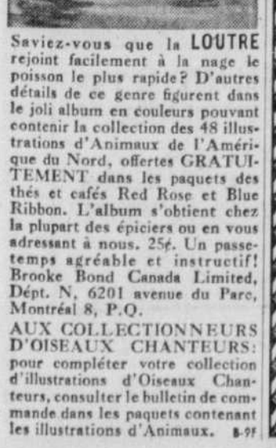

**Estomac bouleversé par des repas pris à la hâte?**

C'est fort possible—Mais vous n'avez *pas besoin* d'endurer le tourment de l'indigestion et des aigreurs dues à l'hyperacidité! Prenez des TUMS. Croquez simplement une ou deux de ces pastilles à la douce saveur de menthe—pas besoin d'eau ni de verre—vous serez vite soulagé. Les TUMS ne laissent pas d'arrière-goût. Vous pouvez les prendre en tout lieu et à toute heure. Ayez toujours des TUMS sur vous. Ils coûtent si peu!




*pour l'estomac*

ANNONCE



Saviez-vous que la LOUTRE rejoint facilement à la nage le poisson le plus rapide? D'autres détails de ce genre figurent dans le joli album en couleurs pouvant contenir la collection des 48 illustrations d'Animaux de l'Amérique du Nord, offertes GRATUITEMENT dans les paquets des thés et cafés Red Rose et Blue Ribbon. L'album s'obtient chez la plupart des épiciers ou en vous adressant à nous. 25¢. Un passe-temps agréable et instructif! Brooke Bond Canada Limited, Dépt. N, 6201 avenue du Parc, Montréal 8, P.Q.

AUX COLLECTIONNEURS D'OISEAUX CHANTEURS: pour compléter votre collection d'illustrations d'Oiseaux Chanteurs, consulter le bulletin de commande dans les paquets contenant les illustrations d'Animaux. 8-9f

**TUILES**

A PRIX DE CONTRAT $0.05 et plus

ESTIMATION GRATUITE—INSTALLATION PAR EXPERTS

TAPIS — DRAPERIES — ARBORITE — PLYWOOD — PORTE ACCORDEON

8576 St-Denis — DU. 1-3610

# OCCASIONS DU JEUDI

## POUR LA MAISON ET LA FAMILLE AU MAGASIN DU SOUS-SOL EATON

**Un autre jour de vente extraordinaire! Quantités limitées, fin de séries, des achats spéciaux dans le lot. Pas de commandes téléphoniques ou postales sur ces articles, S.V.P.**

## D'INTÉRÊT PARTICULIER AUX HOMMES

**CHAUSSETTES**
Motifs losanges. Tout laine ou laine/nylon en demi-bas. Coloris variés. 10 à 12 dans le lot. La paire **1.99**

**CHAUSSETTES**
Tricot extensible soie et nylon, pointure unique pour 10 à 12. Tons dominants de gris, brun, rouge vin ou marine. LA PAIRE **.63**

**GANTS DOUBLES**
Style sans bouton. Cuir de peau de mouton. Brun et noir. 8 à 10½. dans le lot. LA PAIRE **2.97**

**GANTS DE TRICOT**
Tricot de laine et coton, coloris unis. Beige, brun, gris. 8 à 10½. LA PAIRE **.79**

**PALETOTS SPORT**
36 à 44. Popeline de coton imperméable, doublure rayonne matelassée. Tons variés. **7.99**

**VESTONS DAIM**
Légèrement imparfaits, 35 seulement. Style coupe-vent. Ton rouille. Tailles variées. **10.99**

**100 PANTALONS**
30 à 40 dans le lot. Corduroy de coton, tons variés. **5.99**

**VESTONS SPORT**
50 seulement! Très légers. Tissus et coloris variés de séries de prix élevé. 35 à 39 dans le lot. **4.99**

**SOULIERS OXFORD**
6 à 11. Empeigne cuir poilu. Bottes et souliers, bouts unis, semelles et talons caoutchouc mousse. Souliers Oxford en brun, vert, noir et gris dans le groupe. **4.99**

**PETITES VESTES**
Gris, brun, rouge vin. En coton. Petite, moyenne et grande. CHACUNE **1.29**

**CHEMISES T**
Gris, rouge vin, brun ou vert. Tricot de coton. Petite, moyenne et grande dans le lot. **4** POUR **1.00**

**SLIPOVERS "ORLON"**
Entretien facile. Ton coco. Petite, moyenne et grande. CHACUN **1.29**

**JOLIES CHEMISES**
Imparfaites en "Terylene", manches longues, poignets transformables. Cols à pointes courtes. Blanches pour la plupart. 14 à 17 dans le lot. CHACUNE **3.00**

**"SANS REPASSAGE"**
Chemises habillées en broadcloth de coton blanc. Poignets convertibles, cols à pointes courtes. 15 à 17. CHACUNE **1.99**

**SOLDE de CASQUETTES**
Casquettes échantillons provenant d'un manufacturier bien connu. Pointures et couleurs variées. Chacune de **1.00 à 1.99**

**CHAPEAUX FEUTRE**
6⅝ à 7⅜ dans le lot. Feutre de fourrure. Imparfaits. Modèles et tons variés. CHACUN **3.33**

**CHEMISES SPORT**
Manches longues. Rayonne tissée ou cotonnades "Sanforized". Cols 2 façons. Motifs, couleurs variés. Petite, moyenne, grande. CHACUNE **1.49**

**BELLES CRAVATES**
Intéressants motifs, en dessins et couleurs en vogue. **2** POUR **1.00**

**SHORTS COTON**
Taille élastifiée. Broadcloth de coton "sanforized", braguette à glissière. Bleu, brun, rouge vin. CHACUN **.66**

**MOUCHOIRS COTON**
Imparfaits. Blanc, belle qualité d'Angleterre. Bordures soutachées. Env. 18" x 18". **7** POUR **1.00**

**SOUS-VETEMENTS**
Coton indémaillable. Imparfaits, d'Angleterre, caleçons taille élastifiée, veste manches courtes. Petite, moyenne, grande.

VESTE **1.19**

CALEÇON **1.49**

**ECHARPES**
Env. 50" x 11". Rayonne filée, unie, fantaisie et quadrillée. Coloris en vogue. CHACUNE **1.00**

**SHORTS "TERYLENE"**
Taille élastifiée, braguette à glissière. Motifs et coloris variés. Petite, moyenne, grande. CHACUN **.79**

**PYJAMAS FINETTE**
Pièces désassorties. Finette pré-rétrécie. Pantalons taille élastifiée ou à cordon à tirage. Haut à fermeture boutonnant. Bleu, rouge vin, vert. Petite, moyenne, grande dans le lot. Chaque pièce **1.39**

## AUBAINES POUR LA MAISON

**COUVERTURES**
Env. 54" x 70". Mélange coton/laine, motifs quadrillés, bordures frangées. CHACUNE **1.00**

**HOUSSES MATELAS**
Imparfaites. Recouvrement plastique, quelques unes emboitant, d'autres à glissière. Lit simple et lit double dans le lot. CHACUNE **1.00**

**SERVIETTES EPONGE**
Env. 20" x 40". Coloris de vert ou rose. CHACUNE **.39**

**TAIES D'OREILLERS**
Env. 42" x 33". "Wabasso", coton blanc blanchi. Ourlets unis. LA PAIRE **1.09**

**GUIRLANDE DE HOUX 8'**
Verte avec imitation de mûres rouges. CH. **1.19**

**COUVERTURE "IBEX"**
Légèrement imparfaites. Finette, dimension lit double. Bordures variées, centres blancs. Env. 80" x 90". LA PAIRE **4.99**

**PIQUES DE MATELAS**
Pour lit double. Matelassés, coton blanc. CHACUN **3.99**

**POUR VOTRE SAPIN**
Ornement illuminé. Un Père Noël pour placer au faîte de votre arbre de Noël. CHACUN **1.79**

**AMPOULES 25 WATTS**
A prix de solde. Ampoules électriques, de fabrication connue. Type à intérieur givré. **7** POUR **1.00**

**MIROIRS 12" x 48"**
Plain-pied, cadre bois franc 1½". CHACUN **2.99**

**LUMIERES DE NOEL**
Pour l'intérieur. Ensemble de 7 lampes pour l'arbre de Noël. L'ENSEMBLE **1.00**

**SAC A DEJEUNER**
Vert ou noir. Sac de plastique solide avec glissière. CHACUN **.89**

**BOITE A CHAPEAUX**
Env. 10" x 11" x 6". Couvercle en plastique, coloris variées. Glissière. CHACUN **3.99**

**LAMPE DE LIT**
Couleurs variées. En métal pour accrocher au dessus du panneau de lit. CHACUNE **1.49**

**COUPONS de tentures**
Lots de 3, 4, 5 pièces. Séries du fabricant de prix plus élevés. Tissus, coloris et dimensions variés. LE LOT **1.00**

**POUR ESCALIERS**
Rég. 1.39. Bandes à bordures d'escalier en caoutchouc épais en noir ou brun. Largeur env. 24". CHACUN **1.00**

**LAINE A TRICOT**
Env. 1 oz de laine 2 brins par écheveau. Grande varieté de coloris. L'ECHEVEAU **.19**

**DRAPS env. 86" x 99"**
Draps blanc blanchi qualité d'usage, coutures au milieu. Pour lit double. LA PAIRE **3.99**

**LAMPES DE POCHE**
Type standard. En plastique, coloris variés. **3** POUR **1.00**

**DESCENTES DE BAIN**
Env. 23" x 14". Rég. 1.19. En caoutchouc antidérapant. Vert et bleu. CHACUNE **1.00**

**TAPIS 13" x 15"**
Pour tous usages. Petits tapis de caoutchouc vert. **10** POUR **1.00**

**RIDEAUX PLISSES**
Env. 50" x 81". Marquisette "Dacron" blanc diaphane, peu ou pas de repassage. Convenant au style entrecroisé. LA PAIRE **3.59**

**TAPIS DE COTON**
Envers Lastex anti-dérapant. Coton lavable. 2 dimensions : 9' x 12'. Rég. 36.95. POUR **27.95**
9' x 6' Rég. 19.50 — POUR **14.50**

**CRETONNE 45" - 48"**
Motifs attrayants. Cretonnes de coton. LA VERGE **1.00**

**BRISE-BISE**
Env. 6" x 84" x 35". Coton à motifs gais. Bleu et vert dans le lot. CHACUN **1.00**

**RIDEAUX ETAGES**
Deux dimensions. SOLDE! Coloris en vogue. Env. 30" x 36" et 30" x 42". CHACUN **1.00**

**RIDEAUX "DRIP-DRY"**
Deux dimensions. Imparfaits. Rayonne "Trunet", blanc seulement. Texture marquisette diaphane. Env. 40" x 54" et 40" x 108". CHACUN **1.99**

## MODES POUR DAMES

**GANTS DE LAINE**
Belles couleurs. Chaude laine tricotée. Pointures petite, moyenne, grande. LA PAIRE **.79**

**BAS NYLON**
Imparfaits. Bas nylon, 400 aiguilles, 30 deniers. Sans coutures. Beige mi-foncé et foncé. 8½ à 11. LA PAIRE **.64**

**SOULIERS A ½ PRIX**
150 paires! Rég. 5.99. Cuir daim, kip noir et brun. Modèles talons variés. 4 à 9 dans le lot. LA PAIRE **2.99**

**BOTTES DE NEIGE**
A porter sans souliers. Empeigne cuir. Talons compensés, doublure de laine molletonnée, à bride. Coloris et pointures variés. LA PAIRE **3.99**

**SOUTIENS-GORGE**
Quelques modèles longs par GOTHIC, une variété de modèles. Echantillons. Tissus, dimensions et bonnets variés. CHACUN **1.00**

**SOUTIENS-GORGE**
En dentelle par ROSE MARX. Bonnets piqués en rond. Largeurs 32 à 36 en A et 32 à 38 en B. **1.29**

**JUPON ET CULOTTES**
Tricot de rayonne. Bordures dentelle. Tons pastels variés, tailles petite, moyenne et grande. L'ENSEMBLE **2** pièces **1.00**

**GAINES RAYONNE**
Petite, moyenne, grande. Extensibles 2 sens, de séries de prix plus élevé. Rayonne blanche élastifiée. **1.00**

**JOLIS JUPONS**
Petite, moyenne, grande. Tissus, modèles et coloris variés, de séries de prix plus élevé. Chacun **1.00**

**PULLOVERS ½ PRIX**
Rég. 3.99 — D'Angleterre. Tout laine, manches longues ou ¾, encolure ronde ou en "V". Jaune, blanc, bleu, beige, 36 et 38 seulement. **1.99**

**VESTONS CORDUROY**
Rég. 1.99! A ½ prix. Modèle croisé. Noir, vert, ton or, brun. 10 à 18 dans le lot. CHACUN **.99**

**BLOUSES "DRIP-DRY"**
Coton "Tex-Made". Peu ou pas de repassage. Blanc, lilas, antilope et vert ou motifs cachemire en rouge, brun, ton or, gris. 16 - 18 - 20 seulement. **2** POUR **3.00**

**CHANDAILS VELUS**
Rég. 5.99. Rayés, "ORLON" velu. Multicolores, en tons dominants de lilas, vert loden, beige, ton or. Tailles variées. CHACUN **2.97**

**ENSEMBLES SPORT**
Rég. 8.95 à 13.98. 2 pièces, corduroy. Jupes, jaquettes, tuniques. Tons variés. 10 à 18 dans le groupe. L'ENSEMBLE 2 PIECES **4.99** à **8.99**

**SOLDE DE ROBES**
Solde du fabricant. Modèles d'automne, de séries de prix plus élevé. Tissus, coloris et tailles variés. CHACUNE **5.00**

**ROBES A ½ PRIX**
D'Angleterre. Rég. 9.99. Tailles jeunes filles 34 à 40 dans le lot. Coloris variés. CHACUNE **4.99**

## POUR GARÇONS, FILLES, BÉBÉS, ENFANTS

**GANTS GARÇONNETS**
Pointures 5-6-7 dans le lot. Beige, brun, gris, marine. LA PAIRE **.49**

**TOUT-LAINE**
Pointures 8, 9 et 10. Gant tout laine tricotée, beige, gris, brun. LA PAIRE **.69**

**COUVRE-CHAUSSURES**
Doublure laine ouatinée. 410 paires! En caoutchouc brun, col laine de mouton. ENFANTS 11 à 2; JEUNES FILLES 13 à 3 dans le lot. PAIRE **2.79**

**"SLIMS" DOUBLES**
7-8-10-12-14 ans. Corduroy de coton, taille semi-élastifiée, doublure finette. Rouge et aqua. Pour fillettes. **2.49**

**BLOUSES FILLES**
7 à 14 ans. Coton blanc "Sanforized"; manches courtes, encolure en V. CHACUNE **1.00**

**MANTEAUX FILLES**
Doublure chaude. Avec capuchon. Tailles 8 à 14. Coloris variés. CHACUN **12.99**

**ROBES FILLES**
7 à 12 ans. Echantillons et surplus de séries de prix plus élevé. Modèles variés. CHACUNE **4.00**

**PANTOUFLES**
Pointures pour enfants, 7 à 3. De Hollande, style mocassin, tissu écossais bleu ou rouge. Semelles caoutchouc — doublure feutre. LA PAIRE **2.59**

**"JEANS" FILLES**
Tailles désassorties. Denim de coton bleu, taille élastifiée. Pour tailles 6 à 16 dans le lot. CHACUN **.59**

**"JEANS" RAYES**
8 à 14 dans le lot. Bandes de taille plates, 2 poches, rayures gaies, en coton robuste. CHACUN **1.00**

**COSTUMES LANDAU**
6 mois à un an. En corduroy, pantalons taille élastifiée, marine, rouge, vert. Barboteuses en rouge, rose, marine, jaune. **.79**

**COUCHES COTON**
Env. 27" x 27". Marque "Birdseye" — Coton séchant rapidement, empaquetage en cellophane. DOUZAINE **1.99**

**ROBES 4 A 6 ANS**
Cotonnades variées, — imprimées et unies. Bordures fantaisie. Coloris en vogue. **1.00**

**PULLOVERS COTON**
2-4-6 ans. Manches courtes pour enfants, encolure marine, coton indémaillable blanc et jaune. CHACUN **.49**

**PYJAMAS ENFANTS**
1-2-3 ans dans le lot. — Modèle 1 pièce, cotonnades imprimées et variées. Manches courtes. **.59**

**VAREUSES ENFANTS**
4 à 6 ans. Popeline de coton, doublure rayonne matelassée. Style Eskimo — bordure peluche de rayonne ressemblant à de la fourrure. Capuchon à glissière. Turquoise, rouge, marine. **3.49**

**PANTALONS ENFANTS**
3 à 6 ans dans le lot. Finette de rayonne quadrillée, taille élastifiée. Vert, rouge, gris. **.69**

**PYJAMAS FINETTE**
2-4-6 ans. Style 1-pièce, motifs imprimés variés. Boutonnant dos, élastifié dos. Rose et bleu. **1.19**

**DORMEUSES FINETTE**
1-2 ans. Finette de coton, motifs imprimés. — Boutonnant à la taille; jambes fermées. Rose, bleu, jaune. **1.29**

**BARBOTEUSES**
6 à 18 mois. Coton robuste, empiècements à la machine. Style 1-pièce. Bleu et blanc. **1.00**

**CHANDAILS ENFANTS**
1 et 2 ans. Tout laine, devant boutonnant. Rose, blanc, bleu. **1.49**

**SALOPETTES**
1-2-3 ans. Coloris et tissus variés. La plupart non doublés, quelques doublés de finette. **1.29**

**ROBES D'ENFANTS**
6-12-18 mois. En nylon, jupon rayonne assorti. Coloris pastels. **1.00**

**CHANDAILS COTON**
Style se boutonnant jusqu'au bas par devant. Coton indémaillable. En jaune et blanc. 1-2-3 ans. **.59**

**ENSEMBLES BEBES**
6 à 12 mois. Style 2-pièces, caleçons plastique doublés. Hauts fantaisie en cotonnades variées. Coloris en vogue. **.50**

**COUPE-VENT garçons**
Tailles 8 à 14 dans le lot. Popeline de coton réversible à du corduroy bleu et rouge, motifs et coloris variés. **1.77**

**"JEANS" DOUBLES**
7 à 12 ans. Corduroy Bedford de coton, doublure finette. Genoux doubles, taille élastifiée. Antilope et vert. **2.49**

**PANTALONS GARÇONS**
8 à 16 ans. Texture de rayonne et acétate, passants surbaissés. Pinces et revers. Coloris et motifs variés. **3.99**

**BONNETS DE LAINE**
Pointure unique. Motifs assortis. Tout laine. Couleurs vives. CHACUN **.69**

**CHANDAILS GARÇONS**
Pullovers à manches longues et cardigans. De séries de prix plus élevés. Tailles et couleurs variées. **2.99**

**CHEMISES POLO**
8 à 16 ans dans le lot. Tricot de coton robuste, coloris et styles variés. CHACUNE **1.99**

**PULLOVERS GARÇONS**
Tailles 26 à 34. Légèrement imparfaite, 'Orlon' au minimum d'entretien, manches longues, encolure V. Vert loden, rouge, ton or, gris, bleu dans le groupe. CHACUN **1.99**

**SOUS-VETEMENTS**
Tailles 26 à 34. Chemises coton côtelé ton crème et pantalons. Manches courtes, encolure ronde, taille élastifiée. Pantalons aux chevilles CHACUN **1.00**

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

*En tant que nation*

## "Une guerre nucléaire totale ne détruirait pas le Canada"

**--J. Wallace**

ARNPRIOR, Ontario. (PC) — Même une "guerre nucléaire totale" ne détruirait pas le Canada en tant que nation, a déclaré hier M. Jack Wallace, directeur adjoint de l'Organisation fédérale des mesures d'urgence.

M. Wallace a condamné le "défaitisme" de ceux qui croient que le Canada serait détruit et toute sa population liquidée par l'explosion de bombes nucléaires.

S'adressant à une centaine de maires et de conseillers de villes ontariennes qui suivent des cours au Collège de la défense passive, M. Wallace a affirmé "qu'une forte proportion de notre population peut survivre et la nation peut se relever à la suite d'une attaque nucléaire totale", si des mesures efficaces de prévention et de protection sont prises à temps.

A ce sujet, M. Wallace a dressé un "programme de survie" en huit points pour les municipalités canadiennes.

Ce programme devrait comprendre un plan d'évacuation avant l'attaque (qui ne sera connue que 20 minutes ou une demi-heure d'avance) ; un examen des immeubles pour déterminer ceux qui pourraient être utilisés comme abris contre les retombées radioactives ; l'entraînement de secouristes ; l'organisation de communications d'urgence ; un plan pour le soin des réfugiés d'autres régions et l'amorce d'un programme d'information publique.

"Une guerre nucléaire, dit-il, serait la pire sorte de catastrophe qui pourrait s'abattre sur nous, mais ce ne serait pas la fin de la vie."

Si des bombes "H" tombaient sur Windsor, Toronto, Niagara Falls et Ottawa, quelque 1,200,000 personnes seraient tuées ou blessées. 25% d'entre elles seraient tuées sur-le-champ. Mais des milliers d'autres seraient épargnées.

Il a mis les municipalités en garde contre l'établissement "d'armées privées" pour les fins de la défense passive et a dit que les organismes de défense et les coordonnateurs devraient être groupés sous l'autorité du Conseil central.

*Le 3 décembre*

## Le discours de M. Pearson diffusé dans 14 villes

OTTAWA. (PCf) — Le leader national du parti libéral, M. Leaster Pearson, projette de fournir des enregistrements sur ruban de son discours du 3 décembre qui sera diffusé lors de banquets libéraux dans 14 villes canadiennes. C'est ce qu'on a révélé hier au comité central des libéraux.

Il avait été auparavant annoncé que le discours serait diffusé simultanément aux réunions libérales par micro-ondes. Un porte-parole du parti a déclaré que la nouvelle avait été mal interprétée et avait donné à entendre que le discours serait télévisé en circuit fermé.

Il en coûtera de $5 à $10 pour assister aux banquets. Le prix d'un couvert à Toronto sera de $10. Ces banquets, sous les auspices de la Fédération de la Jeunesse libérale, serviront à recueillir des fonds pour envoyer des délégués au congrès que les libéraux tiendront à Ottawa en janvier prochain.

Il avait d'abord été décidé que M. Pearson prononcerait son discours à Vancouver. Il a cependant modifié ses plans étant donné que le gouvernement a convoqué une session du Parlement pour le 17 novembre. Le chef libéral prononcera probablement son discours à Ottawa ou à Hamilton.

Les banquets seront tenus à St-Jean, Terre-Neuve, Charlottetown, Halifax, Fredericton, Québec, Sherbrooke, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Sudbury, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. On devait en tenir un à Saskatoon, mais on l'a contremandé parce que les libéraux de la Saskatchewan tiendront leur congrès annuel la semaine précédente.

## Voleur "mobile"

Un jeune homme de 20 ans, Jacques Tardif, 1188 rue Saint-André, a été condamné à trois mois de prison, en Correctionnelle, pour avoir volé une auto, le 19 octobre dernier.

Deux jours plus tôt, d'autre part, il avait volé un autre véhicule dans les rues de Drummondville, vol pour lequel il comparaîtra dans cette ville, demain.

## Appel des municipalités contre le racisme dans les prêts hypothécaires

OTTAWA. (PCf) — La Fédération canadienne des maires et des municipalités a prié hier le gouvernement fédéral d'inscrire une clause dans la loi fédérale sur l'habitation garantissant qu'il n'y aura pas de ségrégation raciale ou autre dans l'attribution des prêts hypothécaires.

La Fédération a rappelé un certain nombre d'incidents survenus dernièrement alors qu'on a refusé de venir en aide à nombre de personnes à cause de leur race, de leur couleur ou de leur religion.

"Une telle ségrégation reste sans doute l'une des plus graves maladies d'une société libre, où l'égalité du droit aux privilèges sert de base à la liberté politique", a expliqué la Fédération dans son mémoire au cabinet.

Le rapport ajoute que cette clause antiségrégationniste devrait être respectée dans toutes les transactions effectuées aux termes de la loi nationale sur l'habitation.

Cet amendement à la loi nationale permettrait à la Société centrale de faire enquête sur de tels incidents et, advenant qu'il fût impossible d'en venir à un accord, de retirer ses prêts à tout violateur, de lui en refuser tout autre ou même de le poursuivre devant les tribunaux.

## Gares du CN aux gaies couleurs

Les gares de la ligne Montréal-St-Eustache du Canadien National vers lesquelles convergent chaque matin des milliers de banlieusards se pareront bientôt de couleurs attrayantes.

La décoration de ces gares fait partie du programme d'amélioration du service de banlieue du CN à Montréal. En juin 1959, le nombre de trains quotidiens vers St-Eustache avait été porté de 12 à 18. De plus, au printemps de 1960, on avait adopté un nouveau mode de perception de billets afin d'accélérer le service.

Les nouvelles couleurs sont très différentes des anciennes. C'est ainsi que la gare de Ville Mont-Royal sera peinte gris très pâle. Le noir des portes et du tour des fenêtres et le rouge ou le gris foncé des guichets créeront le contraste nécessaire. Les murs intérieurs, les plafonds et les encadrements de portes seront gris pâle ; les bancs seront noirs et les portes intérieurs, bleues, gris pâle ou rouges.


Pour maux de dos, rhume de poitrine, douleurs musculaires



Antiphlogistine RUB A-535

SOULAGE RAPIDEMENT



# EATON – Achat spécial d'un fabricant renommé!
# LAINAGES IMPORTÉS, ORD. 16.95 à 19.95



**NOTRE VENTE DE JUPES DE LA SAISON ! PLUS DE 36 MODELES A VOTRE CHOIX !**

SPECIAL JEUDI, CHACUNE

**10.95**

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

Un solde de fabricant canadien réputé vous permettra d'économiser sur l'achat de jupes provenant des collections de la saison ! Modèles d'automne les plus nouveaux, en superbes lainages importés d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Six seulement sont reproduites de l'immense variété. Jupes par plis, amples et fourreaux, en worsted, flanelle, tweed, tissus rayés, multicolores, écossais, à tartans et quadrillés dans toutes les teintes mode. Tailles 9 à 20 dans le groupe.

VETEMENTS SPORT POUR DAMES (RAYON 246), AU TROISIEME, CHEZ EATON

AVEZ-VOUS ACHETE VOTRE COQUELICOT ?
Jour du Souvenir : Vendredi, 11 novembre
*"Ne les oublions pas"*



SALON DE L'Ensemble EATON

**IMPORTATIONS 1/3 DE RABAIS !**

**TAILLEURS ET MANTEAUX**

Rég. 150.00 à 250.00 !

Tailleurs et manteaux provenant des meilleures maisons de la haute couture internationale . . . tous offerts à prix d'aubaine ! Solde de fin de saison. Etoffes unies et tweeds, tailles 10 à 18 dans le groupe.

Aussi quelques **robes importées** à solder, à ½ prix !

Spécial jeudi $100 à $165

Pas de commandes téléphoniques ni postales, s.v.p.

SALON DE L'ENSEMBLE (RAYON 242), AU TROISIEME, CHEZ EATON

**BAS SANS COUTURE DE MARQUE CONNUE !**

SPECIAL JEUDI la paire .65 — 3 paires 1.90

Imparfaits de séries plus chères d'un fabricant renommé. Tulle nylon 400 aiguilles, 15 deniers, sans couture. Nombreuses belles teintes de beige. Pointures : 8½ à 11.

**COLLANTS "TRIMFIT" NYLON EXTENSIBLE !**

Tricot natté fantaisie, fourche double et élastique plat à la taille. Brun, vert loden, marine, noir, rouge et bleu royal. Aussi bleu caillou et vert caillou en tailles 4 à 14.

Pour fillettes, tailles 4 à 6, 7 à 10 et 10 à 14. **2.98**

Pour dames, tailles : moyenne et grande. **3.50**

COMPOSEZ VI. 2-9211

BAS (RAYON 201), AU REZ-DE-CHAUSSEE

Au rayon des bas chez EATON, jeudi et vendredi de cette semaine
Mlle HOUDE, conseillère Kayser
se fera un plaisir de vous conseiller sur les bas Kayser et de vous renseigner au sujet des bas "Supp-Hose" de Kayser



**VETEMENTS DE NUIT** *Vanity Fair*

*Challis imprimé de petites fleurs ! En vente seulement chez EATON !*

Vêtements de nuit en challis de coton à délicat motif nouveauté, ornés de fine dentelle. Rose ou bleu. Tailles : petite, moyenne, grande.

**2.99** et **3.99**



A. **Chemises de nuit grand-mère :** A manches trois quarts avec parements élasticisés, empiècement devant et dos, col Claudine. **3.99**

B. **Pyjama court :** A empiècement orné de dentelle, col Claudine, volant au bas de la jaquette, manches trois quarts, élastique recouvert à la taille. **3.99**

C. **Pyjama long :** A col Claudine et empiècement garniture de dentelle. Manches trois quarts, élastique plat à la taille. **3.99**

**Non illustré : Pyjamas toréador** et **chemise de nuit** recouverte de voile, dans les mêmes modèles, couleurs et tailles. **Chacun 2.99**

**COMPOSEZ VI. 2-9211**

RAYON 209, AU QUATRIEME

**BOTTES "CASCADES" A PRIX SPECIAL !**

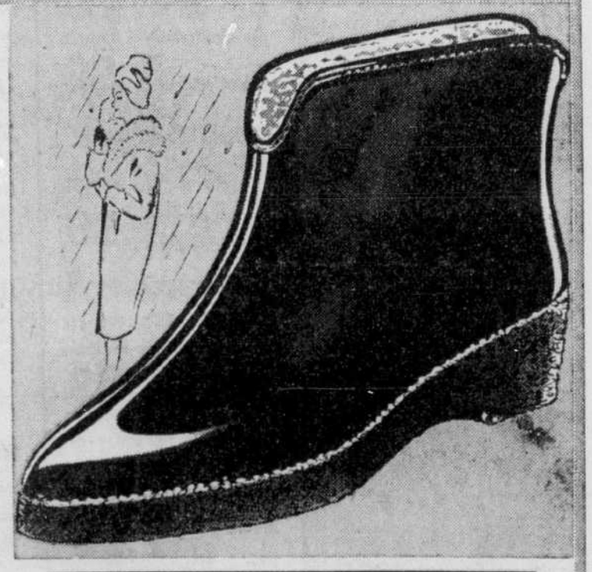
*Bottes réfractaires aux taches et à l'eau !*

Bottes de plastique "Marvo-Flex", réfractaire aux taches et à l'eau, ayant l'apparence du cuir et le toucher du caoutchouc. Chaudement doublées de laine d'agneau. Modèle droit à bouts pointus et talons compensés, **se portant sans chaussures.** Noir ou brun. Pointures : 5 à 10. Achetez-les maintenant et soyez prêts pour la première neige.

SPECIAUX JEUDI **6.99**

COMPOSEZ VI. 2-9211

RAYON 238, AU DEUXIEME



A LA BOUTIQUE DU "PETIT PANIER ROUGE" CHEZ EATON

TROISIEME ETAGE

**Démonstration d'emballage fantaisie et de confection de noeuds avec le merveilleux ruban collant satiné !**

Jeudi, le 10 novembre, de 11 heures à 5 heures 30.
Vendredi, 11 novembre, de 11 h. 02 à 9 heures.
Samedi, 12 novembre, de 11 heures à 5 heures 30.

EATON PRÉSENTE LA MODE AU DÉJEUNER

**Demain, jeudi, à 12 h. 45**

**en la Salle Bonaventure de l'hôtel Reine Elizabeth**

mettant en lumière les accessoires, les fourrures et les interchangeables d'intérieur.

Commentaires et musique

**Réservations recommandées via l'hôtel**

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL



YEUX EXAMINES — VERRES AJUSTES

**BRUNO QUESNEL**

OPTOMETRISTE pratiquant chez

**PEOPLES**

CREDIT JEWELLERS LIMITED

1015, rue Ste-Catherine ouest

Pour appointement, téléphonez VI. 9-7071



EMPLOYER LA PEINTURE




C'EST SICONNAITRE



ANNONCE

**Si vous êtes LAS TOUT LE TEMPS**

De temps en temps, tout le monde se sent épuisé et souffre peut-être de mal de dos. Probablement rien de grave, simplement un trouble passager causé par une irritation des voies urinaires ou un malaise de la vessie. C'est le moment de prendre des Pilules Dodd's pour les Reins. Les Dodd's aident à stimuler les reins pour remédier à cet état causant souvent mal de dos et sensation de fatigue. Vous vous sentez mieux—dormez mieux—travaillez mieux. Achetez des Pilules Dodd's pour les Reins maintenant. Recherchez la boîte bleue avec bande rouge à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques. Vous pouvez vous fier aux Dodd's. 60F





# Loisirs et Récréation

par DOLLARD MORIN

## Semaine des 4-H

Dans tout le continent nord-américain, la semaine du 12 au 17 novembre sera la "Semaine des clubs 4-H". Au Canada, cette 29e semaine nationale sera marquée de nombreuses manifestations, de ralliements, d'expositions, etc.

Le thème de cette semaine sera: "les 4-H et l'éducation". Il sera particulièrement développé lors d'un ralliement qui se tiendra du 12 au 16 novembre, à Toronto, et le 17, à Ottawa. Chaque province canadienne y sera représentée par 14 jeunes gens et jeunes filles, âgés de 16 à 21 ans, qui seront accompagnés de 35 représentants des ministères provinciaux de l'Agriculture.

Pour la 3e année consécutive, une délégation 4-H des Etats-Unis prendra part à ce ralliement canadien. Il y aura des représentants du Connecticut, Maryland, Iowa, Kansas, Floride, Arkansas, Colorado et Alaska. Tout le groupe participera à des réunions et des discussions, visitera le Musée Royal d'Ontario et la Foire Royale d'Hiver à Toronto, et passera une journée entière à Ottawa. Il assistera aussi à une joute de hockey professionnel à Toronto et se rendra aux chutes Niagara.

Parmi les conférenciers qu'entendront les jeunes 4-H, il y aura: l'hon. Alvin Hamilton, ministre fédéral de l'Agriculture, M. Clarence Campbell, président de la Ligue de Hockey Nationale, et le Dr E. J. Tyler, professeur de psychologie au Collège de Brandon, Manitoba.

On sait que les clubs 4-H comptent présentement au-delà de 70,000 membres au Canada.

Le groupe des jeunes 4-H du Québec qui prendront part à la semaine nationale, à Toronto et à Ottawa, sera composé de: Berthe Larose (Barraute), Ann Warner (Lennoxville), Denis Bousquet (Granby), Charles-Emile Couture (Amqui), Joseph Gendron (Montmagny), J. Mahlon Grapes (Sawyerville), Richard Johnston (Massawippi), Robert Johnston (Stanstead), Jean-Paul Labbé (Coaticook), Jean Lemieux (Cap-St-Ignace), Wesley Mason (Cowansville), André-Jean Sabourin (Ripon), Bernard St-Martin (St-Nazaire), François Villeneuve (Rigaud).

## "La Ribambelle"

**Il a été récemment décidé que l'équipe "La Ribambelle" ne présentera plus de soirée de danses folkloriques, le dimanche soir, au Centre de Loisirs St-Denis.**

**Toutefois, la secrétaire de cette équipe, Mlle Claire Bourgeois, souligne que "La Ribambelle" y continuera ses activités du mercredi soir. En outre, cette équipe invite cordialement tous ceux et celles qui désirent apprendre des danses folkloriques ou faire partie de l'équipe, à se rendre le mercredi soir, à 8 heures, donc dès ce soir, au Centre St-Denis, 5115, rue Rivard, près Laurier.**

*A Ste-Bernadette*

## L'Art dramatique

Une nouvelle activité récréative débute aujourd'hui même au centre récréatif Ste-Bernadette, 6825, 16e avenue, à Rosemont. Il s'agit de **l'art dramatique**, qui est mis à la disposition de toutes les catégories d'âges, sous la direction d'un spécialiste d'expérience.

Les séances d'art dramatique auront lieu le lundi et le mercredi, pour un premier groupe; le mardi et le jeudi, pour un 2e. De 4h. 30 à 6 h., ce sera pour garçons et filles de 12 ans et moins; de 7h. à 8h. 30, pour ceux et celles de 13 à 15 ans; de 8h. 30 à 10h. 30, pour jeunes gens et jeunes filles, de 16 ans et plus, ainsi que pour les adultes. On y a particulièrement besoin de grands garçons et de grandes filles.

A noter que l'admission à ces séances d'art dramatique est absolument gratuite; celles-ci serviront à préparer un spectacle. Mais elles serviront surtout à aider les jeunes, non seulement à se récréer, mais aussi à perfectionner leur langage et leur diction, leur façon de se présenter en public, et à développer leur personnalité. Tous, jeunes et moins jeunes, y sont donc cordialement invités dès ce soir.

Par ailleurs, on souligne qu'au centre récréatif Ste-Bernadette, du Service des parcs de Montréal, les jeunes filles savent profiter abondamment des séances de danses folkloriques organisées à leur intention, sous la direction du moniteur spécialisé Guy Landry. Lundi, à 4 h. 15, il y a gymnastique et danses de folklore pour les écolières de 12 ans et moins; le **jeudi**, de 4 h. 15 à 6 h., il y a danses de folklore pour les jeunes filles de 13 à 17 ans.

Il est intéressant de noter qu'à ce centre récréatif municipal, on compte présentement quelque 900 inscriptions de garçons et filles. Les parents s'intéressent de plus en plus aux activités récréatives de ce centre et ils vont même y conduire leurs enfants, aux différentes heures du programme en cours.

## "Si femme savait"

**Les dames et jeunes filles, particulièrement les mères de famille, sont cordialement invitées à un programme spécial qui sera présenté au Centre de Loisirs Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau. Seuls les adultes y seront admis.**

**Il s'agit en effet d'un programme qui a pour titre: "Comment se nourrir pour sa santé". Il comporte la projection d'un film éducatif en couleurs, intitulé: "Si femme savait", ainsi qu'une conférence suivie d'un forum libre.**

**La causerie sera donnée par M. H.-X. Bernard, spécialiste en alimentation. Ce dernier démontrera comment obtenir une alimentation naturelle, saine et bien équilibrée, au profit de tous les membres de la famille; comment et avec quels aliments et quelles recettes on réussit à refaire une bonne santé à de nombreux malades.**

**Ce programme de grande valeur sera présenté demain, au Centre L.-C., à 2 h. de l'après-midi et à 8 h. du soir, au grand salon du 2e étage; ainsi que le jeudi 17 novembre, aux mêmes heures et au même endroit. L'entrée sera libre, mais comme le nombre de places est limité, il est préférable de faire ses réservations, en signalant: LA. 2-1109.**

## La mouffette

L'agence de publicité Thomas Patrick McMahon, de New York, vient de lancer pour le compte des laboratoires B. T. Babbitt Inc. une enquête populaire au sujet de la mouffette.

De la part du public, on veut en effet savoir quels sont les différents moyens déjà employés ou suggérés pour faire disparaître l'odeur infecte de la mouffette répandue sur les personnes, les animaux, les vêtements, la maison, etc. En outre, on cherche à connaître aussi quels moyens on employait autrefois dans le but: la crème sûre, le jus de tomate, les désodorisants, etc. On demande encore aux gens comment ils réussissent à tenir les mouffettes loin de leurs habitations.

## POUR SE RÉCRÉER...

**Ce soir:** à 6 h. 30, séance du Ciné-Club au centre **Guybourg**, 1905, rue Cadillac (à l'affiche: "Capitaine Courageux").

**A 8 h., inauguration officielle de la 21e exposition annuelle des chrysanthèmes, aux grandes serres du Jardin botanique, par M. Ichiro Narahashi, délégué permanent du Japon auprès du Conseil de l'OACI, et par Mme Jean Drapeau, épouse du maire de Montréal. Dès demain, l'exposition sera ouverte au public, jusqu'au 27 novembre, de 10 h. du matin à 10 h. du soir; l'entrée sera libre.**

A 8 h., au sous-sol de l'église Ste-Elisabeth, 670, rue de Courcelle, meeting organisé pour les jeunes travailleurs (forum, orchestre, films, rafraîchissements, etc.; entrée gratuite).

A 9 h., au Centre Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau: début des cliniques de ski, avec l'instructeur Aldée Beaudoin.


ANNONCE

**POUR les REINS et les DOULEURS RHUMATISMALES**

Après 35 ans, beaucoup d'hommes et de femmes souffrent de troubles urinaires. Les déchets et les bactéries irritent souvent les voies urinaires délicates. Vous vous sentez fatigué, vieilli, énervé et vous souffrez de maux de dos, douleurs rhumatismales, articulaires, sciatiques ou névritiques. Des milliers de personnes trouvent un soulagement rapide avec CYSTEX, antiseptique urinaire et analgésique. Les reins fonctionnent mieux, la douleur disparaît et le sommeil revient. Vous vous sentez rajeuni et fortifié. Procurez-vous CYSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui.

insomnie? prenez **persomnia**

pris avant de vous coucher, vous dormirez paisiblement et vous vous réveillerez frais et dispos.

persomnia

pour une bonne nuit et un bon réveil chez votre pharmacien, sans ordonnance.

$1.00 — $1.75

ANNONCE

**Est-ce une corvée de laver vos couvertures?**

Pas si vous utilisez ZERO, le savon conçu spécialement pour laver les lainages sans les feutrer ni les rétrécir. ZERO se dissout à l'eau froide ou tiède, jamais chaude, et extirpe la saleté sans frottage... votre tâche est ainsi rendue tellement plus facile! Un lavage au ZERO et les couvertures sont douces et propres et pensez à l'économie que vous pouvez ainsi réaliser. Faites vite provision de ZERO dans son nouvel emballage orné d'un grand "Z" rouge.

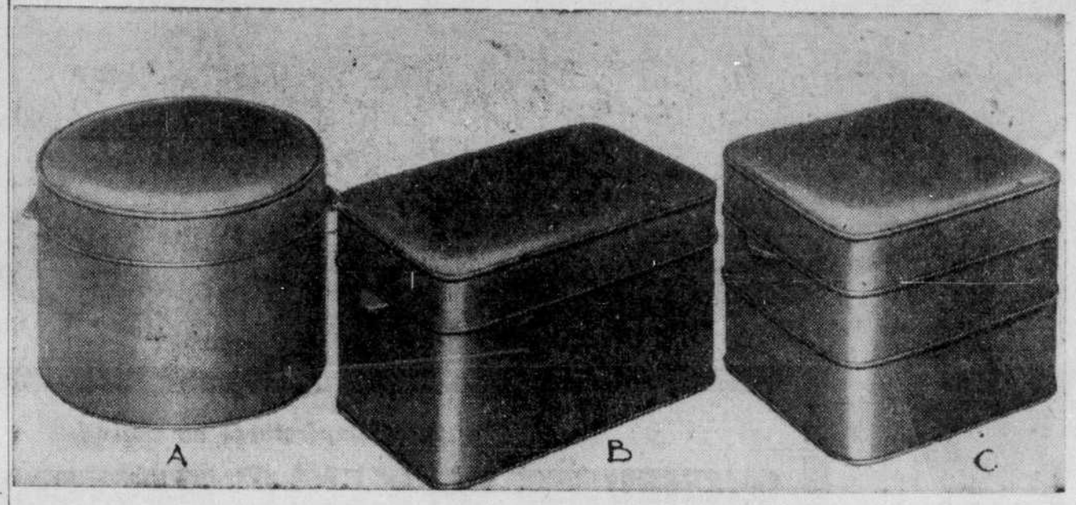


**CONSTIPATION?**

La constipation, même occasionnelle, alourdit, rend le travail difficile, le caractère désagréable. ROBOL, facile à prendre, est rapide, efficace et sans douleur. Une ou deux ROBOL ce soir-effet demain matin.

Robol

**EATON** - *Le centre d'achat des Canadiens*



**VENTE! POUFS POUR CADEAUX DE NOEL!**

**Trois styles populaires au choix**

Achat spécial EATON d'où le bas prix. Confortables, décoratifs, ils sont recouverts d'un plastique épais, se nettoyant à l'aide d'un linge humide. Cadeaux appréciables pour Noël. Choix de rouge, ivoire, vert, brun, dans chaque modèle.

A. ROND, environ 17½" de diamètre x 15" de hauteur. B. RECTANGULAIRE, environ 22" x 14" x 11½" de hauteur. C. CARRE, environ 16" x 16" x 15" de hauteur.

SPECIAL JEUDI **6.99**

**COMPOSEZ VI. 2-9211** Service des commandes téléphoniques

TENTURES (RAYON 267), AU SIXIEME



SPÉCIAL JEUDI chacun **3.79** 2 pour 6.99

SPÉCIAL JEUDI L'ÉCHEVEAU D'UNE ONCE **.29**

**CHAISES DE METAL**

Construction robuste, fini noir. Sièges coussinées de plastique lavable moucheté ton or sur turquoise, ton sable, blanc ou corail. Env. 12" x 12" x 18" haut.

**"CROCUS" 4 BRINS**

Laine d'Angleterre. Par Patons et Baldwins. Blanc, ciel, royal, écarlate, cardinal, rose copen, marine, rouge vin, sarcelle, faon, brun, bleu chiné, gris/bleu, gris/rouge vin, noir/rouge, vert moucheté, beige chiné, bleu bruyère, gris pâle, gris mi-foncé et noir.



SPÉCIAL JEUDI **7.99**

**DISCOTHEQUES METAL**

Métal épais cuivré, tiges soudées pour plus de solidité. 3 tablettes, celle du bas pour des albums et des disques L.J. Env. 20" x 14" x 26" haut.

**COMPOSEZ VI. 2-9211**

RAYON 224 AU QUATRIEME

**POTS à PLANTE**

*En plastique, à bas prix*

SPECIAL JEUDI **2.99**

A effets de marbre, trépied fini cuivre, pieds à embouts de caoutchouc. Env. 20" haut. et 11" diam. Ivoire, ton cuivre ou turquoise.





Bonnie Brae ... **SYNONYME DE QUALITE**

Souliers exclusifs à EATON... renommés pour leur qualité à prix avantageux. Semelles et talons matière synthétique. Pointures: 8½ à 12, 12½ à 3; largeurs C et D.

A. Soulier à lanière pivotante en cuir blanc ou cuir verni noir pour fillettes. B. Soulier à lanières en cuir Elk (marque déposée) brun, à empeigne perforée. C. Lacé à 5 oeillets en cuir Elk (marque déposée) noir ou brun, à bout ne s'égratignant pas. D. (Non-illustré). Roger-bon-temps. En brun. Pointures 11 à 4.

PRIX BONNIE BRAE la paire **3.99**

**COMPOSEZ VI. 2-9211** Service des commandes téléphoniques

CHAUSSURES POUR ENFANTS (RAYON 239), AU DEUXIEME, CHEZ EATON



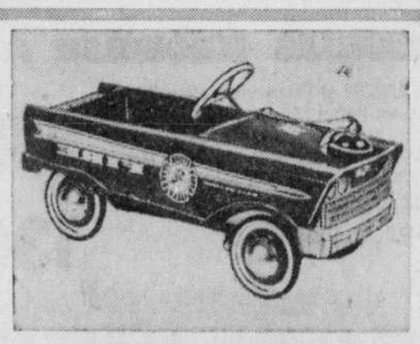
**CARTES EATON "LONGUES ET ETROITES"**

**Ce bas prix est dû à un achat spécial EATON.** Boîtes de cartes de Noël de 30 cartes chacune avec des enveloppes. Des vues variées de Noël, gaies et parsemées de poussière brillante. Achetez-en plusieurs boîtes!

SPECIAL JEUDI LA BOITE DE 30 CARTES **1.59**

**COMPOSEZ VI. 2-9211**

RAYON 208, AU REZ-DE-CHAUSSEE, EN ARRIERE;
Egalement: au rez-de-chaussée, centre, près des escaliers roulants, ainsi qu'à la "Boutique du Petit Panier Rouge", au 3e, Centre



**VOITURES**

Petites autos de pompiers à pédales pour âges 3 à 6 ans. Fabrication acier. Décor rouge vif. Avertisseur. Environ 35" x 15" x 13" de hauteur.

SPECIAL JEUDI **19.99**



**CHEVAUX**

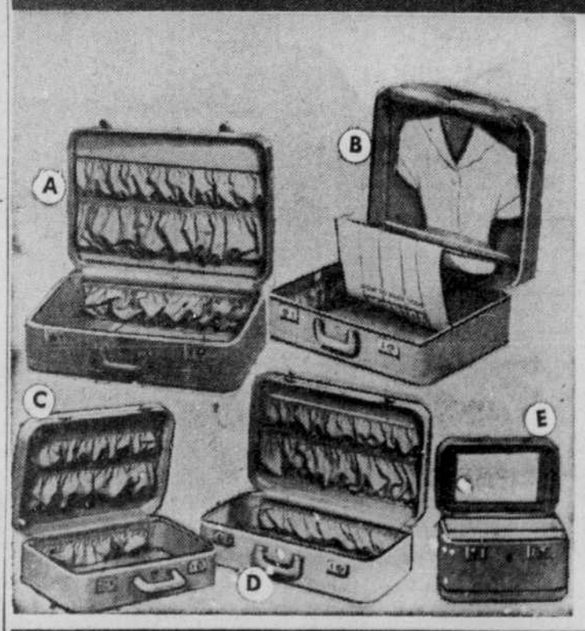
Jouet d'intérieur. Queue et selle moulée. Ton havane. Cadre tubulure en acier, repose-pieds et les prises chromés. Environ 24½" de hauteur, 33" de longueur. Pour âges 3 à 6.

SPECIAL JEUDI **7.99**

**COMPOSEZ VI. 2-9211** Service des Commandes téléphoniques

ARTICLES SUR ROUES (RAYON 527), AU REZ-DE-CHAUSSEE

**SOLDE! MALLETTES "CARNIVAL"**



*Bien au-dessous des prix habituels*
*Achetez maintenant pour les offrir à Noël!*

Mallettes POUR DAMES, en contre-plaqué recouvert de "duralite"! Bordures de "vinylex", serrures anglaises en cuivre. Bleu lac, gris plume, ton ivoire. Fabriquées par McBrine, manufacturier canadien renommé. A prix de solde.

A. MALLETTE PULLMAN avec 3 pochettes et galons. 24" x 16½" x 7½". Chacune **16.95**

B. MALLETTE AEROPACK avec 3 cintres à robes, 2 pochettes. 21" x 18" x 8". Chacune **17.95**

C. MALLETTE D'UN SOIR avec 3 pochettes. 18" x 12½" x 6". Chacune **11.95**

D. MALLETTE FIN DE SEMAINE avec 3 pochettes. 21" x 13" x 6½". Chacune **14.95**

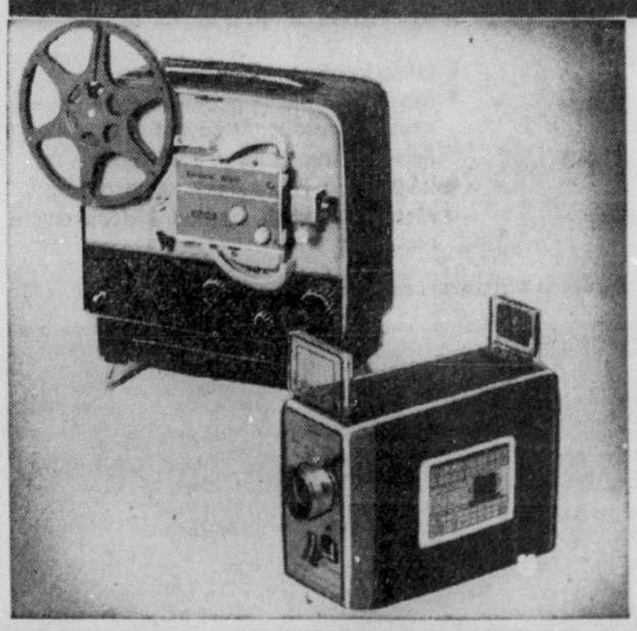
E. MALLETTE DE TRAIN avec 4 ganses, miroir, plateau, 13½" x 8" x 9". Ch. **11.95**

VALISES (RAYON 264), AU SIXIEME, CHEZ EATON

(Dimensions approximatives)

THE T. EATON Co LIMITED OF MONTREAL

**PROJECTEURS, CINÉ-CAMERAS, ECRANS**



**PROJECTEUR KODAK 8mm. 500 WATTS**

*A enfilage automatique*

Tout dernier modèle. Marche arrière-avant et vues fixes.

**109.95**

**CINE-CAMERA BROWNIE 8mm.**

Objectif F 1.9. 8 mm. Avance et marche continue. Pour prises de vues intérieures et extérieures. Pour extérieur, il suffit de changer le filtre. Eclairage additionnel requis pour usage intérieur.

Ciné-caméra et filtre **29.95**

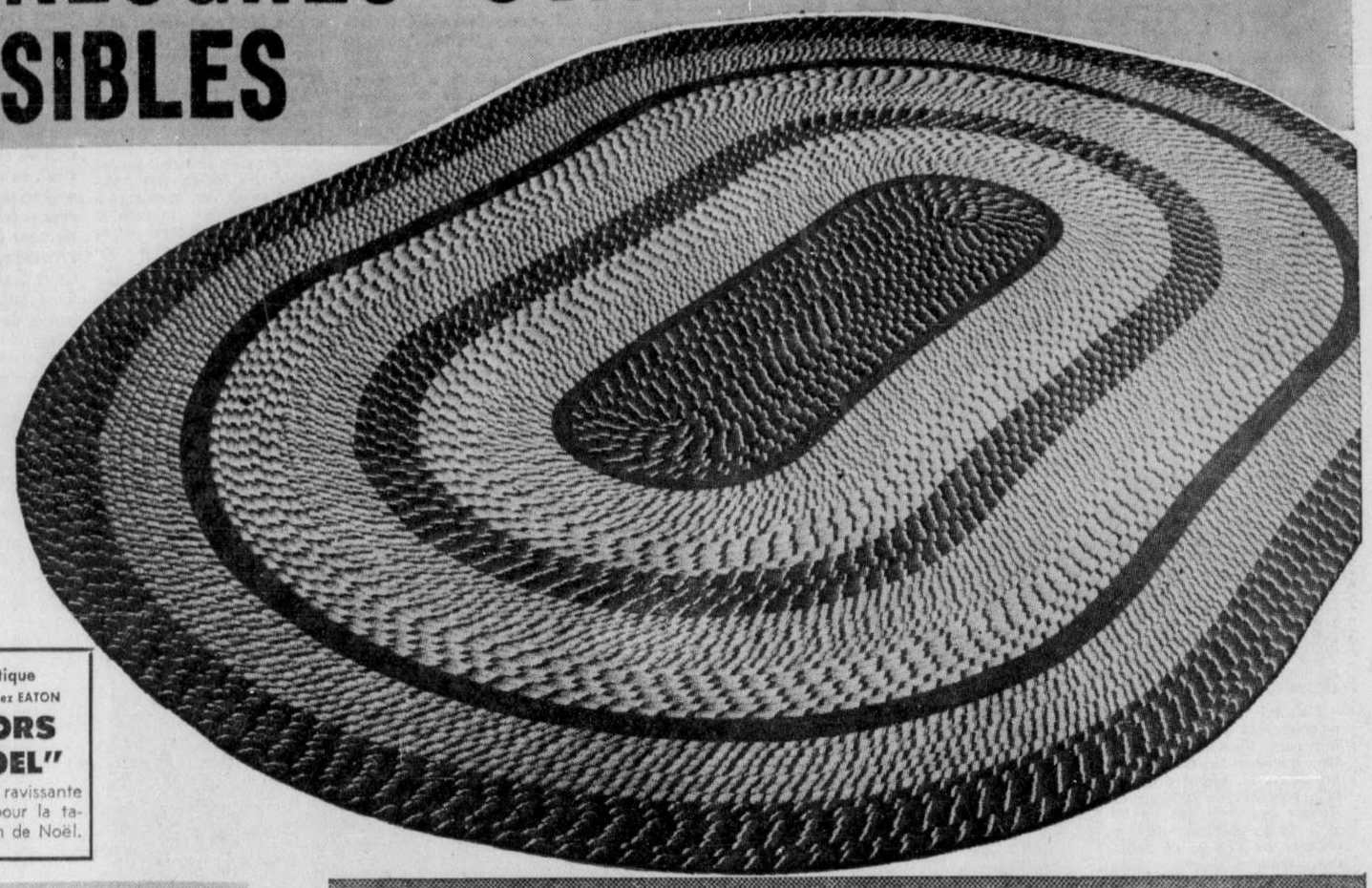
**ECRAN DE PROJECTION**

30" x 40" — Idéal pour projecteur 8 mm, **11.95**

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES (RAYON 512), AU REZ-DE-CHAUSSEE

**L'IMMUABLE GARANTIE EATON: "ARGENT REMIS SI LA MARCHANDISE NE SATISFAIT PAS"**

# EATON — CATALOGNES OVALES TRESSÉES ÉPAISSES ET RÉVERSIBLES



**BIEN AU-DESSOUS DES PRIX HABITUELS**
**BELLE QUALITE D'USAGE**

SPECIAUX JEUDI

| 2' x 3' | 2' x 4' | 4' x 6' | 6' x 9' | 9' x 12' |
|---|---|---|---|---|
| **2.95** | **3.95** | **11.95** | **25.95** | **49.95** |

(dimensions approximatives)

Achat spécial EATON ! Profitez-en ! Catalognes de style traditionnel toujours en vogue et s'harmonisant à pratiquement tous les décors classiques. Elles sont de fabrication **ultra-épaisse** en laine, rayonne et coton. **Réversibles**, elles feront le double d'usage; elles se balaient ou peuvent être nettoyées à l'aspirateur. Tons dominants : vert, rouge, brun ou beige.

**COMPOSEZ VI. 2-9211 — Service des commandes téléphoniques**

Clients de la banlieue : utilisez les lignes directes EATON; EATON paie vos frais d'appel.

Clients de l'extérieur : écrivez au Service d'Achats EATON, Montréal.

TAPIS ET CARPETTES (RAYON 272 C), AU SIXIEME

EATON acclame les Arts et une cause pleine d'intérêt par
**L'EXPOSITION 1960 DE PEINTURES ET DE SCULPTURES**
d'oeuvres contribuées par des artistes montréalais connus aux "ENCHERES ARTISTIQUES DE NOVEMBRE" se continuant jusqu'au 22 novembre.
FOYER DU NEUVIEME ETAGE, CHEZ EATON

Maintenant ouvert . . .
**LE "DOMAINE DES CADEAUX"**
Au troisième, chez Eaton
Des articles à prix modiques venant de tous les rayons du magasin.

Visitez la boutique
au troisième, chez EATON
**"DECORS DE NOEL"**
Une collection ravissante d'ornements pour la table et le sapin de Noël.

# MEUBLES-ÉCHANTILLONS KROEHLER




**EATON SOLDE DES MEUBLES KROEHLER A ½ PRIX!**

KROEHLER a vendu la plupart de ses meubles-échantillons à EATON et Eaton vous offre l'occasion à son tour de vous faire bénéficier de sensibles économies. Parmi le lot, vous y trouverez les mobiliers "Valentina Seaver" et d'autres modèles Kroehler, se composant de mobiliers de vivoir, fauteuils et meubles à sections de 3 et 4 pièces, en tout 47 mobiliers au choix. Tissus bouclés, matelassés, tweeds, en vert, bleu, brun beige et turquoise. Tous sont seuls du genre.

**Modèle illustré** (un seulement) : **Ordinairement 479.00, SPECIAL 239.50**

CONDITIONS DU PLAN BUDGETAIRE SI DESIRE

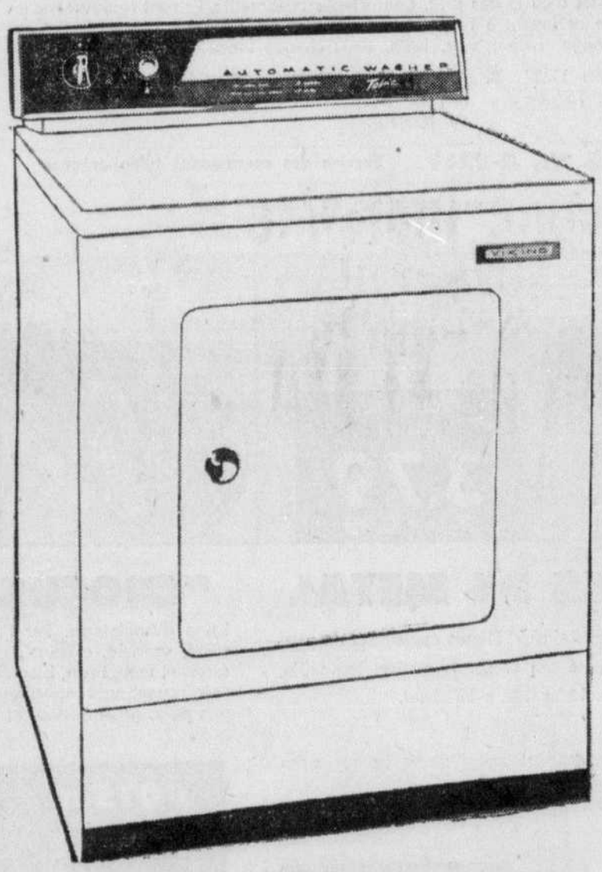
(RAYON 470 AU SEPTIEME)

ORDINAIREMENT
**268.00 à 646.00**
POUR
**134.00 à 323.00**

*Quatre températures au choix !*

**SECHEUSES VIKING ELECTRIQUES 1961**

**LAVEZ QUEL QUE SOIT LE TEMPS !**




PRIX VIKING
**169.50**
**Installation électrique non comprise**

Qu'il pleuve ou qu'il vente, vous n'avez plus à compter sur le temps qu'il fait pour faire votre lessive. La sécheuse électrique VIKING 1961 — seulement chez EATON — s'en chargera et le fera rapidement, comme vous le désirez !

**Avantages de cette VIKING moderne :**

- Capacité 10 lb. de linge sec.
- Durée de séchage jusqu'à 90 minutes.
- 4 températures au choix : vaporeux, basse, moyenne et haute.
- Volet des contrôles éclairé.
- Grande trappe nylon pour la charpie.
- Echappement extérieur prévu, soit arrière ou latéral.
- Porte à interrupteur de sûreté.
- Tambour émaillé.

**Modèle standard également disponible avec contrôles indépendants pour réglage de durée du séchage et température sans déclics intermédiaires.**
**149.50**

**Conditions du Plan budgétaire si désiré**

AU CINQUIEME
(RAYON 257)

# SOUFFLEUSES "WINTER KING" 3 C.V. À CHAÎNE DÉBLAYAGE DE 18"

**VENTE ANNUELLE DE 3 JOURS! Toutes nouvelles souffleuses à neige "Winter King" automotrices**

**MOTEUR "BRIGGS & STRATTON" DE 3 C.V., 4 CYCLES**

***Caractéristiques :***

- Roues d'acier de 10" avec tenons à angle pour plus de traction
- Plaques solides d'acier protègent le mécanisme de conduite et le moteur
- Nettoie une largeur de 18" à chaque passage
- Rotor fonctionnant avec chaîne
- Dispositif réglable pour rejeter la neige à gauche, à droite ou devant
- Rejette la neige jusqu'à 18 pieds
- Réglage de l'obturateur sur le guidon
- Moteur Briggs & Stratton à démarreur à remontoir

QUINCAILLERIE (RAYON 253), NOUVEL EMPLACEMENT : QUATRIEME ETAGE, ARRIERE

**159.50**

Conditions du Plan Budgétaire si désiré
PAS DE VERSEMENT COMPTANT
La taxe est payable à l'achat.




**VEUILLEZ NOTER CES RÉCENTS CHANGEMENTS D'EMPLACEMENT DES RAYONS SUIVANTS :**

| | | | |
|---|---|---|---|
| VETEMENTS DE BEBES ET D'ENFANTS<br>4e étage, rue Victoria | EMBALLAGE FANTAISIE<br>4e étage, rue Victoria | CUISINIERES ET LESSIVEUSES<br>5e étage, Centre | ACCESSOIRES D'AUTO<br>5e étage, rue Université |
| LINGERIE ET ROBES D'INTERIEUR<br>4e étage, Ste-Catherine | BUREAU DES CARTES D'ACHATS<br>4e étage, rue Victoria | PLOMBERIE ET CHAUFFAGE<br>5e étage, Centre | ARTICLES DE BOY SCOUTS<br>5e étage, rue Université |
| LE PETIT BUDGET — MANTEAUX ET ROBES<br>4e étage, rue Université | ARTICLES POUR LA FAMILLE<br>4e étage, rue Burnside | JOUETS ET ARTICLES<br>5e étage, rue Victoria | RAYON DES MEUBLES<br>7e étage |
| BUREAU DE POSTE<br>4e étage, rue Victoria | PETITS APPAREILS<br>7e étage, rue Burnside | ARTICLES DE SPORT<br>5e étage, rue Université | ELECTRICITE<br>7e étage, rue Burnside |

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

**Heures d'affaires EATON 9 h. à 5 h. 30 OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 9 H. Ouvert toute la journée le samedi 9 h. à 5 h. 30**

CAHIER No 2 — 77e ANNEE — No 22

QUEBEC SAGUENAY–LAC-ST-JEAN

# LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960

MAURICIE CANTONS DE L'EST

PAGES 17-32

L'échevin Henri Beaupré:

## Québec devra prévoir un déficit de $6,000,000

### Amendement à la navigation demandé

QUEBEC. (par G. P.) — Le conseil central de Québec a adopté hier soir une résolution à l'adresse de M. John Diefenbaker et du ministre des Transports, l'honorable Léon Balcer, leur demandant de dénoncer la convention relative à la marine marchande du Commonwealth britannique avant le 10 décembre prochain, cela comme préavis, afin qu'elle puisse être amendée le 10 décembre 1961.

L'amendement demandé limiterait la navigation côtière et la navigation dans les eaux intérieures du Canada aux seuls navires construits et immatriculés au pays. Le but de cette mesure serait de combattre le chômage dans les chantiers

Voir AMENDEMENT en p. 18

QUEBEC. (par J.-L. L.) — La ville de Québec devra prévoir dans son prochain budget un trou de l'ordre de $6 millions, selon une déclaration faite hier au comité administratif par l'échevin Henri Beaupré. Il voulait mettre ses collègues en garde contre les dépenses exagérées et les inviter à trouver un moyen pour remédier à une situation qui risque de devenir rapidement intenable.

Le récent jugement de la Cour de l'échiquier rejetant les réclamations de la ville contre le Conseil des Ports nationaux pour l'enlèvement de la neige entraînerait la disparition d'une somme de $2,600,000 dans les livres de la ville au titre des comptes recevables. De plus, la Cour municipale ayant décidé que les règlements 721 et 891 étaient inadéquats et inopérants, la ville perdre de ce fait au moins $200,000 dans le secteur du stationnement.

Si l'on ajoute à ces montants les sommes de $1.5 million qu'une sentence arbitrale impose à la ville de verser en augmentation de salaires aux pompiers, et de $1.5 million de déficit accumulé, on arrive bien à une brèche de près de $6 millions qu'il faudra combler.

Devant cette situation critique, Me Beaupré a insisté pour que la ville prenne des dispositions immédiates pour que le prochain recensement fédéral donne enfin justice à la Vieille Capitale. Si les chiffres de nos statisticiens étaient suivis par les statisticiens du gouvernement central, la ville pourrait retirer des sommes importantes, particulièrement en ce qui a trait à la ristourne sur la Taxe de vente.

Le service du contentieux a été requis de faire rapport sur l'opportunité d'aller en appel contre la récente décision de la Cour de l'Echiquier. Le trésorier de la Cité devra d'autre part établir le montant total dont la ville sera privée par suite de ce jugement.

## Réseau routier indispensable au nouvel essor du tourisme

QUEBEC. (par J.K.) — Pour que le tourisme, dans la province de Québec, connaisse un essor nouveau, pour que les visiteurs ne repartent pas de chez nous en disant qu'ils n'y reviendront pas "pour $1,000", à cause des mauvaises routes, il n'y a qu'une seule solution : établir un plan directeur quinquennal ou décennal pour la construction d'un réseau routier dans la province. Telle est l'opinion émise, hier après-midi, par le directeur-général du club automobile de Québec, M. J.-Emile Renaud, qui s'exprimait à l'occasion d'une conférence de presse donnée hier après-midi à ses bureaux.

Non seulement il faut construire des routes pour les besoins actuels, mais encore des routes qui pourront répondre aux besoins d'un avenir plus ou moins immédiat. Il faudrait au moins s'assurer de la possibilité d'élargir les routes, quand les besoins l'exigeront.

M. Renaud s'est en même temps déclaré enchanté de la décision prise au sujet de la construction de la route transcanadienne. "La construction de la route transcanadienne dans les limites de notre province, l'aménagement d'un réseau routier moderne sont les principaux facteurs qui nous portent à croire que 1961 devrait être sans précédent pour le tourisme dans la province de Québec", a déclaré M. Renaud.

Conscients des lamentations des touristes, au bureau du Club automobile, les employés du Club automobile déclarent, rapporte M. Renaud, que les visiteurs "déplorent l'état lamentable de notre réseau routier qui se compare si mal avec le leur et présente, à chaque voyage dans "la belle province", des risques inestimables et imprévisibles. Le caractère tortueux, raboteux et étroit de nos routes offre des dangers grandissants que les accidents routiers accrus confirment chaque semaine. Nous avons toujours regretté entendre nos voisins du Sud nous quitter et nous dire : "I am sorry but never for a thousand dollars on such roads".

**Se préparer d'abord**

Il ne s'agit pas tellement d'intensifier notre propagande à l'étranger, de souligner M. Renaud, mais de nous préparer d'abord à recevoir les visiteurs éventuels. Quand on invite des gens, il faut être en état de les recevoir, a précisé M. Renaud. Construisons un bon réseau routier, ensuite nous augmenterons notre publicité et les visiteurs ne seront pas désappointés. M. Renaud a cependant précisé qu'un effort se faisait en ce sens actuellement. "Nous nous réjouissons de l'attitude réaliste du gouvernement actuel à cet égard".

**Education des automobilistes**

M. Renaud, a de plus, touché le point crucial de la conduite des automobilistes, sur nos routes. Plusieurs d'entre eux ne savent que mal conduire. La faute ne doit pas leur être pleinement reprochée, puisqu'ils n'ont pas reçu une éducation adéquate sur ce point. M. Renaud suggère, à ce chapitre, que les policiers de la route devraient surveiller la circulation et indiquer aux automobilistes fautifs les erreurs qu'ils commettent. Par exemple, signaler aux automobilistes une courbe mal affrontée, un empiètement continu sur la ligne blanche, etc. La police routière pourrait avoir un rôle primordial dans l'éducation des automobilistes, à ce sujet.

Le directeur général du Club automobile a aussi insisté sur le nécessité de conserver le caractère français de notre province, sur la nécessité d'offrir des motels, auberges ou hôtels confortables et à des prix abordables. "Il y a des hôtels qui se soucient beaucoup plus de vendre de la bière et de l'alcool que de fournir une nourriture convenable et un confort minimum."

## Une jeune Indienne reçoit une bourse d'études de $1,250

QUEBEC. (par G. P.) — La première jeune Indienne à se lancer dans la carrière d'assistante sociale, Mlle Edith Dumont, 23 ans, de Loretteville, a reçu, hier après-midi, une bourse d'études de $1,250 des mains de l'hon. Paul Comtois, ministre des Mines et Relevés techniques, qui représentait Mme Elen Fairclough, à la cérémonie, au bureau de postes.

Trois autres bourses du même genre seront présentées à des étudiants indiens du Québec qui se seront distingués dans leurs études.

Mlle Dumont, finissant en service social à l'université Laval, s'est particulièrement distinguée d'abord dans ses études, mais aussi par son esprit civique. Elle prépare actuellement une thèse sur le problème des filles-mères.

Elle s'est d'abord inscrite à l'Institut de pédagogie et d'orientation, puis plus tard à la faculté des sciences sociales, menant de front pendant un an, cours d'été compris, deux cours universitaires. Mlle Dumont a obtenu un baccalauréat en pédagogie avec la mention "cum laude".

Cette jeune Indienne a déjà acquis une bonne expérience dans le domaine du service social en travaillant chaque été au service familial de Lévis. Ce travail lui permet d'économiser et de défrayer une partie de ses études et recherches.

On a souligné, hier, que les bourses décernées aux étudiants indiens ne sont qu'une récompense additionnelle à leur mérite, car le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, département des Affaires indiennes, débourse annuellement $10 millions pour l'instruction et l'éducation des Indiens du pays.

### Convocations

**Jeune Commerce :** — 6 h. 30, à la Porte St-Jean, dîner-causerie mixte. Conférencier : M. Maurice Richard.

**Femmes de carrière :** — 6 h. 30, chez Kerhulu, dîner-causerie. Conférencière, Mme Aline Fortier. Sujet : "Eve et ses soeurs".

**Club Optimiste de Québec :** — 6 h. 30, Chez Marino, dîner hebdomadaire.

**Conseil des Arts de la région métropolitaine de Québec :** — 8 h., au Château Frontenac, première assemblée générale.

**Société de Géographie :** — 8 h. 30, au grand amphithéâtre, 6, rue de l'Université, conférence de M. Fernand Grenier. Sujet : "Images de Bolivie", illustré de diapositives en couleurs.

**Cocktail-modes :** — 8 h., à l'hôtel Carillon, défilé de modes haute couture. Créations de Simaone Perrel, de Paris.

**Demain**

**Club Kiwanis de Québec** — 12 h. 30, au Château Frontenac, déjeuner-causerie hebdomadaire.

## Il se fracture la colonne cervicale

QUEBEC. — M. René Huard, 65 ans, du 480, rue St-Alexis, s'est fracturé la colonne cervicale, hier après-midi, en tombant tête première sur le béton, du haut d'une échelle. Il était occupé à laver des vitres pour la compagnie Champlain Paper Box, à St-Malo.

Il a été transporté à l'hôpital du St-Sacrement où on considérait son état comme assez sérieux. En plus de la fracture de la colonne cervicale, M. Huard souffre de fractures de côtes.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

ANALYSES D'URINE $2.00
DIAGNOSTIC de la GROSSESSE $5.00
SANG, SELLES, etc., prix variés
Echantillons cueillis gratuitement à domicile. Les résultats des analyses faites à notre laboratoire sont acceptés de MM. les médecins.
Les Pharmacies Professionnelles
SABRAZIN & CHOQUETTE
LUC CHOQUETTE, Dr en Pharmacie, Université de Paris
PRESCRIPTIONS, ANALYSES, ORTHOPEDIE, OPTIQUE
Laboratoire à 921 est, Ste-Catherine — VI. 2-9622

# Québec



NOUVEL EXECUTIF A LA DIVISION DU GENIE CHIMIQUE — De gauche à droite, le Dr W. J. M. Douglas, de Montréal, secrétaire-trésorier; le Dr W. M. Campbell, de Chalk River, président, et le Dr J. W. Hodgins, vice-président, qui ont été élus à ces postes, hier, au cours du congrès des ingénieurs chimistes qui se tient actuellement au Château Frontenac.

## L'enseignement du génie chimique a pris de l'essor en Angleterre

*--Le professeur Ellis*

QUEBEC. (Y.B.) — Face à un vaste projet d'expansion dans le domaine de l'enseignement technique hautement spécialisé, l'industrie britannique se demande avec anxiété si le niveau qualitatif des étudiants pourra être maintenu ou s'il ne sera pas sacrifié au nombre.

Le professeur S. R. M. Ellis, de la faculté de génie chimique à l'Université de Birmingham, en Grande-Bretagne, a répondu à cette question hier soir devant les participants du congrès de génie chimique du Canada, réunis à Québec. Selon lui, cette crainte est sans fondement. Pour autant qu'il a pu le constater lui-même, la qualité des étudiants augmente avec leur nombre.

M. Ellis a également dit qu'il était question d'augmenter de trois à quatre années la durée du cours primaire en génie chimique à cause des multiples découvertes nouvelles et des nombreux domaines, qui ne cessent de s'ouvrir dans cette matière.

Le spécialiste britannique en est venu à ces considérations sur l'enseignement du génie et de la technique chimiques au terme d'une longue revue de toute l'histoire du génie chimique en Grande-Bretagne.

"La reconnaissance tardive de la profession du génie chimique est l'un des aspects les plus intéressants de l'arrière-plan éducatif et industriel de la Grande-Bretagne", a-t-il dit.

L'Institut d'ingénieurs chimistes en son pays est né en 1922. C'était 14 ans après les Etats-Unis. La première chaire universitaire britannique en génie chimique a été formée en 1923.

Le conférencier a noté trois principales causes à cette reconnaissance tardive :

1—Une espèce d'aveuglement vis-à-vis la spécificité propre du génie chimique comme discipline, aveuglement qui a fait adopter le système de la collaboration entre le chercheur en chimie et l'ingénieur en mécanique ;

2—La mode du préjugé contre les matières scientifiques qui faisait trouver gloriole dans l'ignorance de ces matières : on a même pu dire que certains britanniques soi-disant éclairés étaient aussi fiers de leur ignorance scientifique absolue que de leurs connaissances classiques et littéraires ;

3—Enfin, l'ignorance de la nécessité des données physico-chimiques dans l'industrie.

Il a insisté sur le fait que le traitement du pétrole a beaucoup contribué à l'avancement du génie chimique et à sa reconnaissance officielle.

**Aujourd'hui**

Le génie chimique est maintenant reconnu en Grande-Bretagne. L'importance de l'Institut des ingénieurs chimistes jouit depuis 1957 d'une charte royale. Le génie chimique est sur le même pied dans les universités que le génie civil, le génie mécanique et le génie électrique.

L'Institut des ingénieurs chimistes compte 5,350 membres, alors qu'il n'en comptait que 1,000 en 1930. On prévoit que ce nombre passera à 11,000 en 1967. Les diplômés sortant de l'université et de maisons spécialisées atteignaient l'an passé le nombre de 450.

Face à cette évolution, des problèmes se posent sur la plan de l'éducation. Tardivement reconnu comme branche spécifique de savoir, il faudrait maintenant considérer, selon le Dr Ellis, s'il ne serait pas opportun de ramifier le génie chimique en arrivant à la dernière année du cours.

### Le Dr W. Campbell élu président

QUEBEC. — Le Dr W. M. Campbell, de Chalk River, Ontario, a été élu hier président de la division du génie chimique de l'Institut de Chimie du Canada. Il remplace le Dr W. H. Gauvin, de Montréal.

Le Dr J. W. Hodgins, de Hamilton, a été élu vice-président et le Dr W. J. M. Douglas, de Montréal, secrétaire-trésorier.

Les directeurs sont les suivants : Dr D. B. Robinson, Edmunton; Dr D. S. Scott, de Vancouver; Dr John Klassen, de Sarnia; J. H. Kemper, de Montréal; Dr H. K. Rae, de Chalk River; David Craig, de Thorold, Ontario ; Dr A. J. Johnson, de Toronto.

Au service d'adjudication de l'assurance-chômage...

## Les syndicats s'opposent à toute centralisation

QUEBEC. (G.P.) — Le Conseil central de Québec écrira au ministre du Travail, l'hon. Michael Starr, pour lui démontrer deux cas typiques en mains, qu'il avait raison de s'opposer à la centralisation du service d'adjudication de la Commission d'assurance-chômage.

En vertu de récents amendements les appels d'adjudication des causes d'assurance-chômage doivent être entendus à Montréal, pour toute la province. Cela, selon le conseil central, cause de graves préjudices aux réclamants. A sa réunion d'hier soir, l'organisme a pris connaissance de cas bien précis de délais occasionnés par la centralisation.

On a souligné qu'il est prévu dans les règlements établis du projet de réforme du service d'adjudication que s'il y a quatre fonctionnaires ou plus à pleins pouvoirs, dans un bureau d'assurance-chômage, ce bureau pourra demeurer un centre d'adjudication. Or, c'est le cas du bureau de Québec.

Le Conseil central souligne que M. Laval Fortier, commissaire en chef, s'applique, suivant une décision de la Commission d'assurance-chômage, à centraliser les bureaux d'adjudication à travers le pays sans tenir compte que le bureau de Québec devra être maintenu comme centre d'adjudication.

Les unions internationales et les syndicats catholiques ont exposé à M. Fortier les raisons militant en faveur du maintien du centre d'adjudication de Québec. Le conseil central rapporte que "M. Fortier est resté inflexible en dépit des représentations conjointes des groupements ouvriers de Québec".

Les dirigeants syndicaux notent que cette formule de centralisation a déjà été mise à l'essai et qu'elle n'a pas porté de fruits.

### Le trésorier et le maire suppléant en Suisse par affaires

QUEBEC. (J.-L.L.) — Le trésorier de la cité, M. C.-R. Fontaine, a été autorisé hier par le comité administratif à se rendre en Suisse pour livrer et signer les obligations de l'emprunt de $4.5 millions lancé par la ville sur le marché de ce pays. M. Gérard Moisan, maire-suppléant, a été délégué par ses collègues pour représenter la ville dans ces transactions.

Le comité leur a voté à chacun la somme de $3,500 pour leurs frais de voyage et de séjour à l'étranger. On croit que leur voyage par bateau et leur séjour en Suisse durera un mois et demi.



BOURSE D'ETUDES — L'hon. Paul Comtois, ministre des Mines et Relevés techniques, a remis, hier après-midi, une bourse d'études de $1,250 à une jeune Huronne, Mlle Edith Dumont, de Loretteville. Mlle Dumont est la première Indienne à se lancer dans la carrière d'assistance sociale.

Sur l'Office municipal du tourisme

## Pour la seconde fois, le comité approuve l'enquête

QUEBEC. (par J.-L. L.) — Pour la seconde fois en deux semaines, le comité administratif a approuvé hier à l'unanimité la tenue d'une enquête sur le tourisme dans la ville de Québec, plus particulièrement sur l'office municipal du tourisme.

Revenu sur la table du comité pour plus ample étude, le premier rapport a soulevé de nouveau de longues discussions où La Presse a été encore une fois longuement citée. L'échevin Jos Matte a particulièrement insisté sur la nécessité de l'enquête devant les révélations non équivoques de notre journal.

L'échevin Henri Gagnon a voulu savoir si le juge enquêteurs aurait la juridiction pour assigner n'importe quel citoyen à venir témoigner devant lui. Ne voulant pas se prononcer sur cette question légale, le maire Wilfrid Hamel a fait venir le chef du contentieux, Me Benoit Pelletier, pour connaître son opinion.

De l'avis de ce haut fonctionnaire, "le juge enquêteur pourra assigner par subpoena toute personne qui, à son avis, détient des informations pouvant

Voir L'ENQUETE en page 18

*L'échevin Jos. Matte recommande*

## Une enquête serrée sur le service des incendies

QUEBEC. (par J.-L.L.) — L'échevin Jos Matte a recommandé hier au maire Wilfrid Hamel d'instituer une enquête serrée dans le service des pompiers pour tirer au clair plusieurs plaintes qui sont venues à ses oreilles ces derniers temps.

Pour appuyer son collègue, l'échevin Paul-H. Lafond a soutenu qu'il se passait des injustices criantes dans ce service et qu'il fallait faire quelque chose.

Cette discussion a commencé à la lecture d'un rapport du comité de régie recommandant le renvoi définitif d'un pompier qui aurait fait preuve d'indiscipline grave.

Plusieurs échevins ont pris le parti de cet employé, voulant que la ville lui donne encore une chance. M. Gérard Moisan est même allé jusqu'à dire : "Il y en a plusieurs dans ce service qui ont des boutons sur les épaules — des gradés — et qui ont fait bien pire que lui sans jamais avoir été soumis à des sanctions."

L'échevin Gaston Flibotte, membre du comité de régie, a alors expliqué à ses collègues que la liste des incartades de ce pompier était longue et que la ville ne pouvait décemment le garder à son emploi, si malheureux que soit un tel geste.

Devant ces explications, les membres du comité administratif ont endossé à l'unanimité la décision du comité de régie, et le renvoi du pompier a été ratifié.

## L'échevin I. Deschênes s'en prend à M. Charles-J. Bédard

QUEBEC. (par J.-L. L.) — L'échevin Isidore Deschênes s'en est pris violemment hier à M. Charles-J. Bédard, président de la Ligue des citoyens de Ste-Claire-d'Assise, pour sa nouvelle attitude en ce qui concerne la contestation du rôle d'évaluation.

"L'attitude présente de M. Bédard est une sorte de sabotage et de reniement, a déclaré l'échevin, une attitude mesquine à l'endroit de ceux qui l'avaient secondé, une attitude mesquine à l'endroit des demandeurs qui ont accepté de représenter leurs concitoyens, une attitude égoïste au détriment de ses collaborateurs. Il tente aujourd'hui de nous accuser de manque de prévoyance pour se laver les mains dans le bassin de Pilate."

M. Deschênes s'en est également pris au comité de vigilance de la Ligue des citoyens dont les "visites pastorales" seraient commencées un peu partout.

"Tous savent, a-t-il précisé, que ce comité est reconnu pour son esprit de critique et sa prospection de scandales et qu'ils sont en quête de publicité et de mise en évidence. Pour eux, le souci de la vérité est chose secondaire, pour eux, des déclarations boiteuses prévalent sur l'exactitude des faits. Vous prouver mon avancé est chose facile ; vous prouver qu'ils se complaisent à salir à gauche et à droite est encore plus facile".

En terminant, M. Deschênes a signalé que ces attaques destinées à l'écraser n'avaient pas eu les résultats qu'on escomptait. "Ils se sont retournés honteux et confus comme des renards qui ont eu la queue coupée", a-t-il conclu.

## Témoignages contradictoires dans l'affaire de la Gaspé Copper Mines

QUEBEC. (M. F.) — D'importantes contradictions semblent avoir été mises à jour dans la version de la Gaspé Copper Mines relativement aux circonstances qui ont entouré le début de la grève de Murdochville. La plus importante de ces contradictions se rapporte aux affirmations maintes fois réitérées de la compagnie à l'effet que M. Théo Gagné, président du local des métallos, avait été congédié parce qu'il n'y avait plus de travail à l'usine. Or, M. Pierre Lecrin, le compagnon de travail de M. Gagné, est venu témoigner que dès le lendemain de ce congédiement, on lui avait demandé de faire du temps supplémentaire, ce qui diminuerait sensiblement la valeur de la thèse de Gaspé Copper Mines.

Une autre prétention de la compagnie voulant que cette dernière n'ait pas été prévenue de l'arrivée de la grève a été fortement ébranlée lorsqu'un de ses témoins, en contre-interrogatoire a admis que des préparatifs avaient été faits par Gaspé Copper pour fournir des lits et organiser une salle à manger dans le soubassement du bureau central de la compagnie. Tous ces préparatifs auraient été faits, selon les représentants des métallos, afin de permettre à quelques-uns de ses employés de vivre à l'intérieur de l'usine et ainsi, de ne pas avoir à se préoccuper de la ligne de piquetage.

C'est en effet la prétention des métallos que Gaspé Copper Mines a délibérément provoqué la grève en congédiant le président de l'union, M. Gagné. Tout aurait été préparé, selon l'union internationale encore une fois, pour éviter que la propriété de la compagnie ne soit endommagée, en gardant quelques hommes à l'intérieur de l'usine pour voir à la maintenance. Une surproduction dans le marché international du cuivre aurait été jugée comme une occasion propice pour la grève par les dirigeants de la compagnie.

Au cours de la journée d'hier, la demanderesse a appelé quatre de ses employés pour venir témoigner. Tous ont eu une version à peu près similaire aux dépositions antérieures des autres témoins de la compagnie. De son côté, Me Desaulniers, qui est le procureur des métallos, a tenté dans ses contre-interrogatoires de détruire la crédibilité des témoins de la compagnie. Il a, en outre, souligné que le témoignage de M. Philippe Arsenault révélait que ce dernier semblait posséder une mémoire beaucoup plus minutieuse des détails de la grève survenue il y a près de trois ans que des conversations qu'il avait eues il y a une semaine. Ce à quoi M. Arsenault a répondu que cela était dû au fait que les événements de la grève de Murdochville resteraient gravés pour toujours dans sa mémoire.

ATTENTION! PROPRIETAIRES ET CONSTRUCTEURS!
JAMAIS PAREILLE VALEUR NE FUT OFFERTE!
Meilleur Achat!
SYSTEME DE CHAUFFAGE PLATEAU
THERMOSTAT
BRULEUR A L'HUILE
FILTRE D'AIR
BOUCHE DE CHALEUR
GRAND RESERVOIR DE 200 GAL.
FOURNAISE COMPACTE
CONDUITS GALVANISES
CONTROLES EFFICACES
Quels confort et commodité ! Vous n'avez qu'à régler le thermostat à la température désirée, c'est tout ! La fournaise chauffe automatiquement ! Plus de carrés à charbon malpropres, de gros tuyaux au plafond ! Fini l'ennui des cendres !
PLUS GROSSES INSTALLATIONS SI DESIRE A PRIX PROPORTIONNELLEMENT BAS !
LE SYSTEME COMPREND :
1. Votre choix de 3 fournaises: 80,000, 92,000 ou 110,000 U.T.B. sans frais additionnels.
2. Humidificateur automatique — filtreur d'air
3. Système de tuyauterie complète érigé selon les lois existantes.
4. Plan de chauffage individuel préparé par nos ingénieurs professionnels.
5. Brûleur automatique avec contrôles, y compris un réservoir de 200 gallons.
6. Entièrement garanti avec service de 24 heures par le Département de service Plateau.
7. Erigé, installé, maintenu et service de livraison d'huile garanti par Plateau.
ESTIMATION GRATIS
AUCUNE OBLIGATION POUR VOUS
SIGNALEZ
LA. 4-8212
SOIR — Tél. : FE. 4-3742
6555, COTE-DES-NEIGES
La CIE de CHAUFFAGE et VENTILATION 'PLATEAU'
VALEUR INCROYABLE !
Le prix comprend l'installation
$495 pour bungalow de 5 pièces maximum 8 bouches
PAIMENT INITIAL MINIME
TERMES FACILES

# LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487



**NOUVEL OUVRAGE DE M. MARCEL CLEMENT** — Auteur bien connu ici, M. Clément a lancé, hier après-midi, un nouvel ouvrage, intitulé cette fois : "L'Education familiale du jeune homme". Ci-haut, dans l'ordre habituel, M. Clément, Mme Jacqueline Rioux, de la librairie Garneau, et M. Rhéal d'Anjou, directeur des éditions du Pélican.

## Vigilance redoublée demandée à tous les éleveurs de porcs

QUEBEC (par **G. P.**)—Tous les éleveurs d'enregistrement supérieur faisant affaire avec la division des bestiaux et volailles du ministère fédéral de l'agriculture, ont eu des instructions leur demandant de redoubler de vigilance dans l'élevage de leurs porcs et de désinfecter régulièrement leurs porcheries.

Cela pour combattre l'épidémie de choléra sévissant dans certaines parties de la province. Le directeur du service, M. J.-H. Tremblay, a souligné, hier, qu'aucun cas de choléra n'a encore été signalé dans la région de Québec même.

Les éleveurs d'enregistrement supérieur font régulièrement affaire avec le service. Ils vendent des porcelets à la ferme de Lennoxville où ils sont soumis à des épreuves d'élevage et de découpage des carcasses.

## Nouveau service de poste inauguré

QUEBEC. — L'hon. William Hamilton, ministre fédéral des Postes, a inauguré hier dans la Vieille Capitale un nouveau service de transport du courrier entre Toronto et Québec.

Dénommé "Piggy Back", rail-route, ce nouveau mode de transport par vanne réduit d'une douzaine d'heures le délai dans l'acheminement des courriers de 2e, 3e, 4e classes, et de 1ère classe excédant huit onces, entre Toronto et l'est de la province.

Le ministre a employé les quelques heures de son séjour en notre ville à visiter les installations du ministère des Postes et à rencontrer les employés.

Il était accompagné de M. F. Pageau, directeur du Transport au même ministère. Les deux personnalités furent accueillies par MM. Gérard Turcotte et J.-B. Dupuis, respectivement maître de poste et directeur de district.

*Un ouvrage éducatif pour les élèves de 10e année*

## "L'éducation familiale du jeune homme", par M. Marcel Clément

QUEBEC, (par **J. Keable**). — "L'éducation familiale du jeune homme", nouvel ouvrage de M. Marcel Clément, licencié en droit, licencié en philosophie, licencié en économique, docteur en sciences sociales, ex-collaborateur au journal "Notre Temps", vient de paraître aux éditions du Pélican. Il a été officiellement lancé, hier soir, à la librairie Garneau. Marié et père de deux enfants, M. Clément, qui est au Canada depuis 1946 mais qui enseigne régulièrement, à chaque année, en France, a déclaré que son nouvel ouvrage est fondé sur son expérience des dix dernières années avec les jeunes à l'occasion des cours de préparation au mariage, cours qu'il a donné à toutes les classes de la société.

Le volume vise à des fins extrêmement pratiques. Il traite de sujets très concrets, visant à mettre en lumière le comportement que doit présenter le jeune homme qui s'éveille à l'amour. Des dessins illustrent l'ouvrage. Ils tendent à rendre plus facile l'assimilation de l'ouvrage. Le volume est destiné aux élèves de 10e année et est approuvé par le département de l'Instruction publique.

Au cours des dernières années, M. Clément s'est intéressé de très près aux cours de préparation au mariage et a pu dégager certaines constantes, dans le comportement des jeunes. Quant aux cas individuels, aux jeunes de les résoudre. "Aux plaisirs de l'amour, a dit M. Clément, les jeunes doivent ajouter les devoirs et les responsabilités". C'est le but du volume lancé hier.

Le volume a été précédé, il y a quelques années, d'un autre ouvrage, dans le même esprit, destiné aux fiancés. Il s'intitule "La joie d'aimer". Il s'adresse déjà à des plus âgés. Le nouvel ouvrage s'adresse à ceux qui n'en sont pas encore rendus à l'âge des fiançailles, aux jeunes hommes qui découvrent la jeune fille . . .

M. Clément compte publier bientôt un nouveau travail, qui s'intitulera "Manuel de sociologie générale", et qui sera également un manuel scolaire. Il a déjà écrit et publié une quinzaine d'ouvrages, en outre de ses nombreuses et régulières collaborations à des journaux québecois, notamment "Notre Temps", journal bien connu chez nous.

## L'ENQUETE

SUITE DE LA PAGE 17

incriminer un employé de la ville".

En possession de cette opinion légale formelle, les membres du comité se sont alors prononcés pour la tenue de l'enquête, certains cependant avec réticence, car pour plusieurs il s'agirait d'un gaspillage de temps et d'argent.

L'échevin Henri Beaupré a clos le débat en exprimant l'espoir que la ville profitera de cette enquête pour repenser toute sa politique relativement à l'industrie touristique à la lumière des révélations qui pourront être faites.

## AMENDEMENT

SUITE DE LA PAGE 17

maritimes canadiens et particulièrement celui de Lauzon.

Après avoir souligné que l'industrie navale est essentielle tant à l'équilibre économique qu'à l'indépendance bien comprise du Canada, le conseil central a noté qu'une action législative est absolument nécessaire à la survie de l'industrie maritime du pays. Le gouvernement a d'ailleurs déjà annoncé son intention de légiférer dans ce domaine.



Mlle SUZANNE LEMIEUX



Mlle LOUISE ST-LAURENT



Mlle MICHELE VALLIERES



Mlle LUCE NADEAU



Mlle LISE LEMIEUX



Mlle ANDREE BARIBEAU

**BAL DE L'ARMISTICE DU REGIMENT DE LA CHAUDIERE** — Six débutantes de la Rive Sud seront présentées au brigadier Paul Triquet, président d'honneur du bal militaire qui aura lieu samedi soir, au manège de Lévis. Ce sont, sur les photos supérieures, de gauche à droite, Mlles Suzanne Lemieux, fille de Mme Emile Lemieux, 5 rue St-Henri, Lévis; Louise St-Laurent, fille de M. et Mme Marcel St-Laurent, 24 rue Fraser, Lévis; Michèle Vallières, fille de M. et Mme Josaphat Vallières, 12 rue J.-K.-Laflamme, Lévis. Sur les photos du bas, dans le même ordre, Mlles Luce Nadeau, fille de M. et Mme Paul-Henri Nadeau, 25 ave Perreault, Lévis; Lise Lemieux, fille de M. et Mme Benoit Lemieux, 42 rue St-Georges, Lévis, et Mlle Andrée Baribeau, fille du Dr et de Mme Roméo Baribeau, 150 rue Wolfe, Lévis.

# Carnet mondain

**Le monde officiel**

Son Exc. l'ambassadeur de France au Canada, M. Francis Lacoste, est attendu à Québec. Il assistera demain après-midi à l'ouverture de la session parlementaire.

Mme Jean Lesage, épouse de l'hon. premier ministre, a reçu Mme Jean Piffaretti, épouse du consul général de Suisse, ces jours derniers, à sa résidence.

**Bal du régiment de la Chaudière**

Sous la présidence d'honneur du brigadier Paul Triquet, le bal annuel du régiment de la Chaudière à l'occasion de l'Armistice aura lieu samedi, le 12, au manège militaire de Lévis. Les invités d'honneur sont : le lt-Colonel et Mme Léandre Lacroix, commandant le régiment de la Chaudière; le colonel Raymond Normandeau; le colonel et Mme H.-J. Lake; le colonel et Mme L.-P. Trudeau ; lt-colonel et Mme J.-L. Demers ; lt-colonel et Mme H. Baribeau; lt-colonel et Mme F.-R. de Saint-Victor; lt-colonel et Mme Georges Sévigny; chef d'escadre P.-R. Côté et Mme Côté; commandant J.-L. Neveu, et Mme Neveu; l'officier pilote Douglas McArthur et Mme McArthur; inspecteur et Mme René Allard; M. et Mme Milton Terry, consul des Etats-Unis; le consul de France et Mme Georges Denizeau; le vice-consul de France et Mme Jacques Longuet; lt.-colonel et Mme Paul Vachon; M. et Mme Harry Quart, M. Claude Triquet, capitaine, et Mme Jules Côté.

**Jeudis artistiques et littéraires**

Sous la présidence d'honneur de Mgr L.-A. Vachon, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, et de Mme Adéla Boivin, présidente-fondatrice de ce groupement culturel, la prochaine réunion des Jeudis artistiques et littéraires aura lieu le 17, à 8 h. 30, au grand salon de l'université. Le conférencier invité, le Dr Marcel Lapointe, a intitulé sa causerie : "Violon d'Ingres d'un médecin". Mme Janine Noreau, diseuse, interprétera un extrait du poème "L'Epave", du Dr Lapointe. Cette pièce littéraire a mérité à son auteur le premier prix de la Société des poètes au concours 1960.

**Coquetel-modes**

Un défilé de modes haute-couture sera présenté ce soir, de 8 à 10 h., à l'hôtel Carillon par Mme Simone Perrel, de Paris.

**Mariage Gagnon-Bois**

Dans la plus tricte intimité, samedi matin, en la paroisse Ste-Geneviève de Ste-Foy, a été béni le mariage de Mlle Pierrette Bois, fille de M. et de Mme Albert Bois, de Québec, avec M. Arist Gagnon, fils de M. et de Mme J. Gagnon, de Montréal.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a réuni les invités au Château Bonne-Entente. Les nouveaux époux sont ensuite partis pour voyage à destination de Washington et d'autres villes américaine. A leur retour, M. et Mme Arist Gagnon résideront à Québec.

**Déplacements**

Mme Georges-Emile Lapalme, d'Outremont, est attendue à Québec, aujourd'hui, à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.

Mme René Hamel, de Shawinigan, passera quelques jours à Québec. Elle assistera demain à la cérémonie d'ouverture du parlement provincial.

Le major-général et Mme Rockingham, de Montréal, sont attendus à Québec à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire.

Mlle Marie Gagnon rentre en ville ce soir, après avoir passé quelque temps à Paris, en France.

Mme Martin Garneau est partie pour Boston, où elle passera une semaine.

M. et Mme Wilfrid Major sont retournés à Ville Mont-Royal, après avoir fait un bref séjour à Québec.

Mlles Thérèse Côté et Gisèle Dussault ont quitté Québec à destination de Toronto, où elles passeront une semaine.

**Naissances**

M. et Mme Georges Guillemette (France Larue) font part de la naissance de leur fils, Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Guillemette, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme André Bilodeau (Pauline Dorval) font part de la naissance de leur fils, Marc-André.



Mme Hervé Baribeau, épouse du Lt-Colonel Hervé Baribeau, marraine des débutantes qui seront présentées aux invités d'honneur samedi le 12 novembre, à l'occasion du bal de l'Armistice, au manège militaire de Lévis.

## Causerie de Me Hamel au Château-Frontenac

QUEBEC. (**J. M.**) — M. René Hamel, ministre du Travail et des Affaires municipales, sera le conférencier, jeudi à midi, lors d'une manifestation en faveur de la sécurité industrielle au Château Frontenac. La causerie fera suite à un déjeuner organisé par l'Association de prévention des accidents industriels. Y assisteront la plupart des employeurs de Québec.



**DON DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR AU PRET D'HONNEUR** — Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, l'hon. Onésime Gagnon, a remis, hier matin, sa contribution à la campagne du Prêt d'Honneur de la Société Saint-Jean-Baptiste. Il a profité de la courte réception pour souligner le grand intérêt qu'il apporte à cette campagne humanitaire et pour rappeler qu'il a été président de cette campagne en 1956. On remarquait, sur la photo, Mme Gabriel Filteau, présidente du comité féminin de la campagne; le lieutenant-gouverneur; M. Edouard Fiset, président d'honneur de la campagne pour la région de Québec, ainsi que M. Emilius Jobin, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste.

## La 15e campagne de la Fédération des oeuvres dépasserait son objectif

QUEBEC. (par **J. K.**) — La campagne de souscription de la Fédération des oeuvres du diocèse de Québec va bon train. Dans le secteur dit des "noms réservés", le secrétaire de la Fédération, M. Léon Cantin, déclare que l'objectif sera atteint et probablement dépassé. Dans le secteur des paroisses, les résultats sont encore trop fragmentaires pour prédire le résultat définitif. "Nous demeurons confiants d'atteindre et même dépasser l'objectif, en ce secteur également".

L'objectif total de la campagne est de $740,000. Actuellement, $287,000 sont entrés à la Fédération, pour la section des noms réservés. L'objectif est de $320,000. Cependant, plusieurs bureaux-chefs de compagnies n'ont pas encore versé leur souscription, etc. On compte d'ici quelque temps que le tout sera complet.

La demande de la Fédération, qui doit venir en aide à 44 oeuvres, est de $5 par personne ayant un revenu. Evidemment les souscriptions supérieures à ce minimum sont les bienvenues et indispensables. Les officiers de la campagne ont indiqué que les besoins raisonnables sont d'au moins $900,000. Comme ce montant n'a pu être posé comme objectif, à cause de l'augmentation trop considérable sur les années précédentes, on a décidé de fixer l'objectif à $740,000. On espère cependant dépasser ce montant de $740,000 et même atteindre $900,000. C'est là le véritable objectif, le seul qui puisse réussir à combler, temporairement du moins, les demandes raisonnables des 44 oeuvres de la Fédération.

**15e campagne**

La campagne de la Fédération, qui est présentement en cours, est la 15e consécutive. Chaque année, les objectifs ont été atteints et dépassés, en dépit même du fait que les objectifs de chaque année aient été supérieurs à ceux que l'on déterminait l'année précédente.

L'archevêque de Québec, ses auxiliaires et les différents curés de chaque paroisse se sont mis à la tâche, appuyant cette initiative et ce travail d'un groupe de laïcs qui, bénévolement, consacrent chaque année une part importante de leurs loisirs à cette oeuvre centrale, cette oeuvre qui à elle seule représente 44 groupements institutions, organismes, dont l'utilité, l'état financier, les ambitions, les désirs, ont été soigneusement étudiés par des spécialistes. Ces groupes seuls reçoivent l'aide de la Fédération.

## Cinéma

**CAPITOL** : — Représentation continue de 12 h. 45 à 11 h. "Crack in the Mirror" (97 min.) à 12.45 3.40, 6.30, 9.30 h. "13 Fighting Men" (69 min.) à 2.25, 5.20, 8.15 h.
**CINEMA DE PARIS**: — "Secret professionnel": 12.25, 3.40, 6.35, 10 h. "Mon coquin de père": 1.50, 5.05, 8.25 h. Actualités: 3.30, 8.20 h.
**CLASSIC**: — "Les yeux noirs", 1.30, 4.40, 8 h. "Sous le signe de Rome" 3.10, 6.20, 9.30 h. continuel de 1.15 à 11 h.
**IMPERIAL** : — Sujet : 1 h., 4.23, 7.46 h. "Le monstre sans visage": 1.10, 4.33, 7.56 h. "La fureur d'aimer" : 2.24, 5.47, 9.10 h.
**LAURIER** : — "Les frères Rico" : 1 h., 4.30, 7.35 h. Nouvelles : 2.30, 9.05 h. "Echappés du néant" : 2.55, 6 h., 9.30 h. Fin : 11.05 h.
**PRINCESSE** : — "Nathalie agent secret" : 1 h., 3.58, 6.46, 9.34 h. Sujet : 2.33, 5.31, 8.19 h. "Les casse-cou du ciel" : 2.46, 5.34, 8.22 h.
**RIALTO** : — Nouvelles : 1 h., 4.48, 8.56 h. "Les Vikings" : 1.14, 5.12, 9.10 h. Sujet court : 3.08, 7.06 h. "Espionnage à Tokyo" : 3.18, 7.16 h. Fin : 11.05 h.
**PIGALLE**: — "Femmes d'un été" (Cinémascope couleurs): 12.10, 3.38, 6.43, 10 h. "Cigarettes, whisky et p'tites pépées" : 1.48, 5.14, 8.42 h. Actualités: 3.28, 8.32 h.
**VICTORIA** : — "Les yeux noirs" 1.30, 4.45, 7.50 h. "Sous le signe de Rome" (cinémascope couleurs) 3.10, 6.15, 9.30 h. continuel de 1.30 à 11 h.
**SILLERY** : — "Suddenly Last Summer" : 6.15, 9.35 h. "The Traps" ; 3.15 h. Fin : 11.30 h.
**BIENVILLE** : — "La mutraille d'or"; 6.30, 9.50 h. Nouvelles : 8 h. "La bonne tisane": 8.15 h. Fin : 11.20 h.
**CINEMA DE LEVIS** : — "L'amour est en jeu": 6 h., 9.30 h. Actualités : 7.45 h. "Le grand passage" (couleurs) : 8 h.
**ETCHEMIN** : — "C'est la faute d'Adam" (couleurs cinémaScope) ; "Comment tuer un oncle à héritage" (couleurs cinémaScope).
**CARTIER** : — "La foire aux femmes" : 1 h., 3.50, 6.45, 9.50 h. Nouvelles: 8.05 h. "Pourquoi viens-tu si tard" : 2.15, 5.10, 8.15 h. Annonces : 3.45, 6.40, 9.45 h. Fin : 11.10 h.
**EMPIRE** : — Nouvelles : 1 h., 3.30, 6 h., 8.30 h. Cartoon : 1.10, 3.40, 6.10, 8.40 h. "Song without end" : 1.20, 3.50, 6.20, 8.50 h. Continuel de 1 h. à 11 h.
**LAIRET** : — "La foire aux femmes" : 1 h., 3.50, 6.45, 9.50 h. Nouvelles : 8.05 h. "Pourquoi viens-tu si tard": 2.15, 5.10, 8.15 h. Annonces : 3.45, 6.40, 9.45 h. Fin : 11.10 h.

**CFCM — TV (4)**

**AUJOURD'HUI**

11:30—Mire et musique
12:30—Horaire commenté
12:35—Vie de l'Eglise
12:40—Les nouvelles
12:55—Parlons sport
1:00—Fémini-thé
1:30—Siège réservé
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour Madame
3:45—Votre cuisine Madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Capitaine Tombalo
6:00—Sherlock Holmes
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Savoir vivre
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:13—La météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions

**DEMAIN**

11:00—Mire et musique
12:00—Horaire commenté
12:05—Vie de l'Eglise
12:10—Les nouvelles
12:25—Parlons sport
12:30—Fémini-thé
1:00—Siège réservé
2:30—La Jardinière
3:00—Ouverture de la Session Provinciale
5:00—Le Grand Duc
5:30—Court métrage
6:00—Rétrospective
6:15—Votre médecin vous parle
6:30—Les manchettes int.
6:35—Les nouvelles
6:45—Cinéfeuilleton
7:00—Nouvelles sportives
7:10—Bulletin météorologique
7:15—Panorama
7:30—Chansonnettes
7:45—La science et la vie
8:00—La Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous Michelle
9:31—Concert des Nations unies
11:00—Téléjournal
11:13—La Météo
11:18—Bulletin sportif
11:22—Commentaire
11:29—Fin des émissions.

**CKMI — TV (5)**

**AUJOURD'HUI**

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery School
2:30—Open house
3:00—Halls of Ivy
3:30—"The Verdict is yours
4:00—Three Stooges
4:30—Junior Roundup
4:46—Junior Roundup
5:30—Ramar of the Jungle
6:01—Countrytime
6:15—Cartoons
6:30—Sports clinic
6:45—News & Sports
7:01—7 0 1
7:30—Gale Storm Show
8:00—My three sons
8:30—First Person
9:00—Perry Como
10:00—Mantovani
10:30—Explorations
11:00—CBC News
11:14—Late Show :
12:50—Sign Off.

**DEMAIN**

1:55—Opening
2:00—Chez Hélène
2:15—Nursery school
2:30—Time out
3:00—Music in miniature
3:30—The verdict is yours
4:00—At home
4:31—Junior roundup
4:46—Junior roundup
5:30—Roy Rogers
6:30—Dateline Quebec
6:45—News & sports
7:01—7 0 1
7:30—Harbour Command
8:00—Live a borrowed life
8:30—Klondike
9:00—Fancy free
9:30—Tennessee Ernie Ford
10:00—All star golf
11:00—CBC news
11:14—Viewpoint
11:20—Sign off


7 OCCASIONS POUR BÉBÉ DE SE RÉGALER



**Voici un véritable régal** dont bébé profitera de bien des manières. Nutritifs et savoureux, tels sont les dîners à la viande Gerber, en purée et pour enfants. Beaucoup de bonne viande bien juteuse additionnée de légumes potagers de choix donne une saveur appétissante et une excellente source d'éléments nutritifs. Des protéines en abondance pour une croissance robuste, du fer pour fortifier le sang et de la niacine, l'importante vitamine du groupe B, pour contribuer à une bonne santé.

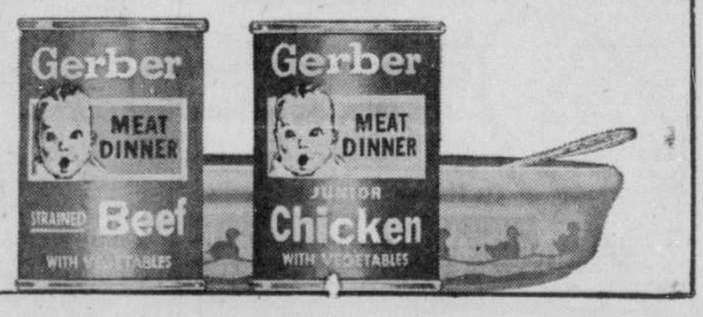
**Invitez votre petit** à se régaler. Présentez-lui ces variétés: boeuf, veau, poulet, dinde, foie et bacon, poulet au riz et boeuf aux nouilles. N'importe laquelle constituera un mets consistant pour votre trésor et vous pourrez offrir un légume vert Gerber ou un fruit ou dessert Gerber pour compléter parfaitement le menu.

**Les viandes Gerber** sont préparées au Canada, expressément pour les petits Canadiens, par des spécialistes qui se consacrent uniquement à l'alimentation des bébés.

Nous nous occupons uniquement de l'alimentation des bébés

Aliments Gerber Pour Bébés

Niagara Falls, Canada



# LA RÉGION DE QUÉBEC ET LA RIVE SUD

RÉDACTION : 1026, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 2-7027 — ABONNEMENTS : 720, rue ST-JEAN (QUÉBEC) TEL.: LA. 9-8487

# SPORTS

## Ce que j'en pense

**UNE LUTTE PLUS SERREE**

La ligue de basketball de la Cité fera son ouverture ce soir avec seulement quatre équipes en lice. Même si habituellement c'est un signe de progrès de voir une ligue augmenter le nombre de ses clubs, nous devons dire que dans le cas actuel, la qualité du spectacle y gagnera par le retrait bien compréhensible du Quebec High School et du Collège des Jésuites. Ces deux institutions, dont les gains contre les quatre grands peuvent se compter sur les doigts de la main, ont décidé de former une ligue intercollégiale junior plus appropriée à leur calibre réel.

Il reste donc qu'avec Limoilou, le Y.M.C.A., Laval et le Séminaire chaque partie sera une partie de championnat. Aucune relâche n'est possible et les pique-niques pour les compteurs sont chose du passé. Pour qui se rappelle que la semi-finale et la finale avaient nécessité la limite des parties le printemps dernier, la compétition qui commence ne peut que paraître serrée.

Est-ce que le St-Fidèle conservera le même esprit d'équipe qui a fait sa force, en déménageant à Limoilou ? Seul l'avenir le dira. Presque tous les joueurs ont approuvé le capitaine Marcel Turgeon dans sa décision de quitter une salle qui, à leur goût, n'avait pas semblé apprécier assez leur championnat. Il n'en reste pas moins que dans leur vaste nouveau local, ils ne retrouveront peut-être pas le chaud enthousiasme qui a dérouté bien des adversaires.

Le succès remporté par le St-Fidèle à Trois-Rivières l'an dernier, et l'augmentation de calibre dans le circuit cette année, laissent entrevoir le jour où un promoteur sérieux pourra inscrire une équipe québécoise dans un circuit provincial.

**UN CHOIX SIGNIFICATIF**

La ligue Junior de football a fait connaître le choix des étoiles interscolaires pour la saison qui finit. Comme à l'habitude le choix des trophées au joueur le plus utile et au meilleur joueur de ligne a attiré des critiques inévitables. Elles seront peut-être moins acerbes que l'an dernier puisqu'il n'y a pas de voyage à la coupe Grey attaché au trophée Moose Nadeau.

Seulement deux journalistes assidus du circuit ont été appelés à voter cette saison et le choix s'est fait somme toute entre les quatre instructeurs. Qu'ils aient choisi Dave Sheperdson et Don Harriet, deux membres de l'équipe de dernière position, est surprenant à première vue. Cependant si l'on considère que le Quebec High School a perdu toutes les joutes où Sheperdson a été expulsé ou blessé, on peut juger mieux de son utilité.

Quant au St. Patrick, ce choix confirme que leur championnat a été une victoire d'équipe où tous ont contribué de façon à peu près égale, à preuve les 11 joueurs placés sur les deux équipes d'étoiles. Le choix de cette année aura au moins l'avantage de ne pas créer de mésentente au sein même de l'équipe champonne.

**ICI ET LA**

Georges Drouin, qui a servi d'entraîneur à Marcel Gendron dans la conquête du championnat poids-coq canadien, ouvrira sa propre salle d'entraînement au coin des rues St-Vallier et Caron. Elle sera connue sous le nom de gymnase des frères Drouin et l'ancien entraîneur du fameux gymnase Stillman invite tous les jeunes adeptes de la boxe à venir apprendre gratuitement les rudiments de leur sport favori . . . La rumeur envoie John Crawford à Rochester, si Steve Kraftcheck n'obtient pas des résultats plus encourageants avec les Américains . . . Le Club de courses sous harnais aurait reçu la permission de laisser son bureau en place jusqu'au prochain dog-derby du Carnaval . . . Les deux clubs juniors de Québec n'ont aucun compteur parmi les dix premiers de la ligue, mais ils détiennent en Gaston Noël et Jacques Dubé les deux rois du pénitencier . . . Les As partiront demain matin pour un autre voyage dans les six villes du circuit Canning . . . Les glaces du club de curling Québec qui ont été rendues inutilisables aux membres ces jours derniers par suite d'une défectuosité au système de réfrigération seront de nouveau à la disposition des membres à compter de demain . . . Les postes de télévision de Québec ont été l'objet de vertes critiques de la part des sportifs de la Vieille Capitale pour avoir choisi le jour des semi-finales du Big Four et de la ligue de l'Ouest pour opérer des réparations à l'antenne. Quelques amateurs de la banlieue ont été assez chanceux pour prendre la joute Alouettes-Rough Riders sur le canal 13 . . . Selon les dernières informations, il semble que Magella "Red" Dubois sera assigné aux Citadelles à son arrivée à Québec . . . Jocelyn Cardinal garde les filets du Lachine de la ligue Métropolitaine.



**LE BUT VICTORIEUX** — Le lancer de Camille Bédard vient de frapper le poteau des buts et Marcel Paillé n'a pas eu encore le temps de se retourner que Jackie Leclair a expédié dans le filet, sous le regard de Bob Barlow, ce qui devait s'avérer le but victorieux. Les joueurs des Indiens qui assistent impuissants à ce but sont, de gauche à droite, Noël Price, Brian Kilrea, Gerry Foley et Jim Anderson. Les AS l'ont emporté, 3-2, pour s'approcher à deux points de la tête.

## *Les As triomphent 3-2 des Indiens qui s'en prennent aux spectateurs*

par **Jean POULIOT**

Les As de Québec ont infligé une deuxième défaite consécutive aux Indiens de Springfield et les visiteurs ont très mal avalé cet échec s'en prenant à l'arbitre, aux juges de ligne et finalement à la foule. Un rapport sera envoyé incessamment au président Richard Canning et on s'attend à une suspension de Noël Price qui déclencha la bagarre et à une amende à Pat Egan qui n'a rien fait pour retenir ses hommes dans cette scène disgracieuse. Les As ont joué leur meilleure partie de la saison devant 7,907 spectateurs, leur meilleure foule sur semaine.

Dan Lewicki a obtenu deux buts et Jackie Leclair le but de la victoire, alors que Stratton et Sweeney marquaient pour les visiteurs. C'était la troisième victoire consécutive des As qui ont annoncé le prêt d'Alain Caron aux Thunderbirds de Sault-Ste-Marie.

Danny Lewicki obtint les deux buts des As à la première période. Paillé venait de sauver contre lui à la 11ème minute, quand Michel Labadie et Fleming Mackell continuèrent l'attaque pour finalement mettre Danny en position pour le premier but. Son deuxième but fut le résultat d'un échange de passes avec Obie O'Brien. Une première passe endormit John Hanna et le retour d'Obie eut raison de Paillé. Des punitions à Kabel et Lewicki ne figurèrent pas au pointage, mais Cossette manqua un but ouvert et Paillé bloqua avec sa poitrine un long lancer de Claude Labrosse qu'il ne vit pas venir.

Springfield ne fut pas lent à se remettre dans la partie. A 38 secondes de la deuxième période, Art Stratton convertit de 10 pieds des courtes passes de Kabel et Pidhirny, puis à la huitième minute Sweeney, posté à l'embouchure des buts, poussait dans le filet une passe précise de Douglas pour égaliser les chances. Les As ne se découragèrent pas et la deuxième période donna lieu à des montées continuelles d'un bout à l'autre de la patinoire. Finalement Camille Bédard frappa le poteau et Jackie Leclair saisit le retour pour le lever dans le filet et donner une avance de 3-2 aux As. Les Indiens attrapèrent les deux punitions de la période, mais sans coup férir.

Le but de Leclair devait s'avérer le point victorieux puisque les As réussirent à contenir les Indiens à la troisième période. De fait, les locaux continuèrent à attaquer au lieu de se replier sur une défensive qui s'est trop souvent avérée coûteuse par le passé. N'eût été de Marcel Paillé et de sa chance extraordinaire, les As auraient pu compter assez de points pour gagner une demi-douzaine de joutes. Toutefois, leur avance tint bon, même si les Indiens jouèrent la dernière minute avec un sixième avant à la place du cerbère. Martin lança de sa zone sur le poteau des buts déserts, et comme la partie prenait fin, les joueurs des visiteurs s'en prirent à Len Corriveau pour ne pas avoir appelé un déblaiement interdit. Ils passèrent vite à Florent Roy qui avait refusé un but hors-jeu à Jim Anderson et finalement s'en prirent à la foule qui ne cessait de leur montrer le tableau de pointage.

**Les ALIGNEMENTS**

**SPRINGFIELD** — Buts : Paillé ; Défenses : McCord, Cushenan, Harris, Douglas, Price, Hanna ; Avants : Sweeney, Cline, McCreary, Kilrea, Anderson, Foley, Statton, Kabel, Pidhirny.

**QUEBEC** — Buts : Dufour ; Défenses : Martin, Bédard, Bouchard, Collins, Labrosse ; Avants : Leclair, Corcoran, Barlow, Harvey, Cossette, Mackel, Lewicki, Morissette, O'Brien, Labadie.

Arbitre : Art Skov ; Juges de lignes : Florent Roy et Len Corriveau.

**Première période**

1—Québec, Lewicki (Labadie, Mackell) 11.38
2—Québec, Lewicki (O'Brien, Cossette) 19.16
Punitions : Kabel 5.17, Lewicki 16.42.

**Deuxième période**

3—Springfield, Stratton (Kabel, Pidhirny) 0.38
4—Springfield, Sweeney (Douglas, McCreary) 8.47
5—Québec, Leclair (Bédard, Barlow) 13.08
Punitions : Price 3.06, McCreary 16.06.

**Troisième période**

Aucun point.
Punitions : Stratton 7.13, Harris (mauv. cond.) 11.55, Bouchard 12.17.

**Arrêts :**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| PAILLE | 8 | 15 | 10 | — 33 |
| DUFOUR | 8 | 9 | 9 | — 26 |

Dans la ligue Junior provinciale

## Joute revanche entre les Reds et les As, ce soir

C'est par un compte de 4-3 en supplémentaire que les As juniors ont remporté leur première victoire sur la route cette saison dimanche dernier. Ils ont réussi l'exploit aux dépens des Reds de Trois-Rivières qui tenteront de venger cet échec au Colisée local ce soir.

La joute a été marquée de 90 minutes de punitions, mais l'instructeur Conrad Parent n'est pas d'avis qu'elle puisse être appelée une joute rude. "Plusieurs punitions de mauvaise conduite ont été décernées par un jeune arbitre pour des paroles ou des gestes qu'un vétéran aurait laissé passer, de commenter l'instructeur des As. Le jeu n'a pas été dangereux, et la plupart des punitions mineures ont été données pour des accrochages, surtout sur les mises au jeu dans la zone".

Parent est particulièrement satisfait du travail de son gardien de buts André Grenier qu'il a été difficile de juger ici vu son manque de lancers. "Quand il y a suffisamment d'action pour le réchauffer, de conclure Parent, il sait être à la hauteur de la tâche". L'instructeur des As a tenu à enlever tout blâme à son gardien de buts pour le premier but des Reds compté alors que le cerbère, blessé, se trouvait derrière ses buts.

Les As seront privés des joueurs de défense Vincent Cadorette et Denis Gagnon, ce qui veut dire que Gaston Noël sera encore employé à l'arrière-garde. Chez les visiteurs, le joueur à surveiller sera Claude Boucher qui a récolté 17 points en six parties et qui n'est qu'à trois points de la tête des compteurs avec une partie en moins. On pourra également voir à l'oeuvre le gardien de buts Jean-Noël Villemure qui détient le seul blanchissage enregistré dans le circuit Cloutier cette saison.

La joute débute à 8.15 heures.

## Nouvel instructeur de boxe, à St-Malo

QUEBEC. — L'ancien champion mi-moyen du Canada Gerry Drouin, qui a raccroché les gants en 1957 après une longue carrière durant laquelle il se produisit à nombreuses arènes de l'Amérique du Nord, a décidé de prendre en mains les jeune pugilistes qui fréquentent le gymnase de boxe de la salle St-Malo, afin de les conseiller utilement dans leur entrainement en vue des prochains combat qu'ils livreront cet hiver lors des galas pugilistiques organisés au profit de l'Oeuvre de jeunesse de la paroisse St-Malo.

A la demande de nombreux jeunes et après une entente conclue avec un grand sportif québécois qui contribue au redressement de la boxe amateur dans la vieille capitale, Gerry Drouin a accepté de se retremper dans une ambiance qu'il connait bien et qui sera désormais à la disposition de tous les jeunes qui désirent prouver qu'ils ont de la dynamite au bout de leurs poings. Il reste entendu que le nouveau conseiller du gymnase St-Malo aura pour unique tâche de développer des boxeurs amateurs, afin de les aider à découvrir toutes les finesses du noble art et de les conduire, si possible, jusqu'aux finales des Golden Gloves, et peut-être même jusqu'au tournoi olympique ou pan-américain. Gerry Drouin ne s'occupera donc pas, sauf occasionnellement, des boxeurs professionnels.

Par ailleurs, le dynamique Fernand Simard, qui continue à gravir les échelons de la popularité et de la gloire sportive entre les douze cables de l'arène, demeurera fidèle au gymnase où il a fait ses débuts, même s'il s'entraîne dans un autre cadre. Il continuera également de diriger la promotion des galas de St-Malo, dont le premier aura lieu très prochainement. Tous les jeunes sont évidemment invités à venir s'entraîner. Le gymnase de boxe St-Malo est ouvert tous les soirs.

## POSTE confié à M. Charles Bujold

QUEBEC. — M. Charles Bujold remplacera l'abbé Jean-Marie Garant à la direction du Service d'orientation du petit séminaire de Québec. L'abbé Garant a été nommé directeur du petit séminaire l'été dernier.

M. Bujold, un licencié en orientation professionnelle de l'université Laval, prend charge d'un service qui existe depuis déjà trois ans. Les élèves, comme leurs parents, trouvent là un centre d'information et d'orientation qui peut leur être d'une aide précieuse.

Le nouveau titulaire collaborait depuis trois ans à la Sauvegarde de l'Enfance.

## Changements dans la ligue de hockey Québec-District

QUEBEC. — Au cours d'une réunion de la ligue de hockey juvénile Québec-District tenue lundi soir au Colisée, les cadres du circuit ont été quelque peu modifiés par suite du retrait du club St-Pascal de l'instructeur Paddy Pedneault. Les représentants de St-Pascal n'ont donné aucune raison à la ligue, mais ils ont laissé entendre qu'ils ne pouvaient inscrire d'équipe pour cette année. A la suite de cette démission, la ligue a immédiatement accepté un club de St-Sacrement, ce qui fait que le circuit juvénile sera composé des clubs : Sts-Martyrs, Belvédère, Charny et St-Sacrement.

Les responsables des équipes ont décidé que l'ouverture officielle aurait lieu le 12 décembre et que toutes les rencontres seront jouées en programmes doubles. Chaque club jouera un total de dix-huit parties, sur les patinoires de Charny, Sts-Martyrs et St-Sacrement.

A l'exception du club de la rive sud, les autres ont laissé connaître les noms de leur instructeur respectif. Tony Timmons sera en charge des porte-couleurs du St-Sacrement ; Bob Chevalier dirigera les St-Martyrs, tandis que Hugues Beaudoin sera à la gouverne du Belvédère. Charny laissera connaître le nom de son instructeur au cours de la réunion de lundi soir prochain, alors qu'on procédera également à la formation du bureau de direction.

Cette ligue qui est organisée tout particulièrement dans le but de former des joueurs pour les deux clubs juniors locaux, jouera la presque totalité de ses parties à l'extérieur, et il semble que les quatre clubs seront admis dans les séries éliminatoires. Le club de première position jouera contre celui de quatrième, alors que les équipes de deuxième et troisième place se feront la lutte.

Le champion des séries de détail représentera le district de Québec dans les séries éliminatoires provinciales juvéniles.

Au ballon-panier

## Limoilou contre le Séminaire à l'ouverture de la saison

QUEBEC. — La ligue de ballon-panier de la ville de Québec fera son ouverture officielle de la saison 1960-61 ce soir à 9 h. à la salle paroissiale de Limoilou, alors que les équipes du séminaire de Québec et du Centre des loisirs de Limoilou feront les frais de cette joute inaugurale.

Le plus vieux circuit de ballon-panier de Québec et de la région sera composé cette année de quatre équipes au lieu de six pour la saison 59-60. Le Séminaire de Québec, le YMCA et le Rouge et Or de Laval sont les anciennes équipes, alors que le Centre des loisirs de Limoilou a remplacé le Centre récrétif St-Fidèle. Les équipes du Collège des Jésuites et du Québec High School se sont retirées et font maintenant partie des cadres de ligue interscolaire, section junior. Le même exécutif que la saison 1959-60 a été réélu pour l'année 60-61. Il s'agit de Paul Geoffrion, président, Cor Westland, vice-président, et Jean-Marc Paradis, secrétaire-trésorier.

La joute de ce soir à Limoilou sera chaudement disputée. L'équipe de Marcel Turgeon est formée en grande majorité des joueurs formant l'équipe championne des trois dernières années, le Centre St-Fidèle. Turgeon, en plus de diriger l'offensive de son équipe, pourra compter sur Jean-Louis Simon, Jacques Dallaire, Claude Godu et Fernand Laperrière pour l'aider.

Quelques recrues sont venues se joindre à l'équipe et il sera intéressant de constater si Limoilou pourra conserver le championnat gagné en 1959-1960.

L'équipe du Séminaire n'offre pas beaucoup de changement avec l'édition de l'an dernier. Pierre Vézina et Jean-Marc Legendre ne figurent plus avec l'équipe, mais les recrues Pierre Huot et John McKay sont venus se joindre à l'équipe de l'abbé Guy Bédard. Avec André Guilbault, Rodolphe de Koninck, Michel Létourneau et Emile Vallée, l'offensive de la formation aux couleurs blanche, rouge et or est très solide et peut causer beaucoup de soucis à l'adversaire.

La joute de ce soir est fixée à 9 heures précises au gymnase de la salle paroissiale de Limoilou, situé au coin de la 8e Avenue et de la 4e Rue. Tous les amateurs sont cordialement invités.

## Début du procès de Fernand Thibault pour fausse monnaie

QUEBEC. (M.F.) — Le procès de Fernand Thibault de l'ancienne Lorette, accusé d'avoir eu en sa possession de la fausse monnaie pour un montant de plus de $8,000, a débuté hier matin aux assises criminelles. La première journée a été consacrée au choix des jurés et aux témoignagnes des constables de la Gendarmerie Royale qui ont fait enquête dans cette affaire.

Le constable Gilbert Bishop est venu témoigner que lors d'une perquisition faite le 25 juillet dernier, il avait trouvé dans un garage situé derrière le domicile de l'accusé des billets de banque, canadiens et américains, contrefaits. Il s'agissait de coupures de $10 et de $20. Une partie du butin aurait été trouvée aussi dans une vieille automobile modèle "Star" 1928, qui aurait appartenu à l'inculpé.

Un autre constable de la Gendarmerie Royale, M. Gérard De La Durantaye, qui est attaché au laboratoire des recherches criminelles à Ottawa a examiné la monnaie et s'est déclaré certain que les billets en question étaient faux. Sur une question de Me Gérard Lévesque à cet effet, le témoin a déclaré qu'il se basait sur la qualité du papier et sur l'imprimerie beaucoup plus claire des faux billets pour faire ces affirmations.

L'hon. juge Paul Miquelon préside les séances du tribunal dans cette cause. Me Gérard Lévesque agit pour la Couronne alors que Me Lawrence Corriveau est chargé de la défense de l'accusé.

## Parties de football disputées à Ste-Foy

STE-FOY. — Dix autres parties de football furent disputées cette semaine, à Ste-Foy. Claude Gourdeau et Bernard Dumais eurent respectivement 18 et 14 points à leur crédit, ce qui permit à St-Yves d'accumuler 38 points contre 0 pour les Mosquitoes de St-Louis-de-France. Dans la même catégorie, St-Yves et Ste-Foy annulèrent 6 à 6; tandis que le lendemain, St-Louis-de-France l'emportait 27 à 0 sur St-Yves. Les Bantams de St-Louis-de-France, aidés par les deux touchés de Louis Guimont, additionnèrent 26 points contre 2 pour le Plateau. Pendant ce temps, le Notre-Dame-de-Foy marquait 63 points contre 0 pour les Bantams de St-Yves. Dans la même catégorie, le Plateau l'emporta de justesse sur St-Louis-de-France par 7 à 6. Les Bantams de N.-Dame-de-Foy n'eurent pas de difficulté à défaire St-Yves 44 à 6. Les pee wee jouèrent deux parties serrées. St-Thomas gagna la première 6 à 0 contre St-Louis-de-France. Le Plateau gagna la deuxième 12 à 6 contre Notre-Dame-du-Rosaire. Sauf pour la catégorie bantam, la cédule est maintenant terminée. L'équipe finissant en première position passera directement en finale.


Voyez St-Amour LIMITÉE
POUR LES MEILLEURS PRIX!

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
Tous ces appareils sont neufs et comportent le service et la double garantie du manufacturier et de J.-A. St-Amour Ltée

| | | | |
|---|---|---|---|
| **TELEVISEURS** | | | |
| Modèles consoles | | | |
| MARCONI 302T21 | 22 lampes, 2 h. parl. Ser. inc. | 379.95 | 249.95 |
| ADMIRAL | C22M11, service inclus | 339.95 | 229.95 |
| ADMIRAL | 20K11X service inclus | 309.95 | 229.95 |
| FLEETWOOD | 23", 25 lampes, service inclus | 399.95 | 329.95 |
| WESTINGHOUSE | 2V35K Garantie | 379.95 | 225.95 |
| RCA VICTOR | 21TC282, service inclus | 389.95 | 245.95 |
| RCA VICTOR | 21TC294 service inclus | 449.95 | 325.95 |
| RCA VICTOR | 21RTC408 cont. dist. service | 449.95 | 315.00 |
| Modèles de table | | | |
| ELECTROHOME | Urbanite 17" Garantie | 239.95 | 199.95 |
| RCA VICTOR | 21T358 21" | 279.95 | 199.95 |
| Modèles portatifs | | | |
| | 17 pouces | 229.00 | 159.95 |
| | 19 pouces | 279.95 | 229.95 |
| **RADIOS** | | | |
| SELFIX | | 24.95 | 16.95 |
| SYMPHONIC | W101 | 34.95 | 24.95 |
| GEN. ELECTRIC | CT875 | 31.95 | 24.95 |
| SPARTON | 5H2 | 44.95 | 29.95 |
| MOTOROLA | 67C | 59.95 | 44.95 |
| FLEETWOOD | 5001 | 34.95 | 29.95 |
| ADMIRAL | 4L2AX | 24.95 | 17.95 |
| GRAETZ | Page, cabinet bois | 89.95 | 74.95 |
| RCA VICTOR | C419 | 34.95 | 29.95 |
| **PHONOS** | | | |
| SPARTON | 3G1 | 49.50 | 24.95 |
| SEABREEZE | 670G | 65.95 | 44.95 |
| FLEETWOOD | 599B | 59.95 | 36.95 |
| RCA VICTOR | K471 | 29.95 | 22.95 |
| **RADIOS A TRANSISTORS** | | | |
| PHILLIPS | P461 | 39.95 | 29.95 |
| CAPRI | R1 | 39.95 | 19.95 |
| MOTOROLA | 5P32 | 49.95 | 39.95 |
| CROSLEY | (livre) | 79.95 | 39.95 |
| **STEREOS** | | | |
| WESTINGHOUSE | 11C1 2 mcx | 599.95 | 350.00 |
| ELECTROHOME | Catalina AM-FM | 369.95 | 294.95 |
| MOTOROLA | SK24 un seul | 419.95 | 299.95 |
| SEABREEZE | VM565 | 269.95 | 135.00 |
| **REFRIGERATEURS** | | REG. | SPECIAL |
| PHILCO | 12R505 | 559.95 | 419.95 |
| McCLARY | ZD13-95 | 499.95 | 339.95 |
| FRIGIDAIRE | 59-C-60 | 269.95 | SPECIAL |
| FRIGIDAIRE | FI-13TC-60 | 519.95 | SPECIAL |
| DEFROSTOMATIC | 8 pi. cu. | 199.95 | 169.95 |
| DEFROSTOMATIC | 6 pi. cu. | 179.95 | 149.95 |
| MOFFAT | MD-11A | 334.95 | 239.95 |
| KELVINATOR | K73-J13 | 279.95 | 239.95 |
| ROY | 1409 | 467.95 | 269.95 |
| ROY | 1001-2 | 282.95 | 179.95 |
| WESTINGHOUSE | RGA-13 | 479.95 | 344.95 |
| **POELES** | | | |
| GURNEY | EJ30 autom. un seul | 259.95 | 179.95 |
| GURNEY | OXCV1440 gaz-gaz un seul | 449.95 | 329.95 |
| MOFFAT | 30E15 | 199.95 | 144.95 |
| WESTINGHOUSE | SM30 autom. | 389.95 | 234.95 |
| WESTINGHOUSE | STD—30 pouces | 199.00 | 149.95 |
| FRIGIDAIRE | RC1-39C60 automatique | 399.95 | SPECIAL |
| FRIGIDAIRE | RDAG 38C60 automatique | 309.95 | SPECIAL |
| **LESSIVEUSES** | | | |
| INGLIS | Custom 100 | 159.95 | 99.95 |
| MOFFAT | MCWO-9P | 249.95 | 119.95 |
| **LESSIVEUSES AUTOMATIQUES** | | | |
| FRIGIDAIRE | WC1C60 | 469.95 | SPECIAL |
| GEN. ELECTRIC | SWA950 | 459.95 | 339.95 |
| INGLIS | Citation, service en plus | 429.95 | SPECIAL |
| INGLIS | Royal, service en plus | 479.95 | SPECIAL |
| MOFFAT | MAW361 | 349.95 | 249.95 |
| **SECHEUSES AUTOMATIQUES** | | | |
| MOFFAT | MDE160 | 229.95 | 149.95 |
| INGLIS | Royal | 369.95 | SPECIAL |
| INGLIS | Citation | 319.95 | SPECIAL |
| FRIGIDAIRE | DD60 | 239.95 | SPECIAL |
| GEN. ELECTRIC | SDA920 | 349.95 | 249.95 |

TERMES FACILES — ENTREPOSAGE GRATUIT

J.A.St.Amour LIMITÉE
MARCHAND DE MEUBLES ET D'APPAREILS ELECTRIQUES
6575 Rue St-Denis CR. 4-8341

J.A.St.Amour LIMITÉE
OUVERT LE SOIR
MARDI, JEUDI ET VENDREDI SOIR jusqu'à 10 h.
Autres soirs sur rendez-vous

PRIX D'OCCASION
SUR CES APPAREILS DE LA PLUS HAUTE QUALITE
RCA VICTOR
PROFITEZ DE CES PRIX REDUITS JUSTE AVANT LA PERIODE DES FETES
J. A. St-Amour a complété l'installation de son rayon vidéo-audio-phonique et vous invite gracieusement à venir juger la valeur de ces appareils.

TELEVISEUR PORTATIF
"FAIRWAY" RCA VICTOR
Modèle 17PT904 à image de 17" plus brillante. Antenne coulissante, 17 lampes (fonctions de 23). Tonalité Fidélité balancée améliorée.
Rég. 219.95 moins allocation spéciale (Quantité limitée)
$169.95



RADIO A TRANSISTORS RCA VICTOR
Modèle GP 336

EXTRA-SPECIAL
Modèle minuscule à 6 transistors et 2 diodes . . . format de poche ou réticule. Tonalité et puissance étonnantes. Complet avec écouteur, étui de cuir et batteries.
Rég. 39.95 moins allocation spéciale (Quantité limitée)
$29.95

PAS DE DEPOT • TERMES FACILES
ENTREPOSAGE GRATUIT

STEREO RCA VICTOR
"COPPELIA"
Modèle SHC661. Radios AM et FM séparés avec contrôle automatique de fréquence. Tourne-disques Garrard. 5 haut-parleurs: un 12", deux 5" x 7", et deux 3½". Châssis amplificateur multiple 18 watts. Oeil de syntonisation.



EN VENTE AVEC ALLOCATION SPECIALE
J. A. ST-AMOUR vous offre tous les modèles de stéréos RCA Victor 1961, à partir de $199.95

J.A.St.Amour LIMITÉE
6575 RUE ST-DENIS — CR. 4-8341

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

# SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157



**DE L'ETUDE A L'ACTION** — La J.O.C. et la J.O.C.F. du Lac-St-Jean ont tenu une grande journée d'étude en fin de semaine à Alma. Parmi les responsables de Dolbeau, Naudville, Roberval et Alma, on remarquait, M. CLEMENT TREMBLAY, président de Dolbeau; Mlle MAGELLE DUFOUR, présidente fédérale du Lac-St-Jean; Mlle JOSETTE TREMBLAY, de Naudville; le R. P. LEMAY, aumônier national de la J.O.C.F.; M. GILLES GUAY, président fédéral; Mlle MARIE DIOTTE, de Dolbeau, et M. EMILE PLOURDE, d'Alma.

*Le commissaire J.-L. Gauthier, de Chicoutimi:*

## Le Saguenay aussi mérite d'obtenir son université

(par **Albert TREMBLAY**)

CHICOUTIMI — Faisant, hier soir, pour la première fois écho à la demande présentée par les R. P. Jésuites d'organiser à Montréal une seconde université de langue française, le commissaire Jean-Louis Gauthier et par la suite la majorité des membres de la Commission scolaire de Chicoutimi ont déclaré que le temps semblait venu de songer un peu plus aux centres isolés de la province pour l'établissement d'institutions de haut savoir. M. Jean-Louis Gauthier a déclaré que l'établissement d'une nouvelle université à Montréal impliquait la participation financière des gouvernements provincial et fédéral, donc la participation des citoyens de la région du Saguenay.

M. Gauthier a précisé qu'il ne croyait pas que la région du Saguenay dispose actuellement de la population nécessaire à l'établissement de toutes les facultés d'une université, mais que par contre, elle pouvait donner facilement asile aux premières années de plusieurs facultés. Il a cité le cas de Sherbrooke et de Trois-Rivières pour appuyer son argumentation en faveur de l'établissement d'un embryon d'université à Chicoutimi.

M. Gauthier, qui était l'an dernier président de la Commission scolaire, a tenu à présenter à ses confrères un exposé assez long. Selon lui, la ville de Sherbrooke, beaucoup plus rapprochée des grands centres, a obtenu son université, en organisant plus rapidement qu'à Chicoutimi des facultés précises, même sans disposer des atouts que donne à la ville-reine du Saguenay l'organisation de l'Hôtel-Dieu St-Valier, un hôpital universitaire, de l'école de commerce, d'un magnifique grand séminaire et de certaines autres institutions facilement adaptables à un degré d'enseignement universitaire.

"Il serait temps, a-t-il poursuivi, que les gouvernements tiennent compte de l'isolement de régions tels que la Gaspésie et le Saguenay, isolement qui augmente considérablement le coût de l'éducation supérieure aux universitaires".

L'instruction universitaire française est aussi importante, selon lui, à Montréal qu'au Saguenay, la seule différence étant que nos gens sont obligés à de fortes dépenses pour y accéder.

C'était la première fois à Chicoutimi, que la question de nouvelle université à Montréal rebondissait officiellement à la table des délibérations d'un organisme public, même si déjà officieusement, plusieurs personnalités saguenéennes se sont prononcées contre une telle mesure.

Un mouvement chicoutimien a déjà groupé une somme assez considérable pour l'organisation d'une université tandis que des terrains sont vendus à des particuliers pour une somme de $1,000 afin de contribuer à ce projet.

Dans des milieux gouvernementaux, on accorde une université à la région du Saguenay dans les quelques années à venir et l'on craint qu'une nouvelle université dans la métropole canadienne retarde ce projet, qui en 1953, a faillit devenir réalité.

A la suite de l'exposé de M. Gauthier, les commissaires d'écoles ont étudié les moyens à prendre pour aider à la réalisation du projet. L'Association des commissions scolaires du diocèse de Chicoutimi a été maintes fois citée, mais aucune décision définitive ne fut finalement prise.

Le directeur de l'école secondaire Dominique Racine, le R. F. François Marie, mariste, qui assistait à la réunion, a dit pour sa part que le meilleur moyen d'aider les instigateurs du mouvement était de grouper ensemble tous les organismes publics de la ville. Il a mentionné les Chambres de commerce, ligues de propriétaires et différentes autres organisations du genre.

## Cours d'arts, au Centre d'Arvida

ALMA, (P.T.) — Le ministère de la Jeunesse de la province et l'école des Beaux-Arts de Québec, dirigée par M. J.-B. Soucy, ont accepté d'organiser une classe préparatoire ainsi qu'une classe d'initiation à l'art au centre d'Arvida.

L'inscription des élèves se fera samedi le 12 novembre, au centre de récréation d'Arvida, de 10 heures à midi et de deux heures à cinq heures. L'enregistrement aux cours de peinture, de dessin, de modelage et de décoration sera de $5.00 par année pour les adultes et de $2 pour les enfants. Les élèves n'auront qu'à défrayer le coût du matériel dont ils auront besoin mais qu'ils pourront trouver sur place, toutefois.

Le cours durera environ 25 semaines et l'horaire sera le suivant : le samedi avant-midi pour les jeunes de moins de 16 ans ; deux après-midi par semaine, soit le mardi et le jeudi, pour les adultes, en plus des cours de lundi et de mercredi soir.

C'est M. Claude Matton, professeur des Beaux-Arts au collège classique d'Alma, qui sera le professeur en charge.

## La philarmonique de Québec joue ce soir à Chicoutimi

CHICOUTIMI, (A.T.) — C'est ce soir, à 8 heures 30, que l'orchestre philharmonique de Québec se fera entendre à la salle académique du Petit Séminaire de Chicoutimi en compagnie des pianistes-duettistes Renée Morisset et Victor Bouchard.

L'orchestre philharmonique de Québec se compose d'une quarantaine de musiciens chevronnés qui constituent l'élément professionnel de cet ensemble instrumental.

Quant au duo Morisset et Bouchard, il n'est pas nécessaire de parler de leurs succès qui s'échelonnent sur plusieurs années et intéressent plusieurs pays européens. Les pièces au programme sont de nature à mettre en relief les étonnantes possibilités de ce couple d'artistes canadiens.

*Dans la région*

## Les transports augmentent

CHICOUTIMI, (A. F.) — Le transport au domaine du déménagement et de l'entreposage connait un essor grandissant dans la province et dans la région du Saguenay, proportionnellement aux autres régions du pays.

C'est ce qui ressort d'une conférence de presse que donnaient, hier à Chicoutimi, MM. Frank Kenwood et Cecil Rhodes respectivement président et gérant de l'Association nationale des entreposeurs du Canada. Les visiteurs ont été accueillis par M. Pierre Joron, représentant de cette association au Saguenay. MM. Kenwood et Rhodes terminent une tournée à travers le pays au cours de laquelle ils ont pris connaissance des problèmes et des activités de chaque entreprise qui font corps avec le groupement national.

Notons que les compagnies de transport qui composent l'Association des entreposeurs s'occupent exclusivement des déménagements, du transport des marchandises générales et des matières réfrigérées. Dans la région, deux entreprises font partie de l'association. Deux autres y adhéreront sous peu. Il appert que le problème qui préoccupe le plus, présentement, les entreposeurs est celui des liaisons interprovinciales. On voudrait utiliser un permis uniforme à tous les membres de cette union à travers le pays. Selon l'opinion des dirigeants, ceci éviterait des déboursés souvent onéreux et permettrait également un service plus rapide sur les longues distances. Actuellement il en coûterait cher à une entreprise de faire circuler une unité dans une province qui n'est pas la sienne. Des démarches s'effectuent présentement afin de remédier à cette situation.

En ce qui touche notre région, les méthodes employées au déménagement et à l'entreposage sont les mêmes comme partout ailleurs au pays, à quelques détails près. Et tout laisse croire que le déboucher que sera la route Chicoutimi-Tadoussac vers la Côte-Nord permettra aux entreprises de déménagement de donner un service plus rapide, plus sécuritaire quant aux objets transportés. Actuellement il faut emprunter le bateau ou l'avion. Avec la nouvelle voie, on pourra utiliser le circuit terrestre allant de Montréal, Québec, Côte-Nord, en passant par Chicoutimi.

Le but de la visite du président et du gérant de l'Association nationale des entreposeurs était de renforcer davantage les liens entre les entreprises membres du mouvement. On veut ainsi faire profiter chaque entreposeur des nouvelles méthodes techniques utilisées partout à travers le pays au domaine du transport et de l'entreposage. Les dirigeants veulent aussi élargir les cadres de l'Association en s'incorporant d'autres membres.

L'Association nationale des entreposeurs existe depuis 1917. Elle a été mise sur pied à Saskatoon.

M. J.-L. Delisle aux Lacordaire du diocèse :

## Le programme de l'année: l'éducation, la prévention et la réhabilitation

ALMA. (P. T.) — Les cercles Lacordaire de toute la province, par l'entremise de leur institut de technologie, va présenter une étude sur la situation actuelle de la loi des liqueurs, afin de renseigner les autorités gouvernementales sur les améliorations qui pourraient être apportées à cette loi que le gouvernement doit amender prochainement. Cette déclaration a été faite dimanche soir par le nouveau président diocésain des cercles Lacordaire, M. Jean-Louis Delisle, de Riverbend, à l'issue de la convention qui réunissait tous les responsables du diocèse de Chicoutimi, à la salle St-Jude à Alma.

Le président diocésain a également défini le programme des activités de l'année, programme qui sera transmis à toutes les locales. Ce programme comporte trois points principaux : l'éducation, la prévention et la réhabilitation par les maisons Domrémy. "Nous allons travailler sur le plan diocésain, a ajouté M. Delisle, pour faire l'éducation antialcoolique chez les jeunes afin d'amener la prévention; il s'agira de prêcher par l'exemple avec prudence et charité".

Cette convention diocésaine avait pour but d'étudier et de prendre des directives pour réaliser l'idéal commun : faire rayonner la sobriété dans la population. "Pour réaliser cet objectif d'éducation, a ajouté le nouveau président diocésain, il faut pénétrer dans la masse. Il faut s'attaquer aux problèmes causés par les boissons alcooliques et non à l'alcool même. Nous allons également nous adresser aux parents pour les inviter à passer à l'action dans ce programme d'éducation chez les jeunes".

Au cours de son exposé, le président diocésain a montré beaucoup d'inquiétude sur la politique actuelle du gouvernement en ce qui regarde la loi des liqueurs, alors qu'on a signalé que le nombre des permis avait augmenté de 400 environ depuis juin dernier. "A Jonquière seulement, a précisé le président diocésain, il y avait déjà 37 permis et on en a accordé 27 nouveaux, dont 5 pour des restaurants ; il y a de quoi se surprendre."

Cette assemblée plénière s'est terminée par une allocution de Mgr Gérard Desgagnés, représentant de S. Exc. Mgr Georges Melançon.

Au cours de la journée, on a procédé à l'élection des nouveaux officiers diocésains. M. Jean-Louis Delisle, de Riverbend, a été élu président en remplacement de M. Horace Dupéré, d'Alma ; M. Camille de l'Eglise a été élu vice-président pour le Lac-St-Jean et M. Fernand Tremblay, vice-président pour Chicoutimi. On a confié à M. Clément Gaudreault, d'Alma, le soin de coordonner le mouvement diocésain.

## Les tarifs des taxis d'Alma et Naudville seront-ils augmentés?

ALMA (P. T.) — Le conseil municipal d'Alma a pris en considération et a mis à l'étude une demande de l'Association des propriétaires de taxis d'Alma-Naudville pour augmenter le prix des courses en taxis dans les limites des villes d'Alma et Naudville.

Selon la demande qui a été faite au conseil, l'Association proposerait les nouveaux tarifs suivants : 75 sous pour une course en ville au lieu de 65 sous; $1.00 pour une course au quartier St-Georges au lieu de 75 sous tel que présentement.

Il est possible que l'Association soit obligée de s'adresser à la Régie des services publics avant de majorer ses taux.

En comité privé, le conseil a accepté la soumission de M. Rosario Tremblay, industriel, pour la vente du fer d'armature qui servira à la construction de l'égout collecteur du Ruisseau Rouge dont les travaux doivent commencer incessamment. La soumission de M. Tremblay était la plus basse.

Avaient également offert des soumissions: Boily et Cie, Justin Dallaire Ltée, J. Antoine Fortin et les Ateliers Germain Simard.

Le nouvel échevin du quartier nord, M. Maurice Fortin, a été assermenté lundi soir, dès l'ouverture de la séance régulière. Le maire Paul-Emile Harvey en a profité pour le féliciter et lui souhaiter la plus cordiale bienvenue.

Le nouvel échevin a remercié le maire de ses bons souhaits et a promis toute sa collaboration à ses collègues dont il a vanté l'expérience dont il pourrait profiter.

## Journée au profit de la Garde paroissiale

ALMA. (P.T.) — La garde du Sacré-Coeur d'Alma fera appel à la générosité de toute la population, dimanche le 13 novembre, qui sera appelé "journée de la garde paroissiale". A cette occasion, les membres de la garde paroissiale visiteront toutes les maisons de la ville et offriront des photographies de la garde ; cette visite aura lieu de 4 à 6 heures de l'après-midi.

"Tous ces jeunes et moins jeunes, qui se dévouent pour vous donner chaque dimanche un service régulier dans vos églises respectives, comptent sur votre générosité pour les aider à continuer leur travail, a déclaré le major Raoul Morissette, président de la garde paroissiale d'Alma. Toutes les aumônes que vous voudrez bien leur remettre à cette occasion, seront les bienvenues. Nous vous remercions à l'avance de votre marque d'appréciation envers les gardes paroissiales."

Pour terminer cette journée, il y aura soirée récréative, à 8 heures, au sous-bassement de l'église St-Jude. Cette soirée est organisée exclusivement par les membres de la garde, qui comptent sur la présence de toute la population.

*Port-Alfred*

## La Chambre a étudié le projet d'emprunt

Port-Alfred. (R.P.) — Lors d'une assemblée du conseil d'administration de la chambre de commerce de Port-Alfred tenue hier soir sous la présidence de M. Roger Bourgon, les dirigeants de cet organisme ont considéré les différents items prévus au règlement d'emprunt de $629,820 qui sera soumis aux électeurs propriétaires demain et vendredi.

Selon les directeurs de la chambre de commerce locale, la majorité de ces items comptant le plus dans ledit règlement, sont conformes au plan directeur d'urbanisme, lequel projet a toujours reçu l'approbation des membres de cet organisme.

Les membres du conseil d'administration de la chambre de commerce de Port-Alfred insistent donc auprès de tous les contribuables pour qu'ils se prévalent de leur droit de vote, demain et vendredi et ce en considérant l'intérêt commun de tous les citoyens de la municipalité.

Au début de la réunion, M. Roger Bourgon, président de la chambre, avait donné aux directeurs toutes les informations relatives à cette importante question, quelque peu controversée.

## Convocations

A Chicoutimi : Ce soir: souper Richelieu, à l'hôtel Chicoutimi à 6 heures 15.

Ce soir : A l'école Saint-Michel, assemblée du parti conservateur.

Ce soir : A la cathédrale: Exercice de la chorale et réunion de la Congrégation mariale; à l'église du Christ-Roi: Assemblée de la congrégation des Dames de Sainte-Anne.

## Plusieurs dons accordés par le conseil municipal de Roberval

ROBERVAL. (L.L.) — Lors de sa dernière réunion, le conseil municipal de Roberval a accordé plusieurs dons à diverses associations de la ville. C'est ainsi que les membres ont voté un montant de $200 à la ligue régionale de hockey. Cette somme fut donnée comme encouragement aux sports d'hiver mais surtout pour la formation d'une ligue de jeunes. M. Lucien Guénard, président de la ligue de hockey, qui était présent ce soir-là, a expliqué l'intention des dirigeants d'encourager les jeunes de 15 à 18 ans à pratiquer ce sport.

Le conseil de ville a aussi accepté de prêter le souffleur à neige pour déblayer la patinoire, lorsqu'il y aura de grosses tempêtes, à condition toutefois que les dirigeants du hockey trouvent un homme pour le faire fonctionner.

Une autre demande du club de ski fut aussi acceptée. Elle concerne l'entretien au cours de l'hiver, par le souffleur à neige appartenant à la ville, du chemin conduisant jusqu'au chalet de ski.

Répondant à la fédération des amicales maristes, qui demandait la contribution du conseil de la ville de Roberval pour une annonce annuelle dans son journal, les membres ont voté une somme de $30 à cet effet.

## Un comité de surveillance à Jonquière

JONQUIERE. (M.T.) — Un comité de surveillance des travaux d'hiver et de contrôle des achats pour ces mêmes travaux a été formé au sein du conseil municipal.

Les échevins Frédéric Achard, J.-J. Gauthier, Emile Lefrançois, Martial Nault et Gilles Simard ont été nommés pour faire partie de ce comité qui devra contrôler tous les achats effectués et surveillera aussi tous les engagements des employés aptes à travailler sur ces travaux d'hiver.

## Une centrale téléphonique sera érigée à St-Félicien

ST-FELICIEN. (L.L.) — Le conseil municipal accordait récemment un permis de construction à la compagnie Bell Telephone, laquelle érigera à cet endroit un édifice au coût de $310,000. C'est M. Roland Côté, entrepreneur, qui en a obtenu le contrat. Cet immeuble, lorsqu'il sera terminé, logera la machinerie devant servir pour le service automatique qui sera fourni aux résidents de la région.

*A Port-Alfred*

## La Ligue des proprios endosse la déclaration de son président

PORT-ALFRED. (R.P.) — Au cours d'une réunion spéciale du bureau de direction de la Ligue des propriétaires de Port-Alfred, les membres ont adopté, à l'unanimité, une résolution par laquelle ils endossent entièrement la récente déclaration de leur président, M. Joseph Murray.

Telle est la nouvelle que nous transmettait hier, M. J. D. Janelle, agent d'affaires de cet organisme.

On sait que la déclaration du président de la Ligue des proprios avait soulevé l'ire de son honneur le maire Ernest Bergeron. Celui-ci avait en effet demandé, au cours de l'assemblée publique pour la décision de la tenue d'un référendum, si la déclaration du président de la Ligue traduisait bien l'opinion de tous les membres de la Ligue des propriétaires.

Cette déclaration de M. Murray avait trait au règlement d'emprunt de $629,620, que les contribuables de Port-Alfred auront à approuver ou à rejeter lors du référendum qui se tiendra jeudi et vendredi de cette semaine.

Le président de la Ligue n'avait pas du tout prisé certaines opinions émises par le maire Bergeron, au cours d'une conférence de presse, pour justifier ce règlement d'emprunt.

Chez les associations de chasse et de pêche

## La Fédération tiendra son congrès annuel à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R. L.) — La Fédération des associations de chasse et de pêche du Québec, qui doit tenir son congrès annuel à l'hôtel Chicoutimi, les 8, 9 et 10 décembre, est l'une des organisations de sportifs les plus importantes au Canada. C'est l'amalgamation de près de 480 associations et clubs de chasse et de pêche et d'organismes de conservation localisés dans toutes les régions du Québec.

Ce congrès annuel réunira des délégués de ces clubs et associations affiliées à la Fédération pour étudier les conditions dans lesquelles se trouvent la faune et les autres ressources naturelles renouvelables de notre province, en vue de planifier leur aménagement.

La Fédération a été organisée, il y a quinze ans, par un petit groupe de sportifs du Québec, des hommes d'affaires et des professionnels, qui se rendaient compte que leur coopération avec les autorités gouvernementales pouvait être essentielle pour assurer au public de notre province la possibilité de vraiment bénéficier de nos riches ressources naturelles en faune, forêts, sol et eau, héritées de nos ancêtres.

L'objectif général de la fédération est d'obtenir de meilleures conditions de chasse et de pêche pour tous dans le Québec et, en même temps, de sauvegarder ces ressources, qui représentent un apport considérable de revenus pour nos compatriotes. La Fédération cherche à atteindre cet objectif de différentes façons :

Depuis son origine, la fédération a mené la lutte pour la conservation et la restauration de nos précieuses ressources naturelles.

Elle a éveillé l'opinion publique sur la valeur inestimable de nos ressources naturelles renouvelables. Elle a fourni un front commun à tous les sportifs pour transiger avec les autorités gouvernementales, avec lesquelles elle s'est maintenue en relations constantes.

Depuis plusieurs années, elle organise un grand concours parmi divers groupes organisés de notre province. En 1960, 14,250 enfants ont pris part à son concours. L'on pourrait allonger passablement cette liste de réalisations.

Elle encourage l'éthique dans les sports de la chasse et de la pêche, en organisant chaque année un tournoi de championnats provinciaux pour les divers genres de lancers ;

La réalisation la plus importante de la fédération des associations de chasse et de pêche du Québec a probablement été de constituer un front solide de sportifs pour transiger avec les autorités gouvernementales, en amenant les sportifs, les biologistes et ceux qui s'occupent de l'aménagement de la faune à travailler ensemble et à chercher des solutions à leurs problèmes mutuels.

Dès le début de novembre, M. Alphonse Leclaire, président de la fédération, dirigera une délégation, qui présentera à l'hon. premier ministre Jean Lesage un mémoire concernant toutes les phases de l'aménagement de la faune du Québec.


Ansco's
présente son guide
pour "les cadeaux de Noël"



Nouveau! ANSCOMARK® M Caméra de 35 mm. Télémètre et viseur couplés incorporés. Objectifs interchangeables tous couplés automatiquement avec le posemètre. Chargement et bobinage rapides; viseur chiffré pour la couleur convenant aux objectifs de toute distance focale; gamme complète des hautes vitesses d'obturateur entièrement synchronisées. Anscomark M avec objectif F/2.8 $134.50
Avec objectif F/1.9 $159.50; téléobjectif de 100 mm F/4 $79.50; grand angulaire de 35 mm F/3.5 $59.50. Etui pour Anscomark M $12.50

Nouveau! ANSCOSET® Réglez l'aiguille, faites la mise au point et appuyez sur le déclic! Seul Anscoset vous offre un objectif de F/2.8 plus des vitesses d'obturateur allant du ½eme au 1/1000ème de seconde avec réglage automatique. Cadran unique à mise au point automatique pour photos éclair parfaites. Bobinage rapide. Télémètre et viseur couplés . . . seulement $69.95
Etui $9.95

Nouveau! ANSCO MEMO 80. Projecteur de 8 mm. Nouveau cadreur constant; centrage optique parfait; nouvelle lampe froide de 150 watts dégageant plus de lumière que certaines lampes de 500 watts; passe des bobines de 400 pi. Nombreux autres avantages. Seulement $69.95

Nouveau! Projecteur ANSCO-MATIC®. Convient à tous les transparents de format populaire et projette automatiquement toutes les vues de 2" x 2" quel que soit le type de montage. Refroidi par ventilateur, entièrement automatique, le nouveau projecteur est idéal pour tous ceux qui possèdent une caméra de 35 mm et qui désirent projeter des vues plus grandes. Complet avec cordon de commande à distance, seulement $139.00

Nouveau! LANCER L.G. Posemètre automatique pour de parfaites photos en couleur ou en noir et blanc. Prend 12 photos sur film 127. Nécessaire complet avec flash, film et lampes éclair pour seulement $25.95

Nouveau! Nécessaire CADET® pour photos éclair. Le dispositif pour photos éclair est incorporé à l'appareil. Prend 12 vues sur film 127, en noir et blanc ou en couleur. Objectif Anscar rapide; mise au point instantanée pour photos en noir et blanc ou en couleur. Grand viseur clair à hauteur de l'oeil. Le nécessaire comprend l'appareil en film 127 panchro pour tous les temps et 4 lampes éclair. Valeur au détail $12.95

Nouveau! Nécessaire ANSCO CADET. Ce nécessaire Cadet désormais célèbre présente toutes les caractéristiques des autres appareils Cadet mais avec un viseur à hauteur de l'oeil et un dispositif séparé pour photos éclair. Aucun autre appareil n'offre ces avantages. Complet avec quatre lampes éclair et un film Ansco 127 panchro pour tous les temps. Seulement $11.95

Également les Nouveau Nécessaires CADET Reflex $17.95

AN-1978F

Ansco
OF CANADA LIMITED

Disponible chez les marchands ci-dessous :

C. M. IMPORTING CO. LTD.
7905, rue ST-DENIS
CR. 2-5754

LE ROI DES BAS PRIX
FAUCHER ELECTRIQUE
251 EST, BEAUBIEN—CR. 4-4373

OPERA DIAMOND CO. LTD.
130 EST, RUE LIEGE
DU. 9-8201

CENTRAL PHOTO SUPPLY LTEE
288 ouest, STE-CATHERINE
UN. 6-3024
STATIONNEMENT GRATUIT

KIRSHNER'S CAMERA SUPPLY
77 ouest, rue Craig
UN. 1-4711

PHOTOGRAPHIE MODERNE LTEE
3826, rue MASSON
RA. 8-3689



LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

# SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157



**SUR LE PLAN DIOCESAIN** — Voici les nouveaux officiers des Cercles Lacordaire qui ont été élus au cours de l'assemblée plénière tenue à Alma. De gauche à droite, M. CLEMENT GAUDREAULT, coordinateur diocésain; M. FERDINAND TREMBLAY, de Jonquière, vice-président pour Chicoutimi; l'abbé SABIN LAVIGNE, aumônier diocésain; le nouveau président diocésain, M. JEAN-LOUIS DELISLE, et M. CAMILLE DELEGLISE, de Naudville, vice-président pour le Lac-St-Jean.

M. Arthur Lavoie est-il vivant?

## Les recherches sont interrompues à cause de la mauvaise température

ROBERVAL. (L. L.) — Les recherches entreprises pour retrouver M. Arthur Lavoie, de Roberval, dont on est sans nouvelle depuis le 29 octobre, ont été abandonnées hier matin par les nombreux avions qui participaient aux recherches depuis dimanche. M. Lavoie, employé par le ministre de la Chasse et des Pêcheries, est le seul garde-chasse dans toute la province à piloter son propre avion.

Les autorités de la compagnie Nordair, à Roberval, ont déclaré hier que M. Lavoie était parti le 29 octobre, avec son Cesna, pour une randonnée de plusieurs jours vers le Grand Nord; il devait s'arrêter au lac Waka-Nichi et probablement se rendre à Rupert House. Lorsque la nouvelle fut parvenue à Roberval que M. Lavoie n'était parvenu à aucun endroit, on commença immédiatement les recherches.

Quatre avions de la base de l'aviation canadienne à Trenton ainsi qu'un hélicoptère sont actuellement à la base de l'ARC de Bagotville attendant que la température devienne plus clémente pour reprendre les recherches, avec quelques avions de Bagotville. Le ministère de la Chasse et des Pêcheries a également dépêché un avion à Roberval pour aider aux recherches. Toutefois, les conditions météorologiques ne seraient pas favorables au vol des avions avant vingt-quatre ou trente-six heures, dans le Grand Nord où sévit une forte tempête de neige.

Malgré qu'on soit sans nouvelle de M. Lavoie depuis une dizaine de jours, les autorités de l'aéroport de Roberval ne s'inquiètent pas outre mesure. En effet, M. Lavoie est reconnu comme un pilote d'expérience et d'une très grande prudence; de plus, il apporte toujours avec lui une grande quantité de nourriture, tabac et autres vivres.

On est d'avis, dans les milieux qui connaissent bien l'intrépidité et le courage de M. Lavoie, que celui-ci a décidé d'amerrir sur un lac en direction du nord, alors que la température est devenue moins clémente. Le froid des derniers jours aurait probablement gelé le lac sur lequel l'avion s'est posée et M. Lavoie ne peut plus repartir. Connaissant le garde-chasse Lavoie, quelques une prétendent même qu'il est capable de regagner la civilisation à travers bois vu qu'il connait tous les recoins de son territoire.

La compagnie Nordair, de Roberval, a demandé à tous ses avions qui volent vers le Grand Nord, de dévier de leur route et de survoler les alentours du grand lac Mistassini, avant de revenir à Roberval. On croit que M. Lavoie aurait amerri avec son Cessna entre Roberval et le lac Mistassini, c'est-à-dire une distance d'environ 200 milles.

A Roberval, on garde grand espoir de retrouver M. Lavoie en très bonne condition physique lorsqu'on aura réussi à localiser son hydravion sur un lac.

*Le rapport Martel*

## Une séance mouvementée, au conseil municipal d'Alma

ALMA. (P.T.) — Une soixantaine de propriétaires d'Alma ont assisté, lundi soir, à l'une des séances les plus mouvementées que l'on ait encore vues à Alma : il s'agissait encore des commentaires du vérificateur, M. Paul Martel, qui font l'objet de nombreuses discussions depuis quelques semaines.

On se rappelle que le comptable M. Paul Martel avait présenté un rapport de vérification avec des commentaires qui ont été enlevés par la suite, on ne sait pas encore pourquoi et que la Ligue des propriétaires demandait la production de ce document depuis une assemblée publique qui a eu lieu sur le sujet.

La séance du Conseil municipal s'annonçait très calme et le secrétaire venait de donner lecture d'une lettre du comptable-vérificateur, M. Paul Martel, ainsi que d'une copie d'une lettre que ce dernier adressait à la Ligue des propriétaires. Dans sa lettre, M. Martel déclarait qu'il ne pouvait livrer des commentaires qui étaient attachés au rapport de vérification parce qu'il était lié par le Conseil municipal; M. Martel ajoutait que seule une résolution du Conseil pouvait l'autoriser à rendre publics les commentaires afin de dissiper une fausse interprétation qui règne dans le public.

L'échevin Roméo Fortin prit alors la parole et déclara : "Où en est-on rendus avec les diplômes qui nous ont été décernés par le journal local, on est aussi bien de livrer ces commentaires au public, malgré que nous ayons cru que ces commentaires auraient dû s'adresser seulement au Conseil. Je propose donc la résolution suivante :

Considérant que M. Paul Martel, comptable, dans son rapport de vérification spéciale des livres de la cité d'Alma soumis dernièrement, avait cru bon de faire certains commentaires qui ont été enlevés avant le dépot officiel du rapport ;

Considérant que ces commentaires ont fait l'objet d'une étude par les membres du Conseil et que plusieurs étaient d'avis qu'il valait mieux qu'ils ne soient pas rendus publics parce que de nature à soulever de nombreuses controverses et à diviser les esprits, ce qui aurait été contraire aux intérêts de la ville au moment où on a besoin de la collaboration de tous ;

Considérant que ces commentaires sont maintenant réclamés par plusieurs contribuables et que M. Martel se croit lié par ce point de vue exprimé par les échevins;

Considérant qu'il est maintenant dans l'intérêt public que cette situation soit clarifiée, vu que M. Martel prétend que c'est un ordre qu'on lui a donné et non pas un conseil;

En conséquence, il est proposé par M. Roméo Fortin et secondé par M. Léopold Cauchon, que les membres du Conseil fassent savoir à M. Martel qu'ils le laisseront libre de fournir au Conseil les dits commentaires s'il le juge à propos mais qu'ils expriment à nouveau leur conviction que cette publication n'apportera rien de concret et sera tout simplement de nature à embrouiller les esprits et contraire aux meilleurs intérêts du Conseil.

### Une dissidence

Comme tous les échevins se proposaient d'adopter la résolution Fortin à l'unanimité, l'échevin Joseph-Henri Potvin s'est levé pour déclarer : "Face à un tel avalanche d'écrits, de paroles, de rumeurs de toutes sortes où la vérité semble faussée, où les faits réels sont déformés, face à tous ces faits avec un passé et des actes posés toujours en conformité avec ma conscience et ce pour le plus grand bien de notre ville au meilleur de ma connaissance;

"En conséquence, peu importe les jugements téméraires, peu importe les commentaires disgracieux, si la ligne de ma conduite est celle qui m'est dictée par ma conscience et aussi celle qui me paraît la meilleure.

"Pour toutes ces raisons, je maintiens donc ma position prise antérieurement : celle

Voir LE RAPPORT en page 22

### Cinéma

CHICOUTIMI

**CAPITOL** (du 5 au 11 nov.) : La porteuse de pain ; Né de père inconnu.
**CARTIER** (9, 10, 11, 12 nov.) : Une femme marquée; J'étais la doublure de Montgomery.
**IMPERIAL** (du 5 au 11 nov.) : Leçon dangereuse; Les époux terribles.

BAGOTVILLE

**SAGUENAY** (8, 9, 10, 11 nov.) : Les amants tourmentés, Château des amants maudits.

JONQUIERE

**CENTRE** : Leçon dangereuse. Les époux terribles (5,6,7,8,9,10,11).
**BELLEVUE** : La malédiction des Pharaons, Le long des trottoirs. (5,6,7,8,9,10,11).

KENOGAMI

**PRINCESS** : Johnny Guitar; Diables de l'Oklahoma. (9,10,11,12).

ARVIDA

**PALACE** : The Diary of Ann Frank, Villa (7,8,9,10,11).

ALMA

**ALMA** : Giant of Marathon; Qu'est-ce que maman comprend à l'amour ? (Du 9 au 12).
**CANADIEN** : Les proies du vampire, A Woman like satan (7,8,9).

ROBERVAL

**DIANA** : La flèche noire de Robin des Bois; Echec aux tueurs. (9,10, 11,12).



**EN ROUTE POUR L'ECOLE** — Les triplettes Harvey, 7 ans maintenant, vont à l'école pour la première fois cette année. MAUDE, CLAIRE et FRANCE, sous l'oeil attentif de leur mère, quittent la maison tous les matins à la même heure pour se rendre en classe. La famille de M. et Mme ARTHUR HARVEY, 574, rue St-Bernard, Jonquière, compte 11 enfants.

A Chicoutimi-Nord

## Le maire R. Boivin refuse de signer le bill de la cité

CHICOUTIMI-NORD. (A.F.) — Le maire de Chicoutimi-Nord, le Dr Roch Boivin, a catégoriquement refusé de signer le bill que doit présenter la ville à la prochaine session provinciale.

L'échevin Vaillancourt avait sommé le premier magistrat de "signer tous les documents" touchant la charte de Chicoutimi-Nord. Le maire a alors retorqué qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de personne : "Il n'entre pas dans les prérogatives d'un maire de signer quoi que ce soit, auquel il s'oppose . . ."

Puis, au cours d'un long exposé le président du conseil municipal a laissé savoir aux contribuables réunis à l'assemblée du Conseil hier soir, le pourquoi de son opposition. Il énuméra un par un les points de changements inclus dans la charte en donnant des explications à chacun d'eux quant à son opposition à ce projet.

La nouvelle constitution qui sera présentée au gouvernement pour acceptation, érige la ville en Cité et la divise aussi en trois quartiers. Chaque secteur aura deux représentants à la table du conseil. On demande également des élections tous les trois ans, au lieu de deux actuellement. Selon la nouvelle charte, la ville aurait le droit d'emprunter $25,000 et moins, sans autorisation soit du gouvernement ou du peuple. Quelques autres points de changements sont aussi inclus au bill.

Le maire s'oppose à ce projet pour plusieurs raisons. D'abord la présentation de ce bill-selon lui, coûtera à la municipalité environ $8,000; "la division en quartier n'apporterait rien de profitable . . . Les élections tous les trois ans sont absolument inadmissibles car; "le conseil, s'il est bon, le peuple réélit, et s'il est mauvais il ne l'est que durant deux ans . . . etc." De plus le maire laissa entendre que les autorités provinciales se chargeront d'ici peu de temps de retoucher le code municipal qui fonctionne encore, selon le Dr Boivin; "Comme le code municipal de Séraphin Poudrier".

"Ce n'est pas par mauvaise intention, dit-il, que je m'oppose au bill. C'est tout simplement parce que je n'en vois pas la nécessité immédiate". Le maire a émis cette opinion en ajoutant qu'il préférait encore continuer sous "l'administration générale".

L'échevin Vinent Vaillancourt s'est porté défenseur de ce projet dont il s'est qualifié lui-même "le parrain". L'échevin s'efforça de refuter tous les arguments du premier magistrat, en faisant connaître les avantages du bill. Il dit entre autres choses que le projet coûtera non pas $8,000 mais de $5 à $6,000. Il affirma en outre que le titre de cité, ajouterait du prestige à Chicoutimi-Nord, notamment dans le domaine des emprunts.

Ce débat oratoire s'est longuement prolongé. L'assistance applaudissait chaque orateur après son plaidoyer.

Ce sera peut-être le maire suppléant qui signera le document. Du moins c'est ce qu'a laissé entendre l'échevin Vaillancourt. En définitive qu'en adviendra-t-il ? L'avenir le dira, pour utiliser une parole même du maire Boivin.

## Baisse de la construction à Jonquière

JONQUIERE. (M.T.) — Les permis de construction émis au cours du mois d'octobre ont totalisé la somme de $111,875 comparativement à $148,500 pour la période correspondante l'an passé.

Dans son rapport soumis au Conseil municipal, l'inspecteur des bâtiments, Charles-Henri Villeneuve, révèle que la construction de nouvelles maisons d'habitation a entraîné l'émission d'un montant de $98,200 de permis. La balance, $13,675.00, des permis de construction a été émise pour des réparations aux résidences. Il n'y a pas eu de construction commerciale au cours de ce même mois.

## Kénogami tiendra bientôt une assemblée des contribuables

KENOGAMI. (R. H.) — Le conseil municipal de Kénogami tiendra prochainement une assemblée des contribuables, dans le but d'obtenir l'autorisation d'effectuer un virement de fonds, sur les surplus réalisés aux règlements 202 et 203.

Un avis de motion en ce sens a été adopté hier soir, à l'assemblée. Selon le maire Bradet, les sommes ainsi recueillies serviront à d'autres travaux, ainsi qu'à l'établissement du fonds de pension des employés municipaux.

* * *

A la suite d'une demande formulée par l'échevin P.-A. Lapointe, lors de la dernière assemblée du conseil, le contremaître de la voirie municipale, M. Perron, a présenté une liste de travaux pouvant être exécutés au cours de l'hiver, et bénéficier des aides gouvernementales. Ces travaux consistent en l'agrandissement du garage municipal situé au pied de la côte Des Meules, le pavage de certaines rues et le prolongement de quelques autres, ainsi que la pose de trottoirs. Le coût approximatif de ces différents travaux s'établit entre $50 et $55,000. A la suite de la présentation de cette liste, l'échevin Lapointe a demandé au maire s'il était en faveur de l'exécution de ces travaux d'hiver. M. Bradet a répondu : "Je crois que nous pourrons effectuer les travaux réalisables en cette période de l'année".

* * *

Le rapport des urbanistes Bégin et Robert, en ce qui a trait à la détermination de l'emplacement idéal pour l'érection d'un pont sur la Rivière-aux-Sables, dans les limites de la ville de Kénogami, sera présenté au conseil le ou vers le 14. C'est ce qu'a déclaré le maire Bradet à l'assemblée, hier. "M. Bégin est venu nous rencontrer en fin de semaine, a poursuivi le maire, et nous a laissé entendre qu'il serait possible que l'expertise soit reçue jeudi, le 10, mais que toutefois, elle parviendrait au plus tard le 14".

* * *

Le ministre de la Chasse et des Pêcheries, l'honorable Gérard D. Lévesque a fait parvenir une lettre au conseil municipal, assurant que la demande relative à la protection des droits de Kénogami, quant au nombre de chalets au lac Long serait prise en considération. Cette réponse est parvenue au conseil à la suite d'une demande antérieure motivée, par l'intention du ministère concerné de reviser la loi des clubs de chasse et pêche. On sait que Kénogami s'alimente en eau au lac Long. C'est donc la raison qui avait incité les membres du conseil à s'adresser à l'honorable Lévesque.

* * *

Le club de ski Es-Ki-Mo de Jonquière et Kénogami bénéficiera cette année encore d'un octroi de $25 de la part du conseil municipal. Cet organisme a formulé sa demande, à l'assemblée, lundi soir.


Une valeur de $5.50 pour $2.00

une casserole-passoire de 4 pintes
*plus* $2.00 de coupons!




NOTEZ TOUS CES AVANTAGES:
- Idéale pour macaroni, patates, légumes.
- Cuit 1 livre de pâtes.
- Passoire qui s'enlève; couvercle.
- Fini intérieur "Sunray" poli.
- Fini extérieur "Sunlite" poli.
- Solide poignée en bakélite.
- Aluminium épais.
- Fabrication canadienne de qualité.

**Une exclusivité Catelli-Habitant** pour le Mois des Pâtes Alimentaires!
CASSEROLE-PASSOIRE de $3.50; $2.00 en coupons. **LE TOUT POUR $2.00**

Enfin, l'ustensile utile et pratique que vous cherchiez. Vous cuisez vos pâtes, patates, légumes, riz et vous les égouttez sans transvider. La passoire s'enlève, pour vous donner une casserole ordinaire, au besoin. Exclusive à Catelli, cette casserole-passoire vaut $3.50 au prix régulier.
**BONI:** De plus, chaque casserole-passoire Catelli contiendra des coupons valant $2.00 au total, bons sur l'achat de produits de qualité Catelli et Habitant. Pour profiter de cette offre spéciale du Mois des Pâtes Alimentaires, employez le coupon ci-contre.

CASSEROLE-PASSOIRE CATELLI, LP-60
C.P. 174, Station Youville,
Montréal 11, P.Q.
Veuillez m'expédier . . . casseroles-passoires. Pour chacune, j'inclus $2.00 (en argent ou par mandat-poste), ainsi que deux étiquettes ou bouts de boîtes en français de deux produits Catelli.
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
Cette offre expire le 31 mars, 1961. Veuillez allouer 2 semaines pour la livraison.

CATELLI HABITANT

Bureau de Chicoutimi : 339, rue Racine Est
TELEPHONE : LI. 3-0239
Bureau de Jonquière : 426, rue St-Dominique
TELEPHONE : LI. 7-9383
Bureau d'Alma : 58, rue Sacré-Coeur
TELEPHONE : NO. 2-5241

# SAGUENAY LAC ST-JEAN

ROBERVAL : Tél. : 928 PORT-ALFRED : NOUVELLES — Tél. : LI. 4-3659 DISTRIBUTION — Tél. : LI. 4-1157

SAGUENAY LAC ST-JEAN

# SPORTS

## A bâtons rompus

par Gérard POTVIN

La saison est déjà passablement avancée et la ligue intermédiaire de football Saguenay-Lac St-Jean n'a pas encore terminé ses activités en dépit du fait que deux clubs aient remisé leurs costumes. En effet, même si le Rouge et Or d'Alma et les Alouettes d'Arvida sont au repos, les Lions de Jonquière-Kénogami et les représentants de Chicoutimi se préparent fébrilement pour l'importante joute de dimanche prochain.

Le vainqueur de la rencontre sera couronné champion régional du football. On sait que les hommes de Russell McGrath ont remporté les honneurs de la saison régulière, tandis que le Jacques Gagnon de Chicoutimi, s'est assuré le droit de participer à la grande finale, après avoir disposé des porte-couleurs d'Arvida, en semi-finale.

Espérons que la température sera clémente, dimanche prochain afin que les amateurs puissent assister nombreux au "match de l'année" qui sera disputé sur le terrain du collège classique de Jonquière. Les deux clubs en présence ont servi de très belles exhibitions de football au cours de la saison et l'enjeu de la joute de dimanche laisse supposer un duel enlevant.

On nous permettra sans doute d'ajouter quelques mots concernant le Rouge et Or. D'abord, nous désirons féliciter tous les joueurs pour leur magnifique esprit d'équipe et l'enthousiasme remarquable dont ils ont fait preuve durant toute la saison et particulièrement vers la fin du calendrier. Les joueurs du Rouge et Or ont bataillé courageusement en dépit des nombreuses blessures et même s'ils n'ont pu se classer pour les séries éliminatoires ils méritent des félicitations.

On comprendra facilement que les dirigeants de l'équipe locale auraient aimé que nos représentants portent encore plus haut les couleurs de la ville d'Alma. Quoi qu'il en soit, ils peuvent être fiers des résultats obtenus. L'expérience a été formidable et on peut envisager l'avenir avec enthousiasme. Grâce au dévouement inlassable des Maltais, Johnny Murray, Jack Collister, etc. Bon nombre de jeunes ont perfectionné leurs connaissances en matière de football, ce qui est surtout rassurant pour l'an prochain.

Incidemment, il faudrait élaborer davantage pour mettre en évidence le travail extraordinaire accompli par les Maltais, Murray et Collister. Malheureusement l'espace est limité. Nous ne voulons surtout pas rater l'occasion pour souligner le dévouement remarquable du dynamique gérant du Rouge et Or dont l'esprit d'initiative et le courage ont tracé le chemin pour arriver à la formation d'un circuit régional de football.

Avant de mettre ses projets à exécution, Rémi Maltais savait qu'il devrait faire face à de nombreuses difficultés. Par contre il était assuré de la collaboration de véritables sportifs, tels les Jeannot Tapin, Lalancette, etc. Sur le plan local strictement, Rémi Maltais est considéré comme le pionnier du football et personnellement nous croyons qu'il en fait suffisamment pour lui donner le surnom de "Monsieur Football".

Il est un autre personnage qui a grandement contribué à la promotion du football en plus d'apporter une aide généreuse au Rouge et Or. Nous voulons parler de Raoul Harvey, le sympathique commanditaire du club. Celui-là aussi a droit à des félicitations. Sans son concours financier, il est probable que le Rouge et Or n'aurait pu opérer cette saison.

Au risque de faire des oublis, nous arrêtons ici, mais nous désirons dire un gros merci au nom du Rouge et Or aux nombreux sportifs d'Alma qui ont si merveilleusement supporté le club local durant la saison.

## Petites quilles au Saguenay

CHICOUTIMI. (R.L.) — Gilbert Harvey a roulé les meilleures parties, en fin de semaine, dans la ligue des petites quilles Saguenay-district. Harvey a réussi un simple de 200 et un triple de 561, pour conduire le Halfway Inn à une victoire de 4-0, sur le Gérard Desbiens, de Bagotville. Yves Angers a été le meilleur des perdants.

Le Paul Ortin, de Chicoutimi, a vaincu les Artisans de Saint-Honoré, par 4-0. Fernand Desgagné a réussi un simple de 199 et un triple de 512, pendant que Lionel Tremblay obtenait 445, pour les perdants.

Le club CJMT a poursuivi sa série de victoires, défaisant le Morin et Verreault TV d'Arvida, par 3-1. Guy Crispo, avec 209, et Gilles Bernard, avec 496, ont été les meilleurs pour les gagnants. Mario Roy a réussi 193 et 502 pour le club d'Arvida.

Gilles Bernard, de Chicoutimi, a augmenté son avance en tête du classement individuel des ligues de petites quilles, commerciales et industrielles, de Chicoutimi.

Bernard domine dans chacun de ces circuits, depuis le début des activités. Il conserve une moyenne de 185, dans la ligue commerciale et de 181, dans la ligue industrielle. Marcel Tremblay est son plus sérieux rival, se classant en seconde place dans les deux circuits.

Voici le classement des meilleurs quilleurs dans la ligue commerciale :

1 — Gilles Bernard, 185
2 — Marcel Tremblay, 181
3 — Julien Gilbert, 176
4 — Guy Simard, 171
5 — Guy Crispo, 168.

Dans la ligue Industrielle :
1 — Gilles Bernard, 181
2 — Marcel Tremblay, 177
3 — Guy Simard, 175
4 — Fernand Sergerie, 175
5 — Emile Larouche, 170.

Léon Authier a été l'étoile de la dernière semaine, dans la ligue Industrielle. Il a réussi un simple de 230 et un triple de 605.

Classement des quilleuses dans la ligue Commerciale :
1 — Mme Robert Bergeron, 150
2 — Mme Marcel Tremblay, 146
3 — Pauline Bergeron, 144
4 — Monique Truchon, 143
5 — Louise Blanchette, 136.

## Statistiques de la ligue Juvénile

JONQUIERE, (A.H.) — En collaboration avec le publiciste Roy Ouellet et le statisticien J.-J. Larouche, la ligue Juvénile présente aujourd'hui ses premières statistiques de la saison. Chez les compteurs, le jeune et talentueux Bernard Goyetche a profité des deux éclatantes victoires de son club pour se hisser en première place des compteurs avec 17 points soit 11 francs buts — dont sept en une seule joute pour réussir un record de la ligue — et 6 assistances. Son plus sérieux rival est Claude Cyr du Kénogami juvénile qui a compté 12 points ainsi que son coéquipier Roger Hudon, qui n'a cependant récolté que 3 francs buts comparativement à 5 pour Cyr.

Dans le classement des équipes, c'est le Kénogami juvénile qui mène le bal avec 1 seul point d'avance sur le classique et deux de plus que les jeunes Policiers.

Finalement chez les gardiens de buts, Michel Boily du Kénogami a la meilleure moyenne avec 3 points par joute. Claude Larouche du Patro a le record tellement enviable de 13 points au dernier rang des cerbères.

Voici d'ailleurs les chiffres officiels :

STATISTIQUES

| Noms des équipes | P.J. | P.G. | P.P. | P.N. | P.P. | P.C. | P. | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Kénogami | 3 | 2 | 0 | 1 | 22 | 9 | 60 | 5 |
| Classique | 2 | 2 | 0 | 0 | 13 | 7 | 12 | 4 |
| Police | 3 | 1 | 1 | 1 | 23 | 16 | 21 | 3 |
| Secondaire | 2 | 0 | 2 | 0 | 5 | 11 | 32 | 0 |
| Patro | 2 | 0 | 2 | 0 | 5 | 26 | 32 | 0 |

CLASSEMENT DES COMPTEURS

| Noms des joueurs | noms des équipes | P.J. | Buts | Ass. | Pun. | Points |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Bernard Goyetche, | Police | 3 | 11 | 6 | 0 | 17 |
| Claude Cyr, | Kénogami | 3 | 5 | 7 | 9 | 12 |
| Roger Hudon, | Kénogami | 3 | 3 | 9 | 0 | 12 |
| Richard Gagnon, | Kénogami | 3 | 5 | 5 | 4 | 10 |
| Bertrand Dallaire, | Police | 3 | 6 | 2 | 2 | 8 |
| Gaétan Brisson, | Police | 3 | 1 | 6 | 6 | 7 |
| Léon Duchesne, | Police | 3 | 2 | 4 | 0 | 6 |
| C. E. Wagher, | Classique | 2 | 2 | 4 | 2 | 6 |
| J. Tardif, | Kénogami | 3 | 1 | 5 | 2 | 6 |
| Camille Volant, | Classique | 2 | 5 | 0 | 2 | 5 |
| Edgar Dumont, | Kénogami | 3 | 4 | 1 | 11 | 5 |

MOYENNE INDIVIDUELLE DES GARDIENS

| Noms des gardiens | P.J. | P.C. | Punitions | Moyenne |
|---|---|---|---|---|
| Michel Boily, Kénogami | 3 | 9 | 2 | 3 00 |
| Jacques Gagnon, Classique | 2 | 7 | 0 | 3 50 |
| Serge Lévesque, Secrétaire | 1 | 5 | 0 | 5 00 |
| Gilles Gagnon, Police | 3 | 16 | 0 | 5 33 |
| L. Larouche, Secrétaire | 1 | 6 | 0 | 6 00 |
| Claude Larouche, Patro | 2 | 26 | 0 | 13 00 |

# Les Marquis remportent leur sixième victoire

ARVIDA. (A. Harvey) — Les Marquis de Jonquière ont remporté une sixième victoire consécutive, hier soir, en défaisant par voie de blanchissage, les Citadins d'Arvida, à l'aréna du centre, devant près de 1,000 personnes. Les Marquis ont compté deux points au cours de la première période, cinq dans la seconde reprise pour dominer totalement leurs adversaires — et au 3e vingt, ils ont déjoué le cerbère Pilon à une seule reprise, pour totaliser 8 points, Raynald Côté était dans les filets des Marquis et même s'il a bien fait les choses en repoussant plus de 27 lancers, il est logique de mentionner ici, l'excellente tenue défensive des protégés de Marcel Dufour.

A la première manche, Réjean Girard a compté avec l'aide de André Tremblay, — un joueur méconnaissable tellement il prend son rôle au sérieux — pendant que les Jonquiérois avaient l'avantage numérique de deux hommes. Avant le son de la sirène, Bourgeois venait prendre en défaut le cerbère Pilon, mais cette fois, les Citadins ont été trop imprudents, ouvrant le jeu alors que les Marquis avaient un joueur au "frigidaire".

L'échappée de Bourgeois a porté le compte 2 à 0.

C'est à la deuxième reprise, que les Citadins ont été complètement désorganisés, les Marquis comptant presque à volonté. Cinq punitions ont été décernées au cours de ce second vingt, comme ce fut le cas d'ailleurs à la première période.

A la dernière reprise, le jeu est devenu monotone, alors que les joueurs des deux clans ne jouaient que pour l'homme. Résultat : Donat Déchesne a été tenu en alerte et il a décerné 12 punitions mineures. La seule punition de 10 minutes pour M. C. a été récoltée par Gratien Guimond des Citadins et ce, à la toute première période.

A la suite de la joute d'hier, les Marquis ont 4 points d'avance dans le classement du circuit Tremblay et avec l'avantage d'avoir le même nombre de joutes disputées par les Aiglons d'Alma, leurs plus proches rivaux de la ligue junior "A".

Sommaire

Première période

1—Jonquière, R. Girard (A. Tremblay) 10.16
2—Jonquière, J.-C. Bourgeois (A. Tremblay) 19.58
Punitions : Boulianne, 9.20; Duquette, 9.45; Guimond, 10.16-10; M. C.-B. Gagnon 14.43, et C. Bernard, 18.43.

Deuxième période

3—Jonquière, M. Simard (G. Duchesne) 4.20
4—Jonquière, G. Gagné (N. Rivard et A. Girard) 13.15
5—Jonquière, M.-M. Fortin (Bernard et A. Gagnon) 15.10
6—Jonquière, J. Lévesque (A. Girard) 15.30
7—Jonquière, A. Tremblay (C. Bernard et J. Lévesque) 18.47
Punitions : [illegible]oie, 7.46; A. Painchaud, 14.05; B. Gagnon, 16.24; A. Houde, 17.35; Guimond, 19.47.

Troisième période

8—Jonquière, G. Gagné (N. Rivard) 17.00
Punitions : Duquette, Guimond, 3.17; Boulianne et Gagnon, 7.13; Gagné, 8.21; Duquette, 10.46; B. Lavoie et A. Girard, 11.17; Paquet, 11.48; A. Houde et G. Gagné, 13.15 et B. Lavoie, 15.00.

## LE RAPPORT

Suite de la page 21

d'avoir accepté le rapport du comptable Paul Martel tel que produit. Je demande donc au secrétaire d'enregistrer la dissidence à la résolution telle que présentée, soit celle de demander à M. Paul Martel de fournir ces dits commentaires au complet.

"Une telle attitude peut en surprendre plusieurs, mais l'avenir prouvera si j'ai tort ou raison."

Discussion animée

La discussion qui suivit la résolution de l'échevin Fortin ainsi que la déclaration de l'échevin Potvin fut des plus animées et plusieurs propriétaires dans l'assistance y prirent part, portant même des accusations.

Le calme qui avait suivi la déclaration de l'échevin Potvin fut soudain brisé par l'échevin Arthur Bédard qui déclara : "On n'a jamais défendu à M. Martel de produire ses commentaires."

L'échevin J.-Edmond Martel renchérit en disant : "C'est M. Martel lui-même qui a enlevé ses commentaires après les avoir soumis à la Commission municipale."

Le maire Paul-Emile Harvey fit alors une mise au point : "Les commentaires ont été enlevés du rapport parce que les échevins n'en voulaient pas. Il y a une chose certaine, c'est que ce n'est pas moi qui les ai fait enlever parce que j'ai dit à M. Martel qu'il pouvait présenter son rapport avec ou sans commentaire."

L'échevin Martel revient alors à la charge pour répéter que cette déclaration du maire était fausse et que c'était le comptable Martel qui avait demandé de retirer ses commentaires.

Le maire Harvey : "On peut amener des précisions, si vous en voulez. Moi je vous dis que le vérificateur a été invité à produire son rapport avec ou sans commentaire."

L'échevin Roméo Fortin précisa davantage : "M. Martel se croit lié par une résolution du Conseil. C'est-à-dire que nous avons accepté son rapport de vérification sans commentaire, ce qui le lie. Ça prend donc une autre résolution pour l'autoriser à produire ces commentaires."

Le maire Harvey : "Nous avons siégé, nous avons étudié le rapport Martel avec les commentaires qui s'adressaient au Conseil. Cependant, il y a eu une indiscrétion commise et les commentaires sont maintenant dans le public. Tout le monde peut en avoir une copie. Tout ce qui s'est dit ou fait après cette indiscrétion n'a été qu'une simple formalité.

Un membre de la Ligue des propriétaires, M. Rosaire Beaulieu ajouta : "Il y a une rumeur qui court en ville que cette indiscrétion aurait été commise par l'échevin Aurélien Gagné qui aurait distribué des photostats en ville. M. Gagné est ici présent, pourrait-il nous l'affirmer ?"

L'échevin Gagné bondit alors de son siège et répondit : Je n'ai pas distribué de photostats, j'ai seulement été voir le comptable M. Roméo Jobin pour me faire expliquer certains chiffres que je ne comprenais pas".

Le président de la Ligue des propriétaires, M. Jean-Paul Bouchard, demanda alors à l'échevin Gagné : "Vous admettez donc que vous avez commis une indiscrétion?"

L'échevin Gagné, "Oui, si vous appelez ça une indiscrétion".

Un autre contribuable, M. Rosaire Boivin, posa alors la question suivante : "Vous devez comprendre que les contribuables sont plutôt inquiets du fait que les commentaires de M. Martel ont été exclus de son rapport de vérification. Ce que la population ne comprend pas, c'est que vous avez acceptez le rapport de vérification de M. Jobin pour 1959 et que la Commission municipale a fait de même alors que vous acceptez également le rapport de M. Martel pour 1960, de même que la Commission municipale, alors que les chiffres se contredisent".

Le maire Harvey : "On l'a déjà expliqué aux contribuables : il s'agit là d'explications comptables, d'interprétation par les deux vérificateurs et nous n'avons pas la compétence pour en discuter".

L'échevin Martel ajouta alors : "Les commentaires de M. Paul Martel sont plutôt de la politique et ne changent rien aux chiffres.

Alors qu'un autre contribuable voulait entrer dans la discussion, le maire Harvey a clos le débat. "Passons à autre chose", dit-il.

Qu'adviendra-t-il maintenant que le comptable Paul Martel a en mains l'autorisation de publier ses commentaires. La parole est à M. Martel.

## Le football ne paye pas à Chicoutimi

CHICOUTIMI. (R.L.) — La première saison du club de football Chicoutimi aura sans doute été un succès sportif "assistance exceptée" mais aura été un four monumental au point de vue assistance. Les directeurs du club doivent aussi faire face à un déficit de quelque $3,300.

Le club de Chicoutimi a joué deux de ses six joutes locales devant des assistances convenables, c'est-à-dire, quelques centaines de personnes. Plusieurs autres matchs ont été disputés devant une poignée de spectateurs. A une certaine joute, seulement 13 personnes ont payé leur entrée et en d'autres circonstances, seulement une quarantaine de spectateurs étaient présents.

Les délégués du stade Chicoutimi, MM. Maurice d'Amours, président, Henri-Charles Savard et le curé Talbot, de la paroisse Saint-Antoine, se sont présentés devant les autorités, lundi après-midi, en vue d'obtenir un octroi de $1,000. Ce montant servirait à réduire le déficit à $3,000.

Le conseil municipal a pris en "très sérieuse considération" la demande des autorités du stade de Chicoutimi.

Les travaux d'hiver

## Discussions sur le procédé d'embauchage du personnel

JONQUIERE. (M.T.) — La façon d'engager le personnel aux travaux d'hiver à Jonquière a été l'objet de plusieurs rencontres entre le conseil et les préposés au service fédéral de placement.

Le conseil a adopté une première résolution qui n'a pas été acceptée par le SFP. Cette résolution aurait obligé M. A.-G. Tremblay du bureau d'assurance chômage à suivre exactement les listes numérotées fournies par la ville. Ces listes devaient être suivies en donnant la préférence: 1—Aux anciens employés de la ville; 2—Aux personnes qui reçoivent du secours de la Société St-Vincent-de-Paul; 3—Aux personnes qui reçoivent de l'aide sociale; 4—Aux propriétaires; 5—Aux locataires résidant dans les limites de la ville.

A la suite des remarques apportées par M. A.-G. Tremblay, comme quoi il ne pouvait se soumettre aux listes numérotées, le conseil a passé une autre résolution annulant la première. Celle-ci mentionne que pour l'embauchage du personnel nécessaire à l'exécution des travaux d'hiver, le conseil municipal de Jonquière entend utiliser les services du bureau fédéral de placement.

Le service de placement a accepté aussi dans cette seconde résolution la liste de préférence suivante: 1—Les anciens employés de la ville ayant un droit de séniorité d'après la convention collective de travail en vigueur; 2—Les citoyens de Jonquière qui feront une preuve qu'ils reçoivent des secours d'une des Sociétés St-Vincent-de-Paul de la ville; 3—Les citoyens de Jonquière qui fourniront une preuve qu'ils reçoivent des secours de l'assistance sociale; 4—Les propriétaires de la ville qui ont des responsabilités de famille; 5—Les autres citoyens de Jonquière susceptibles d'être employés d'après les normes ordinaires de sélection du SFP; 6—Les résidents de Jonquière à moins que pour un emploi spécialisé l'on ne puisse localiser la main-d'oeuvre qualifiée dans Jonquière.

Concernant l'embauchage du personnel pour les travaux d'hiver le service de placement doit suivre la loi de l'assurance chômage. Cette loi, qui régit tous les bureaux de placement, mentionne à l'article 4, que la majorité des personnes employées en vertu de ce programme, — des travaux d'hiver, — devront être en chômage. A l'article 5 cette loi stipule que le SFP a la responsabilité de recruter la main-d'oeuvre pour les projets approuvés. L'article 8 ajoute que, par conséquent, les bureaux locaux donneront la préférence aux résidents de la municipalité. A l'article 17, que "lorsque les bureaux locaux constatent que les municipalités ou les entrepreneurs n'observent pas les termes de l'entente à l'égard de projets approuvés, notamment les termes concernant l'embauchage par l'entremise du SFP à l'égard de projets où le bureau local a assumé la pleine responsabilité de recrutement, ces bureaux feront connaître tous les détails au bureau central".

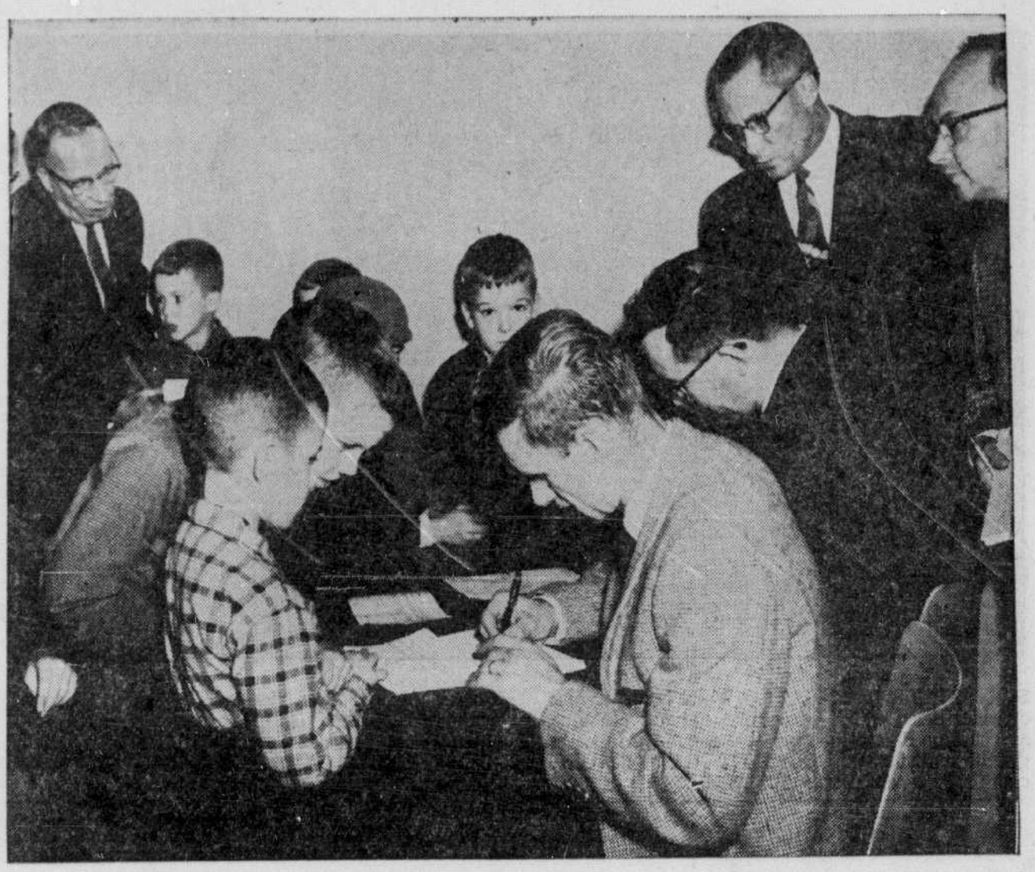
## Bagotville appuie la Saguenay Terminal Ltd

BAGOTVILLE. (R.P.) — Le conseil municipal de Bagotville a décidé d'appuyer la demande du Chantier coopératif de Saguenay Terminal Ltd. auprès du ministère des Terres et Forêts, pour l'obtention d'un permis de coupe de bois sur un terrain déterminé au préalable, et qui pourrait procurer du travail à une centaine de chômeurs cet hiver.

Ce chantier coopératif, qui est légalement constitué depuis le printemps dernier, est formé exclusivement d'employés saisonniers qui demeurent inactifs durant la saison morte lors de la fermeture des activités portuaires de Saguenay Terminal Ltd. au début de décembre.

Le premier magistrat s'est dit enchanté d'une telle organisation et encourage les dirigeants à continuer leurs efforts en vue de pallier au chômage durant les mois d'hiver en appuyant la demande formulée précédemment.

Dans une autre lettre adressé par la Chambre de commerce de Bagotville où le chantier sollicitait un semblable appui les dirigeants du chantier coopératif des débardeurs ont été invités à assister à la prochaine assemblée générale de cette Chambre le 17 novembre afin de donner à cette occasion de plus amples détails concernant leur requête.



LES JEUNES S'INSCRIVENT — JOHNNY WILDE, aviseur technique de l'organisation de hockey mineur au Parc Powell d'Arvida, accepte l'inscription des jeunes, dont les âges varient entre 6 et 16 ans, pour la formation de ligues de hockey de calibre Moskistos à Midget. Les collaborateurs de M. Wilde préparent les contrats qui devront être signés par les parents et les joueurs. Plus de 200 ont fait leur demande d'adhésion à l'organisation de hockey mineur du Parc Powell dernièrement.

Ligue de hockey de la base de l'ARC

## Fait marquant de la semaine: suspension de M. Létourneau

PORT-ALFRED. (W. Gagnon) — Le fait saillant de la dernière semaine d'activité de la ligue de hockey de la base de l'ARC de Bagotville, est la suspension de Michel Létourneau.

Le porte-couleurs des Jets s'en est pris à l'officiel Gerry Lépine, au cours d'une rencontre Rockets-Jets récemment, et les autorités du circuit McLean ont décidé d'imposer le maximum de la sentence, soit une suspension pour la balance de la saison. Les arbitres durent arrêter le jeu 17 secondes avant la fin de la joute afin de mettre fin à une bataille générale. Heureusement, tout se termina dans l'ordre, à part la saute d'humeur de Létourneau. Selon un porte-parole du circuit, les règlements seront appliqués sévèrement et une certaine menace plane sur quelques joueurs dont la conduite semble récalcitrante. A eux de s'en tenir au hockey, s'ils ne désirent point encourir les mesures disciplinaires.

Aucun changement dans le classement, à la suite des dernières joutes entrées dans les livres de records, si ce n'est l'égalité brisée pour la possession de la seconde position, détenue conjointement par les Comets et les Jets. Les Comets possèdent une marque de supériorité ayant toutefois disputé une joute de plus. Les Rockets ferment la marche, avec un dossier de deux points seulement, obtenus grâce à deux verdicts nuls. Quant aux Flyers, ils ont augmenté leur avance en tête et une marge de trois points les sépare des possesseurs du 2e rang.

Chez les compteurs, Johnston est passé de la troisième place à la première, reléguant Jean-Paul Guy en seconde. Gordon Failey montre la meilleure moyenne chez les cerbères avec 3.50 en deux duels. Aucun blanchissage n'a encore été réussi.

Voici les statistiques fournies par le marqueur et chronométreur, Raymond Guay.

Classement

| | J | G | P | N | PP | PC | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Flyers | 5 | 4 | 0 | 1 | 25 | 16 | 9 |
| Comets | 5 | 3 | 2 | 0 | 21 | 17 | 6 |
| Pets | 6 | 2 | 3 | 1 | 31 | 31 | 5 |
| Rockets | 6 | 0 | 4 | 2 | 17 | 30 | 2 |

Les compteurs

| | B | A | T | Pu. |
|---|---|---|---|---|
| Johnston, Jets | 7 | 6 | 13 | 0 |
| J.-P. Guy, Comets | 6 | 5 | 11 | 0 |
| Chatterton, Jets | 4 | 6 | 10 | 12 |
| Hébert, Jets | 3 | 6 | 9 | 0 |
| Stagg, Comets | 4 | 4 | 8 | 2 |
| Messier, Comets | 3 | 5 | 8 | 4 |

Gardien de buts

Fairley, 7 buts accordés pour une moyenne de 3.5 ; O'Sullivan, 25, 5.00 ; Richardson, 15 5.00 ; Godin, 28, 5.30.

## La saison de hockey de salon tire à sa fin

BAGOTVILLE. (W. Gagnon) — La saison de gouret de salon tire à sa fin au patro Notre-Dame de la Baie. Les joutes régulières ont pris fin au milieu de la semaine dernière et les éliminatoires viennent de débuter par une victoire des Loups sur les Chevreuils et un gain des Castors sur les Aigles. Ces séries semi-finales trois de cinq se poursuivront ces jours-ci.

Au ballon-volant, les porte-couleurs du cercle Notre-Dame de Bagotville ont exhibé une brillante tenue pour vaincre facilement le cercle Notre-Dame du Patro de Jonquière par trois à zéro, dimanche. En ce moment, les activités des habitués du C.D.N. se passent surtout à l'intérieur et on espère que le froid pénétrera au plus tôt dans l'aréna en vue d'une prochaine saison de hockey que l'on prédit très active.

Chez les Dominique Savio du frère Jean-Marc Champagne, on continue toujours à pratiquer sur une haute échelle le football et le ballon-panier. A ce sujet, voici les récentes statistiques :

FOOTBALL

Classement

| | J | G | P | N | Pts |
|---|---|---|---|---|---|
| Bisons | 5 | 4 | 0 | 1 | 9 |
| Alouettes | 6 | 1 | 3 | 2 | 4 |
| Lions | 5 | 1 | 3 | 1 | 3 |

Ballon-panier senior

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| G. Pellerin | 5 | 4 | 1 | 0 | 8 |
| M. Bouchard | 6 | 3 | 2 | 1 | 7 |
| M. Lavoie | 5 | 1 | 4 | 0 | 2 |

Junior

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| M. Bouchard | 6 | 3 | 2 | 1 | 7 |
| J. Fortin | 5 | 3 | 2 | 0 | 6 |
| Y. Morin | 5 | 1 | 4 | 0 | 2 |

Les compteurs au gouret de salon (éliminatoires)

| | B | Asst | T |
|---|---|---|---|
| François Fradette | 3 | 2 | 5 |
| Martin Girard | 5 | 0 | 5 |
| Jocelyn Tremblay | 4 | 1 | 5 |
| Jean-Marie Morin | 3 | 2 | 5 |
| Bertrand Côté | 0 | 3 | 3 |
| Gaétan Maltais | 1 | 2 | 3 |
| Didier Tremblay | 2 | 1 | 3 |

C'est la résistance, c'est l'effort qui donne à l'individu la volonté, sans quoi il n'est rien.

E. LABOULAYE

CKRS — TV (12)

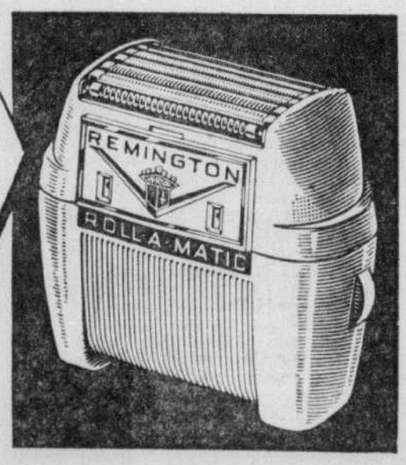
AUJOURD'HUI

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Jack Kane
12:30—Long métrage : "Les amants de la villa Borghese".
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—A communiquer
3:00—La jardinière
3:30—Bonjour madame
3:45—Votre cuisine madame
4:00—Bobino
4:30—La boîte à surprise
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les boucaniers
6:00—Comité du Timbre de Noël
6:15—Film
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Furie
7:30—Petit Music Hall
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le point d'interrogation
8:30—G.M. vous invite
9:00—En haut de la pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

DEMAIN

11:30—Mire et 1000 cycles
12:00—Fancy Free
12:30—Long métrage : "Un fil à la patte"
2:00—Le mot de la faim
2:30—Ciné-feuilleton
2:45—Le bon samaritain
3:00—
5:00—Le grand duc
5:30—Roy Rogers Show
6:00—Vidéo Sacré-Coeur
6:15—Popeyes
6:30—Tour à tour
6:45—Nouvelles locales
6:50—Bulletin météorologique
6:55—Les sports
7:00—Frontière
7:30—Le choix de ...
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Concert des Nations Unies
11:00—Téléjournal
11:14—Résultats sportifs
11:15—Nouvelles sportives
11:22—Commentaires
11:30—Nouvelles anglaises
11:40—Fin des émissions

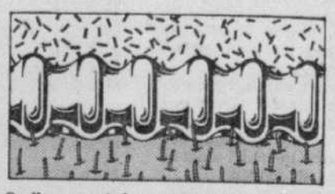
LE RASOIR ÉLECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC
SE RÈGLE
selon VOTRE type de barbe et de peau




C'est le rasoir électrique pourvu des fameux rouleaux-peignes qui se règlent et s'adaptent à *n'importe quel* type de barbe et de peau. Si votre barbe est dure, vous abaissez les rouleaux-peignes et, automatiquement, ils "peignent" davantage. Si vous avez la peau tendre, vous élevez les rouleaux-peignes au maximum et ils "roulent" davantage pour adoucir la coupe (notamment dans la région du cou, qui est plus sensible). Si vous avez la barbe dure et la peau tendre, vous réglez simplement les rouleaux-peignes à la hauteur précise qui vous procure le plus de "confort", n'importe où entre ces deux limites. Voyez le Remington Roll-A-Matic aujourd'hui-même!




Les rouleaux-peignes (exclusifs à Remington) se règlent à volonté. Plus ils sont hauts, plus ils *roulent* (pour peaux tendres) et plus ils sont bas, plus ils *peignent* (pour barbes dures).

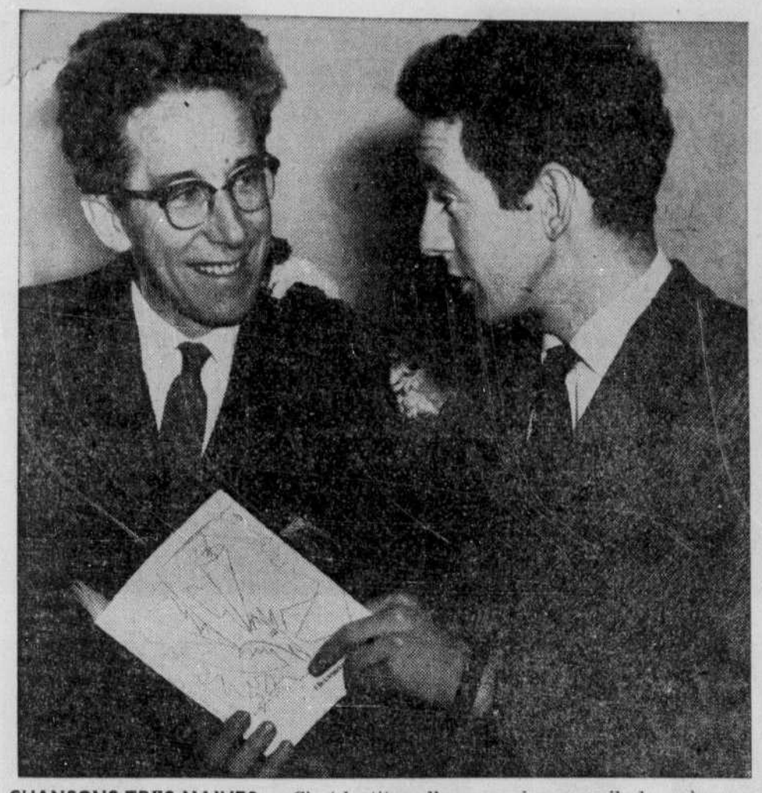


Quelle que soit leur position, les rouleaux-peignes roulent et peignent sans arrêt, abaissant la peau et redressant les poils qu'ils "fauchent" ainsi à la base.

LE RASOIR ELECTRIQUE
REMINGTON ROLL-A-MATIC

Un produit de Remington Rand Limited, division des rasoirs électriques, Toronto

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411



**CHANSONS TRES NAIVES** — C'est le titre d'un premier recueil de poèmes sous la signature de Gérald Godin que les éditions du Bien public de Trois-Rivières ont lancé, hier, au cours d'une cérémonie où le jeune auteur a autographié les oeuvres vendues. On voit ici l'éditeur, M. Clément Marchand, et l'auteur, Gérald Godin, au moment de discuter un passage du livre illustré par Jordi Bonet.

*Avec le congédiement de M. A. Milot, employé municipal "prohibitionniste"*

# Situation toujours bouillante à Yamachiche, où le maire tient bon

YAMACHICHE, (H.C.) — Le maire Emile Pellerin a déclaré au représentant de LA PRESSE, hier, qu'en décidant de la mise à pied de M. Armand Milot comme préposé au service de l'aqueduc, au salaire annuel de $200, le Conseil municipal n'obéit aucunement à quelque sentiment de vengeance mais désire simplement protéger l'intérêt des contribuables qui veut, selon le texte et l'esprit de la loi, qu'un citoyen à l'emploi de la municipalité ne s'occupe activement, et d'aucune façon, de politique municipale.

Le maire de Yamachiche a précisé que le congédiement de M. Milot était directement lié à son comportement lors de la campagne intense qui avait précédé un référendum, d'ailleurs ajourné, qui devait décider du rejet ou du maintien de la loi de la prohibition dans cette localité.

Comme preuve à l'appui, M. Pellerin soumit aux conseillers présents à la séance régulière de lundi, une lettre de M. Maurice Carbonneau, président de la ligue du Sacré-Coeur, demandant que M. Armand Milot, soit accepté comme agent des prohibitionnistes lors du référendum à être tenu le 20 octobre.

Or, selon le maire, cet appel au peuple avait littéralement l'allure d'une véritable campagne électorale du fait que le Conseil avait menacé de démissionner en bloc si le résultat du référendum obligeait les membres du Conseil à maintenir le système de prohibition, répondant ainsi au désir des prohibitionnistes de bonne foi et . . . des autres contribuables.

On reconnaît donc à M. Armand Milot le fait d'avoir travaillé ouvertement pour les prohibitionnistes dans un double but et, en particulier, dans l'intention évidente de plaire à quelques aspirants aux postes de dirigeants de la municipalité qui voyaient là l'occasion toute trouvée d'accéder à leurs ambitions par la voie détournée du référendum.

Par anticipation, ces derniers auraient même offert d'augmenter le salaire du préposé au service de l'aqueduc de $200 à $500 par année. A la dernière séance la discussion autour du sujet dura plus d'une heure et le principal intéressé, M. Milot, qui était présent, allégua fermement que son attitude à l'endroit de la prohibition ne constituait aucunement de l'activité politique et rappela le contrat qui le liait avec la municipalité comme employé. Mais rien n'y fit. Les conseillers Martial Ricard et Elphège Millette s'objectèrent cependant à la révocation de M. Milot.

**Surdité ou prohibition ?**

Apparemment, le feu de la bataille morale que constitue la politique de la prohibition, est loin d'être éteint et on peut facilement décerner une activité fébrile toujours agissante dans cette localité où le problème cuisant tient lieu de "cause-type".

Toutes les armes stratégiques et diplomatiques sont employées. Ainsi, on se souvient que le 20 octobre, le conseil municipal décidait, dans un geste théâtral, de remettre à un autre jour la tenue d'un referendum par la voix duquel la population déciderait si on doit s'en tenir au règlement de la prohibition ou non. Pour justifier cette décision le conseil alléguait que les esprits étaient en ébullition et trop troublés pour se prononcer librement. Une retraite et un triduum, tenus au cours des quelques jours précédant le referendum, avaient contraint et intimidé les consciences à rendre inhabiles, selon eux, les gens de bonne foi à voter librement.

Lundi soir, par ailleurs, le conseiller Joseph Milot, concierge à l'emploi de la Commission scolaire, de Yamachiche, remettait sa démission au poste de conseiller, invoquant une déficience physique, sa surdité, qui l'empêchait de remplir sa fonction comme il se doit.

Mais selon le maire Emile Pellerin, cette démission est attribuable à des menaces, de la part de la Commission scolaire, à l'effet que M. Joseph Milot, perdrait son gagne-pain du fait de son adhésion au groupe des tenants de l'anti-prohibitionnisme.

**Une lettre de M. J. Lesage**

Le maire Pellerin demeure sur ses positions. C'est avec fierté qu'il arbore une lettre du premier ministre, M. Jean Lesage, datée du 26 octobre dernier, lui soumettant qu'il n'était pas facile d'aborder le problème de la boisson chez nous, avec objectivité et sans hypocrisie. Dans son message, le premier ministre fait savoir à M. Pellerin qu'il cherche lui-même une solution juste et honnête au problème.

Toujours vivant, malgré tout, le conseil municipal de Yamachiche a décidé d'adresser une résolution de félicitations à l'endroit de MM. Jean Lesage, Georges-Emile Lapalme, René Hamel et, surtout, visant M. J.-A. Mongrain, les félicitant de la belle collaboration apportée en rapport avec la réalisation du pont de Trois-Rivières.

En terminant son entretien, M. Pellerin souligna le témoignage donné récemment par un groupe de prêtres de Montréal insistant sur le fait que, dans cette région, le nombre de tavernes était suffisant, mais devait être mieux contrôlé.

## Jumelage pressenti entre Trois-Rivières et Calais

TROIS-RIVIERES. (J. B.) — Le maire J.-A. Mongrain a déclaré, lundi soir, que le maire de la ville de Calais, une municipalité de quelque 80,000 habitants, située dans le nord de la France, l'avait invité à jumeler sa ville à Trois-Rivières.

Le maire a souligné cette invitation au cours de la démonstration sur film, du traitement des ordures ménagères, selon le système "Bio-Tank" présenté par la Compagnie nationale de compost.

Mentionnons que le film présenté avait été tourné à Calais où semblable système de compost fonctionne depuis 2 ans.

## Causerie, à la Chambre du Cap

CAP-DE-LA-MADELEINE, — Les membres de la Chambre de commerce du Cap écouteront demain soir le notaire Jérôme Loranger tracer une rétrospective de son récent voyage en Europe.

La causerie sera donnée à l'issue d'un dîner au Penn-Mass, débutant à 6 h. 30.

## Mme Guy Bourdon a perdu sa mère Mme Jules Garon

TROIS-RIVIERES. — Mme Guy Bourdon, épouse de M. Guy Bourdon, chef de la rédaction aux bureaux de LA PRESSE, en Mauricie, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa mère, Mme Jules Garon. Le décès est survenu à Cacouna.

Les funérailles ont eu lieu, ce matin, à l'église paroissiale de Cacouna.

A Mme Bourdon et aux siens, LA PRESSE offre ses plus sincères condoléances.

**LA PRESSE et la publicité locale**

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

*Un premier recueil lancé hier*

# Gérald Godin fait preuve d'un sens poétique certain

TROIS-RIVIERES. — A peine quelques jours après avoir reçu le prix des Amis de l'art pour sa contribution toute personnelle à la vie des lettres, un journaliste de Trois-Rivières, M. Gérald Godin, 21 ans, ajoute un autre fleuron à sa couronne de lauriers : la publication d'un premier recueil de poèmes.

"Chansons très naives" a été lancé hier au Château-de-Blois par les éditions du Bien Public, en présence des sommités intellectuelles de la ville et de la région. Gérald Godin y a signé 23 oeuvres poétiques en vers libres réparties en quatre strophes : Chansons très naïves : puérilités; les saisons; fiertés; et un "avant-dire".

L'accueil a été très enthousiaste au salon 318 de l'hôtel, où a été présenté le livre, entre deux coupes de vin, et personne ne s'est montré avare de commentaires élogieux à l'égard du jeune auteur.

Attaché au Nouvelliste, à titre de chroniqueur municipal et reporter, Gérald Godin avoue qu'il préfère à ce métier celui d'écrivain et qu'il en ferait volontiers une carrière. Il fait preuve en tout cas dans cette première livraison de ses méditations d'un sens poétique certain et d'une grande facilité à manier les mots et les idées.

Le style se rapproche justement des chants par l'harmonie que l'on éprouve à les réciter tout haut et par ces répétitions nécessairement voulues des mots.

La jaquette du bouquin a été illustrée d'un dessin de Jordi Bonet, un peintre trifluvien de haute réputation. L'oeuvre a été tirée à 500 exemplaires sur papier coquille dont 50 numérotés de 1 à 50, le tout constituant l'édition originale.

La dédicace révèle l'originalité de l'auteur : "A personne", lit-on en page frontispice.

Nous citerons ici un court poème, celui auquel l'auteur lui-même accorde sa préférence :

DEUIL

*Ma petite soeur est morte*
*Et froide entre mes bras*
*Le vent siffle sous les portes*
*Le cortège marche au pas*

*Ma petite soeur est morte*
*Ne me sourira plus*
*C'est moi qui la porte*
*Les cyprès sont nus*

*Ma petite soeur est morte*
*Au cou ne me sautera plus*
*L'oiseau si doux qu'en terre l'on porte*
*Où son pareil retrouverai-je ? Où ?*

Gérald Godin s'inscrit avec cette première publication en tête de la jeune génération intellectuelle de Trois-Rivières, celle qui est née avec la guerre. Il a eu le courage de livrer ses sentiments, ceci dit sans déprécier la valeur intrinsèque de l'oeuvre car, faute de connaissances, nous laisserons à d'autres le soin d'en faire l'analyse et la critique. Mais plusieurs de ceux qui assistaient hier au lancement de "Chansons très naïves" enviaient bien un peu le reporter à la petite semaine qui a eu le mérite de déroger au conformisme.

Pour combattre le chômage

## Les chantiers municipaux ont maintenant 625 hommes

TROIS-RIVIERES. — Des 625 hommes employés présentement aux différents travaux de voirie, un peu partout dans la ville, 510 ont trouvé là un emploi en vertu des règlements pour diminuer le chômage.

C'est ce que nous apprend un communiqué de presse remis par le maire J.-A. Mongrain. Celui-ci a fait cette constatation après une visite rapide des chantiers établis aux quatre coins de la ville, tournée qu'il a faite en compagnie du gérant Roger Lord et des ingénieurs Robert Boisclair et D. Boisvert.

Le premier magistrat est heureux de rapporter que tous les contremaîtres ou chefs d'équipes ont été unanimes à souligner que ces chômeurs font preuve d'une très grande bonne volonté et qu'ils s'acquittent de leur besogne consciencieusement. Le gérant de la ville et les ingénieurs ont aussi été frappés de l'esprit de travail, dont font preuve les employés de la ville aux travaux de chômage.

M. Mongrain fait ressortir encore qu'en plus du montant atteignant bientôt $2,000,000 que le conseil municipal a voté pour atténuer le chômage, on trouve aussi des travaux de construction répartis en ville pour une valeur de $4,403,000. Ces chantiers occupent eux aussi quelques centaines d'ouvriers spécialisés.

## G.-Mère : Victoire des Sélects

GRAND'MERE. — Lors d'une joute d'exhibition disputée dernièrement, les Sélects de Grand'Mère ont écrasé le St-Narcisse au compte de 16-2. Auparavant, dans une autre joute d'exhibition, les Sélects avait défait le St-Stanislas. Ces joutes d'exhibition sont disputées en vue de former prochainement une ligue intermédiaire.

## Une ordonnance d'internement est émis aux Sessions

TROIS-RIVIERES. (M. L.) — Un Tchécoslovaque contre qui pesaient deux accusations de grossière indécence, ne subira pas son procès du moins pour l'instant car le juge Maurice Langlois, des Sessions de la Paix, a émis contre lui une ordonnance d'internement vu son état mental.

C'est Me Ludovic Laperrière qui a présenté une preuve médicale à l'effet que son protégé n'était nullement en état de subir son procès ; le témoignage du Dr Jean Dargis fut d'ailleurs accablant en notant qu'il avait noté chez le prévenu une déficience mentale moyennement profonde avec troubles de personnalité assez graves et l'absence totale d'intégration après cinq ans au Canada.

Le prévenu, qui ne parle ni le français ni l'anglais, a dû avoir recours à un interprète, et n'a pas semblé du tout s'apercevoir de ce qui se déroulait autour de lui.

## Le vieux marché irait finalement au Carré Lafosse

TROIS-RIVIERES. (J. B.) — La question du marché aux denrées est de nouveau revenue à la table du conseil municipal lundi et il semble bien que le prochain site du marché se trouvera sur l'emplacement du carré Lafosse, à l'intersection de la rue du même nom et la rue Notre-Dame, près de la rue St-Roch.

On a également précédemment parlé comme site possible du marché à foin, angle St-Roch et adeau, là précisément où se trouve actuellement la balance municipale. On a aussi parlé de la propriété Hamel, à l'intersection de Notre-Dame et St-Roch, mais le maire a souligné que l'expropriation coûterait environ $150,000 à la ville.

S. H. le maire J.-A. Mongrain a alors demandé au gérant municipal, M. Roger Lord, de procéder en conséquence pour hâter la préparation des plans et du projet final.

L'échevin Aimé Desruisseaux a souligné qu'il serait peut-être plus opportun de vendre le marché actuel, avant de songer à construire un nouvel immeuble.

Le maire Mongrain précisa alors qu'il ne restait plus qu'à procéder du fait que plusieurs acheteurs sont actuellement très intéressés à l'emplacement actuel du marché et que ce n'est qu'une question de temps et d'entente pour l'aménagement d'un nouveau projet commercial que l'on veut être profitable à toute la ville et particulièrement l'avenir du centre commercial de la rue des Forges.

**Leurs pieds allongent**

Selon une enquête faite en 1960 en Norvège, les enfants d'aujourd'hui ont de plus grands pieds que ceux d'hier.

Trois-Rivières pense à ses employés

# Nouveau système de fonds de pension pour les "permanents"

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — La ville songe présentement à instituer un nouveau système de fonds de pension pour les employés municipaux permanents.

En réponse à une offre de M. Léopold Pidgeon, le Conseil municipal avait demandé à celui-ci de préparer un projet de fonds de pension et ce dernier a présenté une première ébauche du projet, lundi soir, sur quoi le Conseil se basera pour étudier plus profondément la question au cours d'une prochaine séance.

En donnant une première idée du plan que la ville pourrait adopter pour ses employés, M. Pidgeon s'est dit prêt à rencontrer les actuaires en vue de connaître toutes les possibilités et pour les employés et pour la ville. Mais aucune réponse n'a été donnée, le Conseil préférant plutôt faire l'étude du projet, avant de se prononcer d'une façon ou de l'autre.

**Avantages**

En plus de contribuer grandement à la stabilisation de la main-d'oeuvre, le fonds de pension a pour effet de stimuler l'épargne. A cet égard il peut représenter une certaine force économique, tant au point de vue financier que par le rôle social prédominant qu'il peut jouer tout en apportant une heureuse répercussion sur le plan collectif.

En principe, le fonds de pension prévoit la retraite des employés après 25 ans de service et le projet tel que tracé par M. Pidgeon recommande qu'un comité composé du maire, du gérant municipal, d'un échevin et du président du syndicat soit formé pour administrer le fonds de pension, une fois que celui-ci sera adopté.

La ville n'affectera aucune mise de fonds pour les services passés de ses employés et le fonds de pension sera totalement administré par le comité, et tous les profits d'intérêts seront versés au fonds général.

**Mise de fonds**

Comme cela existe dans toute compagnie ou industrie, la mise de fonds sera contributoire, venant des employés et de l'administration.

Pour donner une idée du capital nécessaire pour la création d'une pension assurée de 10 ans, $1,000 de capital rapportent actuellement une pension de $7.13, ce qui signifie que lorsqu'on accorde, à titre général, une pension annuelle de $2,500 cela représente un capital de $30,000.

**Bénéfices**

Le fonds de pension devra s'adresser à tous les employés permanents de tous les services réguliers de la ville. Les policiers et pompiers appartiendront à une catégorie spéciale, à cause de leur convention actuelle de travail, et l'expérience actuarielle et mortalitaire révèle que le risque est différent et la longévité plus courte.

L'âge de retraite proposé pour les constables est de 60 ou 55 ans, tandis que pour les officiers à l'échelon supérieur il est de 65 ans.

Les employés seront invités à contribuer pour une part de 4 p. 100 de leurs revenus et la ville 6 p. 100. A souligner que les employés auront le privilège d'obtenir un dégrèvement d'impôt pour leur contribution.

Tout employé ayant atteint 25 ans et plus de service, au moment de la mise en vigueur, devra alors bénéficier d'une pension équivalente à 50 p. 100 de la moyenne de son salaire annuel enregistré au cours des cinq années de service les mieux rémunérés, plus 2 p. 100 de cette même moyenne de salaire pour chaque année de contribution avec un maximum de 70 p. 100.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

OFFRE SPÉCIALE DE PHOTO DE BÉBÉ!



ÉPARGNEZ sur ces beaux agrandissements d'une photo de bébé!

Les aliments Heinz pour bébés vous offrent cette merveilleuse occasion de faire agrandir, à un prix d'aubaine, votre négatif ou instantané préféré de bébé. Ces agrandissements constituent un cadeau idéal pour les grands-parents ou d'autres parents. Ou peut-être les conserverez-vous pour les ajouter à votre propre collection. Vous pouvez les obtenir en noir et blanc ou en couleurs!

**Voici comment profiter de cette offre exceptionnelle!**

*Avec un négatif en noir et blanc de votre photo préférée* 3 beaux agrandissements de 4" x 6" dans un passe-partout à chevalet de 6" x 8½"—le tout pour *$1.00 seulement plus 3 étiquettes de n'importe quel aliment Heinz pour bébés ou pour enfants.*

N.B. Les négatifs en noir et blanc ne doivent pas mesurer plus de 4" x 5" ni moins de 1" x 1½". *Si vous envoyez une photo au lieu d'un négatif, veuillez ajouter 25¢ pour la reproduction d'un nouveau négatif.*

*Avec un négatif Kodacolor ou une diapositive en couleurs*—3 beaux agrandissements en couleurs de 5" x 7" . . . pour *$3.00 seulement et 3 étiquettes de n'importe quel aliment Heinz pour bébés ou pour enfants.*

**ALIMENTS HEINZ POUR BÉBÉS**

*57 Bébé en bénéficie aujourd'hui—et pour toute sa vie*

**Pour profiter de cette aubaine offerte par Heinz, découpez ce bon de commande.**

Commandez autant de séries de photos que vous le désirez. Veillez à bien inclure la somme exacte et 3 étiquettes d'aliments Heinz pour bébés ou pour enfants pour chaque série de photos désirée.




POSTEZ À :
**HEINZ PHOTO ENLARGEMENTS**
**P.O. Box 91, Station F, Toronto, Ont.**

J'envoie ci-joint
☐ un négatif en noir et blanc
☐ un négatif Kodacolor
☐ une photo en noir et blanc plus 25¢
☐ une photo en couleurs plus 25¢
☐ une diapositive en couleurs
et ____ étiquettes avec $____
pour ____ séries de 3 agrandissements

NOM ____
ADRESSE ____
____
APPT No ____
VILLE ____
PROVINCE ____
(Veuillez écrire lisiblement en lettres carrées)

CETTE OFFRE PREND FIN DANS 60 JOURS—PAS DE COMMANDE P.S.L.

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

# LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

*Dans le domaine des loisirs*

## Enquêtes sur les besoins de la population, à Shawinigan

SHAWINIGAN. — C'est devenu presque une marotte à Shawinigan : on parle de plus en plus de loisirs ; de centre de loisirs, de centre récréatif et de centre civique. On parle des arts : création d'un conseil municipal des arts ; salle de concerts, centre culturel. Tout cela démontre un besoin qu'il importe de combler. C'est d'ailleurs dans ce but qu'une Commission patronnée par le club Optimiste s'est mise en branle et complétera une enquête pour déterminer exactement les besoins de la population. Entre temps d'autres enquêtes ont été faites, dont celle de la JOC.

Cette enquête conduite auprès des jeunes travailleurs a produit des chiffres éloquents sur l'utilisation que font les jeunes de leur temps libre. De ceux qui ont été sollicités, au nombre de 500, 54 pour cent avaient 20 ans et moins, les autres, plus de 20 ans.

Il a été révélé que 31.7 pour cent des jeunes étaient chômeurs et que 38 pour cent d'entre eux ne reçoivent plus de prestations. Ils ont en moyenne $5.92 et ceux qui travaillent reçoivent un salaire moyen de $40.11.

Pour leurs loisirs en fin de semaine, la moyenne générale des jeunes dépensent $7.41. C'est dans les restaurants, les débits de boisson et au cinéma qu'ils laissent le plus clair de leur argent. La boisson et les restaurants viennent tirer le plus gros de leurs dépenses dans une proportion de 70 pour cent.

**Le centre de loisirs**

Après avoir fait les constatations précitées et plusieurs autres, les enquêteurs dirigés par M. Jean Fugère, ont demandé aux jeunes s'ils étaient satisfaits de leurs loisirs actuellement. Vingt-neuf pour cent ont répondu dans l'affirmative et la différence, soit 71 pour cent, se sont montrés insatisfaits.

La plupart des jeunes travailleurs seraient disposés à passer une moyenne de dix heures par semaine dans un centre civique ou un centre de loisirs. Cinquante-huit pour cent y passeraient plus de 10 heures.

La JOC est allée plus loin en demandant les opinions des jeunes : sur ce qui existe présentement et sur ce qu'ils souhaiteraient obtenir dans un centre de loisirs.

La proportion de 16.2 pour cent des jeunes qui dépensent leur argent dans des salles de danse, passe à 53.7 pour cent pour ceux qui désirent que le centre leur fournisse l'occasion de danser sous une surveillance éclairée. Dix-huit pour cent des jeunes dépensent leur argent aux quilles. Dans un centre, la proportion augmenterait à 45 pour cent.

Les jeunes semblent être satisfaits des conditions actuelles en ce qui concerne le cinéma, car le pourcentage de 52.5 pour ceux qui fréquentent les salles de cinéma assidûment baisse à 17.5 pour cent en ce qui concerne la nécessité d'un cinéma au centre. Il en est de même des restaurants. On préfère dépenser l'argent ordinairement consenti dans les restaurants aux mêmes endroits.

Même si les jeunes travailleurs ne passent pas ordinairement pour des intellectuels, on sent chez eux un désir de se renseigner du moins si l'on en juge du faible pourcentage de 4.3 de ceux qui fréquentent la bibliothèque. Si une bibliothèque était installée dans un centre civique, ce pourcentage augmenterait à 16.2 pour cent.

**Les voeux**

A la suite de cette enquête dévoilée au public en fin de semaine dernière, la JOC a formulé quatre voeux.

La JOC demande à son tour qu'une réglementation et un contrôle efficace soient définitivement mis sur pied pour assurer la préservation de toute la jeunesse contre les dangers moraux de certains films, livres et autres publications, contre les entreprises et les personnes qui exploitent l'immoralité.

Le deuxième voeu est à l'effet que les mouvements de jeunes et autres organisations d'initiative privée soient largement encouragés, aidés, et subsidés pour la création ou le soutien de terrains de jeux, de camps de vacances, d'auberges pour la jeunesse, de centres de loisirs.

Les centres de loisirs devraient se multiplier, soutient la JOC. Qu'on favorise là où de tels centres existent une plus grande variété de loisirs physiques et culturels pour répondre à tous les besoins des jeunes dans ce domaine.

Finalement, les jocistes demandent que plus de responsabilités soient confiées aux jeunes travailleurs même si parfois cela comporte des risques.

## Le jour du souvenir au Cap et à Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (M. L.) — La population de Trois-Rivières et celle du Cap-de-la-Madeleine rendront hommage, dimanche, aux disparus des deux derniers conflits mondiaux au cours de cérémonies, qui se dérouleront dans ces deux villes à l'occasion du jour du souvenir.

**Au Cap**

La cérémonie aux morts se déroulera au Cap-de-la-Madeleine, à 11 h. du matin, en face du cénotaphe de la rue Fusey. Un défilé partira de l'aéroport à 10 h. 30 pour emprunter les rues Dessureault, Thibeau, Duplessis et Fusey.

Y prendront part, outre les légionnaires, des membres de l'unité de radar de Trois-Rivières, des cadets de la marine, des cadets de l'air du Cap-de-la-Madeleine et de Trois-Rivières, du régiment de Trois-Rivières, du 22e tech du Cap et de l'Union musicale.

Au retour, le défilé empruntera les rues Fusey et St-Laurent et, à l'intersection des rues de Grandmont et St-Laurent, le major J.-B. Pierce, commandant de l'escadron du 22e tech, prendra le salut des troupes.

**A Trois-Rivières**

A Trois-Rivières, la cérémonie se déroulera devant le monument des braves à 2 heures, l'après-midi, sur la Place Pierre-Boucher et sera sous la présidence du commodore de l'air J.-B. Harvey, officier supérieur de l'aviation en charge de l'administration au quartier général de la défense à St-Hubert.

Les mêmes unités qu'au Cap-de-la-Madeleine devraient y prendre part sans oublier les membres de la Légion canadienne.

Aux deux endroits, des couronnes de fleurs seront déposées par des personnalités militaires, religieuses et civiles.

**CKTM — TV (13)**

**AUJOURD'HUI**

—1:15—Ciné-matinée : "Johnny Apollo"
2:45—Pour vous madame...
3:30—Cuisine Crino
4:00—Bobino
4:30—Boîte à surprises
5:00—Roquet belles oreilles
5:30—Les Boucaniers
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:09—Sports
7:15—Caméra 13
7:45—Du côté de chez Lise
8:00—Le Point d'interrogation
8:30—GM vous invite
9:00—En haut de la Pente douce
9:30—Joindre les deux bouts
10:00—Remous
10:30—La force de l'âge
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—CBC TV News
11:40—Fin des émissions

**DEMAIN**

12:45—Ciné-matinée : "Amour et compagnie"
2:15—Pour vous, Madame...
3:00—Ouverture de la session provinciale
5:00—Le grand Duc
5:30—L'enfant du cirque
6:00—Caméra 13
6:40—Nouvelles
6:50—Caméra 13
7:05—Météo
7:08—Sports
7:15—CKTM-TV salue...
7:45—Caméra 13
8:00—Clé de sol
8:30—Filles d'Eve
9:00—Rendez-vous avec Michelle
9:30—Concert des Nations Unies
11:00—Téléjournal
11:15—Nouvelles sportives
11:20—Météo
11:25—Le 13 vous informe
11:30—Figures de théâtre
12:00—CBC TV News
12:10—Fin des émissions

## $500,000 pour l'aqueduc...

SHAWINIGAN. — Un titre dans LA PRESSE lundi laissait croire que le gouvernement provincial était disposé à verser un octroi de $500,000 pour la construction d'égoûts. Cette somme a plutôt été offerte aux municipalités de Shawinigan-Sud, Baie-Shawinigan et St-Gérard des Laurentides pour l'aqueduc.

Ces travaux pourraient être exécutés conjointement par les municipalités susmentionnées et la ville de Shawinigan, afin de procurer de l'eau potable en quantité suffisante à ces quatre municipalités. En somme l'aqueduc de Shawinigan deviendrait un aqueduc régional, et en ce qui concerne Shawinigan-Sud, ce serait la fin d'un grave problème.

L'hon. René Hamel, député du comté de St-Maurice, avait annoncé cette nouvelle au cours d'une conférence de presse, samedi. Il lui restera à trouver avec l'aide des corps publics concernés, le moyen de rendre efficace cet octroi consenti par le gouvernement provincial en vertu d'une loi pour une protection efficace contre les incendies dans les villages et la construction d'égouts, bien que l'égout ne soit pas du tout en ligne de compte ici.

## Début de la clinique de sang hier, au manège de Shawinigan

SHAWINIGAN. — Une unité mobile du service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge est arrivée à Shawinigan hier et a entrepris une grande clinique de sang qui durera trois jours.

La clinique s'est ouverte hier après-midi, à 1 h. 30 et sera ouverte encore aujourd'hui et demain de 1 h. 30 à 5 h. 30 de l'après-midi et de 7 heures à 10 heures le soir. L'objectif de cette clinique a été fixé à 450 donneurs par jour.

La journée d'hier a assez bien débuté et les donneurs ont circulé sans arrêt tout au long de l'après-midi. Le résultat de cette première journée n'est toutefois pas encore connu, mais tout porte à croire que l'objectif de 450 bouteilles a été atteint.

Les personnes qui désirent donner de leur sang et qui n'ont pas de moyen de locomotion pour se rendre à la clinique n'ont qu'à appeler au manège militaire, à LE. 7-9048, et une automobile ira les chercher pour les amener à la clinique et les reconduire ensuite à leur foyer.

**Deux trophées**

Comme l'an passé, les deux trophées, dons du colonel Gérard Dufresne, pour les usines qui auront fourni le plus grand nombre de donneurs, seront encore en jeu. Toutefois, la répartition pour l'attribution de ces trophées a été quelque peu modifiée. L'an dernier, ils étaient attribués indifféremment aux usines quel que soit le nombre de leurs employés. Cette année, les usines ont été divisées en deux catégories, celles de 25 à 150 employés et celles de plus de 150 employés.

Les deux trophées seront accordés dans chacune de ces catégories aux usines qui auront le plus haut pourcentage de leurs employés au nombre des donneurs. La mise à l'enjeu de ces trophées a pour but de stimuler les donneurs en créant une compétition entre les employés des différentes usines pour l'honneur de posséder le trophée.

## M. Foucher : Un homme qui ne se contente pas de la médiocrité

SHAWINIGAN, (J.L.) — Les électeurs de Shawinigan se sont gênés. Si l'on en croit le slogan du maire J.-Armand Foucher, réélu lundi soir par une majorité officieuse de 595 voix, on pourrait en conclure que la population, puisqu'elle n'a pas changé de maire, était gênée. Le maire Foucher avait lancé comme slogan avant le début de la campagne électorale et durant les premiers jours de celle-ci "si vous voulez changer de maire, ne vous gênez pas". Les électeurs ont même été plus loin en élisant cinq des membres de l'ancien conseil. Deux nouveaux venus seulement siégeront au conseil.

Avec le maire Foucher, l'électorat a choisi MM. Henri Désaulniers, Ephrem Lacerte, Rosario Barolet et Gérard Voyer. M. Maurice Bruneau avait été réélu par acclamation lors de l'appel nominal, le 25 octobre. Les nouveaux venus sont M. Yvon Boisvert, élu par acclamation et M. Antoni St-Onge. Ce dernier qui représentera le quartier no 7 n'en est pas à ses premières armes en politique municipale puisqu'il fut maire de Shawinigan-Est avant que cette municipalité soit annexée à Shawinigan en 1957 et ne devienne le quartier no 7.

**Ce qu'est le maire Foucher**

Peu nombreux peuvent se vanter de connaître le maire J.-Armand Foucher. Quelques-uns diront que c'est un homme très affable, d'autres au contraire que c'est un homme très violent. En toute sincérité, M. Foucher est un homme complet : tout un ou tout l'autre. Il ne se contente jamais du milieu, de la médiocrité.

On lui a reproché durant la dernière campagne électorale d'être un dictateur. On n'a certainement pas eu tort, car il a posé parfois des gestes nettement dictatoriaux. Par contre, c'est aussi l'individu le plus démocrate qui soit. On l'a vu maintes fois présider des séances du conseil en laissant sans aucune raison la parole à ceux qui auraient dû s'abstenir de parler pour ne pas dire plus d'imbécilités.

Beaucoup d'autres reproches lui sont faits. M. Foucher était le premier à en rire, et à admettre qu'on avait raison. C'est d'ailleurs pourquoi il disait : "Si vous voulez changer de maire, ne vous gênez pas".

M. Foucher est un homme qui se dévoue beaucoup. Il passe quelques fois la journée longue à l'hôtel de ville, à un point tel qu'on le prendrait bien plus pour un fonctionnaire municipal que pour le maire de Shawinigan. Quand il a un projet en tête, il prend les moyens pour le mettre à exécution... envers et contre tous. On a l'exemple du règlement qu'il a fait adopter par le conseil qui décrétait que dorénavant les propriétaires paieraient $3 le pied linéaire pour la pose des égouts. Ce règlement fut impopulaire. C'est par son vote prépondérant que le règlement fut adopté. A ceux qui l'avaient menacé de voter contre lui à l'élection suivante (celle de lundi dernier) il répondait : "Vous saurez admettre plus tard que j'ai raison. C'est vous-mêmes qui réclamerez qu'on maintienne le règlement en force". Jusqu'à un certain point, sa prédiction s'est avérée vraie même si tous les protestataires n'ont pas encore accepté la chose.

Le maire Foucher n'a fait aucune promesse et n'en fera pas non plus. "On ne promet que de bonnes choses, a-t-il pour son dire. Ce qui importe, c'est d'accomplir son devoir au meilleur de sa connaissance. Tout ce qui est bon, dit-il aussi, doit être exécuté... en temps et lieu".

Il méprise carrément ceux qui font la courbette devant l'électorat ou les gouvernements supérieurs. Ses critiques violentes à l'endroit de certains directeurs de l'Union des municipalités en sont une preuve. Il déteste ceux qui lui ont dit qu'avant d'adopter telle ou telle loi à l'Union des municipalités, il faudrait tout d'abord en pressentir l'autorité provinciale. Ce but le cas pour une résolution soumise par le conseil de Shawinigan à l'effet de demander au gouvernement provincial de défrayer le coût de l'entretien et de la construction des routes nationales, provinciales et régionales qui traversent les municipalités. C'est finalement au dernier congrès que cette résolution fut adoptée.

On peut affirmer que M. Armand Foucher est arrivé dans la politique municipale "comme un cheveu sur la soupe". En 1957, à la suite de la démission de M. Gaston Hardy comme maire, pas une fois son nom n'avait été mentionné comme candidat possible. Les journalistes n'ont pas pris au sérieux sa déclaration comme quoi il briguait les suffrages. Il fut quand même élu le 11 février 1957 par une majorité de plus de 1,300 voix sur son adversaire, M. Fernand Bilodeau. En novembre de la même année, pour l'élection générale, il n'eut aucun adversaire. Il avait pris soin de dénoncer des mois à l'avance les supposées prétentions d'un adversaire possible... qui n'est pas venu.

Depuis ce temps, M. Foucher a fait sa marque. Même s'il a des adversaires, il n'a pas à faire face à des ennemis. On souhaiterait qu'il soit plus souple, qui soit plus représentatif. On lui reproche même de défrayer personnellement les voyages qu'il fait à l'extérieur pour et au nom de la ville.

M. Foucher a laissé clairement entendre à la suite de sa réélection de lundi qu'il reviserait ses positions en certains domaines. Reste à voir jusqu'à quel point.

## Au conseil de Shawinigan-Sud

SHAWINIGAN-SUD. — Le conseil de Shawinigan-Sud siégeant en assemblée régulière lundi, a connu une séance assez tranquille et l'ordre du jour a été épuisé en l'espace de 45 minutes.

Etaient présents les conseillers Henri Leclair, Paul Hébert, Emile Deschesnes, René-J. Hamel, Didace Thelland et Gérard Lamothe. La réunion était présidée par le maire Philippe Demers.

Le conseiller René-J. Hamel a été nommé maire- suppléant pour les prochains trois mois, en remplacement de M. Emile Deschesnes dont le terme vient de se terminer. M. Emile Deschesnes a lui-même proposé M. Hamel.

Il a été résolu sur la proposition du conseiller Gérard Lamothe que le permis de construction pour un entrepôt de camions soit accordé à Provost Cartage conformément à la demande faite au bureau de l'ingénieur en date du 17 octobre.

M. André Julien, au nom de la Fédération des oeuvres de charité, a remercié le conseil pour l'accueil fait à l'équipe de Caritas. Il a été résolu unanimement qu'un montant de $100 serait versé à la Fédération en janvier.

Une lettre de M. Victor Boisvert qui offre un terrain à la ville pour la construction d'un hôpital a été remise à l'étude.

Une compagnie de produits pétroliers a demandé à la ville de considérer son offre pour la gazoline et l'huile à moteur. Cette demande a été remise au prochain comité.

Une demande de M. Paul Dugré pour la construction de trottoirs devant sa demeure sur la 123ème rue, a été acceptée à l'unanimité.

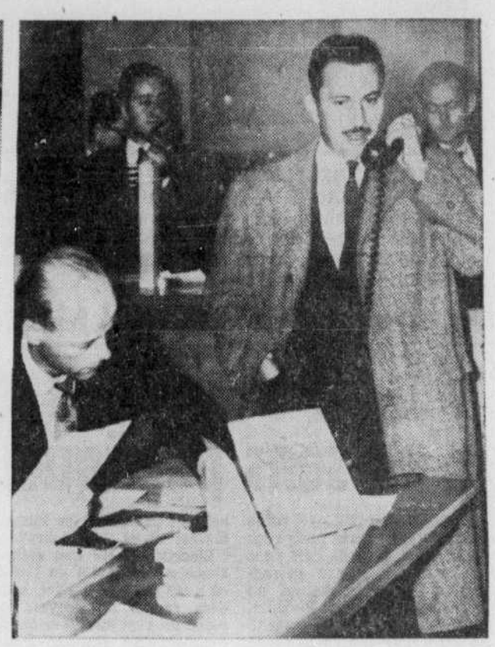
Une lettre des propriétaires de la 122ème rue et de la 123ème rue, remerciant le conseil pour la construction des égouts et félicitant les employés municipaux pour leur travail, sera affichée au garage municipal à la demande du conseil.

Le conseiller René-J. Hamel a donné avis de motion d'un règlement concernant les entrées de cour ou montées de trottoir.

Et finalement, pour terminer la séance, le conseiller Paul Hébert a donné avis de motion d'un règlement d'emprunt pour l'agrandissement du poste de pompier, pour l'achat d'un camion à échelle et pour l'achat d'un terrain.







LES ELECTIONS A SHAWINIGAN — Pour la première fois depuis de nombreuses années, le conseil municipal de Shawinigan comptera seulement un échevin par quartier au lieu de deux. Ce nouveau conseil élu lundi sera composé de MM. Rosario Barolet, Henri Desaulniers, Gérard Voyer, Ephrem Lacerte, Maurice Bruneau, le maire J.-Armand Foucher, Antoni Saint-Onge et Yvon Boisvert, tels qu'ils apparaissent sur la photographie du haut, de gauche à droite. La photographie du bas, à gauche a été prise au moment où le maire J.-Armand Foucher pénétrait à l'hôtel de ville, en compagnie de son épouse. En arrière : une de ses filles, Mme Gilles Dufresne et un de ses garçons, M. Maurice Foucher. A droite, on découvre M. Paul-Emile Bélanger, candidat défait à la mairie qui transmettait par téléphone un message enregistré par les postes de radio.

*Au Quarterback Club*

## Débat sur les Alouettes et les Rough Riders par Michel Normandin et R. Brisebois

TROIS-RIVIERES. — C'est ce soir qu'aura lieu le grand dîner annuel du Quarterback Club de Trois-Rivières, en la salle Jacques-Cartier du Château de Blois.

En plus du dîner qui débutera à 7 h., on aura l'avantage d'entendre deux conférenciers experts qui parleront de football. Il s'agit de Michel Normandin, un commentateur de la télévision et Marcel "Rocky" Brisebois. Normandin n'a pas besoin de présentation puisqu'il est universellement connu dans tous les milieux sportifs de la province et même de l'étranger. Il aura 10 minutes pour "enfoncer" la ligne des Rough Riders. Marcel "Rocky" Brisebois, un farouche partisan des Rough Riders d'Ottawa, tentera à son tour de "plumer les Alouettes" pendant 10 minutes.

A l'issue de ces deux causeries, les deux conférenciers auront cinq minutes chacun pour défendre leur position. Tous ceux qui assisteront à ce banquet pourront questionner à leur tour les deux invités.

M. Jean-Paul Bertrand, le président du "Quarterback" Club, invite donc tous les sportifs, surtout ceux qui suivent de près les activités des Braves de Louis Arseneault, à assister à cette rencontre.

**Porc salé et fumé**

Le porc salé et fumé reçoit au cours du fumage un certain degré de cuisson qui l'attendrit; il est même parfois entièrement cuit. Un jambon entier pesant 13 à 15 livres prendra 5 à 5¼ heures à cuire. Un demi jambon de 5 à 8 livres devra cuire 3 à 4 heures. Une épaule de 5 à 7 livres devra cuire 3¼ à 4 heures.

## *Caritas reçoit des vivres*

TROIS-RIVIERES. (J.B.) — Caritas Trois-Rivières a de nouveau pris livraison d'une cargaison de 30,000 livres de porc destiné aux pauvres de la région de Trois-Rivières.

Cette cargaison répartie en 16,068 boîtes de conserves est la quatrième du genre à être reçue par Caritas Trois-Rivières, depuis que l'office de stabilisation des prix du ministère de l'Agriculture a décidé de venir en aide aux pauvres du Canada et des pays sous développés.

Caritas Trois-Rivières est l'organisme choisi par la Croix-d'Or de Montréal pour orienter la distribution dans les divers centres du diocèse où des oeuvres sont ensuite chargées d'organiser la distribution dans les familles nécessiteuses.

Mentionnons que la distribution s'effectue sans égard à la confessionnalité, ni de l'origine des gens dans le besoin et cette aide est apportée autant chez les non-catholiques que catholiques, peu importe s'ils sont de langue française ou anglaise.

Analyse de la votation

## Les nouveaux quartiers ont baissé la majorité du maire Armand Foucher

SHAWINIGAN. (J. L.) — nouveaux quartiers de la ville semblent avoir tenu rigueur au maire, Armand Foucher, d'avoir institué un règlement décrétant que les propriétaires paieraient $3 le pied linéaire pour leurs égouts, car ce sont les deux seuls quartiers qui ont donné une majorité à son adversaire, M. Paul-Emile Boulanger.

Dans le quartier no 6, M. Bélanger a obtenu 169 voix et M. Foucher, 111, laissant une majorité de 58 voix à M. Bélanger. Dans le quartier no 7, M. Bélanger a obtenu une majorité de 125 voix, puisque 412 bulletins lui étaient favorables contre 287 pour M. Foucher.

M. Foucher qui l'a emporté avec une majorité de 595 voix, a été favorisé dans les 5 autres quartiers. Dans le 1, il a obtenu 128 voix de majorité; 106 dans le quartier no 2; 173 dans le quartier no 3. 230 dans le quartier no 4 (la paroisse où il habite) et 141 dans le quartier no 5.

La population a fait confiance à tous les anciens membres du conseil. Dans les seuls nouveaux quartiers, on trouve des figures nouvelles et c'est bien normal. Il est vrai cependant que les électeurs du quartier no 5 n'avaient pas le choix: les deux antagonistes étaient justement deux anciens membres du conseil d'avant l'appel nominal.

C'est peut-être un indice que les électeurs en général sont satisfaits de leurs représentants. C'est peut-être aussi d'indice qu'ils avaient tout simplement moins confiance aux nouveaux venus. De toutes façons, les échevins réélus tâcheront de tirer une leçon de la dernière campagne électorale et ils s'aviseront peut-être à mieux faire encore que par le passé. Pour quelques-uns, le passé est peut-être garant de l'avenir. Pour d'autres, il ne vaut pas cher, selon les dires de quelques électeurs.

## *Claude Gélinas comparaîtra en Cour municipale*

SHAWINIGAN. — Claude Gélinas comparaîtra en cour municipale samedi matin et devra répondre à une accusation de substitution de personne qui pèse contre lui. L'accusé a été arrêté dans la journée de votation de lundi et positivement identifié par le sous-officier-rapporteur, ainsi que par les représentants des candidats en lice dans le poll numéro 1 du quartier numéro 6 de Shawinigan. Gélinas fut relâché aujourd'hui moyennant un cautionnement de $52.50. Cette arrestation, à part la poursuite intentée par M. Foucher contre M. Bélanger, son adversaire, est le seul incident vraiment regrettable que l'on puisse déplorer de cette dure lutte électorale.

## Le recomptage en cours, à Shawinigan

SHAWINIGAN. — Le président de la dernière élection municipale à Shawinigan, M. Jos. Buisson, invite tous les candidats et les représentants de ces derniers à assister à l'ouverture des boîtes de scrutin, à 2 heures, cet après-midi, à l'hôtel de ville.

Il n'y aura apparemment pas de contestation d'élections. Les majorités de tous les élus sont assez fortes pour enlever tout espoir à leurs opposants.

## Huard saura demain s'il sera envoyé aux assises

TROIS-RIVIERES. (M.L.) — Jules Huard ne saura que demain matin s'il devra répondre aux assises criminelles du meurtre de Marguerite Vallée-Bonneville.

Ainsi en a décidé, hier matin, S. H. le juge Maurice Langlois, de la Cour des sessions de la paix, à l'issue de l'enquête préliminaire qui a pris une tournure imprévue alors que les nouveaux procureurs de l'accusé, les avocats Jean Chrétien, de Shawinigan, et Pierre Garceau, de Trois-Rivières, ont consenti à ce que les dépositions faites à l'enquête du coroner soient versées au dossier, y compris spécifiquement la déposition accablante de Fernand Lemieux, beau-frère de Huard, déposition comprenant une déclaration dite spontanée.

Une foule de curieux avaient envahi le palais de justice pour la circonstance, mais tous en furent quittes pour un déplacement inutile.



UNE ENQUETE DE LA JOC — Des membres de la fédération de la Jeunesse ouvrière catholique de Shawinigan viennent de compiler une enquête sur les besoins des loisirs chez les jeunes travailleurs. Ils ont présenté leur mémoire aux journalistes en même temps que le comité des loisirs annonçait que les plans étaient terminés pour convertir le vieux bureau de poste de Shawinigan en piscine intérieure. De gauche à droite, on aperçoit, MM. Clément Rousseau, qui s'occupe de la culture à la fédération jociste; Jean Fugère, secrétaire-trésorier de la fédération et responsable de l'enquête; André Boucher, président de la fédération; Léo Bélisle, président du comité des loisirs; l'abbé Jean-Noël Trudel, aumônier fédéral, et Robert Bédard, vice-président du comité des loisirs.



PEU RASSURANT — Le photographe de LA PRESSE, à Shawinigan, M. Hygin St-Onge n'a pas l'air trop rassuré par ce goéland qu'un de ses employés lui a rapporté. L'oiseau a été capturé près de la route qui conduit à Grand'Mère. Il ne semblait pas pouvoir voler. Il a quand même laissé des marques de son bec sur les mains des deux photographes...

Sans aucun arrêt
de BOSTON
direct jusqu'à
PHILADELPHIE
Le seul service sans changement d'avion
pour PHILADELPHIE...
Appelez un agent de voyage ou MElrose 1-8591 Membre du Diner's Club et de Carte Blanche
NORTHEAST AIRLINES

# LA MAURICIE

BUREAUX DE TROIS-RIVIERES :
REDACTION : 452, rue des FORGES
ABONNEMENT ET TIRAGE : 484, rue des FORGES
Tél. : FRONTENAC 5-7336-7-8-9
BUREAU DE SHAWINIGAN : 547, 4e RUE, tél. : LE. 6-4411

## MAURICIE SPORTS



## MARTEL en tête

avec Kid Martel

**Une réunion qui sera probablement classée comme un fait historique dans le domaine du cyclisme dans la province de Québec, se déroulera à Trois-Rivières, vendredi soir. Il s'agit d'une rencontre les plus significatives au chalet du Club des Raquetteurs Le Laviolette entre les dirigeants de la Canadian Wheelmen's Association, division du Québec et l'Union Cycliste Nationale de Québec. On se souvient des prises de bec qui ont eu lieu l'été dernier par suite d'un geste draconien de la part des Montréalais à l'égard d'un organisateur de la Vieille Capitale, Georges Lachance. Ce dernier devait assumer la présidence provinciale de la CWA mais par un détournement de dernière heure, c'est René Paquin qui fut élu à ce poste. C'est alors que s'ouvrit une guerre froide entre les têtes dirigeantes des deux principales villes du Québec.**

La CWA organisa des courses qui manquaient de concurrents pendant que l'UCN avec au-delà de 200 membres faisait des succès de plus en plus grands dans les épreuves présentées à Québec, dans la Mauricie et dans les Cantons de l'Est. Puis eut lieu le fameux Tour du St-Laurent où les promoteurs ont rencontré tant de déceptions par suite du divorce des cyclistes de la CWA. La course annuelle Québec-Montréal fut aussi monotone du fait que les coureurs de la province étaient clairsemés. Il va sans dire que cet état de choses ne pouvait se continuer indéfiniment sans causer un tort énorme non seulement à une organisation quelconque mais au sport du cyclisme en général.

**Puis soudain, on entendit dire que quelque chose allait se produire dans un avenir prochain soit une importante réunion des deux organismes pour tenter de rétablir l'imbroglio afin d'amener les cyclistes à la liberté de participer aux courses non seulement dans un coin de la province mais partout où le sport est en vogue, à la condition bien expresse de posséder sa carte d'amateur. Nous croyons sincèrement qu'un groupe ne peut progresser longtemps sans rencontrer d'obstacles et qu'il faut alors une forte dose de bon sens et surtout un esprit de collaboration pour combattre avec succès ces petites difficultés. Cessons donc cette guerre fratricide et revenons à de bons sentiments afin que le cyclisme qui est un sport sain et bien suivi reprenne sa vogue d'autrefois, dans une harmonie parfaite.**

Les Lions de Gilles Thibeault ont peut-être un peu de misère a faire belle figure mais il ne faut pas oublier que les Trifluviens ne connaissaient pas le calibre de jeu du circuit O'Donnell et que tout cela va se rétablir prochainement avec l'arrivée de quelques joueurs qui sauront briller et faire remonter la côte à notre club. Et n'oublions pas non plus que la plupart des joueurs évoluaient dans cette ligue l'an dernier et faisaient belle figure. Il faut donc patienter un peu et nos Lions devraient se réhabiliter auprès des sportifs d'ici peu. Il en est de même des Reds de Jos. Ferron qui n'ont pas été trop fortunés depuis l'ouverture de la saison. Il y a une fin à tout et nous souhaitons que Jos. trouve une combinaison heureuse d'ici la fin de semaine.

**Toe Blake n'a pas fini de faire les cent pas derrière le banc de ses Canadiens. La défensive est poreuse cette année et le cerbère Jacques Plante, malgré sa bonne volonté, commence à perdre de l'efficacité. Il ne faut pas toutefois jeter le blâme sur lui seul. Doug Harvey et Tom Johnson vieillissent, Talbot et Langlois commettent trop souvent des erreurs et Bob Turner n'est pas assez régulier. De tout le groupe, Talbot est encore le meilleur à date. Et n'oublions pas non plus que les avants ne reviennent plus en vitesse comme auparavant et que cela n'aide pas Plante. Les deux Tremblay devraient être rappelés du Canadien Junior et Dejordy de l'organisation des Black Hawks de Chicago, serait le gardien de buts le plus susceptible de remplacer un jour Plante. Il serait donc nécessaire de bâcler une transaction immédiatement.**

## Fusion possible de l'Union cycliste nationale avec la C.W.A. (section du Québec) ?

QUEBEC. — Une importante réunion touchant directement au cyclisme national et provincial aura lieu, vendredi soir prochain, le 11 novembre, à Trois-Rivières, plus précisément au club des Raquetteurs, rue Des Forges, à 8 heures précises, pour les coureurs, organisateurs et officiels de l'Union cycliste nationale et la Canadian Wheelmen's Association.

On se souvient que le cyclisme était très mal en point, au début de l'année 1960 et menaçait même de s'éteindre complètement lorsque fut lancée la nouvelle association l'Union cycliste nationale, ayant comme initiateurs Georges Lachance et Gaston Pouliot, qui, aidés de précieux collaborateurs à travers la province, eurent la lourde tâche de maintenir le prestige du cyclisme.

Le succès fut inespéré, à tous les points de vue : records de vitesse dans un grand nombre de classiques, découvertes de jeunes talents en plus grand nombre que jamais, nombre record de cartes de coureurs avec une saison s'étendant de mars à octobre.

Cependant, les dirigeants de l'U. C. N. ont rencontré récemment ceux de la C. S. A. — section de la province de Québec — et en sont venus à un accord de principe qui réunirait ces deux associations. C'est dans le but de ratifier ces accords par le monde du cyclisme, qu'aura lieu l'assemblée de Trois-Rivières vendredi. Advenant l'accord officiel, qui semble probable, la lutte se continuera, ensuite, sur le plan national, pour établir un système équitable pour tous les intéressés, dans une constitution nouvelle qui donnera justice, sur les principaux motifs de discordes : élections, choix des coureurs olympiques, répartition des pouvoirs et territoires.

*Ligue intermédiaire des Cantons de l'Est*

## Les Rockets défont les Lions par 4 à 3, demeurant invaincus

TROIS-RIVIERES. — Les Rockets de Drummondville, comptant deux buts dans la dernière période, ont réussi à triompher des Lions de Trois-Rivières par 4-3, hier soir, au Colisée, devant 800 spectateurs. Cette joute de la ligue intermédiaire des Cantons de l'Est a fourni du jeu enlevant et assez rude.

Les Lions qui ont eu l'avantage durant 30 des dernières minutes de jeu, ont été des plus malchanceux autour des buts de Jos. Lacoursière des visiteurs. Il faut dire que l'athlète de Shawinigan a fourni une magnifique exhibition devant ses filets pour éviter la défaite aux siens.

Léon Michelin (un trifluvien), a compté deux des buts du Drummondville dont celui de la victoire à 11 minutes et 51 secondes du dernier engagement. Minou St-Jean avait égalisé le compte cinq minutes plus tôt. Bob Pépin a obtenu l'autre but des Rockets.

Pour le club local, Russ Malone y est allé de deux buts et Charley Denommé a réussi l'autre. André Pleau a obtenu des assistances sur les trois buts.

Denis Brodeur, cerbère des Lions, a affiché une tenue spectaculaire et fut bien secondé par le nouveau venu Ti-Bé Béchard et Paul-Emile Michelin.

Gilles Thibeault, le joueur-instructeur du Trois-Rivières, s'est aligné hier avec Jean Lambert et Jean-Jacques Pichette. Sa présence a semblé redonner plus de puissance à l'offensive et on peut dire que Drummondville a été réellement chanceux de ne pas subir la défaite tant les locaux l'ont déclassé dans la dernière moitié de la joute.

Tout de même, Drummondville est demeuré invincible tandis que les Lions ont subi leur quatrième revers d'affilée.

L'arbitre Roger Landry a dû sévir en maintes occasions pour éviter des bagarres. Ainsi Thibeault a eu des démêlés avec Bob Pépin et St-Jean puis Malone avec Gaudreau. Ces deux derniers furent punis pour des majeures pour s'être battus.

En tout, Landry a imposé 13 punitions dont sept aux Lions.

Voici les alignements des deux clubs ainsi que le sommaire de la joute :

Drummondville : Buts, Lacoursière; Défenses, Rogers et Lahaie; centre, Biggs; ailes, Pépin et St-Jean.

Subs : Houde, Morin, Paquin, Aubry, Hamelin, G. Boivin, M. Boivin, Gaudreau et Michelin.

Trois-Rivières : Buts, Brodeur; Défenses, Héon et Chevalier; Centre, Pichette; Ailiers, Lambert et Thibeault.

Subs : Gauvin, Michelin, Béchard, Malone, Pleau, Bernaquez, Boisvert, Denommé et Léger.

Arbitre : Roger Landry.

Juges de lignes : Clément Bédard et Gaston Godin.

SOMMAIRE

Première période

1—Drummondville, Pépin (St-Jean, Paquin) 9.19
2—T.-Rivières, Denommé (Pleau, Héon) 9.55
3—T.-Rivières, Malone (Denommé, Pleau) 16.15
Punition : Aubry 4.44 et Chevalier 7.15.

Deuxième période

5—T.-Rivières, Malone (Denommé, Pleau) 17.25
Punitions : St-Jean et Thibeault 6.43, Béchard 10.33, Paquin 11.07, Chevalier 12.29, Thibeault et Pépin 12.54.

Troisième période

6—Drummondville, St-Jean (Pépin) 6.42
7—Drummondville, Michelin (M. Boivin) 11.51
Punitions : Malone et Gaudreau 1.57, (majeures), Pichette 6.23, Biggs 18.50.

## Création d'un bonspiel Cité de Trois-Rivières

TROIS-RIVIERES. (J. B.) — A l'occasion du 85e anniversaire de fondation du Club de curling de Trois-Rivières, la ville décernera un trophée perpétuel pour stimuler l'intérêt autour d'une grande compétition entre les curleurs locaux.

Cet événement qui reviendra dorénavant tous les ans portera le nom de "Bonspiel de la cité de Trois-Rivières". La compétition se disputera sur les glaces du Club de curling Trois-Rivières.

On se souvient que la semaine dernière le conseil ne s'était pas montré enthousiaste à défrayer le coût d'un trophée, mais lors de la séance de lundi soir on s'est ravisé et à l'unanimité le conseil a consenti à décerner un trophée perpétuel.

L'échevin Louis Allyson a précisé que si le conseil s'était montré peu favorable à cette demande la semaine dernière, c'est qu'il croyait que le geste devenait renouvelable tous les ans.

### Les activités de la ligue Rurale de hockey reprendront

SHAWINIGAN. — La ligue Rurale de hockey va reprendre de nouveau ses activités cet hiver. Une assemblée à ce sujet sera tenue ce soir, à 8 heures, à la salle du collège de St-Boniface.

Tous les joueurs de hockey des environs intéressés à faire partie de cette ligue, sont priés de se présenter à cette assemblée. On y discutera notamment de la formation du nouveau conseil de direction. De plus amples informations peuvent être fournies par M. Emile Clermont, président de la Commission scolaire de St-Boniface.

### Nouvelle ligue de tennis sur table

SHAWINIGAN. — Une nouvelle ligue de tennis sur table a été formée, la semaine dernière. Cette nouvelle ligue jouera toutes ses parties à la salle Richard Salois, les jeudis soir et les samedis après-midi.

Le comité de direction de cette ligue est composé de MM. Yvan Lesage, président, Richard Salois, vice-président, et Robert Auger, secrétaire-publiciste. Quatre équipes composent les cadres de cette nouvelle ligue. Lors des premières rencontres, l'équipe Aldo Hébert a disposé de celle de Marcel Vallée au compte de 7-2. Dans l'autre rencontre, l'équipe de Julien Dupont a défait celle de Justin Mongrain au compte de 8-1.

### Ultime appel pour le Prêt d'honneur

TROIS-RIVIERES. (J. B.) — La campagne de souscription en faveur de l'Aide aux étudiants, de la Société Saint-Jean-Baptiste, progresse lentement et l'exécutif de l'organisme craint beaucoup pour le succès de la campagne où on envisage un objectif de $16,000.

Un rapport émis par le secrétariat de la SSJB révèle qu'à date on a recueilli $8,747, soit un peu plus de la moitié de la somme nécessaire au Prêt d'honneur. On sait que le Prêt d'honneur a déjà engagé cette somme de $16,000 au nom des étudiants qui, grâce à cette initiative de la SSJB, poursuivent présentement leurs études.

Le comité de la campagne a lancé lundi, un pressant appel à tous les solliciteurs et particulièrement ceux qui sont chargés de visiter les noms spéciaux. Il demande d'autre part à ceux qui pour une raison ou une autre n'ont pu être visités de faire parvenir immédiatement leurs souscriptions, car le temps presse.

Le secrétariat a révélé de plus que plusieurs sections rurales n'ont pas encore donné signe de vie et on attend instamment leurs rapports.

Les sections qui n'ont pas encore présenté de rapport sont : St-Barnabé-Nord, St-Gérard-des-Laurentides, St-Stanislas, St-Séverin, St-Prosper, Ste-Thècle, St-Alexis-des-Monts.

## Meilleurs ouvrages pour enfants

Vancouver. (PC) — Les écrivains William Toye, de Toronto, et Marcelle Gauvreau, de Montréal, se sont vu attribuer des médailles par l'Association canadienne des libraires pour enfants, pour avoir produit les deux meilleurs ouvrages pour enfants au Canada au cours de l'année 1959.

L'attribution de ces récompenses a été annoncée officiellement lundi soir par Mlle Margaret Turnbull, de la Bibliothèque municipale de Vancouver, qui est en même temps présidente du comité de la médaille de l'association mentionnée plus haut.

Ces distinctions vont à M. Toye pour son livre, en anglais, "Le St-Laurent", publié par "The Oxford University Press" et à Mlle Gauvreau pour son livre, en français, "Plantes vagabondes", publié par le Centre de psychologie et de pédagogie.

C'est la première année, aussi bien pour l'anglais que pour le français, que la médaille est attribuée à des ouvrages de non-fiction, puisqu'elle va à un livre historique et à une étude de sciences naturelles. "Le St-Laurent" débute dans les brumes de la création du fleuve, alors que "Plantes vagabondes" est une représentation de certains spécimens de flore canadienne.

Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions.

**Charles de Secondat.**

## Indiens et Pavillon encore victorieux

TROIS-RIVIERES — Les clubs Indien et Pavillon ont ajouté à leur série de victoires hier soir, en disposant de leurs adversaires respectifs, les clubs St-Pats et St-Sacrement, dans des joutes régulières de la ligue de ballon-panier de la ville.

Dans la première joute disputée au pavillon Mgr Saint-Arnaud, les Indiens ont eu le meilleur sur le St-Sacrement, au compte de 46-42. H. Wilkin et R. Vézina ont brillé pour les vainqueurs en marquant respectivement 16 et 14 buts. Pour les perdants, Dufresne s'est signalé avec 15 buts.

Dans la deuxième joute, le Pavillon a pris la mesure du St-Pat's au compte de 62-48. Cette fois, B. Irving s'est illustré pour les perdants avec 21 points, tandis que D. Riley était le meilleur compteur du Pavillon.

C'étaient là deux victoires consécutives pour les équipes gagnantes. Les prochaines joutes seront disputées mardi au Pavillon.



**POUR LES PAUVRES DU DIOCESE** — Caritas Trois-Rivières a reçu hier une cargaison de 30,000 livres de porc, provenant de l'Office de stabilisation des prix du ministère de l'Agriculture. Cette cargaison constituée de 16,000 cartons sera distribuée ces jours-ci à diverses oeuvres du diocèse. Sur cette photo nous reconnaissons, de gauche à droite, M. Gérald Carbonneau, représentant de Guilbeault Transport; le juge Maurice Laurin, président de Caritas Trois-Rivières; Mgr Charles-Edouard Bourgeois, directeur-administrateur; M. P. Trottier, camionneur; l'abbé Léo Girard, du Centre de service social; M. Jean-Paul Ramsay, secrétaire général de Caritas Trois-Rivières.

## Ouverture des ligues mineures de hockey, dimanche, à Grand'Mère

GRAND'MERE. — Une nombreuse assistance était présente à l'aréna de Grand'Mère, dimanche dernier, pour l'ouverture des ligues mineures de hockey de Grand'Mère. Pas moins de quatre ligues, sous l'organisation de l'OTJ, ont commencé leurs activités.

Avant la première partie, le maire J.-A. Therrien, de Grand'Mère, a mis la rondelle au jeu. Il était accompagné de l'aumônier de l'OTJ de Grand'Mère, l'abbé Gabriel Dubé, et de Claude Gauthier, secrétaire-publiciste de l'OTJ.

Le sport du hockey a été servi à souhait. En effet, débutant à 3 h. 30, les rencontres se sont succédées l'une après l'autre, commençant par la ligue Juvénile, puis les ligues Midget, Bantam et Pee-Wee.

Dans la première rencontre, les Citadelles ont écrasé les Reds au compte de 7-3, dans la ligue Juvénile. Massicotte a été la grande étoile des vainqueurs avec le tour du chapeau. Ont également brillé pour les Citadelles, Laforme avec deux buts, Jourdain et Carrier avec un chacun. Les trois buts des Reds furent réussis par Houde, Bouffard et Benoît.

Dans la ligue Midget, les Lions ont défait le Laflèche au compte de 4-3. Cette rencontre a été chaudement disputée. Lafontaine a brillé pour les Lions avec deux buts, tandis que Robichaud et Laviolette ont compté les autres. Bourque, Carignan et St-Arnaud ont marqué les buts des perdants.

Une intéressante rencontre a marqué le début de la ligue Bantam, alors que les étoiles ont vaincu les Alouettes 2-1. Pronovost et Villemeure ont réussi les buts des vainqueurs et Jean-Guy Gagnon, le but des perdants.

### Causerie du R.P. de la Sablonnière

TROIS-RIVIERES. — Le R.P. Marcel de la Sablonnière, S.J., attaché à la paroisse Immaculée-Conception de Montréal, traitera de loisirs au déjeuner-causerie mensuel de la ligue du Sacré-Coeur, dimanche, à 10 heures, au sous-sol de l'église St-Sacrement.

On sait l'immense intérêt suscité par les loisirs de ce temps-ci alors qu'un échevin a été chargé par le maire de promouvoir la cause des sports et des jeux dans la ville

Le conférencier traitera certainement de l'expérience concluante de l'organisation des loisirs dans cette paroisse du centre de Montréal confiée aux révérends Pères Jésuites.

### Ligue de hockey de la C.W.

TROIS-RIVIERES. — Dans la ligue de hockey des employés de la Canadian Westinghouse, samedi dernier, au Colisée local, l'équipe du Standard de Gérard Dumas a défait le Fluorescent de Roger Blais au compte de 8-2.

Les étoiles de la rencontre ont été J. Baril, C. Toupin et Jules Picard pour le Standard. Jean Baril a compté cinq buts et obtenu une assistance.

Pour le Fluorescent, P. Champoux et Y. Robert ont le plus brillé.

Les arbitres de la joute n'ont imposé que quatre punitions mineures.

Samedi après-midi, à 4 h. 30, la première position sera en jeu alors que le Standard fera face au Photoflash.

## Les Reds joueront ce soir à Québec contre les As Juniors

TROIS-RIVIERES. — Jos. Ferron et ses Reds de Trois-Rivières joueront deux importantes parties en autant de jours soit ce soir à Québec contre les As juniors de Conrad Parent et jeudi soir au Colisée local contre les fameux Cataractes de Shawinigan.

Malgré les cinq défaites consécutives de son équipe, Ferron a confiance que ses gars vont commencer sous peu à gagner régulièrement. D'ailleurs l'acquisition de Lehouiller, un solide gaillard qui patine bien et peut donner une mise en échec, est le premier pas vers la réorganisation des Reds.

Bolduc qui attrape trop de punitions inutiles a été prié de se surveiller. C'est pourtant un prolifique compteur et un habile manieur du gouret. Claude Boucher, Perreault, Harvey, Lafleur, Yves Carle, le "Monsieur Hockey 1960" dans la paroisse Ste-Cécile, seront en uniforme ce soir pour tenter de vaincre les As juniors qui s'avèrent l'équipe surprise de la ligue.

Que feront les Ruelland et Noël, deux bons joueurs qui ont perdu la tête dimanche à Trois-Rivières ainsi que les ex-Trifluviens André Grenier dans les filets et Jean-Yves Lafleur ainsi que Richer, Robidoux et autres du clan Parent ?

La joute Cats-Reds jeudi soir à Trois-Rivières devrait attirer une foule-record cette saison. Les Cats ont gagné de justesse sur leur patinoire contre les Trifluviens et ces derniers veulent égaler les chances.

*Le cadeau idéal pour toute la famille*

LA METHODE DE CONVERSATION ANGLAISE, ESPAGNOLE, ITALIENNE.

Poly-Glot



Anglais par HENRI BERGERON de Radio-Canada

Espagnol et italien par MIVILLE COUTURE de Radio-Canada

au moyen de DISQUES enregistrés par deux spécialistes réputés de Radio-Canada

VOUS COMPRENEZ et PARLEZ DES LA PREMIERE LEÇON

ANGLAIS 20 DISQUES — 40 LEÇONS
ESPAGNOL 10 DISQUES — 40 LEÇONS
ITALIEN 10 DISQUES — 40 LEÇONS

LE CADEAU QU'ON DONNE A CEUX QU'ON AIME

*Remplissez et postez ce coupon pour plus de détails*

POLY-GLOT INC.

QUEBEC 425, rue de l'Eglise SHERBROOKE 61-67, rue Wellington Nord
TROIS-RIVIERES C.P. 1253 CHICOUTIMI 67 est, rue Racine
MONTREAL 1411, rue Stanley, ch. 15 ROUYN C.P. 44

Messieurs,
Sans obligation de ma part, j'aimerais avoir des renseignements sur la méthode POLY-GLOT de conversation espagnole ☐ anglaise ☐ italienne ☐ au moyen de disques et sur votre intéressant concours 1960.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTE .....
EMPLOI ..... AGE .....

aimez-vous le 'far west'?



*Vous en voyez si peu sur le réseau local... vous verrez tout avec Rediffusion!*

grâce à Rediffusion, ajoutez 15 autres programmes à votre appareil!

Vous aimez les aventures du 'Far West' mais ne pouvez obtenir les programmes des Etats-Unis. Vous en manquez tant! Pourtant, vous n'avez pas besoin d'une antenne coûteuse. Rediffusion peut vous donner la meilleure transmission des programmes des Etats-Unis directement par câble relié à votre propre téléviseur. Le coût en est minime. Ayez-en pour votre argent *profitez* de votre téléviseur et voyez tous les programmes du 'Far West' que vous aimez. Téléphonez aujourd'hui à CR 6-2501. Rediffusion Inc., 6301 ave. du Parc.

75,000 MONTRÉALAIS NE PEUVENT SE TROMPER

*Rediffusion Inc. Cr 6-2501*



**A L'HONNEUR** — M. Douglas Ford, à droite, s'est mérité une médaille d'or et un prix en argent du ministère de la Jeunesse pour la réussite dans ses examens de fin d'année (1959-60) à l'institut de technologie de Shawinigan. M. Albert Landry, directeur de cette institution, a félicité chaleureusement cet élève qui s'est mérité la plus grande distinction de l'école.

*Au football*

## Montréal-Nord et Trois-Rivières se disputeront le championnat dimanche

TROIS-RIVIERES. — La saison du football, qui a connu une année exceptionnelle à Trois-Rivières, prendra officiellement fin en notre ville dimanche alors que sera présentée la grande finale pour le championnat de la Conférence intermédiaire du président Roger Meloche.

Les Braves de Louis Arseneault qui ont fini en première position, ont éliminé facilement les Lions de Ville St-Michel, gagnant la série semi-finale de deux parties au total des points par 58-0.

Les Bears de Montréal-Nord ont atteint la finale avec beaucoup plus de difficulté. Ils ont défait les Hurricanes de Laval-Ouest 14-1 au total de points des deux parties.

Montréal-Nord qui a perdu à Trois-Rivières et gagné sur son terrain dans les deux joutes disputées avec nos Braves au cours de la saison régulière, espère bien accomplir l'exploit de décrocher le championnat au stade Duplessis.

**Montréal-Nord**

Parmi les étoiles du Montréal-Nord que nous verrons à l'oeuvre dimanche, soulignons Bob Ellyson, Ron Grimsgaard, Pete Cockburn, U. Gregolius, R. Ferguson, R. Scott, R. O'Donnell, E. Garrett et le quart-arrière Pete Jarvis.

**Les Braves**

Yvon Lamarche, qui se rétablit d'une cheville blessée sera à son poste de même que Roland Chrétien, Jean Benoit, Jean Loiselle, qui est la sensation du circuit cette saison, Wilfrid Biron qui devrait être choisi la recrue de l'année, Jean-Claude Laroche, le quart-arrière Frankie Gauthier, Tarzan Babin, Guy Cormier.

Les visiteurs ne sont pas connus pour posséder une offensive redoutable mais la ligne défensive est extrêmement lourde et effective et les Braves devront redoubler d'efforts pour l'enfoncer et réussir des touchés.

La joute de dimanche débutera à 2 h. et on attend sur les lieux la plus nombreuse assistance de la saison.

Le vainqueur de cette joute décisive, en plus de remporter le championnat de la Conférence intermédiaire de football participera à la grande finale pour le championnat intermédiaire de la province de Québec et la conquête de la Little Grey Cup offerte par feu l'hon. Paul Sauvé.

Granby est sorti champion de la Conférence intermédiaire de l'Est en battant Marieville, 7-6, dimanche dernier, et sera donc opposé au gagnant de dimanche.

Cette joute aura lieu à St-Jean-d'Iberville le 20 novembre.

# SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580

Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656



DECORATIONS DE NOEL — Les employés du service municipal de l'Electricité travaillent déjà depuis quelque temps à la pose des décorations de Noël dans les rues de la ville. Pour cette année, on se contentera de changements mineurs, les idées d'amélioration ayant germé trop tard dans la tête des édiles pour la préparation de réserves. La situation doit être étudiée et corrigée lors de la préparation du budget de 1961. Il se pourrait cependant que le réseau d'ampoules multicolores s'étende sur la rue Dufferin, de Frontenac à Court.

*L'affaire des 369*

## L'argumentation écrite du syndicat remise à l'arbitre unique par Me J. Mélançon

SHERBROOKE. — Me Jean Mélançon, procureur de l'Association des employés du Textile de Sherbrooke (CSN), a laissé savoir que son argumentation écrite avait été envoyée au début de la semaine à l'hon. juge Kearney, de la Cour de l'Echiquier, arbitre unique dans le différend entre ses clients et la commission d'assurance-chômage.

Le procureur syndical a dit s'attendre à ce que celle de la commission soit transmise d'ici la fin de semaine. Rien jusqu'ici n'aurait été fait en ce sens puisqu'il n'a reçu aucune copie. Une fois en possession des deux argumentations, l'arbitre devrait rendre son jugement d'ici quelques semaines.

Il avait demandé les argumentations écrites après l'audition des deux parties au sujet "d'un fait nouveau" soulevé par la commission et qui avait été rejeté par un conseil arbitral siégeant à Sherbrooke sous la présidence de M. Antonio Pinard.

Le tout remonte à décembre dernier avec la mise à pied de 369 tisserands de la Dominion Textile à Sherbrooke durant la grève en cours à l'usine de cette compagnie à Magog.

Le bureau chef de l'assurance-chômage à Montréal avait refusé les demandes de prestations sous prétexte que l'arrêt de travail résultait d'une grève.

Porté une première fois devant le conseil arbitral, le différend était tranché en faveur des tisserands pour voir la Commission en appeler aussitôt à l'arbitre unique, dont la décision est finale et sans appel. Au moment de rendre sa décision en faveur des ouvriers, l'hon. juge Me Kearney avait de nouveau référé le dossier au conseil arbitral devant un "fait nouveau" soulevé à la dernière minute par la Commission. Mais le conseil devait établir qu'il n'existait aucune solidarité entre les syndicats de Sherbrooke et Magog.

Nouvel appel de la commission à l'extrême limite du délai prévu de 21 jours et qui devait déclencher une violente protestation du syndicat. Celui-ci avait d'ailleurs déjà vertement dénoncé les délais accumulés par la commission, comme par exemple dans la compilation du dossier devant être soumis une dernière fois au conseil arbitral.

Les ouvriers se plaignent principalement de n'avoir rien touché malgré trois décisions en leur faveur. Le paiement était en effet suspendu pour la durée des délais d'appel et la Commission s'en prévalait toujours sur les derniers jours.

Le montant en jeu dépasse les $140,000 et on ignore si, obtenant finalement gain de cause, la partie syndicale réclamera les intérêts accumulés depuis bientôt près d'un an.

## Cinéma

**ASBESTOS**

**Cinéma d'Asbestos** — La famille Trapp; Yves Montand chante.

**COATICOOK**

**Théâtre Opéra** — All The Fine Young Cannibals; Five Pennies.

**LAC MEGANTIC**

**Théâtre Bijou** — Les piliers du ciel; Fort d'Afrique.

**WINDSOR**

**Théâtre Loma** — Le maître; Les nuits du perroquet vert.

**MAGOG**

**Théâtre Magog** — Darby's Rangers; Dangerous Youth.

**RICHMOND**

**Théâtre Myra** — The Purple Gang; Bluebeard's 10 Honneymoons.

**SHERBROOKE**

**Cinéma de Paris** — La cabane du La vallée de la terreur.
**Théâtre Premier** — She Demons; Slim Carter; High Society.
**Théâtre Rex** — Vierge moderne; Une épouse dépravée; Toute la ville tremble.
**Théâtre Capitol** — Ma tante; Les commandos passent à l'attaque.
**Théâtre Granada** — Fast and Sexy; All The Young Men.



DEUX BOURSES DE $2,000 — La Southern Canada Power a remis à chacune des universités Sherbrooke et Bishop une bourse de $2,000 répartie sur quatre ans et en montants de $500. Pour l'Université de Sherbrooke, la première bourse a été remise à M. Gervais Fournier, du Collège universitaire. L'Université Bishop ne décernera le premier montant que l'an prochain, l'année académique étant déjà en cours. De gauche à droite, Me Paul Desruisseaux, administrateur de la compagnie et vice-doyen de la faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke; M. Gervais Fournier; l'abbé Antoine Sirois, secrétaire général de l'Université de Sherbrooke; M. J.-A. Pagé, président et directeur général de la compagnie.

## Bourses de $2,000 à deux universités

SHERBROOKE. — "Le rapprochement rapide des peuples, grâce aux nouveaux moyens de communications, demande une éducation de plus en plus développée, mais les industries ont déjà compris ce besoin et c'est pourquoi elles font leur part."

C'est ce qu'a déclaré M. J.-A. Pagé, président et directeur général de la Southern Canada Power, en remettant deux bourses d'étude de $2,000 chacune aux autorités de l'Université de Sherbrooke et de l'Université Bishop, de Lennoxville.

M. Pagé a expliqué que les connaissances générales devaient être aujourd'hui beaucoup plus grandes que par le passé, car l'on n'est qu'à 10 heures de presque n'importe quel pays.

"Il est passé, dit-il, ce jour où l'on pouvait vivre seul, chacun dans son petit coin... L'éducation doit suivre aussi cette évolution et c'est pourquoi les industries, qui ont déjà compris ce besoin, font leur part dans la mesure du possible."

En souhaitant que les bourses en question soient remises à des étudiants de la région, le directeur général de la compagnie a dit que les Cantons de l'Est ne se développeront rapidement que comparativement à l'ampleur des plans tracés à cet effet.

Lorsqu'il a présenté les bourses, M. Pagé a insisté sur toute la latitude qui sera laissée à chacune des universités de décerner celles-là selon la façon la plus avantageuse. Il s'agit dans chaque cas d'une bourse de $2,000 répartis en montants de $500 qui peuvent cependant être donnés à des étudiants différents chaque année. L'Université de Sherbrooke a décerné la première somme de $500 à Gervais Fournier, étudiant au collège universitaire. Celui-ci est le fils de M. et Mme Rosaire Fournier, du 129 de la rue Morris, à Sherbrooke, qui demeuraient à Ayers' Cliff il y a trois ans.

Parce que l'année académique est en cours, l'Université Bishop ne décernera la bourse que l'an prochain.

L'abbé Antoine Sirois, secrétaire général de l'Université de Sherbrooke, et M. Ogden Glass, principal de l'Université Bishop, ont remercié M. Pagé au nom de ces deux institutions.

Parmi les autres personnalités présentes, on remarquait M. W.-L. Tomkins, régistraire de l'Université Bishop, et Me Paul Desruisseaux, administrateur de la Southern Canada Power et vice-doyen de la faculté de commerce de l'Université de Sherbrooke.

**Le prix du mariage**

Un estimé objectif des dépenses telles que bagues, vêtements, réception et lune de miel pou rmariage moyen aux Etats-Unis a été porté à $600.00.

*A Sherbrooke*

## Les propriétaires demanderont à Québec des élections en bloc

SHERBROOKE. — Le président de la Ligue des propriétaires de Sherbrooke a qualifié de "terrible" la décision du conseil municipal de cette ville de ne pas donner suite au référendum concernant les élections en bloc et a annoncé à la même occasion que son groupement enverra une délégation à Québec en vue d'obtenir le changement de mode électoral.

M. Joseph Fortier, qui a commenté les décisions prises à l'assemblée du conseil municipal de lundi, s'est aussi élevé contre l'idée de vouloir porter à 75 le nombre de signatures requises pour exiger un référendum.

Au sujet de la demande faite aux autorités municipales par la Chambre de commerce de Sherbrooke en vue de l'abolition de la régie des loyers, le président de la Ligue des propriétaires s'est dit favorable à cette démarche.

M. Fortier a mis en évidence que la ligue tient mordicus au remplacement du système des élections par rotation par celui des élections en bloc.

Selon lui, si un conseiller n'était élu que par 425 voix de majorité, il occuperait son siège, même si la majorité des contribuables n'avait pas exercé son droit de vote et il devrait en être de même des élections en bloc.

Voir LES PROPRIOS en page 27

*Selon M. André Collard*

## Il faut mettre fin à l'ère des députés analphabètes!

ASBESTOS. — M. André Collard a déclaré qu'il souhaitait l'organisation d'un mouvement puissant pour mettre fin à l'ère des députés-robots, muets et souvent analphabètes que la population a connus dans le passé.

Il faudrait la puissance d'une organisation provinciale pour mener une campagne afin de former l'opinion publique quelques mois avant les élections pour montrer à la population les avantages de se choisir des candidats de valeur, a-t-il dit.

Le secrétaire particulier de l'hon. J.-Emilien Lafrance, qui s'adressait au Jeune commerce d'Asbestos, a expliqué que les délégués aux conventions de comtés pour le choix d'un candidat seraient ainsi mis en garde et craindraient le verdict d'une population avertie.

"La fonction de député est trop importante pour qu'elle échoit à une personne irresponsable", a dit le conférencier.

**Le député**

Selon M. Collard, le rôle primordial du député est de représenter les citoyens de son comté, quelles que soient leurs allégeances politiques. Le député est le porte-parole, le défenseur et le conseiller de tous les citoyens de son comté.

Le conférencier a poursuivi en disant que la conscience du député ne devait être liée pour aucune considération par des obligations qui lui imposeraient des faveurs spéciales injustifiées.

**Le fonctionnaire**

M. Collard a ensuite déclaré que si le député est le représentant du peuple, le fonctionnaire est pour sa part le représentant du gouvernement, puisqu'il accomplit ses fonctions en vertu d'un mandat du gouvernement et non du peuple.

Après avoir fait la distinction entre le député et le fonctionnaire, M. Collard a ajouté que le député créait, amendait et abolissait la loi en vertu d'un mandat qu'il avait reçu du peuple. "C'est un pouvoir d'une grave portée, qui confère à sa fonction de député une responsabilité très lourde, ce qui accroît d'autant la valeur et l'importance de sa fonction."

Continuant son parallèle, le conférencier a mentionné que si le député était un représentant législatif, le fonctionnaire était un représentant exécutif.

"Le fonctionnaire doit appliquer la loi et les mesures prises par le gouvernement. Il doit exécuter des ordres donnés pour la protection des citoyens et, de ce fait, il détient un pouvoir exécutif", a-t-il ajouté.

M. Collard a attribué une troisième fonction au député : celle d'éducateur. Puisqu'il doit s'inspirer de l'opinion publique pour fonder la législation, il arrive de rencontrer des sources erronées, qui veulent faire du député un porte-parole d'intérêts personnels.

"C'est alors qu'un député doit se faire l'éducateur de ces personnes mal informées ou ce qui est pire, mal intentionnées", a poursuivi M. Collard.

Le secrétaire particulier de l'hon. Lafrance a souligné que c'était dans son rôle d'éducateur qu'on reconnaissait l'homme libre et intègre que doit être le véritable député.

M. Collard a terminé son exposé en soulignant un passage de l'encyclique Divini Redemptoris : "Ceux qui disposent de fonds énormes, fruit du travail et des sueurs de millions de citoyens, doivent toujours avoir uniquement devant les yeux le bien commun et s'appliquer à le promouvoir le plus possible".

## Prochaine résolution pour aider l'industrie textile

SHERBROOKE. — Le député de Sherbrooke à la Chambre des Communes a révélé hier qu'à la prochaine session fédéral, qui débutera le 17 novembre, il présentera une résolution afin qu'Ottawa étudie le problème de l'industrie textile en regard des importations étrangères.

Me Maurice Allard a fait cette déclaration en commentant une résolution déplorant le chômage grandissant dans l'industrie textile en général, résolution de l'Association des employés du textile de Sherbrooke.

Le député est d'avis qu'on devrait étudier la possibilité de référer au comité permanent de la banque et du commerce les recommandations de la commission des tarifs sur les textiles.

"Ce comité, explique-t-il, pourrait convoquer des témoins et se faire communiquer des documents et pièces, en vue d'étudier les problèmes de l'industrie textile — surtout en ce qui concerne les importations — et de présenter un rapport sur ce sujet".

Il s'est dit confiant que ce geste permettrait au comité de la banque et du commerce de trouver des solutions immédiates et à long terme qui permettraient de redonner à cette industrie la place qu'elle mérite.

Me Allard a fait remarquer avoir pris cette décision après avoir fait une tournée des principales industries de Sherbrooke, dont plusieurs industries du textile. Il a aussi souligné qu'il ne cessera de faire des revendications dans le sens signalé par l'Association des employés du textile de Sherbrooke.

## Chasseurs tenus responsables de la mort de leur frère aîné

LAC-MEGANTIC. — Jacques et Claude Edward, de Lac-Mégantic, ont été libérés sous cautionnement après avoir été tenus responsables de la mort de leur frère aîné au cours d'une partie de chasse.

Marcel Edward, âgé de 25 ans et domicilié au 103 Richelieu, a succombé à ses blessures à l'hôpital au cours de la nuit de vendredi à samedi, après avoir été atteint d'une décharge de .30-30 en pleine figure.

Jacques Edward, âgé de 22 ans, et son frère Claude, âgé de 20 ans, ont déposé que le coup est parti au moment où les chasseurs se tiraillaient pour se disputer la possession de l'arme.

La victime a été blessée vers 8 h. de la soirée du 4 novembre dans une forêt, située près du lac Araignée. Les trois chasseurs étaient allés dépister le chevreuil.

Selon les témoins, les frères Edward auraient consommé de la boisson au cours de la journée.

Une dizaine de témoins ont déposé au cours de l'enquête du coroner, qui s'est déroulée devant le Dr Guy Michaud, coroner du district.

Le jury du coroner était composé de MM. Emile Talbot, Armand Bergeron, Alphredo Nadeau, Réal Rancourt et Roméo Cameron.

A la suite de l'enquête, deux mandats ont été émis contre les frères Jacques et Claude Edward, mais ils sont sortis sous un cautionnement de $200 chacun.

## Le huis-clos est toujours de rigueur à la Commission scolaire de Sherbrooke

par **Jules LAGUE**

SHERBROOKE. — Les Commissaires des écoles catholiques de Sherbrooke n'ont pas perdu leur bonne habitude du huis-clos.

Après une heure de délibérations publiques, la plupart sur des questions de détails, les journalistes se sont vus remercier de leur "collaboration" par le président Albert Leblanc, C.R., dont le traditionnel et aimable sourire a marqué la transition entre les 10 premiers sujets de l'ordre du jour et le 11e, intitulé "autres affaires" et qui manque rarement de se terminer par un huis clos.

Aussitôt après la prière, la lecture du procès-verbal des dernières assemblées et l'approbation de la liste des comptes, les Commissaires ont ratifié les décisions prises en comité privé les 28 octobre et 2 novembre dernier.

Parmi les dernières, on relevait entre autres une mention aux terrains du Marymount High School. Le reste concernait des détails de régie interne.

**Annexion scolaire d'Ascot**

Après remise des soumissions pour le chauffage de l'école Pelletier et l'acceptation d'autres pour les draperies à l'école Leblanc, ainsi que du paiement de deux pour cent de leurs salaires aux employés saisonniers comme indemnité de vacances, deux questions résultant de la récente annexion scolaire de St-Jean-Baptiste d'Ascot ont retenu l'attention des Commissaires.

La première a trait à l'imposition des taxes. Une résolution a été votée avisant le secrétaire-trésorier de cette municipalité de procéder à la perception pour le compte de la Commission.

Cette perception se fera suivant l'évaluation en vigueur dans la municipalité, les Commissaires n'ayant pas eu le temps cette année de corriger le rôle depuis l'annexion. La base sera cependant le taux de taxation de la Commission, qui est de 12 millions. Une taxe spéciale de trois millions déjà en vigueur dans la municipalité pour couvrir divers emprunts sera également retenue.

Quant à l'assurance des écoles annexées, la Commission dissoute de St-Jean-Baptiste d'Ascot avait déjà payé pour une première année 40 p.c. de la prime de trois ans. La Commission de Sherbrooke prend à sa charge le paiement des deux autres années à raison de 30 p.c. chacune. La compagnie d'assurance sera cependant avisée que le nouveau bénéficiaire est la Commission catholique de Sherbrooke.

**Soumissions**

Les soumissions pour le chauffage de l'école Pelletier ont été ouvertes, mais n'ont finalement fait l'objet d'aucune décision définitive. La discussion a en effet rappelé que cette école de huit classes, sans résidence, coûtait plus cher à chauffer que d'autres de 14 classes avec résidence et les commissaires ont finalement décidé de garder la question en suspens, le temps de réexaminer le système de chauffage de cette institution, de même

Voir HUIS-CLOS en page 27

## M. Charles Langlois nommé directeur de l'urbanisme

SHERBROOKE. — En adoptant le plan directeur d'urbanisme de M. J.-C. La Haye comme base au développement rationnel de la ville, le Conseil municipal a en même temps, sur recommandation de sa Commision de l'urbanisme et du tourisme, approuvé la procédure suggérée pour la réalisation du plan.

Perdue au milieu des recommandations du rapport, la nomination du directeur des services municipaux comme directeur de l'urbanisme ne s'en détache pas moins comme des plus importantes. M. Charles Langlois, Ing. P., qui a étroitement collaboré avec M. La Haye tout le temps de la préparation du plan directeur, s'est dit hier des plus heureux de cette nomination qui confie un travail l'intéressant tout particulièrement.

Au Conseil municipal et à sa Commission d'urbanisme et de tourisme, viennent s'ajouter suivant les recommandations du rapport, deux comités d'urbanisme, l'un technique, formé de membres de l'administration municipale, et l'autre, consultatif, dont le nombre se limite de 21 membres compte des représentants des diverses associations de citoyens, dont principalement un de chacune des Commissions scolaires et un de la Corporation épiscopale.

**Les premiers pas**

M. Langlois n'a pas manqué de souligner l'opportunité de la première recommandation du rapport de la Commission à l'effet que chaque étape et chaque projet spécifique de la réalisation du plan directeur fasse l'objet d'une étude spéciale à tous les échelons avant de prendre les moyens nécessaires à sa réalisation. Il estime en effet qu'au moment de cette réalisation, dans tant ou tant d'années selon le cas les conceptions auront peut-être changé et qu'en conséquence, l'adoption du plan directeur ne doit pas constituer un cadre trop rigide.

Le premier pas vers la mise en application du plan directeur est la continuation de la politique d'homologations et d'achats de terrains déjà entrepris par le Conseil.

En pratique, en autant que les coups de pioche sont concernés, on peut considérer l'aménagement de l'entrée de la rue King Ouest comme la première phase. M. Langlois a expliqué que ce n'est pas le rapport La Haye qui a donné au conseil l'idée de ces travaux, mais que leur exécution s'inspirait largement de ses recommandations sur ce point.

Quant à la prochaine étape pratique, on ne sait pour le moment ni quoi ni quand... s'agit-il d'une autre entrée de la ville, ou du Centre civique, culturel, sportif et administratif recommandé par M. La Haye et sur formation d'un comité d'étude, nul ne saurait dire.

**La hiérarchie des organismes**

Le Conseil municipal a le pouvoir exécutif en ce qui regarde la réalisation du plan directeur. C'est lui qui prend les décisions en dernier ressort.

Les rapports des comités techniques ou consultatif lui arrivent, avec recommandations appropriées, de la Commission d'urbanisme, composée de cinq échevins.

Le Comité technique d'urbanisme se compose du directeur des services et de l'urbanisme, du trésorier, du procureur, du greffier adjoint, du surintendant du service de l'électricité, du chef de police, de l'ingénieur en chef et enfin de l'urbaniste consultant.

Il a pour tâche de reviser et tenir à jour le plan directeur ; d'élaborer des projets de voirie, de contrôle de la circulation, de parcs, de réaménagement urbain, de modifications aux règlements de zonage, de lotissement et de construction ; d'élaborer des projets quinquennaux d'immobilisation ; d'appliquer les règlements de zonage, de lotissement et de construc-

Voir M. LANGLOIS en page 27

*A Sherbrooke*

## L'Orchestre symphonique remporte un franc succès

SHERBROOKE. (par **Jean Marier**) — La pièce maîtresse au programme, la Symphonie no 1, de Brahms, fut interprétée d'une façon magistrale par l'Orchestre symphonique de Montréal, sous l'habile direction du jeune chef montréalais, Jacques Beaudry, hier soir, à Sherbrooke.

Cette symphonie d'inspiration et d'influence beethoviennes très marquées, qui fut même appelée par un réputé critique allemand, la 10e symphonie de Beethoven, a été écrite par Brahms, en 1876, alors âgé de 40 ans. Elle débute par une marche martelée des cymbales, procédé emprunté à Beethoven même. Le thème principal du dernier mouvement offre également une ressemblance à l'"Hymne de joie" de la 9e de Beethoven.

De facture romantique, la Symphonie no 1 demeure abstraite dans sa ligne musicale. Les 4 mouvements, allegro, andante, un poco allegro et adagio, sont détachés les uns des autres, mais un lien d'esprit et d'atmosphère domine l'ensemble de l'oeuvre. La précision des gestes du chef d'orchestre, Jacques Beaudry, permettait au public de suivre attentivement le développement des thèmes.

Kelvin Seid, premier violon de l'orchestre, a groupé dans un même accord tous les instruments avec une correspondance extraordinaire, surtout dans le dernier mouvement ou un sentiment d'énergie plus confiant se dessine sur un thème d'une rayonnante candeur.

L'ouverture Léonore, de Beethoven, est la troisième des quatre ouvertures écrites par Beethoven. Elle est jouée à l'opéra entre les deux derniers tableaux de Fidélio, avant de changer de décors. Les thèmes de l'Opéra, réunis dans cette ouverture, n'offrent pas une synthèse aussi parfaite que dans l'ouverture-fantaisie "Roméo-Juliette", les agitations et les inquiétudes de l'héroïne, préoccupée à sauver son mari de l'exécution, sont bien exprimées par le dialogue saccadé du piccolo et des violons. Mais, dans le lointain, on entend déjà les tambours qui annoncent l'approche du gouverneur, pour s'accentuer vers la fin sur une note brève et trépidante.

"Roméo-Juliette", ouverture-fantaisie de Tchaïkowsky est un résumé de la tragédie amoureuse des amatns shakespeariens aux prises avec les thèmes de la guerre, de l'amour et de la mort. L'amour chanté voluptueusement par les violons de l'orchestre revient à la fin pour glorifier cette alliance inséparable entre Roméo et Juliette. Le thème céleste de l'entrée inspire par son romantisme l'élan des violons, la chaleur de la harpe et l'intensité des instruments jusqu'au dénouement par le coup final du tambour.

## Pas d'augmentation de taxes cette année à Lac-Mégantic

LAC MEGANTIC. — Le conseil municipal de Lac-Mégantic a décidé de laisser la taxe foncière au même taux que l'année dernière, soit neuf millins.

Par contre, les autorités municipales ont aussi décidé de prendre des mesures sévères contre les personnes qui refusent de s'acquitter de leurs comptes envers la ville.

Le taux de la taxe foncière est demeuré à $6 par $1,000 d'évaluation pour fin d'administration générale et $3 pour amortissement de la dette.

Les locataires domiciliaires paieront cinq pour cent de la valeur annuelle du loyer alors que les locataires commerciaux paieront huit pour cent.

Le conseil municipal a décidé de prendre des mesures sévères contre ceux qui ne payaient pas leurs comptes après avoir pris connaissance du rapport du trésorier dans lequel apparaît un montant de $100,587 représentant les arrérages dûs par les contribuables pour leurs taxes foncières, de locataires et de leurs comptes au service d'aqueduc et d'électricité.

Les autorités municipales ont adopté lors de leur assemblée un règlement d'emprunt de $20,000 pour l'extension des services d'aqueduc et d'égout sur la rue Laval, à partir du nouvel hôpital St-Joseph jusqu'à l'extrémité de la ville. Le programme de ces travaux est à l'agenda des travaux d'hiver.

Un avis de motion a aussi été donné pour faire un autre règlement d'emprunt de $20,000 pour couvrir l'excédent des travaux d'égouts sur la rue Cartier. Ces travaux sont également compris sur le programme d'aide au chômage.

Le conseil municipal a renouvelé la police d'assurances, couvrant pour un montant de 85,000 la bâtisse de l'hôtel de ville et le garage municipal.

Les édiles ont également renouvelé leur contrat d'assurance-groupe pour les employés municipaux. Le coût des primes mensuelles est de $564, dont 40 pour cent de ce montant est payé par la ville.

Une souscription au montant de $50 a été votée en faveur de la campagne de charité diocésaine et $25 à l'externat classique de la ville.

## Le textile canadien ne fournit que 47 p. 100 de la consommation

COATICOOK. — "Les manufacturiers canadiens du textile ne fournissent que 47 pour 100 de la consommation du pays, le reste étant importé surtout des pays asiatiques et des Etats-Unis".

Cette révélation a été faite à Coaticook, par M. Robert Bruck, vice-président de la Bruck Mills Ltd., de Sherbrooke, conférencier au banquet offert par le club Lions de Coaticook à l'association locale des industriels.

A la même occasion, M. Douglas Sheard, gérant de la compagnie Sheard and Co. Ltd., de Coaticook, a lancé le concours local de Mlle Coaticook. La gagnante de ce premier échelon devra ensuite concourir à Sherbrooke contre Mlle Sherbrooke et Mlle Magog. Enfin, la gagnante du district deviendra candidate au titre de Mlle Textile du Canada. La gagnante deviendra reine de la conférence du textile qui doit avoir lieu en février prochain.

Le souper a été présidé par M. Jack Brown, président du club Lions de Coaticook.

M. Bruck, le conférencier, a démontré l'énorme consommation locale de produits textiles étrangers, alors que l'industrie canadienne, fabriquant des produits semblables, est en difficultés. A son avis, le gouvernement a facilité l'importation des textiles étrangers dans le but d'accroître ses échanges commerciaux avec ces pays, d'augmenter ses exportations. Cette politique n'aurait pas toujours été favorable à certains secteurs de notre industrie canadienne et surtout aux industries du textile.

Il a cependant démontré que les producteurs canadiens ont décidé de former un front commun pour promouvoir la vente de leur produits sur le marché local et pour tenter d'influencer le gouvernement de façon à obtenir une politique qui protégerait mieux l'industrie canadienne du textile.

Outre les personnalités déjà nommées, on remarquait, à la table d'honneur : le maire Léger Cameron, de Coaticook, et Mme Cameron, M. et Mme Benoit Lachapelle, M. Georges Vaillancourt, député provincial de Stanstead, et son épouse, M. René Létourneau, député fédéral de Stanstead, et son épouse, M. L.-B. Ramsay, président de la Belding Corticelli, et Mme Ramsay, M. et Mme Leslie Baskerville.

LA PRESSE et la publicité locale

LA PRESSE tient à informer le public que personne n'est autorisé à faire, en son nom, auprès de qui que ce soit, de la sollicitation publicitaire pour ses pages régionales.

L'HOMME
QUI
PENSE À DEMAIN
PRATIQUE
LA MODÉRATION
AUJOURD'HUI

La Maison Seagram
DISTILLATEURS DEPUIS 1857

# SHERBROOKE—CANTONS DE L'EST

BUREAU DE SHERBROOKE, 131, RUE FRONTENAC. TEL.: LO. 9-5957 — LO. 9-5958

Bureau d'Asbestos, 143, rue du Roi
Tél.: 879-5580
Bureau de Magog, 13, rue Principale
Tél.: VI. 3-5656

CANTONS DE L'EST

# SPORTS

## Les quilles à Sherbrooke

SHERBROOKE. — Henri Fortier, de l'équipe Bergeron, a roulé un triple de 576 lors des dernières rencontres de la Ligue de petites quilles de la cité de Sherbrooke, permettant ainsi à son équipe de remporter une précieuse victoire de 3-1 sur la puissante équipe Molson. Ce triple de 576 et un simple de 245, le plus haut de la soirée, lui ont permis en plus de prendre une forte avance de huit points en tête des moyennes individuelles. Sa moyenne est maintenant de 175.6 contre 167.13 pour Roland Grégoire, installé au deuxième rang.

Dans les autres rencontres à l'affiche, les équipes Dow et Manoir de l'Estrie ont remporté des victoires de 4-0 sur les Elans et sur L. O. Noel, tandis que les équipes O'Keefe, hôtel Albert et Bloc Vibré triomphaient des équipes Pour Vous Messieurs, Fabi et Fils, et Lévesque par le pointage identique de 3-1. Le deuxième plus haut triple a été réussi par Léo Loubier, de l'équipe Bloc Vibré, soit 551. Le deuxième plus haut simple a été obtenu par Jos. Maurice, du Lévesque, soit 222.

L'équipe O'Keefe est toujours en tête du classemet avec 20 points, soit trois points en avant des équipes Bergeron et Dow qui sont sur un pied d'égalité en deuxième position avec 17 points, et suivies de l'hôtel Albert avec 16 points. Les équipes Molson et Manoir de l'Estrie sont aussi sur un pied d'égalité en cinquième position avec 14 points chacune.

**Position des équipes**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| OKeefe | 18 | 14 | 4 | 13184 | 20 |
| Dow | 10 | 13 | 5 | 13677 | 17 |
| Bergeron | 18 | 12 | 6 | 13539 | 17 |
| H. Albert | 18 | 11 | 7 | 13384 | 16 |
| Molson | 18 | 10 | 8 | 13843 | 14 |
| M. Estrie | 18 | 10 | 8 | 12527 | 14 |
| Lévesque | 18 | 8 | 10 | 12854 | 11 |
| Bloc Vibré | 18 | 7 | 11 | 13108 | 9 |
| L. O. Noel | 18 | 7 | 11 | 12579 | 9 |
| Fabi & Fils | 18 | 6 | 12 | 12358 | 7 |
| P V M'srs | 18 | 6 | 12 | 12618 | 6 |
| Elans | 18 | 4 | 14 | 11851 | 4 |

**Les cinq premières moyennes**

| | |
|---|---|
| Henri Fortier | 175.6 |
| Roland Grégoire | 167.13 |
| Lionel Rhéaume | 163.14 |
| Gérard Goudreau | 160.9 |
| Alphonse Dubé | 159.14 |

Le plus haut simple de la semaine : Henri Fortier, 245;

Le plus haut triple de la semaine : Henri Fortier 576;

Le plus haut simple à date : Lionel Rhéaume 277;

Le plus haut triple à date : Lionel Rhéaume 610;

Le plus haut simple d'équipe: Bergeron 916;

Le plus haut triple d'équipe : Molson 2456.

**Ligue des employés d'Hôtels**

SHERBROOKE. — Dans la ligue de quilles des employés d'hôtels, section masculine, Léo Marquis a pris la vedette des dernières rencontres en roulant le plus haut simple et le plus haut triple, soit 210 et 530, augmentant ainsi son avance en tête des moyennes individuelles.

Deux blanchissages ont été enregistrés lors de cette dernière soirée de quilles alors que les équipes hôtel Albert et hôtel Union ont remporté des victoires de 4-0 aux dépens des équipes Club Sportif et hôtel Royal, pendant que le Manoir de l'Estrie et l'hôtel Queen triomphaient de leurs adversaires, les équipes Flamingo et Moulin Rouge, au compte de

L'hôtel Albert est donc monté en première position du circuit sur un pied d'égalité avec l'hôtel Union. Ces deux équipes ont chacune 20 points contre 19 pour le Flamingo, installé au deuxième rang.

**Position des équipes**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| H. Albert | 21 | 15 | 6 | 16860 | 20 |
| H. Union | 21 | 15 | 6 | 15133 | 20 |
| Flamingo | 21 | 13 | 8 | 15573 | 19 |
| M. Estrie | 21 | 11 | 10 | 14657 | 14 |
| Mlin Rouge | 21 | 9 | 12 | 15096 | 12 |
| H. Queen | 21 | 8 | 13 | 14761 | 11 |
| H. Royal | 21 | 7 | 14 | 14433 | 9 |
| C. Sportif | 21 | 7 | 14 | 13367 | 8 |

**Les cinq premières moyennes**

| | |
|---|---|
| Léo Marquin | 157 |
| J.M. Glaude | 150 |
| L. Lambert | 147 |
| M. Gagné | 144 |
| G. Bellavance | 143 |

**Section féminine**

Dans la section féminine de ce même circuit, deux blanchissages ont également été enregistrés alors que les équipes hôtel Albert et Flamingo ont blanchi les équipes Manoir de l'Estrie et Moulin-Rouge 4-0. Dans l'autre rencontre à l'affiche, l'hôtel Union a battu l'hôtel Queen 3-1.

R. Lessard a roulé le plus haut simple, soit 169, et B. Bilodeau, le plus haut triple, soit 408. L'hôtel Albert est toujours en première position avec 19 points, suivie du Moulin Rouge avec 18 points.

**Position des équipes**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| H. Albert | 21 | 14 | 7 | 10322 | 19 |
| Mlin Rouge | 21 | 13 | 8 | 10078 | 18 |
| H. Union | 21 | 12 | 9 | 9774 | 17 |
| Flamingo | 21 | 11 | 10 | 10135 | 16 |
| M. Estrie | 21 | 7 | 14 | 9656 | 8 |
| H. Queen | 21 | 6 | 15 | 9602 | 7 |

**Les cinq premières moyennes**

| | |
|---|---|
| Mme Charest | 122 |
| R. Lessard | 113 |
| H. Doiron | 112 |
| V. Labrecque | 111 |
| A. Gagnon | 105 |

**Section masculine**

Le plus haut simple de la semaine : Léo Marquis 210;

Le plus haut triple de la semaine : Léo Marquis 530;

Le plus haut simple d'équipe: Hôtel Albert 858;

Le plus haut triple d'équipe: Hôtel Albert 2330;

**Section féminine**

Le plus haut simple de la semaine : R. Lessard 169;

Le plus haut triple de la semaine : B. Bilodeau 408;

Le plus haut simple d'équipe: Hôtel Albert 660;

Le plus haut triple d'équipe: Hôtel Albert 1652.

**Danville**

Vincent Provencher a roulé le plus haut triple et le plus haut simple de la semaine et de la saison, à Danville, soit 644 et 245.

**Classement des équipes**

| | |
|---|---|
| Nadeau Transports | 24 |
| Chevaliers de Colomb | 23 |
| Jean Milot | 21 |
| Bijouterie Poirier | 16 |
| Lotbinière Pulp | 11 |
| B.A. Pépin Service | 11 |
| Wellie Vaillancourt | 10 |
| Nadeau Esso | 8 |
| Ledoux | 8 |
| Jean Courchesne | 7 |
| Therrien Shell | 5 |
| Laroche Imperial | 5 |

**Les cinq meilleures moyennes**

| | |
|---|---|
| Vincent Provencher | 171 |
| Yvon Nadeau | 152 |
| Gérard Pélissier | 151 |
| Bernard Piette | 146 |
| Ronald Gagnon | 144 |

*La ligue Junior de Sherbrooke*

## La saison débutera le 20 novembre -- Bishop officiellement acceptée

SHERBROOKE — La saison régulière de la ligue de hockey Junior de Sherbrooke débutera le 20 novembre prochain. Une équipe de l'Université Bishop, de Lennoxville, a été officiellement acceptée dans ce circuit et la première pratique, durant laquelle le "repêchage" aura lieu, sera tenue lundi prochain à l'arena de Sherbrooke.

Tels sont les trois principaux points qui ont transpiré de la deuxième assemblée de cette ligue, tenue hier soir sous la présidence de M. Ivan Dugré.

Un plus grand nombre de joutes régulières seront disputées cette année et l'exécutif verra dans les prochains jours à rédiger un calendrier de 17 joutes. Ce changement est dû à l'acceptation officielle d'une équipe de l'université Bishop, de Lennoxville.

Cette acquisition avait déjà été discutée à la fin de la saison régulière l'an dernier et il ne manquait plus que le sceau officiel de l'assemblée générale d'hier soir, à laquelle assistaient également les présidents et les pilotes de chacune des quatre autres équipes.

La formation des équipes aura lieu à cette première pratique de lundi prochain, le 14, et tous les joueurs Juniors qui évoluaient dans ce circuit l'an dernier, tous ceux également qui ont atteint l'âge Junior ainsi que tous ceux qui désirent faire partie des cadres de ce circuit sont priés de se rendre à cette première pratique. Seuls ceux qui seront présents à cette première pratique et sur la glace seront pigés par les pilotes. Ceux qui ne seront pas sur la glace seront tout simplement ignorés.

Quant à l'équipe de l'Université Bishop, elle ne jouera que les lundis. Chaque joute à laquelle elle prendra part comptera pour quatre points. John Banfill et Mush Morehouse représentaient cette dernière équipe et plusieurs avantages leur ont été accordés. Cette nouvelle acquisition ne fera qu'augmenter l'intérêt de cette ligue, a déclaré le président Ivan Dugré, et nul doute que l'an prochain, cette équipe sera en mesure de suivre les mêmes règlements et le même calendrier que les quatre autres équipes du circuit.

Un programme double fera les frais de l'ouverture officielle du 20 novembre alors que le St-François, champion de l'an dernier, rencontrera les Maroons et que les Castors se mesureront aux Indiens. L'équipe qui a fini dans la cave l'an dernier mais qui s'est grandement renforcie cette année. Lundi le 21, un autre programme double sera à l'affiche, mais il n'a pas encore été décidé quelle équipe jouera contre l'Université Bishop et quelle équipe ne jouera pas ce soir-là.

Chaque programme de ce circuit sera un programme double et la majorité de ces programmes se joueront le lundi soir. Quatre dimanches, en effet, sont disponibles pour les activités de cette ligue. Ce sont: les dimanches 20 novembre, 18 décembre, 8 janvier et 20 janvier.

Assistaient à cette assemblée: MM. Ivan Dugré, Al Caplan, Albert Poulin, Bud Allison, John Banfill, Mush Morehouse, Jacques Rousseau, Jean Maréchal, Guy Lindley, Jean Chartier, Henry Crochetière, Guy Joubert, Hugues Morin, Pat Murphy et Jean-Maurice Bilodeau. La prochaine assemblée aura lieu mardi prochain, le 15, au même endroit et à la même heure, soit à l'hôtel Albert, à 7 h. 30.

## Sherbrooke dans la ligue Provinciale?

SHERBROOKE — Sherbrooke sera probablement représentée dans la Ligue de baseball Provinciale l'an prochain. Un groupe d'hommes d'affaires de Sherbrooke, en effet, a officieusement demandé, hier, une franchise dans ce circuit. La demande a été faite au président de la ligue, Fred Palin, au cours d'une entrevue à laquelle assistait Claude Richer, sportif avantageusement connu de Sherbrooke et de la région.

La demande de la ville Reine des Cantons de l'Est a été très bien accueillie et elle a reçu l'assurance qu'elle sera étudiée sérieusement et avec toute la considération qu'elle mérite.

Cinq villes sont actuellement représentées dans ce circuit, soit Drummondville, Pfessisville, Québec, Thetford et Victoriaville. Ce circuit tiendra une assemblée importante en fin de semaine et quoique Sherbrooke n'enverra pas de représentants, il est fort probable que MM. Jean-Paul Pépin, Claude Richer, Maurice Mercier et Yvon Ellyson feront les démarches qui s'imposent pour former un exécutif responsable et susceptible d'obtenir une franchise dans le plus important circuit de baseball de la province, dès l'an prochain.

*Football universitaire*

## Le Sherbrooke aux prises avec le Bishop, ce soir

SHERBROOKE — L'équipe de football de l'Université de Sherbrooke a subi la défaite lors de sa première joute disputée dimanche dernier contre les Colts de la ligue Junior de Sherbrooke, mais elle a prouvé qu'elle pouvait rivaliser avec n'importe quelle équipe de ce circuit. Depuis cette première joute, les membres de cette équipe ont corrigé les quelques erreurs à la défensive et sont bien confiants de remporter leur première victoire demain soir contre les puissants porte-couleurs de l'université Bishop, de Lennoxville, une autre équipe de la ligue Junior qui est demeurée invincible jusqu'ici.

L'alignement sera sensiblement le même et le fameux quart-arrière Jacques Sylvestre, à l'initiative duquel est due la formation de cette équipe universitaire, sera de retour au jeu. On a craint un bout de temps que sa blessure au bras droit, subie lors de la joute de dimanche dernier, l'empêcherait de jouer demain soir, mais il a affirmé qu'il était en parfaite condition et qu'il sera à son poste, demain soir.

Les puissants joueurs Lussier et Houle ont également été blessés dimanche dernier et on doute qu'ils soient de retour au jeu demain soir. C'est là le gros point d'interrogation de l'instructeur André Lachance. Si ces deux joueurs sont absents de l'alignement, Lachance se verra dans l'obligation de modifier quelque peu ses lignes d'attaque et de piger dans sa réserve de joueurs.

Les partisans de cette équipe, tous universitaires, ont organisé un système de publicité qui devra décider plusieurs centaines de carabins à aller encourager les efforts de leurs porte-couleurs. La joute est prévue pour 7 h. 30.

## LES PROPRIOS

SUITE DE LA PAGE 26

Lundi soir, le conseil municipal a décidé de ne pas donner suite au référendum du mois de septembre, parce que seulement 11 pour 100 des électeurs s'étaient rendus aux urnes et que 6 pour 100 s'étaient prononcés en faveur du changement, et 5 pour 100, contre.

Tout en rappelant qu'il avait toujours été en faveur des élections en bloc, le maire Armand Nadeau, à la même occasion, avait signalé avoir déclaré avant le référendum que le conseil ne pourrait se sentir lié que devant une volonté exprimée par 50 pour 100 de la population.

**Les référendums**

Le président de la Ligue des propriétaires a dit s'opposer formellement à la proposition du maire de Sherbrooke et adoptée par le conseil à l'effet de faire fixer à 75 pour 100 le nombre de signatures requises pour exiger un référendum.

A la dernière assemblée du conseil, le maire avait dit que le nombre de 75 propriétaires constituerait un moyen terme entre la demande de la Ligue des propriétaires et celle de la Chambre de commerce. Le premier groupement voulait que l'on s'en tienne au statu quo, tandis que l'autre désirait que le nombre soit porté à 2 pour 100 de celui des propriétaires, ce qui donnerait environ 145 signatures.

M. Joseph Fortier a affirmé que les insistances de la Chambre de commerce à ce sujet n'étaient "pas dans l'ordre", pour le moins que l'on puisse dire.

Le président de la Ligue des propriétaires a fait remarquer que c'est d'abord sur les recommandations de cet organisme et non de la Chambre de commerce que le conseil doit baser ses décisions d'intérêt municipal.

## L'objectif de Caritas sera peut-être atteint

SHERBROOKE — M. Maurice Champagne a annoncé, que Caritas-Sherbrooke avait atteint à date 35.7 pour cent de son objectif, soit 6.2 pour cent de plus qu'en 1959.

Le "clergé-communauté religieuses" est la seule des trois sections sollicitées pendant la campagne à avoir dépassé son objectif.

Quarante-six des 132 paroisses du diocèse ont rapporté à l'heure actuelle $24,396, comparativement à $21,122 l'année dernière.

Le "clergé-communautés-religieuses", dont l'objectif était de $6,000, a donné $6,779, soit $2,223 de plus qu'en 1959.

La section "industrie-commerce" a versé à Caritas-Sherbrooke $11,695, soit $7,798 de plus que l'année dernière.

Le conseil des oeuvres a reçu à date $42,890, comparativement à $29,585 à la même période l'an dernier.

Le trésorier général de Caritas-Sherbrooke, M. Champagne, a déclaré qu'il avait bon espoir que l'objectif puisse être atteint cette année.

## Nécrologie

**M. ALBERT BILODEAU**

SHERBROOKE. — Albert Bilodeau, époux de Georgine Gourde, demeurant au 1363 de la rue Desnoyers, à Sherbrooke, est décédé à l'âge de 67 ans.

Outre son épouse, il laisse ses enfants : Léo-Paul, de Sherbrooke, René, de Baie-Comeau, Mme Jean-Paul Thébault, (Gisèle), de Sherbrooke; ses frères et soeurs : Mme Michel Aubé, de Lewiston, Maine, Mme Joseph Rioux, de Fort-River, Mme Thomas Beaulieu, de Sherbrooke, Mme François Métellier, de Hartford, Connecticut.

Les funérailles auront lieu demain à l'église St-Esprit.

L'inhumation suivra au cimetière local.

## Le club de ski Hillcrest prépare une revue de modes

par **Jean-Louis DE LESELEUC**

SHERBROOKE. — La chute des premiers floçons de neige est le présage d'un hiver toujours trop hâtif pour plusieurs et d'un hiver toujours trop froid, mais pour les mordus du ski, ce n'est pas la même chose et ils diffèrent d'opinion. Ils sont déjà atteints de la fièvre du ski et se voient déjà dévaler les pentes couvertes d'une neige poudreuse. Ils sont déjà prêts, ou presque, et n'attendent que la deuxième chute qui, cette fois devrait demeurer.

**La revue de modes**

Les préparatifs vont bon train en marge de la prochaine revue de modes de costumes et d'équipement de ski organisée par le club Hillcrest. Les profits de cette revue iront grossir le "fonds olympique" fondé l'an dernier pour aider aux dépenses de Jean Lessard qui a représenté le Canada aux jeux olympiques, et qui, cette année, servira à la promotion du ski chez les juniors.

Tous les membres du club Hillcrest doivent donc se faire un devoir d'assister à cette revue de modes et d'y amener leurs amis afin d'en faire un succès. Cette parade de modes aura lieu le 16 novembre prochain le soir, à l'hôtel Sherbrooke.

**Patrouille de ski**

Raymond Fortier pilotera encore cette année les patrouilleurs du "Green Timber". Les cours de secourisme donnés par l'ambulance St-Jean seront bientôt terminés, et avec les précieux conseils de J.M. Perreault, expert en cette matière de secourisme, les patrouilleurs pourront réconforter et prendre bien soin des skieurs ou skieuses les moins chanceux.

**Le "club house"**

On parle encore du futur "club house", et des projets sont à l'étude. Des plans ont même été dessinés. Cette réalisation est un rêve depuis longtemps attendu par les milliers de skieurs qui dévalent les pentes du club Hillcrest, et il est à souhaiter que ce rêve se concrétise dans un avenir rapproché. Les pionniers de ce club qui ont travaillé et qui travaillent encore pour le développement de ce sport dans Sherbrooke et la région mériteraient bien cela.

## Un juge se récuse dans deux causes

SHERBROOKE. — Le juge W. Redmond Hayes s'est récusé hier dans deux causes intentées par le Compton Game and Fishing Club en vertu de la loi contre les abus préjudiciables à l'agriculture.

Les causes de Marcel Chateauneuf et Maurice Beaudoin, de Sherbrooke, ont été remises au 10 courant.

Le juge Hayes a déclaré qu'il ne tenait pas à entendre cette cause, parce qu'il a déjà rendu un jugement assez extensif dans une cause du club de Compton et Chateauneuf.

Le montant maximum de l'amende de la loi contre les abus préjudiciables à l'agriculture est de $6 et le minimum $1.

## Le repêchage à la ligue juvénile de Sherbrooke

SHERBROOKE — La première pratique générale de la ligue de hockey juvénile de Sherbrooke affiliée à l'association du hockey mineur du Québec aura lieu dimanche prochain, à 5 h.

Tous les joueurs d'âge juvénile et qui désirent faire partie de cette ligue sont priés de se rendre à cette première pratique à l'issue de laquelle on procédera à la formation des quatre équipes qui formeront les cadres de ce circuit du président Lucien Goyette.

Les quatre clubs de cette ligue sont l'Optimiste, l'Aramis, le Progress-Club et le St-Pats. Cette dernière équipe aura le premier choix, suivie du Progress, de l'Aramis et de l'Optimiste et le tout recommencera jusqu'à ce que chaque équipe ait choisi 15 joueurs.

Un joueur juvénile doit avoir eu ses 18 ans après le 1er août 1960 pour être éligible. Il doit aussi demeurer à Sherbrooke ou dans les environs, soit dans un rayon de sept milles. Pour cette première pratique, chaque joueur devra fournir son propre équipement au complet et apporter son propre bâton de hockey.

Des joueurs de l'an dernier, 18 sont devenus d'âge junior alors que 28 seront choisis lors de cette première pratique afin de compléter les cadres. Cette séance de repêchage sera faite par les instructeurs de chaque équipe.

## Une réunion d'éleveurs à Warwick

WARWICK. (N.F.) — M. Pierre Gignac, de Disraéli, propriétaire de la ferme Aylmer, a été réélu président du Club des éleveurs d'Holstein des Bois-Francs, au cours d'une réunion qui a eu lieu au Chalet des Rois, à Warwick, et groupait des délégués des comtés d'Arthabaska, Wolfe et Mégantic. A la même occasion, M. Wilfrid Verville, d'Arthabaska, a été élu à la vice-présidence, tandis que M. Hector Béliveau, agronome de Victoriaville, a conservé son poste de secrétaire. L'élection a également produit la nomination de sept directeurs : MM. Eddy Bourque, Jean-Marie Fortier et Rolland Boutin, de Plessisville, Gérard Allard, de Victoriaville, Raymond Fréchette, de St-Paul-de-Chester, Philippe et Albert Pépin, de Warwick. Plus de 100 membres prirent ensuite part au dîner familial, qui était réhaussé par la présence de M. Pierre Labrecque, de Québec, chef du service de l'industrie animale, M. Armand Ouellet, de la division des bovins, M. Germain Brisson, gérant de la ferme expérimentale de Lennoxville, M. Paul Gervais, conférencier, M. Hermas Lajoie, secrétaire de l'Association, M. l'abbé Jean-Paul Lemieux, vicaire de la paroisse. M. Lajoie a présenté une étude sur les cultures herbagères. Ce club compte près de 300 membres et se classe premier de la province pour l'importance de ses cadres.



**D'AUTRES FORMULES S.V.P.** — C'est ce que semble demander Roland Lafleur, un président d'équipe, à M. Eugène Lalonde, le président de la ligue Dépression de Sherbrooke. Une cinquantaine d'anciennes vedettes de hockey ont pris part à cette première séance d'entraînement et plusieurs ont décidé en même temps de signer la formule afin d'évoluer dans ce nouveau circuit. On remarque également, sur cette photo, le président E. Lalonde; le vice-président, Dr Roger Moffatt; Georges Massé, un autre président d'équipe, ainsi que Nérée Chabot et Ovide Gaudet, deux pilotes.

## Activité de la Ch. de com. de Coaticook

COATICOOK. — La Chambre de commerce de Coaticook a révélé les détails des principaux événements que marqueront dans cette ville, la semaine provinciale du Jeune commerce et a profité de la dernière réunion générale pour élaborer le programme à suivre pour la première partie de sa saison.

La conférence au sommet, consistant en une journée d'études régionale, inaugurera la semaine provinciale, le dimanche 20 novembre. Chaque Chambre de la région Cantons de l'Est-Yamaska enverra ses délégués à Coaticook, à cette occasion. Pour la première année, un programme féminin accompagnera les séances d'études des membres du Jeune commerce. MM. Raymond Viens et Lauréat Bélanger sont responsables de cette organisation.

La partie d'huitres a été fixée au mercredi, 23 novembre, et c'est M. Jean-Paul Raymond qui doit en assurer le succès.

Le banquet de l'autorité, la principale manifestation annuelle de la Chambre, aura lieu le 26. A cette occasion, la Chambre rend hommage à tous les représentants de l'autorité municipale, paroissiale, scolaire, etc. C'est M. Jacques Brouillette, président de la Chambre, qui se charge de cette soirée.

Il se peut qu'une visite industrielle soit organisée pour la semaine suivant la semaine provinciale. M. Jean-Paul Raymond doit entrer en contact avec un industriel de Coaticook à cette fin.

Peu après, doit également avoir lieu le premier cours d'art oratoire, dont M. Lauréat Bélanger est responsable. La Chambre de commerce de Coaticook a remporté trois championnats régionaux en quatre ans et tire avec raison beaucoup d'orgueil de son cours.

Encore cette année, la Chambre organise la cueillette des vieux jouets qu'elle fera ensuite réparer pour les enfants pauvres, à l'occasion de Noël. M. Jean-Claude Hould a été chargé de cette tâche.

En ce qui concerne l'illumination des rues à l'occasion des fêtes, une lettre sera adressée au conseil municipal et une délégation sera présente à la réunion prochaine de celui-ci pour expliquer le projet. Si le nouvel éclairage des rues de Coaticook rend l'installation des lampes multicolores difficile, on demandera de les installer aux entrées principales de la ville ou on invitera le conseil à renouveler sa subvention de l'année dernière, laquelle servirait à donner des prix pour un concours de décoration organisé par la Chambre.

M. Normand Viens a présenté un rapport de la rencontre d'il y a quelques jours au sujet de la route St-Edwidge-Coaticook. Un mémoire avait été demandé à la Chambre à cette occasion. Il a été décidé que les membres de la Chambre présents à l'entrevue prépareraient les grandes lignes du mémoire et qu'on demanderait par la suite à un homme de loi de le rédiger dans les termes appropriés.

L'assemblée a aussi discuté des panneaux exprimant la bienvenue aux visiteurs de la part de la Chambre, aux entrées de la ville. D'un côté, on était d'avis que ces panneaux devraient comporter le nom de commanditaires, afin d'enlever un fardeau financier assez important pour la Chambre. D'autre part, on a fait savoir que le bienvenue d'une association doit être libre d'intérêts commerciaux et que l'apparence de ces panneaux souffrirait d'une surcharge de texte. La discussion a pris fin quand il a été proposé de demander des plans de ces panneaux publicitaires.

## Convocations

**SHERBROOKE**

Club social: Réunion hebdomadaire au club social, à 8 h. 15.

## Le calendrier de la saison est établi par l'Intermédiaire "C"

RICHMOND — Le calendrier de la saison a été adopté par la direction de la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François et accepté par les six clubs de ce circuit.

La joute d'étoiles aura lieu à Richmond, le 20 courant, et l'ouverture officielle de la saison se fera le 27.

Lors de sa dernière assemblée, la ligue Intermédiaire "C" a aussi accepté la liste des joueurs de chaque club, soit Windsor, Rock Island, Richmond, Magog, Asbestos et Cookshire.

La zone du club de Richmond a également été refaite et Acton Vale a été ajoutée aux petites villes entourant Richmond de façon à permettre aux Braves de renforcer leur équipe.

Si la demande de remaniement de la zone de Richmond n'avait pas été faite, il aurait été possible que les Braves se retirent de la ligue à cause du manque de joueurs.

Les joueurs de la joute d'étoiles seront J. St-Laurent, M. Bachand, J. et M. Codère ainsi que B. Lapierre, du Windsor, L. Winters, R. Gilbert et P. Ellis, du Rock Island, N. Boucher, M. Goyette et R. Boucher, du Magog, C. Roy, A. Janelle et I. Lavigne, d'Asbestos, C. Dionne et L. Dubois, du Cookshire.

**Les Braves**

Même si le club de Richmond semble être celui qui a subi le meilleur entraînement à date, il n'a pas encore résolu le problème de son manque de joueurs.

Le gardien de buts Emile Beauchesne semble être en bonne condition physique.

Le joueur instructeur Frank Bergeron a chaussé ses patins après une absence de deux semaines à la suite d'une blessure aux genoux. Les autres joueurs des Braves à la défensive sont Jean-Guy Houde et Paul Bergeron.

Les joueurs à l'offensive ont mis beaucoup d'entrain à l'entraînement et Gilbert Gagnon devrait être encore cette année le joueur à surveiller. Il n'a pas perdu de son agilité et il trouve toujours le moyen de se faufiler pour marquer plusieurs points.

Deux des joueurs des Braves ne feront pas partie de l'équipe cette année. Il s'agit de J. Tremblay, qui s'est retiré à cause de son âge et Ben Grenier, déménagé à Lime Ridge. Il est toutefois possible que Grenier s'aligne avec Cookshire.

Michel Bergeron, qui s'est disloqué une épaule lors d'une joute hors concours, ne pourra pas être de retour avant deux mois.

**Calendrier**

Voici maintenant le calendrier de la Ligue de la Vallée du St-François pour 1960-61.

**Dim. 27 novembre — 2 h. 30 p.m.:** Magog vs Rich.; Cook. vs Asb.; Wind. vs R. I.

**Jeu. 1er décembre — 8 h. 30 p.m.:** Magog vs Asb.; Cook. vs R. I.

**Ven. 2 décembre — 9 h. p.m.:** Wind. vs Rich.

**Dim. 4 décembre — 2 h. 30 p.m.:** Rich. vs Cook.; Wind. vs Asb.; R. I. vs Magog.

**Jeu. 8 décembre — 8 h. 30 p.m.:** Asb. vs R. I.; Cook. vs Wind.

**Ven. 9 décembre — 9 h. p.m.:** Magog vs Rich.

**Dim. 11 décembre — 2 h. 30 p.m.:** Wind. vs Rich.; Cook. vs R. I.; Magog vs Asb.

**Jeu. 15 décembre — 8 h. 30 p.m.:** R. I. vs Magog; Wind. vs Asb.

**Ven. 16 décembre — 9 h. p.m.:** Cook. vs Rich.

**Dim. 18 décembre — 2 h. 30 p.m.:** Rich vs R. I.; Magog vs Windsor; Asb. vs Cook.

**Jeu. 22 décembre — 8 h. 30 p.m.:** Rich vs Wind.; Asb. vs Magog; R. I. vs Cook.

**Mar. 27 décembre — 8 h. 30 p.m.:** Magog vs Rich.; R. I. vs Asb.; Cook. vs Windsor.

**Jeu. 29 décembre — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Cook.; Magog vs R. I.; Asb. vs Windsor.

**Mar. 3 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Asb.; Magog vs Cook.; R. I. vs Wind.

**Jeu. 5 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Asb. vs Rich.; Cook. vs Magog; Wind. vs R. I.

**Dim. 8 janvier — 2 h. 30 p.m.:** Rich. vs Wind.; R. I. vs Asb.; Cook. vs Magog.

**Mar. 10 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Cook. vs Rich.; Magog vs R. I.; Wind. vs Asb.

**Jeu. 12 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Wind.; Asb. vs Magog; R. I. vs Cook.

**Dim. 15 janvier — 2 h. 30 p.m.:** Asb. vs Rich.; Magog vs R. I.; Cook. vs Wind.

**Mar. 17 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Cook.; R. I. vs Magog; Asb. vs Windsor.

**Jeu. 19 janvier — 8 h. 30 p.m.:** R. I. vs Asb.; Wind vs Cook.; Rich. vs Magog.

**Dim. 22 janvier — 2 h. 30 p.m.:** Rich. vs Asb.; R. I. vs Cook.; Wind. vs Magog.

**Mar. 24 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Asb. vs Rich.; Cook. vs Magog; Wind. vs R. I.

**Jeu. 26 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Asb.; Magog vs Cook.; R. I. vs Wind.

**Dim. 29 janvier — 2 h. 30 p.m.:** R. I. vs Rich.; Asb. vs Wind.; Magog vs Cook.

**Mar. 31 janvier — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs R. I.; Wind. vs Magog; Asb. vs Cook.

**Jeu. 2 février — 8 h. 30 p.m.:** Magog vs Asb.; Cook. vs R. I.

**Ven. 3 février — 9 h. p.m.:** Wind. vs Rich.

**Dim. 5 février — 2 h. 30 p.m.:** Rich. vs Magog; Asb. vs R. I.; Wind. vs Cook.

**Mar. 7 février — 8 h. 30 p.m.:** R. I. vs Rich.; Magog vs Wind.; Cook. vs Asb.

**Jeu. 9 février — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs R. I.; Asb. vs Cook.; Wind. vs Magog.

**Dim. 12 février — 2 h. 30 p.m.:** Cook. vs Rich.; R. I. vs Wind.; Asb. vs Magog.

**Mar. 14 février — 8 h. 30 p.m.:** Rich. vs Magog; Asb. vs Cook.

**Jeu. 16 février — 8 h. 30 p.m.:** Cook. vs Asb.; Magog vs Wind.

**Ven. 17 février — 9 h. p.m.:** R. I. vs Rich.

**Dim. 19 février — 2 h. 30 p.m.:** Eliminatoires.

## M. LANGLOIS

SUITE DE LA PAGE 26

tion et enfin d'assister les Commissions scolaires et le clergé dans leur propre planification.

Quant au comité consultatif, il n'aura aucun pouvoir législatif ou exécutif, mais il pourra être consulté au gré du conseil sans que celui-ci soit lié par ses recommandations. Son champ d'activités comprendrait le plan directeur et sa mise en oeuvre, le zonage et tout ce qui touche à l'urbanisme. Le Conseil pourra, sans y être obligé, lui référer pour étude et recommandations, tout rapport qui lui sera soumis par la Commission d'urbanisme.

## HUIS-CLOS

SUITE DE LA PAGE 26

que les rapports déjà obtenu à ce sujet au cours des dernières années. On étudie au besoin l'opportunité de remplacer ou de corriger le système de chauffage.

Des quatre entrepreneurs invités à soumissionner, deux seulement ont réondu, soit les maisons Côté et Roy Inc., et A. R. Wilson Ltd., A. Couture Inc. et Jos Labrecque n'ont pas présenté de soumissions.

Pour les draperies de l'Ecole Leblanc, les trois soumissions demandées s'établissaient comme suit : Décoration Moderne Enr., $324; Les Ateliers Bélanger Enr., $312.08 et Décoration du Foyer $540. Les Commissaires ont négligé la différence de $11.92 pour octroyer le contrat à la Décoration Moderne à cause de la qualité de l'échantillon présenté et la quantité supplémentaire fournie.

## 15 joutes pour 6 clubs cette année à la ligue de l'O.T.J.

SHERBROOKE. — La Ligue Indépendante de hockey de l'OTJ, qui entreprendra dans quelques semaines sa deuxième saison d'activités, a adopté cette année un calendrier de 15 joutes. Toutes les joutes de la saison régulière, à moins de changement, seront disputées soit les mardis, les jeudis et les dimanche après-midi.

**Six clubs**

A sa première année d'existence, la ligue indépendante a opéré à 10 clubs. C'était vraiment trop.

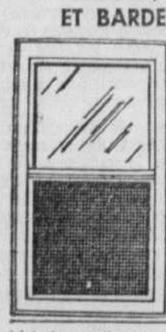
Cette année, il a été décidé que six équipes composeraient les cadres.

Ces clubs sont le Dollard de Lennoxville, dirigé par Valmore Lacasse, le Ste-Jeanne d'Arc, champion du circuit de Marc Darby, les As, de Jean Landry, le Notre-Dame, de Léon Lesage, le "Gâteau Vachon", de Gilles Lafleur, et le S. Rubin, de Marcel Marceau.

Les rangs de ces six clubs sont pratiquement tous formés, mais il y a de la place pour ceux qui seraient intéressés d'y évoluer. Il reste toujours possible de contacter l'un de ces messieurs ou de communiquer avec le bureau de l'OTJ, rue King Ouest.

Pendant ce temps, les arbitres qui seront appelés à officier dans cette ligue ont commencé leur entraînement sous la direction de Gerry Plamondon. Commencé lundi soir, le cours se poursuit ce soir pour se terminer vendredi soir à l'aréna.

**OFFRE SPECIALE**
**POUR 3 JOURS SEULEMENT !**
**DUSCO**
PORTES, FENETRES, AUVENTS ET BARDEAUX EN ALUMINIUM



FENETRES en ALUMINIUM avec MOUSTIQUAIRE
Toutes grandeurs régulières D.H. jusqu'à 90 pouces combinés. Installation facultative. Minimum 4 fenêtres.
REG. $37.95
$16.50
Fabrication canadienne pour le climat canadien

AUSSI **PORTES EN ALUMINIUM**
$49.95
REG. $69.50
COMPLETEMENT INSTALLEES INCLUANT TOUS LES ACCESSOIRES
(Léger supplément pour travail en bois, si requis)
APPELEZ MAINTENANT POUR DEMONSTRATION GRATUITE
RA. 2-1641
OU MALLEZ LE COUPON
DUSCO
399, Courtemanche, Montréal-Est
S'il vous plaît, m'envoyer votre représentant pour une démonstration GRATUITE, sans obligation de ma part.
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

# DRUMMONDVILLE BOIS-FRANCS THETFORD MINES

BUREAU DE DRUMMONDVILLE : 316A, RUE HERIOT — TEL. : GR. 8-2589
BUREAU DE VICTORIAVILLE : 68 OUEST, RUE NOTRE-DAME — TEL. : PL. 2-4579
BUREAU DE THETFORD MINES : 335 OUEST, 7e RUE — TEL. : FE. 5-2345



NOUVELLE PRESIDENTE. — Mme Ligori BERGERON vient d'être élue présidente des Jeunesses Musicales du Canada, section Drummondville. Elle remplace Mme Paul-D. Normandeau, présidente-fondatrice du mouvement sur le plan local. Le choix de l'exécutif a été connu hier à la suite d'une réunion.

Pour le comté de Drummond

## M. Savoie élu président de la Chambre de commerce

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Tel que prévu dans un article publié samedi dans LA PRESSE, M. Alex Savoie a été élu hier président de la Chambre de commerce du comté de Drummond. La récente démission de M. Paul-D. Normandeau a nécessité certains remaniements à la direction de la Chambre senior. A la suite d'une assemblée du bureau de direction, tenue hier matin, M. Alex Savoie, président du comité de promotion commerciale, a été nommé président pour succéder à M. Normandeau, qui quittera Drummondville pour remplir une charge importante à la firme Bélanger, de Montmagny.

**Le nouveau président**

Originaire de Montréal, le nouveau président a fait la majeure partie de ses études à l'école supérieure St-Louis et au collège de St-Jérôme. Il a de plus suivi des cours postscolaires en comptabilité à l'Université McGill et à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Membre du Jeune commerce durant de nombreuses années, M. Savoie a été récemment élu directeur de l'Association professionnelle des industriels et de l'Association des maisons de finance du Québec. Sa vaste expérience des affaires et son sens inné de l'administration l'ont conduit au poste de gérant du Crédit de l'Est, compagnie locale de financement des ventes industrielles et commerciales. Le caractère entreprenant et l'esprit d'initiative de M. Alex Savoie en ont fait un candidat tout désigné à la présidence de la Chambre. Il ne fait aucun doute que la Chambre de commerce locale continuera de prendre de plus en plus d'importance aux yeux des citoyens et des autorités municipales sous l'habile direction de M. Alex Savoie. A la vice-présidence, Me Paul-H. Moisan a été choisi à l'unanimité. Me Moisan est notaire à Drummondville depuis toujours, puisqu'il a succédé à son père dans la même profession. Il possède en outre une vaste expérience du mouvement dans la Chambre senior, parce qu'il a occupé les fonctions de secrétaire et de directeur.

**Réunion hebdomadaire**

Après les élections, les directeurs ont décidé de tenir une réunion de l'exécutif tous les mardis matin à 8 heures. L'expérience a été tentée dans d'autres villes et il semble bien que c'est le moment choisi pour obtenir le plus de présences. La réunion sera tenue comme un déjeuner. Des communiqués seront émis à la suite de ces assemblées.



ELU PRESIDENT — M. J.-Alex SAVOIE a été élu président de la Chambre de commerce du comté de Drummond. Il succède à M. Paul-D. Normandeau. Les élections ont eu lieu hier matin lors d'une réunion des directeurs de la Chambre senior. M. Savoie était jusqu'alors vice-président de la Chambre et président du comité de promotion commerciale.

## Quatre joueurs ont signé avec les As de Québec

MAGOG. — Quatre joueurs ont présentement signé leur contrat pour les As de Magog, club qui évolue dans la ligue Intermédiaire "C" de la vallée du St-François.

Il s'agit de Lucien Godhue, des frères Réal et Normand Boucher, ainsi que Marius Goyette, trésorier du club.

Les candidats continuent toujours à s'entraîner sous la direction du pilote J.-C. Therrien, à l'aréna de Rock-Island.

Les ligues commerciales, formées l'hiver dernier, ont révélé plusieurs talents et les As ne sont pas en peine pour se former une excellente équipe.



UN PALAIS DE L'AGRICULTURE A VICTORIAVILLE — Le projet d'un palais de l'agriculture à Victoriaville, qui serait construit sur le terrain de l'aréna, se précise alors que les autorités municipales, fortement appuyées par le représentant du comté au gouvernement provincial, songent sérieusement à le faire réaliser prochainement. On voit ici les édiles réunis autour du bureau particulier de S. H. le maire Roland Provencher, étudiant des plans. On remarque, de gauche à droite, les échevins Jean-Marc Michel, Georges Giroux, Richard Bergeron, le pro-maire, Alphonse Côté, M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'Assemblée législative, les échevins Raoul Lachapelle et Zacharie Roy.

*Préparation des devis ordonnée*

## Le projet du "Palais de l'Agriculture" à Victoriaville semble se concrétiser

VICTORIAVILLE. (N. F.) — Selon les derniers développements, Victoriaville aurait son Palais de l'agriculture dans un avenir pas trop lointain. Ce projet de grande envergure, qui a été une des causes les plus importantes pour rendre inactif cet hiver le club de hockey Canadien, a déjà été étudié par le conseil municipal, mais fut quelque peu négligé à cause de démarches infructueuses.

Les travaux projetés signifieraient que l'aréna devrait subir une amélioration et même une réfection sur un côté, où serait annexée la nouvelle bâtisse prévue, qui servirait aux fins de l'agriculture et de loisirs pour les jeunes. Ce projet, de l'ordre de plus de $100,000, serait réalisé dans le cadre des travaux d'hiver avec des octrois du fédéral et du provincial, soit de 50 et 40 pour cent, pour aider à défrayer le coût de la main-d'oeuvre, ainsi que des octrois provenant des ministères de l'Agriculture et du Bien-être de la jeunesse. Ces deux derniers concours sont jugés nécessaires car la ville doit limiter ses dépenses en vertu de sa situation financière, alors que de nombreuses autres dépenses prévues sont déjà à l'échelle des revenus attendus.

**Réalisation nécessaire**

L'aréna est devenu, avec le temps, une bâtisse pratiquement désuète, parce qu'elle est trop exiguë pour les besoins de la population. Elle ne répond plus aux normes du confort et de l'accommodation et devient une menace de danger dans un ralliement public. Cette triple lacune justifie pleinement l'ambition de la ville d'apporter une amélioration sensible à cet établissement.

Par ailleurs, ce bâtiment servait aussi aux fins de l'agriculture, mais l'Association agricole du comté songe sérieusement à avoir son propre palais pour obtenir un meilleur service avec un espace plus adéquat à ses exigences. Selon les plans déjà tracés, il serait possible, dans cette bâtisse éventuelle, d'obtenir un endroit qui servirait aux loisirs de la jeunesse locale. En face de ce problème, qui doit être solutionné, la ville a fait des représentations. On attend encore les réponses. Aussi, pour hâter la marche des procédures, elle a eu recours à M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'assemblée législative, pour que des pressions soient faites plus directement.

**Concours du député**

Au cours d'une rencontre entre le député et les échevins, qui a eu lieu lundi, dans le bureau de S. H. le maire Roland Provencher, à l'hôtel de ville, le représentant du comté a expliqué qu'il n'avait pu avoir une conférence avec l'hon. Jean Lesage, premier ministre de la province, à cause d'un surcroît de travail, mais que, par contre, il avait obtenu un entretien avec le chef de cabinet, M. Larue, et, par la suite, avec l'hon. Alcide Courcy, du ministère de l'Agriculture, et l'hon. Paul Gérin-Lajoie, du ministère de la Jeunesse. "Ils ont approuvé le projet, a-t-il dit, mais ont voulu se réserver une certaine période de temps pour l'étudier sérieusement avant de donner leur adhésion définitive. Quant à moi, vous avez toute ma collaboration et, si une délégation de la ville se rend à Québec, je saurai l'appuyer pour sa plus grande satisfaction." Il approuva alors la suggestion des autorités municipales d'autoriser par mode de résolution l'architecte Gérard Malouin à préparer les devis et de demander des soumissions, de façon que tout soit prêt quand la délégation locale se rendra à Québec pour solliciter des octrois aux ministères concernés.

## Le monte-pente du Mont Adstock sera prêt dès cet hiver

THETFORD. (R. C.) — Le monte-pente du Mont Adstock sera prêt pour le début de la saison de ski. Telle est l'intéressante réponse donnée à ceux qui s'inquiétaient à tort de ne pas voir encore les travaux achevés. Ceux-ci ont pris en effet cette semaine un aspect encourageant. La compagnie Broughton Construction, chargée de la fabrication des fondations en béton, travaille dur dans la montagne et les premières tours arriveront au début de la semaine. La mise en place de l'installation proprement dite n'exige que quelques jours, car les différents éléments construits aux ateliers Mercier de Lévis n'ont plus qu'à être assemblés et montés sur place. Ce ne sera plus alors qu'une question de coulage de béton, et l'on peut faire confiance à la compagnie d'East-Broughton pour que ce soit fait en un temps record.

Ainsi les skieurs pourront-ils, dès avant les fêtes, commencer à s'entraîner au Mont-Adstock, et ce sera particulièrement un avantage pour les compétiteurs qui pourront être en pleine forme au début de la période des concours. Le club de ski de Thetford se réjouit de pouvoir enfin donner à tous ses jeunes une possibilité de pratique idéale.

Possédant des pistes difficiles, aptes à former les meilleurs skieurs, ils ne pouvaient pas jusqu'à cet hiver en profiter pleinement, le seul moyen d'accès étant la marche et le "snow-cat". Ce sera maintenant dix et vingt fois par jour que les aspirants - champions pourront descendre le "downhill" et le "slalom" et il n'y a aucun doute que ceci portera ses fruits dans les toutes prochaines saisons.

S'il y a à Thetford beaucoup de talents qui vons s'épanouir, certains n'ont pas attendu pour se manifester. L'année dernière, pour ne citer que les meilleurs résultats, Claude Leblond a brillamment remporté le championnat junior de la Province et pour la première fois depuis sa création, le club a eu la joie de voir son meilleur représentant, Renaud Argouin, sélectionné dans l'équipe nationale du Canada. Cet honneur magnifique, Renaud l'a largement mérité, en se classant toujours depuis plusieurs saisons aux premières places de tous les concours importants auxquels il participait et cela sans jamais prendre sur son travail les heures de repos ou d'entraînement qui lui auraient été nécessaires. Maintenant membre de l'équipe nationale, il va pouvoir consacrer tout son temps au ski et il ne serait pas étonnant de le voir devenir très vite le meilleur espoir du pays dans les compétitions internationales.

M. Lionel Bourgault, président du club, qui, à la joie de tous, se remet rapidement d'une récente opération, peut-être fier de la politique à longue échéance qu'il a pratiquée. Depuis dix ans déjà des instructeurs professionnels français enseignent chaque hiver à Thetford la technique du ski et ce travail en profondeur, particulièrement appliqué aux jeunes, permet au club un développement extraordinaire tant en nombre qu'en qualité.

Nulle autre organisation de ski au Canada ne peut s'enorgueillir de fournir à ses membres des cours entièrement gratuits et il ne faut pas oublier l'immense dette de reconnaissance due aux compagnies minières pour leur aide sans laquelle de tels avantages n'auraient jamais pu être atteints et qui permet de donner à Thetford-Mines une place de premier plan dans la propagation du ski.

## Beau succès d'un éleveur de Princeville

PRINCEVILLE. (N.F.) — Un éleveur de Princeville vient de remporter un beau succès à une exposition d'hiver, à Sherbrooke. Il s'agit de M. Antonio Sévigny, qui se spécialise dans l'élevage du bétail de race et présente des animaux aux expositions locales, régionales et provinciales. A la dernière participation, un groupe de 5 cochons de race Yorkshire, type à bacon, a remporté le grand championnat. Trois autres groupes de 5 cochons, même race, mais de type pour l'élevage, ont aussi obtenu les premiers prix de leur classe. M. Sévigny exploite l'une des plus belles fermes de la province. Il a même participé dans le passé au concours du Mérite agricole et s'est classé 2e, se méritant la médaille d'argent décernée par le ministère provincial de l'Agriculture.

## Les Rockets ne semblent connaître que quelques problèmes d'ordre mineur

DRUMMONDVILLE. (A. B.) — Le hockey connait une vogue accrue dans notre ville depuis le début des activités de la saison. A quoi peut-on attribuer cet état de chose ? Certainement aux grands succès des Rockets mais aussi à l'enthousiaste des sportifs qui ont suivi avec nervosité les débuts chancelants de la ligue, à l'automne 1960.

Pour continuer le même élan l'instructeur Lou Poliquin a tenu une conférence de presse au Chanteclerc du Grand Central, pour tous les journalistes et représentants de la radio. Pour la première fois, il a dû affronter le feu roulant des questions des confrères du métier.

**Une faiblesse ?**

Au moment où Poliquin parlait, son club avait remporté ses trois premières parties de la saison. Il était donc difficile de parler de faiblesse sur l'équipe. Il a cependant mentionné que l'absence de Maurice Vachon, blessé lors de la partie d'étoiles, se fait grandement sentir. "Notre troisième ligne n'a pas de centre. J'ai tenté plusieurs combinaisons, mais le trouble demeure le même : il n'y a personne pour préparer les jeux", a dit le bouillant instructeur des Rockets.

Le retour de Vachon doit se faire d'ici un mois. Son plâtre sera enlevé vers le 13 novembre. Le retour de Vachon obligera un autre joueur à demeurer sur le banc.

A la ligne bleue, les deux meilleurs joueurs sont actuellement Lahaye et Rogers. Quant aux autres joueurs, que certains clubs désirent obtenir, Poliquin a déclaré que la ligue devra casser un de ses règlements pour permettre de négocier avec ces joueurs seniors.

**Amélioration à l'aréna**

Poliquin a communiqué une autre nouvelle aux journalistes. A une question sur la tenue de Jos Lacoursière à l'aréna local, Poliquin a déclaré que le gardien Lacoursière avait besoin d'un éclairage supérieur à celui dont il dispose. Des modifications seront effectuées aux lumières pour ajouter plusieurs projecteurs au-dessus des filets.

Dans un concours de popularité, les sportifs locaux seront bientôt appelés à se prononcer sur le choix de leur favori. Des billets seront à l'entrée de l'aréna. Le trophée "Roger Lauzon" couronnera le vainqueur à la fin de la saison.

De plus, le choix des étoiles après toutes les rencontres sera accumulé pour un autre trophée. La coupe "Drummond Business Forms" sera attribuée à la fin du calendrier régulier. Actuellement, Bob Pepin occupe le premier rang dans le classement avec 8 points. Jos Lacoursière le suit avec 5 et Don Rogers a trois points.

La direction des Rockets de Drummondville a l'intention de tenir une conférence de presse tous les lundis soirs. De cette façon, les nouvelles émanant de la direction seront communiquées au même moment à tous les journalistes. C'est une innovation "60".

## Inauguration d'une caisse scolaire

SHERBROOKE. — L'archevêque de Sherbrooke est d'avis que les caisses scolaires peuvent concourir à la formation spirituelle aussi bien que matérielle.

Parlant à l'inauguration de la caisse scolaire de l'école secondaire St-Michel, Mgr Georges Cabana a expliqué aux jeunes filles qu'il s'agissait pour elles d'épargner tout en faisant des sacrifices.

A la même occasion, le prélat a souhaité d'autre part que la participation de la classe étudiante aux caisses scolaires leur apprenne le fonctionnement des Caisses populaires et a encouragé les élèves à bien s'informer des différents rouages de cet organisme.

## Le brigadier Suttie colonel honoraire

SHERBROOKE. — Le Brigadier E.-R. Suttie a été nommé colonel honoraire de trois régiments de milice de l'artillerie royale canadienne à Montréal, ainsi que d'un régiment dans les Cantons de l'Est, a annoncé le quartier général de la région militaire du Québec.

Pour ces unités d'Artillerie, c'est une tradition depuis quelques années d'avoir toutes le même colonel honoraire. Ces unités sont le 2ième régiment d'artillerie moyenne, les 34e et 37e régiments d'artillerie de campagne à Montréal, et le 46ième régiment d'artillerie de campagne à Drummondville, Coaticook et Victoriaville.

Le brigadier Suttie est diplômé du Collège militaire royal de Kingston depuis 1932. Il servit dans la milice jusqu'en septembre 1939, alors qu'il passa à l'armée active avec le grade de major dans le 1er régiment du service topographique de l'artillerie royale canadienne. Il servit outre-mer et atteignit le rang de brigadier en 1944.

Après la guerre, il devint commandant de l'artillerie royale canadienne au quartier général de la 3e Division de la Milice de 1946 à 1948.

Dans la vie civile, le brigadier Suttie est gérant général de B.-J. Coghlin Company Limited de Montréal. C'est un ancien président de l'Association de l'artillerie canadienne.

**Feuilles parfumées**

On a découvert que quelques variétés de géranium étaient cultivées en raison du parfum que l'on retire de l'huile qu'il sécrète.

## Trottier demande un courrier rural

PRINCEVILLE. (N. F.) — Une pétition vient d'être signée par les résidents d'une partie de la localité de Trottier, à Ste-Hélène de Chester, pour demander un service quotidien effectué par un facteur rural. Ce service, désigné sous le nom de route rurale no 1 de Trottier, s'accomplit 3 fois la semaine et une vingtaine de chefs de maison reçoivent leur courrier par l'entremise de ce service, sous la juridiction du ministère des Postes. La plupart reçoivent des quotidiens et doivent se rendre au bureau de poste de Trottier pour les réclamer, surtout les jours où il n'y a pas de distribution par facteur rural. Un relevé sur la quantité des matières postales reçues au bureau de cet endroit a été fait par M. Jean-Louis Carrière, maitre de poste de Princeville, et surveillant régional. Le bureau de Trottier est dirigé par M. Onil Tourigny. Des demandes semblables avaient déjà été faites par les résidents, mais à la suite de compilations, on avait jugé que le volume de la poste à distribuer sur cette route ne justifiait pas des dépenses supplémentaires pour donner un service quotidien.

## Cinéma

**VICTORIAVILLE**

**Laurier :** Aujourd'hui et demain: Le combat mortel de Tarzan; L'odyssée de Charles Lindberg.
**Victoria:** aujourd'hui : Les amours d'Omar Khayyam ; Les coupables ; Demain : Le couturier de ces dames ; Fort Massacre.

**PRINCEVILLE**

**Princess :** demain : Mannequins de Paris; Actualités françaises.

**PLESSISVILLE**

**Plessis :** aujourd'hui et demain : Les amours de Capri; L'indomptable G-Man.
**Colonial :** aujourd'hui et demain: L'ange et le bandit; L'invraisemblable vérité.

## Biggs demeure le premier compteur chez les Rockets

DRUMMONDVILLE. (A.B.) — Le centre étoile des Rockets, Kenny Biggs, n'a pas encore réussi à loger la rondelle dans les filets adversaires, mais il détient quand même le premier rang chez les compteurs locaux avec huit assistances. Il bénéficie d'une avance de deux points sur son plus proche rival, son coéquipier de ligne Maurice St-Jean. Ce dernier a marqué trois points et obtenu autant d'assistances. La troisième place appartient à Robert Pépin, qui a une fiche de cinq points, divisés en quatre buts et un assist. C'est donc la "Century Line" qui occupe les trois premiers rangs des marqueurs locaux. Lester Lahaye, une des meilleures arrière-gardes des Rockets, se trouve en quatrième place avec deux buts et deux passes. Quatre joueurs se partagent le cinquième rang : Rodrigue Gaudreault, Réjean Hamelin, Don Rogers et Maurice Boivin.

En trois joutes, les Rockets ont écopé de 65 minutes de punitions et le "méchant" de l'équipe est Paquin avec 15 minutes au cachot. Depuis le début des hostilités, le club de Drummondville a écopé de trois punitions majeures. Le calendrier de la saison 1960-1961 favorise largement les sportifs de Drummondville. Les amateurs pourront voir leurs favoris à sept reprises le dimanche après-midi à l'arène locale. Les Rockets recevront leurs rivaux à six occasions le jeudi soir et deux autres joutes auront lieu le mardi soir. La plus longue période que les Rockets auront sans évoluer devant leurs partisans sera douze jours, du 6 au 18 décembre. Les sportifs seront également privés de la présence de leurs porte-couleurs durant onze jours en janvier, du 15 au 26. Il est assez difficile d'agencer un calendrier de trente joutes au cours d'une durée de trois mois sans éloigner un peu les dates des joutes à domicile. Les Rockets recevront leurs adversaires quatre fois en novembre et en décembre et cinq fois en janvier. A l'étranger, ils seront les hôtes des autres clubs du circuit le mardi soir à quatre reprises, six fois le jeudi et à cinq occasions le dimanche. Toutes les équipes, à l'exception des Trois-Rivières, auront sept dimanches à leur disposition. Le calendrier de la ligue intermédiaire "A" des Cantons de l'Est a été publié après celui de la junior provinciale, les Lions, des Trois-Rivières, ont été obligés de prendre les quelques dimanches qui demeuraient libres. Il semble cependant que la meilleure soirée pour le hockey dans la capitale de la Mauricie est le mardi puisque les Lions seront receveurs à neuf occasions ce soir-là. Les Vics, de Granby, ont le même calendrier que les Rockets. Quant aux Castors, de Sherbrooke, ils reçoivent sept fois le dimanche et le jeudi et une fois seulement le mardi soir.

## Première soirée du Club des Jeunes à Princeville

PRINCEVILLE. (N.F.) — Une soirée récréative a marqué l'inauguration des activités du Club des Jeunes, à Princeville, qui a pour but d'organiser des loisirs pour eux, le samedi soir. Une centaine de garçons et filles ont assisté à la manifestation et l'invité était le jeune Fernand Forgues, qui a remporté un trophée à un concours d'amateurs organisé par la JOC locale. Puis, l'abbé Marcel Poirier, vicaire, a prononcé une courte allocution où il a donné les règlements et les directives du club et a recommandé aux jeunes d'adopter une ligne de conduite irréprochable. Le Dr Marc St-Hilaire a aussi semé de judicieux conseils. M. Réal Talbot agissait comme maître de cérémonie et l'orchestre St-Pierre fit les frais de la musique. Le succès obtenu permettra de renouveler l'expérience.

## *Les gendarmes au chaud cet hiver*

THETFORD. (DNC) — Il semble assuré que nos constables-pompiers passeront les rigueurs de l'hiver sans avoir à trop souffrir du froid. En effet, au cours de la dernière assemblée, le Conseil de ville a ratifié la résolution du comité du 24 octobre dernier, qui s'applique à l'achat de vêtements chauds pour la force constabulaire de Thetford.

Les achats prévus portent sur 11 manteaux d'hiver longs au prix de $44.95 chacun, de 10 manteaux trois quarts d'automne qui seront payés $39.95 l'unité, de 24 paires de gants à $3.95 la paire et de 24 paires de couvre-chaussures à $5 la paire.

Deux maisons de Thetford se sont vues offrir les commandes à la suite des soumissions. Ce sont la maison A. Stelakwe Ltée, d'une part et le magasin J.-A. Béliveau d'autre part.

Le coût de cet achat sera payé à même les fonds généraux.

## Partie de cartes à Thetford demain

Thetford (DNC) — Il y aura une partie de cartes demain au collège St-Alphonse (entrée rue Dumais).

Cette partie de cartes sera sous les auspices des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse St-Alphonse. On est prié d'apporter ses cartes.

*Victoriaville*

## Un octroi de $20,000 au service des incendies

VICTORIAVILLE, (N.F.) — A l'occasion d'une entrevue avec les conseillers municipaux de la ville de Victoriaville, lundi soir, dans le bureau du maire Roland Provencher, à l'hôtel de ville, M. Albert Morissette, député d'Arthabaska à l'assemblée législative, a mentionné qu'il avait fouillé dans les archives au commissariat des incendies et avait constaté qu'une somme de $39,533.82 était octroyable au département des incendies de la ville. Cependant, il précisa que, le temps étant révolu à cause d'achats antérieurs, la municipalité ne pourrait recevoir que 50 pour cent de l'octroi global.

**Système d'alarme à améliorer**

Sur ce, un conseiller fit remarquer que cet argent pourrait être un concours appréciable pour l'achat d'une échelle aérienne qui servirait énormément à combattre des incendies dans des fonds de cour, où, le plus souvent, l'espace est trop restreint pour permettre le fonctionnement d'une pompe ordinaire. De plus, les villes-soeurs de la région des Bois-Francs verraient d'un bon oeil une telle acquisition, car elles seraient consentantes à verser chacune un octroi déterminé à la condition qu'elles puissent en bénéficier à l'occasion de l'incendie éventuel d'une grosse bâtisse, comme des écoles, l'église, des industries, des établissements commerciaux et autres. Par contre, un autre échevin se dit en faveur de profiter de cet octroi de près de $209,000 pour améliorer le système d'alarme devenu inadéquat avec le temps, car, à cause de l'expansion de la ville depuis quelques années, il faudrait une vingtaine de boites d'alarme de plus pour desservir chaque quartier efficacement et ce, jusqu'aux extrémités.

**Une résolution**

De toute façon, les édiles ont passé une résolution lundi soir, à une réunion publique, à l'effet qu'une lettre soit envoyée pour demander la portion d'octroi. Il est à prévoir que, lorsque l'argent sera rentré, la ville étudiera de façon approfondie la conduite qu'elle doit prendre pour apporter une amélioration la plus sensible au département des incendies, dont la direction est assumée par le chef Fernand Giguère.

## Chez les Filles d'Isabelle de Thetford-Mines

THETFORD. (DNC) — A la suite de sa réélection comme régente du cercle des Filles d'Isabelle Mère Mallet, de Thetford Mines Mme Cécile Camiré, régente du cercle de Thetford depuis plusieurs années déjà, vient d'adresser une lettre à toutes les adhérentes de l'ordre, où elle exprime ses remerciements pour cette confiance réitérée à son égard.

Après avoir souligné cette confiance dont elle bénéficie Mme Camiré exprime notamment : "Vous admettrez cependant que la tâche qui m'incombe n'est pas chose facile. Le succès de nos activités futures dépendra en grande partie de la collaboration des membres du conseil et de toutes nos soeurs en général. Je suis assurée à l'avance que vous m'accordez votre généreux support".

Un peu plus loin, Mme Camiré, après avoir félicité les membres du Conseil réélus avec elle, aborde brièvement les activités projetées pour le mois de novembre.

Pour le huit novembre, une assemblée régulière est prévue à 8.00 p.m. précises. Cette réunion sera suivie d'un goûter.

Le 22 novembre, la soirée annuelle de la Ste-Catherine réunira, espère-t-on, toutes les soeurs de Thetford. Cette soirée est organisée par le comité des Loisirs.

Enfin le 26 novembre, à 7.30 une messe sera dite en l'église Notre-Dame de la Présentation pour le repos de l'âme de toutes les disparues du cercle.

La lettre rappelle également le nom des présidentes des divers comités.

Ce sont : Mme Yvonne Laliberté pour le comité des Malades. Mme Rita Paquet pour celui des Bienfaisance, Mme Alexandra Nadeau, pour les Oeuvres spirituelles. Mmes Anna Champagne et Marthe Turtoufni respectivement à leur charge les comités Social et des Loisirs.

Mme Camiré termine sa lettre en exhortant toutes les filles d'assister à toutes les assemblées pendant la période 1960-1961.

## L'Irlande poursuivra "L'Amant" de Lawrence

BELFAST. (AFP) — "L'amant de Lady Chatterley" sera poursuivi pour "obscénité" en Irlande du Nord si le procureur général estime immorale l'édition non-expurgée du roman de D. H. Lawrence publiée en Angleterre, a déclaré hier le ministre de l'Intérieur d'Irlande du Nord au parlement de Belfast. Le parlement a cependant rejeté par 23 voix contre 3 une motion présentée par un député nationaliste et demandant que le gouvernement de Belfast interdise la vente en Irlande du Nord de toute "littérature obscène".

## Piéton blessé

VICTORIAVILLE. (N.F.) — Un accident de la rue, survenu hier midi, au centre de la ville de Victoriaville, à l'heure de l'affluence, a causé des blessures à un jeune piéton local. M. Roger Germain, 17 ans, 17, rue de la Gare, s'apprêtait à traverser la rue Notre-Dame est, en face du restaurant Fin Gourmet, lorsqu'il fut heurté par un camion chargé de bois de construction, conduit par M. Gilles Poulin et propriété de M. J.-A. Poulin, de St-Samuel, comté de Frontenac. La victime souffrant de lacérations à la tête, dans la figure, au bras droit, fut transportée par ambulance, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, où elle reçut les premiers soins. Les constatations d'usage ont été faites par le constable Normand Arseneault, assisté du constable Michel Béliveau, tous deux de la Sûreté municipale.

## Nouvel exécutif du Festival de l'Erable, à Plessisville

PLESSISVILLE, (N. F.)—Le conseil exécutif du Festival de l'Erable 1960 a remis ses pouvoirs au nouvel exécutif de 1961, lors d'une réunion spéciale qui a eu lieu dans la grande salle de l'hôtel de ville de Plessisville.

Avant l'élection, le président, M. Jean-Paul Houde, a exprimé à l'assistance son entière confiance dans les destinées de cette merveilleuse entreprise qu'est devenu le festival. Puis, M. Ludger Boulanger fut nommé président d'élection et M. Roland Bérubé, secrétaire. A la suite d'une mise en nomination, le scrutin a donné le résultat suivant: MM. Gérard Bélanger, directeur de l'Ecole Technique locale, président; J.-O. Dubois, réélu vice-président; Ludger Boulanger, secrétaire-trésorier; Gilles Chabot, I. P., secrétaire municipal; le Dr J.-A. Blais, Simon Montambeault, président des syndicats nationaux, section locale, Georges Larochelle, agent publicitaire, Pierre Desrochers, gérant du bureau local de placement, directeurs. Le nouveau comité a immédiatement discuté des grandes lignes de l'organisation prochaine. Il fut décidé que l'exécutif se réunirait tous les lundis. Les sous-comités seront formés bientôt afin que tout l'hiver soit mis à profit pour préparer la réalisation du projet au printemps.

## La Cour étudie le cas d'un accusé

SHERBROOKE. — Le juge W. Redmond Hayes a ajourné au 14 courant, pour la deuxième journée consécutive, la sentence d'un jeune homme parce que la Cour veut se pencher davantage sur son cas pour l'approfondir.

Yvon Lessard, âgé de 20 ans et demeurant à Sherbrooke, qui s'est reconnu coupable de deux vols et d'une tentative de vol d'autos, a comparu devant la Cour des sessions de la paix, à Sherbrooke.

Après avoir entendu les représentations de la mère de l'accusé, le président du tribunal a appuyé sur le fait qu'il était du devoir de la Cour de continuer son enquête dans le cas de Lessard.

"La Cour doit vous aider et la société doit être satisfaite", a ajouté le juge Hayes.

## Convocations

**AUJOURD'HUI**

**VICTORIAVILLE**

**Croix-Rouge canadienne :** Réunion de la section d'Arthabaska au Manoir Victoria, à 8 heures p.m.
**Filles d'Isabelle :** Défilé de mode au Centre catholique, à 8 heures p.m.
**Quilles :** Soirée de la Ligue Moison à la salle Centrale, à 7 h. 30 p.m.

**JEUDI**

**Quilles :** Soirée de la Ligue Dépression-Dow à la salle Centrale, à 7 h. 30 p.m.

**C'est bon pour vous**

Les fèves, riches en protéine, figurent comme l'un des légumes les plus nourrissants.

## M. J.-P. Pépin, président de la Jeunesse libérale

SHERBROOKE. — M. Jean-Paul Pépin, agent d'assurances de Sherbrooke, a été réélu président de la Jeunesse libérale du comté de Sherbrooke, au cours d'une assemblée tenue hier soir sous la présidence de M. Louis-Philippe Brousseau, député provincial au Parlement de Québec.

Les autres élus sont MM. Rosaire Létourneau, de Sherbrooke, au poste de secrétaire; G. Dooley, également de Sherbrooke, trésorier; Raymond Bernier, organisateur; Gérard Pépin, Gaston Larose, Roland Lapointe, présidents de quartier.

## Récital le 27 à Robertsonville

THETFORD — (DNC) — Le 27 novembre, l'abbé Laurent Lacourcière, curé de la paroisse de Robertsonville, présentera le ténor canadien Pierre Boutet qui arrive d'une tournée en Europe.

Cette soirée aura lieu dans l'église et les profits seront versés pour l'église.

Pierre Boutet sera accompagné au piano par Mme Pierre Garon, de Charlesbourg.

Les billets d'admission sont maintenant en vente et il n'y a qu'à s'adresser au presbytere de Robertsonville ou appeler l'abbé Lacourcière, à FE. 5-2232 ou encore à l'entrée de la salle, le soir du concert.

C'est donc dimanche le 27 novembre prochain à 8 h. 15 p.m.

KRESGE'S

GANTS D'HIVER POUR TOUTE LA FAMILLE A NOUVEAUX BAS PRIX

GANTS ET MITAINES

POUR DAMES ET JEUNES FILLES



Quelque chose de neuf cette saison... Gants et mitaines "velus", en "fibre acrylique", rayés. Modèles chauds et élégants en couleurs pour assortir avec tout ensemble.

JEUNES FILLES 89¢ PAI.

DAMES 98¢ PAI.

MITAINES POUR ENFANTS

Gants et mitaines rayés, "velus", en fibre acrylique dans beaucoup, beaucoup de couleurs. S'ajustent bien pour tenir bien chaud. 79¢ PAI.

Mitaines 100% laine Worsted en dessins Jacquard avec poignets 1¾" côtelé. Choix de couleurs et de pointures. 79¢ PAI.



GANTS EN CUIR SOUPLE

Gants pour dames, en peau de cheval, cousus main, avec soufflets tricot. Le poignet froncé avec caoutchouc et une courroie avec boucle en parachèvent l'élégance. Couleurs variées. P.M.G.

$2.98 LA PAIRE



Gants

POUR JEUNES FILLES

Gants 100% laine Worsted pour harmoniser avec vos toilettes d'automne et d'hiver. Modèles pimpants et attrayants genres de poignets, au choix. Excellent assortiment de couleurs et de pointures. 89¢ PAI.



GANTS DE CUIR POUR MESSIEURS

Beaux gants pour messieurs, en peau de cheval avec soufflets tricot... et garniture trois points sur le dessus. Idéal pour conduire. Couleurs variées. P.M.G. $2.98 PAI.

GANTS DE TOILETTE POUR HOMMES

modèle "slip-on" en cape doublés. Trois rangs de piqûres sur le dessus leur donnent beaucoup de chic. Modèles confortables en brun, noir et gris. Pointures: 8½ — 11. $2.59 PAI.

KRESGE'S 11 MAGASINS A MONTREAL




VOIE MARITIME DU RICHELIEU—Le projet de la canalisation du Richelieu, destinée à relier les métropoles du Canada et des Etats-Unis, fait l'objet de rencontres et réunions nombreuses et de demandes pressantes. Samedi dernier, un représentant américain visitait les installations portuaires de Sorel et l'emplacement de la future voie maritime entre Sorel et St-Ours. De gauche à droite, au moment où il venait de signer le Livre d'or de la ville de Sorel, le lieut.-colonel William L. Rich, de New York, président du Comité de la Voie maritime New York-Sorel-Montréal; S. H. le maire de la ville de Sorel, le Dr C.-Robert Fiset; M. Kenneth McLaren, de Toronto, vice-président de la Toronto Gold Market Co. Ltd., et M. Edouard Farly, président de l'Association de l'industrie et du commerce du Sorel métropolitain.

# Un ingénieur de New York suggère de creuser le Richelieu à 40 pieds

SOREL. (DNC) — Le lieut.-colonel William L. Rich, ingénieur-conseil de New York et président du Comité de la Voie maritime New York-Sorel-Montréal, suggère de creuser la rivière Richelieu et la rivière Hudson à 40 pieds, pour réaliser une voie maritime importante qui relierait les métropoles du Canada et des Etats-Unis. L'ingénieur Rich est venu à Sorel, samedi, se rendre compte par lui-même des possibilités de la canalisation du Richelieu et des avantages que cette voie naturelle pourrait apporter aux villes de New York, Sorel et Montréal.

En compagnie de M. Kenneth McLaren, de Toronto, vice-président de la Toronto Gold Market Co. Limited, et de M. Edouard Farly, président de l'Association de l'industrie et du commerce du Sorel métropolitain, M. Rich a été reçu par le maire de la ville de Sorel, le Dr C.-Robert Fiset, qui les invita à signer le Livre d'Or.

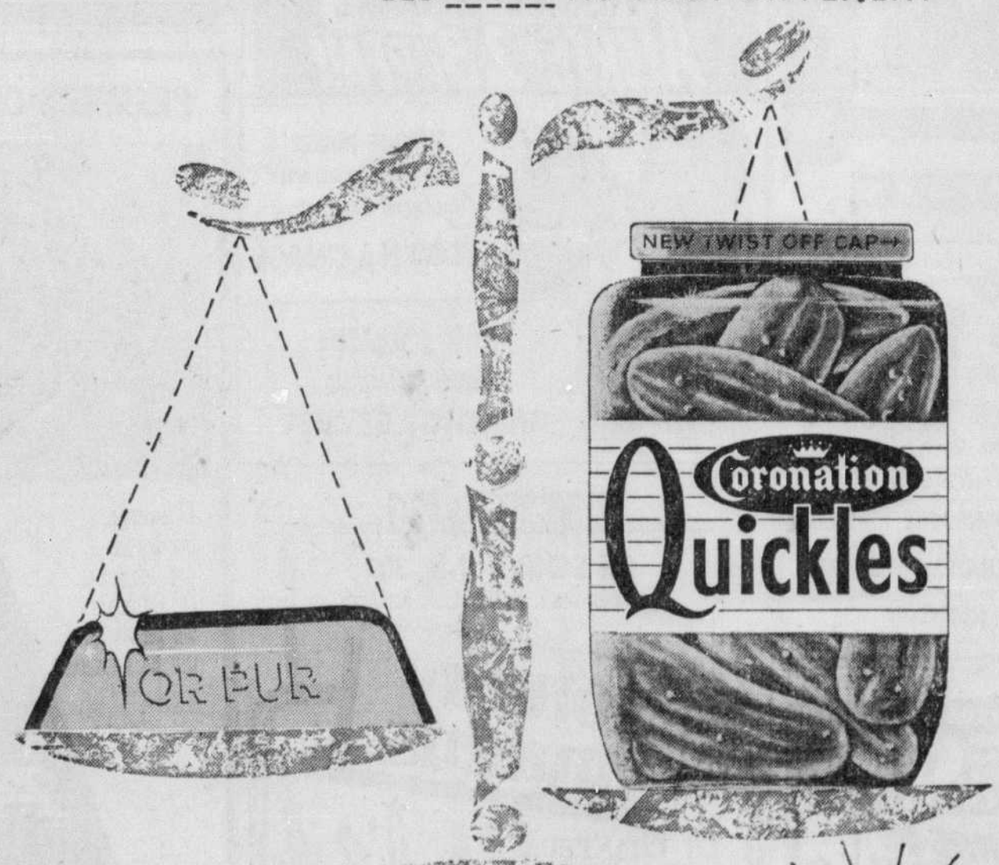
M. Rich est d'avis qu'il serait avantageux d'au moins bâtir les écluses à 40 pieds, si l'on ne décide pas de creuser le Richelieu à 40 pieds tout de suite. Il a visité les rives de la rivière de Sorel jusqu'à St-Ours en compagnie du maire et de M. Farly. Les rives, a-t-il dit, sont assez élevées en général pour permettre une navigation facile, même si l'on fait le creusage à 40 pieds.

Il appert que les Américains qui s'occupent du projet de la Voie maritime Hudson - Lac Champlain - Richelieu ont hâte de connaître l'opinion du gouvernement canadien à ce sujet. Ils sont prêts à réaliser la portion qui va de New-York à Rouses Point, dès qu'Ottawa aura dit oui. La raison de cet empressement du côté américain semble être les pertes que subit depuis l'ouverture de la voie maritime du St-Laurent, en 1959, le port de New-York.

M. Rich a affirmé que les autorités de New-York se sont tracé un programme pour restituer à New-York son ancienne position comme le plus grand port de mer du monde. L'un des moyens envisagés est la nouvelle voie maritime New-York-Sorel-Montréal, utilisant la rivière Richelieu. On pourrait creuser la rivière Hudson à 40 pieds, pour permettre le passage des océaniques de New-York à Montréal, en empruntant la rivière Richelieu et le fleuve St-Laurent. Les navires pourraient ensuite continuer leur route jusqu'aux Grands Lacs, en partant de Montréal. La nouvelle voie maritime du Richelieu reliera directement les deux métropoles


VOUS AIMEREZ LES Quickles

LES DILLS AU GOÛT DIFFÉRENT




VALENT LEUR PESANT d'Or!

Coronation

Chez votre épicier, prenez un pot des nouveaux QUICKLES au goût différent ... QUICKLES à la saveur scellée, frais de la ferme.
Le nouveau procédé à froid, non chimique de Coronation conserve les QUICKLES légers et croustillants—ils valent leur pesant d'or!
Achetez QUICKLES aujourd'hui—dans le pot de 32 onces, facile à ouvrir et à servir—Préparés et empaquetés spécialement pour ceux qui préfèrent une saveur fraîche et naturelle et peu de calories.

UN PRODUIT DE CORONATION FOODS CORPORATION, MONTREAL, P.Q.

CHOISIS*PRÉPARÉS*À LA PERFECTION—frais de la ferme



PLUS DE 400 TIMBRES

HORIZON GRATIS EN SURPLUS AU DOMINION

Commencez dès maintenant à accumuler LES TIMBRES POUR VOS CADEAUX de NOEL

100 TIMBRES Horizon GRATIS EN SURPLUS

avec chaque demande de prime faite avant le 17 novembre 1960

AUCUN COUPON REQUIS

FAITES VOTRE CHOIX — PRIMES OU ALIMENTS!

Au DOMINION vous pouvez échanger vos LIVRETS DE TIMBRES HORIZON pour de jolis CADEAUX GRATUITS ILLUSTRÉS DANS LE CATALOGUE

OU DES CERTIFICATS POUR MARCHANDISE

Bons sur vos achats chez Dominion comme suit:

1 LIVRET CERTIFICAT DE $2.25
⅗ DE LIVRET CERTIFICAT DE $1.50
½ DE LIVRET CERTIFICAT DE $1.12
⅕ DE LIVRET CERTIFICAT DE .75

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR!

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Beurre d'arachide "RICHMELLO" pot 24 oz 53¢
Seulement au Dominion Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Café Domino NOUVEAU CAFE Instantané pot 6 oz 83¢
Seulement au Dominion Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Café Richmello FRAIS MOULU A L'ACHAT Sac 1 livre 67¢
Seulement au Dominion Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Fromage Richmello Tranche ordinaire ou piment pqt 8 oz 31¢
Seulement au Dominion Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Tarte aux pommes Fraîche "Country Girl" tarte 8" 45¢
Seulement au Dominion Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Soupe au poulet Et aux nouilles "Stuart House" 2 env. rég. 25¢
Se termine le 16 novembre au DOMINION

50 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Pamplemousses frais Sans pepins Blancs no 1 des E.-U. Sac de 10
Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Salami Shopsy's Pour délicieux goûters roul. 12 oz 59¢
Se termine le 16 novembre au DOMINION

25 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Saucisses fumées "Hygrade" Première qualité paquet 1 lb 53¢
Se termine le 16 novembre au DOMINION

50 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Patates de table No 1 du Canada SALAMI SHOPSY'S sac 50 lb
Se termine le 16 novembre au DOMINION

50 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Tissus Kleenex Blancs ou Pastels 2 paquets économiques 63¢
Se termine le 16 novembre au DOMINION

50 timbres Horizon gratis en surplus avec ce coupon et l'achat de
Pâte dentifrice 20¢ de rabais Rég. 98¢, tube économique 78¢
Se termine le 16 novembre au DOMINION

VOYEZ NOTRE ANNONCE DANS LE JOURNAL JEUDI POUR SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

DOMINION STORES LIMITED

# Spectacles et Concerts

## Au Forum

# LA PHILHARMONIQUE D'ISRAËL : un orchestre de classe internationale

ORCHESTRE PHILHARMONIQUE D'ISRAEL
Chef d'orchestre: Carlo Maria

Ouverture de "Der Freischütz" ..... Weber
Capriccio pour piano et orchestre ..... Paul Ben-Haim
Soliste: Pnina Salzman
Suite de "L'Oiseau de feu" ..... Stravinsky
Symphonie no 4, en mi mineur, op. 98 ..... Brahms

□

**C'est un orchestre de toute première force, une formation de calibre vraiment international que nous entendions hier soir au Forum. La Philharmonique d'Israël peut soutenir la comparaison avec les meilleurs orchestres du monde, autant par le nombre de ses musiciens et leur discipline, que par la qualité de ses interprétations.**

Toutes les sections sont solidement constituées. Il y a des violons tant qu'on en veut, au moins douze violoncelles, huit contrebasses, une section de bois qui est un petit orchestre à elle seule, une puissante phalange de cuivres, une section de percussion impressionnante . . . et surtout il y a entre tous ces groupes une harmonie, une fusion tout simplement admirables . . .

□

Le chef invité pour la présente tournée américaine de la Philharmonique d'Israël est l'Italien Carlo Maria Giulini. M. Giulini jouit d'une grande réputation partout en Europe : au concert, à l'opéra, dans les festivals; cependant, de ce côté-ci de l'Atlantique, nous ne le connaissions presque exclusivement que par ses disques.

M. Giulini est un chef assez jeune, élancé, très dynamique, qui se soucie bien moins d'être admiré par la galerie que compris et obéi par ses musiciens; il s'occupe beaucoup plus de servir la musique et d'être fidèle au compositeur que de faire valoir sa personnalité à lui. Du moins nous est-il apparu ainsi hier soir.

Une telle "dépersonnalisation" devant la musique est presque une rareté à l'époque des maestros-vedettes. Mais qu'on n'aille pas croire que l'interprétation de M. Giulini est sèche ou indifférente. La "Quatrième" de Brahms a été jouée avec un très beau legato, un phrasé somptueux, une chaleur . . . Sans aucun doute, c'est là l'une des meilleures interprétations que l'on ait entendues de cette oeuvre exceptionnelle.

M. Giulini nous a donné un "Oiseau de feu" d'une pulsation constante, rempli d'effets foudroyants. Et pourtant, le chef s'effaçait derrière la musique . . . il ne faisait que suivre ce qu'il avait lu sur la partition . . . Miracle.

Même "Freischütz", page usée s'il en est, nous semblait contenir un je ne sais quoi de mystère que nous n'avions jamais encore senti . . . (A noter que le Weber remplaça à la dernière minute la "Symphonie Surprise" de Haydn précédemment annoncée).

□

Il était tout à fait normal que le programme comporte une oeuvre israélienne. Paul Ben-Haïm est considéré comme le compositeur national de l'Etat d'Israël. Bien que né à Munich (de son nom véritable Frankenburger), Ben-Haïm, qui a 63 ans, est le porte-parole du nouveau peuple israélien comme Ernest Bloch représente, si l'on veut, le peuple juif à l'échelle internationale. Mais les deux compositeurs s'inspirent aux sources du folklore oriental. Le Capriccio de Ben-Haïm a été écrit spécialement pour la présente tournée de l'orchestre. C'est une oeuvre de commande, avec tout ce que cela implique. L'oeuvre est heureusement assez courte.

Le piano est traité presque continuellement comme un instrument à percussion. La soliste, la jeune pianiste Pnina Salzman, qui a déjà été l'élève de Cortot, s'est extraordinairement tiré d'affaire dans cette partition ardue qui est tellement éloignée du style où elle a été formée. Et je crois bien que les applaudissements s'adressaient bien plus à elle qu'à l'oeuvre.

Le Forum était presque rempli à sa capacité pour cet événement musical et patriotique.

Claude Gingras

## Films indiens au Musée ; fin de l'expo Van Gogh

Ce soir, le Musée présentera deux films indiens, avec dialogue en français à 6 h. 30 et à 8 h. 30.

Ce sont :

"Four Families" — l'auteur Margaret Mead établit la comparaison entre des enfants nés et élevés en Inde, en France, au Japon et au Canada et le caractère national de chacun de ces enfants.

"Bharat Natyam" — danse classique du sud de l'Inde, filmée dans un décor authentique et traditionnel.

* * *

M. Evan H. Turner, directeur du Musée, a déclaré que 112,740 personnes ont visité le Musée afin de voir l'exposition Van Gogh, un record dans les annales d'une exposition.

## HORAIRES

### Théâtres

ANJOU : "La Lune est bleue" : 9 h.
COMEDIE-CANADIENNE: "Florence" : 9 h.
EGREGORE : "Eté et Fumées" : 8 h. 30.
HER MAJESTY'S : Johnny Mathis : 8 h. 30.
LA POUDRIERE : "La Reine et les Insurgés," 9 h.
MRT : "Fifth Season" : 8 h. 30.
STELLA : "Adorable Julia" : 8:30; dimanche : 2:30, 7:30.
TNM : "Le Dindon": 9 h.

### Cinémas

ALOUETTE : "Ben Hur" : tous les soirs à 8 h. ; matinées les mercredis, samedis et dimanches, à 1 h. 30.
AVENUE: "The Mouse that Roared": 1.30, 3.35, 5.35, 7.35, 9.35.
BIJOU : "Le Temps des Oeufs Durs", 12.40, 3.52, 6.41, 9.57; "Asphalte", 1.55, 5.10, 8.22.
CANADIEN et PLAZA : "Ma sacrée belle-mère" : 1.35, 4.55, 8.15 ; "Entre la vie et la mort": 12, 3.20, 6.45, 10.05.
CAPITOL : "Surprise Package": 10.20, 12.35, 2.50, 5.10, 7.25, 9.40
CHAMPLAIN et CREMAZIE : "Les Chemins de la Haute-Ville" : 12, 3.22, 6.44, 10.06; "Pauvres mais beaux" : 1.53, 5.15, 8.37.
CHATEAU, EMPRESS, GRANADA, PAPINEAU, RIALTO, SAVOY : "Hell to Eternity" : 1, 4.55, 8.55 ; "Tormented" : 3.25, 7.35.
ELECTRA : "Les Soucoupes volantes attaquent", 1.23, 4.16, 7.02, 9.50; "L'Homme H": 12, 2.51, 5.37, 8.26.
ELYSEE : 3 h., 6 et 9 le dimanche; 6 h. et 9 h. en semaine. A l'affiche : "Father Panchali", "Histoire d'une chaise", "Paul Tomkowicz", "Une histoire toute simple".
FRANÇAIS : "Les derniers jours de Pompéi" : 12, 3.10, 6.25, 9.40; "Julie la Rousse" : 1.35, 4.45, 8.
IMPERIAL : "This Is Cinerama" : tous les soirs à 8 h. 40; le dimanche soir à 7 h. 30; matinées les mercredis, samedis et dimanches à 2 h.
KENT : "Left, Right and Center" : 1.05, 3.10, 5.20, 7.25, 9.35.
LA SCALA: "Le grand bluff", 12.45, 5, 9.55. "Vous pigez", 3.20, 8.20. "La môme vert-de-gris" 1.40, 6.35.
LOEW'S : "Psycho", 12.10, 2.20, 4.35, 6.50, 9.10.
MERCIER : "125 rue Montmartre" : 12.35, 3.41, 6.47, 9.53; "Les Chiens sont lâchés": 1.59, 5.05, 8.11.
PALACE : "Song without End" : 10, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.
PRINCESS : "Hell to Eternity", 10.10, 1.45, 5.20, 9.05; "Tormented", 12.20, 3.55, 7.40.
REGENT : "Miss Stone": 1, 3.05, 5.15, 7.20, 9.30.
RIVOLI : "Derniers jours de Pompéi" : 2.45, 6.10, 9.30; "Julie la Rousse" : 1.05, 4.30, 7.55.
ROSEMONT : "Hell to Eternity" ; 1.15, 5.10, 9.05 ; "The Bloody Brood" : 3.35, 7.30.
SAINT-DENIS : "Asphalte", 12.30, 3.42, 6.34, 9.46. "Le Temps des Oeufs Durs", 2.04, 5.16, 8.28.
SNOWDON : "Hell to Eternity" ; 2.15, 5.50, 9.25 ; "Tormented" ; 12.55, 4.30, 8.05.
STRAND : "Rebellion of the Hanged" : 10, 12.50, 3.50, 8.50 ; 9.50 ; "The Dynamiters" : 11.30, 2.30, 5.30, 8.30.
WESTMOUNT : "Sons and Lovers" : 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20.

## Soirée-bénéfice de "Adorable Julia"

**Une représentation spéciale d'"Adorable Julia" aura lieu vendredi soir, le 11 novembre, à 11 h. 45, au bénéfice du fonds de secours des artistes. Tous les artistes de la métropole, à quelque syndicat ou union qu'ils appartiennent, sont invités à assister à la représentation du Rideau Vert. L'entrée est libre pour chaque artiste muni de sa carte de syndiqué, mais une collecte sera faite au cours de la représentation pour le fonds de secours. Cette représentation a été organisée après une suggestion faite par Yvette Brind'Amour, directrice du Rideau Vert, à l'Union des Artistes qui l'a acceptée. Ainsi les artistes sont-ils invités à participer eux-mêmes à un mouvement favorisant ceux d'entre eux qui se trouvent dans le besoin. La recette intégrale de cette soirée sera offerte au fonds de secours.**

Cette représentation spéciale d'"Adorable Julia" suivra la représentation régulière prévue pour 8 h. 30. On sait que la pièce de Somerset Maugham et Gilbert Sauvageon quittera l'affiche du Stella le 14, et que dès le lendemain aura lieu la première de "Le Voyage à trois", une comédie de Jean de Létraz.

## Soirée de gala offerte par CMPP

La section québécoise de Canadian Motion Picture Pioneers sera la responsable de la première du film de John Wayne "The Alamo", ce soir à huit heures.

La CMPP est une organisation charitable dont le but est de venir en aide aux "anciens" de l'industrie du cinéma qui sont maintenant dans le besoin.

La première de "The Alamo" sera une grande soirée de gala.

## RECITAL DU MIDI

Au prochain "récital du midi", demain de 12 h. 40 à 1 h., à l'église Notre-Dame, Maurice Beaulieu, titulaire des grandes orgues de Notre-Dame, exécutera le programme suivant : Fantaisie et Fugue en sol mineur (J. S. Bach), Dialogue pour deux Cornets (Couperin), "Iste Confessor" et Toccate sur l'hymne "Placare triste" (Marcel Dupré).


AVAL VI. 3-5047 — Dernier jour — "JE VEUX VIVRE" et "LES GRANDES FAMILLES" — Demain — "CERTAINS L'AIMENT CHAUD" avec Marilyn Monroe. Aussi "LA TETE DU TYRAN"

PASSE-TEMPS — Mont-Royal et Fabre — LA. 1-7870 — 2 DERNIERS JOURS A L'AFFICHE — "ARTISTES ET MODELES" Couleurs, Dean Martin-Jerry Lewis "LA DERNIERE TORPILLE", CinémaScope, Couleurs, Glenn Ford-Ernest Borgnine. "FILLES DE NUIT", Georges Marchal-Nicole Berger.

LA SCALA — TEL. RAI-5107 — FESTIVAL EDDIE CONSTANTINE — 3 fameux succès — "LE GRAND BLUFF" — "VOUS PIGEZ" — "LA MOME VERT-DE-GRIS"

Auj. à 2h. & 8h. 40 — LA VERSION ORIGINALE dans THIS IS CINERAMA — TECHNICOLOR et CINERAMASOUND — RESERVATIONS AV. 8-5603 — IMPERIAL — 1430, BLEURY — AV. 8-7102 — LE SEUL THEATRE CINERAMA AU CANADA

ORLEANS — Aujourd'hui à vendredi — "LE TROTTOIR" — John Derek & Milly Vitale — Aussi "RIEN QUE DES BLONDES" — Mark Miller & Anita Thallaugh

AUJOURD'HUI — AUX CINES UNITED

Ahuntsic — "HEAD OF A TYRANT" TotalScope et Technicolor, en vedette Massimo Girotti. "THE SUBTERRANEANS" CinémaScope et MetroColor, Leslie Caron, Georges Peppard.
Lucerne — "CARRY ON NURSE" Charles Hawtrey, Shirley Eaton. "LET NO MAN WRITE MY EPITAPH" Burl Ives, Shelley Winters, James Darren.
Monkland — AUX DEUX CINES — Outremont — "IT STARTED IN NAPLES" en Technicolor, Clark Gable, Sophia Loren. "THE FUGITIVE KIND" Marlon Brando, Anna Magnani, Joanne Woodward.
Rosemount — 2 derniers jours : "HELL TO ETERNITY" et "BLOODY BROOD" ; vendredi : "HANNIBAL" CinémaScope et Technicolor, Victor Mature, Rita Gam. "MURDER INC." CinémaScope, Stuart Withman, May Britt.
York — Aux deux cinés — Van Horne — "FROM THE TERRACE" CinémaScope et Couleurs, Paul Newman, Joanne Woodward. "SERGEANT RUTLEDGE" Technicolor, Jaffrey Hunter, Constance Towers.
Le soir dès 6 h., STATIONNEMENT SPECIAL POUR LES CLIENTS DU CINEMA YORK AU GARAGE MANSIONS — TARIF : 25¢ pour 5 heures

ENFIN A MONTREAL LE CHEF-D'OEUVRE INDIEN DE S. RAY — Pather Panchali — AU — CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — 35 MILTON OUEST — VI. 2-6053

HER MAJESTY'S — AUJOURD'HUI 2.30 et 8.30 — MAT. SAM. A 2.30 — johnny mathis — LE CELEBRE CHANTEUR AMERICAIN — ANDRE TAHON "La Compagnie Des Marottes" — The HERMES PAN DANCERS — SIEGES DISPONIBLES Mat. merc et sam. $3.94, $3.38, $2.82, $2.25, $1.69 — Soir: vend. et sam. $5.07, $4.50, $3.94, $3.38, $2.82 — Soir: lundi à jeudi $4.50, $3.38, $2.82, $2.25

AMOUR ! CONVOITISE ! VIOLENCE ! — Pedro Armendariz in REBELLION OF THE HANGED — also! THE DYNAMITERS — A L'AFFICHE STRAND

ST-DENIS et BIJOU — COMMENÇANT SAMEDI — ANNIE CORDY • SYLVIA LOPEZ • SONIA ZIEMANN • MICHEL PICCOLI — Musique de FRANCIS LOPEZ — TABARIN — MISHA AUER — JEAN-PIERRE KERIEN — JEAN LEFEBVRE — HENRI VILBERT — avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE — EN COULEURS

TNM — CE SOIR à 9 h. — LE DINDON — Demi-tarifs pour étudiants — VI. 2-9181 — 525 ouest, Ste-Catherine — Billets en vente à l'extérieur de Montréal : — PHARMACIE TRUDEAU, 393, rue Principale, FARNHAM AX. 3-6050 — PAPETERIE RICHELIEU INC., 41, rue du Roi, SOREL. RI. 3-7764 — BEDARD LTEE, 498, Main, LACHUTE. LO. 2-5053

Un Premier — UN FILM QU'IL FAUT VOIR ! — STEVE HERCULE REEVES — LES DERNIERS JOURS DE POMPEI — CRISTINA KAUFFMAN • BARBARA CARROLL — TOTALSCOPE TECHNICOLOR — DANIEL GELIN • PASCALE PETIT — Julie la Rousse — 2 DERNIERS JOURS — FRANÇAIS et RIVOLI

METRO-GOLDWYN-MAYER — WILLIAM WYLER'S PRESENTATION OF — BEN-HUR — MATINEES 1.30 P.M. MER. $1.50 ; SAM., DIM. et FETES $2.00 — EN SOIREE 8 H. LUNDI A VEND. $2.00 ; SAM., DIM. et FETES $2.50 — Bons sièges disponibles pour toutes les représentations — TECHNICOLOR — Commandes téléphoniques acceptées — ALOUETTE — Guichets ouverts de 10 h. a.m. à 9 h. p.m. — PRIX DE L'ACADEMIE — ETUDIANTS (plus de 16 ans) $1.25 à toutes représentations — INUTILE DE RESERVER A L'AVANCE

ABSOLUMENT PERSONNE NE SERA ADMIS DANS LA SALLE APRES LE DEBUT DE CHAQUE REPRESENTATION DE "PSYCHO" — 5 SPECTACLES PAR JOUR — 12.10 — 2.20 — 4.35 — 6.50 — 9.10 — Nouveau spectacle d'un genre entièrement différent par ALFRED HITCHCOCK ! — PSYCHO — STARRING ANTHONY PERKINS, VERA MILES, JOHN GAVIN, SIMON OAKLAND, JOHN McINTIRE, JANET LEIGH — A L'AFFICHE — LOEW'S — FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

COLUMBIA PICTURES — A WILLIAM GOETZ PRODUCTION — SONG WITHOUT END — Roman vécu de Franz Liszt — La vie, les amours et la musique de l'incomparable FRANZ LISZT — CINEMASCOPE Eastman COLOR — DIRK BOGARDE — GENEVIEVE PAGE — PATRICIA MORISON • MARTHA HUNT • IVAN DESNY • LOU JACOBS — CAPUCINE — 5e SEMAINE — PALACE — FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

COM. SAMEDI — ST-DENIS • BIJOU — ANNIE CORDY • SYLVIA LOPEZ • SONIA ZIEMANN • MICHEL PICCOLI — TABARIN — MISHA AUER • JEAN-PIERRE KÉRIEN — avec LES BLUEBELL GIRLS DU LIDO et LE FRENCH CANCAN DU MOULIN-ROUGE — en couleurs

LES APPRENTIS-SORCIERS — 5140, De Lanaudière — RA. 2-5363 — LA. 5-2732 — VOULEZ-VOUS JOUER AVEC MOA ? — de Marcel ACHARD — JEUDI AU SAMEDI, 8 H. 30 — DIMANCHE 7 H. 30

DERNIERE SEMAINE — CE SOIR à 8 h. 30 précises, au STELLA, 4664 St-Denis — Le Rideau Vert présente — "ADORABLE JULIA" — Comédie de Maugham et Sauvajon — Réservations : VI. 4-1793 — 15 NOV. "VOYAGE A TROIS", comédie de Jean de Letraz

Le film qui a fait rire le monde entier vous fera rire aux larmes à votre tour! — Oh! "ma sacrée belle-mère" — EN SUPERBES COULEURS — aussi à l'affiche — LILLI PALMER — Entre la vie et la mort — Canadien — PLAZA

Amherst — Angle Amherst et Ste-Catherine — UN. 6-6851 — Action, Mouvement, Suspense, Violence, Humour. — FRANK VILLARD et GENEVIÈVE KERVINE — ALERTE AU 2e BUREAU — TYRONE POWER — MARLENE DIETRICH — CHARLES LAUGHTON — TEMOIN à CHARGE — RAY MILLAND — FLORENCE MORLY — VERDICT SECRET

UNE DESOPILANTE COMEDIE ! — YUL BRYNNER — MITZI GAYNOR — NOEL COWARD — SURPRISE PACKAGE — A L'AFFICHE — CAPITOL — FACILITES DE STATIONNEMENT au garage Peel-Windsor depuis 6 p.m.

FLORENCE — DE MARCEL DUBÉ — DEMAIN à 9 H. — 4 DERNIERES — "Il est indubitable que la Comédie-Canadienne tient là un succès d'affiche". — LA PRESSE — Prix populaires $2.50 - $1.65 - 90c — COMÉDIE-CANADIENNE • UN. 1-3339

Hell to Eternity — En plus aux 8 cinés — HUNTER — JANSSEN — DAMONE • OWENS — SESSUE HAYAKAWA • MICHI KOBI — TORMENTED — RICHARD CARLSON — 2e film aux ROSEMOUNT et SEVILLE : "THE BLOODY BROOD" — A L'AFFICHE ! — PRINCESS UN. 1-2697 — ROSEMOUNT RA. 1-8930 — RIALTO CR. 7-3700 — SAVOY PO. 9-7372 — GRANADA CL. 5-2428 — CHATEAU CR. 1-4400 — EMPRESS HU. 4-3367 — PAPINEAU LA. 1-6833 — SNOWDON HU. 1-5717

HER MAJESTY'S — CE SOIR à 8 h. 30 — MATINEE MER. ET SAM. A 2 H. 30 — johnny mathis — LE CHANTEUR ACCLAME PAR TOUT LE PAYS ! — ANDRE TAHON "La Compagnie Des Marottes" — Les DANSEURS HERMES PAN — BONS SIEGES DISPONIBLES PAS DE RESERVATIONS PAR TELEPHONE — MATINEES MERCREDI et SAMEDI : $3.94, $3.38, $2.82, $2.25, $1.69 — SOIR du LUNDI au JEUDI : $4.50, $3.38, $2.82, $2.25 — SOIR: VENDREDI et SAMEDI : $5.07, $4.50, $3.94, $3.38, $2.82

PREMIERE CANADIENNE DEMAIN SOIR A 8 H. — LA MISSION QUI DEVINT UNE FORTERESSE, LA FORTERESSE QUI DEVINT UN LIEU DE PELERINAGE — THE ALAMO — IN TODD-AO — STARRING JOHN WAYNE / RICHARD WIDMARK / LAURENCE HARVEY — CO-STARRING FRANKIE AVALON — PATRICK WAYNE / LINDA CRISTAL — JOAN O'BRIEN / CHILL WILLS / JOSEPH CALLEIA — AND GUEST STAR RICHARD BOONE — Réalisation et direction: JOHN WAYNE. Scénario: JAMES EDWARD GRANT. Compositeur et chef d'orchestre : DIMITRI TIOMKIN. TECHNICOLOR* — Une production Batjac distribuée par United Artists. — SOIREES A 8 H. — Du lundi au vendredi ..... $2.00 — Samedi, dimanche et fêtes .. $2.50 — MATINEES A 2 H. — Mercredi ..... $1.50 — Samedi, dimanche et fêtes .. $2.00 — COMMANDES POSTALES PROMPTEMENT REMPLIES — THEATRE SEVILLE, 2155 ouest, Ste-Catherine, Montréal, P.Q. — Faites votre chèque ou mandat à l'ordre du THEATRE SEVILLE. Ajouter tarif d'échange bancaire pour commandes d'en dehors de la ville. — (Ajouter enveloppe à votre adresse et affranchie) — PREMIERE DE GALA CE SOIR A 8 HEURES — SOUS LES AUSPICES DE "CANADIAN PICTURE PIONEERS" — Attention particulière accordée aux groupes — SEVILLE — Ste-Cath. près FORUM — WE. 2-1139 — TOUS SIEGES RESERVES — Commandes téléphoniques acceptées

PREMIÈRE LE 17 NOVEMBRE — Germaine Giroux, Paul Berval, Lise Lasalle, Pierre Thériault, Ronald Kinsman, Bernard Sicotte dans — CHAMBRE 110 — Comédie de Jacques Bobet • mise en scène de Jean Dalmain — LA COMEDIE-CANADIENNE UN. 1-3339

LA NOUVELLE SAISON TROUVE ODEON TOUJOURS EN TÊTE ! — CHAMPLAIN — CREMAZIE — MERCIER — VILLERAY — ELECTRA — BEAUBIEN — PALACE — (ROOM AT THE TOP) LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE — SIMONE SIGNORET — aussi PAUVRES mais BEAUX — 4e COURTE SEMAINE — 125 RUE MONTMARTRE — LINO VENTURA — LES CHIENS SONT LACHÉS — LES SOUCOUPES VOLANTES ATTAQUENT — HUGH MARLOWE • JOAN TAYLOR — L'HOMME H — EN COULEUR — N.B. Sur la scène au Théâtre Electra JEU HOLLYWOOD — PRIX EN ARGENT — CASINO de PARIS — CATARINA VALENTE — ETCHIKA CHOUREAU

**THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, 977 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL, QUE. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A.M.**

Simpson MONTRÉAL

# VENTE AVANT-NOËL

**Vous pourriez gagner une superbe Cadillac 1961 ou une élégante Chevrolet 1961**



Chevrolet 1961 mle 1119, sedan 4 portes



Cadillac 1961, modèle 6237, coupé 2 portes






## PANTALONS COTON CORDE

**2.99 ch.**

- Solide coton Bedford lavable.
- Chaude doublure flanellette suédée.
- Coupe "Continentale". Ceinture avec passants.
- Avec revers, prêts à être portés.
- Fusain ou noir. Ages : 8 à 16 ans. Ch. 2.99

*Répétition d'une offre à succès !*

## VESTES GRAND FROID

**11.98 ch.**

*Pour jeunes gens !*

- Nylon 100% réfractaire au vent et à la pluie.
- Chaudes mais légères. Capuchon à glissière et cordon coulissant. Solide fermeture à glissière devant.
- Doublure matelassée. Poignets tempête. 2 grandes poches.
- Fusain, marine. Tailles : 36 à 44. Ch. 11.98

Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées — VI. 2-7221

SIMPSON — VETEMENTS POUR GARÇONS ET JEUNES GENS, AU DEUXIEME, Rayon 714

*Chez Simpson ... Venez voir*

## ANNE HEGGTVEIT

Championne Mondiale et Olympique de ski

présenter ses propres modèles durant le Défilé Simpson :

## "ELEGANCES 1961 POUR LE SKI"

ETAGE DES MODES, AU TROISIEME

***Un grand événement chez Simpson !...***

Mlle Anne Heggtveit, championne Mondiale et Olympique de ski, sera à notre "Boutique de ski" du troisième, et présentera pour vous les modèles nouveaux de la saison. Venez voir ces tenues nouvelles qui vous enchanteront ... venez faire la connaissance de Mlle Anne Heggtveit.



***Heures de défilés***

**Jeudi le 10 novembre à 10 h. 15 a.m., 12 h. 15 p.m. et 4 h. 15 p.m.**

**Vendredi le 11 novembre à 12 h. 15 p.m., 4 h. 15 p.m. et 7 h. p.m.**

**Samedi le 12 novembre à 10 h. 15 p.m., 12 h. 15 p.m. et 4 h. 15 p.m.**

Audacieux de couleur, amusants et pleins de chic les modèles représentés ici vous permettent d'avoir une idée des tenues de ski qui vous seront présentées au cours de ces défilés.

**Les commentaires de ces défilés de Modes seront faits en français et en anglais.**

SIMPSON — LA BOUTIQUE DU SKI, AU TROISIEME — Rayon 736

*Deux vêtements dans un seul ! Entièrement lavable !*

## VESTES SPORT REVERSIBLES

**Messieurs, vous apprécierez le confort et l'aisance de ces vestes sport de qualité ! Elles sont parfaites pour la voiture, le sport en plein air ou la ville !**

*PRIX SPECIAL*

**12.88**

- Un côté en fine popeline, l'autre côté en tissu "Vinylon" pelucheux.
- Devant à 3 boutons. 2 grandes poches plus 1 poche sur le côté droit.
- Choix de marine, beige ou brun.
- Tailles 34 à 44. Ch. **12.88**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — ACCESSOIRES POUR HOMMES, AU REZ-DE-CHAUSSEE — Rayon 713





**La gagnante de la 1re Chevrolet 1961 est**

***Mme J.-E. SIROIS***

**1710 rue Cambridge, Ville-St-Laurent**

*Pour la première fois à ce bas prix depuis 85 ans !*

## CIGARES "SIMON'S"

Afin de vendre son excédent de stock, le manufacturier a supprimé le nom de la marque fameuse figurant sur ces boîtes de cigares. Mais vous avez la qualité réelle du tabac réputée pour son arôme et sa fraîcheur ! Faites-en un stock dès maintenant en prévision de vos futurs cadeaux !

- Tabac de La Havane
- Garanti frais de la manufacture.
- Arôme doux et particulier si apprécié des connaisseurs.
- Boîte de 25 cigares emballés par paquets de 5.

Commandes postales ou téléphoniques exécutées

**VI. 2-7221**

SIMPSON — LE COIN DU TABAC, AU REZ-DE-CHAUSSEE Rayon 705




*Venez de bonne heure pour un meilleur choix ! Aubaines exceptionnelles !*

## SOLDE GÉANT DE MEUBLES ACIER SOLIDE

**Ne manquez pas cette vente ! Si vous avez besoin de meubles pour votre bureau ou pour votre maison, voici le moment venu de vous les procurer ! Tous les prix offerts sont exceptionnellement bas pour une telle qualité !**

***A. Bureau en métal à 2 tiroirs***

- 2 tiroirs latéraux. Bureau parfait pour la secrétaire ou l'étudiant
- Métal au beau fini émail gris
- 30½ po. x 27 po. x 17 po. Ch. 10.99

*Rég. 19.95* **10.99**

- Chaise pliante, métal gris. Ch. 5.95

***B. Classeur avec coffre-fort métal***

2 classeurs roulants. Un tiroir double pour fiches 3 x 5 ou 4 x 6. 2 compartiments pour rangement de dossiers et un coffre-fort. Le tout mesure : 30½ po x 32 po x 17 po. Métal fini émail gris. Le même avec serrure. Rég. 86.50 Ch. **69.99**

*Rég. 76.50* **59.99** Mensualités $6

***C. Classeur en acier pour dossier***

Solide construction en acier. Tiroirs sur roulements à billes. Modèles 2 tiroirs : 30½ po. x 14¾ po. x 18 po. Rég. 29.50 **24.99** (Mensualités $3)

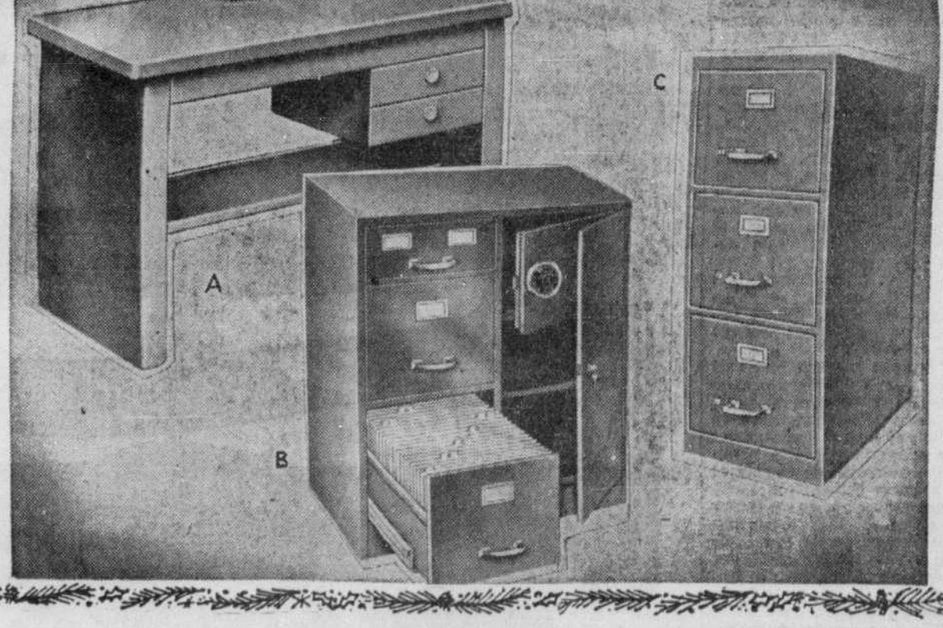
Modèle 3 tiroirs : 42 po. x 14¾ po. x 18 po. Rég. 37.50 **31.99** (Mensualités $4)

Modèle 4 tiroirs : 52¼ po. x 14¾ po. x 18 po. Rég. 45.50 **37.99** (Mensualités $4)

**AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. — Taxe payable à l'achat.**

Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — MEUBLES ET EQUIPEMENT DE BUREAU, AU REZ-DE-CHAUSSEE — Rayon 704










*Elégant style moderne ! Table extrêmement longue !*

## ENSEMBLE 8 PIÈCES SALLE À MANGER

**Pour ceux qui s'installent dans leur nouvelle demeure, voici une occasion de vous procurer un ensemble de qualité, utile, décoratif, moderne, qui fera l'admiration de tous vos invités !** • Superbe fini noyer veiné. Le dessus de la table et celui du buffet ont un fini satin durable et réfractaire aux taches. • L'ensemble comprend : 1 table de 40 po. x 60 po., extensible à 96 po. avec 3 rallonges; 5 chaises avec sièges rembourrés et recouverts de tissu beige ! 1 fauteuil assorti; 1 grand buffet de 17¾ po. x 60 po. x 30 po., avec 3 tiroirs, dont 1 pour les couteaux et 2 compartiments latéraux. Ens. **349.98**

**349.98**

*Mensualités $17*

Pas de commandes téléphoniques S.V.P. commandes postales exécutées **VI. 2-7221**

Aucun versement comptant selon les Conditions Faciles de Paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.

SIMPSON — MEUBLES, AU SIXIEME — Rayon 769

## VENTE! MACHINES WHITE

***Profitez de cette offre répétée chez Simpson ! Un cadeau de Noël idéal !***

**Vous obtenez une machine entièrement automatique à des rabais de $110 ou $128 !**

**QUANTITE LIMITEE !**

### RABAIS $128 SUR MODELE CONSOLE

Magasinez demain chez Simpson et procurez-vous cette merveilleuse machine "White" console automatique. Elle est garantie par "White" et cette garantie est encore renforcée par la fameuse garantie Simpson : satisfaction ou remboursement.

Sans accessoires supplémentaires elle exécute des centaines de points de fantaisie, elle fait des appliques, les petits plis, les ourlets invisibles, elle coud les boutons. • Modèle console en fini noyer ou chêne (compter $3 en plus pour meuble chêne). Ch. **159.95**

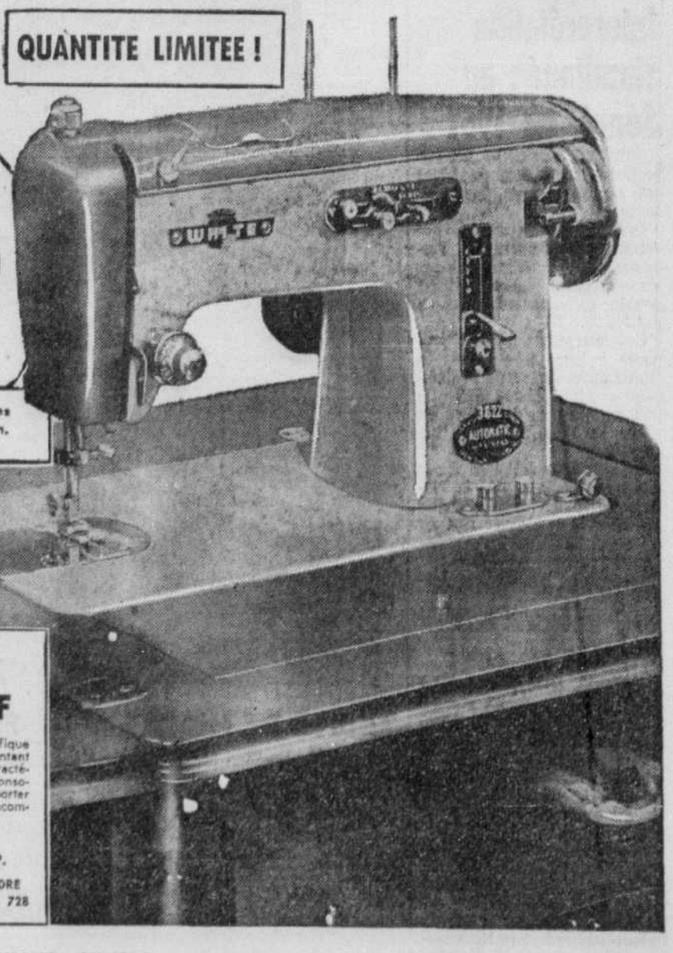
**Garantie de 20 ans sur la machine**
**Garantie de 1 an sur le moteur**
**Service garanti durant 1 an**

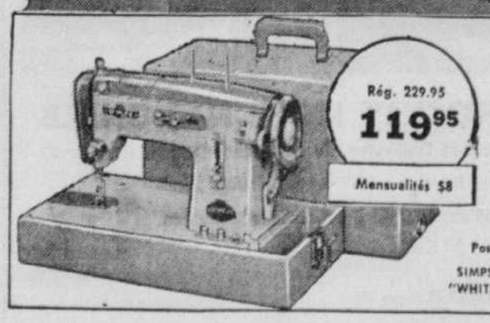
Pas de commandes postales ou téléphoniques SVP.

SIMPSON — MACHINE A COUDRE "WHITE" AU SIXIEME

Modèle console
Rég. 267.95
**139.95**
Mensualités $9

AUCUN VERSEMENT COMPTANT selon les conditions faciles de paiement Simpson. Taxe payable à l'achat.





Rég. 229.95
**119.95**
Mensualités $8

### MODELE PORTATIF

Rabais $110 sur ce magnifique modèle portatif présentant exactement les mêmes caractéristiques que le modèle console. Il est facile à transporter grâce à un coffret peu encombrant. Ch. 119.95

Pas de commandes Postales ou Téléphoniques SVP.

SIMPSON — MACHINES A COUDRE "WHITE", AU SIXIEME, Rayon 728

**HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT A 8 HEURES A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221**

## Le plus haut standard de vie

# Ce que nous a donné le capitalisme

Véritable plaidoyer en faveur du capitalisme que celui présenté hier soir, au Reine Elisabeth, par Herbert H. Lank, président de la compagnie Du Pont du Canada, devant les membres de l'Institut des comptables agréés du Québec, qui célèbrent cette année, leur 80e anniversaire de fondation.

Le monde actuel, de déclarer M. Lank, qu'il soit capitaliste, socialiste ou communiste, est en grande partie matérialiste. Mais, parmi tous ces systèmes, le capitalisme est celui qui a procuré le plus haut standard de vie, jusqu'ici, à ses adhérents. Il est également celui qui a le plus favorisé le développement culturel.

Malgré tout, de déplorer le président de Du Pont du Canada, le capitalisme est présentement en train de subir un procès d'où il pourrait sortir vaincu par un système inférieur.

"Les disciples du communisme crient à tous vents qu'ils vont hausser le standard de vie des masses et leur assureront plus de liberté économi-



M. HERBERT H. LANK

que. Leurs déclarations font preuve, soit d'ignorance sur les effets actuels de notre système et de ceux des autres systèmes auxquels le capitalisme est comparé, soit d'une volonté évidente de les fausser."

Le langage universel du système capitaliste et du matérialisme sous toutes ses formes, de dire M. Lank, c'est l'argent. Grâce aux marchés d'échange, le langage de l'argent est international en ce que les termes monétaires d'un pays peuvent être traduits immédiatement en ceux de n'importe quel pays.

"A l'heure actuelle, aucune nation, même à l'aide de conventions et de lois internationales, ne peut rester à l'écart du reste du monde. Après la révolution hongroise, le monde libre a passé des résolutions, sachant fort bien qu'elles auraient le même résultat que si l'on tentait d'assommer un bandit dangereux avec une feuille de papier. C'est pourquoi, tant sur le plan politique qu'économique les nations doivent tenter d'en venir à une politique de collaboration.

"Si notre gouvernement veut nous servir intelligemment à l'avenir, de conclure M. Lank, il devra faire comprendre au peuple où il va et quelles seront les conséquences de la politique économique du Canada et des autres nations, non seulement sur nous, mais sur le reste du monde. Une saine politique économique doit être basée sur une analyse intelligente des événements financiers, non seulement au Canada mais également à l'étranger.

"Nous ne devons jamais oublier que c'est seulement en maintenant notre système de la libre entreprise que nous pourrons procurer le plus haut standard de vie possible à tous les peuples."

## Interprétation simultanée au Sénat, fin 1961

OTTAWA. (DNC) — L'interprétation simultanée au Sénat est remise à une prochaine session.

Prévue pour la session qui débutera le 17 novembre, l'interprétation ne pourra être assurée cette année à cause d'une simple question technique ou matérielle.

Les interprètes se sont préparés à leur tâche depuis la fin de la session, mais la Compagnie de téléphone Bell n'a pas eu le temps de mettre en place le fil et l'outillage nécessaires.

Ce travail matériel se ferait dès la fin de la session et l'interprétation deviendrait réalité au Sénat à l'automne 1961 ou au début de 1962.

## Québec et Ontario ont à leur "crédit" 2/3 des meurtres

**OTTAWA, (UPI). — Un total de 91 meurtres ont été commis au Canada en 1959 révèle le Bureau fédéral des statistiques.**

**Soixante-cinq de ces meurtres ont été éclaircis. Il y eut de plus 47 tentatives de meurtre au cours de la même période.**

**Le Québec et l'Ontario mènent avec 31 meurtres chacun suivis par la Colombie-Britannique avec 14 meurtres. Par ailleurs, Terre-Neuve, l'Ile du Prince-Edouard et le Nouveau-Brunswick n'ont eu à déplorer aucun meurtre.**


THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED, 977 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL, QUE. — LE SERVICE TELEPHONIQUE OUVRE A 8 H. A. M.

Simpson MONTRÉAL

VENTE AVANT-NOËL

VOUS POURRIEZ GAGNER UNE RAVISSANTE CADILLAC 61 OU UNE ELEGANTE CHEVROLET 61 !



Chevrolet Modèle No 1119 — Sedan 4 portes — Cadillac Modèle No 6237 — Coupé 2 portes

L'ÉVÉNEMENT ANNUEL DE SIMPSON!

VENTE DE PATINS!

Des milliers de paires entièrement doublées de cuir! Toutes garanties!

Un chat spécial "Géant" permet cette vente sans pareil et à de si bas prix!
Venez tôt chez Simpson !Admirez la qualité supérieure et la finition impeccable de ces patins.

POUR DAMES ET JEUNES FILLES — PATIN FANTAISIE

- Bottines hautes, type professionnel. En cuir blanc "Kip". Entièrement doublées de "suédine".
- Entredoublure et languette en caoutchouc mousse. Semelle composition résistant à l'eau.
- Lame "Biltrite" haute qualité. **Pour fillettes et adolescentes :** Talon bas cubain. Pointures : 11 à 2½ (avec ½). **Pai. 7.99**

**Pour dames :** talon réglementaire. Pointures 3 à 10 (avec ½). **Pai. 8.99**

POUR HOMMES ET GARÇONS - ENSEMBLES DE HOCKEY

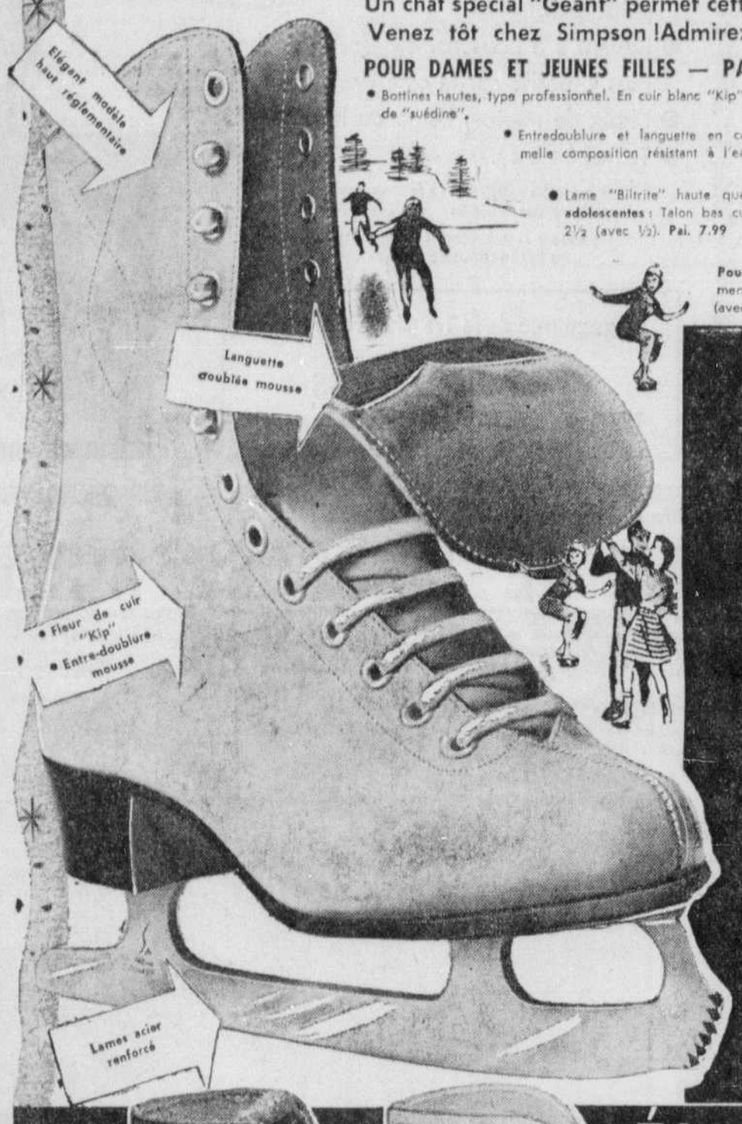
- Fini extérieur en fleur de cuir "Kip". Cuir noir avec pointe de nuance cerise. Pointe et protecteur de tendon renforcés. Modèle professionnel.
- Cheville à isolant caoutchouc éponge. Languette entre-doublée caoutchouc mousse. Pointe renforcée, très dure, pour meilleure protection.
- Lames acier de haute qualité. **Pour adolescents :** Pointures 11-2. **Pour garçons :** Pointures 3 à 5. **Pai. 6.99**

**Pour hommes :** Pointures 6 à 12 (sans ½). **Pai. 8.99**

Adolescents 11-2 — Garçonnets 3-5 **6.99 Pai.**

Fillettes et Adolescentes 11-2½ **7.99 Pai.**

Dames 3-10 — Hommes 6-12 **8.99 Pai.**

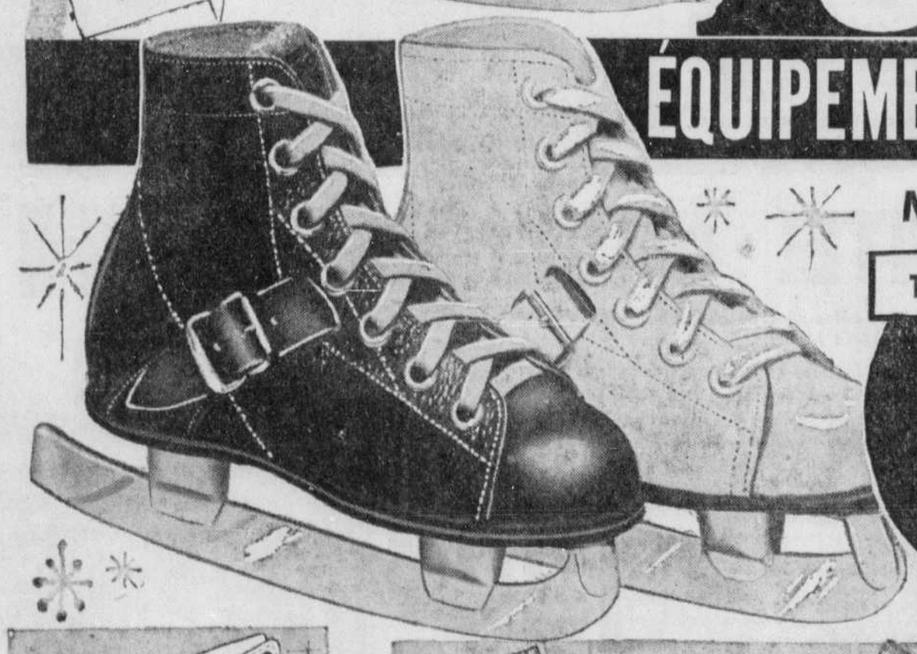






Commandes postales ou téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

ÉQUIPEMENT POUR GARÇONNETS ET FILLETTES



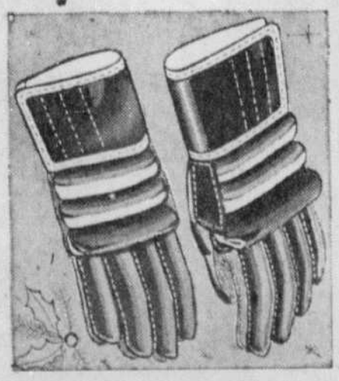
MODELES PRATIQUES POUR APPRENDRE A PATINER!

TRES BAS PRIX **4.99 Pai.**

- Dessus cuir fendu belle qualité blanc pour fillette, noir pour garçon.
- Support de la cheville, renforcé de toile • Semelle composition rebelle à l'eau • Modèle bas pour un meilleur équilibre • Pointures : 9 à 13 (sans ½) **Pai. 4.99**

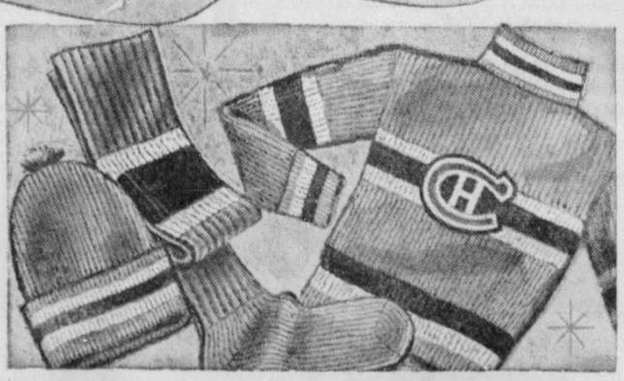
Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées **VI. 2-7221**

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758



**GANTS DE HOCKEY**

**Pour Garçons** — Bien rembourrés. Manchettes et pouces renforcés en épaisse fibre moulée. Dessus en cuir de vache. Coloris : noir et gris. **Pai. 4.99**



**ENSEMBLE HOCKEY LIGUE NATIONALE**

**Pour Garçons** — Choisissez l'uniforme de votre club favori : Canadiens, Toronto, Détroit, Boston, Rangers ou Chicago. Mélange laine et coton. Chaud et résistant. Pull à col roulé, chaussettes hautes et tuque. Tailles: 24 à 34. **4.99 Ens.**

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758

*Profitez de ces prix spéciaux !*

**BATONS DE HOCKEY**

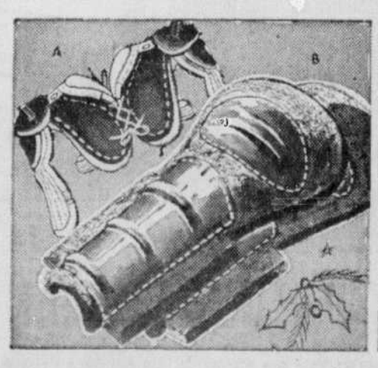
"Bantam" **69¢** — "Comet" **99¢**

"Supremacy" **1.50** — "Senior" **1.98**

Tous ces bâtons de hockey sont des bâtons de qualité. Quelle aubaine pour joueurs de tout âge ! Choix de 4 dimensions. Tous robuste bois dur. Palette lamellée.

**Commandes Postales ou Téléphoniques exécutées**
**VI. 2-7221**

SIMPSON — ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758




**JAMBIERES A BAS PRIX**

**Pour garçons jusqu'à 12 ans.** Une offre exceptionnelle ! Protecteurs de genoux et chevilles en fibre de couleur. Jambières entièrement doublées de feutre gris. Modèle professionnel. **Ch. 2.79**

**EPAULIERE POUR GARÇONS !**

Plaques protectrices en fibre moulée sur doublure de feutre bleu. Lacage réglable. Encolure rembourrées. **Pour garçons jusqu'à 12 ans. Ch. 3.99**



**CULOTTES DE HOCKEY**

Modèle professionnel, en solide drill rembourré à la taille et aux reins. Protecteurs fibre aux cuisses (amovibles). Couleurs : "Canadiens" rouge ou bleu. Tailles : 26 à 34 pour garçons jusqu'à 12 ans. **3.99 Ch.**

SIMPSON, ARTICLES DE SPORT, AU CINQUIEME, Rayon 758

HEURES D'AFFAIRES : 9 H. A.M. A 5 H. 30 P.M. — OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. — OUVERT LE SAMEDI TOUTE LA JOURNEE — LE SERVICE TELEPHONIQUE, OUVERT 8 H. A.M. — COMPOSEZ VICTOR 2-7221

CAHIER No 3 — 77e ANNEE — No 22

VIE FEMININE

LA PRESSE

MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960

VIE SOCIALE

PAGES 33-48

# Demain: ouverture de la session à Québec

par Jacques MONNIER

QUEBEC. — C'est demain le "grand jour" sur la colline parlementaire. Depuis le commencement de la semaine, il y règne une effervescence que connaissent bien les vieux routiers de la politique provinciale et dont la manifestation la plsu visible est l'activité déployée par des équipes d'ouvriers en train de nettoyer, d'orner, d'embellir la Chambre Rouge et la Chambre Verte où, dans quelques heures, le robinet d'une éloquence quasi intarissable s'ouvrira pour le meilleur et pour le pire.

### Le jeudi : une innovation

Il y a longtemps qu'une session du parlement provincial a débuté un jeudi. Peut-être même est-ce la première fois ?

Au temps de M. Maurice Duplessis, Son Exc. le représentant de la reine prononçait toujours son "discours du trône" inaugural un mercredi, le "jour de saint Joseph".

Avant le fondateur de l'Union nationale, c'était surtout le mardi que la cérémonie avait lieu.

Le choix du jeudi présente un avantage; nos gouvernants ont, au début de la semaine, plus de temps pour préparer leur travail de législateurs. Il reste la journée du vendredi pour l'adresse.

Cette dernière est confiée, comme en septembre, à M. J.-Noël Lavoie, député de Laval, et M. Harry Blank, député de Saint-Louis, en ce qui concerne la Chambre basse ; MM. Félix Messier (Lanaudière) et Frank Connors (Mille-Isles) pour ce qui regarde le Conseil .

### Débat sur le discours du trône

Le discours du trône donnera lieu, prévoit-on, à un débat très animé.

Du côté de l'opposition, on fourbit les armes depuis juillet. Les anciens ministres traiteront particulièrement les sujets avec lesquels ils se sont familiarisés dans leurs départements respectifs.

M. Yves Prévost, ex-secrétaire de la province, devait aborder la question de l'enseignement et, de plus, le problème financier, M. J.-S. Bourque ne siégeant plus en Chambre. On ignore qui se chargera du travail à la place du député de Montmorency, au repos pendant quelque temps pour cause de mauvaise santé.

M. Armand Maltais, ancien ministre d'Etat, dissertera sur les relations entre Ottawa et le Québec, ainsi que sur un thème qui lui est cher : la nécessité de respecter la Constitution et de combattre les empiètements fédéraux.

M. Antonio Talbot qui a détenu le portefeuille de la Voirie, dénoncera, sans doute, l'accord concernant la construction de la route transcanadienne contre lequel il s'est maintes fois prononcé lorsque l'Union nationale était au pouvoir.

M. Daniel Johnson, ex-ministre des Ressources hydrauliques, a parlé en public dernièrement de l'application de la loi des liqueurs. En l'absence de M. Antoine Rivard qui a renoncé à la vie politique, le député de Bagot attaquera certains aspects de la politique gouvernementale, relevant du procureur général.

Au Dr Arthur Leclerc, ancien ministre de la Santé, incombera la charge de discourir sur l'assurance-hospitalisation.

M. William Cottingham s'occupera des mines.

MM. les députés Eloi Guillemette et René Bernatchez s'intéresseront plus spécialement à l'agriculture et à la colonisation. Les jeunes de l'opposition auront l'occasion de se mettre en vedette alors qu'autrefois ils étaient bridés par le règlement du parti. M. Germain Caron, député de Maskinongé, sera certainement dans ce cas. L'Union nationale semble fonder beaucoup d'espoir sur Yves Gabias, député de Trois-Rivières.

Les observateurs politiques estiment que les membres de l'opposition alimenteront principalement leurs attaques avec des arguments contre: les méfaits de la centralisation fédérale et les atteintes à l'autonomie provinciale qui fut, pendant près d'un quart de siècle, le cheval de bataille de M. Maurice Duplessis; l'augmentation du chômage; le favoritisme politique ou le "patronage"; enfin les infractions à la loi régissant la vente de spiritueux.

### Le gouvernement est prêt à la lutte

Les préparatifs de l'opposition ne paraissent aucunement inquiéter le gouvernement . . . pour plus d'une raison.

D'autre part, le groupe parlementaire que dirigera M. Yves Prévost, et, par intérim, M. Antonio Talbot, appartient à un parti dont la population de la province a rejeté la politique il y a cinq mois à peine. Or tous les arguments invoqués durant la campagne électorale contre l'Union nationale sont encore valables aux yeux des libéraux.

D'autre part, M. Jean Lesage et ses ministres ne tiennent pas pour sérieuses les critiques d'après lesquelles on reproche au gouvernement actuel du Québec de n'avoir pas encore mis en oeuvre l'intégralité de son programme. Ils font observer qu'en cinq mois, des dirigeants — aussi dynamiques soient-ils — ne peuvent améliorer une "situation qui dure depuis des années".

Ils savent que leurs adversaires les blâmeront pour le chômage, pour certains abus auxquels donne lieu l'application de la "loi des liqueurs"; et ils répondront par une série de mesures et de projets de loi : gratuité de l'enseignement, assurance-hospitalisation, amélioration du système de prêts aux cultivateurs, fixation d'un prix minimum du bois à papier, augmentation des pensions des vieillards, des invalides, des aveugles, refonte de la législation relative au commerce des boissons alcooliques, etc, etc.

Par le nombre et par leur portée économique, ces bills constitueront un précédent.

Depuis des semaines, M. Jean Lesage et ses collaborateurs, dans le secret des bureaux et du conseil des ministres, élaborent ces textes législatifs dont l'adoption par les Chambres permettra la réalisation partielle du programme libéral approuvé par une forte partie de la population au scrutin de juin dernier.

C'est pourquoi le groupe ministériel attend, de pied ferme, l'offensive de l'opposition.

Il se croit d'ailleurs en mesure de porter des coups plus rudes qu'il ne risque d'en recevoir à propos de questions aussi variées que celles des sans-travail, de l'alcoolisme ou du "patronage".

### Comité des comptes publics

Certains députés de l'Union nationale seraient décidés à réclamer la convocation du comité parlementaire des privilèges ou du comité des comptes publics.

Ils veulent, disent-ils, avoir l'occasion de se disculper à la suite des accusations portées contre la façon dont leur parti a administré les affaires de la province avant les dernières élections générales.

### Le coquetel de l'Union nationale

Demain, à la fin de l'après-midi, après la cérémonie du discours du trône, qui se sera déroulée au parlement, conseillers et députés de l'opposition se rendront au club Renaissance pour une réception en l'honneur de M. Yves Prévost, leur chef parlementaire. La fête aura lieu malgré l'absence du député de Montmorency, hospitalisé pour deux semaines à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec.

### Dîner d'Etat

Plus tard au Bois de Coulonge, M. Jean Lesage, ses ministres et M. Antonio Talbot, remplaçant provisoire de M. Prévost, assisteront à un dîner d'Etat donné par le lieutenant-gouverneur.

De la même façon, chaque semaine, au cours des prochains mois, M. Onésime Gagnon invitera un groupe de parlementaires.

### Les premiers à Québec

En prévision du début de la session du parlement provincial, la plupart des conseillers et députés demeurant au loin arriveront ce soir ou demain matin à Québec.

Cependant quelques-uns des représentants du peuple étaient hier déjà sur la colline parlementaire. Nous avons aperçu notamment M. Gérald Harvey, député de Jonquière-Kénogami, et M. Lucien Collard, député du Lac Saint-Jean.

M. Félix-E. Messier (Lanaudière) a été un des premiers membres de la Chambre haute à rallier la Vieille Capitale.

### M. Jean Lesage et les membres de sa famille

M. Jean Lesage sera entouré des siens lorsque le lieutenant-gouverneur prononcera le discours du trône. Seront présents en effet : M. et Mme X. Lesage, M. Jules Lesage, M. René Lesage, Mlle Marie Lesage, M. et Mme Henri Lesage, Mme Raymond Lesage, M. et Mme Marie-Louis Lavoie, M. et Mme Louis Lesage, M. et Mme J. Avard, M. et Mme Alexandre Lesage, M. et Mme Luc Vallée, M. et Mme Paul Desrochers, le Dr et Mme Paul Fugère, Mlle Juliette Desrochers et le Rév. Père Alexandre Desrochers, O.P.

Des places sont aussi réservées pour les principaux collaborateurs du premier ministre: M. Alexandre Larue, chef du cabinet, M. Jos Couture, chef du protocole, M. René Arthur, M. Gérard Saint-Pierre et Me Philippe Pigeon.

### La famille du lieutenant-gouverneur

Plusieurs membres de la famille de Son Excellence le représentant de la reine au Québec assisteront également à la cérémonie inaugurale de demain : M. et Mme André Gagnon, M. et Mme Claude Gagnon, M. et Mme Jean Gagnon, Mme Bernard Guimont, M. et Mme Claude Pratte, Mlle Marie Gagnon, Mlle Cécile Gagnon, M. et Mme Burroughs Pelletier, M. Jean Pelletier, Mlle Alice Pelletier, Mme Adrien Desautels, M. et Mme Armand Viau, M. et Mme Adolphe Routhier, le Dr et Mme Napoléon Larochelle.

Tous les membres de la maison du lieutenant-gouverneur seront là, notamment le colonel J.-P. Martin, le commandant d'escadre Gabriel Taschereau, le lieutenant-colonel Léon Lambert, le commander Guy Mongenais, le lieutenant-colonel Sarto Marchand, le commander W.-G. Mylett, le chef d'escadrille Alan-R. Daoust, le lieutenant-colonel Richard Crépeau, le colonel Frank-I. Ritchie.

### Le corps diplomatique

Les officiels de plusieurs pays étrangers ont été invités comme MM. Georges Denizeau, consul général de France, et Jacques Longuet, vice-consul, Milton Terry, consul général des Etats-Unis, et Fred Exten, vice-consul, R.-F. Hope, directeur du service de l'information de la Grande-Bretagne à Québec.

### Le clergé

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, aura délégué Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant. On remarquera aussi la présence de Mgr Paul Nicol, Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval, Mgr Alphonse Gagnon, curé de Notre-Dame de Québec, le Rév. N.-G. Killingworth, recteur de St-Patrick, le T. Rév. Russell Brown, évêque anglican

Voir LA SESSION en page 58

*L'opposition sans chef*

## Surmené, M. Prévost doit prendre un repos; M. Talbot le remplacera

**QUEBEC. — (par Jacques MONNIER) — Le personnel du bureau de l'opposition a annoncé hier après-midi que M. Yves Prévost ne pourra pas diriger les forces de l'Union nationale à l'assemblée au début de la première session régulière du vingt-sixième parlement.**



M. Yves Prévost

**Et donc pendant au moins quelques jours ou quelques semaines, l'effectif de l'opposition, qui est normalement de 41, ne comptera plus temporairement que 40 députés.**

**Le député de Montmorency a pris, avec beaucoup d'hésitations, la décision de ne pas assister au discours du trône et de ne pas participer aux débats qui suivront à la Chambre basse.**

**Cependant les instructions du médecin personnel de M. Prévost sont formelles : le chef de l'opposition souffre d'hypertension artérielle et doit prendre un repos.**

**Le député de Montmorency est d'ailleurs hospitalisé depuis lundi midi à l'Hôtel-Dieu de Québec où il sera sujet à des examens médicaux. Il devra se détendre pendant une quinzaine.**

### Chef intérimaire

**Les fonctions de chef intérimaire de l'opposition, en l'absence de M. Prévost, seront remplies par M. Antonio Talbot, député de Chicoutimi, ancien ministre de la voirie à l'Assemblée législative, le pupitre de M. Talbot est, d'ailleurs, voisin de celui du député de Montmorency.**

**Le choix du remplaçant provisoire de M. Prévost est appelé à ratification par les conseillers et les députés de l'Union nationale qui se réuniront à huis clos vendredi matin au parlement, un peu avant la séance du "comité des onze".**

**Ce dernier organisme au début de chaque session désigne les membres des diverses commissions de la chambre basse, nomme les présidents, fixe le quorum.**

**Le comité secret d'après-demain permettra également de déterminer quelle sera la tâche de chacun des membres de l'opposition dans la préparation des discussion parlementaires et dans l'étude des projets de loi soumis à l'Assemblée législative.**

**La semaine dernière, nous dit-on, M. Prévost avait rencontré le premier ministre pour régler certaines questions de procédure . . .**

**M. Talbot a immédiatement accepté de remplacer son confrère malade. Il ouvrira donc le débat sur l'adresse.**

### Surmenage

**Le député de Montmorency est victime de son ardeur au travail.**

**D'une santé ébranlée qui l'avait obligé à faire plusieurs séjours à l'hôpital depuis quelques années, M. Prévost a hérité d'une tâche écrasante lors de la démission de M. Antonio Barrette. Ces dernières semaines, il a consacré ses journées et ses soirées aux préparatifs en vue de la session qui s'ouvre demain.**

**Epuisé, il a reçu de son médecin le conseil de prendre un "repos absolu".**

**Tous les collègues du député de Montmorency lui souhaitent un prompt rétablissement.**

## Un HANSARD à Québec?

**OTTAWA. (par M.G.) — La venue à Ottawa de deux envoyés du gouvernement provincial vient de faire faire un pas de plus à l'instauration d'un hansard à l'Assemblée législative de Québec.**

**Initiative de la nouvelle administration provinciale, le hansard verrait le jour au cours de la session qui débute jeudi. Les visiteurs québecois se sont rendus au bureau de l'imprimeur de la reine, M. Roger Duhamel, afin de s'informer du coût et du travail que représente l'impression d'un journal des débats.**

**Il faut peser plusieurs facteurs dans une telle entreprise. Si celui du coût n'est pas le moindre, d'autres ont également une grande importance : personnel requis pour l'impression, outillage et distribution.**

**A l'instar d'Ottawa, Québec étant une assemblée délibérante bilingue, il faut tenir compte du service de la traduction. Il est évident qu'on n'aurait pas à Québec le problème d'Ottawa à cet égard puisque seule une très faible minorité de députés provinciaux ne s'exprime pas en français. Il demeure cependant que les députés de langue anglaise peuvent parler leur langue s'ils le désirent et que, dans de tels cas, il faudrait traduire leur texte.**

**Pour s'informer des rouages d'une telle entreprise, les visiteurs québecois se sont rendus chez le surintendant du bureau des traductions, M. Pierre Daviault, qui leur a également parlé de la sténographie du hansard.**

**Par l'établissement du hansard, Québec serait la seconde province à imiter Ottawa. L'Ontario possède déjà son hansard.**

### Futur directeur ?

Une rumeur qui circule à Ottawa veut que l'éventuel directeur du hansard soit M. Charles-Auguste St-Arnaud, surintendant des publications de l'Etat à l'Imprimerie nationale.

Agé de 55 ans, M. St-Arnaud compte plus de 30 ans d'expérience dans l'imprimerie et l'édition ainsi que dans l'administration.

*Vu par M. J.-J. Bertrand*

## Le rôle de l'Opposition

L'opposition de Sa Majesté dans le nouveau Parlement de la province de Québec devra pouvoir compter sur l'appui de la population pour bien accomplir son devoir, a déclaré hier M. Jean-Jacques Bertrand, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse dans le cabinet Barrette et l'un des principaux porte-parole de l'Union nationale.

"Nos devoirs de vigilance et de surveillance, nous ne pouvons pas les remplir seuls, a-t-il dit. Il faudra compter sur l'aide de toute la population."

M. Bertrand était l'invité du club Richelieu - Maisonneuve. Trois confrères d'université, MM. les juges Marc-André Blain et Albert Paquin et Me Jacques Dupuis, avaient pris place à ses côtés à la table d'honneur.

L'ancien ministre n'a parlé que brièvement et s'est borné à définir le rôle de l'opposition dans le Parlement.

Il a appuyé sur l'importance pour la population de suivre de près les actes de son gouvernement.

"Dans une démocratie, a-t-il dit, la politique n'appartient pas qu'aux politiciens, mais à tout le monde. Si les gouvernants sont pervers, c'est que la population ne fait pas son devoir et elle doit en porter sa part de responsabilité.

"Le gouvernement de Québec est la plus formidable entreprise de la province : il administre un budget de plus de $700 millions. Aussi, est-il nécessaire que l'opinion publique soit toujours en éveil."

M. Bertrand a aussi souligné l'importance "d'une presse libre et honnête" pour bien éclairer la population.

"Le rôle de l'opposition est de véhiculer toute critique fondée contre le gouvernement."

## Comité d'étude formé sur la vente des produits laitiers

QUEBEC, 8. (J.M.) — Les membres du comité qui sera chargé d'étudier le problème de la mise sur le marché et de la vente des produits laitiers dans la province, viennent d'être nommés.

M. Henri Bédard, directeur de l'école provinciale de laiterie de Saint-Hyacinthe, se voit confier la présidence.

Les autres membres sont : MM. Ls-Philippe Parizeau, de la Coopérative agricole de Granby, représentant du secteur de la coopération : Marc Leclerc, représentant de l'Association des industries laitières de la province de Québec ; Maurice Halle, de l'Office des producteurs-fournisseurs de lait nature du marché de Montréal ; Ls-Philippe Poulin, représentant de l'Union catholique des cultivateurs ; David Mac Farlane, économiste du collège MacDonald, représentant l'élément d'expression anglaise ; Adélard Tremblay, économiste de l'Université Laval ; Jean-Louis Bélanger, président de l'Association des techniciens en industrie laitière du Québec, et chef adjoint de la section des produits laitiers au ministère de l'Agriculture de Québec.

La nouvelle est annoncée par M. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation.

L'évolution de notre industrie laitière exige en effet une réorganisation ou une réadaptation en conformité avec les exigences nouvelles ou immédiatement prévisibles dans le domaine de la mise sur le marché des produits.

Par l'entremise du comité, il sera loisible aux intéressés de présenter leurs suggestions aux autorités compétentes.

A la lumière des opinions recueillies, le comité fera les recommandations appropriées au ministre de l'Agriculture quant aux mesures à prendre et aux modifications à apporter aux lois régissant l'industrie laitière. Selon les instructions reçues, le comité procédera avec diligence afin de résoudre le plus tôt possible les problèmes les plus urgents.

### Nomination à M. J.-F.-G. Bergeron

QUEBEC. (J. M.) — Le gouvernement vient de nommer M. J.-F.-G. Bergeron, de Québec, au poste de chef des services techniques, au sein du nouveau bureau d'expansion industrielle du ministère de l'Industrie et du Commerce. La nouvelle est annoncée par M. André Rousseau.

Bachelier ès arts de l'Université de Paris en 1945, M. Bergeron a obtenu son baccalauréat en sciences appliquées (mines) de l'école polytechnique, Université de Montréal, en 1950, et sa maîtrise en sciences appliquées (organisation industrielle) de l'Université de Toronto en 1951.

De 1951 à 1957, M. Bergeron a exercé la profession d'ingénieur au service d'entreprises canadiennes. En 1957 il est devenu vice-président et gérant général de "Chaussures Anne Limitée", à Québec, poste qu'il a occupé jusqu'à sa nomination au ministère de l'Industrie et du Commerce.

### Centre d'étudiants américains à Tours

TOURS. — L'Université de Stanford, Californie, vient d'ouvrir à Tours un Centre d'études réservé aux étudiants américains de l'Université de Stanford qui feront l'étude de la langue, de la littérature et de la civilisation françaises. Aucune autre discipline n'est prévue au programme, et seuls, les étudiants de l'Université de Stanford pourront bénéficier de l'installation, de l'enseignement et des avantages offerts par le Centre d'études.

Ogilvy's

5 somptueuses fourrures
1 seul bas prix!



MANTEAUX FOURRURE
$359

• Dos de rat musqué — Larges cols; brun moyen au brun foncé.
• Chat sauvage rasé naturel ou teint — Souple, léger et très durable.
• Mouton de Perse teint noir — Elégance impeccable; longue durée.
• Mouton de Perse gris naturel — Magnifique col en vison saphir.
• Hudson Seal — Rat musqué rasé et teint.

4 MODES D'ACHAT : charge, budget, comptant.
C.B.P. (Compte budgétaire permanent)

OGILVY'S — Salon de la fourrure, au deuxième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's




Vente annuelle
Marque connue; première qualité
SOUTIENS-GORGE, GAINES

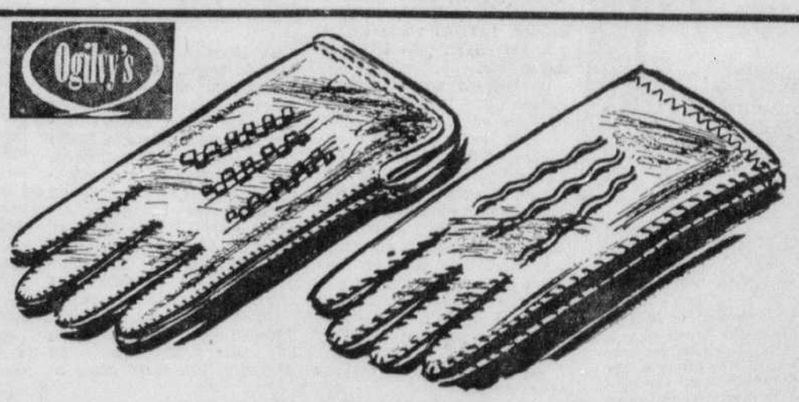
Groupe A : Soutiens-gorge et basques
Modèles courts ou longs avec ou sans bretelles. Marquisette de nylon, dentelle et broadcloth de coton.
• Bonnets A, B ou C; D dans modèles longs seulement. Rég. 7.50 à $10. 3.99

Groupe B : Gaines
Modèles variés : à glissière, avec ou sans baleines. Elastique Leno; quelques "power net" dans le groupe. Tailles hautes en général.
• Tailles : 27 à 34; 12 à 18 (robe) — Quelques tailles fortes. Rég. $15 à 21.50 9.99

S.V.P. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

OGILVY'S — Salon du corset, au deuxième

Ogilvy's



SUPERBES GANTS EN CUIR
QUELQUES MODELES DOUBLES

Elégants modèles en souple "capeskin". Plusieurs sont doublés de molleton pour mieux protéger du froid.
• Tan, gris ou noir • Pointures : 8 à 11 (quelques ½ points).

Rég. 3.95
2.98

Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711

OGILVY'S — Accessoires pour hommes, au sous-sol

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ogilvy's

Répétition d'une vente à succès . . . 30 modèles 1960 seulement

FAMEUSES MACHINES A COUDRE NECCHI
Modèle à cabinet
$99



Une machine à coudre qui changera votre travail de couture en une vraie joie.
• Coud à l'avant et à la renverse
• Passe par-dessus les épingles
• Moteur refroidi par air
• Bouton-poussoir pour raccommoder ou broder
• Accessoires pour boutonnière et zigzag en supplément.

Modèle portatif $69

Ces deux modèles portent la garantie Necchi
AUCUN VERSEMENT COMPTANT.
Taxe payable à l'achat.
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Cercle de couture, au troisième

Ne manquez pas ce grand rabais de $90
RADIO-PHONO STEREO AM/FM MARCONI

Prix de liste $319
PRIX OGILVY'S $229



• Châssis 8 lampes AM/FM, simultanés.
• Réponse sonore 40 à 18,000 c.p.s.
• 6 haut-parleurs : 2 de 8", 4 de 4".
• Changeur stéréo 4 vitesses joue tous les disques.
• Raccord intégré pour haut-parleur auxiliaire.
• Fini noyer ou chêne pâle.
• Hauteur 30¼", largeur 39⅛", profondeur 16¾".

AUCUN VERSEMENT COMPTANT. Taxe payable à l'achat
Ecrivez ou composez Ogilvy's VI. 2-7711
OGILVY'S — Centre du radio, au quatrième

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

OGILVY'S est ouvert tous les jours de 9 h. à 5 h. 30. Ouvert le vendredi jusqu'à 9 h.





## Mémoire agricole fédéral

# Même revenu prédit pour les cultivateurs en 1961

par Amédée GAUDREAULT

OTTAWA. — La vente des produits agricoles va rapporter $2,759,000,000 aux fermiers canadiens en 1960, au regard de $2,786,000,000 en 1959 et de $2,813,000,000 en 1958.

En 1961, le revenu des cultivateurs canadiens sera "à peu près égal à celui de 1960".

Telles sont les conclusions d'un mémoire préparé par des experts du gouvernement fédéral, à l'occasion de la conférence agricole annuelle fédérale-provinciale, qui s'ouvre aujourd'hui à Ottawa.

Le document ajoute que les revenus des fermiers seront toutefois à peu près identiques, en 1960, à ceux de 1959, à cause de "paiements supplémentaires" accordés aux producteurs de l'Ouest, notamment $42 millions pour le programme d'aide spéciale et des subsides versés pour le blé perdu sous la neige en 1959.

Il se peut que les revenus des fermiers soient un peu plus élevés en 1961, dit le mémoire, mais des frais administratifs et de dépréciation plus élevés vont annihiler ces gains. En outre, tout dépendra des récoltes dans l'Ouest.

Le rapport signale aussi que l'économie canadienne a fléchi au cours de 1960, la hausse de la production nationale brute n'ayant été que de 3%, pour le premier semestre. Mais il n'y a aucune allusion aux conditions de 1961, sauf pour espérer que les ventes agricoles rapporteront à peu près les mêmes montants qu'en 1960. Il est certain que, si la situation économique ne s'améliore pas sur le plan domestique, les cultivateurs canadiens vont s'en ressentir et leurs revenus vont continuer de baisser.

Dans le domaine du blé, on prévoit que la surproduction mondiale va continuer, ce qui "ne laisse prévoir aucune possibilité de hausse appréciable des prix au cours des prochaines années sur la scène commerciale internationale".

### Les porcs

La politique adoptée par le gouvernement fédéral l'an dernier a entraîné, en 1960, une réduction de 20% de l'élevage du porc au pays.

Au Québec, il y avait 1,290,000 porcs sur les fermes en juin 1959, contre 1,043,000 en juin 1960, soit une baisse de 247,000 ou de 19.2%, cette année.

En Ontario, les chiffres ont été de 2,200,000 et de 1,880,000, soit une baisse de 320,000 ou de 14.6%.

Les plus fortes baisses ont été enregistrées en Saskatchewan (260,000) et en Alberta (395,000). Dans cette dernière province, il y avait, en juin dernier, 1,385,000 porcs contre 1,780,000 un an plus tôt à la même date.

On recevra sur le marché canadien, en 1960, environ 6,800,000 porcs, contre 8,571,060 en 1959. De la sorte, on a virtuellement liquidé les surplus en entrepôt mais, dit le mémoire, à cause d'approvisionnements plus considérables prévus pour l'an prochain et aussi de la baisse des prix envisagée aux Etats-Unis pour les derniers mois de l'année, on prévoit que les prix "seront plus bas l'été prochain".

### Les bestiaux

On a élevé plus de bestiaux au Canada en 1960, soit 480,000 têtes de plus qu'en 1959.

Au Québec, le nombre est passé de 2,000,000 à 2,087,000.

En Ontario, de 2,970,000 à 3,048,000.

En Alberta, de 2,510,000 à 2,665,000.

En Saskatchewan, de 1,850,000 à 1,953,000.

L'élevage est beaucoup moins important dans les autres provinces. (430,000 têtes dans les Maritimes et 911,000 têtes au Manitoba).

A noter toutefois que le bétail, au Québec, est conservé pour la production laitière, tandis qu'ailleurs, on vend beaucoup plus à la boucherie.

Ainsi, en 1959, on a vendu 104,346 têtes au Québec et 110,000 têtes en 1960.

En Ontario, les chiffres ont été de 517,585 et 560,000.

Au Manitobaè de 193,940 et de 215,000.

En Saskatchewan, de 438,528 et de 455,000.

En Alberta, de 588,073 et de 650,000.

Le Québec a mis sur le marché, en 1960, 291,000 veaux, contre 297,000 en 1959.

En Ontario, les chiffres pour 1960 ont été de 220,000; en Saskatchewan, de 110,000 et en Alberta, de 135,000.

### Laine et moutons

L'élevage du mouton a baissé en 1960 en Ontario et au Québec, tandis qu'il a augmenté en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.

Au Québec, le nombre des moutons sur les fermes en juin 1959 était de 290,000 et il était de 266,000 en 1960, soit une baisse de 24,000 ou de 8.3%.

En Ontario, les chiffres ont été de 402,000 et de 385,000, ce qui représente une baisse de 17,000 ou de 4.2%.

En Saskatchewan, il y a eu augmentation de 30,000 ou de 16%, quand les chiffres sont passés de 187,000 à 217,000.

En Alberta, la hausse a été de 25,000, soit de 350,000 à 555,000.

On a vendu 585,000 moutons dans les abattoirs canadiens en 1960, dont 100,000 au Québec, 147,00 en Ontario, 55,000 en Saskatchewan et 184,000 en Alberta.

La production de laine a été de 6,891,000 livres dont 904,000 au Québec, 1,351,000 en Ontario et 2,565,000 en Alberta.

### Le blé

Le blé a évidemment continué d'être surtout cultivé dans l'Ouest. Voici le nombre d'acres ensemencés (23,065,000 acres au pays en 1959 et 23,198,000 acres en 1960) par province : Québec : 10,000 ; Ontario, 542,000 ; Manitoba, 2,659,000 acres ; Saskatchewan, 14,871,000 acres; Alberta, 5,060,000 acres ; Colombie - Britannique, 50,000 acres.

La situation est la même pour le seigle, alors qu'on a ensemencé, en 1960, 543,000 acres au Canada, dont 265,000 en Saskatchewan, 100,000 en Alberta, 83,000 en Ontario, 85,000 au Manitoba et 9,000 au Québec.

Pour l'avoine on a ensemencé, en 1960, 11,147,000 acres au Canada, dont 1,335,000 acres au Québec; 1,557,000 acres en Ontario; 1,831,000 au Manitoba; 3,352,000 en Saskatchewan; 2,730,000 en Alberta et 83,000 en Colombie-Britannique.

On a ensemencé, en 1960, 7,360,000 acres d'orge au Canada contre 8,289,000 acres en 1959. En 1960, 19,000 acres au Québec; 87,000 acres en Ontario; 1,071,000 acres au Manitoba; 2,635,000 acres en Saskatchewan; 3,490,000 acres en Alberta et 54,000 acres en Colombie-Britannique.

La production de maïs a été concentrée en Ontario où l'on a ensemencé 504,000 acres sur 514,000 acres au pays.

### Foin, oeufs et volailles

On a cultivé 12,176,000 acres de foin au Canada en 1960, dont 3,547,000 acres au Québec; 3,400,000 acres en Ontario; 870,000 acres au Manitoba; 895,000 acres en Saskatchewan; 2,200,000 acres en Alberta et 390,000 acres en Colombie-Britannique.

La production d'oeufs au Canada en 1960 sera d'environ 445 millions de douzaines, soit 15 millions de moins que le record de 1959.

Voici comment se répartit, à travers les principales provinces productrices, ce total : Nouvelle-Ecosse, 21 millions de douzaines; Québec, 58 millions de douzaines; Ontario, 193 millions de douzaines; Manitoba, 39 millions; Saskatchewan, 38 millions; Alberta, 44 millions; Colombie-Britannique, 38 millions.

Le prix des oeufs a varié de 29 à 54 cents de janvier à septembre 1960, étant généralement inférieur à celui de 1959.

La vente de volailles (éviscérées) a été de 460,000,000 de livres en 1960, contre 502,000,000 de livres en 1959, au Canada.

La production a baissé partout sauf au Québec, où elle est passée de 96 millions de livres à 100 millions de livres.

La production a été de 183 millions de livres en Ontario, de 38.5 millions de livres au Manitoba, de 33,500,000 livres en Saskatchewan, de 46.4 millions de livres en Alberta et de 37.5 millions de livres en Colombie-Britannique. Ces chiffres incluent le poulet de gril, dont la production sera de 208 millions de livres en 1960, dont 75% venant du Québec et de l'Ontario.

La production de dindes a baissé de 130.6 millions de livres en 1959 au Canada à 105 millions en 1960. Voici les chiffres, en millions de livres, pour les principales provinces : Québec : 15.7 en 1960 et 14.4 en 1959 ; Ontario, 49.0 en 1959 et 38.4 en 1960 ; Manitoba, baisse de 18.9 à 14.6 ; Saskatchewan, baisse de 20.1 à 14.0 ; Alberta, baisse de 17.6 à 13.2. Le Québec a donc été la seule province où la production a augmenté.

### Le tabac

La récolte de tabac a été, dans l'ensemble, plus abondante et de meilleure qualité en 1960, au Canada, qu'en 1959. On a ensemencé 129,211 avres, dont 123,831 acres en Ontario et 5,300 au Québec.

La chaleur du mois d'août et peu d'épidémies ont permis une récolte d'environ 196 millions de livres (vert) dont 190 millions de livres en Ontario, soit 30% de plus qu'en 1959. L'ancien record de la production ontarienne était de 176 millions de livres, en 1958.

La consommation de tabac au Canada continue d'augmenter, étant passée à 125.9 millions de livres en 1959, une augmentation de 4 millions de livres sur l'année précédente. Le Canada a exporté 40.6 millions de livres de tabac en 1960 dont 75% en Grande-Bretagne.

### Produits laitiers

Le Canada a produit 18.4 milliards de livres de lait en 1960, un record et une hausse de 200 millions de livres sur 1959. Les ventes de lait et de crème ont été de 305.2 pintes par tête d'habitant et l'augmentation n'a été due qu'à l'augmentation de la population.

Voici comment s'est principalement répartie la production de lait: ventes de lait, 5.7 milliards de livres; consommation sur les fermes, 1.1 milliard; pour la production du beurre, 7.7 milliards de livres; pour la production du fromage, 1.34 milliard de livres, etc.

On va produire, au Canada, 319,000,000 de livres de beurre en 1960 contre 325,000,000 de livres en 1959. Le Québec vient en tête avec 123 millions de livres (baisse de 4 millions de livres), suivi de l'Ontario, avec 86 millions de livres, l'Ile-du-Prince-Edouard, avec 53 millions de livres et de l'Alberta, avec 37 millions de livres.

Le Canada va produire 110 millions de fromage cheddar en 1960, dont 35 millions de livres au Québec et 70 millions de livres en Ontario.

### Fruits et légumes

Le Canada va produire 14 millions de boisseaux de pommes en 1960, soit une réduction de 8% sur les chiffres de 1959; il y a eu baisse en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Québec et en Ontario, mais hausse en Colombie - Britannique. Aux Etats-Unis, la production a baissé de 11%.

La production, au Québec, sera d'environ 3.9 millions de boisseaux, un peu moins que celle de l'Ontario et à peu près autant que celle de la Colombie - Britannique. La Nouvelle-Ecosse produit plus de 2 millions de boisseaux.

On a ensemencé 314,100 acres pour la culture des patates en 1960 au Canada, contre 294,100 acres en 1959. Voici, pour 1960, la répartition, en milliers d'acres, pour les principales provinces : Ile-du-Prince-Edouard, 45; Nouveau-Brunswick, 50; Québec, 80.8; Ontario, 61; Manitoba, 17; Saskatchewan, 20; Alberta, 20; C.-B., 10.9.

La production en 1960 sera de 40,148,000 sacs de 100 livres, dont 8.41 millions de sacs au Québec et 10.68 millions en Ontario.

On a ensemencé 28,920 acres pour la culture des tomates en 1960, dont 24,800 acres en Ontario, 3,500 au Québec et 620 en Colombie-britannique.

La production des framboises a été de 27.9 millions de pintes, un record grâce à une hausse de la récolte en Colombie-Britannique; il y a eu baisse au Québec.

La production des poires, des cerises et des pêches ne concerne que l'Ontario et la Colombie-Britannique. Quant aux bleuets, on en a récolté 18 millions de livres en 1960, contre 23 millions de livres en 1959.

La production se répartit principalement comme suit : Québec, 6.1 millions de livres; N.-B., 2.5; N.-Ecosse, 4.8; Terre-Neuve, 2; C.-B., 2 millions de livres, etc.

### Miel et sucre d'érable

La production de miel au Canada sera de 31.5 millions de livres en 1960, soit à peu près comme en 1959. On en a exporté 1 million de livres dont 69 pour 100 en Grande-Bretagne. La production a baissé en Ontario et au Québec, mais augmenté dans l'Ouest. On ne donne pas les chiffres de la production, par province.

Le Canada a produit 2,719,000 gallons de sirop (et de produits équivalents) d'érable en 1960, contre 2,358,000 gallons en 1959.

Au Québec, la production a grimpé de 2,148,000 gallons à 2,448,000 gallons. En Ontario, on a produit 252,000 gallons, contre 191,000 gallons en 1959. Au Nouveau-Brunswick, 15,000 gallons et en Nouvelle-Ecosse, 4,000 gallons, en 1960.

### La main-d'oeuvre

La main-d'oeuvre agricole, avec l'automatisation et la diminution du nombre des fermes sans doute, n'a cessé de baisser au Canada. Elle était de 819,000 dont 172,000 au Québec en 1955 et en 1960, elle était, de janvier à août, de 674,000 dont 134,000 au Québec.

Les trois provinces des Prairies (Alberta, Saskatchewan et Manitoba) employaient cette année 282,000 personnes sur les fermes.

### Betterave à sucre

On a ensemencé 85,963 acres de betteraves à sucre au Canada en 1960. Il y a eu diminution de 33,306 acres à 14,257 acres en Ontario, sans doute à cause de l'établissement d'une raffinerie de sucre de canne à Toronto. Au Québec, on a ensemencé 5,300 acres contre 4,500 l'année précédente; au Manitoba, 25,000 acres contre 17,000 en 1959 et en Alberta, 41,406 acres contre 35,144.

## Echanges culturels franco-polonais

PARIS — Un groupe de 25 étudiants polonais en architecture vient d'effectuer un voyage d'études de trois semaines en France. Ils ont été reçus par les étudiants des beaux-arts et le Cité-Club. Ils ont notamment manifesté un grand intérêt pour les différents matériaux nouveaux dont disposent les architectes français. Un groupe égal en nombre d'étudiants français en architecture se rendra à Pâques en Pologne.

### Usages multiples

(PC) — L'huile d'olive est à la fois un aliment et un médicament; elle sert à la fabrication du savon de Marseille ou de Castille, comme on l'appelle au Canada. On l'utilisait autrefois pour l'éclairage.








Marchands Can. Marconi :

WELLINGTON 5-2471
M. ABER inc.
MEUBLES DE QUALITÉ
3611 NOTRE DAME ouest Montréal 12

Beaucourt
1018 ST. CATHERINE E.
VI. 9-3737

BEAULIEU & GLADU INC.
MEUBLES ET ACCESSOIRES
4589 est, STE-CATHERINE
CL. 5-7787

A. BEDARD ENR'G
2034 est, rue MT-ROYAL
LA. 4-3639

J.-G. BIGRAS
5150 BOUL. SAUVE
LAVAL-OUEST
NA. 7-2611

CATTOLICA
Furniture Inc.
6548 BOUL. ST-LAURENT
CR. 4-2963

CORRIVAUX INC.
3415 OUEST, rue NOTRE-DAME
WE. 7-4651

BRUNO COUSINEAU LTEE
6219-25, BOUL. MONK
PO. 8-3141—PO. 8-0712

GILLES CREPIN
117 RIVERSIDE DRIVE
CHATEAUGUAY-STATION
OX. 2-6472

Réal Dalpé
MEUBLES, LTEE
41 RUE ST-CHARLES
BELOEIL STATION — UN. 1-7052
755 STE-FOY, V. J.-C. — OR. 7-2112

A. DI CAPRIO & FILS
7396, rue St-Hubert
CR. 2-2538

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS, président
865, rue STE-CATHERINE EST
VI. 2-6171

CLAUDE FORTIN
Télévisions — Radios — Disques
2550 est, rue BEAUBIEN
RA. 2-2468

ROLAND GAGNE
L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous vend des neufs à termes, si désiré
5100, RUE PAPINEAU
1675 à 95 RUE LAURIER EST
LA. 6-0826

GEORGES V
TELEVISION ENR'G.
2255 rue HECTOR
CL. 5-0413

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS
5270, HENRI-JULIEN
coin Boucher — CR. 7-4103

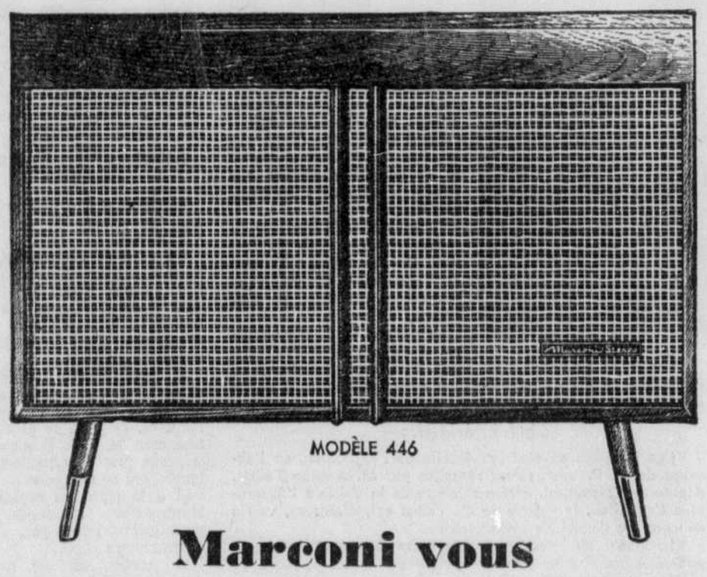
Gravel Frères
RADIO-TELEVISION
1416, rue Joliette LA. 3-2109

Grover's
642, DE COURCELLES
3939, RUE WELLINGTON
1101 EST, RUE STE-CATHERINE
WE. 7-8931

HANDY ANDY
A TOUS NOS MAGASINS A MONTREAL ET DANS LA BANLIEUE

AMEUBLEMENT Robert Henri
3401 EST, RUE STE-CATHERINE
LA. 3-6073
Ouvert tous les soirs jusqu'à 8 heures

Marconi vous offre ce superbe radio-phono STÉRÉOPHONIQUE AU NOUVEAU BAS PRIX DE $219.95




Marconi vous permet de goûter trois formes de divertissement

Radio AM et FM
Réception radiophonique AM/FM simultanée
Reproduction "entière fidélité" de vos disques préférés

Un versement de quelques dollars vous permet de faire l'acquisition de ce radio-phonographe stéréophonique dont vous serez fier. Il suffit de tourner un bouton pour capter une émission radiophonique AM ou FM . . . jouer n'importe quelle sorte de disques . . . et goûter une richesse sonore et une perfection tonale qui défient toute description.

Choisissez un des trois modèles 1960 de la série Citation de Marconi. Chaque appareil est doté des tout derniers perfectionnements électroniques, y compris un changeur de disques stéréo automatique, une cartouche stéréo à reproduction fidèle et même une prise pour brancher un haut-parleur satellite. Les meubles d'une haute élégance sont finis en noyer, acajou ou chêne blond. Voyez-les chez votre dépositaire Marconi.

Vous pouvez compter sur: Marconi
Les plus grands spécialistes en électronique au Canada

Disponible chez les marchands ci-dessous :

BIJOUTERIE LABROSSE
85 rue STE-ANNE
GL. 3-5381 — OX. 7-3200
STE-ANNE-DE-BELLEVUE
260A, Bord du Lac, OX. 5-3381
POINTE-CLAIRE

MITCHELL'S
ELECTRICAL APPLIANCES
1271 AV. GREENE
WE. 3-3533

J.-A. St-Amour
Entrepreneurs, marchands électriciens
6575 St-Denis - CR. 4-8341

P.-E. LALONDE
871 BOUL. DECARIE
ST-LAURENT, RI. 4-5330

DEPOT OFFICIEL DE SERVICE
MODERN RADIO SERVICE INC.
59, av. Westminster Nord,
Mtl-Ouest — HU. 9-7501

ST. HUBERT
FURNITURE & STOVE CO.
6330 rue ST-HUBERT
CR. 4-3644

LAMARRE FRERES
3723 OUEST
RUE NOTRE-DAME
WE. 5-4681

Mr. Royal
FURNITURE & TELEVISION INC.
4 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
CL. 4-5343

TORINO
FURNITURE LTD.
6889 BOUL. ST-LAURENT
CR. 4-1371

AMEUBLEMENT LAURENTIEN
734, boul. LABELLE
L'ABORD-A-PLOUFFE
MU. 1-4351

Maison Mt-Royal LTEE
4622 OUEST, RUE NOTRE-DAME
WE. 3-5302

RADIO & APPLIANCES TV
6274, Christophe-Colomb — CR. 1-4221

ROLAND L'ECUYER
40, chemin Oka
ST-EUSTACHE-SUR-LE-LAC
GR. 3-4044

Morgan
CARRE PHILLIPS — VI. 4-1515

AMEUBLEMENT TV ENRG
7380 St-Hubert CR. 6-2633
6720 St-Hubert CR. 6-2631

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS Legaré

HERVE OUELLETTE LIMITEE
3475 est, rue ONTARIO
LA. 5-8686

MAGASIN WELLINGTON Ltée
2764 rue Notre-Dame Ouest
Coin Atwater WE. 2-8283

AMEUBLEMENT Legault ENRG
MEUBLES — ACCESSOIRES
9341, boul. LAJEUNESSE
DU. 7-4096 — DU. 7-2359

REX
FURNITURE & APPLIANCES
3433 OUEST, RUE NOTRE-DAME
WE. 2-0760
"Le meilleur marché de Montréal ou argent remboursé"

EN VENTE A TOUS NOS MAGASINS
WOODHOUSE



NOUS AVONS UN GRAND CHOIX DE

## PIANOS

BAS PRIX FAUCHER A COMPTER DE **$469**

des marques LESAGE — WILLIAMS — CAMEO, etc. Notre choix peut satisfaire les plus exigeants... Nos spéciaux peuvent contenter les plus sages en question d'économie.

HAUTE-FIDELITE
**WESTINGHOUSE**
MODELE HR800



Modèle console, fonctionne sur système stéréo autonome complet, fini très lustré noyer ou chêne cérusé. Les enregistrements monauriculaires ou stéréophoniques sont reproduits avec un son mis au point avec précision. Met en vedette un changeur de disques automatique "Collaro" et des aiguilles jumelées saphir. Radio ultra-sensible.

BAS PRIX FAUCHER **$121.95**



## ORGUES SONORGAN

BAS PRIX FAUCHER
à compter de **$75**

40 basses à boutons-poussoirs... 34 jeux... deux anches. Tous les boutons et jeux sont numérotés et lettrés pour faciliter le maniement. Cabinet fini acajou. Pattes fuselées de ton or. Facile et agréable à jouer. Les débutants aussi bien que les professionnels en raffolent.

PAIEMENTS FACILES, SI DESIRE

HAUTE-FIDELITE
## REGAL
Modèle HFR1000

Radio-phono à 4 vitesses, 2 haut-parleurs, superbe cabinet, modèle console. Valeur exclusive à Faucher !

BAS PRIX FAUCHER
**$77.95**

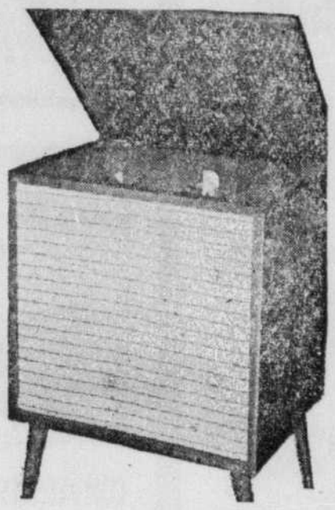
## TOURNE-DISQUES
AUTOMATIQUE
DE MARQUE CONNUE



Rég. $69 GRAND SPECIAL **$39.95**

Un tourne-disques portatif entièrement automatique à contrôles de son et de volume séparés.

Autres modèles :
PRIX FAUCHER
A compter de **$19.95**





Orgue
## AUDION
"Berkshire"
Orgue électrique, modèle console contemporain

Jolie musique d'orgue à la maison. Luxueux cabinet de fabrication experte et de style décoratif en bois dur plaqué noyer fini à la main. Clavier à trois octaves avec touches de format régulier — plus jeu Audion et accords majeur et mineur. Méthode utilisant l'alphabet pour jouer immédiatement, sans leçons.

REG. $279.95
BAS PRIX FAUCHER **$199.95**

Oui, chez FAUCHER, c'est l'historique massacre des prix au cours duquel les économies les plus incroyables sont en grande vedette. C'est le temps plus que jamais de battre votre propre record d'économies.

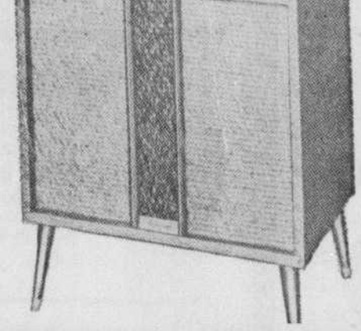
C'est le FAUCHETHON 1960 marathon d'économies

STEREO
## MARCONI
Modèle 4101

STEREOPHONIE simple ou double.

BAS PRIX FAUCHER
**$199.95**

Dans le système double, le haut-parleur secondaire s'enlève facilement de l'appareil principal en tirant une poignée. Un long fil permet un écart considérable entre les deux haut-parleurs.



# DISQUES

## SPECIAUX DE LA SEMAINE



DISQUES 33⅓
d'une valeur de $4.20
POUR
**$1.79**
QUANTITE LIMITEE

| | | |
|---|---|---|
| MGW12100 | LET'S GET TOGETHER | Richard Hayman and his orchestra. |
| MGW12133 | SELECTED FAVORITES | Jerry Murad's Harmonicats. |
| DL8121 | THE COURT JESTER | Danny Kaye. |
| MG20139 | JIMMY DEAN SINGS | his television favorites |
| DL8575 | NEW TRICKS | Bing Crosby with Buddy Cole and his orchestra. |
| MGW12108 | DANCER'S DELIGHT | David Carroll and his orchestra. |
| MG20199 | MUSIC A LA CARTE | The Crew-cuts. |
| MG20353 | RECORD SESSION | The Del Vikings. |

# Immense VENTE "2 dans 1"

chez le Roi des bas prix
# FAUCHER

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE



LIVRAISON PAR TOUT LE CANADA
Peu importe l'endroit, même garantie que pour Montréal.

*Plus ma vente prend de l'âge, plus je suis convaincu d'avoir réussi un coup de maître, en offrant à mes compatriotes toutes les valeurs possibles à des prix défiant toute concurrence possible. Mon exploit... c'est le vôtre si vous en avez profité. Sinon, venez me voir, il est encore temps !*

Roland Faucher



HAUTE-FIDELITE STEREOPHONIQUE

# PHILCO



## Le "ORATORIO"

Ebénisterie canadienne Cameo. Magnifique modèle moderne. Fini noyer ou noyer suédois. Radio AM/FM à même et nouvel amplificateur à réserve de puissance. Tourne-disques "Multi-Mix" Garrard de luxe pour disques de 10 et 12 po., 4 vitesses, arrêt automatique. Dimensions : hauteur : 29", largeur : 42", profondeur : 17½".

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



## Le "MIKADO"

Meuble chinois moderne. Fini noyer, acajou ou ébène noir. Tourne-disques Garrard à aiguille diamant/saphir pour disques de 10 et 12 po., 4 vitesses et arrêt automatique. Radio AM/FM à même. Tonalité de qualité, comportant 2 haut-parleurs "woofers" de 8" et deux "tweeters" de 6".

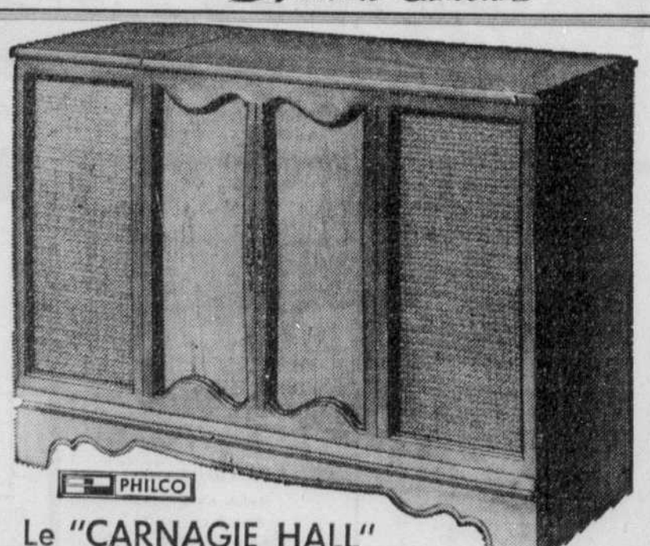
**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



## Le 'LA SCALA II'

Ebénisterie contemporaine, fini noyer ou acajou. Dessin exclusif Cameo, canadien. Fameux changeur Garrard de luxe Multi-Mix. Fiches de sortie pour haut-parleurs additionnels. Deux "woofers-tweeters" de 8" combinés. Casier de rangement de disques. Radio AM/FM incorporé. Un excellent appareil à prix modique !

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



## Le "CARNAGIE HALL"

Ebénisterie Cameo canadienne, option entre finis noyer et cerisier. Changeur Garrard de luxe Multi-Mix, pointe lectrice à diamant/saphir. 4 vitesses, arrêt automatique. Muni de deux "woofers" de 8" et de deux "tweeters" de 6". Récepteur radio AM/FM doté d'un nouvel amplificateur à puissance de réserve. Dimensions : hauteur : 29", largeur : 43 7/16", profondeur : 17 11/32".

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



ETUI COMPRIS

## ACCORDEON

BAS PRIX FAUCHER **$47.95**

26 clés dans le registre aigu, 12 dans le grave. 2 jeux d'anches trémolo dans l'aigu. 4 jeux d'anches dans le grave. Bandoulières en cuir. Etui genre mallette. Dimensions : 12¼" x 7". Poids : 8 livres.

POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS !



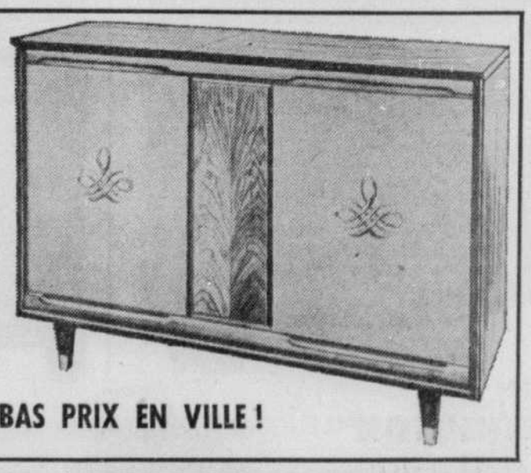
## AMPLIFICATEUR

BAS PRIX FAUCHER **$43.95**

Avec haut-parleur de 12". 4 lampes, 2 entrées.

STEREO ORTHOPHONIQUE
## RCA VICTOR
*"La Parisienne"*

Combiné radio "VICTROLA" avec nouveau châssis "supercharged" 2 dans 1, nouveau panneau de contrôles complet, nouveau changeur de disques automatique à 4 vitesses, nouveau système de haut-parleurs panoramique (2 de 10" et 2 "tweeters" de 3½"). Radio AM ou FM. Cabinet tout bois fini à la main par experts canadiens.



**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**

HAUTE-FIDELITE RCA VICTOR
LA
## "SYMPHONETTE"

Modèle SHC-559. Stéréo tout-en-une à 6 lampes — Tourne-disques "Conquest" à 4 vitesses avec aiguilles saphir jumelées — Radio AM — Deux haut-parleurs de 8" et deux de 3½ — Contrôle d'équilibre — Contrôles pour le grave et l'aigu — Meuble en noyer, acajou ou chêne cérusé authentique.

SPECIAL FAUCHER
**$175**

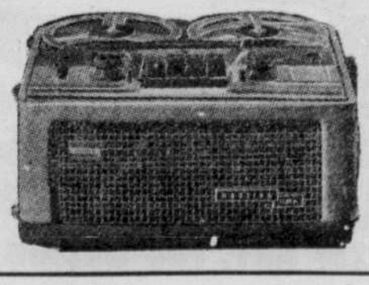


POURQUOI PAYER PLUS CHER AILLEURS ?

## ENREGISTREUR HARTING

Magnétophone à 4 pistes sonores pour enregistrement monauriculaire et déroulement d'écoute avec les avantages mécaniques et électroniques HARTING, auxquels les ingénieurs apportent un soin particulier dans la fabrication des magnétophones.

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**





ENREGISTREUR SUR RUBAN
## PHILIPS
Modèle TR3-GS

Nouvel enregistreur magnétique à haute-fidélité stéréophonique avec toutes les dernières améliorations techniques. 3 vitesses. Enroulement et déroulement à grande vitesse.

BAS PRIX FAUCHER
**$219.95**

ENREGISTREUR
## SELFIX
A RUBAN, UN SEUL LEVIER, UNE VITESSE

Une valeur exclusive à Faucher... C'est le temps d'en profiter pour... "enregistrer" des économies inespérées.

SPECIAL FAUCHER
**$79.95**



"Le Roi des Bas Prix"

# Faucher
ELECTRIQUE LTEE

251 est, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373

## CAFETIERE HAMILTON BEACH

***Toute nouvelle en acier inoxydable***

BAS PRIX FAUCHER **$22.95**



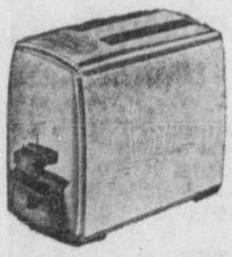
- Entièrement automatique. Garde le café chaud indéfiniment.
- Capacité de 2 à 9 tasses.
- Réceptacle peu profond assurant une meilleure infusion et donc invariablement du meilleur café.
- Garantie de 5 ans.



Tout à fait immersible, elle se lave même à la machine. Intérieur lisse et sans recoins, facile à garder d'une propreté absolue.

## GRILLE-PAIN HAMILTON BEACH

BAS PRIX FAUCHER **$18.95**



- Automatique
- Grille toutes les sortes de pain, de même que brioches et gaufres.
- Réglable graduellement du plus pâle au plus foncé.
- Ejection plus haute: plus besoin d'aller dégager le pain avec les doigts ou un ustensile.
- Cepte-miettes commode à charnière.
- Garantie de 5 ans.

*Plus jamais de mélange manqué!*

## MALAXEUR HAMILTON BEACH



BAS PRIX FAUCHER **$46.50**



- Nouvelle minuterie de mélange à gâteau ne laisse plus rien au hasard
- Nouvelle échelle de vitesse réglable du bout du pouce
- Nouveau batteur monopièce protégé
- Le plus commode à employer comme portatif: s'enève facilement.
- Corps blanc
- Garantie de 5 ans

**Modèle chromé : $57.95**

# APPAREILS MÉNAGERS HAMILTON BEACH

GARANTIE 5 ANS

*Rafraîchissements de restaurant à la maison!*

## MELANGEUR de BREUVAGE

BAS PRIX FAUCHER **$19.50**

Les jeunes seront vraiment enthousiasmés de cette idée ! Et vous aussi, une fois que vous aurez dégusté quelques laits maltés carabinés de votre propre confection (vous savez, de ceux qu'on mange à la cuiller !). Fait aussi des breuvages fruités appétissants, redonne sa saveur au jus d'orange congelé et améliore la saveur des breuvages mélangés. Gros réceptacle 16 oz. Corps blanc.



**Modèle chromé : $23.95**

## GRILLETTE ELECTRIQUE

**HAMILTON BEACH**

Grande surface de gril de 11" x 17". Pas de points froids. Se lave rapidement et facilement parce que complètement immersible. Garantie de 5 ans.

BAS PRIX FAUCHER **$16.95**



## COUVERTURE ELECTRIQUE

**HAMILTON BEACH**



Modèle FB 14

La seule couverture électrique dotée du nouveau contrôle révolutionnaire "Sleeping Beacon". Pour lit double. Contrôle double.

BAS PRIX FAUCHER **$36.50**

**GRATIS !**

A tous les acheteurs à paiements échelonnés : POLICE D'ASSURANCE • FEU • VOL • DECES

**LIVRAISON**

PAR TOUT LE CANADA

ATTENTION ! Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.



CONTROLE DE LA CHALEUR AUTOMATIQUE. SPECIAL FAUCHER **$5.95**

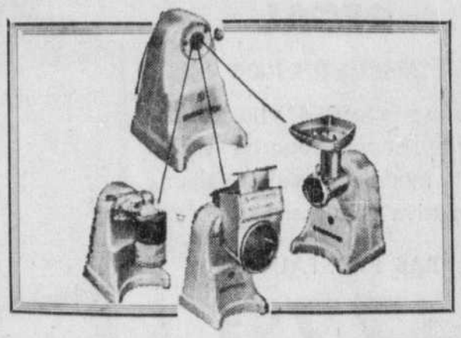
GARANTIE UN AN

## POELON ELECTRIQUE

**HAMILTON BEACH**

Avec couvercle. Profond, 12" de côté. Support spécial de four pour cuire ou griller. Se lave facilement et rapidement parce que complètement immersible. Garantie de 5 ans.

BAS PRIX FAUCHER **$17.95**



## CONVERTISSEUR D'ALIMENTS 3 FAÇONS

**ELECTRIQUE**

**HAMILTON BEACH**

- Ouvre les boîtes ! Fait les salades ! Hache la viande !
- Un seul moteur compact fait fonctionner les 3 accessoires posables en une seconde.
- Les accessoires peuvent être achetés plus tard.
- Garantie de 5 ans.

BAS PRIX FAUCHER **$27.50**

## MELANGEUR DE LIQUIDES

**HAMILTON BEACH**

BAS PRIX FAUCHER **$31.50**



- 2 vitesses pour purées, coupe plus grosse
- Facile à nettoyer — le contenant s'ouvre aux 2 bouts
- Dessus anti-éclaboussures — le centre se sort pour ajouter au contenu.
- Utilisable comme jarre à fruits lorsqu'on mélange les conserves
- Base blanche

**Modèle chromé : $34.50**



Contrôle amovible

## CHAUDRON ELECTRIQUE

**HAMILTON BEACH**

BAS PRIX FAUCHER **$15.95**

- Capacité : 5 pintes — peut aussi servir de rôtissoire
- Plus facile à laver parce que complètement immersible
- GARANTIE DE 5 ANS
- Même contrôle de la chaleur que pour poêlon et grillette électriques à gauche

## MIXETTE

**ELECTRIQUE**

**HAMILTON BEACH**

BAS PRIX FAUCHER **$14.50**

Modèle 75—Corps blanc



Modèle 60M, chromé : **$21.50**

- Puissante tout en ne pesant que 2 lbs
- Contrôle à 3 vitesses et commutateur à portée du pouce
- Mécanisme d'éjection des batteurs
- Se tient debout— s'accroche au mur
- Garantie de 5 ans

# Immense VENTE 2 dans 1

**VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE**



**chez le Roi des bas prix**

# FAUCHER

TERMES FACILES

N'oubliez pas que ma vente est un véritable marathon d'économies destiné à battre tous les records... à votre avantage ! En effet, dans mon magasin agrandi et rénové, se déroule présentement le FAUCHETON 1960, l'événement dont on se souviendra longtemps à Montréal.

*Roland Faucher*

**TRES GROSSES ALLOCATIONS D'ECHANGE SUR LES TELEVISEURS**

# RCA VICTOR

**VENDEUR AUTORISE**



## STEREO RCA VICTOR

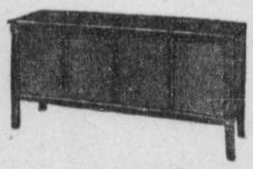
*Le "Carioca"*

Modèle No SHC-660

STEREO COMBINE EN VERITABLE NOYER, ACAJOU OU CHENE CERUSE

• Puissant radio AM/FM. • Tourne-disques automatique "Collaro" à 4 vitesses. • 2 haut-parleurs de 10" et 2 de 3½". • Double amplificateur de stéréo. • Contrôles séparés pour sons graves et aigus. • Cartouche Ronette avec pointe lectrice à diamant pour microsillons.

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



## STEREO RCA VICTOR

*Le "Coppelia"*

Modèle No SHC-661

STEREO COMBINE EN VERITABLE NOYER, ACAJOU OU "FRUITWOOD"

• Radio Indépendant AM ou FM. • Contrôle automatique de la fréquence. • Tourne-disques automatique Garrard RC-210 à 4 vitesses. • Un haut-parleur de 12", deux de 5" x 7" et deux de 3½". • Amplificateurs multiples de stéréo. • Contrôles séparés pour sons graves et aigus.

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**

**GARANTIE DE 5 ANS** SUR CIRCUIT

**SERVICE RCA VICTOR** SANS AUCUNS FRAIS

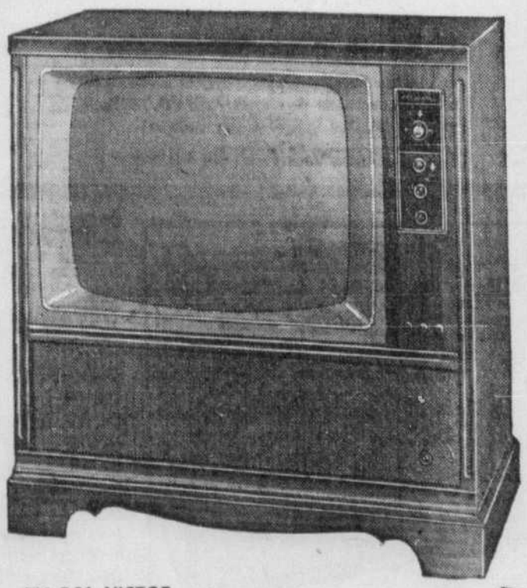


**COMBINE T.V. — STEREO RCA VICTOR**

**LE 'CREDENZA II'** MODELE No 23-TA-506 — ECRAN 23"

• Cabinet de bois véritable, en noyer, acajou ou chêne cérusé • Nouveau châssis à puissance accrue • Circuits de sécurité scellés • Son stéréophonique à six haut-parleurs • Sortie de son de 45 watts • Contrôles doubles pour sons graves et aigus • Indicateur de canaux illuminé • Circuit de stabilisation de l'image • Syntonisation précise réglée d'avance • Radio indépendant AM ou FM • Nouveau tourne-disques automatique Garrard De Luxe à 4 vitesses • 39 lampes (18 pour TV, 21 pour haute-fidélité), plus rectificateurs.

**AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !**



TV RCA VICTOR

## LE "COVINGTON"

MODELE No 21TC-513. Console 21" (classique, sur roulettes). Hauteur : 33⅝" (sur roulettes). Largeur : 30⅞". Profondeur : 17 3/16".

- Meuble de fabrication en véritable bois, noyer ou acajou.
- Super-circuit d'accord.
- "Anti-fading" à action rapide.
- Son FM sur deux haut-parleurs à fidélité équilibrée.
- Contrôle du volume combiné, à bouton-poussoir, marche/arrêt et réglage fixe.
- 18 lampes (24 fonctions) Victor.

C'est le FAUCHETHON 1960 marathon d'économies

**LA PLUS GROSSE ALLOCATION D'ECHANGE VOUS SERA OFFERTE**

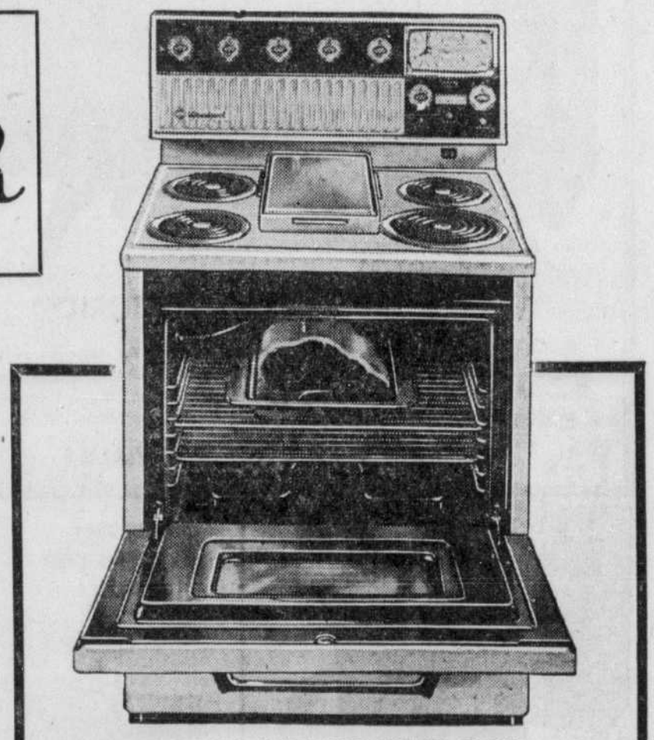


Modèle 21TC-416 — Tel qu'illustré

## TV RCA VICTOR CONSOLE 21"

Magnifique modèle en bois, très compact. Nouveau châssis "Gold Seal 60" de RCA Victor. Nouvelle limpidité de l'image. Contrôle sélectif automatique et à bouton. Sonorité équilibrée haute-fidélité.

BAS PRIX FAUCHER **$219**



**POELE ELECTRIQUE 30"**

**WHIRLPOOL**

*Modèle G-638*

**Avec rôtisserie**

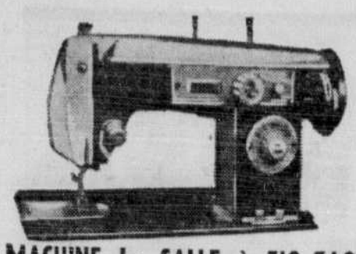
Ultra-moderne dosseret-tableau de contrôles. Lumière fluorescente pleine largeur. Prise de courant exclusive avec minuterie pour accessoires électriques. Eléments de surface genre microtubes à 7 degrés d'intensité et plaque tous degrés. Gril à même. Grand four à chaleur équilibrée. Rôtisserie à même. Tiroir pleine largeur pour remisage.

**AU PLUS BAS PRIX! EN VILLE!**

"Le Roi des Bas Prix"

# Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

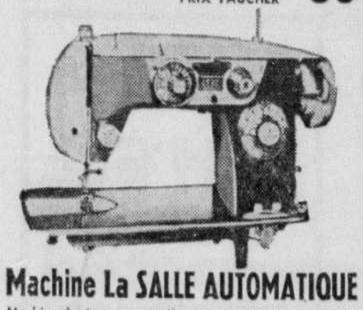
**25? EST, rue BEAUBIEN — CR. 4-4373**



## MACHINE La SALLE à ZIG-ZAG

Peut faire boutonnières, coudre boutons, initiales, broder et faire points de fantaisie sans accessoires. En plus : marche arrière, droite et zig-zag à bouton-poussoir. Embobineur automatique, etc.

PRIX FAUCHER **$99**



## Machine La SALLE AUTOMATIQUE

Machine à zig-zag complètement automatique. Brode tout motif sans disque. Marche arrière à bouton-poussoir. Repriseur automatique. Coud boutons, fait boutonnières et monogrammes.

PRIX FAUCHER **$175**



## Machine La SALLE Link Motion

- Coud avant et arrière.
- Embobineur automatique.

PRIX FAUCHER **$69**

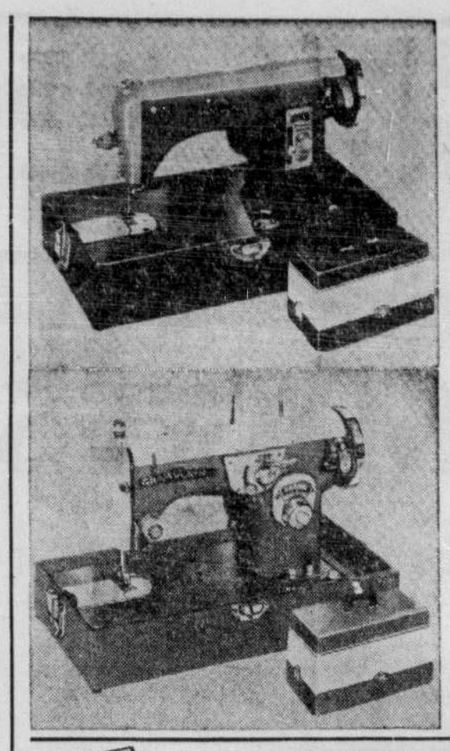
Modèle de luxe



## MACHINE La SALLE REGULIERE

- Coud avant et arrière.
- Embobineur automatique.

PRIX FAUCHER **$49.95**



## Machine à coudre CHAMPLAIN

MODELE No 200

Modèle profilé cacao et crème à piqûre droite. A fenêtre, lumière à même, coud avant et arrière. Garantie de 25 ans.

Rég. $89.95 SPECIAL FAUCHER **$69**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

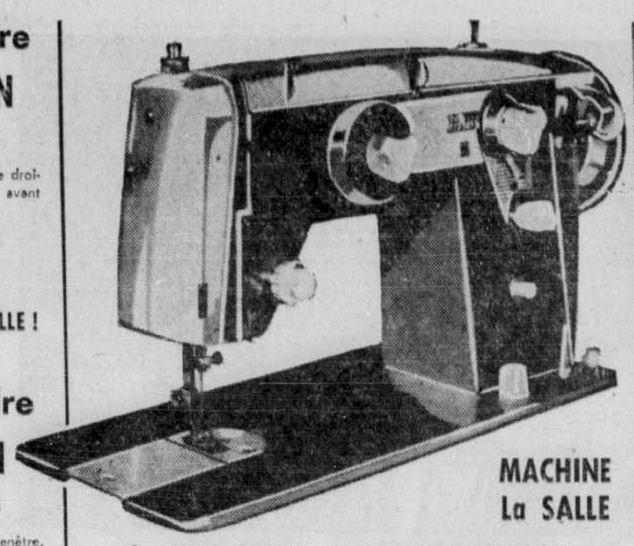
## Machine à coudre CHAMPLAIN

MODELE No 115

Machine à zig-zag, bleu et gris, à fenêtre, marche arrière par bouton-poussoir, rebobinage automatique en zig-zag ou de façon ordinaire. Garantie de 25 ans.

Rég. $129.95 SPECIAL FAUCHER **$99**

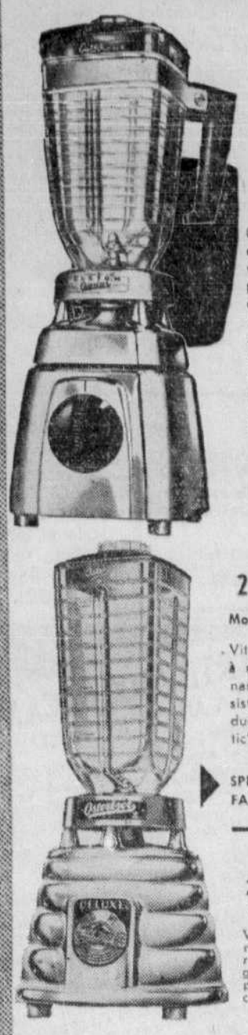
AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



## MACHINE La SALLE à ZIG-ZAG "DIALOMATIC" COMPLETEMENT AUTOMATIQUE

Cadran-sélecteur de 19 différents motifs de broderie PAS DE CAMES
Bouton-poussoir pour couture droite, arrière et zig-zag.
Coud boutons, monogrammes, initiales, fait boutonnières
Deux tons
En plus : fenêtre permettant de voir le dessin, embobineur automatique, lumière à même, repriseur "Patch-o-matic".

SPECIAL FAUCHER **$170**



## MELANGEUR-EXTRACTEUR

A 6 VITESSES "CUSTOM"

Osterizer

Modèle 410-01

Qu'il s'agisse de mélanger, hacher, moudre, fouetter ou liquifier, vous pouvez maintenant choisir la vitesse exacte requise grâce au cadran "pleine portée". Considérez les avantages suivants : récipient qui s'ouvre d'un bout comme de l'autre pour faciliter nettoyage et vidage; lames convenant aux pots ordinaires à conserves ; capsule d'une capacité d'une once insérée dans le couvercle et s'enlevant à volonté pour permettre de mesurer et d'ajouter des ingrédients sans arrêter l'appareil ; poignée étudiée pour faciliter manutention et déversage. Base chromée.

REG. $89.95 SPECIAL FAUCHER **$59.50**



## Mélangeur à 2 vitesses Osterizer

Modèle de luxe No 403-01

- Vitesses HI et LO. Couvercle à mesurer amovible. Contenant de 4 tasses en verre résistant à la chaleur et gradué, joint étanche "Flexomatic". Base chromée.

Rég. $59.95 SPECIAL FAUCHER **$36.95**

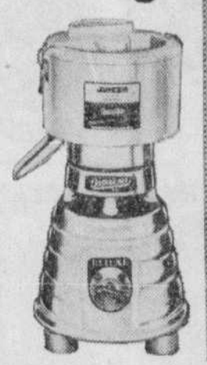


## MELANGEUR A 2 VITESSES OSTERIZER

Modèle standard No 99

Vitesse HI et LO. Contenant de 4 tasses en verre résistant à la chaleur et gradué. Couvercle monopièce en Neoprene. Base chromée. Rég. $52.95.

SPECIAL FAUCHER **$33.95**



## ACCESSOIRES D'EXTRACTION DE JUS

Modèles 415 et 424

Extrait rapidement et complètement des fruits et légumes des jus clairs. Valeur extra... disques à trancher et coupe-julienne pour préparer les salades. Une offre des plus économique et qu'il ne faut pas manquer !

SPECIAL FAUCHER **$31.95**

## LIVRAISON

Par tout le Canada

ATTENTION ! — Quel que soit l'endroit où nous livrons notre marchandise au Canada, nos clients peuvent être assurés d'obtenir la même garantie que les résidents de Montréal.



C'est le FAUCHETHON 1960 marathon d'économie

Meuble compact à bas prix FAUCHER. Rég. $39 Convient à n'importe quelle machine à coudre à bras régulier (14⅝" x 7"). Ouvert, il vous offre une table moderne. Fini noyer. Dim. : 21½" x 17" x 31".

Sans porte **$19.80**

Avec porte **$24.50**

## CABINETS

POUR MACHINES A COUDRE

Vaste choix de cabinets très jolis et modernes au fini de qualité,





BANC No 735

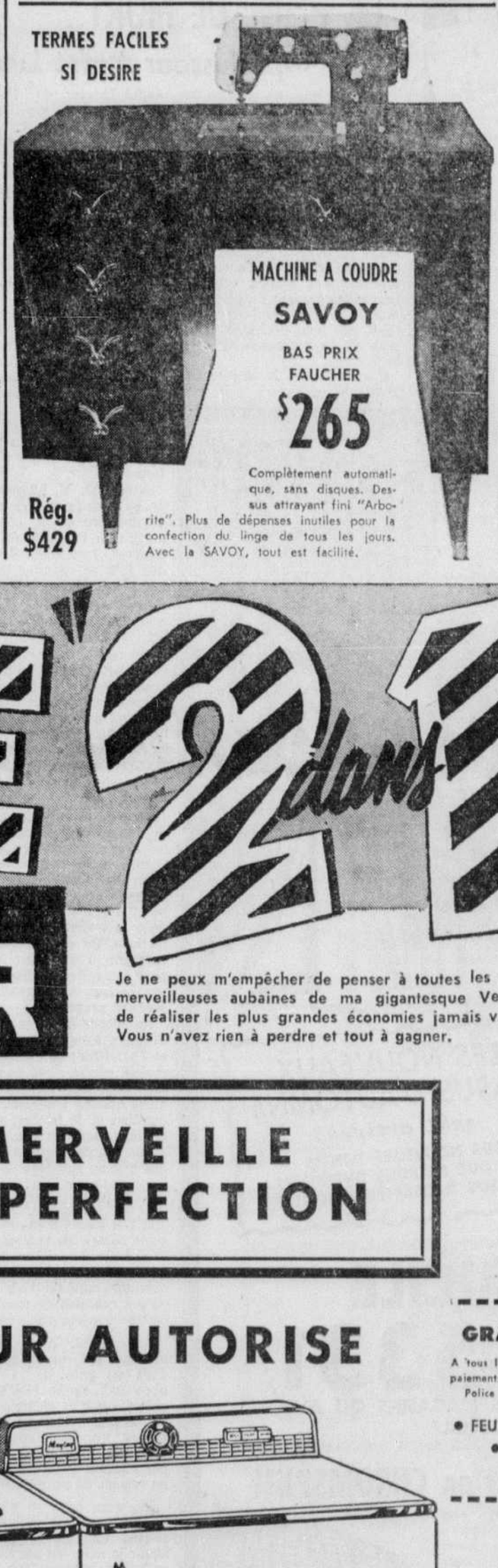
dans les modèles secrétaire, banc ou console. Très pratiques avec ou sans tiroirs. Leur fabrication est solide. Profitez de cette offre...

A BAS PRIX FAUCHER !



No 730

TERMES FACILES SI DESIRE



MACHINE A COUDRE SAVOY

BAS PRIX FAUCHER **$265**

Rég. $429

Complètement automatique, sans disques. Dessus attrayant fini "Arborite". Plus de dépenses inutiles pour la confection du linge de tous les jours. Avec la SAVOY, tout est facilité.

# Immense VENTE "2 dans 1"

chez le Roi des bas prix

# FAUCHER

VENTE AGRANDISSEMENT VENTE ANNIVERSAIRE



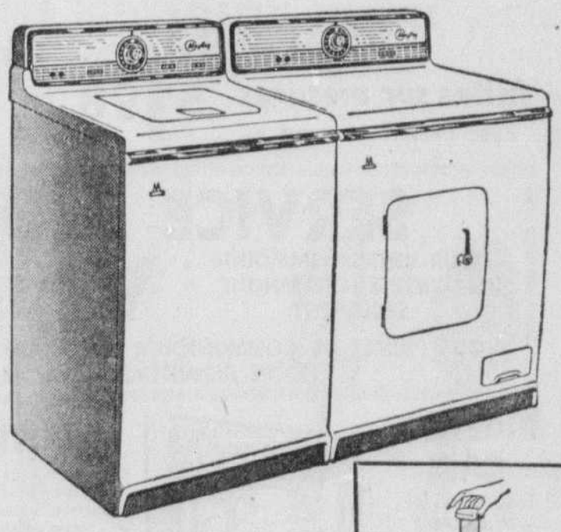
PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

Je ne peux m'empêcher de penser à toutes les personnes qui n'ont pas encore profité des merveilleuses aubaines de ma gigantesque Vente "2 dans 1". Comment peut-on négliger de réaliser les plus grandes économies jamais vues ? Pensez-y bien ! Il est encore temps ! Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner.

Roland Faucher

LES PLUS GROSSES ALLOCATIONS DE L'ANNEE marathon d'économies

# MAYTAG MERVEILLE DE PERFECTION

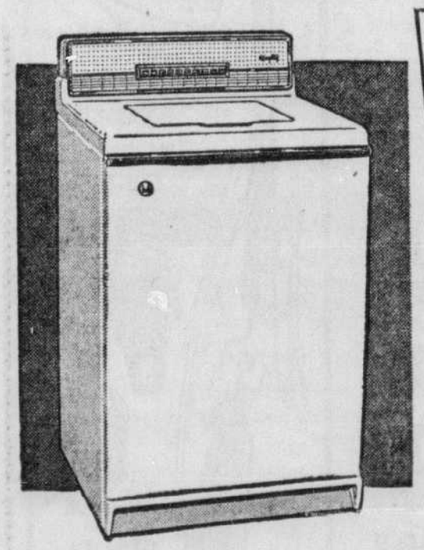


## VENDEUR AUTORISE

GRATIS !

A tous les acheteurs à paiements échelonnés : Police d'assurance

- FEU
- VOL
- DECES



## LA MAYTAG "160"

*LESSIVEUSE A 1 BOUTON*

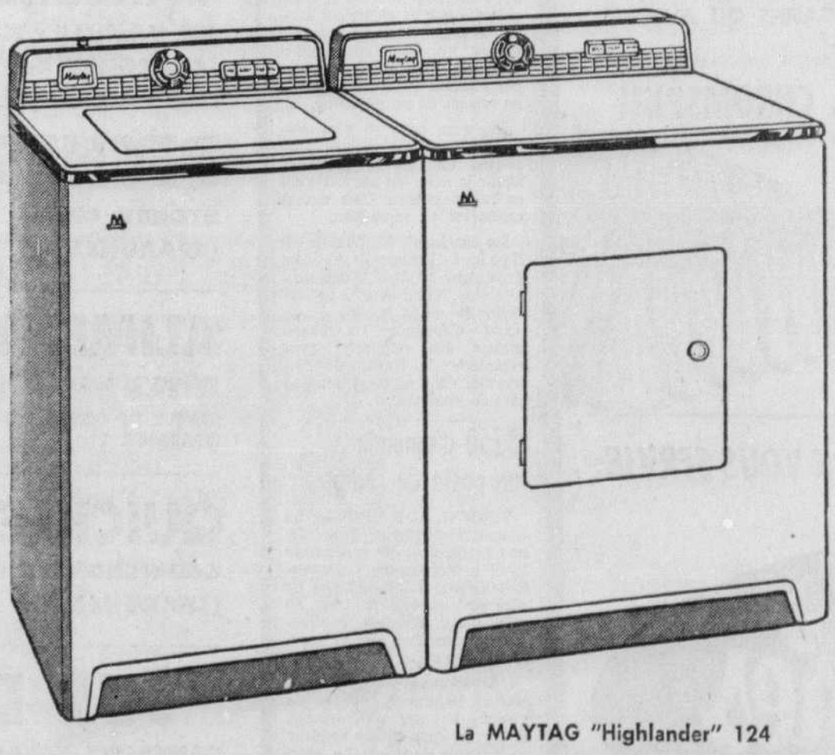
Votre lessive ne s'est jamais faite aussi simplement ! Appuyez sur un bouton — un seul — et votre linge est savamment lavé à des vitesses et des températures scientifiquement déterminées par le service des recherches pour le lavage et pour le rinçage. Un bouton à pousser, que ce soit pour laver du linge blanc, des pièces de vêtement qui se portent sans repassage, des tissus pastel ou de couleur foncée, à pleine cuve ou non. Son couvercle est relié directement à un frein de sûreté qui arrête le mouvement de la lessiveuse automatiquement quand on le lève. Equipée d'un doseur automatique pour l'eau de javel. Sécheuse assortie, si désirée.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Votre lessiveuse **MAYTAG** vous donne en prime des perfectionnements

Qui achète une Maytag peut s'attendre à de la qualité. Qui achète une Maytag reçoit en plus une prime : une superbe gamme de perfectionnements les plus récents. En voici quelques-uns :

- Doseur automatique pour l'eau de javel
- Commande de vitesse de lavage par bouton-poussoir
- Minuterie automatique pour l'eau de javel
- Agitateur à filtre anti-mousse
- Couvercle à fermeture de sûreté
- Eclairage de l'intérieur de la cuve



La MAYTAG "Highlander" 124

## L'unité MIRACLE : Lessiveuse/sécheuse

Rendre le linge propre c'est l'affaire de Maytag, et l'efficace et pratique "Highlander" ne fait pas exception. Entièrement automatique, cette belle Highlander donne un excellent service pour le prix qu'elle coûte. Appuyez sur un bouton et vous avez la température désirée.

La "Highlander" donne même l'eau froide pour les délicats tissus modernes. Réglage de l'agitateur et du volume d'eau. Frein de sûreté. Transmission garantie pour 5 ans. Garantie d'un an sur toute la lessiveuse. Carrosserie inoxydable. **Sécheuse assortie pour un combiné parfait.**

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !

Modèle 142 et sécheuse assortie

## La superbe MAYTAG "Tous-tissus"

Voici la lessiveuse qui vous rend un linge d'une propreté éclatante sans mousse, parfaitement rincé, presque sec. C'est une autre perfection Maytag ! C'est la lessiveuse qui vous laisse faire votre lessive selon vos propres méthodes, grâce à ses réglages de la température, du volume d'eau, de la vitesse et de la durée du lavage. C'est le "tous-tissus" serviable de Maytag !

- Filtre anti-mousse submergé, se trouve dans l'agitateur.
- Lavage de toutes les sortes de tissus sans dureté.
- Commande automatique du niveau de l'eau.

AU PLUS BAS PRIX EN VILLE !



FILTRE S'ENLEVE POUR NETTOYAGE. Il suffit d'un moment pour enlever le filtre et le passer à l'eau pour le nettoyer. Le filtre saisit la mousse en suspension dans l'eau aussi bien que celle qui flotte.



JAVELAGE AUTOMATIQUE. Le nouveau doseur automatique Maytag pour l'eau de javel supprime travail, inquiétude et à peu près. Versez l'eau de javel pure dans le doseur. Elle y est diluée, puis répandue dans l'eau de lessive au bon moment et à la force voulue.

"Le Roi des Bas Prix"

# Faucher ÉLECTRIQUE LTÉE

251 est, rue BEAUBIEN -- CR. 4-4373

## Eminent spécialiste américain invité à l'Hôpital St. Mary's

Lundi prochain, 14 novembre, aura lieu à l'hôpital St. Mary's une conférence du Dr Kenneth M. Moser, de l'hôpital naval de Bethesda, Maryland, à laquelle tous les médecins du Grand Montréal sont invités à assister.

Une conférence de ce genre, qui met en vedette une sommité médicale, est organisée chaque année pour perpétuer la mémoire du Dr Donald Hingston, l'un des fondateurs de l'hôpital.

Depuis 1958, le Dr Moser est le directeur du laboratoire de recherches sur les Enzymes, au General Hospital du district de Columbia. En 1959, il a été nommé chef de la section des maladies pulmonaires à l'hôpital de Bethesda et professeur de médecine clinique à la Faculté de médecine de l'Université Georgetown. Le titre de sa conférence sera: "Les maladies thrombo-emboliques et la thérapie à la fibrinolysine".

**Place historique**

(PC) — La place Viger commémore Jacques Viger, maire de Montréal de 1833 à 1836, et qui mourut en 1858. Il est célèbre pour son recueil de documents historiques, appelé "la Sabredache", qui reste cependant inédit jusqu'à ce jour.


**INCENDIE**
**SYSTEME D'INCENDIE**

Système d'incendie pour municipalités — ou mines — comprenant: Pompes — Tuyaux, valves — Tanks 100,000 gallons — Vendre tout installé ou autrement.

1 bulldozer, 10 tonnes international — 1 presse 500 tonnes

S'adresser à M. JACQUES, tel. VI. 5-5049




photo LA PRESSE

EDUQUER AU LIEU DE DETRUIRE — Le Dr ANDRE LUSSIER, psychanalyste et professeur à l'U. de M. qui livrait lundi soir quelques bribes d'un sérieux réquisitoire contre la peine de mort aux membres du Club des anciens de Ste-Marie. A son côté, un autre psychanalyste, le Dr BRUNO CORMIER, de McGill.


**CROWN BRAND**
*l'améliore!*




**TARTE AUX PACANES**
"A LA MODE DU SUD"

½ recette de pâte
2 oeufs battus
1 tasse de sirop de blé d'Inde CROWN BRAND ou KARO
*⅛ c. à thé de sel
1 c. à thé de vanille
1 tasse de sucre granulé
2 c. à table de beurre fondu
1 tasse de pacanes, d'arachides ou de noix de Grenoble

PRÉPARER la pâte; rouler ⅛ pouce d'épais.
PLACER sur une assiette à tarte de 9 pouces; replier les bords, denteler.
MÉLANGER le reste des ingrédients ensemble; ajouter les noix en dernier.
VERSER dans la croûte à tarte.
CUIRE à four chaud (400°F.) pendant 15 minutes.
RÉDUIRE à four modéré (350°F.) et cuire encore 30 minutes ou jusqu'à ce qu'un couteau inséré dans le milieu de la tarte en sorte propre.
RENDEMENT: 8 à 10 portions.
*Si vous vous servez de noix salées, omettre le sel.

TOUTES LES MESURES SONT RASES


## "Plus odieuse que le meurtre: LA PEINE DE MORT"

### --professeur André Lussier

Dans les pays où la peine de mort a été abolie, le nombre des meurtres va diminuant. Là où elle est encore appliquée, on ne note aucune diminution.

La valeur préventive de la peine capitale est donc un mythe. Et si les hommes s'obstinent à croire à l'exemple constitué par le châtiment, malgré toutes les preuves du contraire, c'est que la loi du Talion est profondément ancrée dans la ture humaine, que l'homme ne peut se passer de bouc-émissaire sur qui décharger son sens de la responsabilité collective.

C'est ce dont le professeur André Lussier, de l'Université de Montréal, un psychanalyste, a cherché à convaincre son auditoire, lundi soir, au diner-causerie hebdomadaire du Club des anciens de Ste-Marie, au Ritz Carlton. Limité par le temps, M. Lussier a livré quelques observations seulement, puisées à même ses notes pour un ouvrage à paraître. Et le compte rendu que nous en faisons est forcément encore plus sommaire.

Aux statistiques qui contredisent l'argument classique de l'exemplarité, les protagonistes de la peine capitale rétorquent que la valeur de cet exemple ne peut être compilée dans les statistiques parce que c'est un "exemple muet": celui qui ne tue pas parce qu'il a peur de la potence ne va pas s'en vanter.

A ceux-là, M. Lussier propose, en contre-partie: le criminel est un être qui se croit supérieur et à l'abri du châtiment. Souvent, il ne commet un délit que pour se rassurer lui-même sur sa toute-puissance.

Mais le fond du problème, c'est que l'homme veut se décharger de sa part de responsabilité quand un membre de la collectivité commet un acte antisocial. Prendre connaissance du crime commis par le voisin permet aux autres hommes d'être fiers d'eux-mêmes parce qu'ils ne font pas de telles choses. Et pour confirmer cette supériorité narcissique, on détruit le coupable.

Chez les primitifs, les choses se faisaient ouvertement: la tribu se défoulait en déchargeant sur le criminel ses besoins de violence. Le frère coupable était renié et expulsé, mais cela n'était pas suffisant pour la tranquillité morale de la tribu. On confiait encore le méchant à la tribu victime pour que celle-ci puisse l'occire proprement. Alors seulement la sérénité revenait.

Au Moyen-Age, les malades mentaux s'appelaient sorcières et possédés du démon. Ils étaient confiés, non pas à des médecins, mais à des théologiens qui les traitaient par la question et le bûcher. Comme on était déjà un peu civilisé, on ne faisait pas cela au nom des besoins agressifs de l'homme, mais pour satisfaire la colère de Dieu.

Il y a moins d'un siècle, raconte encore M. Lussier, on vit une foule en délire prendre tellement de plaisir à une exécution capitale publique qu'une centaine de spectateurs restèrent morts sur le carreau.

Aujourd'hui, là où la peine de mort est encore appliquée, c'est au nom de la Justice avec une majuscule et sous prétexte que ce châtiment final est un mal nécessaire pour canaliser les décharges instinctives de violence provoquées par l'odieux du crime. C'est là un restant de primitivisme.

Plusieurs pays se sont sentis suffisamment évolués pour risquer un pas en avant et abolir la peine de mort. Ils ont eu raison puisque chez eux le crime est en régression.

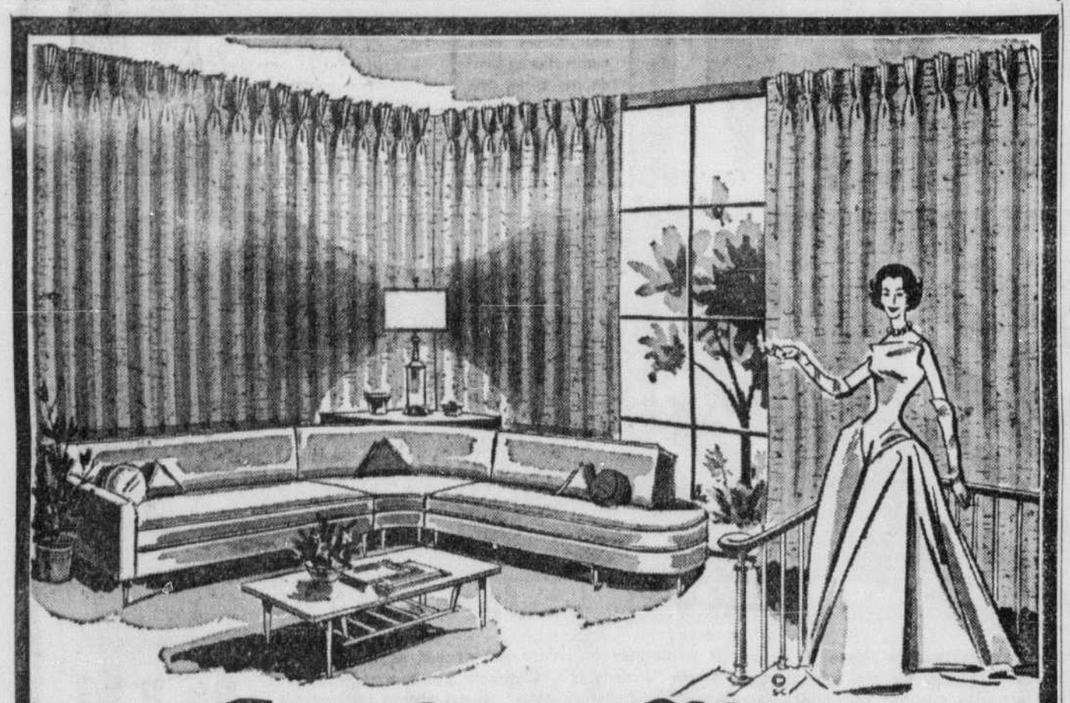
En concluant, M. Lussier estime que l'instinct de violence peut céder la place à une activité plus "civilisante": la participation de la société à une oeuvre d'éducation (la réhabilitation des criminels) pour remplacer le travail de destruction dont on s'est satisfait jusqu'à maintenant.

## $250 d'amende à un poste de radio

VERNON, C.-B. (PC) — La compagnie "Interior Broadcasters Limited" a été condamnée lundi à Vernon, en Colombie-Britannique, à une amende de $250 pour mépris de Cour au sujet d'une émission mentionnant le nom d'un homme accusé de meurtre.

L'émission parlait de Charles Murral Heathman, accusé du meurtre, le 2 septembre dernier, de Donald John Ottley, vendeur de journaux de 11 ans. La poursuite a été prise à la suite de la décision du juge H. W. McInnes d'aller tenir le procès d'Heathman à New Westminster parce que des émissions radiophoniques avaient été diffusées à Vernon sur ce sujet et que ce fait pouvait influer sur l'impartialité des jurés.

L'avocat de la compagnie a admis qu'une phrase de l'émission du 6 septembre du poste CJIB constituait un mépris de Cour.

**Gratis**
**DRAPERIES**
*faites sur mesures* $1.98 et plus
AVEC L'ACHAT DE TISSUS A

LES NOUVEAUX TISSUS D'AUTOMNE
*sont arrivés!*
LES PLUS NOUVELLES TEINTES AINSI QUE PATRONS DIFFERENTS EXCLUSIFS A DRAPERIES MONTREAL

**SERVICE A DOMICILE**
POUR VOTRE COMMODITE UN NUMERO DE TELEPHONE SEULEMENT
**VI. 9-5331**
VOUS PERMET DE COMMUNIQUER AVEC L'UN DE NOS MAGASINS OU AVEC NOTRE DEPARTEMENT D'ACHATS A DOMICILE

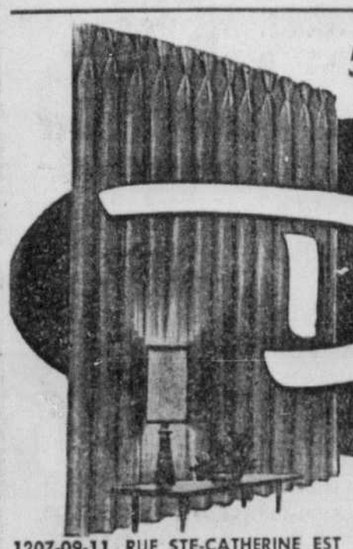
**RIDEAUX CAFE**
1650 ensembles à écouler. Dessins à couleurs multiples
PRIX ORDINAIRE 3.98
SPECIAL $2.48 l'ensemble



**COUVRE-LITS en CHROMSPUN**
Piqué et imprimé sur le dessus, avec volants unis. Couleurs et dessins assortis. Beige, rose, turquoise, vert, jaune, blanc, bleu. Toute grandeur, lit double, simple ou trois quarts.
Prix ord. $15.50
SPECIAL $9.98 ch.



**DRAPERIES**
imprimées pour appareiller.
Prix ord. $10.98 SPECIAL, chacune $7.98



5 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR:

MONTREAL Draperies MONTRÉAL

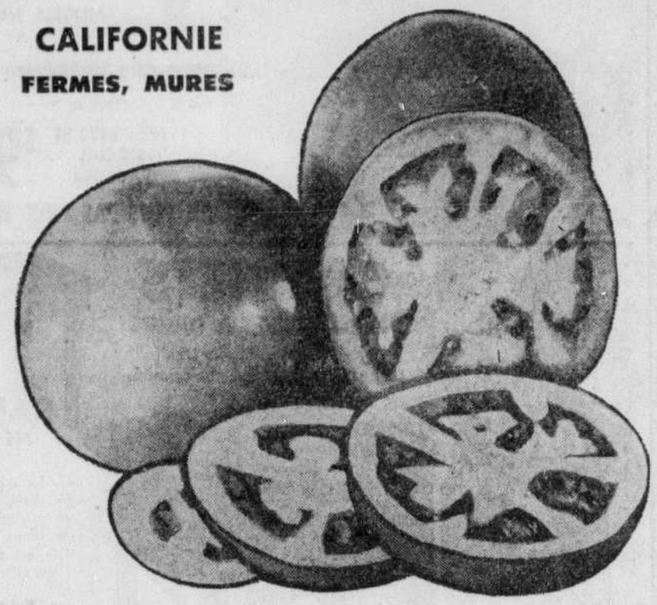
1207-09-11, RUE STE-CATHERINE EST (2 rues à l'est d'Amherst)
• 537, STE-CATHERINE O. (près Morgan)
• 6675, RUE ST-HUBERT (près St-Zotique)
• 4349, RUE WELLINGTON (près Rielle, Verdun)
• 5265, QUEEN MARY (près Décarie)



**IGA**

**LES PRIX SONT PLUS BAS CHEZ "IGA"**

**TOMATES**
CALIFORNIE
FERMES, MURES



No 1 **2** lb pour **39¢**

**PAMPLEMOUSSES**
No 1 – FLORIDE
ROSES – NOUVEAUX
10 POUR 49¢

**OIGNONS JAUNES No 1**
ONTARIO
POUR CONSERVER L'HIVER!
10 LE (SAC) 49¢

**CAFE INSTANTANE**
IGA – 100% PUR
(EPARGNEZ 10¢)
POT 6 OZ 79¢

**PAIN TRANCHE "IGA"**
"ROYAL GUEST"
ENVELOPPE POLYTHENE POUR LE CONSERVER FRAIS!
PAIN 24 OZ 19¢

**APPRET A SALADES**
IGA – DELICIEUX
(EPARGNEZ 4¢)
POT 16 OZ 33¢

**CARAMELS CHOCOLAT**
OU VANILLE "KRAFT"
(EPARGNEZ 4¢)
SAC 14 OZ 39¢

**PECHES DE CHOIX**
STONEY CREEK
(EPARGNEZ 4¢)
BOITE 20 OZ 25¢

**ALIMENTS POUR CHATS**
PUSS'N BOOTS
SAVEUR DE POISSON OU POULET
(EPARGNEZ 11¢)
6 BOITES 15 OZ 1.00

**QUICKLES CORONATION**
CORNICHONS DILL
(EPARGNEZ 4¢)
POT 32 OZ 45¢

**JUS DE TOMATES**
FANTAISIE "CLARK"
(EPARGNEZ 14¢)
3 BOITES 48 OZ 79¢

**ANANAS HAWAIIENS**
DOLE – FANTAISIE – MORCEAUX
(EPARGNEZ 4¢)
BOITE 20 OZ 39¢

LE CHEF
*Accessoires de*
**POMPIER**
COMPLETS



Lanterne A BATTERIES
CASQUE INCASSABLE
16 POMPIERS INCASSABLES



Camion boyaux



CAMION ECHELLES

LE TOUT POUR $8.98

CHASSEUR DE
**Jungle**



CASQUE INCASSABLE
PISTOLET ET CEINTURE
GOURDE
CARABINE
LUNETTE D'APPROCHE
COUTEAU DE CHASSE
LAMPE DE POCHE 3 COULEURS
LE TOUT POUR $8.98

IGA

# VENTE de PORC!



## GAGNEZ $50

PARTICIPEZ AU GIGANTESQUE CONCOURS "IGA" -- $6,000 EN PRIX -- CONSERVEZ LE

**"CHEQUE CHANCEUX"**

QUE VOUS AVEZ REÇU PAR LA POSTE ET ECOUTEZ

**C. J. M. S.**

POUR DE PLUS AMPLES DETAILS!

**$100 PAR JOUR!**

## POUR NOËL

OBTENEZ DE MAGNIFIQUES

**CADEAUX**

EN ECHANGEANT VOS

**TIMBRES "GOLD BOND"**

AVANT LE 7 DECEMBRE PROCHAIN!



## FESSE PORC

Jeune – tendre – savoureux

PARTIELLEMENT DESOSSE ET DEGRAISSE, JARRET COURT. MOITIE JARRET OU GROS BOUT. LB **59¢**

## ÉPAULE PORC

GENRE "PICNIC" JEUNE, BIEN PREPAREE LB **33¢**

## PALERON PORC

BIEN PREPARE – UN ROTI TENDRE ET ECONOMIQUE LB **43¢**

PORC FRAIS EMINCE MAIGRE - TOURTIERES Lb **49¢**

FOIE DE VEAU DE CHOIX DE LAIT Lb **99¢**

BACON TABLERITE SANS COUENNE Pqt 1 lb **69¢**

---

CE COUPON VAUT
**25 TIMBRES**
"GOLD BOND" EN PLUS
Avec l'achat d'un paquet 2 livres
RIZ DAINTY ECONOMIQUE paquet 2 lb **31¢**

CE COUPON VAUT
**50 TIMBRES**
"GOLD BOND" EN PLUS
Avec l'achat d'un paquet 3 livres
LAIT CRINO Instantané, poudre paquet 3 lb **$1.00**

CE COUPON VAUT
**25 TIMBRES**
"GOLD BOND" EN PLUS
Avec l'achat de deux boîtes 12 onces
LIQUIDE TREND DETERGENT **2** boîtes 12 oz **59¢**

CE COUPON VAUT
**25 TIMBRES**
"GOLD BOND" EN PLUS
Avec l'achat d'un boîte 24 onces
LIQUIDE TREND, DETERGENT boîte 24 oz **49¢**

CE COUPON VAUT
**50 TIMBRES**
"GOLD BOND" EN PLUS
Avec l'achat d'une boîte 40 onces
CIRE SUCCES LIQUIDE boîte 40 oz **$1.15**

---

### POUR LA CUISSON "NOËL"

| | | |
|---|---|---|
| RAISINS SULTANA WASCO | 2 lbs pour | 47¢ |
| RAISINS SUNMAID SANS PEPINS | 2 lbs pour | 55¢ |
| GROSEILLES MISTLETOE | Pqt 11 oz | 31¢ |
| ECORCES DALTON MELANGEES | Pqt 8 oz | 21¢ |
| GRENOBLES NUTSWEET ECALEES | Pqt 8 oz | 49¢ |
| DATTES ARABIAN SANS NOYAUX | Pqt 1 lb | 29¢ |

(EPARGNEZ 22¢)

**TISSUS FACIAUX KLEENEX**

BLANCS OU COLORIES

**4 PQTS 400's 1.00**

### COLGATE PALMOLIVE

**SUPER-SUDS**

AVEC "MELMAC"

RABAIS 10¢ – PAQUET GEANT **81¢**

| | | | |
|---|---|---|---|
| NETTOYEUR AJAX | RABAIS 4¢ | 2 grosses boîtes | 35¢ |
| DETERGENT FAB | AVEC BAKE'N-SERVE | Pqt géant | 91¢ |
| LIQUIDE VEL | DETERGENT RABAIS 10¢ | Boite 24 oz | 81¢ |
| LIQUIDE GO | DETERGENT RABAIS 20¢ | Boite 24 oz | 71¢ |
| PATE DENTIFRICE | COLGATE | Tube familial | 79¢ |
| DETERGENT GENIE | RABAIS 20¢ | Bouteille 32 oz | 65¢ |

---

CLOVER CREST
**MIEL**
BLANC PUR
(EPARGNEZ 6¢)
boîte 2 lb **59¢**

SAVEURS DIVERSES
**FROMAGE**
CREME – PHILADELPHIE KRAFT
pqt 4 oz **19¢**

CEREALES NEWPORT
**FLUFFS**
(RABAIS 3¢)
sac 5 pin. **28¢**

RAYMOND
**CHOW-CHOW**
TOMATES VERTES
pot 24 oz **25¢**

DEL MONTE
**PECHES**
MOITIES
boîte 28 oz **41¢**

HIRONDELLE
**FEVES**
JAUNES – ENTIERES
**2** boîtes 20 oz **35¢**

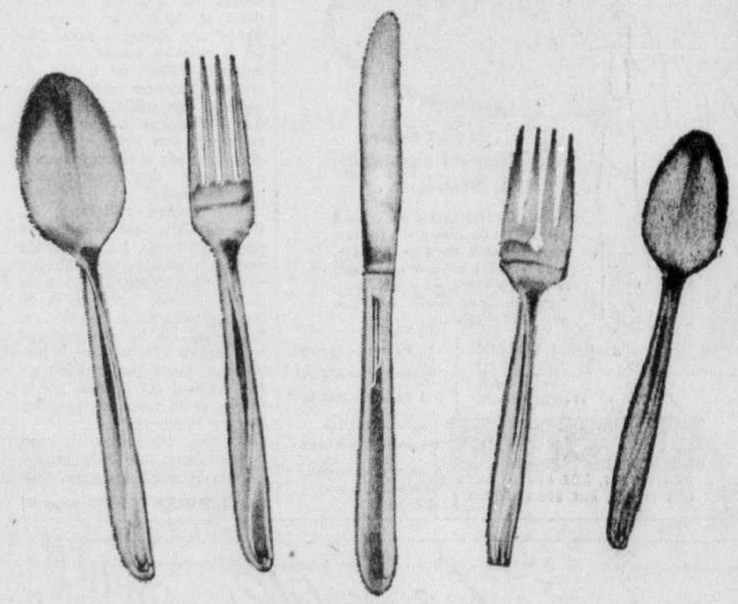
IGA DE CHOIX
**POIS**
NON CLASSES
**2** boîtes 20 oz **33¢**

---

## MERVEILLEUSE OFFRE "IGA"

# COUTELLERIE

EN ACIER INOXYDABLE, MODELE "CHERIE" 5 COUVERTS



NE TERNIT PAS – NE S'EGRATIGNE PAS – NE ROUILLE PAS – ENJOLIVE VOTRE TABLE

★Unité no. 1: UN COUTEAU A STEAK – UNE FOURCHETTE – UNE FOURCHETTE A SALADE – UNE CUILLERE.

★Unité no. 2: QUATRE CUILLERES A SOUPE – UNE CUILLERE A SUCRE.

un produit de: S.L. & G.H. ROGERS

CHAQUE UNITE **99¢**

Prix en vigueur les 9, 10, 11 et 12 novembre 1960 à MONTREAL et L'ABORD-A-PLOUFFE, ASSOMPTION, BEAUHARNOIS, BELOEIL, BOUCHERVILLE, CHAMBLY, CHATEAUGUAY, DORION, DUVERNAY, HUDSON, LAPRAIRIE, LAVAL-DES-RAPIDES, LAVAL-OUEST, MONTREAL-NORD, MONTREAL-SUD, ORMSTOWN, PIERREFONDS, PONT-VIAU, POINTE-AUX-TREMBLES, POINTE-CLAIRE, REPENTIGNY, ROSEMERE, ROXBORO, STE-ANNE-DE-BELLEVUE, ST-ADELE-EN-BAS, STE-AGATHE-DES-MONTS, ST-BASILE-LE-GRAND, ST-BRUNO, ST-CONSTANT, STE-DOROTHEE, ST-ELZEAR-DE-LAVAL, ST-EUSTACHE, ST-GABRIEL-DE-BRANDON, ST-HILAIRE, ST-HYACINTHE, ST-JEAN, ST-JEROME, ST-LAMBERT, ST-LIN-DES-LAURENTIDES, ST-PAUL L'ERMITE, ST-REMI, STE-ROSE, ST-SAUVEUR-DES-MONTS, STE-THERESE-DE-BLAINVILLE, SOREL, TERREBONNE, VALLEYFIELD, VERDUN, VILLE LASALLE ET VILLE LEMOYNE.



LA PREMIERE DAME DES ETATS-UNIS — Parce que le verdict de la nation américaine a porté son mari à la présidence, Mme John F. Kennedy apportera dans les fonctions officielles les plus hautes du pays, ce ton de jeunesse et de spontanéité qu'elle doit à ses origines latines. Celle qui, sous le nom de Jacqueline Bouvier, fut l'une des plus jolies débutantes de New York, qui poursuivit des études à Vassar et à la Sorbonne, qui parle l'espagnol, l'italien et le français avec autant d'aisance que l'anglais, saura remplir ce rôle difficile et brillant : celui de la première dame des Etats-Unis.

*Mme Rita Séguin-Charlebois, de Toronto*

# Une chimiste au service de l'expertise légale

par **Nicole MONGEAU**

Elle est grande, jolie, volubile et d'une activité débordante. Elle parle le français, l'anglais, l'espagnol et l'allemand. Elle est diplômée en chimie organique, en technologie médicale, spécialisée en biochimie au niveau de la 2e année de médecine. Elle se nomme Mme Rita Charlebois, experte attachée au "Attorney General's Laboratory" de Toronto. Cette Canadienne française, originaire d'Ottawa, est venue prendre part aux discussions de la "Medical Forensic Society" ou Société de médecine légale et de technique policière, réunie en congrès à l'Université de Montréal.

Ces experts judiciaires, dont quatre sont membres de la "National Safety Council", soumettront un mémoire au ministre de la justice, aux procureurs généraux de chaque province et à diverses autres personnalités en vue de mettre sur pied une législation plus adéquate visant à définir en pourcentage le degré d'intoxication d'un individu.

**2 femmes — 25 experts**

Mme Charlebois est très enthousiaste au sujet de son travail qui consiste à analyser le sang, l'urine, les tissus et parfois même la salive d'un accusé afin de le protéger contre lui-même et de protéger la société des risques graves et parfois mortels qu'il peut représenter. Elle est également l'adjointe du Dr Doug Lukas qui est en charge de cours spécialisés destinés aux agents de police susceptibles d'enquêter dans des cas de chauffards présumés ivres. Ces groupes réunnissent 25 élèves dans chaque classe et ces élèves ne font pas moins de 500 expériences au cours de leur stage.

Rita Séguin-Charlebois est membre du laboratoire de criminologie depuis 4½ ans et l'une des deux femmes d'un personnel d'environ 25 experts. Nullement frappée par ailleurs de ses débuts difficiles, elle avoue avoir souffert d'une petite discrimination, mais sa débrouillardise et son indépendance ont permis à ses chefs de l'apprécier à sa juste valeur. Spécialisée en toxicologie, Mme Charlebois est appelée à voyager dans les différentes villes de la province voisine telles que Timmins, Cochrane, Hearst, etc., afin de déposer devant le tribunal dans certaines causes plus difficiles. "Il est impossible", nous dit-elle, "de décider de la tolérance d'un individu en regard de l'alcool ou des drogues qui ont des effets similaires. Le degré d'intoxication est à peu près le



photo LA PRESSE
Mme Rita Séguin-Charlebois

même pour 1 once d'alcool, 2 onces de vin ou ¾ de pinte de bière mais il doit être calculé par des experts qui peuvent interpréter scientifiquement les chiffres des appareils, en regard avec le travail exécuté par le sujet dont les facultés sont affaiblies."

Parlant d'abondance, et en pleine possession de son sujet, Mme Charlebois nous explique le mécanisme des analyseurs servant à mesurer le degré d'intoxication par l'haleine.

Rita Séguin-Charlebois est l'épouse d'une jeune médecin torontois qui termine présentement une spécialisation en anesthésie. Tous deux ne se voient pas bien souvent en raison de leurs occupations, mais Mme Charlebois entrevoit le jour où elle ne sera rien d'autre qu'une parfaite épouse et maman. Très orgueilleuse de son mari, elle vante ses longues heures de travail et attend avec hâte le moment d'une réunion définitive. En attendant elle travaille ferme, voyage assez souvent et fait toute sa couture. Perfectionniste, Rita Charlebois a même suivi des cours pour exécuter elle-même ses chapeaux de façon à être certaine de l'ensemble impeccable de sa toilette.

Elle adore la peinture à l'huile et se promet bien de prendre des leçons dès que sa vie sera définitivement orientée et que ses loisirs le lui permettront. Sportive, elle enseigna la natation pendant quelques années, et jouit d'une santé à toute épreuve. Sa vitalité, point n'est besoin de nous la souligner; elle saute aux yeux de quiconque lui parle plus que deux minutes, elle est partout dans son regard pétillant, sa voix vibrante et l'ardeur qu'elle met à expliquer sa profession au journaliste.

Et nous pensons, au retour, à cette simple phrase si chaude et si agréablement féminine de Rita Charlebois : "J'ai hâte de pouvoir attendre mon mari en lui confectionnant une bonne tarte." Elle avait tout dit car une femme qui sait joindre le coeur au cerveau est une vraie femme.



photo LA PRESSE

QUI SERA MLLE QUARTIER LATIN ? — Devant quelque 700 étudiants de Polytechnique qui manifestaient fort bruyamment leur admiration, cinq de leurs jolies camarades représentant autant de disciplines ont subi la rude épreuve de l'éloquence, hier. Ce sont, de gauche à droite, Mlles Colette Alepins, des Sciences sociales, Nicole Fortin, étudiante en agronomie, Micheline Lespérance, en psychologie, Michèle-Andrée Major, de la faculté des Lettres, et Lise Vaillancourt, de l'Ecole normale secondaire. C'est parmi ces jeunes filles que les étudiants de l'Université de Montréal éliront leur reine qui sera couronnée demain soir, au Palais du Commerce.

A la Société d'études

# Commentaires de G. Little sur Lassus, "divin Orlande"

George Little nous reportait hier à "ce printemps des arts et des lettres, la Renaissance, ce phénomène qui ne connait pas de frontières, cette époque où "la lyre seule peut animer les vers" (Ronsard), ces 14, 15 et 16e siècles de musique essentiellement vocale où l'on célébrait la femme "comme un idéal convoité mais inaccessible, belle aux yeux ciliés d'or, douce rebelle", où les enfants qui possédaient de belles voix étaient kidnappés par les maîtres de chorale, où les filles de bonne famille faisaient de beaux mariages, où le principal "c'était d'avoir un bon jambon, du vin et une femme, mais surtout de l'argent"! (comme aujourd'hui d'ailleurs)

C'est avec la collaboration des chanteurs du "Petit ensemble vocal" que M. Little a reconstitué pour nous ce décor lyrique où "poètes et musiciens unissaient leurs talents et qui a donné son nom au contrepoint".

"L'on pense naturellement (commentait le conférencier, fondateur-directeur de la chorale Bach et du Centre musical du Lac à la Loutre) à Roland de Lassus, qui a fait tout autant que son contemporain Palestrina, et que Ronsard décrit ainsi : "le plus divin Orlande, qui, comme une mouche à miel, a cueilli toutes les plus belles fleurs des anciens et semble avoir dérobé l'harmonie des cieux pour en réjouir la terre"...

**Divin Orlande**

Comme c'est loin tout ça... pensaient certaines auditrices de la Société d'Etudes. Tout en écoutant d'une oreille attendrie l'interprétation d'un poème du maître de la Pléiade mis en musique par Lassus : "Bonjour mon coeur, ma tourterelle, ma mighardise, mon passereau"... on risquait bien un oeil ébahi sur les tableaux abstraits exposés sur les cimaises de la salle du Musée. Autre temps, autres moeurs... on n'a plus les extases qu'on avait !

M. Little a présenté Lassus, "non pas tellement comme un viveur, mais comme un bon vivant, un homme universel, français en France, italien en Italie, allemand en Allemagne, père de 6 enfants et auteur de 150 chansons spirituelles, de lied, de madrigaux, de 516 motets, 53 messes et 124 compositions diverses. Tout le monde se disputait Lassus qui a mis en musique des textes littéraires d'une valeur littéraire reconnue. Il choisit aussi des textes qui sont pour nous anonymes et dont le mérite réside dans le contenu spirituel, amoureux, philosophique, religieux ou facétieux".

"Mais, quel que soit son choix, il poursuit avec diligence de justes correspondances entre les mots et la musique."

"Ce même Lassus qui a chanté tous les aspects de l'amour et l'état d'âme de l'amoureux bafoué, avait indubitablement un sens de l'humour que l'on sent dans le choix de ses thèmes comme dans sa musique. A preuve cette amusante chanson tirée du folklore que les chanteurs ont interprétée : Il est question du mari jaloux : "je suis jeune et il est vieux..." constate l'épouse éplorée.

**Hardi compositeur**

"Chanteur admirable en plus, Lassus était de ceux qui ont toutes les qualités, tous les dons et toutes les chances. Après une jeunesse aventurière, il redevint stable sans monotonie. C'était un maître de chorale reconnu pour sa fermeté et son génie. Plus hardi que Palestrina à qui on l'a comparé, son style est assez différent; ses accords sont produits par des mouvements dans la basse."

"Son oeuvre religieuse, disait M. Little, est peut-être la plus importante. La chorale du duc de Bavière qu'il dirigea pendant les 40 dernières années de sa vie était composée de 90 instrumentistes et chanteurs. Les psaumes lui ont procuré une source merveilleuse d'inspiration. Ceux qu'il publiait en 1588 avaient été inspirés par le thème et le texte du psautier Gaspar Ulenberg."

Certains historiens de son temps n'ont pas reconnu les immenses mérites de son oeu-

voir COMMENTAIRES page 44

## Un menu par jour

**Consommé de boeuf**
**Tomates farcies**
**Foie de porc et bacon**
**Pommes de terre nature**
**Tartelettes au butterscotch**
**Thé — Café**

**Tartelettes au butterscotch**
**2 tasses de lait froid**
**1 paquet de pouding éclair au butterscotch (ou au caramel)**
**1/3 tasse de dattes hachées**
**1/4 tasse de noix hachées**
**6 croûtes de tartelettes cuites de 4 pouces**
**1/3 tasse de crème, fouettée**

Versez le lait dans un bol à mélanger. Ajouter la poudre pour pouding et fouettez avec un moussoir pendant 1 minute, ou jusqu'à mélange parfait. Versez-y, en remuant vite, les dattes et les noix hachées. Versez aussitôt dans les croûtes. Laissez reposer 15 minutes avant de servir. Recouvrez de crème fouettée.

## Où l'on peut se passer de sympathie

NEW YORK. (PA) — Voici le genre de remarques qui exaspèrent les gens qui suivent un régime :

"Il me semble que vous avez un peu engraissé récemment."

"En fait, dans votre cas, ce n'est peut-être pas tellement une question de graisse comme une question de tenue. Vous devriez vous tenir plus droit, rentrer votre ventre. Ah, il est déjà rentré ?"

"Mon cousin est disciple d'un Hindou qui lui dit qu'il est très simple de maigrir — il n'y a qu'à centrer son intellect sur l'infini. De cette façon on oublie même d'avoir faim."

"Est-ce vraiment là toutes les calories auxquelles vous ayez droit pour une journée complète ?

"Et puis après, vous faites un peu d'embonpoint ? J'avais un oncle qui pesait 296 livres et il a vécu jusqu'à 90 ans. Evidemment il faut admettre qu'il a été cloué à son lit pendant les 25 dernières années, mais par contre..."

"Je sais bien que vous devez être complètement dégoûté; essayez de varier un peu votre menu. Qu'est-ce que vous diriez d'un radis ou deux ?

"Avez-vous entendu parler de la diète de protéines ?" "Avez-vous entendu parler de la diète vitaminée ?"

"Passez-moi donc le saucier s'il-vous-plait. Ah que ces pommes de terre en crème sont délicieuses !"

*Féd. des Institutions féminines*

# De nombreux projets chez les fermières

OTTAWA (PC) — Les fermières ne devraient pas "faire d'excuses pour leur beau métier", a déclaré Mme L.G. Lymburner, de Port Colborne, présidente de la Fédération Ontarienne des Institutions Féminines.

Elle a dit aux quelque 250 fermières qui assistaient au 45e congrès annuel de la Fédération, région d'Ottawa, qu'elles exerçaient une "profession très ancienne, historique même et des plus honorables".

L'économie du monde entier dépend des producteurs d'aliments. De plus, maintenant que la production agricole est une grande entreprise, il faut que les groupements ruraux s'organisent comme l'industrie.

**Idées nouvelles**

Il faut étendre les cercles ruraux afin d'y admettre des gens aux idées nouvelles qui puissent donner un nouvel essor à ces groupements; il faut aussi tenter de donner à ces organismes, institués au Canada, une portée internationale.

Mme Lymburner a suggéré la préparation de visites d'échange entre les fermières des diverses provinces du Canada.

La Fédération ontarienne a recueilli $3,200 pour le fonds destiné à la fondatrice de cet organisme, Adelaide Hoodless, qui habitait Stoney Creek, près de Paris, Ont. Il faudra $11,000 pour acheter la propriété et la garnir avec des meubles de l'époque

**Bourse de $3,000.**

Un autre des projets de la Fédération est destiné à aider les femmes de la Jamaïque en collaboration avec les Nations Unies. Il y a aussi le Lady Aberdeen Memorial Scholarship, à la mémoire de la femme d'un des gouverneurs généraux du Canada qui s'était faite l'avocate d'une association internationale de fermières. On a créé un fonds de $30,000 grâce auquel on pourra accorder annuellement une bourse de $3,000.

## La charte du consommé ou bouillon enrichi

DIJON. (AFP) — "Le terme "consommé" ne doit être utilisé que pour désigner un bouillon enrichi :

1. Par l'apport d'éléments-viandes, os, légumes, etc. en proportions adaptées ;

2. Par une cuisson prolongée (exemple : le consommé à base de boeuf doit comporter au moins un kilo de boeuf pour 5 litres d'eau et la cuisson doit être au moins 4 heures)."

Telle est, dans le domaine des potages, la codification citée dans une motion qu'ont adoptée les états généraux de la gastronomie française, qui se sont tenus hier et aujourd'hui à Dijon.

La motion soutient que l'homologation et la codification des recettes devant constituer la charte et l'armorial de la cuisine française, elles auront pour base "les usages constants et loyaux ainsi que les définitions des grands classiques culinaires incontestées, notamment : Escoffier, Prosper Montagne, Dubois, Carême et Gouffe".

Les états généraux de la gastronomie française ont décidé en outre de considérer que "le titre d'une recette est son nom propre et que quiconque l'utilise doit le faire dans la forme, les normes et l'esprit de sa création".

"Ils ont pris acte" des travaux et pourparlers en cours en vue de la constitution du centre international de liaison pour la protection et la défense des appelations de produits alimentaires et des dénominations culinaires.

## Maternités fréquentes et diabète

**LONDRES. (Reuters) — Un éminent pédiatre britannique rapporte qu'une femme âgée de 45 ans et plus, qui a donné naissance à au moins six enfants, a trois fois plus de chance de souffrir du diabète que n'importe quel homme ou femme stérile du même âge.**

**Sir John Peel, obstétricien de la reine Elisabeth, fait part de cette découverte dans un arricle qui paraissait récemment dans le "Journal of Clinical Practice".**

**Le Dr Peel recommande vivement à toutes les femmes enceintes de subir les épreuves de routine pour établir les excès de sucre.**

**'Il ajoute que jusqu'à maintenant, la glycosurie, sucre dans l'urine décélé durant la grossesse, était considérée comme très peu importante, puisque la plupart du temps, il n'y en avait plus trace après la naissance.**

**Cependant, de nouvelles expériences indiquent que les nombreuses complications que peuvent souffrir la maman enceinte et son foetus précèdent souvent, de plusieurs années, l'apparition du diabète.**


FOURRURES A LOUER
• VISON • ECUREUIL
• LAPIN • RENARD
Capes-Etoles Jaquettes
Styles récents Prix raisonnables
CLASSY Tenue de gala inc.
1227 carré Phillips UN. 1-3625
6984 St-Hubert CR. 1-1166
1168 Ste-Catherine Est LA. 6-5531
4806 avenue du Parc CR. 2-5704

Achetez vos DIAMANTS avec confiance
depuis 1870
... du plus ancien établissement diamantaire de Montréal...
Parce que HEMSLEY'S achète et vend directement ses diamants, éliminant ainsi le profit de l'intermédiaire, nous pouvons offrir à nos clients le meilleur choix, au prix de gros. Vous achetez au carat... aussi peu que $2.19 le point.
Qualité PARFAITE Certifiée A-1 Poids, qualité et valeur garantis.
¼ CARAT — 82.25*
½ CARAT — 229.50*
¾ CARAT — 434.25*
1 CARAT — 689.00*
Nous tenons de toutes grosseurs jusqu'à 3 carats.
Compte courant au plan budgétaire si désiré
HEMSLEY'S
394 OUEST, RUE ST-JACQUES
664 OUEST, RUE STE-CATHERINE

Lecompte
Pour un intérieur vraiment à la mode... et de bon goût, voyez Lecompte où l'on vous offre le plus considérable choix de TISSUS A DRAPERIES ★ COUVRE-LITS ★ RIDEAUX DE CUISINE ★ STORES ★ ETC., ETC.
Ne vous contentez donc pas d'un moindre choix... rendez-vous là où la sélection est DEFINITIVEMENT la plus belle et la plus complète dans tout Montréal.
Lecompte DRAPERIES LIMITEE
1631 est, Mont-Royal — LA. 4-1184
6602, St-Hubert — CR. 3-2808
6595, St-Hubert — CR. 1-4735




9243

92 13 — Préparez-lui un beau Noël où vous aurez mis plus de coeur et d'amour que de gros sous. Vous vous amuserez à "catiner" pour la poupée de votre fillette. Ce patron contient une garde-robe complète, à confectionner avec des retailles. Grandeurs de poupées: 14, 16, 18, 20 et 22 pouces. **Prix 53 cents,** taxe incluse.

Adresser comme suit : Travaux de fantaisie, "La Presse", Montréal. Mentionner la grandeur (s'il y a lieu) et le numéro du patron. **Inclure 53c par patron,** taxe comprise, soit par bon postal ou mandat d'express. Ne pas faire de réclamation avant 15 jours. "La Presse" n'est pas responsable des lettres non reçues. Prière de mentionner son nom et son adresse. TOUTE ADRESSE DOIT COMPORTER LE NUMERO DU DISTRICT POSTAL. Ces patrons, avec la traduction des principaux termes en français, ne sont pas échangeables. Ils ne sont pas en vente à nos bureaux. On ne peut s'y procurer non plus ni catalogue ni cahier de modes.




Somptueux manteau de léopard d'une qualité exceptionnelle au bas prix de
$199
Elégance et confort de la vraie fourrure ★ Mouton de Perse ★ Vison ★ Loutre — Toutes nos fourrures artificielles.
Un manteau
SIRBAIN
fait chic
Fait pour vous, sur mesures
5277, Ave du Parc Montréal
Signalez CR. 1-9159
Sans engagement de votre part un représentant se rendra chez vous
PLAN BUDGETAIRE
A Québec
LANGLOIS & LANGLOIS
353, 13e rue — LA. 2-6689



Les bottillons entrent en action...
Le froid et la neige ne tarderont pas mais que l'élégante ne s'en fasse pas. Nos recherches poussées nous ont permis d'assembler pour vous la plus ravissante collection de bottillons doublés d'agneau que vous ayez jamais vue ... une collection comme seul BROWN'S sait en offrir.
Illustrés ici, dans le sens des aiguilles d'une montre :
bottillons coquetel en doux suède noir. $18.95
"Chaussettes" d'une élégante simplicité, en suède noir ou brun; veau noir, brun ou os. (talons mi-hauts aussi). $19.95.
Bottillons qui épousent la forme de la cheville, en suède ou veau noir ou brun. (Egalement en talons hauts ou mi-hauts). $19.95
Pointures : 5½-10. Largeurs : AA-B.
Brown's SHOES SHOPS
• 1383 STE-CATHERINE OUEST
• 5284 CHEMIN REINE-MARIE
et aux Centres d'achats suivants :
• ROCKLAND • BOULEVARD
• DORVAL • MAISONNEUVE
• CHAMPLAIN
Clients de l'extérieur, ecrivez-moi
2411 Rockland Rd. Mtl-16. Que.



**PARTIE DE CARTES DES PERES BLANCS, MISSIONNAIRES D'AFRIQUE.** — Sous le patronage des dames auxiliaires du Cercle Lavigerie, aura lieu une partie de cartes, le vendredi, 11 novembre, au Palais du Commerce, 1650 rue Berri, à 8 heures p.m. Les bénéfices de cette soirée seront versés pour les oeuvres des Pères Blancs, missionnaires d'Afrique. Sur cette photo, assises, de gauche à droite : Mme André Boissy, vice-présidente, Mme Jean Beaubien, présidente, Mlle Mariette Marquis, secrétaire, Mlle Andrée Pagé, trésorière. Debout, dans le même ordre : Mlles Josée Guertin, Jocelyne Dubuc, Danièle Janin-Trudeau, Monique Lallier et Francine Dupont.

### *Partie de cartes au profit des Soeurs Missionnaires*

—La partie de cartes, organisée par les dames associées des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée - Conception, aura lieu le lundi, 14 novembre 1960, à deux heures et demie de l'après-midi, à leur couvent situé au 314 Chemin Ste-Catherine, à Outremont.



**Mme CLAUDE PRIEUR, présidente des dames auxiliaires du 4e Bataillon Royal du 22e Régiment qui organisent, avec la permission du commandant de ce régiment, une "Danse canadienne", qui aura lieu au mess des officiers, le 12 novembre.**

### *Défilé de modes au profit des étudiants hongrois-canadiens*

—Le comité des dames de l'Association des Ingénieurs Hongrois - Canadiens organise un défilé de modes, qui aura lieu au Centre Social de l'université de Montréal, à 2332 Avenue Maplewood, pour le jeudi, 10 novembre, à 8 heures p.m., Mlle Dorothy Hoffner et Mme M. Horvath interpréteront un programme musical hongrois, ainsi que Mme Etelka Udvarhelyi. Les bénéfices de cette soirée seront versés pour le fonds d'instruction des jeunes étudiants hongrois qui sont arrivés de la Hongrie sans parents et sans ressources, et qui veulent poursuivre leurs études à l'Université. Il y aura également un tirage de divers articles offerts gracieusement par la Communauté hongroise. Pour réservation Hu. 8-5650 ou We 2-6814.

### *Paroisse Ste-Cécile*

—Demain après-midi, à deux heures, aura lieu la partie de cartes, au sous-sol de l'église Ste-Cécile, coin Henri-Julien et DeCastelneau, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé G. Lefebvre. Pour informations Mme Yvonne Légaré, Cr. 9-3695.

### *Cinquantenaire*

—La partie de cartes du cinquantenaire de l'école Notre-Dame-des-Victoires, aura lieu, le jeudi, 17 novembre, à 8 heures, à la salle de l'école, 2720 rue Bossuet, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Ronald Landreville, aumônier.





Mlle Hélène-Suzanne Radakir, fille de M. et de Mme Paul Radakir, d'Ottawa, et petite-fille de l'hon. Louis Cousineau de Montréal, et M. Michael David Roberts, fils de M. et de Mme Allan Digby Roberts, de Hounslow, Middlesex, Angleterre, dont le mariage sera célébré le samedi, 19 novembre, à onze heures, à l'église du Sacré-Coeur d'Ottawa.





**Mlle Samira Menuhin, fille du célèbre violoniste Yeduhi Menuhin, dont on annonce les fiançailles à M. Fou Ts'ong, pianiste de concert qui a fui la Chine communiste. M. Ts'ong a donné plusieurs concerts en Europe Occidentale et il vient d'obtenir d'excellentes critiques durant sa tournée dans les Etats occidentaux.**

# *Gala de charité pour l'oeuvre de la Soupe*

A Montréal le mot "soupe" indique tout un repas et même des remèdes, des vêtements chauds pour l'hiver. C'est pour cette oeuvre éminemment méritoire que les dames auxiliaires organisent un GALA de deux heures à minuit, au Manège Militaire des Fusiliers Mont-Royal, 3721 Henri-Julien, le jeudi 17 novembre prochain. Une partie de cartes ouvrira la fête, à l'issue de laquelle on servira des soupers.

Le kiosque aux trésors de Mme J.-A. Bonneau, et celui de Mme Thérèse Parent, la Boutique des aubaines, vous proposeront des merveilles. Le rayon des intellectuels de Mme Claude Hurtubise vous offrira, à des prix minimes, une littérature de choix. De même, les céramiques de Mme Paul Barbaud, tenteront plus d'un . . . Et les riches cadeaux du grand concours dirigé par la présidente, en collaboration avec les jeunes amies de l'oeuvre sont des plus attrayants. La partie de cartes dirigée par Mme Arthur Campeau, sous la présidence de Mme Paul Pratt, mairesse de Longueuil, conjointement avec Mme Alphonse Préfontaine, débutera à deux heures.

Un souper d'honneur accueillera les amis et notabilités de l'Oeuvre et quelques artistes de la radio et de la télévision nous visiteront charitablement au cours de la soirée. Y participeront : le Père Ambroise Lafortune, Nicole Germain, Mia Riddez, Jean Gascon, Paul Dupuis, Michel Louvain, Jacques Desbaillets, Jean Lajeunesse François Rozet, Jean Pierre Masson, Guy Maufette, Jean Raffa, Jean Duceppe, Roger Baulu, Miville Couture, Henri Bergeron, Claude Thibault, Gérard Delage, Louis Morisset, Jeannette Bertrand, Yvette Brind'Amour, Monique Lepage, Jacques Letourneau, Denis Drouin, Pierre Valcourt, Pierre Thériault, Yoland Guérard, Denise St-Pierre, Marjolaine Hébert, Liette Bourassa, Cécile Lbel, Juliette Béliveau, Mariette Duval, Henri Brousseau, J. P. Dugas, Guy Sanche, Jean Sarazzin, Francine Montpetit, Hélène Baillargeon, J. B. Latour, Cécile Bouchard, Gérard Poirier.

Parmi les autres invités qui prendront part: M. l'abbé Georges Dufresne, aumônier, Mmes André Laurier, T. Flahiff, Jean-Louis Brunet, Gaston Taillefer, Léon Prévost, Desneiges Lafortune, Harold Lemieux, Elphège Lemieux, Albert Houle, Moisan, J.-O. Massicotte, Ed. Laflèche, S. Martin, L. Mercure, J.-P. Lacroix, Albert Davignon, Dollard Dansereau, Hector Fournier, L. Gagnon, J.-A. Martin, R. St-Aubin, Jeanne St-Aubin, Ant. Bédard, W. Trench, Ant. Bellerose, P. Chaput, Donat Sauvé, Geo. Handfield, J. Barrière, Alph. Groulx, Norbert Valiquette, Geo. Lamarche, H. Guénette, Léo Alepin, Emile Brault, Art. Davidson, Ern. Beaupré, Jeannette Archand, Adrienne Maillet, L. Gravel, Jeanne Trudel, Francine Moisan.

### *Gourmettes Internationales*

Mme Joseph Kotrly sera l'hôtesse d'un déjeuner Tchèque qui réunira les gourmettes Internationales ce soir, au salon Vice-Royal . . Ritz Carlton.

Mme Maurice Billard présidente-fondatrice du cercle accueillera les gourmettes et leurs invitees. Seront présentes : Mmes Emile Rassou Ivar Yelhuus, Thadee de Romer, Carlos Fernandez-Shaw, Raymond de Boyer de Ste-Suzanne, Gérard Boudrias, Geogre Embiricos, Irène Embiricos, Naudor Loewenheim, la princesse Nicolas Troubetzkoi, Mmes Claude Boyer, Gaëtan aBrry, Jacques Besnard, Gerald Stahlberg ,Vitas Pavilanis, Th. Teryazos, Maurice Sainte-Marie, Joseph Besso, Jean Beauchemin, Guy Brien, Guy Joron; Mmes Sarah Fischer, R. Velan, Jules Labarre, Pierre Meunier, Robert Sharwood, Conrad Manseau, de Ratkoff-Roynoff, L. Delmonica, R. Niemec et R. Frost.

### *Au bal de la St-André*

—Les membres des comités qui s'occupent du Bal de la St-André, qui aura lieu, le 25 novembre, à l'hôtel Reine Elisabeth, sont: M. Alasdaire Fraser, président du bal; Mme R. R. MacDougall, présidente du comité féminin; Mme Stuart A. Cobbet, débutantes; M. James Macfarlane, président du comité masculin; M. N.C.D. Mactaggart, finance, M. William James, relations extérieures; Mme James Macfarlane, billets, le major W. Redpath, Black Watch; Mme F. Boyd Millen, décoration.



**M. et Mme PAUL THERIEN (Suzanne Racicot), dont le mariage a été béni récemment, par M. l'abbé Roger Morency, cousin de la mariée, à l'église St-Germain d'Outremont. La mariée est la fille de M. et de Mme Jules Racicot, d'Outremont, et le marié, le fils de M. et de Mme J.-Thérien, de Sherbrooke.**



A l'occasion d'un cocktail donné récemment au salon Richelieu de l'hôtel Reine Elisabeth, le comité d'organisation du bal du Génie se réunissait. Sur cette photo nous remarquons, assises, de gauche à droite: Mmes Pierre De Guise, Claude Brulotte et Mme Paul-Emile Drouin, vice-présidente du comité féminin. Debout, M. Luc Leclair et M. Pierre Labrecque.

### *Femmes Progressistes Conservatrices*

—La division de l'Association Progressiste Conservatrice, du comté Laurent-St. Georges, tiendra une assemblée ce soir, à 8 h. p.m., au Club Bonaventure, 3474 rue Stanley. Mme. N.C. Pineo, membre du quartier général de l'Etat-major de la Défense Civile donnera une causerie au sujet du "Rôle des Femmes à la Défense Civile". Des rafraichissements peuvent être obtenus et tous les membres et leurs amies seront les bienvenues. Le Club se trouve près de la route des autobus numéro 144 sur la rue McGregor et les numéro 4 sur la rue Sherbrooke.



**Mme Huguette Proulx qui sera commentatrice au défilé de modes, présenté aux membres féminins de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, le jeudi, 10 novembre, à 2 h. 30, à l'hôtel Reine Elisabeth.**


STATIONNEMENT GRATUIT

**VENTE 76e ANNIVERSAIRE**

Choix incomparable de CADEAUX importés

20% A 30% D'ESCOMPTE POUR FAIRE PLACE AUX NOUVELLES IMPORTATIONS

30 SERVICES DIFFERENTS MODELES A ECOULER D'ICI LE 30 NOVEMBRE à 50% d'ESCOMPTE

Plus de 200 PATRONS de SERVICES A DINER en porcelaine ou autres de Style et Moderne

$3.95 à $1,500

Sur ces patrons économisez de 20% à 40% en achetant au prix du gros, dû à nos importations directes, depuis 76 ans.

CHOIX PARMI LES 20 MEILLEURS MANUFACTURIERS: Rosenthal, Aynsley, Royal Doulton, Royal Albert, Paragon, Royal Roselyn, Tuscan, Crown Staffordshire, Royal Staffordshire, etc., etc.

Grégoire LIMITEE

1371 EST, STE-CATHERINE LA. 2-2105

ETABLIE DEPUIS 76 ANS



Des Primeurs arrivent chez La Salle

SOULIERS AUX NOUVELLES TEINTES PRINTANIERES

Appropriés pour le sud, la croisière ou les fêtes

Confectionnés d'après de nouvelles formes et avec un nouveau cuir duvet de couleurs:

★ lilas
★ rose pivoine
★ huitre
★ écume de mer (vert tendre). Talons hauts ou bas $18.95

Cuir blanc satiné. Talons hauts et bas $18.95

F. X. La Salle & Fils

A NOTRE SALON

580 est, rue Ste-Catherine

(angle St-Hubert)



HOLT RENFREW ouvert vendredi jusqu'à 9 p.m.



Spécial fin-de-semaine H.R.!

**Manteaux de fourrure**

de fameuse qualité H.R.

*Dans les fourrures fashionables les plus recherchées:*

**Loutre naturelle** *Valeurs jusqu'à $1050 . .* **$699**

**Chat sauvage** (tondu) *Valeurs jusqu'à $650 . .* **$499**

**Castor tondu** *Valeurs jusqu'à $550 . .* **$349**

Quand vous verrez ces manteaux et que vous les essayerez, vous pourrez juger sur le champ de leurs valeurs exceptionnelles . . et de la supériorité des fourrures de qualité H.R. Ce sont tous des manteaux de pleine longueur aux proportions généreuses . . dans les nouveaux modèles en vogue.

*Chaque manteau porte la garantie H.R.*

Conditions de paiement faciles

**HOLT RENFREW**

Stationnement gratuit — Sherbrooke et de la Montagne

# ACHETEZ DIRECTEMENT DU

MANUFACTURES LTEE
**LaSalle**
FACTORIES LTD.

# 3,500 PALETOTS D'HIVER




# CETTE VENTE APRES INVENTAIRE DURE SEULEMENT

# 3 JOURS

## Commençant DEMAIN JEUDI à 9 heures A. M.

se continuant VENDREDI toute la journée jusqu'à 9 heures P.M. et se terminant SAMEDI à 5 heures P.M.

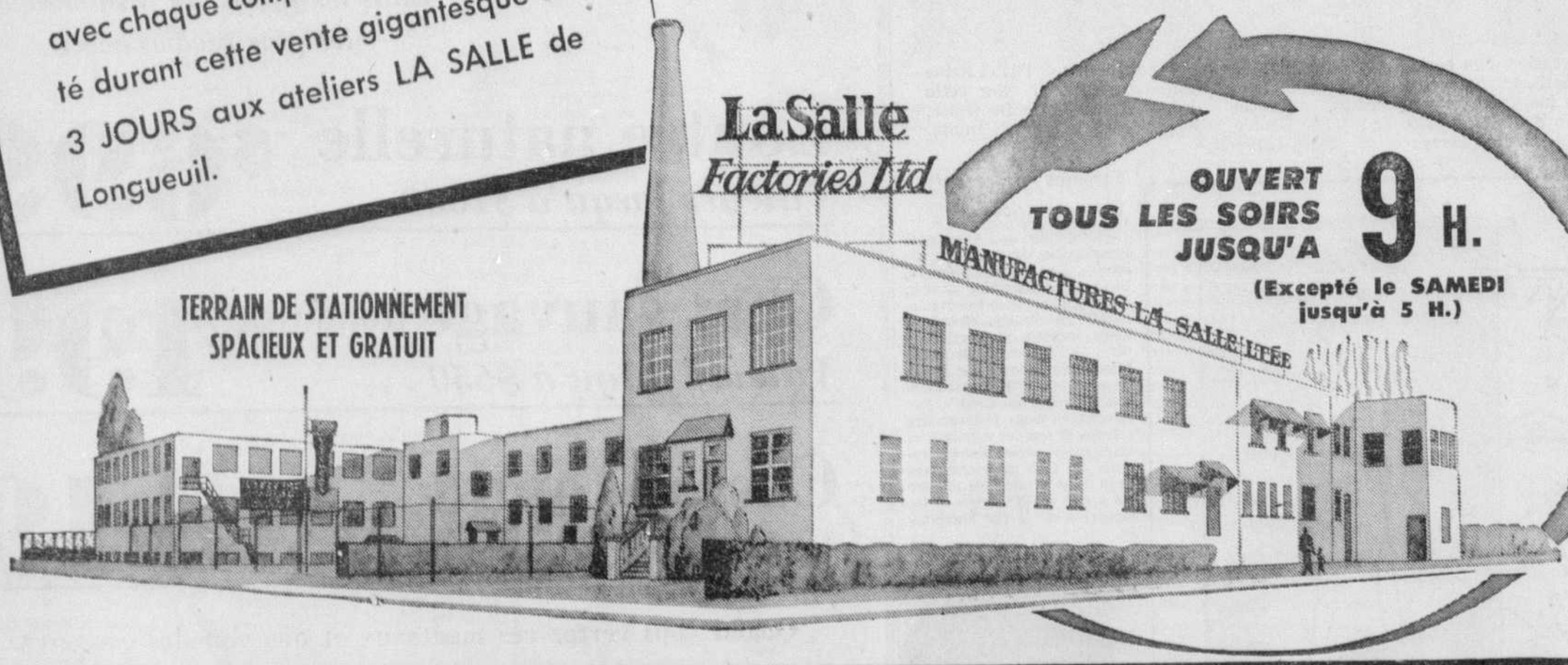





**LA SALLE paiera votre TRANSPORT**

UN DOLLAR en argent sera donné avec chaque complet ou paletot acheté durant cette vente gigantesque de 3 JOURS aux ateliers LA SALLE de Longueuil.

TERRAIN DE STATIONNEMENT SPACIEUX ET GRATUIT




OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A **9** H.
(Excepté le SAMEDI jusqu'à 5 H.)

# MANUFACTURES

# FABRICANT

## 10,000 COMPLETS POUR HOMMES

## SOLDE GIGANTESQUE

Economisez jusqu'à 40%

***Chaque année avant les fêtes*** **la plus grande manufacture de vêtements pour hommes dans l'est canadien offre au public cette chance exceptionnelle d'acheter ses vêtements d'hiver à la fabrique même où ils sont conçus, taillés, cousus et finis par plus de 1,000 ouvriers unionistes experts. Venez tous profiter du prix de la manufacture et même de prix encore moindres*.**

***10,000 complets*** **worsted tout laine superbement confectionnés dans un vaste choix de tissus canadiens ou importés d'Angleterre, tels que Pic'nPic, Twists, Sharkskin, Flanelles, Gabardines, Serges, Cheviots et Tweeds.**

***3,500 paletots d'hiver*** ***de différentes qualités et dessins,*** **tous faits de tissus de laine, cashmere, velours et tweeds de toutes sortes.**

***Tailles : petites, moyennes et grandes — Couleurs : gris, brun, bleu — Les plus récents modèles***



## 10,000 COMPLETS
### TOUT LAINE WORSTED
### POUR HOMMES

**$19.95 | $24.95 | $29.95 | $36.95**

**(2e PANTALON DISPONIBLE A PRIX TRES MODIQUE)**

## 3500 PALETOTS
### D'HIVER TOUT LAINE

**$19.95 | $24.95 | $29.95 | $39.95**

**VESTONS SPORT**

Tweeds tout laine, jolis quadrillés et rayés comprenant aussi l'authentique Tweed Harris

$9.95
$12.95
$15.95
$17.95
$19.95

**PANTALONS DE QUALITE**

Belles flanelles mixtes
Gabardine
Worsted tout laine

$3.39 A $10.95

*Légères imperfections — Charge minimum pour altérations

**VENEZ ECONOMISER JUSQU'A 40% SUR L'ACHAT DE TOUS VOS VETEMENTS**

# LA SALLE LTEE

**210 RUE ST-JEAN, LONGUEUIL**

**RUE 210 ST-JEAN LONGUEUIL**

# Courrier Confidences

*Trop . . . ou trop peu?*

**Q. — Ma femme et moi étions liés d'amitié avec un couple. Pendant deux ans, nous nous sommes vus fréquemment : nous sortions souvent ensemble ou nous allions passer nos veillées chez eux. Ils avaient d'autres amis mais personne ne venait les voir parce qu'ils n'avaient pas beaucoup d'argent et ne pouvaient aller dans les clubs.**

**Ces derniers temps, leur situation financière s'est améliorée. A partir de ce moment, ils nous disaient souvent : "L'hiver prochain, nous aimerions avoir d'autres amis. C'est ennuyant d'être toujours avec les mêmes personnes". Ils nous ont tant de fois répété cela que nous avons compris qu'ils s'ennuyaient en notre compagnie. Nous étions un bouche-trou.**

**Nous nous sommes retirés sans rien dire ; nous les aimions beaucoup, ma femme et moi. Ils se demandent ce que nous avons contre eux. D'après vous, vaut-il mieux leur laisser entendre qu'on a bien compris ou si nous avons bien fait de nous retirer ?** LUCKY

R. — Les relations sociales trop souvent sont cause de conflits, de heurts, alors qu'elles devraient nous apporter plaisirs et joies. L'égoisme des uns, la susceptibilité des autres compliquent les situations les plus simples.

Vos amis désirent élargir le cercle de leurs relations : il me semble que c'est là chose très normale. Et vous ne devez pas vous formaliser d'un besoin aussi légitime. Plus les échanges sont variés, plus ils sont enrichissants. Vous devriez vous-mêmes vous créer de nouvelles relations. Evidemment, l'excès dans ce sens, comporte aussi des désavantages ; les contacts trop nombreux deviennent superficiels et vains. Mais pourquoi ne pas viser au juste milieu ?

J'ai l'impression que ces personnes vous ont gardé beaucoup d'amitié puisqu'ils s'étonnent de votre attitude. Essayez de les comprendre et, sans accaparer tous leurs moments de loisirs, revoyez-les. Moins fréquemment peut-être que dans le passé mais assez souvent pour satisfaire leur affection et celle que vous leur portez. Vous sentirez très bien à quel moment vous aurez atteint le point d'équilibre. N'allez pas jusqu'à la saturation ; vous perdrez des amis et vous aurez du chagrin. Eux aussi, probablement. Ils regretteront d'avoir eu à choisir entre le trop et le trop peu.

Peut-être gagnerez-vous en profondeur ce que vous perdrez en fréquence. Et quand vous aurez l'occasion de revoir vos amis, soyez gais, sans arrière-pensée ; s'ils se sentent compris de vous, ils vous en estimeront davantage.

Ne videz pas la coupe d'un seul coup si vous voulez que le plaisir dure !

*Nicole*

*Prière d'adresser toute correspondance à :*
COURRIER-CONFIDENCES,
*La Presse, 7 rue St-Jacques ouest, Montréal*

**Q. — Croyez-vous qu'à quinze ans aimer un garçon et se préparer de son mieux, en se perfectionnant petit à petit, à devenir sa femme est mauvais ? Ça ne me dérange pas dans mes études, au contraire, ça me stimule. Mon ami a seize ans et demi et il est très sérieux. De son côté, il fait de même. Nous deviendrons, si Dieu le veut, tous deux médecins, mari et femme. Nos sentiments ne changeront pas. Il habite très loin de chez moi, dans une ville étrangère, et nous ne nous voyons qu'une ou deux fois par année. Mais c'est assez pour entretenir notre amour. Je suis aussi sûre de lui que de moi. Nous nous écrivons tous les quinze jours, pour mieux nous connaître. Pensez-vous que je devrais rompre avec lui ? Je suivrai vos conseils. — Versification vs Belles-Lettres.**

R. — Dans les circonstances, cette amourette n'offre aucun inconvénient. Continuez donc à écrire à ce jeune homme, à en rêver. Cependant, je ne suis pas aussi certaine que vous que l'un de vous deux ne changera pas d'idée en cours de route. Peut-être que non aussi. Vous verrez bien. Vous avez beaucoup de bon sens, tous les deux et puisque cet amour platonique ne nuit pas à vos études, je ne vois aucune raison pour vous de renoncer à ce plaisir.

Quant à la question concernant vos études, je vous conseille de vous renseigner directement à l'Université de Montréal, à la Faculté de Médecine. Le programme des études a subi, ces derniers temps, de si nombreux bouleversements qu'il vaut mieux aller directement aux sources. Un simple coup de fil vous renseignera. Bonne chance !

**Q.—Je suis une jeune fille de seize ans. J'ai toujours cru avoir la vocation naturelle de mère jusqu'au jour où l'idée me vint, malgré cet attrait, que le bon Dieu voulait peut-être que je ne sois qu'à lui en entrant dans un ordre religieux. Je me disais que peut-être, si je me donnais complètement à lui, cela pourrait aider à ce qu'il n'y ait pas de guerre, ou s'il y en avait une, qu'il y ait moins de morts. Ne voyez là aucune note d'orgueil ; ce serait bien peu de chose : un petit peu de sel donne meilleur goût aux salades ? Ce sacrifice si minime serait-il, pourrait sans doute être utile à quelque chose. Croyez-vous que je serais prête (en me préparant par la prière et le sacrifice) à faire ce que je vous dis ? Suis-je trop jeune ?** PETITE FILLE SOUCIEUSE DU BONHEUR DU MONDE.

R.—Votre générosité est belle à voir ; mais vous êtes beaucoup trop jeune pour décider ainsi de votre vie. Et c'est un bien grand souci que le bonheur du monde ! Je vous conseille d'abord de laisser passer le temps, puis de mener la vie normale d'une jeune fille dans le monde. C'est-à-dire, sortez, amusez-vous, voyez de jeunes garçons de votre âge. Afin que, si jamais vous réalisez vos projets, vous renonciez au monde en reconnaissance de cause. Et n'ayez pas trop d'illusions : depuis que le monde est monde, il y a toujours eu des guerres, en dépit de ceux et celles qui se sont immolés pour la paix. Donc, souriez, soyez gaie, et laissez passer plusieurs années avant de prendre votre décision.

**Q.—J'ai passé des vacances au Canada, deux mois et demi. J'ai connu un garçon poli, gentil. Il a vingt-trois ans et moi, quatorze. Je suis tombée amoureuse de lui. Il m'a donné sa photo en signant: "Mon amour à toujours". Mais, les vacances terminées, je suis revenue en Floride. Je n'ai pas eu de ses nouvelles; il m'avait promis de m'écrire. Est-ce que je devrais espérer ou l'oublier ?** — NINI.

R.—C'est le cas de le dire, vous êtes mal tombée ! Ce garçon s'est payé votre tête, c'est très simple. La différence d'âge aurait dû vous mettre sur vos gardes. Vous êtes bien trop jeune pour aimer. Alors, oubliez ce Canadien infidèle; voilà comment finissent les "amours à toujours" ! Elles durent ce que durent les roses . . .

### RENSEIGNEMENTS DIVERS

R. — A **"Mme Brisset"** — Je regrette, mais je ne réponds jamais par lettre personnelle. Dans l'annuaire téléphonique de Montréal, pages jaunes, sous la rubrique "Tapis et Carpettes (nettoyage et réparation), vous trouverez probablement l'adresse que vous recherchez. La Chambre de Commerce de votre localité possède sûrement un exemplaire de cet annuaire. Peut-être la Chambre elle-même pourrait-elle vous donner le renseignement désiré?

R.—A **"Louis Emond"**—Louis Hémon est né à Brest, (France) en 1880 et est mort au Canada, en 1913, des suites d'un accident de chemin de fer, près de Chapleau, province d'Ontario, au nord du lac Supérieur. Il venait à peine de terminer le chef-d'oeuvre qui devait immortaliser son nom : le roman MARIA CHAPDELAINE, traduit en une trentaine de langues.

Parti, aux environs de la vingtaine, de Paris pour l'Angleterre, il y passa quelques années. Lorsqu'il décida de venir au Canada, c'était dans l'intention de se rendre dans les provinces des Prairies et d'y recueillir les éléments d'un ouvrages, vraisemblablement d'un roman. Débarqué à Québec en 1911, il prit goût à notre province et décida d'y passer quelque temps avant de gagner l'Ouest canadien. C'est ainsi qu'il se rendit au lac St-Jean, qu'il passa plusieurs mois à Péribonka même où il situa son roman. Il acheva cette oeuvre à Montréal, d'où il partit ensuite pour les Prairies.

Quant à votre ascendance, il est possible que votre ancêtre canadien ait eu quelque parenté avec les ancêtres de l'auteur de MARIA CHAPDELAINE. Je ne crois pas qu'il soit très grave de vous considérer de la même lignée. C'est un sentiment de fierté qui ne peut faire de tort à personne et qui ne peut que stimuler chez vous et vos propres descendants le développement des meilleures qualités de l'intelligence et du coeur. Je vous engage fortement à relire son livre et à vous procurer — elle paraitra bientôt — la biographie de ce sympathique écrivain.

R.—A **"M. Denis B."** — Adressez-vous à des manufacturiers dont vous trouverez les noms et adresses dans les pages jaunes de l'annuaire téléphonique de Montréal. (La Chambre de Commerce de votre ville doit en posséder un exemplaire), sous la rubrique : "Encre".

R.—A **"Laura"** — Je ne puis donner d'adresses commerciales dans ce courrier. Consultez l'annuaire téléphonique de Montréal (pages jaunes) sous la rubrique: "Monnaie-achat et vente—". La Chambre de Commerce de votre localité doit en posséder un exemplaire.

R. — A **"Ginette"** — Votre question relève d'un avocat. Vous pourriez en consulter un si les articles que garde votre beau-fils chez lui ont quelque valeur. Je suis désolée mais je n'ai pas le droit de donner d'opinion légale dans ce courrier.

# Pharmaciens licenciés réclamés dans les hôpitaux et laboratoires cliniques

QUEBEC. (PCI) — Dans un mémoire présenté hier matin au ministre de la Santé, le Dr J.-A. Couturier, la Société des pharmaciens d'hôpitaux du Canada, section de la province de Québec, a réclamé l'emploi de pharmaciens licenciés dans les hôpitaux et dans les laboratoires cliniques.

Deux religieuses, Mère Marie de la Croix, et Mère André du Christ-Roi, de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui faisaient aussi partie de cette délégation, ont approuvé la teneur de ce mémoire. Mère André du Christ-Roi est pharmacienne licenciée.

L'Association réclame aussi dans son mémoire une rémunération proportionnée aux services rendus et la nomination d'un membre de cette société dans la commission qui administrera l'assurance-hospitalisation.

M. Marcel De l'Etoile, président provincial de la société et porte-parole de la délégation, a déclaré que le collège des pharmaciens n'avait pas juridiction sur les pharmaciens d'hôpitaux, ce qui fait que des hôpitaux confient leur pharmacie à des non-licenciés.

Par suite d'une question du ministre de la Santé relativement au droit qu'ont ces hôpitaux d'agir ainsi, M. De l'Etoile a souligné que ces hôpitaux avaient une charte leur permettant d'employer des pharmaciens non licenciés, ce qui avait pour résultat que des personnes incompétentes fournissaient sans prescription des médicaments dangereux aux malades.

Conséquemment, a dit M. De l'Etoile, notre association croit de son devoir de recommander que l'on emploie des pharmaciens licenciés, comme suit : Dans les hôpitaux de 50 lits et moins, un pharmacien consultant à temps partiel ; dans ceux de 50 à 200 lits, un pharmacien plein temps ; dans ceux de 200 à 500 lits, un pharmacien-chef, un assistant et une assistante ; dans les hôpitaux de 500 lits et plus, un pharmacien par 125 lits.

Dans son mémoire, l'association déclara qu'il serait à propos qu'un comité hospitalier comprenant un pharmacien soit appelé à contrôler la distribution des remèdes jusqu'au lit du patient.

A ce sujet, le ministre de la Santé a déclaré que c'était plutôt au médecin qu'incombait le rôle de contrôler l'emploi des remèdes. C'est alors que le Dr Georges Filteau, gouverneur du Collège des pharmaciens de la province, qui assistait à l'entrevue, a fait remarquer que ce contrôle ne s'exerçait qu'après l'ordonnance du médecin, ce qui serait une garantie de sa bonne exécution, dans l'intérêt même du malade.

En terminant l'entrevue, le Dr Couturier a promis d'étudier attentivement toutes les demandes des pharmaciens et de les soumettre au cabinet.



**PHARMACIENS D'HOPITAUX CHEZ LE Dr A. COUTURIER** — Une délégation de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux a été reçue hier par le Dr J.-A. Couturier, ministre de la Santé publique. Il a été question des connaissances à exiger des personnes en charge, dans les établissements hospitaliers, des services de pharmacie. La photographie prise à cette occasion nous montre, de gauche à droite, M. Georges Filteau, du Collège des pharmaciens de la province; M. Marcel De l'Etoile, président de la section montréalaise de la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux; le Dr J.-A. Couturier, et M. André Boissinot, présidentde la section québecoise.

# L'alphabet de l'arsenal s'enrichit de bombes N

LONDRES. (AFP) — Des stocks de bombes aux neutrons, version américaine du rayon de la mort, existent en Grande-Bretagne, écrit le rédacteur scientifique du "Daily Express". En cas de besoin, poursuit le journal londonien, ces engins seraient lancés par les chasseurs-bombardiers américains chassés de France par le général de Gaulle et basés depuis près d'un an en Grande-Bretagne.

Sous sa forme actuelle, précise le journal, la bombe est avant tout une arme tactique antipersonnel dont les rayons mortels peuvent traverser une plaque de, ciment de quatre pieds d'épaisseur. En dépit de son efficacité la bombe N ne dégagerait presque pas de poussières radioactives et permettrait ainsi aux troupes assaillantes d'occuper le terrain peu après un bombardement aérien. Les bombes N actuelles peuvent tuer tout soldat même protégé se trouvant dans un rayon de 2,000 pieds.

Après avoir souligné que le vice-président Nixon et le sénateur Kennedy ont été invités l'un et l'autre à autoriser une reprise des expériences sur les bombes aux neutrons, le journal affirme que des travaux sur les bombes aux neutrons se poursuivent également en URSS.

Les savants britanniques, de leur côté, souhaiteraient équiper d'une ogive contenant une bombe aux neutrons la future fusée anglaise Blue Water.

**Le riz australien**

(PC) — L'an dernier l'Australie a récolté 130,000 tonnes de riz et en a exporté à peu près 70%.

## COMMENTAIRES

SUITE DE LA PAGE 40

vre: il est bien difficile d'admirer un homme vivant. (Frère Untel). Mais la postérité n'a aucune hésitation à suivre de préférence l'opinion de Ronsard et les encyclopédistes rivalisent de superlatifs pour décrire le grand homme.

Mentionnons que les chanteurs du Petit Ensemble qui ont illustré cette causerie sur la "Musique de la Renaissance" se sont merveilleusement acquittés de leur tâche. Parmi les quelque vingt chansons interprétées, notons Bonjour mon coeur, La nuit froide et sombre, Ma donna mia cara, Oh vin en vigne, Un bon jambon, Je dirai comme tu dis, disait-il, le psaume 43 et l'un des derniers motets de Lassus "Je ne cherche point les joies terrestres".

L'ensemble vocal se composait de Mlles Claire Masella, soprano, et Marcelle Dumontet, mezzo-soprano, et de MM. René Lacourse, ténor et Claude Létourneau, baryton.




AVANT-PREMIÈRE
VISITEZ DÈS MAINTENANT

"LE CENTRE DES BIJOUX"
LE PREMIER DU GENRE
AU CANADA

41 BOUTIQUES DE BIJOUTERIE REUNIES !

Jamais vous n'avez eu l'occasion de voir un tel étalage de bijoux précieux réunis en un même endroit. Un choix de bagues de fiançailles, de jonc, de bracelets, de colliers et de bagues "cocktails" qui feraient l'envie d'une reine; des diamants, des perles, des rubis, des émeraudes et des saphirs dignes d'un roi; des bijoux exquis en or ou en platine, créés par les maîtres français et italiens de notre époque; de rares bijoux antiques; un assortiment fabuleux de montres ravissantes pour dames et messieurs . . . vous verrez tout cela, et bien d'autres trésors encore !

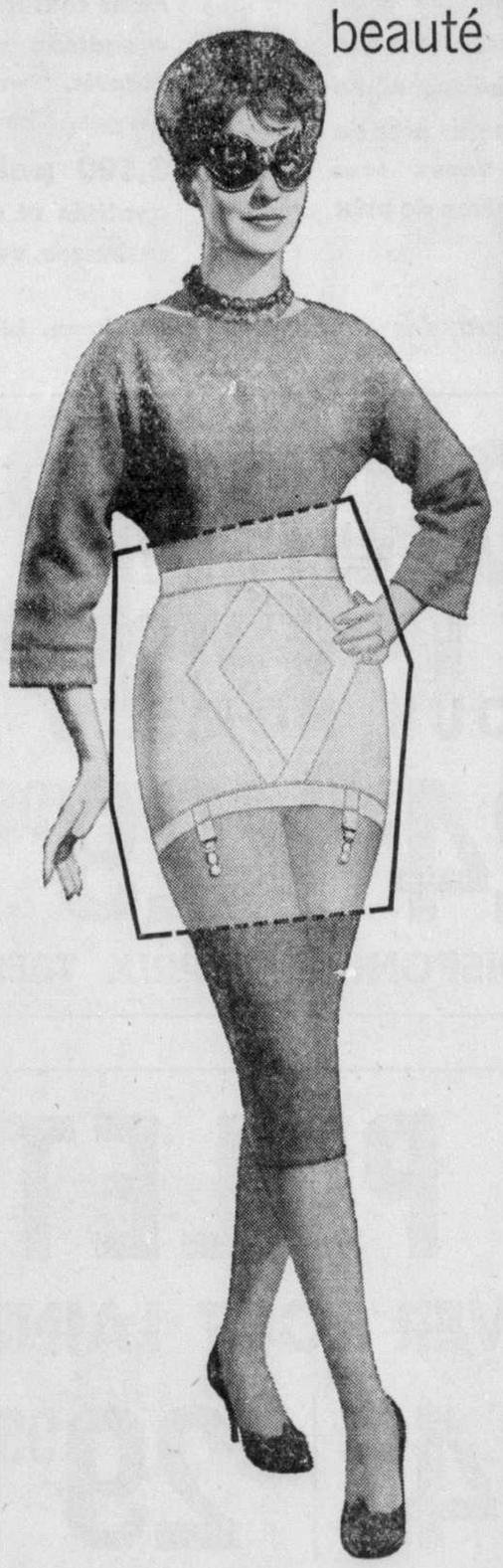
Dans le décor élégant du "Centre des Bijoux", il y aura, en permanence, quarante-et-un étalages des plus magnifiques bijoux que vous puissiez imaginer. Visitez donc dès maintenant le nouveau centre des bijoutiers canadiens. Facilités de stationnement à proximité.

Jewellery Centre
1450 rue City Councillors

Au rez-de-chaussée de l'édifice City Centre, derrière le théâtre Orpheum — un coin à l'est de chez Morgan.



Voici
Secret Lady
. . . un agent privé qui révèle votre beauté



EN PARLANT DE BEAUTÉ . . . vous devez soigner votre silhouette pour porter les nouvelles modes de printemps! Et Secret Lady est votre meilleure aide pour être à la mode! C'est une gaine qui vous moule fermement mais confortablement aussi.

Style 9026 DIAMOND CONTROL

*Gaine junior en tricot fort de nylon. Panneau en losange extensible deux sens au devant. Dos d'extension verticale.*

P-M-G. En blanc $4.95
*Disponible aussi en gaine-culotte de style 8027 ($6.95).*

Secret Lady
EXQUISITE FORM FOUNDATIONS



Marshalls Silks & Fabrics Inc.

Nous vendons comptant — Les prix reflètent les économies

VENTE

EPATANTS TISSUS D'AUTOMNE A GRAND RABAIS

*Lainages d'hiver couturier*
*Valant de 7.95 à 14.95*
VENTE 5.95 vge

MOHAIRS — MOLLETON — TISSUS NOUVEAUTE VAPOREUX — BOUCLE ET AUTRES

Ce sont des exportations exclusives à Marshalls. Tous des lainages luxueux, dans nombreux cas réduits à moitié prix et moins.

*Flanelle tout laine*
*Largeur 54" — Valant 3.50*
VENTE 1.99 vge
Aubaine exceptionnelle pour offrir un cadeau à Noël. Flanelle tout laine pour confectionner KIMONOS — ROBES DE CHAMBRE — JUPES — ROBES. Toute la gamme des nuances.

*Tissus nouveauté européens et brocart*
VENTE 1.99 vge
Exceptionnelle variété de riche tissu à robes à prix d'économie extraordinaire. Ne laissez pas passer ces occasions !

*Taffetas pure soie*
*Largeur 36" — Valant 3.95*
VENTE 1.99 vge
Merveilleuse aubaine en riche taffetas de chiffon . . . Vaste choix de teintes pastel et foncées. Pas de noir ni blanc.

*Peau de satin brodée*
*Largeur 47" — Valant 4.50*
VENTE 1.79 vge
Superbe tissu de couleur en peau de satin brodée. A ce prix MODIQUE, vous en désirerez pour confectionner de nombreuses robes.

*Luxueux brocart*
*Largeur 36"/44" — Valant jusqu'à 2.00*
VENTE 1.00 vge
Voici un somptueux étalage de brocart dans un choix varié de motifs. Tons foncés et pastel pour étincelantes toilettes de soirée.

*Tissus pour tenue de gala*
*Largeur 36" à 47"—Valant de 1.50 à 2.50*
VENTE 89¢ vge
Grande variété de tissus pour toilette de réunion, d'après-midi ou de bureau. Teintes pastel, medium et foncée. Formidables aubaines à ne pas manquer.

*Cotonnades de nuances automnales*
*Largeur 36" — Valant 2.50*
VENTE 1.49 vge
Vaporeux imprimés à motifs de chaînons . . . Pratique petit dessin, approprié à la tenue de ville comme de campagne. Aussi quelques brillantes cotonnades.

*Cotonnades importées*
*Largeur 36" — Valant jusqu'à 1.50*
VENTE 59¢ vge
Ces cotonnades imprimées vous permettent des économies remarquables car elles valent beaucoup plus cher. Aussi tissus tartan et plaid shagbark de nuance neutre.

TAFFETAS Tissu épatant pour la confection de toilette de réunion. 20 nuances en vogue. Véritable aubaine.
Val. rég. 89¢ — VENTE, VGE 49¢

FINETTE BLANCHE Largeur 27"
Val. rég. 39¢ — VENTE, VGE 25¢

EDITORIAL —

FELICITATIONS au maire Jean Drapeau !

*Que votre complaisance inégalée à servir le peuple nous soit profitable et nous réjouisse de vous avoir élu !*

*Nous vous avons écouté. Nous avons retenu vos paroles et cru en votre sincérité.*

*Nous ne serons pas trop déçus si, à une époque aussi difficile que la nôtre, vous ne réalisez pas tout à fait vos rêves.*

*Hélas ! nous sommes tous humains.*

*Persévérez, monsieur le maire ! Faites de votre mieux et n'en serons satisfaits.*

G. KIRKMAN MARSHALL.

QUI DIT TISSU A LA VERGE DIT MARSHALLS

Un seul magasin : 1195 Ste-Catherine ouest, VI. 4-2558

# LA QUINCAILLERIE J. Pascal HARDWARE CO. LIMITED

**A TOUTES NOS SUCCURSALES**

- CENTRE D'ACHAT BOULEVARD, 4250 JEAN-TALON EST... RA. 2-4681
- 301 RUE CRAIG OUEST ..... UN. 6-5692
- 4050 RUE WELLINGTON, VERDUN ..... PO. 8-4793
- 5743-46 AVE DU PARC ..... CR. 4-6453
- 1191 BOUL. ST-LAURENT ..... UN. 6-5692
- 4833 SHERBROOKE OUEST ..... WE. 7-3918
- 1498 SAINTE-CATHERINE OUEST ..... WE. S-1156
- CENTRE D'ACHAT DORVAL ..... ME. 1-4291

Comptoir des commandes postales : 301 ouest, rue Craig
4050 RUE WELLINGTON, VERDUN, OUVERT JUSQU'A 9 P.M. JEUDI ET VENDREDI—JEAN-TALON ET DORVAL, OUVERTS JUSQU'A 9.30 P.M. MARDI, JEUDI ET VENDREDI—AVE DU PARC, STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE OUEST, OUVERTS JUSQU'A 9 P.M. VENDREDI




ETONNANT
**DEGIVREUR de PARE-BRISE QUIX INSTANTANE**

Elimine glace, givre, frimas. Pas de grattage. Vaporisez et DEMARREZ. Grâce à QUIX des vies seront sauvées.



$1.49 la grosse boîte-vaporisatrice

## POSEZ CHEZ VOUS DES COUPE-BRISE

**ECONOMISEZ LE COMBUSTIBLE**

Coupez les courants d'air, gardez votre chaleur avec les coupe-brise appropriés à vos portes et fenêtres, évitant ainsi les dangers des rhumes. Ces coupe-bise vous épargnent aussi de l'argent sur le chauffage. PASCAL a le genre qu'il faut.

*DU NOUVEAU*

**COUPE-BRISE "SEAL-TAPE"**

**Ruban de toile adhésif permanent**

Un ruban de toile d'un blanc teinté qui se colle sur les fentes et bloque les courants d'air. Adhère au métal. S'enlève aisément. Epargnez avec ce nouveau et commode coupe-bise.



ROULEAU DE 30 VERGES 98¢ ROULEAU DE 60 VERGES $1.87



**FEUILLES DE PLASTIQUE**

POUR DOUBLES FENETRES

Claires, transparentes, elles peuvent servir maintes et maintes fois.
No P-18-36 x 72 pouces avec bandes d'encadrement et broquettes. 29¢
No 182 — pour 2 fenêtres 36" x 144. 49¢
No P-24 — 48 x 72 pouces, avec bandes d'encadrement et broquettes. 45¢
No P-108 — 35" x 12 verges de long avec bandes d'encadrement et broquettes. $1.49
No P-144 — 48" x 12 verges de long avec bandes d'encadrement et broquettes. $2.39

TREMCO **STRIP-SEAL**

COUPE-BISE DE PLASTIQUE
SOYEZ AU CHAUD — EPARGNEZ LE COMBUSTIBLE

PETIT Le paquet 39¢ GROS Le paquet $1.49

**Mortite**

Vous n'avez qu'à simplement presser le malléable Mortite autour des fenêtres, portes, plinthes, etc.



PETIT 35¢ GROS $1.69
Le paquet Le paquet

**BANDES CAOUTCHOUC ET ALUMINIUM POUR PORTES**

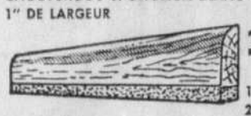
Environ 1" de largeur — BANDES DE 7 OU 3 PIEDS



8¢ le pied
Ensemble 1 bande de 3' 2 bandes de 7' $1.33

**BANDES BOIS ET CAOUTCHOUC SPONGIEUX POUR PORTES**

CAOUTCHOUC SPONGIEUX BLANC OU NOIR 1" DE LARGEUR



10¢ le pied
Ensemble 1 bande de 3' 2 bandes de 7' $1.69



**BOURRELET "ESKIMO"**

Intérieur de coton, couverture caoutchouc couleur marron




LE PIED 5¢ POT DE 17 PIEDS 90¢ 50 PIEDS $1.95 250 PIEDS $9.25






Seuil de porte en vinyl et aluminium
Grande moulure de vinyle flexible — 2 petites moulures de vinyle au bas.
LARGEUR 3"
32 pouces $2.59
36 pouces $2.95

**BOURRELET COUPE-BISE SEALTITE**

TOUT EN CAOUTCHOUC
LE PIED 5¢ 18 PIEDS 85¢ 100 PIEDS $3.75

**COUPE-BRISE EN ALUMINIUM REFOULE**

AVEC INSERTIONS DE VINYLE POUR UN PARFAIT AJUSTEMENT

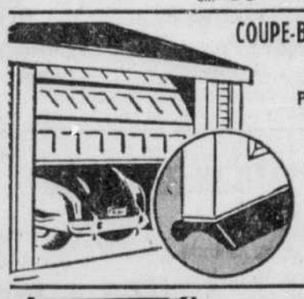


POUR BAS DE PORTE
BAS DE PORTE
Qualité supérieure
Ferme l'espace au plancher. Longueur 36 pouces.
Format "A" 1⅛" en tout. Caoutchouc ⅜" — Aluminium ¾". Ch. 49¢
Format "B" — 1⅞" en tout. Caoutchouc 11/16" — Aluminium 1 3/16". Ch. 59¢

POUR PORTES ET FENETRES
COUPE-BISE FACILE A INSTALLER
Tube de vinyle souple et flexible dans un refoulage d'aluminium satiné formant un joint parfait sur toutes les portes et fenêtres 1 bande de 3' 2 bandes de 7'. SET $3.95

**COUPE-BISE EN CAOUTCHOUC**

POUR LE BAS DES PORTES DU GARAGE



BANDE DE 2½"

| Longueur | Coupures |
|---|---|
| 10 pieds | moindres |
| 25¢ le pied | 30¢ le pied |



**Supports de TV A MOITIE PRIX**

A GAUCHE — No TT20

Modèle haut pour Hi-Fi ou TV portatif. Plaqué cuivre.

Rég. $17.95 PRIX DE LA VENTE $8.95

A DROITE
**SUPPORTS DE TV**

No TT1—Fini satin noir. S'ajustent pour tous appareils de TV 19" et 21". Rég. $7.95. VENTE $3.95

No TT4 — Fini cuivre jaune. Grosses roulettes. Solide tuyau 1". Rég. $15.95 VENTE $7.95



$3.95

## IMAGINEZ CE TOUR A METAL MYFORD ML7 EXTRA-ROBUSTE dans VOTRE ATELIER



SPECIFICATIONS :
TETE PIVOTANTE DE 7"
ESPACE LIBRE DE 10"
ESPACE ENTRE LES POINTES : 20"

S'obtient aussi avec engrenages à changement rapide et dans le modèle super de 7 pouces.

TOUR ML7 SEULEMENT $279.50
Cabinet d'acier $97.50

**FACILITES DE PAIEMENT**

CES FAMEUX TOURS ANGLAIS SONT LES MEILLEURS DU MONDE. ILS SONT UTILISES DANS LE MONDE ENTIER PAR LES MINISTERES GOUVERNEMENTAUX, LES INDUSTRIES, LES ECOLES DE METIER, LES BRICOLEURS ET LES MAQUETTISTES. DE NOMBREUX ACCESSOIRES LE RENDENT ENCORE PLUS PRATIQUE.

NE MANQUEZ PAS DE VOIR CES TOURS A L'OEUVRE SOUS LA MAIN DE DEMONSTRATEURS EXPERTS DE LA MANUFACTURE

| Magasin Craig et Bleury | Centre d'achat Boulevard Pie IX | Centre d'achat DORVAL | VERDUN 4050, rue Wellington |
|---|---|---|---|
| Mercredi 9 novembre de midi à 6 p.m. Samedi 12 novembre de 10 a.m. à 6 p.m. | Jeudi 10 novembre 7 p.m. à 9.30 p.m. | Jeudi 10 novembre de midi à 9.30 p.m. | Vendredi 11 novembre 4 p.m. à 9 p.m. |

*PASCAL tient un stock complet de tours Myford et tous les accessoires*
*Des experts formés à la manufacture sont à votre disposition*

**Bricoleurs, SHOPSMITH vous invite à une "fête-démonstration" !**

NE MANQUEZ PAS DE VENIR VOIR

- Film sonore et en couleur sur la menuiserie
- Démonstration "en personne" sur les travaux d'atelier
- Prix de présence intéressants
- Rafraîchissements gratis

SHOP SMITH

TERMES FACILES DE CREDIT ! SEULEMENT $34.95 COMPTANT !

*VOUS VERREZ A L'OEUVRE UNE MACHINE-OUTIL A TOUT FAIRE*

**LA SHOPSMITH MARK 5**

Mark 5



Dates des "fêtes-démonstrations" à nos magasins de . . .
VERDUN 9 NOV.
PIE IX 16 NOV.
DORVAL 23 NOV.
CRAIG 30 NOV.
A partir de 8 p.m.
Ne manquez pas de venir !

Seulement $349.50

Complète avec moteur de ¾ CV et établi

VOUS OBTENEZ
- Scie ronde de 9"
- Sableuse de 12"
- Tour de 34"
- Drille verticale à pression 16½"
- Drille horizontale illimitée

La SHOPSMITH est une machine-outil 5-dans-1 complète à cadran de vitesse exclusif qui vous permet de régler la vitesse appropriée (soit de 700 à 5,200 rpm) selon les travaux à exécuter.

**NOUVEAU ! AUBAINES DANS LES OUTILS**

Coffret en plastique moulé pour ranger les outils. Toujours prêts à servir. 6 divisions pour les vis et les clous.



Val rég. $4.95 Complet $2.97

VOUS N'EGAREREZ PLUS VOS OUTILS ET ILS NE TRAINERONT PLUS. Se range dans un tiroir de l'armoire de cuisine ou sur l'établi. Marteau tout acier de qualité, pinces chromées et tournevis.

**AERATEUR DE JET D'EAU A ROTULE**

Ce filtre qui se pose au robinet rejoint tous les coins de l'évier.



$1.97

SOYEZ PRET POUR LA PREMIERE NEIGE

**GROSSES PELLES ET PELLES A NEIGE EN ALUMINIUM OU ACIER**

POUSSE-NEIGE RESISTANTS
21 pouces $2.95
24 pouces $3.40
30 pouces $3.60
36 pouces $3.95

DURABLE, L'ALUMINIUM PESE DEUX FOIS MOINS




| GROSSE PELLE A NEIGE 24" | PELLES pour DAMES ou JEUNES | PELLES GENRE VOIRIE |
|---|---|---|
| A. Acier épais VENTE $3.40 | C. Acier Champion VENTE $1.59 | F. Acier épais VENTE $1.95 |
| B. Aluminium léger VENTE $4.45 | D. Aluminium Champion VENTE $2.79 | E. Aluminium léger VENTE $3.45 |

## VENTE DE PEINTURE EN MASSE

*Epargnez jusqu'à 50%*




**PEINTURE A BATIMENT POUR INTERIEUR ET EXTERIEUR**

Notre peinture à prix populaire. Une peinture de qualité à prix économique. Nous nous sommes toujours efforcés de vous fournir ce qu'il y a de mieux à ce prix.

Fini luisant, semi-luisant et BLANC MAT ainsi que GRIS, CREME et VERT.

LE GALLON $2.33

**LATEX VELOURS**

**PEINTURE MURALE MATTE**

Une véritable peinture murale latex pour les murs et le plafond, la rénovation de vos chambres, passages, salle à manger et salon. 6 couleurs nouvelles et blanc — gris nuage — vert osier — ivoire camée — bleu riviera — jaune empire et rose tudor.

REG. $5.95 LE GALLON $3.30

**EMAIL BLANC D'UN LUSTRE BRILLANT**

Se teinte à n'importe quelle nuance grâce à une formule spéciale pour 48 couleurs. Sèche vite. Donne un éclat de porcelaine qui reste blanc pendant des années. Qualité de luxe.

PINTE REG. $2.50 $1.49 GALLON REG. $7.50 $4.95

TUBES DE COULEUR 25¢ ET PLUS

**EMAIL MI-LUSTRE**

Blanc et 6 superbes couleurs pour garnir les boiseries, aussi la salle de bain et la cuisine, aussi les autres appartements — mêmes couleurs que le mat velours — gris nuage — vert osier — ivoire camée — bleu Riviera — jaune empire et rose Tudor.

PINTE REG. $2.65 $1.65 GALLON REG. $7.95 $5.70

UNE NOUVELLE PEINTURE ETONNANTE
**WATER STOP**
PEINTURE HYDROFUGE POUR CIMENT AVEC ETONNANTE GARANTIE ECRITE DE REMBOURSEMENT

CONTIENT DU LATEX MAGIQUE ET DU SILICONE
- POUR L'INTERIEUR COMME L'EXTERIEUR
- POUR MAISONS EN CIMENT ET BETON
- POUR MURS ET PLANCHERS DE SOUS-SOLS

Convertit votre sous-sol humide en une pièce où il fait bon vivre. Nul besoin de mouiller la surface comme d'autres marques l'exigent. Il suffit de l'étendre — On peut y appliquer directement des tuiles.
Choix de blanc ou l'une des six couleurs futuramiques Selectone.
Choix de rose Camden, vert saule, bleu pâle, gris français, beige, terre cuite et blanc.

LE GALLON $5.35

**PATE GOLD BOND EN LATEX VINYL**

Pour remplir trous, bosselures et égratignures sur bois, plâtre, ciment ou métal avant de peinturer — Pour usage sur murs ou meubles — Sèche rapidement. Cette pâte est prête à poser. Employez ce qu'il vous faut aujourd'hui et refermer la boîte jusqu'à la prochaine fois.

BOITE 1 LB 60¢ LA PINTE $1.60

*Autres Aubaines au Département de Peinture*

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ROULEAU à peinturer et cabaret. | $1.39 | PAPIER SABLE, 5 grandes feuilles. | 49¢ | EPONGES en cellulose, pqt de 4. | 29¢ |
| ENSEMBLE DE 3 pinceaux, 1, 1½, 2". | 77¢ | 20 PINCEAUX d'artistes — gros et petits. | 97¢ | TISSU en plastique, 8 x 12 pieds. | 77¢ |
| PINCEAU de 4", pour murs, parquets, etc. | $2.35 | COTON à fromage, pqt 3 vges. | 39¢ | FUSIL à calfater, dessus ouvert. | $1.33 |
| VAPORISATEUR de peinture pour aspirateur. | 97¢ | ALUMINIUM plastique, gros tube. | 97¢ | CARTOUCHE renouvelable noir. | 33¢ |
| PATE pour boucher les fissures de cuves, tuiles. | 79¢ | TEREBENTHINE pour éclaircir la peinture, pinte. | 65¢ | CARTOUCHE renouvelable blanc ou gris. | 37¢ |
| GRATTOIR de 3" et couteau à mastic de 1¼". | 97¢ | MARQUEUR de bout de feutre, rouge ou noir. | 29¢ | PEINTURE B-H Crest aluminium. Pinte | $1.35 |
| | | COUTEAU à prélart courbé. | 27¢ | CIMENT à prélart pour réparations rapides, pinte. | 45¢ |
| | | | | CIMENT à prélart imperméable. | 90¢ |

*Achetez vos fils électriques et autres fournitures*
AU PRIX DU GROS
**"LOOMEX"**
fil isolé 2 x 14
*nouveaux bas prix*

Pour filage dans les murs, les plafonds, les sous-sol, partout où vous voulez cacher les fils.




Rouleau de 250 pieds 4¢ LE PIED le rouleau $10.00
125 pieds 5¢ LE PIED le rouleau $6.25
Moins de 125 pieds 6¢ LE PIED

**SERRE-FILS ROBUSTES**



9¢ ch. Boîte de 50 7½ ch.

**BOITES EN ACIER MONOPIECES**

au fini plaqué brillant très épais Ch. 28¢
10 pour $2.50



**COMMUTATEUR MURAL**

STANDARD 24¢ chacun 10 pour 2.10



**RECEPTACLE MURAL**

DOUBLE avec double contact à vis en cuivre



17¢ ch. 10 pour $1.50

**PLAFONNIERS**

A BANDE CHROME



AVEC ABAT-JOUR EN CRISTAL
6 pouces Rég. $3.95 $2.57
8 pouces Rég. $5.95 $3.57

**APPLIQUE DE SALLE DE BAIN**



Avec collet chromé, beau globe réflecteur en cristal. Fiche de contact commode pour votre rasoir électrique. PRIX DE LA VENTE $2.59
Avec douille à chaine $2.95

**PLAFONNIERS FLUORESCENTS**

REGULIERS — EMAILLES BLANCS



Pour 1 lumière Longueur 24" $3.37
Pour 2 lumières Longueur 24" $5.47
Pour 3 lumières Longueur 24" $7.95
LUMIERE A PART
Pour 1 lumière, longueur 36" ou 48". VENTE $6.95
Pour 2 lumières, longueur 48". VENTE $12.95
LUMIERE A PART
24" $1.10 — 36" $1.25
48" $1.35

**CARILLONS EN PLASTIQUE IVOIRE**



Une NOTE $1.97
Deux NOTES $3.37



**COMMUTATEUR**
GENERAL ELECTRIC
SILENCIEUX MERCURY
97¢ chacun
10 pour $8.50

**S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE...VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL**

# Les Commissions scolaires se prévalent de l'aide aux bibliothèques

QUEBEC. (J. M.) — En vertu de la loi votée l'hiver dernier pour la formation et le développement des bibliothèques scolaires, déjà près de 300 commissions se sont prévalues des avantages offerts ; et les nouvelles demandes affluent au rythme de plusieurs par jour au département de l'Instruction publique.

La nouvelle législation prévoit une aide gouvernementale s'élevant aux trois quarts (75%) des sommes que les commissions scolaires consacrent à l'achat de livres de bibliothèques.

Contrairement à la rumeur qui a circulé en certains milieux, les commission scolaires ne sont pas tenues d'acheter des livres reliés ou de faire relier les livres de leurs bibliothèques ; elles peuvent cependant le faire si elles le désirent.

L'affluence des demandes a obligé le département à prier les commission scolaires d'étendre sur quelques années l'achat de nouveaux volumes, afin de permettre une répartition équitable des fonds votés.

La subvention accordée pour l'année en cours pourra s'élever à $1 par élève inscrit. Une classe comportant 30 élèves recevrait de cette façon $30 pourvu que la commission achète pour au moins $40 de livres.

Antérieurement, il n'y avait qu'un octroi de $10 par classe.

Au rythme auquel les demandes continuent de parvenir au département, les sommes votées en vue de l'aide aux bibliothèques seront rapidement épuisées ; ce sera trois quarts de million de volumes qui s'ajouteront aux 2,116,000 se trouvant déjà dans nos bibliothèques scolaires, et dont 1,065,000 avaient été distribués en vertu de l'ancien système d'aide aux bibliothèques.

## Débat sur le Congo aujourd'hui

# M. Kasavubu rejettera l'"ingérence" de l'ONU

NATIONS-UNIES, N.Y. — (PA-UPI) — L'Assemblée générale de l'ONU a engagé hier un débat sur la résolution afro-asiatique demandant que la délégation favorable à M. Patrice Lumumba occupe le siège du Congo au sein de l'organisation internationale. Le président du Congo, M. Joseph Kasavubu, tentera de faire rejeter cette proposition. De plus, il s'opposera tout probablement au projet de l'ONU tendant à envoyer dans l'ancienne colonie belge une mission chargée de réconcilier les partis qui se disputent le pouvoir.

Le débat sur la crise congolaise devait s'ouvrir lundi. Comme M. Kasavubu n'a pu arriver à temps à New York, l'Assemblée générale a décidé, à une forte majorité, de le remettre à hier.

La résolution afro-asiatique réclame la convocation du Parlement congolais, qui n'a pas siégé depuis que le colonel Joseph Mobutu a pris le pouvoir. Peu de temps après, l'"homme fort" du Congo a institué un collège de commissaires généraux qui constitue en fait le gouvernement.

Le président Kasavubu soutient que l'envoi d'une commission de conciliation de l'ONU au Congo constituerait une ingérence dans les affaires intérieures de ce pays. Au cours de son intervention devant l'Assemblée générale, on croit qu'il demandera le retrait des contingents du Ghana et de la Guinée de la force internationale des Nations unies. Partisans de M. Lumumba, ces deux pays figurent parmi ceux qui ont parrainé la résolution inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Les autres sont : Ceylan, Inde, Indonésie, Mali, Maroc et République arabe unie.

Le débat sera d'autant plus animé que le principal représentant de l'ONU au Congo, M. Rajeshwar Dayal, vient de présenter un rapport qui condamne l'activité des Belges dans la jeune république ainsi que l'attitude du colonel Mobutu. Selon les observateurs, il se peut que M. Kasavubu réclame le départ de M. Dayal.

(PC) — Le premier semestre de l'année, la valeur de l'or extrait en Union Sud-Africaine a atteint le somme de 131,700,000 livres (à peu près $355,590,000). C'est 11,300,000 livres ($30,510,000) de plus que pour le premier semestre de 1959.


salle bonaventure

LE "SUPPER CLUB" LE PLUS CÉLÈBRE AU CANADA

*Tous les soirs excepté le dimanche*

*THE DELTA RHYTHM BOYS*





*DENNY VAUGHAN*

*et son orchestre de danse, le plus réputé d'Amérique du Nord, ainsi que le trio Louis Bannet — Musique de danse sans interruption.*

*Réservations: UN. 1-3511 Stationnement à l'intérieur.*

*AU REINE ELIZABETH*



POUR VOS RESERVATIONS DE CROISIERES, CONSULTEZ :

TRAVELAIDE LTÉE

BUREAU

Mezzanine

Edifice Dominion Square

1010 ouest, Ste-Catherine

UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR

JUSQU'A 9 HEURES



Aussi peu que*

$305

aller-retour en Europe par réacté Pan Am



Pan American vous offre en ce moment ses nouveaux tarifs d'excursion de 17 jours, vous permettant d'économiser jusqu'à *$136* sur les taux économiques réguliers pour vols par réactés. Ces tarifs comprennent la correspondance à New York où vous pouvez choisir de passer la nuit afin de visiter la métropole américaine.

*Exemple des nouveaux tarifs économiques aller-retour d'excursion de 17 jours par réactés—en vigueur en ce moment

| De MONTRÉAL à: | | DUSSELDORF/ | |
|---|---|---|---|
| SHANNON | $305 | COLOGNE | $426 |
| LISBONNE | $350 | FRANCFORT | $426 |
| LONDRES | $350 | HAMBOURG | $426 |
| BRUXELLES | $390 | MUNICH | $433 |
| PARIS | $390 | NICE | $449 |
| AMSTERDAM | $390 | VIENNE | $467 |
| BARCELONE | $423 | ROME | $484 |
| COPENHAGUE | $426 | ISTAMBUL | $647 |

Renseignez-vous au sujet du plan de vacances Pan Am # 402

Rappelez-vous que lorsque vous voyagez par Pan American, vous avez à votre disposition le choix le plus complet de réactés transocéaniques du monde.

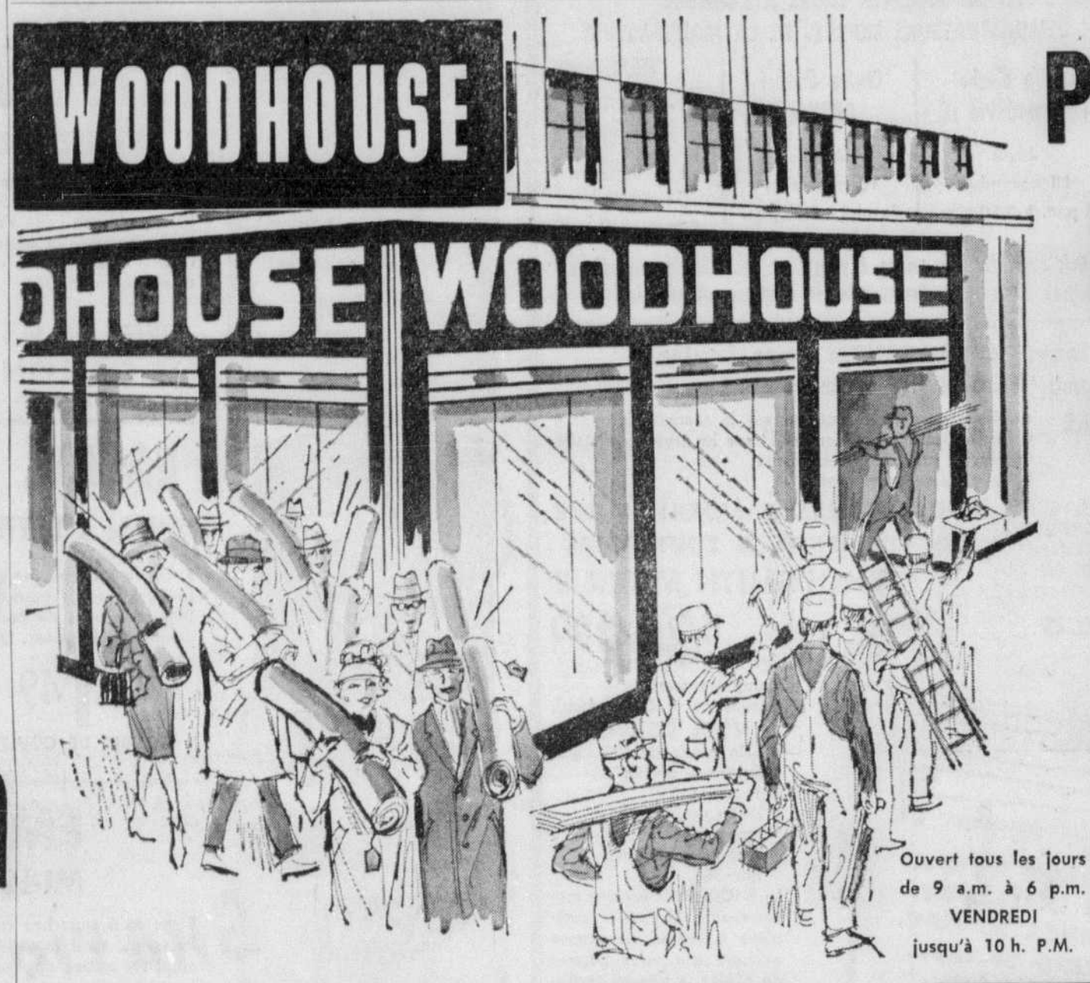
Appelez votre agent de voyages ou Victor 5-5172
Bureau de vente des billets:
1450, rue City Councillors, Montréal

PAN AM

LA COMPAGNIE AÉRIENNE LA PLUS EXPÉRIMENTÉE DU MONDE

PREMIÈRE SUR L'ATLANTIQUE — PREMIÈRE EN AMÉRIQUE LATINE
PREMIÈRE SUR LE PACIFIQUE — PREMIÈRE AUTOUR DU MONDE






Ouvert tous les jours de 9 a.m. à 6 p.m.
VENDREDI jusqu'à 10 h. P.M.

PRÉ-RÉNOVATION

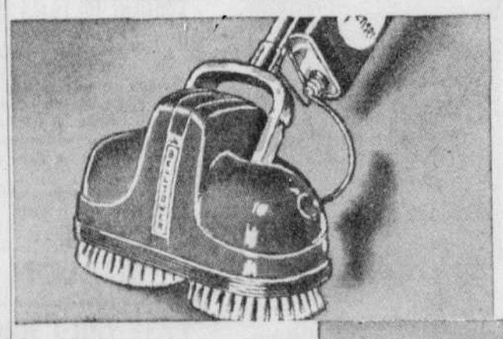
SOLDE de 3 JOURS

ÉPARGNEZ

## RENOVEZ TOUS VOS PLANCHERS A BON MARCHE !

WOODHOUSE, le plus grand détaillant d'ameublement au Canada, présente un SOLDE Pré-rénovation de COUVRE-PLANCHERS de 3 JOURS seulement pour le bénéfice de notre vaste clientèle. La liste impressionnante ci-bas n'est qu'une partie du vaste assortiment de couvre-planchers que nous avons en stock. Nous vous les offrons maintenant à des réductions substantielles de 30%, 40% et même jusqu'à 50%. **RECOUVREZ TOUS VOS PLANCHERS TANDIS QUE NOUS RENOVONS NOTRE RAYON DE COUVRE-PLANCHERS !** Voici une opportunité inusitée d'embellir votre foyer très économiquement... juste à temps pour les Fêtes qui s'en viennent si rapidement. En plus de tout cela, nous vous offrons un Paillasson en Fibre de Coco utile et décoratif, ABSOLUMENT GRATUIT, avec tout achat dans notre rayon de couvre-planchers. N'oubliez pas que vous avez seulement 3 jours... hâtez-vous ! Faites tous vos achats aujourd'hui-même et économisez d'une manière spectaculaire.

## 3 AUBAINES SPECTACULAIRES

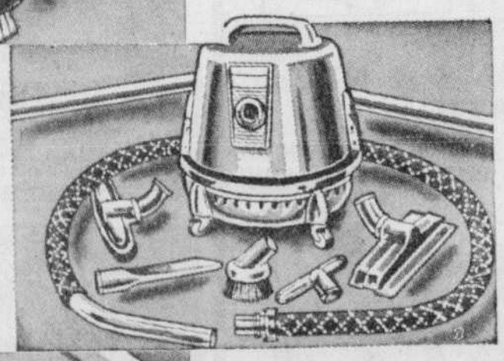


### POLISSEUSE 2 DANS 1

Fameuse marque "Belltower". Lave, cire et polit tous les genres de planchers. Complète avec brosses jumelées et 2 disques en laine de mouton.

Rég. 44.95 **34.88**

*40¢ par semaine*

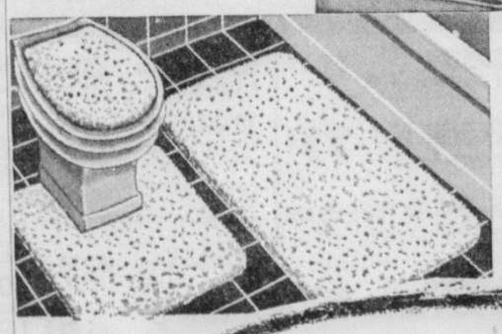


### ASPIRATEUR 'BELLTOWER'

Modèle cylindrique. Sac à poussière en papier facile à disposer. Pare-choc de caoutchouc pour protéger les meubles. Filtre permanent. Ensemble d'accessoires.

Rég. 69.95 **49.88**

*50¢ par semaine*



### ENSEMBLE DE BAIN

3 morceaux. Fabriqué de chenille, facilement lavable, de la meilleure qualité dans un assortiment de jolies couleurs. Comprend : tapis bain, tapis contours et couvre-siège.

Rég. 6.95 **3.88**

## VOICI QU'UNE PETITE PORTION DES

### BROADLOOM "WILTON" DURABLE

9' et 12' de largeur. Pelace velouté. Teintes : champignon, cannelle, gris, vert ou tangerine. Epargnez $3 la verge carrée, aujourd'hui !

Rég. 10.95 la verge carrée **7.95** LA VERGE CARREE

### CARPETTES EN VISCOSE DE QUALITE

Texture bouclée. Disponibles dans les couleurs suivantes : Cèdre, Champagne, Ivoire ou Bois de Sandal.

Grandeur : 6' x 9' Rég. 44.95 SPECIAL à partir de **24.95**

Grandeur : 9' x 12' Rég. 89.95 SPECIAL **59.95**

### CARPETTES "AXMINSTER" DURABLES

Embellissez tous vos planchers pour les Fêtes à venir. Grande variété de grandeurs et couleurs décoratives. Achetez MAINTENANT et ECONOMISEZ !

Grandeur : 6' x 9' Rég. 49.95 SPECIAL **29.95**

Grandeur : 9' x 12' Rég. 99.95 SPECIAL **69.95**

### BROADLOOM "WILTON" TOUT LAINE

9' de largeur, Texture bouclée à tissage serré. S'obtient dans le beige, bois de sandal ou champignon. Epargnez $2 la verge carrée ! Embellissez votre demeure MAINTENANT !

Rég. 10.95 la verge carrée **8.95** LA VERGE CARREE

### BROADLOOM "WILTON" TOUT LAINE

Qualité supérieure ! 9' de largeur. Motif foliacé ton sur ton. Pelage velouté très épais. — S'obtient dans les couleurs suivantes : champignon, bois de sandal ou vert. Epargnez $4 la verge carrée. Pourquoi attendre ?

Rég. 15.95 la verge carrée **11.95** LA VERGE CARREE

### TAPIS EN FIBRE, TISSE

9' de largeur. Grande sélection de teintes décoratives. Voici une chance inégalée d'épargner 50¢ la verge carrée.

Rég. 79¢ la verge carrée **29¢** LA VERGE CARREE

### BROADLOOM "WILTON" TOUT LAINE

Champigons ton sur ton. 9' de largeur. Ce tapis de renom résistera à l'usure pendant des années. Epargnez $4 la verge carrée.

Rég. 10.95 la verge carrée **6.95** LA VERGE CARREE

### BROADLOOM "WILTON" TOUT LAINE

Tapis tout aline ciselé de haute qualité vous donnera une durabilité et une beauté recherchées. 9' de largeur. Vert seulement. Epargnez $5 la verge carrée.

Rég. 13.95 la verge carrée **8.95** LA VERGE CARREE

Woodhouse

DESSERVANT LES CANADIENS DEPUIS 1911

UNE DIVISION DE GREAT UNIVERSAL STORES OF CANADA, LIMITED

105 ouest, rue STE-CATHERINE coin St-Urbain. Tél.: VI. 5-9261

Avoisinant l'emplacement de la Future Salle de Concert

7 Etages Géants, Remplis à Craquer de Meubles, Couvre-planchers et Appareils Electriques

## A la commission MacPherson

# Le Pacifique Canadien revendique le droit à une certaine autonomie

OTTAWA. (PCf) — Un porte-parole des compagnies ferroviaires privées a soutenu, lundi, que la commission royale MacPherson ne peut résoudre tous les problèmes du transport au Canada et ne devrait même pas essayer de le faire.

Un représentant du Pacifique Canadien a déclaré que la commission devrait résoudre ce qu'elle peut et laisser aux compagnies de chemins de fer le soin de faire le reste.

Le vice-président du Pacifique Canadien M. Ian Sinclair, a profité du 75e anniversaire de l'inauguration du réseau du Pacifique Canadien sur la côte du Pacifique pour formuler un conseil à l'intention des commissaires chargés d'étudier et d'apporter des solutions aux problèmes des transports au Canada.

"M. le président, dit-il, votre commission ne peut résoudre tous les problèmes des transports au Canada et ne devrait pas essayer de le faire. Plusieurs problèmes ne peuvent être solutionnés que par les directeurs des compagnies à condition qu'ils ne soient pas embarrassés par une rigidité statutaire."

Certains observateurs considèrent l'allocution de M. Sinclair comme un reproche aux Chemins de fer nationaux qui ont réclamé l'intervention du gouvernement afin d'aider les compagnies ferroviaires à se débarrasser de leurs entreprises non rentables et de renflouer leurs affaires.

"Le Pacifique Canadien, a continué M. Sinclair, n'a jamais eu de déficit qu'il a fallu combler avec l'argent du contribuable canadien et il n'en aura jamais si on lui permet de mener son entreprise de manière réaliste."

ANNONCE

**Désirez-vous un soulagement rapide des**

**douleurs arthritiques et rhumatismales?**



Souffrez-vous de douleurs arthritiques et rhumatismales au genou, à l'épaule, à la hanche ou aux doigts? Vite! Massez le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE à l'endroit endolori. En 30 secondes, vous sentirez une chaleur bienfaisante . . . un soulagement apaisant aux jointures et aux muscles. Vous vous sentez mieux, vous vous reposez mieux la nuit. Le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE contient un mélange spécial d'ingrédients à l'action très pénétrante. Non huileux, il ne tache pas. Pourquoi souffrir plus longtemps? Achetez sans tarder le nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE.

**Nouveau MENTHOLATUM RUB À CHALEUR PÉNÉTRANTE**

## Echange satisfaisant entre le Presbyterian College et l'U. McGill

L'Université McGill vient d'acquérir le Presbyterian College, rue McTavish, pour la somme de $600,000, plus le site actuel du Arctic Research Institute, à l'angle des rues University et Milton.

Le Dr Robert Lennox, principal du Presbyterian College, annonce qu'on érigera un nouvel immeuble à cet endroit (angle University et Milton), près du Diocesan College of Montreal, alors que l'Université McGill utilisera l'ancien immeuble (rue McTavish) au profit de la Faculté des sciences sociales et de la section des Humanités.

Elle construira également un nouvel édifice destiné à l'Union des Etudiants (Students Union) pour remplacer le vieil immeuble (angle Sherbrooke et Victoria) construit en 1909 pour recevoir moins de 1,000 étudiants. Cet immeuble n'a jamais été agrandi, même si leur nombre est passé depuis à 8,000.

## Communisme à la hausse en Italie

ROME, (PAf) — Le parti communiste italien a recueilli un quart du total des votes, cette semaine; c'est donc dire qu'il enregistre son plus grand succès depuis la fin de la guerre, dans ce pays à prédominance catholique. Bien qu'il s'agisse d'élections locales, cette nouvelle orientation du courant national pourrait bien apporter quelques ennuis au gouvernement chrétien-démocrate.

**Succès des communistes . . .**

Hier soir, les résultats complets indiquaient que les communistes avaient obtenu 24.5% du vote total, au cours des deux jours du scrutin, dimanche et lundi, vote qui devait permettre le renouvellement des conseils provinciaux. Le parti communiste continu ainsi d'enregistrer des progrès presque ininterrompus depuis 1946, date de la première élection d'après-guerre, au cours de laquelle il s'était vu accorder 19% des voix.

**. . . et gains de l'extrême-droite**

Aux élections nationales de 1958, les Rouges avaient réuni 23% des votes, contre 42.4% au parti chrétien-démocrate. Si l'on voit dans le résultat de ce dernier scrutin un geste de protestation contre le parti gouvernemental, il faut également préciser que si l'extrême-gauche a obtenu des gains appréciables, l'extrême-droite n'est pas restée en arrière; en effet, le mouvement social italien MSI, parti à tendance fasciste, a enregistré des gains sensibles, spécialement à Rome. Il a recueilli un total de 1,473,835 voix, soit 275,635 votes de plus qu'en 1958.

ANNONCE

**Rétraction des hémorroïdes sans aucun malaise:**

*Découverte d'une substance cicatrisante qui soulage la douleur et la démangeaison tout en rétractant les hémorroïdes*

**Montréal, Qué. (P.M.)** — La science vient enfin de mettre au point une nouvelle substance cicatrisante qui agit avec une efficacité sans pareille dans le traitement des hémorroïdes. Cette substance a une double action : elle réduit l'enflure tout en soulageant la douleur et la démangeaison. Des milliers de personnes ont bénéficié de ce remède peu coûteux dont l'emploi ne comporte aucun inconvénient.

Pour établir avec précision la valeur curative de la nouvelle substance, les médecins ont suivi soigneusement le cas de plusieurs centaines de patients souffrant des hémorroïdes, certains depuis jusqu'à une vingtaine d'années.

Dans tous les cas examinés les médecins ont observé une amélioration étonnamment rapide. Non seulement la douleur est promptement disparue, mais ce soulagement s'est doublé de la rétraction des hémorroïdes. D'autre part, l'efficacité du traitement s'est prolongée mois après mois, durant toute la période d'observation.

Ces résultats ont été obtenus sans médicaments anesthésiques, astringents ou opiacés. Le succès du traitement est attribuable à la Bio-Dyne, la nouvelle substance curative qui sert actuellement à la cicatrisation de diverses blessures, sur toutes les parties du corps.

On trouve maintenant le nouveau médicament en onguent ou en suppositoires, sous le nom de PREPARATION H. C'est un produit de Whitehall Pharmacal, fabricants d'Anacin, BiSoDol et Kolynos. En vente dans toutes les pharmacies, sans ordonnance de médecin, avec garantie de remboursement en cas de non-satisfaction.




Ne cherchez pas seulement des étoiles...

Si vous demandez simplement "un cognac", vous prenez des risques. Si vous mentionnez seulement un "3 étoiles" ou quelque autre emblème, vous prenez encore des risques. C'est *seulement* si vous le demandez *par son nom* que vous êtes sûr d'avoir un bon cognac. Sans nom de marque, les étoiles ou autres emblèmes ne signifient rien. Le nom *Hennessy* est pour vous un gage de qualité, car Hennessy possède les plus grandes réserves au monde en cognac d'âge. Exigez le . . .

COGNAC
**HENNESSY**

*et vous serez sûr de sa qualité, de sa saveur, de son bouquet*

**LES OUVRIERS ARRIVERONT BIENTÔT!!!**

# COUVRE-PLANCHERS SEULEMENT!

## Jusqu'à 50% et plus




**Peu importe le volume de votre achat durant notre solde pré-rénovation de couvre-planchers qui durera seulement 3 jours, nous vous donnerons, absolument gratuitement, un paillasson en fibre de coco pour placer à l'entrée de votre demeure.**

### NOMBREUX SPECIAUX EN COUVRE-PLANCHERS

**BROADLOOM AXMINSTER TORSADE**

12' de largeur. Epargnez $2 la verge carrée durant ce solde de 3 jours. Grand choix de patrons et couleurs.

Rég. 8.95 la verge varrée
6.95
LA VERGE CARREE

**BOUTS DE BROADLOOM WILTON**

Epargnez $36 MAINTENANT! Grandeur: 6' x 9'. Gris seulement! Vous trouverez sûrement un tapis qui conviendra à votre goût.

Rég. 59.95
23.95

**BOUTS DE BROADLOOM WILTON**

Epargnez $30 tandis que vous le pouvez! Grandeur: 5' x 9'. Gris seulement.

Rég. 49.95
19.95

**ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE**

Chaque achat est garanti pour donner service et satisfaction

**BOUTS DE BROADLOOM AXMINSTER**

Voulez-vous épargnez $28! Voici votre chance Grandeur: 6'9" x 9'. Gris seulement. La qualité imbattable ne peut se dupliquer.

Rég. 54.95
26.95
*30¢ par semaine*

**BOUTS DE BROADLOOM AXMINSTER**

Ce joli tapis broadloom Axminster vous épargnera $27 sur chacun! Qualité insurpassable à un prix minime. Grandeur: 7'9" x 9'. Gris seulement.

Rég. 58.95
31.95
*40¢ par semaine*

**TAPIS D'ESCALIER AXMINSTER**

1 rouleau seulement! 27" de largeur. Epargnez $2 la verge carrée. Résistera à l'usure.

Rég. 6.95 la verge carrée
4.95
LA VERGE CARREE

**BOUTS DE BROADLOOM AXMINSTER**

Epargnez $20 sur chacun! Achetez MAINTENANT et EPARGNEZ! Grandeur: 5'2" x 9'. Ce tapis particulier a provoqué l'admiration de tous les usagers.

Rég. 39.95
19.95

EN FOURNISSANT LES DIMENSIONS DE VOS PLANCHERS OU ESCALIERS, NOUS VOUS FERONS GRATUITEMENT UN ESTIME PRECIS DE TOUS VOS BESOINS. VOTRE CONSULTATION EST CORDIALEMENT SOLLICITEE!

**CARPETTES EN VISCOSE "HI LOW"**

Voici votre opportunité d'épargnez $25 sur chacune! Pelage bouclé. Grandeur: 9' x 10". "Charcoal" seulement. Sensation moelleuse et confortable sous les pieds.

Rég. 69.95
44.95
*50¢ par semaine*

AUCUNE NECESSITE DE DERANGER VOTRE BUDGET DE NOEL. PAYEZ A LA SEMAINE OU AU MOIS SELON VOTRE BUDGET. PROFITEZ DE NOS TERMES LES PLUS FACILES EN VILLE!

**WILTON TOUT LAINE TORSADE**

Epargnez $5 la verge carrée tandis que vous le pouvez! Qualité supérieure à un prix minime! 12' de largeur. Champignon seulement.

Rég. 10.95 la verge carrée
5.95
LA VERGE CARREE

**PRELART IMPRIME "BONNY MAID"**

Qualité supérieure à un bas prix. Base feutrée prolongera la durée du prélart. D'entretien facile. Notez les économies substantielles!

36" de largeur. Rég. 59¢ la verge. La verge 12¢

27" de largeur. Rég. 49¢ la verge. La verge 9¢

**PRELART IMPRIME DE QUALITE**

Epargnez 20¢ la verge carrée. Base feutrée solide. 2 verges de largeur. Grand asosrtiment de motifs et couleurs les plus en demande.

Rég. 59¢ la verge carrée
39¢
LA VERGE CARREE

**COUVRE-PLANCHE VINYLE "FORECAST"**

Epargnez 60¢ la verge carrée MAINTENANT! Fabriqué par Congoleum Co. 2 verges de largeur. Assortiment de motifs discontinués.

Rég. 1.79 la verge carrée
1.19
LA VERGE CARREE

**ASSORTIMENT MONSTRE DE COUVRE-PLANCHERS DE TOUTE DESCRIPTION PROVENANT DE MANUFACTURIERS DE RENOM NATIONAL**

## AUCUN VERSEMENT INITIAL et jusqu'à 36 MOIS POUR PAYER

**(La taxe de vente payable à l'achat)**
**Aucune nécessité de déranger votre budget de Noël!**
**Payez à la semaine ou au mois selon vos besoins**

**STATIONNEMENT GRATUIT**

au "Town Parking, Ltd." sur la rue Clark au sud de Ste-Catherine. Présentez votre reçu de stationnement à notre vendeur.



AVANT PREMIÈRE DE NOËL

# DEMAIN chez Corbeil

# VENTE-ÉCLAIR de 12 hres

## SANS PROFIT!

**$25.00 en argent**

A une personne chanceuse !
A toutes les heures
de 10 a.m. à 10 p.m.

## DANS CHAQUE RAYON, UN GROUPE DE MARCHANDISES NOUVELLES VOUS SONT OFFERTES

# AUX PRIX des MANUFACTURIERS

**MANTEAUX** POUR DAMES — SANS FOURRURE — REG. $25.00 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$10**

**CHAPEAUX** POUR DAMES — REG. $7.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3**

**PALETOTS** BANLIEUE POUR DAMES — REG. $20.00 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$10**

**JUPES** POUR DAMES — REG. $3.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$2**

**CHANDAILS** "ORLON" pour DAMES — REG. $3.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$1**

**ROBES** POUR DAMES — REG. $12.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$5**

**SACOCHES** CUIR VERITABLE ET DOUBLE CUIR — REG. $12.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$5**

**BAS** PREMIERE QUALITE — PRIX DU MANUFACTURIER — LA PAIRE — **50¢**

**PYJAMAS** FLANELLETTE POUR DAMES — REG. $3.98 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$2**

**BIJOUX** DE TOUS GENRES — VAL. REG. $3.00 — PRIX DU MANUFACTURIER — CH. **50¢**

**VAREUSES NYLON** POUR ENFANTS — 4 à 6x — AVEC CAPUCHON — REG. $10.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$6**

**MANTEAUX** POUR FILLETTES — Gr. 2, 3 et 3x ou 4 à 6x — Rég. jusqu'à 21.95 — **$10**

**PANTALONS** DE NEIGE — FILLETTES 3 à 6x — Rég. jusqu'à 6.98 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3**

**CHAPEAUX DE LAINE** POUR FILLETTES — Rég. l'ensemble 2.98 — **$1.50**

**PALETOTS** BANLIEUE — Pour hommes - gr. 36 à 44 — REG. $19.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$10**

**COMPLETS** 3 PANTALONS — POUR GARÇONS. 6 à 14 ANS. — REG. $29.95 — PRIX du MANUFACTURIER — **$20**

**VAREUSES** Pour GARÇONS 6 à 14 ans — REG. $14.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$7**

**ENSEMBLE 118 MCX !** — ✓ VAISSELLE ✓ VERRERIE ✓ COUTELLERIE — Valeur $59.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$25**

**DEBARBOUILLETTES** FORMAT GEANT 11" x 11" — PRIX DU MANUFACTURIER — 10 POUR **$1**

**LAMPES DE TABLE** JOLIS MOTIFS — REG. $7.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3.99**

**VAISSELLE** PORCELAINE SERVICE POUR 4 — REG. $5.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3**

**GRILLE-PAIN** PREMIERS ARRIVES ! PREMIERS SERVIS ! — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3.50**

**ENSEMBLE BOLS BOLS DE SALADE** 7 MCX — REG. $6.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$3.50**

**THEIERE** CHROMEE — REG. $2.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$1**

*...ET DES CENTAINES ET DES CENTAINES D'AUTRES ARTICLES AU PRIX DES MANUFACTURIERS !*

**MANTEAUX POUR DAMES** GARNIS DE FOURRURE — REG. $59.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$20**

★ UN LEGER DEPOT RETIENDRA TOUT ARTICLE !

★ ATMOSPHERE DE FESTIVAL ! DECORATION PAR TOUT LE MAGASIN !

★ MUSICIENS ! TROUBADOURS EN PERSONNE !

**PALETOTS D'HIVER** POUR HOMMES -- GR. 36 à 44 — REG. $39.95 — PRIX DU MANUFACTURIER — **$20**



VENEZ DEMAIN... LE MATIN OU LE SOIR... MAIS VENEZ !

# Corbeil LTÉE

**SAMEDI 12 NOVEMBRE**
La VAUXHALL de l'année sera attribuée à une personne chanceuse ! Autant de dollars d'achat autant de coupons — Pensez-y !

**6500 ST-HUBERT angle Beaubien CR. 9-4581**

CAHIER No 4 — NOUVELLES DE FINANCE — LA PRESSE — NOUVELLES DE SPORT — PAGES 49-64
77e ANNEE — No 22
MONTREAL, MERCREDI 9 NOVEMBRE 1960



photo LA PRESSE

**ETUDIANTS (?) RUSSES A L'UNIVERSITE** — Deux des quatre étudiants russes qui visitent présentement les étudiants des universités du Canada, se rendaient à la danse qui suivit la Grande visite étudiante, lundi soir. On les voit ici, de dos, qui se frayent un chemin à travers tables et jambes, observant nos étudiants au repos.

*Echanges culturels... ou propagande ?*

# Quatre étudiants soviétiques rencontrent ceux de Montréal

Les quatre étudiants soviétiques invités au Canada par la Fédération nationale des étudiants d'universités canadiennes (FNEUC), ont rencontré hier les étudiants de la montagne, lors d'un panel organisé dans le cadre des débats-midi de l'Université.

Un calme presque plat a régné durant toute la réunion, et c'est à peine si quelques applaudissements ont fusé de l'assistance lorsque les représentants de l'Université de Montréal, MM. Jean Rochon et Demontigny Marchand, ou même certains spectateurs ont posé des questions particulièrement "indiscrètes" à leurs confrères d'URSS.

Ainsi, rappelant que dans notre pays, et tout particulièrement au Québec, le milieu étudiant fait constamment figure d'avant-garde, de "foyer de fermentation" où est sans cesse remise en question l'idéologie des prédécesseurs, M. Demontigny Marchand a demandé aux étudiants soviétiques s'il en était de même dans leur pays. "Il nous semble, a-t-il ajouté, qu'il n'en est pas du tout ainsi, et que l'étudiant soviétique est plutôt obligé d'accepter sans discussion les décisions de l'autorité".

"Si nos étudiants n'étaient pas en marche, a répondu le chef du groupe d'URSS, M. Alexi Golubiev, nous n'aurions pas connu le succès qui a été le nôtre depuis quelques années, dans le domaine de la formation de la jeunesse. Et d'ailleurs, dans le passé, le gouvernement a soumis aux étudiants les projets qui les touchent, et plusieurs modifications ont été apportées à ces projets par suite de suggestions émises par les étudiants eux-mêmes".

**Propagande ?**

Le ton de cette réponse a d'ailleurs été celui de la plupart de celles qui ont suivi, ce qui fit dire à un étudiant: "Ils ressemblent beaucoup plus à des experts publicistes de l'Union des Républiques socialistes soviétiques (respiration !) qu'aux simples petits étudiants comme il y en a partout dans le monde".

Sur ce point, il peut être d'ailleurs assez significatif de relever quelques-unes des questions et réponses échangées entre les étudiants de l'Université de Montréal et ceux d'URSS :

**Question : "Lors des élections au sein des syndicats étudiants d'URSS, est-il possible à plus d'un candidat de se présenter?"**

Réponse : "Vous faites plutôt allusion à la présence d'un seul parti dans notre pays. Au cours de son histoire, le peuple russe a connu toutes les idéologies, tous les régimes, tous les partis, et il s'est rendu compte que le régime communiste était seul capable de régler ses problèmes. Nous n'avons donc pas besoin d'un autre parti.

"A quoi servent d'ailleurs, par exemple, les deux partis importants qui se disputent le pouvoir aux Etats-Unis, et qui sont tous deux au service des intérêts militaristes ? Puisque leurs principes sont les mêmes, il leur serait plus simple de se fusionner en un seul, comme chez nous."

**Question : "Quelle est la situation actuelle de l'éducation en Union soviétique?"**

Réponse : "Partis à zéro il n'y a pas tellement d'années, nous possédons présentement 750 universités qui accueillent environ deux millions d'étudiants.

"Les enfants de tous les milieux peuvent se permettre des études s'ils en ont le talent, puisque l'instruction est entièrement gratuite. Nos universitaires disposent en outre de bourses spéciales et de logements gratuits, ce qui leur permet de subvenir à leurs besoins durant leurs études.

"Le gouvernement ne recule devant aucun déboursé lorsqu'il s'agit de la formation de la jeunesse, et c'est pourquoi l'éducation de l'homme doit être subordonnée aux intérêts du peuple."

(Aucun étudiant ne s'est levé pour discuter cette dernière affirmation!)

**Question : "D'origine italienne, je suis à Montréal depuis un an et demi, et même si les opinions diffèrent parfois, mes confrères respectent mes idées, et je conserve le droit de penser comme je l'entend. En serait-il de même si j'étudiais en Union soviétique ?"**

Réponse : "Certainement. Il y a présentement 11,000 étudiants étrangers en URSS et, pourvu qu'ils respectent les "règlements valables pour tout le monde", ils jouissent d'un traitement égal aux autres."

Les étudiants soviétiques ont enfin insisté à plusieurs reprises sur la nécessité des échanges plus fréquents entre universitaires canadiens et russes.

La FNEUC doit incidemment choisir cinq étudiants canadiens qui se rendront à leur tour en URSS, dans quelques mois, pour compléter ainsi le premier échange entre étudiants des deux pays.

*A Polytechnique*

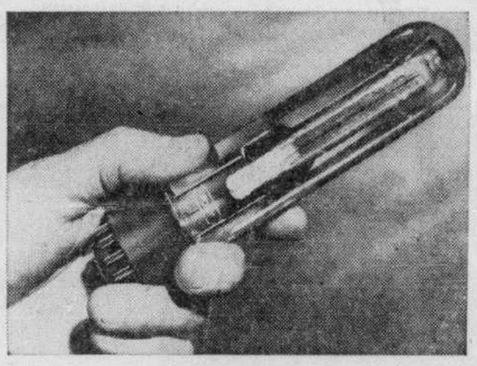
# Sensationnel tube électronique mis au point par 3 professeurs canadiens-français de Montréal

par Roland PREVOST

Trois professeurs de l'Ecole polytechnique ont révélé la mise au point d'un tube électronique qui a fait sensation dans les milieux spécialisés, si bien qu'un journal new-yorkais consacré à l'électronique lui donne la vedette d'un colloque sur les communications, tenu à Montréal.

Un ingénieur a déclaré que cette invention ouvre une voie toute nouvelle, dont profiteront les postes de télévision; bien plus, c'est probablement la première découverte canadienne dans le vaste domaine des tubes électroniques.

M. Jean-Charles Bernier, chef du département de génie électrique, qui avec les professeurs Pierre-Louis Piché et Roger-P. Langlois a mis quatre années de recherche avant d'arriver à des résultats satisfaisants, nous a expliqué le principe et surtout les avantages de ce nouveau tube.



Le tube Lectron

Il faut savoir que les images peuvent être conservées sur deux types de rubans magnétiques.

L'un, mesurant un quart de pouce de largeur, n'est guère pratique puisqu'il doit se déplacer à 100 milles à l'heure ; il faudrait donc une bobine de 100 milles de longueur (14 pieds de diamètre !) pour un programme d'une heure.

Les postes de télévision utilisent un ruban de deux pouces de largeur, l'enregistrement et la lecture se faisant au moyen de quatre têtes magnétiques qui tournent à 14,000 révolutions à la minute "par le travers" du ruban. Il y a donc usure rapide du ruban; en outre, l'appareil exige une très grande précision . . . et cela coûte cher.

Après beaucoup d'autres, ces trois professeurs de Polytechnique ont cherché un moyen non mécanique de lecture des rubans vidéo: ils sont les premiers à l'avoir réalisé avec succès. Leur tube trouvera des applications non seulement dans les postes de télévision mais aussi dans les calculatrices électroniques et dans les systèmes asservis (controls). Nous avons de bonnes raisons de croire, nous dit M. Bernier, que notre tube lira encore mieux les images en couleur sur ruban magnétique.

Dans le tube Lectron (du mot "lecture"), un étroit faisceau lumineux provenant d'un tube cathodique après avoir traversé une lentille vient balayer l'arrière d'une très mince lamelle de platine à l'extérieur de laquelle glisse le ruban magnétique.

Des électrons sont éjectés par la membrane à un angle proportionnel à l'intensité du champ magnétique du ruban, et ils vont heurter deux anodes. Celles-ci sont reliées à un potentiel positif d'environ 1.5 volt par rapport à la cathode, de façon à capter les électrons sans les accélérer.

On se sert de platine pour les raisons suivantes: ce métal peut être aminci à l'épaisseur voulue (deux dix-millièmes de pouce); il n'est pas magnétique; ne s'oxyde pas; adhère facilement au verre du tube. On a appliqué sur la membrane une couche de rhodium pour la protéger contre l'usure.

Tous les éléments du tube ont été fabriqués à Polytechnique avec l'outillage ordinaire du laboratoire du génie électrique. Notons en terminant que certaines pompes à vide, construites sur place, sont d'un type qui ne semble pas exister ailleurs.

M. Bernier avait à peine présenté son tube aux ingénieurs en communications que trois grands périodiques spécialisés des Etats-Unis réclamaient le texte de son exposé.



Ci-dessus, de gauche à droite, MM. Pierre-Louis Piché, Jean-Charles Bernier et Roger-P. Langlois, de Polytechnique, qui ont réalisé une méthode entièrement nouvelle pour la lecture des rubans de vidéo utilisés couramment en télévision : le tube Lectron.

## Cérémonie le 11 au carré Dominion

Vendredi, le 11 novembre prochain, des vétérans de trois guerres se rassembleront lors des cérémonies annuelles au carré Dominion, pour honorer la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur.

Les membres des unités militaires de la région et 600 membres de la base de l'Aviation Royale du Canada de St-Hubert prendront part au rassemblement.

Après les services religieux à 9 h. 30, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde et à l'église protestante St. George, rue Windsor, la cérémonie débutera à 10h. 40, sous le commandement du lieutenant-colonel Léonard Martin, de l'Armée canadienne.

## Le Dr Ault est nommé consul à San Francisco

OTTAWA. (PC-UPI) — Le Dr Orvill E. Ault, âgé de 61 ans, directeur du bureau d'aide économique et technique au ministère du Commerce d'Ottawa, a été nommé consul général canadien à San Francisco.

Le Dr Ault succède à M. C. C. Eberts, qui a été nommé Haut commissaire canadien au Pakistan le mois dernier. Né à Iroquois, en Ontario, le Dr Ault a reçu son éducation primaire et secondaire dans sa province avant de faire son service dans l'armée canadienne, aux quartiers généraux d'outre-mer, où il demeura jusqu'en 1946. Il passa alors au bureau de sélection du personnel à la Commission du service civil.

*Selon M. Raoul Roy*

## Le remède à tous les maux du Québec...

"C'est pas d'aujourd'hui que les voleurs parlent l'anglais. Ça date de 200 ans, depuis que des bandits sont arrivés en terre du Québec."

L'Action socialiste pour l'indépendance du Québec tenait une réunion — 29 auditeurs dont six femmes, à la minute de pointe —, salle des Forestiers catholiques, hier soir, et son chef a fait un exposé sur "le servage économique et ses remèdes".

Résumons la pensée de M. Raoul Roy, président du mouvement, en disant que le remède à tous les maux du Québec demeure l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec "qui, seule, peut sauver le Québec."

"Ce n'est pas que nous sommes contre les Anglais, devait préciser M. Roy, mais que si la minorité colonisatrice était des Chinois ou des Allemands, nous demanderions la même chose."

M. Roy est un apôtre du socialisme mais d'un socialisme assez personnel. Laissons-lui la parole : "Le peuple canadien-français a droit au socialisme comme tous les peuples de la terre, non à titre d'individus, tel que le prétend le PSD, mais à titre de collectivité nationale." (Un auditeur devait suggérer que l'ASIQ noyaute les jeunesses du PSD "au sens marxiste du terme" et M. Roy n'a pas dit non).

Le chef du mouvement a prononcé un réquisitoire contre tout ce qui vit et respire, ou a vécu et respiré, au Canada français. Il s'en est pris aux monopoles des Compagnies, aux premiers jours de la colonie; à la répartition des terres après la conquête, les pires terres ayant échu aux Canadiens français; au taux de mortalité infantile, plus élevé à Trois-Rivières, en 1941, qu'à Bombay ou Madras; à la Confédération, inventée par peur de la "French domination"; à la guerre coloniale entreprise par Ottawa contre les Métis français, notre dernière lutte; au rêve pan-canadien de peupler le Canada de gens de langue française et au journal "Le Devoir" qui croit à ce vieux rêve de domination du Canada; à la corruption électorale qui nous est venue des Anglais et leurs bourgs pourris; aux partis bourgeois qui sont financés par les gens qui nous dominent économiquement; à l'agriculturisme, les même gens qui nous parlaient de notre vocation agricole, de notre mission spirituel

Voir M. ROY en page 58

Qui fait la lessiveuse automatique avec l'"agitateur" d'un nouveau genre—et la sécheuse qui offre une méthode naturelle de séchage?

# Westinghouse!

SÉLECTEUR DE PROGRAMMES À UN SEUL CADRAN

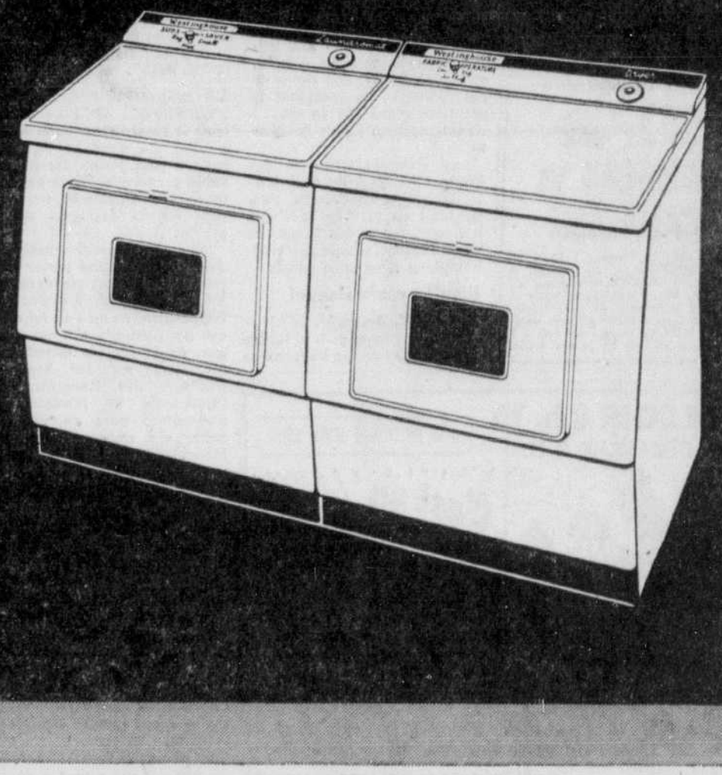
CADRAN DE SÉCHAGE À TEMPÉRATURES MULTIPLES

DISPONIBLE POUR LE GAZ

La lessiveuse automatique Laundromat exclusive a remplacé le poteau central démodé par l'agitateur rotatoire à vitesses multiples. Toute la cuve de lavage est animée d'un mouvement de rotation qui fait culbuter le linge, pour laver uniformement chaque article et rendre le linge parfaitement propre. L'épargne-savon-et-eau vous permet de choisir la quantité exacte d'eau requise pour chaque charge . . . épargne jusqu'à 50% de savon. L'éjecteur automatique de charpie n'a jamais besoin d'être nettoyé. Les autres caractéristiques comprennent la porte de chargement à fenêtre et une grosse capacité pour 10 lbs. de linge.

La Sécheuse Automatique Westinghouse est caractérisée par un système à courant d'air direct qui sèche le linge de façon naturelle. Un fort courant d'air frais, chauffé, est dirigé directement dans le linge qui culbute, pour un séchage naturel plus rapide et plus sûr. Trois températures de séchage permettent de sécher parfaitement chaque genre de tissu. Le sélecteur automatique de durée et la grosse capacité pour 20 lbs. de linge humide assurent une commodité supplémentaire. Cette sécheuse est disponible pour l'électricité ou le gaz.

VALEUR HORS PAIR—MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND WESTINGHOUSE.



LAUNDROMAT (modèle LGA30)
$249.95
SÉCHEUSE ÉLECTRIQUE (modèle DGA30)
$179.95

Ces prix peuvent varier légèrement dans certaines régions, selon les facilités de paiement, la reprise, la livraison ou les taxes locales.

*Disponible chez les marchands ci-dessous :*

WELLINGTON 5-2471 — M. ABER inc. — MEUBLES DE QUALITÉ — 3611 NOTRE DAME ouest Montréal 28

REAL DALPE MEUBLES, LTEE — 41 rue ST-CHARLES — BELOEIL STN — UN. 1-7052 — 755 STE-FOY, V. J.-C. OR. 7-2112

ROLAND GAGNE — L'homme qui achète vos vieux meubles argent comptant et vous en vend des neufs à termes, si désiré — 1675 à 95 LAURIER EST, LA. 6-0826 — 5100, rue PAPINEAU

Jean C. LeBlanc AMEUBLEMENT INC. — 5826, rue St-Hubert - CR. 9-8591

LEON ROBILLARD LIMITEE — 232, rue DE CASTELNAU — CR. 1-6946

BEAULIEU & GLADU INC. — 4589 est, STE-CATHERINE — CL. 5-7787

ANDRE F. DESROSIERS — STE-ADELE-EN-BAS — CA. 9-3583

E. GARON & FILS LIMITEE — 3100 est, BEAUBIEN — RA. 7-2998 — RA. 7-1837

Ameublement MAJOR — CENTRE D'ACHATS MAJOR — St-Eustache-sur-le-Lac — NA. 7-4533 — GR. 3-7330

J.-A. St-Amour — Entrepreneurs, marchands électriciens — 6575, St-Denis - CR. 4-8341

A. Brouillard & FILS, LTEE — 10910, ST-VITAL — DA. 2-9520

EN VENTE CHEZ dupuis frères — 865, rue STE-CATHERINE E. — VI. 2-5151

AMEUBLEMENT JEAN GERVAIS — 5270, HENRI-JULIEN (angle Boucher) — CR. 7-4103

Mr. Royal — 4 magasins pour vous servir — CL. 4-5343

ST-HUBERT FURNITURE AND STOVE CO. — 6330, RUE ST-HUBERT — CR. 4-3644

J.-R. BROUILLETTE INC. — 6200, BOUL. MONK — COIN JOLICOEUR — VILLE-EMARD — PO. 8-1146

LE ROI DES BAS PRIX — FAUCHER ELECTRIQUE LTEE — 251 EST, BEAUBIEN--CR. 4-4373

Grover's — 1101, RUE STE-CATHERINE EST — 3939, RUE WELLINGTON — 642, DE COURCELLE — WE. 7-8931

MAISON MT-ROYAL LTEE — 4622 ouest, rue Notre-Dame — WE. 3-5302

AMEUBLEMENT ENRG. — 7380 ST-HUBERT — CR. 6-2631 — 6720 ST-HUBERT — CR. 6-2633

ermont RIC INC. — ST-HUBERT — 6 0516

J. E. FORGET MEUBLES — 2322 EST, RUE BELANGER — RA. 7-3371

AMEUBLEMENT LACAILLE & PERREAULT LTEE — ST-BASILE LE GRAND — Qué. — OL. 3-2761

RIGAUD — Plumbing & Heating Reg'd. — RIGAUD, QUE. — BE. 8-4221

Magasin Wellington LTEE — Service courtois et rapide — 2764, NOTRE-DAME OUEST — WE. 2-8283

# SPORTS



PLANS DE CAMPAGNE — Le gérant FRED HUTCHINSON, à gauche, des Reds de Cincinnati, discute avec le gérant général BILL DEWITT des plans de la prochaine saison de baseball de la Ligue nationale. Dewitt vient tout juste d'accéder au poste. Il occupait le poste de président du Détroit.

## d'un SPORT à l'autre

### 8e victoire des Giants

FUKUOKA, Japon. (PA) — Les Giants de San Francisco, actuellement en tournée au Japon, ont compté quatre points à la huitième manche et ils ont vaincu un club d'étoiles japonais par 8-3 à Fukuoka. Il s'agissait de la 12e joute hors concours des Américains et jusqu'ici, ils ont remporté huit victoires, subi trois défaites et annulé une fois. La tournée est de 16 parties. Hier, Mike McCormick a été le lanceur gagnant, aidé de Stu Miller.

### Jockey trouvé sans vie

**LAUREL. (PA) — Le jockey Edward Louis Schaefer, âgé de 17 ans, a été trouvé sans vie dans la roulette qu'il partage avec son père. Schaefer a conduit une monture samedi à Laurel et il a remporté la victoire, mais il n'a pas travaillé lundi et mardi. Son père était absent de la ville pour quelques jours.**

**On n'a pas révélé la cause du décès, mais l'affaire a été confiée au coroner.**

### Congrès de l'A.A.U.

HALIFAX. (PC) — L'association athlétique amateur du Canada ouvrira aujourd'hui un congrès de quatre jours, à Halifax. Une cinquantaine de délégués provinciaux et de dirigeants sont sur les lieux.

Il sera surtout question de la tenue des Canadiens aux derniers Jeux olympiques et des réglements d'éligibilité, particulièrement en athlétisme.

### Gilbert en tête

TORONTO. (PC) — Rod Gilbert, des Royaux de Guelph, et Wayne Boddy, des Petes de Peterborough, se partagent la première place des compteurs de l'association junior de l'Ontario.

Les deux joueurs ont des fiches identiques de huit buts et de quatre assistances, pour un total de vingt points. Bob Kellough, recrue des Teepes de St. Catharines, occupe la troisième place avec onze points.

### Bientôt professionnel

SYDNEY, Australie. (PA) — Nicola Pietrangeli, d'Italie, membre de l'équipe italienne de la coupe Davis, a déclaré qu'il n'avait pas encore signé de contrat avec la troupe professionnelle de Jack Kramer. Il a toutefois ajouté qu'il a signé une entente stipulant qu'il était intéressé à quitter éventuellement les rangs amateurs. Pietrangeli a fait sa déclaration en arrivant à Sydney avec ses coéquipiers en vue de rencontrer le gagnant du match entre les Philippines et les Etats-Unis, à Brisbane, du 22 au 24 novembre.

### Sportifs de l'année

LONDRES. (AFP) — Don Thompson, médaille d'or des 50 kms marche et la nageuse Miss Anita Lonsbrough, médaillé d'or du 200 M brasse, aux récents jeux olympiques de Rome ont été élus "Sportifs de l'Année", non seulement par l'Association des journalistes sportifs, mais également par le referendum public organisé par le journal "Daily Express" et la "B. B. C.".

### Le responsable

**WINNIPEG, (PC) — L'aviseur et l'instructeur John Manchiello, qui s'occupe du coureur à pied Harry Jerome, a voulu prendre le blâme pour la façon peu aimable de son protégé auprès des gens de la presse.**

**"C'est moi qui ai conseillé à Jerome de ne pas parler aux journalistes avant une épreuve. S'il déclare qu'il ne craint pas l'opposition, on dira de lui qu'il est un vantard; s'il ne parle pas, on le critique quand même. Harry est gêné. Son instructeur, Bill Bowerman, à l'Université de l'Oregon, et moi-même, nous voulons lui éviter des ennuis et l'aider." Manchiello a ajouté que Jerome souffre toujours de sa blessure à la jambe, blessure qui l'a empêché de participer à la finale du 100 mètres à Rome et qu'il faudra beaucoup de temps encore avant qu'il ne revienne à la compétition.**

### Peloton de 10 pur sang

**LAUREL. (PC) — Dix chevaux prendront tout probablement part au Washington International, d'une bourse de $100,000, vendredi soir, à la piste Laurel. Sept pays seront représentés dans l'épreuve d'un mille et demi.**

**Le pur sang Sword Dancer a été retiré de la course à cause d'une blessure subie dimanche à l'entraînement. Bald Eagle sera l'unique représentant américain dans l'épreuve. Il y aura deux chevaux anglais, deux français et deux italiens. Des pur sang russe, ukrainien et irlandais compléteront le peloton.**

### Quinella de $365

**TORONTO. (PC) — Quarante-deux personnes sur une foule de 5,471 spectateurs ont gagné une quinella de $365.30 hier, à la piste Woodbine et deux autres personnes qui avaient toutes deux misé $10 sur la combinaison ont récolté $1,826.50. Bobby Pin, négligé à 11-1, et Mavis, (22-1) ont terminé premier et deuxième dans une course d'un mille et demi.**

**Les juges ont annoncé que le jockey Cosentino a été trouvé coupable d'interférence et suspendu pour une période de dix jours.**

### En trois points

La Tchécoslovaquie a blanchi les Etats-Unis par 3 à 0, dans le cadre du tournoi de championnat mondial de ballon-volant, à Rio de Janeiro... les Tchèques sont les champions de l'an dernier... les Australiens Ashley Cooper et Lewis Hoad ont atteint la semi-finale du tournoi professionnel du Japon... Cooper a battu Pancho Segura et Hoad a éliminé Andres Gameno... les matches ont été disputés à Tokyo... selon le promoteur de boxe londonien Mickey Duff, l'offre de $112,000 faite à Archie Moore se chiffrerait par $154,000 avec les droits de télévision.


FORUM
Jeudi, 10 novembre
à 8 h. 30 p.m.
HOCKEY L.N.H.
RANGERS vs CANADIEN
Sièges dans la Terrasse à $1.75 en vente AUJOURD'HUI de 10 a.m. à 9 p.m. et DEMAIN à compter de 10 a.m. Billets d'entrée générale à $1.75 et $1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'entrée générale à $1.25 en vente jeudi soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.



CE SOIR 8 h. 15
DIMANCHE 2 H.
(PAS DE COURSE JEUDI SOIR)
C'est un départ!
Parc RICHELIEU
ECOUTEZ TOUS LES JOURS
La revue des courses à 6 h. 10
CKAC — CJSO
CJLM
CLUBHOUSE ET ESTRADES CHAUFFES
SALLE A MANGER
(Ouverts dès 5 h. 30)
Admission générale $1.00 — ENFANTS NON ADMIS
LE MERCREDI, SOIREE DES DAMES
Dames admises gratuitement



PNEU GENERAL TIRE
LE PNEU DE LA SÉCURITÉ
"WINTER CLEAT"
pour "TRACTION" silencieuse garantie
• Il passe à travers boue et neige
• Il permet des arrêts plus faciles sur les routes mouillées et verglacées
• Construction à CORDE DE NYGEN pour sécurité absolue — une exclusivité de General
• Pas de bourdonnement agaçant
PNEU GENERAL TIRE



LGF LUDGER GRAVEL & FILS LIMITÉE
7905 BOUL. ST-LAURENT, MONTREAL, QUE., TEL. DU. 7-2581


*Un dur coup porté au National*

# Claude Bourelle, son meilleur compteur, est suspendu

par **Gilles TERROUX**

En pénétrant dans leur vestiaire afin d'endosser leur uniforme hier soir, les joueurs du National de la Ligue Métropolitaine ont tôt fait de remarquer l'absence d'un de leurs coéquipiers, Claude Bourelle. La même question harcelait chacun des joueurs de Fernand Perreault : pourquoi Bourelle n'est-il pas encore arrivé ? Non seulement il était absent à la joute d'hier, mais il le sera également pour toutes les autres parties d'ici la fin de la saison.

Nous avons en effet appris que Bourelle, considéré l'un des plus habiles compteurs du circuit, sera suspendu pour avoir participé aux quatre premières joutes de son club en dépit du fait qu'il ait dépassé l'âge limite pour évoluer dans les rangs juniors.

### Une rumeur

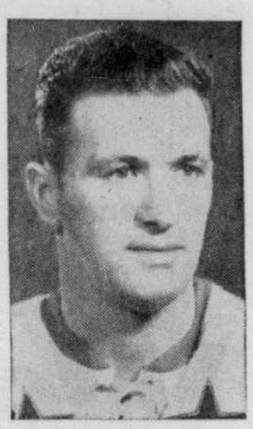
**Une rumeur circule à l'effet que les Braves de Valleyfield alignent également un joueur de trop âgé de 19 ans. Un règlement de la Ligue Métropolitaine stipule que chaque équipe peut aligner quatre joueurs de 19 ans, mais trois d'entre eux devaient porter les couleurs de l'équipe la saison précédente.**

### "Recommencer à zéro"

"Nous avons reçu un télégramme de la Q.A.H.A. cette semaine, nous annonçant qu'il avait été découvert que Bourelle était trop vieux. Non seulement nous devrons lui trouver un remplaçant adéquat, mais nous recommençons aussi la saison à zéro", de commenter le gérant Jean Trottier.

### A l'insu de l'instructeur

Quelqu'un de l'organisation était-il au courant de la tactique de Bourelle ? Apparemment pas. "Je ne connaissais rien de la situation avant de prendre connaissance du télégramme adressé à l'équipe", a dit l'instructeur Fernand Perreault.



FERNAND PERREAULT

### Opinion du président

Interrogé au téléphone, le président Alex McKellar n'avait pas beaucoup de commentaires à apporter. "Tout ce que je sais, c'est que la Q.A.H.A. nous a avisé de rayer le nom de Bourelle de la liste des joueurs du National, sous prétexte qu'il avait présenté un extrait de baptême erroné", a-t-il dit.

### Découverte de Dilio

Frank Dilio, secrétaire et régisseur de la Q.A.H.A., a d'autre part confirmé que c'était bien l'association qui avait découvert le fait. "Le début de notre enquête remonte au printemps dernier. Des rumeurs circulaient alors à l'effet que certains joueurs des Royaux de Sorel et Bourelle, du National, n'étaient pas en règle. Nous nous sommes rendus compte de la position de Bourelle cette semaine en vérifiant la carte que chaque joueur est appelé à signer et son extrait de baptême", de commenter M. Dilio.

### Depuis cinq ans

Ce dernier a aussi souligné que Bourelle évolue depuis cinq ans avec une différence de quatre mois à son âge réel. "Le mois d'avril est indiqué sur son extrait de baptême tandis qu'il avait réussi jusqu'à maintenant à faire croire que c'était bien le mois d'août."

### La sanction ?

Quelle sera la nature de la sanction ? avons-nous voulu savoir. "Son cas sera décidé lors de l'assemblée qui sera tenue à la fin du mois. Bourelle est passible d'une amende d'une à trois années", d'ajouter Dilio.

### Le National perd tout

"C'est malheureux pour l'équipe en général qui est totalement innocente. Il est toutefois préférable que le tout ait été découvert au début de la saison. Imaginez une équipe qui se prépare aux éliminatoires et qui apprend une telle nouvelle", a-t-il expliqué.

Le National perd donc les points qu'il a accumulés jusqu'ici, une victoire et une joute nulle aux dépens du Notre-Dame-de-Grâce. Cette dernière équipe, d'autre part, se voit accorder les trois points au classement des équipes.

## Un rapprochement avec le cas de Marius Groleau

**La situation dans laquelle se trouve le National rappelait à Frank Dilio un incident qui s'est produit il y a environ sept ans. La Q.A.H.A. avait alors découvert que Marius Groleau, des Citadelles de Québec, était un an trop vieux pour évoluer avec une équipe junior. "Nous n'avions éclairé la situation qu'à la fin de la saison régulière, de sorte que les Citadelles sont tombés du premier rang au dernier, perdant un total de 29 points au classement", a-t-il dit.**

## JOUTES DE HOCKEY

**AUJOURD'HUI**

**Ligue Nationale**
Toronto à Chicago
Detroit à New-York

**Ligue de l'Est**
Sudbury à S. Ste-Marie
Hull à Kingston

**Ligue Américaine**
Rochester à Buffalo
Hershey à Springfield

**Ligue Métropolitaine**
Verdun à Valleyfield, 8h.

**Ligue Provinciale Junior**
Trois-Rivières à As

**Ligue des Mille Iles**
St-Martin à Roxboro
Ste-Thérèse à Ville d'Anjou

**HIER**

**Ligue Américaine**
Springfield 2, Québec 3

**Ligue Métropolitaine**
N.-D.-G. 5, Rosemont 11
Lachine 4, National 0
St-Jérôme 5, Verdun 8

**Ligue Provinciale Junior**
Montréal-Nord 4, St-Hyacinthe 3

**LIGUE NATIONALE**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Canadien | 15 | 7 | 5 | 3 | 53 | 49 | 17 |
| Chicago | 14 | 6 | 4 | 4 | 43 | 39 | 16 |
| Detroit | 13 | 6 | 4 | 3 | 44 | 35 | 15 |
| Toronto | 14 | 6 | 5 | 3 | 41 | 36 | 15 |
| Boston | 14 | 3 | 5 | 6 | 38 | 43 | 12 |
| New-York | 14 | 4 | 9 | 1 | 39 | 56 | 9 |

**LIGUE AMERICAINE**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Springfield | 11 | 4 | 0 | 71 | 27 | 22 | |
| Québec | 10 | 8 | 0 | 57 | 65 | 20 | |
| Cleveland | 8 | 7 | 0 | 38 | 43 | 16 | |
| Hershey | 6 | 7 | 1 | 53 | 44 | 13 | |
| Rochester | 6 | 6 | 1 | 44 | 40 | 13 | |
| Buffalo | 6 | 7 | 0 | 49 | 58 | 12 | |
| Providence | 5 | 11 | 0 | 45 | 65 | 10 | |

**LIGUE DE L'EST**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hull | 13 | 10 | 2 | 1 | 60 | 30 | 21 |
| Kitchener | 13 | 6 | 3 | 4 | 50 | 49 | 16 |
| Sudbury | 17 | 6 | 8 | 3 | 60 | 66 | 15 |
| S. Ste-Marie | 14 | 6 | 7 | 1 | 42 | 48 | 13 |
| Kingston | 13 | 5 | 6 | 2 | 51 | 58 | 12 |
| Royal | 14 | 3 | 8 | 3 | 38 | 50 | 9 |

**LIGUE METROPOLITAINE**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Lachine | 6 | 6 | 0 | 0 | 41 | 16 | 12 |
| St-Jérôme | 7 | 5 | 2 | 0 | 36 | 32 | 10 |
| Verdun | 5 | 3 | 1 | 1 | 24 | 21 | 7 |
| Sorel | 6 | 3 | 3 | 0 | 26 | 28 | 6 |
| Rosemont | 6 | 2 | 3 | 1 | 30 | 32 | 5 |
| N.-D.-G. | 6 | 2 | 4 | 0 | 20 | 42 | 4 |
| Valleyfield | 3 | 1 | 1 | 0 | 30 | 27 | 2 |
| National | 5 | 0 | 5 | 0 | 10 | 24 | 0 |

**LIGUE PROVINCIALE JUNIOR**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Shawinigan | 8 | 6 | 1 | 1 | 49 | 28 | 13 |
| As Junior | 6 | 5 | 1 | 0 | 26 | 21 | 12 |
| St-Hyacinthe | 8 | 4 | 3 | 1 | 45 | 37 | 9 |
| Mont-Nord | 8 | 3 | 5 | 1 | 28 | 41 | 7 |
| T.-Rivières | 7 | 2 | 5 | 0 | 30 | 40 | 4 |
| Citadelles | 8 | 2 | 6 | 0 | 25 | 41 | 4 |

**LIGUE TRANSPORTATION**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Rosemont | 4 | 3 | 1 | 0 | 26 | 2 | 6 |
| Hyd.-Québec | 4 | 3 | 1 | 0 | 17 | 14 | 6 |
| Police | 4 | 2 | 2 | 0 | 12 | 25 | 4 |
| C.N.R. | 4 | 0 | 4 | 0 | 8 | 22 | 0 |

**LIGUE DEPRESSION**

| | J | G | P | N | P | C | Pts |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Hobos | 3 | 3 | 0 | 0 | 14 | 6 | 6 |
| Sages | 3 | 2 | 1 | 0 | 9 | 11 | 4 |
| Grads | 3 | 1 | 2 | 0 | 11 | 13 | 2 |
| Totem | 3 | 0 | 3 | 0 | 5 | 9 | 0 |

### Roberts blessé

**Les Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce ont perdu les services de l'ailier droit Roberts pour une période indéfinie.**

**Roberts, qui avait obtenu un essai avec le Royal vers la fin de la saison dernière, a subi une fracture du tibia de la jambe droite après avoir été durement mis en échec par un joueur du Rosemont.**

**Le joueur de centre André Roy, qui avait subi une fracture de la clavicule dimanche, a révélé hier qu'une dislocation de l'épaule avait été ajoutée à son dossier. Roy sera opéré cette semaine.**

## Le Rosemont déclasse Notre-Dame-de-Grâce

Les Maroons de Lachine ont décroché une sixième victoire consécutive en triomphant du National, 4 à 0. Yvon Cournoyer a marqué deux buts. Gilles St-Onge et Gingras ont complété le pointage.

Dans la joute initiale au Centre Paul-Sauvé, Bernard Girard a enregistré trois buts pour conduire le Rosemont à une victoire de 11 à 5 aux dépens des Monarchs de Notre-Dame-de-Grâce. André Bergeron et Gilles Guillotte ont réussi deux buts pour les vainqueurs. Phil Griffith a fait de même chez les perdants.

Un but de Bosco Bourcier alors qu'il ne restait que 56 secondes de jeu au troisième engagement a valu aux Maple Leafs de Verdun une victoire de 6 à 5 aux dépens des Alouettes de St-Jérôme. Les deux clubs s'affronteront ce soir à St-Jérôme.

**N.D.G. 5, Rosemont 11**

**Première période**

1—N.D.G., Roberts (Jones) 10:55
2—N.D.G., Griffith (Kurty et Jones) 14:23
3—Rosemont, Bergeron (Girard, Guillotte) 19:07
Punitions : Bergeron 8:55, Guillotte 13:48, Gravel 18:44.

**Deuxième période**

4—Rosemont, Guilbault (Lizotte, Desrosiers) 2:05
5—Rosemont, Bergeron (Girard, Guillotte) 7:55
6—Rosemont, Veuilleux (Bergeron) 9:15
7—Rosemont, Guillotte (Thiffault) 16:04
Punition : Campeau 12.32.

**Troisième période**

8—Rosemont, Girard (Veuilleux) 0:17
9—Rosemont, Girard (Veuilleux, Bergeron) 0:45
10—N.D.G., Dolman (Laviolette, Griffith) 1:45
11—Rosemont, Guillotte (Guilbault) 3:51
12—N.D.G., Huot (Griffith) 4.13
13—N.D.G., Griffith (Huot) 7.47
14—Rosemont, Girard (Veuilleux, Bergeron) 12:53
15—Rosemont, Desrosiers 17:37
16—Rosemont, Thiffault (Campeau) 19:15
Punitions : Martimbeault 8:55, Flood, Christiano, Guillotte et Perreault (majeures) 3:51, Guillotte 18:44.

**Lachine 4, National 0**

**Première période**

Aucun but
Punitions : Boudreau 3:22, Doré 6:31, Bernier 11:35.

**Deuxième période**

1—Lachine, Cournoyer (St-Onge, Clavet) 0:52
2—Lachine, St-Onge (Taylor, Doré) 6:05
3—Lachine, Gingras (Wilding) 9:15
Punitions : Boudreau 3:05, Ouimet 9:33, Lirette 19:00.

**Troisième période**

4—Lachine, Cournoyer (St-Onge) 0:24
Punitions : Bernier 1:25, Malette 2:28, 9:25, Houston 9:25, Wilding 14:01, Doré 15:02.

*Pour la franchise des Royaux*

## Loren Cassina devra débourser $150,000

**Qu'y a-t-il de nouveau en ce qui concerne la franchise des Royaux de Montréal ?**

**La question est posée à Me Lucien Beauregard, C.R., ancien vice-président des Royaux, qui a été chargé par le millionnaire Walter O'Malley, propriétaire des Dodgers de Los Angeles, de rédiger le contrat de vente de la franchise des Royaux.**

**"Rien de nouveau. M. Dick Walsh, vice-président des Dodgers est à l'hôtel Mont-Royal, mais il ne pourra vous annoncer rien de sensationnel. Nous sommes en train de rédiger l'acte de vente. Nous attendons Loren Cassina et son groupe pour la signature du contrat d'une journée à l'autre", a dit Me Beauregard.**

**Loren Cassina est un homme actuellement fort occupé. Il tente de réunir des hommes d'affaires bien connus pour former un syndicat qui déboursera la somme de $150,000 pour acheter la franchise des Royaux et douze joueurs. M. John W. Pritchard, le président du syndicat est actuellement en Floride.**

## Marcel Pigou est forcé de retourner en France

NEW YORK. (AFP) — La campagne américaine de Marcel Pigou est au point mort et le poids moyen français a quitté New York hier soir sans aucune promesse ferme de combats dans l'immédiat aux Etats-Unis.

Après s'être entretenu avec son représentant américain George Kanter, Jean Bretonnel a refusé en effet hier la proposition qui lui avait été faite par l'organisateur de Boston, Sam Silverman, d'opposer le douze décembre le poids moyen français à un jeune boxeur local nommé Joe De Nucci.

Après avoir un moment hésité lundi, Jean Bretonnel n'a finalement pas cru devoir accepter cet adversaire.

De San Francisco où il se trouve actuellement, George Kanter a transmis à Jean Bretonnel la nuit dernière une proposition de combat avec Hank Casey, l'espoir des moyens américains. Il reste trop de détails à régler pour que ce combat puisse encore être considéré comme probable.

De Boston, l'organisateur Sam Silverman a déclaré qu'il n'avait pour le moment pas d'autres offres à présenter au gérant français et il a refusé de commenter les possibilités d'un match avec Paul Pender. Il a simplement indiqué que le champion du monde ferait très prochainement connaître sa position dans ce domaine.

## Babiuk à Kingston

**TORONTO. (PC) — Le gardien de buts Ed Babiuk a été cédé au Frontenac de Kingston par la direction des Maple Leafs de Toronto. Babiuk sera en uniforme ce soir alors que le Kingston fera face aux Canadiens de Hull.**

## Un conseil de Tyndall

KINGSTON. (PC) — Les Golden Gaels de l'Université Queen's qui rencontreront les Redmen de McGill dans la finale de la Ligue de football Interuniversitaire, samedi prochain à Kingston, ont tenu une pratique hier.

Ils ont pratiqué sans leur instructeur Frank Tyndall, rappelé chez lui pour cause de mortalité.

Toutefois, avant son départ, Tyndall a donné ordre à ses hommes d'éviter les corps-à-corps afin de permettre aux blessés de guérir. Les adjoints Al McCarney et Al Lenard ont surveillé l'entraînement des Golden Gaels.

Les Redmen de McGill ont eux aussi leurs problèmes. Leur quart Tom Skypeck s'est fracturé un pouce. Il jouera probablement. Plusieurs autres porte-couleurs des Redmen sont aussi blessés.

## Ted Green au Boston

(PC) — Les Bruins de Boston ont rappelé le joueur de défense Ted Green, des Warriors de Winnipeg, de la Ligue de hockey de l'Ouest. Green sera de l'alignement du Boston pour la joute de demain soir contre les Red Wings de Détroit au Garden de Boston. Green retournera à Winnipeg vendredi pour participer à la joute contre les Stampeders de Calgary.

Ce soir dans la Ligue Nationale, Toronto jouera à Chicago et Détroit à New-York. Johnny Wilson et Pat Hannigan, échangés aux Rangers lundi par Toronto, en seront à leur début dans l'uniforme newyorkais. Eddie Shack, qui est passé aux Leafs dans la même transaction, jouera sa première partie avec son nouveau club contre le Chicago.

Le Canadien disputera sa prochaine joute demain soir au Forum contre les Rangers de New-York tandis que le Détroit jouera à Boston. Les Maple Leafs de Toronto ont aussi cédé le gardien de buts substitut Ed Babiuk au Frontenac de Kingston de la Ligue professionnelle de l'Est.


LOUEZ UNE AUTO POUR LA NUIT
chez TILDEN
de 5h. p.m. à 9h. a.m. seulement $5
essence, huile, assurance comprises
léger supplément par mille
UN. 6-6651
1200, rue Stanley
TILDEN - UNE ENTREPRISE CANADIENNE D'ENVERGURE MONDIALE











par son MULTI-MÉLANGE parfait

Le secret d'une bière de bon goût, DOW le possède. Son multi-mélange parfait, qui réunit 36 brassages en une seule bière, lui assure cette uniformité parfaite, bière après bière après bière. Voilà pourquoi, si une bonne bière est agréable, une bonne DOW l'est davantage.

Dow

Nous certifions que la bière DOW est "CLIMATISÉE", selon un procédé exclusif durant toutes les étapes de sa fabrication. Ce procédé est soumis à une vérification constante assurant ainsi à la bière DOW une qualité uniforme.

R. H. Wallace, Ph. D.
Dr R. H. Wallace
Directeur du contrôle de la qualité

SUIVEZ LE FOOTBALL DU "BIG FOUR" A LA TV

*Pour renseignements complets consultez votre horaire de TV*



photo LA PRESSE

**UNE DEMONSTRATION PAR DES CHAMPIONS ARCHERS** — De grands champions tireurs à l'arc ont donné une démonstration devant les membres des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal, hier soir, à l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. De gauche à droite, DON ST-DENIS, GORDON POPE, champion junior du pays, JEAN-PAUL ROCHON et Mme WILLIAM WELDON. N'apparaissent pas sur cette photo, Mlles ALINE BEAUDRY et GABY LECOMPTE.

# CHASSE et PÊCHE

## Popularité grandissante du tir à l'arc dans la province

par **Gérard CHAMPAGNE**

Le sportif apprend toujours quelque chose à la réunion mensuelle de l'Association des Pêcheurs et Chasseurs sportifs de Montréal. Hier soir, à la salle de bal de l'Hôtel Mont-Royal, c'était au tour des archers, ces hommes considérés par trop de chasseurs comme des excentriques, à venir présenter leur cause et ils ont si bien réussi, que nous serions prêts à parier que le nombre de 50 archers dans l'association des Chasseurs et Pêcheurs de Montréal doublera d'ici un an.

M. André Juneau, qui a récemment descendu un orignal avec une flèche lors d'une expédition de chasse à Terre-Neuve, a donné d'intéressantes leçons sur le tir à l'arc, puis des champions ont donné une belle exhibition de leur savoir-faire.

Nous avons pu parler au cours de la soirée, à M. Jean-Paul Rochon, un champion du tir à l'arc, même s'il doit se mouvoir avec l'aide d'une chaise roulante. M. Paul Provencher, un homme qui n'a plus rien à apprendre dans l'art de manipuler un arc et des flèches et qui est une grande autorité dans la chasse au gros gibier avec des flèches, a paru extrêmement intéressé dans les démonstrations du tir à l'arc.

### Chez les jeunes

Le tir à l'arc est probablement le plus vieux sport au Canada, mais ce n'est que récemment que ce sport a reçu un vaccin pour reprendre la place qui lui revenait de droit dans la gamme de nos sports canadiens. Depuis quelques années, on a décidé de faire pratiquer le sport du tir à l'arc aux enfants de nos parcs et nois jouissent d'une grande popularité," a dit M. Juneau.

### Du camouflage

Les archers qui chassent le gros gibier sont regardés d'un très bon oeil par le gouvernement. "Nous aidons à combattre le braconnage. Notre saison de chasse débute deux semaines avant la saison du chasseur à l'orignal et au chevreuil. Or, les jours précédant n'importe quelle saison de chasse est un temps extrêmement favorable pour les braconniers. Lorsque les braconniers savent que nous sommes dans les bois, deux semaines avant l'ouverture de la chasse, ils se sauvent. Nous avons actuellement le droit de chasser le chevreuil, mais nous n'y allons pas. Nous craignons trop le chasseur. Un archer qui s'en va à la chasse, se camoufle. Il porte un genre de cagoule et des vêtements spéciaux, afin de pouvoir approcher le plus près possible du chevreuil ou de l'orignal. Nous n'osons pas nous présenter dans notre camouflage à des endroits où les chasseurs sont armés de fusils. Le danger est trop grand.

"Pour la chasse au chevreuil et à l'orignal, continue M. Juneau, nous tentons de nous approcher le plus près possible de l'animal. Nous visons notre cible en arrière de la patte avant, pour atteindre les poumons. Une telle blessure ne pardonne pas."

Les champions archers parmi les Pêcheurs et Chasseurs de Montréal, sont Mme William Weldon, championne du Québec, Andy Pyk, Gordon Pope, champion chez les juniors, Norm Darnforth, Jean-Paul Rochon, Bob Weldon, Lam Hesseli, Don St-Denis, Emma Neir, Reginald LaSalle de Joliette, Mlles Aline Beaudry et Gaby Lecompte.

### Un message aux chasseurs

**WINNIPEG. (PC) — Le ministre des Ressources naturelles, C. H. Whitney, du Manitoba, vient d'adresser le message suivant aux chasseurs de chevreuil :**

**"Un chevreuil a quatre pattes, a une queue blanche, mesure environ quatre pieds, a souvent un panache sur la tête et sa couleur est habituellement brune."**

**"Un chasseur a deux jambes, mesure en moyenne entre cinq pieds six pouces et six pieds et il n'a pas de panache . . .**

**"Les chasseurs devraient exercer la plus grande prudence lorsqu'ils tirent dans la forêt et il ne faut pas prendre le chasseur pour le chevreuil, comme plusieurs l'ont malheureusement fait depuis le début de la saison de chasse . . ."**

# Le chat encore sorti du sac...

**OTTAWA. (PC) — Un quotidien d'Ottawa a publié hier que les arbitres de la première joute de la série finale du Big Four, à Ottawa, samedi prochain, seront les mêmes que lors de la semi-finale samedi dernier, entre les Rough Riders d'Ottawa et les Alouettes de Montréal.**

**Le journal en question a appris que Seymour Wilson, de Hamilton, sera l'arbitre et Johnny Munro, de Toronto, l'arbitre-en-chef ; Norman Maxwell, de Hamilton, l'arbitre junior ; Ray Boucher d'Ottawa le juge du terrain et Harry Ross de Montréal, le juge de lignes.**

**Le commissaire Syd Halter, de Winnipeg, a établi un règlement voulant que le choix des arbitres ne soit pas annoncé avant l'heure du match.**

**La première joute de cette série finale de deux parties au total des points aura lieu à Ottawa samedi et la deuxième à Toronto dimanche le 20 novembre. Le vainqueur rencontrera Winnipeg ou Edmonton dans la grande finale pour la coupe Grey le 26 novembre à Vancouver.**

# Deslauriers annule, 1-1

GRONINGHE. (AFP) — Résultats du vingt-deuxième tour du championnat du monde de jeu de dames qui s'est déroulé hier à Groninghe.

Sen A Kauw (Surinam) — Verpoest (Belgique) 1-1.

Saint Fort (Haïti) — Bom (Holl) 2-0.

**Deslauriers (Canada)** — Koeperman (Russie) 1-1.

Dionis (France) — de Descallar (Maroc) 2-0.

Tsjegolev (Russie) — Agliardi (Monaco) 2-0.

Dukel (Holl) — Baba Sy (Senegal) 0-2.

Gordijn (Holl) — Verse (France) 1-1.

**Classement général**

1—Baba Sy, 36 pts.
2—Tsjegolev, 35 pts.
3—Koeperman, 32 pts.
4—Desiauriers, 28 pts.
5—Saint Fort, 25 pts
6-7—Gordijn et Sen A Kauw, 22 pts.
8—Bom, 21 pts
9—Verpoest, 20 pts
10—Dukel, 19 pts
11-12—Dionis et Verse, 16 pts.
13—De Descallar, 11 pts.
14—Agliardi, 4 pts.



**TROPHEE CONVOITE — La fameuse coupe Grey, emblématique du championnat professionnel de football au Canada, se trouve déjà à Vancouver où aura lieu la finale de cette année le 26. Ici, elle repose entre les mains de ANNE FINLAYSON, à gauche, Mlle Coupe Grey de 1959, et de MME CAROL MORREY, auparavant Mlle Carol Anne Lucas, reine du football en 1957. Toutes deux demeurent à Vancouver.**

# Tobin Rote se remet

TORONTO. (PC) — Remis de maux d'estomac et d'une grippe intestinale, le quart Tobin Rote a pratiqué avec ses coéquipiers hier. Sa présence chez les Argonauts de Toronto fait penser qu'il sera en parfaite condition physique lors de la joute initiale de la série finale au total des points samedi dans la capitale canadienne.

Rote, dont le merveilleux travail a joué un rôle de grande importance dans le triomphe des Argonauts qui ont terminé en tête du classement régulier, avait dû garder sa chambre avant-hier. "Il est encore un peu faible mais devrait d'ici deux jours retrouver sa pleine forme", a déclaré l'entraîneur "Doc" Cochrane.

Rote a dirigé le club contre une série de jeux tels qu'utilisés par les Rough Riders d'Ottawa. Sauf pour Rote, tous les membres de l'équipe sont prêts à entreprendre la série. La deuxième joute de la série aura lieu ici dimanche le 20.

### Calgary en finale

CALGARY. (PC) — Les Cougars du Collège Mont-Royal de Calgary sont passés en finale du championnat de football junior de l'Ouest en battant les Blue Bombers de Vancouver par 33-8, hier soir, dans les éliminatoires Alberta-Colombie britannique.

Les Cougars rencontreront les Hilltops de Saskatoon, dans la finale de l'Ouest. Les Hilltops sont les champions du Canada.

# Goyette reprendrait son poste demain

Phil Goyette a pris part aux mêmes exercices que ses coéquipiers à l'Auditorium de Verdun et a fort impressionné. Goyette a déclaré après la pratique qu'il avait confiance de participer à la joute contre les Rangers, demain soir, au Forum.

Toe Blake a laissé entendre que si Goyette reprenait son poste demain, le jeune Robert Rousseau sera de nouveau en uniforme.

### Bonin avec Moore et Richard

L'instructeur des champions du monde a effectué plusieurs changements dans ses lignes d'attaque. Il s'agissait de nouvelles expériences. Blake aime se tenir prêt à n'importe quelle éventualité et il profite toujours des pratiques pour chambarder son alignement.

Lors de la pratique d'hier, Marcel Bonin évoluait à l'aile droite en formant un trio avec Dickie Moore et Henri Richard, Billy Hicke, le compagnon inséparable de Richard et Moore, depuis le début de la saison jouait avec Ralph Backstrom et Don Marshall.

Robert Rousseau était réuni avec Jean Béliveau et Bernard Geoffrion.

Les Rangers présenteront 2 nouvelles figures demain soir. Il s'agit de Pat Hannigan et Johnny Wilson, 2 joueurs obtenus du Toronto.

Deux joutes seront au programme dans la Ligue Nationale, ce soir. Le Détroit jouera à New-York, tandis que Toronto sera opposé au Chicago.

*Dans le cas d'égalité*

# Quel club de l'Est passerait à la finale de la coupe Grey?

OTTAWA. (PC) — Les directeurs du Big Four semblaient indécis hier relativement à la question de désigner l'équipe qui représentera l'Est lors de la classique de la Coupe Grey advenant une égalité dans la série finale de deux joutes au total des points entre les Rough Riders d'Ottawa et les Argonauts de Toronto.

Sam Berger, président du circuit, a déclaré qu'en premier lieu il était d'avis que ce problème relevait du commissaire de football Sydney Halter.

Puis, les directeurs se sont mis à fouiller dans les documents. Ils ont découvert une clause datant de 1953. Cette dernière stipulait que les Rough Riders d'Ottawa seraient favorisés à cause du nombre de points comptés au cours de la saison régulière contre les Argos, soit 105 contre 83.

Cependant, voici le verdict final, prononcé à la suite d'une étude approfondie de cette même clause. Il a été décidé qu'advenant une égalité, les Argos se verraient décerner cet honneur parce qu'ils ont terminé en première place du circuit.

Toute cette confusion résulte du fait que les directeurs tentaient d'appliquer les règlements gouvernant la saison régulière aux séries éliminatoires.

### Prochaine réunion

"Tout me semblait un peu bizarre, de dire Berger, mais je ne savais pas exactement pourquoi.

"La question des éliminatoires devra être revisée en entier lors de la prochaine rencontre annuelle, soit en janvier prochain."

Actuellement, advenant que les Argos et les Riders aient compté un total identique de points à la suite des deux joutes, il y aurait deux périodes supplémentaires de six minutes chacune afin de briser cette égalité.

Si, à la suite de ces deux périodes, le compte est toujours égal, les Argos seraient les vainqueurs parce qu'ils ont terminé en tête du classement au cours de la saison régulière.

Berger a ajouté que l'une des méthodes qui sera à l'étude en janvier prochain, sera celle de jouer une troisième partie.

"Qui s'opposerait à ce qu'une troisième partie ait lieu, a-t-il dit. A la suite de ce qui s'est produit cette année, je crois qu'il s'agit d'une excellente suggestion."

Entretemps, il semble que les blessures seront très peu nombreuses dans le camp des Rough Riders de Frank Clair.

Les seuls à ne pas endosser l'uniforme seront les ailiers Jon Jelacic et Ted Smale.

Le centre-arrière Dave Thelen, blessé aux côtes lors de la semi-finale contre les Alouettes de Montréal samedi dernier, se remet rapidement et a pratiqué avec ses coéquipiers lundi et hier.

# La Coupe Canada sera disputée à Porto-Rico

NEW YORK. (PA) — Frank Pace, fils, président de l'Association Internationale du Golf, a déclaré hier que la neuvième classique annuelle de la Coupe Canada se déroulera au club de golf Dorado Beach, à Dorado, Porto-Rico, du 1er au 4 juin, 1961.

Deux golfeurs professionnels de chaque pays où le golf est pratiqué sont invités à participer à ces matches. En 1960, ce tournoi a eu lieu en Ecosse. Sam Snead et Arnold Palmer des Etats-Unis avaient alors remporté le trophée.

# Moore contre le vainqueur du combat Chuvalo-Cléroux

Le gérant Jack Kearns du vétéran champion mi-lourd Archie Moore a fait parvenir un nouveau télégramme au matchmaker Eddie Quinn. Après lui avoir déclaré dans un premier télégramme que Moore désirait rencontrer le Montréalais Robert Cléroux le plus tôt possible, voici qu'il demande maintenant un combat contre le vainqueur du prochain match entre Cléroux et le Torontois George Chuvalo.

Cléroux et Chuvalo en seront à leur 2e combat. En août au stade des Royaux, le Montréalais avait ravi le titre poids lourd canadien à son adversaire et ce dernier semble déterminé à le reprendre au Forum mercredi soir le 23.

Quinn a révélé qu'il a l'intention de bâcler un combat à Montréal le 1er février prochain si Cléroux l'emporte de nouveau sur Chuvalo. Il a cependant tenu à souligner que cette fois, tout au contraire des deux combats entre Moore et Yvon Durelle, le champion mondial ne recevra pas plus de 25 pour cent de la recette.

La vente des billets s'accentue et tout laisse prévoir une salle bien remplie pour le match revanche du 23. Cléroux poursuit son entraînement à New-York en compagnie de Shirley Pembleton et doit arriver dans la métropole dans la matinée de samedi. Quant à Chuvalo, un boxeur de descendance croate mais né à Toronto, il sera à Montréal demain. Chuvalo poursuivra son entraînement au centre des Loisirs St-Jean-Baptiste.

# Football en France

**PREMIERE DIVISION**

**PARIS. (AFP) — Au football, pour le championnat de France, première division : Racing bat Lens 3-2; Reims bat Nîmes 5-1 ; Monaco bat Valenciennes, 3-1; Rennes bat Sedan, 2-0.**

**Angers bat Nancy, 2-0; Troyes bat Stade Français, 5-3; Le Havre bat Limoges, 2-1; Lyon et Grenoble, 1-1; Nice bat Rouen, 3-0; Saint-Etienne bat Toulouse, 1-0.**

**CLASSEMENT**

**1) Racing, 13 matches, 24 points; 2) Monaco, 14-20; 3) Reims, 13-19; 4) Angers, 13-17; 5) Rennes, 14-17; 6) Nîmes 14-16; 7) Lens, 13-15; 8) Le Havre, 14-15; 9) Toulouse, 13-13; 10) Rouen, 14-13.**

**11) Sedan, 13-12; 12) Grenoble, 14-12; 13) Saint Etienne, 14-12; 14) Nancy, 14-11; 15) Lyon, 13-10.**

**16) Stade français, 14-10; 17) Nice, 14-10; 18) Limoges, 13-9; 19) Troyes, 14-9; 20) Valenciennes, 14-8.**

**Deuxième division**

Montpellier bat Metz, 2-0;
Beziers et Cannes, 3-3;
Aix et Sochaux, 0-0;
Forbach bat Roubaix, 3-2;
Besançon et Boulogne, 1-1;
Lille et Toulon, 1-1;
Marseille bat C.A. Paris, 1-0;
Ales bat Nantes, 5-0;
Bordeaux bat Cherbourg, 1-0;
Exempt : Strasbourg.

**CLASSEMENT**

**1) — Montpellier, 12 matches, 17 points ; 2) — Beziers, 13, - 17 ; 3) — Strasbourg, 12, - 16 ; 4) — Metz, 12, - 16 ; 5) — Sochaux, 12, - 15 ; 6) — Boulogne, 12, - 15 ; 7) — Marseille, 12, - 14.**

**8) — Lille, 12, - 13 ; 9) — Bordeaux, 12, - 13 ; 10) — Cherbourg, 13, - 13 ; 11) — Cannes, 13, - 13 ; 12) — Forbach, 12, - 12 ; 13) — Roubaix, 12 - 12 ; 14) — Nantes, 13, - 12.**

**15) — Besançon, 12, - 10 ; 16) — Toulon, 13, - 9 ; 17) — Aix, 12 - 6 ; 18) — Ales, 13 - 6 ; 19) — C. A. Paris, 12, - 5.**

# Agase se dit fort inquiet

TORONTO. (PC) — L'instructeur Lou Agase, des Argonauts de Toronto, affirme qu'il craint beaucoup pour son club dans la joute initiale de la série finale du Big Four contre les Rough Riders à Ottawa samedi.

A l'habitude, Agase fait toujours preuve d'optimisme et les Argonauts sont favoris par 3½ points pour triompher dans cette première de deux parties au total des points. Agase basait ses craintes sur la performance du passé.

"Les Riders nous ont causé toutes sortes de difficultés. Nous n'avons gagné qu'une partie à Ottawa cette saison et il s'agissait de la joute d'ouverture de saison.

"Certes, j'ai confiance que nous gagnerons la série mais cette première partie . . . c'est différent".

Les observateurs du football ont déjà établi la stratégie pour les deux équipes. Les Argonauts utiliseront surtout le jeu aérien et les Riders attaqueront au sol.

Il ne faudrait cependant pas oublier la leçon fournie lors de la semi-finale samedi dernier entre les Alouettes et les Riders. Ottawa possédait les porteurs de ballon et Montréal alignait le maître passeur Sam Etcheverry. Et pourtant, les Riders ont comté sur des passes et Etcheverry a très peu fait usage du jeu aérien. De plus, les deux touchés de Don Clark furent le résultat de courses au sol.

Il est cependant logiquement permis de croire que le Toronto centralisera son attaque autour du bras du quart Tobin Rote et qu'Ottawa fera un grand usage du jeu au sol sans qu'il soit surprennant de voir Ron Lancaster décrocher des passes.

### But à viser

Si Toronto élimine Ottawa et triomphe ensuite du représentant de l'Ouest pour gagner la coupe Grey, Agase deviendra le troisième pilote de toute l'histoire de cette classique, à accomplir un tel exploit à sa première année au football canadien.

Frank Clair a gagné la coupe Grey à sa première saison comun instructeur des Argonauts de Toronto en 1950 et Pop Ivy à sa première année à Edmonton en 1954.

# La chasse



**par Irving Marsh & Gard Tyrrell**

Une étude sur les accidents de chasse a démontré que plusieurs sont dûs au fait que les chasseurs avaient ingurgité un peu trop d'alcool au camp ou pendant l'excursion en forêt. L'alcool n'aide jamais à calmer les nerfs d'un chasseur.

c-1960 New-York Herald Tribune Inc.

# Ste-Thérèse gagne, 4 à 3

André Vuillermette a enregistré trois buts pour conduire les Castors de Ste-Thérèse à une victoire de 4 à 3 aux dépens du St-Martin. Henri Labrie a été l'autre compteur des vainqueurs. Normand Fortin, Savard et Blouin ont marqué les buts du St-Martin.

Dans l'autre joute au programme de la Ligue des Milleîles, le Ste-Scholastique a défait le Roxboro, 4 à 2. Galipeau, Bouvrette, Huneault et Soucy ont enregistré les buts des vainqueurs. Ceux du Roxboro reviennent à Verilli et Guilbault.

Ce soir, à l'aréna de Ste-Thérèse, le St-Martin sera opposé au Roxboro et le Ste-Thérèse affrontera le Ville d'Anjou.


ANNONCE

**LA BILE CONTRIBUE À LA DISSOLUTION DES GRAISSES DANS L'APPAREIL DIGESTIF**

Les essais en laboratoire ont prouvé que la bile émulsionne les graisses, c'est-à-dire qu'elle les divise littéralement. Il est reconnu que lorsqu'on verse de la bile sur des solides gras, il se forme un liquide onctueux.

Dans le système digestif, la bile a le même effet. Les aliments arrivent souvent dans le système digestif sous forme de solides gras. La bile sécrétée par le foie active alors leur dissolution pour rendre la digestion plus complète.

Les Petites Pilules Carter pour le Foie, formule exclusive d'éléments végétaux, rétablissent sans violence la régularité en même temps qu'elles améliorent le débit de la bile pour faciliter la digestion.

Quand vous souffrez de lourdeurs, de maux de tête ou de nervosité et qu'il vous faut un laxatif, prenez les Petites Pilules Carter pour le Foie.

En plus de soulager la constipation, les Petites Pilules Carter pour le Foie améliorent le débit de la bile. Achetez-en aujourd'hui même!

GRATIS!
ROULEAU DE RUBAN GOMMÉ SCOTCH DE 25¢



AVEC
40 LAMES PAL EN ÉTUI
AU PRIX RÉGULIER DE 98¢



Les lames Pal à deux tranchants sont les meilleures! Rapportez-les si vous n'êtes pas d'accord!




OGILVY'S AUX AGUETS

6 manteaux de notre collection d'exclusives importations anglaises et continentales



**Le tout nouvel autocoat en tweed signé Burberry's de Londres ;** tissure pied de poule noir/blanc ou brun/blanc. Col "Balmacaan", manches raglan, boutons de cuir et doublure de laine d'une teinte contrastante. Tailles 38 à 42. **137.50**



**Et voici un autocoat imperméable importé de Suède ;** modèle troisé, longueur ¾. Fine bagardine de coton vert olive. Doublure piquée qui s'enlève facilement. Tailles 36 à 42. **59.50**



**Manteau sport mohair et laine de Suisse :** modèle droit continental avec ceinture assortie retombant en deux longs pans. Manches raglan, longueur ¾. Naturel ou gris fusain. Tailles 36 à 42. **69.50**



**Elégant manteau pratique importé de Suède :** modèle quadrillé fermé par une glissière et des boutons pour mieux protéger des intempéries. Manches raglan, doublure long poil détachable. Bleu ou raisin. Tailles 36 à 44. **69.50**



**Manteau imperméable à l'allure militaire importé de Suède;** modèle croisé à l'européenne en fine gabardine de coton vert olive. Doublure piquée entièrement détachable. Tailles 36 à 40. **69.50**



**Un autre autocoat imperméable importé de Suède :** modèle croisé, longueur ¾. Fine gabardine de coton de teinte vert olive; doublure, col et revers long poil. Tailles 38 à 42, **$65**

OGILVY'S — *Vêtements pour hommes, au rez-de-chaussée*

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

# LES QUILLES

## La Ligue Métropolitaine : une initiative heureuse, prospère

par PAUL-EMILE PRINCE

Le sport des quilles autant à Montréal qu'à travers la province et le pays se pratique depuis nombre d'années, mais il semble qu'il ne soit qu'au début de son épanouissement, mais un épanouissement qui s'effectue avec la rapidité de l'éclair.

La promotion par divers moyens, dont la télévision, a non seulement attiré l'attention du public mais celle des quilleurs sur les possibilités que pouvait présenter un tel sport. C'est ainsi que, disposant d'un plus grand nombre de talents, de joueurs de fort calibre à cause des participants plus nombreux et plus enthousiastes, l'on a décidé d'organiser de nouvelles compétitions.

La Ligue Métropolitaine (ou Traveling League) est née de cette pensée, comme nous explique son fondateur et trésorier, M. Bernard Lacombe, et connait un si grand succès qu'au milieu de la première saison l'on songe déjà à en élargir les cadres.

Cette ligue a débuté à la fin de septembre, nous explique M. Lacombe.

Voici comment elle fonctionne. D'abord, dix salles membres du Congrès des petites quilles, l'organisme qui régit ce sport dans la province, ont accepté les conditions de la Ligue et sont représentées par deux équipes de cinq joueurs (hommes) chacune. Dans le premier tiers de la saison, les rencontres sont "home and home". Dans le deuxième tiers, les équipes voyagent, allant jouer dans toutes les autres salles que la leur. Dans le dernier tiers, les équipes jouent sur des allées "neutres".

"Evidemment ces matches doivent se disputer dans des salles approuvées par le Congrès, c'est-à-dire des salles où les dimensions et l'équipement respectent les règlements du Congrès", nous dit le trésorier de la Ligue.

"En plus, le joueurs doivent être de classe "A", c'est-à-dire avoir une moyenne de 160 et plus", dit-il.

### Début d'un projet de plus grande envergure encore...

Cette nouvelle ligue fondée par M. Lacombe a élu M. Ovideo Masi comme président, M. Normand Gardner comme aviseur technique, M. Sylvio Masi comme secrétaire et M. Léo-Paul Sicard a été choisi comme statisticien.

Ces compétitions mènent à un championnat d'équipe de section et à un championnat de ligue. Le circuit est en effet divisé en deux sections de dix équipes chacune. Les deux gagnants de chaque section s'affrontent ensuite pour le titre.

"Il faut beaucoup de travail pour organiser une telle ligue", fait remarquer M. Lacombe, "mais les résultats obtenus sont excellents et récompensent bie nos efforts", dit-il.

Le calibre de jeu est excellent si l'on compte qu'il est très difficile de maintenir une moyenne respectable en jouant tantôt dans une salle tantôt dans une autre. La moyenne est de plus de 170.

Si les quelque 200 joueurs engagés dans ce circuit, dont quelques-uns à titre de substituts, manifestent beaucoup d'enthousiasme, d'autres équipes voudraient sûrement partager cet enthousiasme, parce que déjà les demandes d'inscriptions sont nombreuses.

"Je suis à peu près certain que nous devrons élargir nos cadres pour répondre à la demande. Plusieurs équipes de l'extérieur du grand Montréal voudraient se joindre à notre organisation. Jusqu'ici il n'y a qu'une objection, c'est la question du coût de dépenses que nécessitent les voyages à l'extérieur, les déplacements, les repas", dit encore M. Bernard Lacombe.

"Mais nous croyons avoir trouver la solution à ce gros problème", dit-il. Il est donc tout probable que l'an prochain, nous formerons une grande ligue provinciale.

Avec de telles compétitions, une telle émulation de part et d'autres, le sport des quilles, tant dans son organisation que dans le calibre de jeu, ne pourra s'empêcher de grandir, dit-il.

**Réserves** — Si les moyennes de l'éliminatoire d'avant-saison sont bien significatives, JACQUES FOLLIS, de Montréal, qui a détrôné LUCIEN CLOUTIER, de Québec, à l'Heure des Quilles, dimanche, devra se surpasser dimanche prochain s'il veut continuer dans le grand tournoi, puisqu'il affrontera Rolland Morin, de St-Hyacinthe, qui s'était classé 3e dans le tournoi préliminaire, avec une moyenne de 194.7. Jacques Follis avait eu alors une moyenne de 181.8... récemment à la salle Windsor, M. Henri Vaillancourt, 26 ans, jouant en pratique, a réussi une partie parfaite de 300. Membre d'une ligue du jeudi soir à cet endroit, Vaillancourt a déjà une moyenne de 167... le tournoi des Champions débute cette semaine.

# Glenn Hall s'improvisa gardien de buts et y est demeuré depuis

CHICAGO, (UPI) — Une petite chicane survenue un jour d'hiver à Humboldt, Sask., lorsque cinq jeunes joueurs de hockey quittèrent la glace en donnant un ultimatum à leur capitaine devait avoir des suites imprévues.

"Si vous voulez un gardien de buts pour cette partie, vous feriez mieux de garder les buts vous-même, parce qu'aucun de nous est gardien de buts", disait l'ultimatum.

Ce capitaine, qui agissait aussi comme gérant, promoteur, entraîneur et conseiller de l'équipe était Glenn Hall, alors un athlète de 13 ans.

"Cet ultimatum survint à cinq ou dix minutes avant la partie", rappelait-il. "Alors j'ai gardé les buts ce jour-là et j'ai continué depuis."

"C'est l'histoire", ajoutait Hall maintenant reconnu comme "l'homme de fer" de la Ligue Nationale "de mes débuts comme gardien de buts".

**350 joutes consécutives**

Hall, le talentueux gardien des Black Hawks de Chicago, a joué dans 350 parties consécutives avant le début de la présente saison et n'a pas encore manqué une joute depuis le début.

Reconnu maintenant comme le gardien de buts le plus résistant dans la NHL a commencé cette série de joutes consécutives avec la saison 1955-56 avec les Red Wings de Détroit et a été à son poste dans toutes les 70 joutes pendant cinq saisons complètes.

Hall a dû recevoir quelques points de suture pour des blessures à la figure, mais il est toujours revenu au jeu.

Hall, selon sa propre classification, est reconnu comme un gardien aux "reflexes" par opposition à un gardien aux "angles" dont Gump Worsley des Rangers de New-York pourrait être un exemple frappant.

"Worsley se déplacera pour bloquer un lancer dans le but de diminuer l'angle de tir de l'adversaire. Des gardiens de buts tels que moi ou (Terry) Sawchuk, par exemple, préfèrent jouer tout près du filet et se fier à leurs réflexes rapides plutôt qu'aux angles", a expliqué Hall.

"Je ne dirai pas qu'un style est préférable à l'autre. Il s'agit tout simplement d'adopter celui qui nous va le mieux", ajoutait-il.

**La question de chance**

Hall croit que la "chance" compte pour 20 ou 25 pour cents des lancers qui deviennent des buts dans la Ligue Nationale.

"La saison est remplie de lancers qui font des bonds capricieux et tombent dans les filets, ou dévient sur le patin d'un coéquipier pour entrer dans les buts", ajoutait le gardien du Chicago.

"Comme les joueurs d'avant ont l'habitude de dire : donnez-moi les lancers chanceux et gardez les bons pour vous", dit encore Glenn Hall.

Hall croit que son coéquipier Bobby Hull possède le plus dur lancer dans la ligue.

"J'ai toujours pensé que Gordie Howe avait le plus dur lancer, mais j'ai changé d'idée. Le lancer de Hull est le plus dur de tous. Je le sais à cause de nos pratiques. Je suis content de n'avoir pas à jouer contre lui dans une partie.

Parlant de son amour pour le hockey, Hall ajoutait: "Je suis comme Ted Lindsay. J'aime le hockey et je jouerai aussi longtemps que je croirai pouvoir aider le club."

# Al Décarie devient président de la boxe amateur au Québec

Lors d'une récente réunion du comité de boxe amateur de la province de Québec, le sportsman montréalais bien connu Al Décarie a été élu pour succéder au vétéran Dennis White, qui a résigné ses fonctions de président et surintendant de la boxe amateur dans la province.

Décarie apporte à ce poste une très vaste expérience. Pendant 14 ans, il a agi comme arbitre de boxe et pendant cinq autres années il est demeuré instructeur de l'équipe de la Palestre Nationale. L'un des directeurs du centre sportif de la rue Cherrier, il est également membre du comité de boxe du Québec depuis vingt ans.

Au cours des dernières années, Al Décarie a agi comme gérant et instructeur de nombreuses équipes canadiennes. C'est lui qui a accompagné les



AL DECARIE

boxeurs du Québec lors des derniers Jeux Panaméricains à Chicago l'an dernier. Il a cumulé les mêmes fonctions lors des essais en vue des Jeux de l'Empire et ceux des derniers Jeux olympiques.

Sa nomination, annoncée par Me Louis De Zwirek, c.r., secrétaire honoraire de la section du Québec de la boxe amateur, sera certainement bien accueillie dans le sport amateur au Canada. C'est un honneur qui lui revient de plein droit et nul doute qu'il pourra, avec beaucoup de succès, continuer l'excellent travail accompli par son prédécesseur Dennis White depuis de nombreuses années.

# Mésaventure d'un jockey soviétique

LAUREL, Maryland. (PA) — Le jockey russe Nikolai Nasibov a été chanceux de ne pas être blessé hier lorsqu'il a été projeté au sol à deux reprises par sa monture, le cheval ukrainien Zadorny, âgé de 5 ans. Nasibov le conduisait vers la piste en vue d'une course d'entrainement à Laurel, lorsque l'incident s'est produit.

*Au tennis sur table*

# Porte-couleurs de la Palestre en vedette

Dans le domaine du tennis sur table, deux porte-couleurs de la Palestre Nationale, Louise Parent-Gadanyi et son mari Nick Gadanyi sont actuellement en tête du classement provincial pour la saison 1960-61. Pour sa part, Louise, devance Denise Hunnius et Marie Duceppe (ex aequo en deuxième place) par une marge confortable, tandis que Nick, bien que défait en finale lors des deux premiers tournois de la saison, occupe la première position. Voici le classement actuel: 1— Nick Gadanyi, 2— Clovis Savard, 3— Eddie Schultz, 4— Jacques Poulin, 5— Paul Bélanger, 6— Guy Courtois et Guy Germain, 8— Claude Landry, 9— Collin Crane et 10— Mattew Chau, Maurice Fortin et Rolland Ratelle. Chez les dames: 1— Louise Gadanyi, 2— Denise Hunnius et Marie Duceppe, 4— Betty Twwedy, 5— Thérèse Maurice et Lise Alarie, 7— Louise Griffin.

**Canada vs Etats-Unis**

Durant, le mois de novembre, des représentants du Canada se rendront à Cleveland et à Washington, afin d'y disputer les rencontres annuelles. Les hommes joueront à Cleveland les 19 et 20 novembre, et les joueurs choisis par l'Association Canadienne de Tennis sur Table sont : Max Marinko, Pradna Gvildys et Modry Zulps, de Toronto, ainsi que Nick Gadanyi, de Montréal. Plusieurs joueurs avaient été invités à donner une réponse à l'A.C.T.T. au cas où ils pourraient faire le voyage. Parmi ceux-ci, mentionnons Eddie Schultz et Jacques Poulin, de Montréal, et M. Ivakitsch, de Toronto.

# Départ sans autorisation

Les femmes se rendront à Washington, les 26 et 27 novembre prochain, et celles qui composent l'équipe canadienne sont: Jenny Marinko et Velta Adminis, de Toronto, ainsi que Louise Gadanyi et Denise Hunnius, de Montréal. Des voeux de bonne chance à ceux et celles qui représenteront le Canada, dans ses rencontres.

CLINTON. (PA) — Les Comets de Clinton de la Ligue de hockey Eastern ont accusé hier Dick Wray, le meilleur compteur des Comets au cours des deux dernières saisons, de s'être joint à l'Association de hockey de l'Ontario, sans avoir obtenu son congé de son ancienne équipe.

Wren Blair, gérant-directeur des Comets, a ajouté que Wray a porté les couleurs de l'équipe de Stratford, Ont., la semaine dernière. Wray n'a pas joué pour Clinton cette saison.

Blair a ajouté qu'il porterait plainte auprès de l'Association américaine de hockey et auprès de l'Association canadienne du hockey amateur.

Il a poursuivi en disant qu'il lui accorderait son congé si l'Association canadienne enlève la suspension imposée à Erwin Gross, joueur-gérant des Comets. Gross a été suspendu parce qu'il a joué pour les Comets sans avoir au préalable obtenu son congé des Bulldogs de Windsor.

# Un beau geste de Gordie Howe

Le gérant général Jack Adams, des Red Wings de Détroit, a confirmé hier par télégramme que Gordie Howe, Marcel Pronovost, Val Fonteyne et probablement deux autres joueurs de l'équipe seront présents à la clinique de sang qui aura lieu vendredi le 11 novembre, Jour du Souvenir, de midi à 10 h. 00 p.m., à la salle des Fusiliers Mont-Royal, 3721, rue Henri-Julien.

Plusieurs autres personnalités du monde des sports, de la radio et de la télévision participeront également à cette clinique de sang organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes, qui fait appel à toute la population pour en faire un succès.

# Kapp termine au 1er rang

REGINA. (PC) — Le quart Joe Kapp, des Stampeders de Calgary, s'est révélé le plus efficace passeur de la section Ouest de la Ligue Canadienne de football cette saison et son coéquipier, le demi Gene Filipski, a terminé en tête des receveurs de passes.

Kapp a complété 182 passes en 337 tentatives pour 3,060 verges et 18 touchés. Par contre, 17 de ses passes ont été interceptées tout comme dans le cas du quart Kenny Ploen, des Blue Bombers de Winnipeg.

Filipski a complété 47 passes sur 60 pour 875 verges. Ernie Pitts, du Winnipeg, a cependant maintenant la meilleure moyenne de passes complétées avec 42 en 45. Pitts, Bobby Renn, du Regina et Willie Fleming, des Lions de Vancouver, ont tous complété huit passes de touchés.

# Montréal-Nord triomphe, 4-3

ST-HYACINTHE. (PC) — Le Canadien de Montréal-Nord a vaincu les Rangers de St-Hyacinthe au compte de 4-3 hier soir au cours d'une joute régulière de la ligue Provinciale Junior.

Pierre L'Archevêque, Michel Charbonneau, Jean Trudeau et René Lecuyer ont compté pour le Canadien tandis que Denis Messier, Jean-Pierre Lacroix et Lucien Chagnon ont réussi un but chacun pour les Rangers.

**Première période**

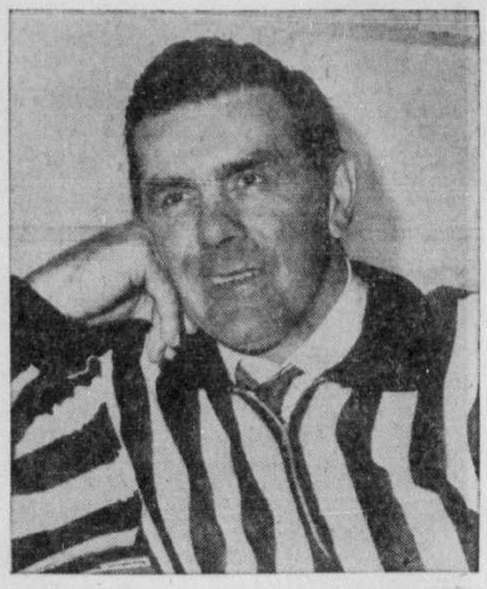
1—Mtl-Nord, P. L'Archevêque (Lamontagne, Mondou) 5.13
Punitions : Bernard 7.14, DeGrandpré 14.20, Fortin 19.09, J. L'Archevêque 19.59.

**Deuxième période**

2—Mtl-Nord, Charbonneau (Lafond, DeGrandpré) 2.58
3—St-Hyacinthe, Messier (Bibeau, Chagnon) 15.45
Grandpré et Trudeau 19.05, punition au St-Hyacinthe (servie par Rousseau) 19.59.

**Troisième période**

4—St-Hyacinthe, Lacroix (Chouinard, Fortin) 5.04
5—St-Hyacinthe, Chagnon (Lamarre, Messier) 6.41
6—Mtl-Nord, Trudeau (Lévesque, L'Archevêque) 16.10
7—Mtl-Nord, L'Ecuyer (Gaulin, Lafond) 18.40
Punition au Montréal-Nord (servie par L'Ecuyer) 11.56.



DANS UN NOUVEAU ROLE ? — Le célèbre MAURICE RICHARD, le plus grand compteur de tous les temps dans l'histoire de la Ligue Nationale de hockey, n'a pas du tout l'intention de devenir arbitre même s'il porte ici le chandail traditionnel. King Clancy et lui avaient accepté d'arbitrer une joute hors concours entre le club junior de St. Michael's et une équipe formée des anciens joueurs de ce collège de Toronto.

# Le Trèfle favori à la Ligue des As

Deux équipes qui n'ont pas encore connu la défaite en viendront aux prises, ce soir, dans la deuxième joute à l'affiche de la Ligue des As, à l'arena St-Laurent.

Le Trèfle sera nettement favori en raison des deux victoires remportées par de forts pointages aux dépens des clubs Coeur et Pique. Inversement, le Pique et le Coeur n'ont pas encore connu le succès et ils se mesureront au début de la soirée. Le Pique, de Michel Béchard, alignera un nouveau joueur en Marcel Trépanier. Ce dernier a déjà appartenu à la ligue et il fera un retour au jeu. La première joute débutera à 8 h.


*A la prochaine occasion, offrez une*

**BOLS**

*Ballerina*

Une délicieuse liqueur d'or dans l'élégante bouteille qui contient une ballerine tourbillonnant aux accords d'une douce musique —

*C'est original*
*C'est une liqueur d'or*
*C'est une liqueur BOLS*



**BOLS**

AMSTERDAM HOLLANDE



*PRODUITS DE QUALITÉ CANADIENS AU NICKEL DE QUALITÉ INCO*

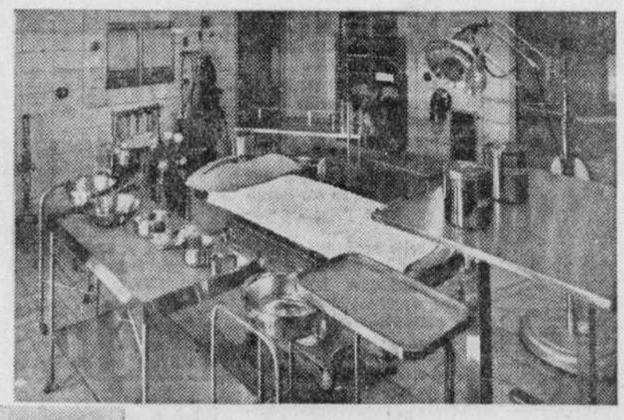
**L'ACIER INOXYDABLE AU NICKEL** assure aux hôpitaux modernes
**propreté à l'intérieur...beauté durable à l'extérieur**

Les hôpitaux modernes utilisent de plus en plus l'acier inoxydable au nickel pour son lustre éclatant, son extrême propreté et la facilité d'entretien.

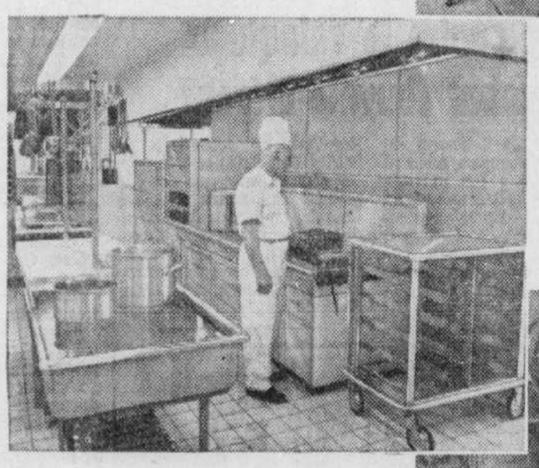
A l'extérieur, les murs en panneaux d'acier inoxydable au nickel résistent à la corrosion et aux intempéries; chaque chute de pluie contribue à les laver, et ils gardent l'aspect du neuf, pendant des années, avec peu ou pas de nettoyage.

A l'intérieur, l'acier inoxydable au nickel, employé pour les salles d'opération, cuisines et buanderies, satisfait aux exigences les plus sévères en matière d'hygiène. Sa surface dure et lisse n'offre aucune prise à la saleté et aux particules de nourriture qui sont des foyers microbiens. A l'intérieur également, les ferrures, rampes d'escalier et accessoires décoratifs en acier inoxydable s'harmonisent parfaitement avec le bois, la pierre, le verre et les surfaces émaillées.

L'acier inoxydable au nickel conserve indéfiniment son éclat, résiste à la rouille et à la corrosion, et se travaille plus facilement. C'est pourquoi les réalisations architecturales et le matériel d'hôpital et de restaurant font si souvent appel à l'acier inoxydable au nickel de qualité Inco.

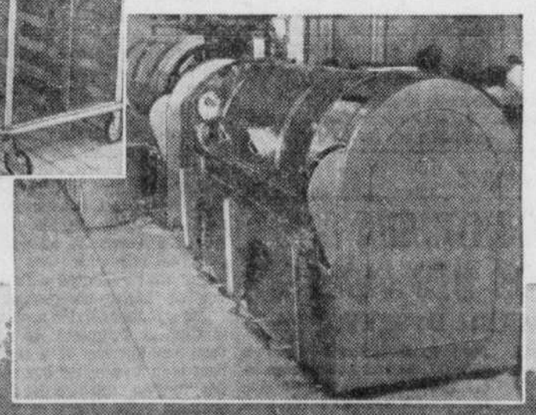


Les salles d'opération, où la propreté est une question vitale, sont équipées d'un matériel en acier inoxydable au nickel. Illustrée ici, la salle d'opération du Toronto East General Hospital.



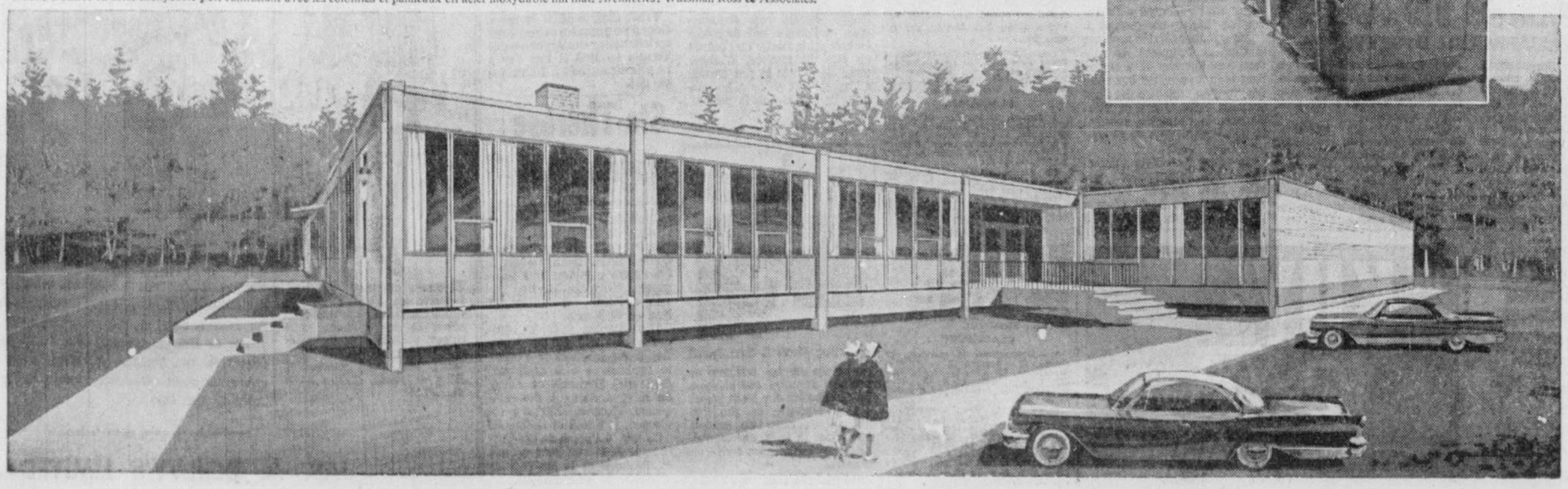
Dans les cuisines d'hôpital (ici, celle du Welland County General Hospital, à Welland, Ontario) la pureté des aliments est protégée par l'emploi de l'acier inoxydable au nickel.

L'hôpital University, à Edmonton, Alberta, se servira longtemps et sans ennuis de ce matériel de buanderie en acier inoxydable au nickel.



**THE INTERNATIONAL NICKEL COMPANY OF CANADA, LIMITED**
55, RUE YONGE, TORONTO

Cet hôpital moderne de Thompson, Manitoba, (ville où se trouve l'exploitation minière la plus récente de l'Inco) offre un magnifique aspect extérieur, grâce au lustre de ses encadrements de fenêtres, meneaux et halls d'entrée en acier inoxydable poli contrastant avec les colonnes et panneaux en acier inoxydable fini mat. *Architectes*: Waisman Ross & Associates.



## Avec trois autres victoires

# Hervé Filion relève le défi

Hervé Filion a relevé le défi.

Pour la deuxième fois en 3 programmes, il a piloté trois vainqueurs, hier, se rapprochant à seulement treize du meneur Keith Waples, dans la lutte pour le championnat des conducteurs.

Filion, gagnant de 70 courses durant le meeting de Blue Bonnets, a remporté ses 51e, 52e et 53e hier. Waples, qui ne courera plus au Richelieu cette année, a visité le cercle des vainqueurs 66 fois.

Hervé a conduit six chevaux au programme d'hier : Jarretown Dale, Hi Widower, O'Henry Volo, Just For Fun, Symphony Boy, et Abe Scott. Il a remporté la victoire avec Hi Widower, Just For Fun et Abe Scott.

Il lui reste neuf programmes pour rejoindre ou devancer Waples.

Il a enlevé la vedette à Lucien Brodeur, propriétaire et conducteur de Mighty Torrid, qui a causé une surprise en enlevant les honneurs de la course principale en 2:05.2. Mighty Torrid a rapporté $40.40 pour $2.00.

Une autre surprise a été enregistrée à la 3e course quand Nipper Johnston a gagné devant Leela Chief et Sir George en 2:11, rapportant $41.70 pour $2.00.

Mifflin Hanover, un ambleur de 3 ans payé $9,500 à Harrisburg par le sportsman John Murdock, de Chicoutimi, fera son début ce soir, au parc Richelieu.

Ce poulain, qui a été vendu par Hanover Shoe Farm, sera conduit par Claude St-Jacques dans l'épreuve principale de la soirée des dames, un Amble B-2 pour une bourse de $2,000.

Il est le compagnon d'écurie d'Adios Mont, qui débutait dimanche sous les couleurs de Murdock et se classait troisième en 2:05.2 derrière So Long's Prince et Great Adios.

Ce soir, Filion ne conduira qu'un seul cheval, Volo Diamond, à la neuvième, un amble B. Il sera intéressant de le surveiller d'ici la fin du meeting.

## LES COURSES

### Inscrits au Richelieu

**1ère course Trot C-3**

2 Pronto Boy, P. Robillard 5-2
5 Worthy Tip, B. Côté 5-2
6 Luellan Genesee, P. Caldwell 9-2
4 Meddler, F. Livingston 5
3 Sadie's Mac, J. Gordon 6
1 Vol Regent, H. Lamarre 8
7 Regal Aire, A. Grfisé 8
8 Kim D. Grattan, L. Piedalue 10
Eligible: Guy Brisk, P. Sauvé

**2e course Amble C-3 — $700**

3 Gallant Grattan S, V Hughes 3
8 Andy Ellis, R. MacDonald 4
6 Johnny Johnston, H. Larochelle 9-2
1 Rival, P. Sauvé 6
7 Mr. Sand, D. Hébert 6
2 Souvenir Scott, R. Quessy 8
4 Scott Brewer, W. Bourgon 8
5 Fast Delivery, F. Turenne 10
Eligible: Lockvale Ginny P. Robillard

**3e course Amble C-3 — $700**

2 Shadydale Reine, W. Hopkins 5-2
1 Mr. Grace, G. Beauvais 4
7 Morris Abbe, F. Turenne 4
4 Sandy Gallon, P. Robillard 6
8 Abbé Direct, L. Bourgon 6
3 Star Riggs, J. Blouin 8
5 Scott Plaid, G. Labelle 8
6 Sea Lassie, N. Turcotte 10
Eligible: Lena's Pride C. R. Feagan.

**4e course Trot C-1 — $1400**

1 Chappie's Boy, J. Gordon 2
5 Jenny Bun, F. Parks 3
4 Sparky Song, W. Hopkins 5
6 Janet's Son, J. Giguère 5
7 Uncle William, M. Gingras 7
3 The Web, L. Hamelin 8
3 Capital R, P. Dadley 8
8 Misti Goe, D. McNutt 12
Eligible: Bob Lybrook, A. Thorne

**5e course Amble C-2 — $900**

2 Spen Vic, Y. Gamache 3
3 Miss Alice Majesty, J. Letourneau 4
5 Morning Sir, M. Turcotte 9-2
8 Captain Creed, J. Kopas 5
4 Echo Ridge Cappy, J. Vachon 6
1 D. J. Herbert, J. Cyrenne 8
6 First Remus Jr ,L. Hamelin 8
7 Miss Minton, And. Boucher 10
Eligible: Mr. Cherish

**6e course Amble C-2 — $900**

3 Mahlon Diem, L. Bourgon 5-2
4 Honest Pick, J. Wiener 3
1 Afton Harry, W. Plourde 4
5 Songster, P. Sauvé 6
7 Special Guest, R. White 6
2 Swan Song, Bert Madill 8
8 Pine Ridge Duffy 8
6 Frank Brooke, J. Zeron 12
Eligible: Chief's Royal, Hervé Filion.

**7e course Trot B-2 — $1000**

2 Fryste Rosecroft, M. Pusey 2
4 Real Son, J. Jodoin 4
3 Meadow Flash, F. Parks 3
5 Braden Volo, W. Hopkins 5
6 Shadydale Flame, C. Watters 6
7 Dark Yankee, J. Giguère 7
8 Old Scrooge, P. Radley 8
1 Reynhall, Bert Madill 1
Eligible: Jester Boy, G. Diotte

**8e course Amble C-2 — $900**

1 Lady Reed, L. Bourgon 3
4 Janice Johnston, M. Dostie 4
7 Counsel Judd, R. White 9-2
2 Miss Gee Gee, C. Watters 6
5 Charming Fingo, R. Caldwell 6
3 Eveanna, J. Vachon 8
8 Scotch Spencer, G. Michaud 8
6 Task Brewer, R. Quessy 12
Eligible: Le Marquis, R. Ponton.

**9e course — Amble B-2 — $2000**

2 Miffin Hanover, C. St-Jacques 5-2
5 Priam, J. Jodoin 4
1 Chet Volo, M. Pusey 5
6 Volo Diamond, Hervé Filion 5
7 Newport Duke, C. Watters 7
3 Heiferher, R. Caldwell 8
4 Billy's Prince, J. Vachon 8
8 McKinley Mahone, P. Radley 10

**10e course Amble C-3 — $700**

4 Mr. Reed, G. Diotte 3
2 General Wil, H. Lamarre 7-2
7 A. P. Dale, J. Lahaie 9-2
1 Mr. Bowser, C. Bardier 4
3 Success Joyce, And. Deguise 8
6 Royal Pointer, E. Bradette 8
8 Trigger Tass, G. Beauchemin 10
Eligible: Legal Direst, C. St-Jacques.

### Résultats d'hier

**1ère course — Amble à réclamer $700**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3—H. B. Norris (M. Dostie) | 5.80 | 4.20 | 2.70 |
| 5—El Dora Indian (J. Wiener) | | 7.00 | 4.30 |
| 1—Ifa (C. Moreau) | | | 2.80 |

Durée : 2:11 1/5
Ont aussi couru : Jarrettown Dale, Prince Val, Goodwill Johnnie, James Hanover et Flip Morris.

**2e course — Amble à réclamer $700**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Hi Widower (H. Filion) | 5.60 | 2.70 | 2.60 |
| 2—Success Eddie (R. Ponton) | | 2.90 | 2.80 |
| 1—Captain Conrad (A. Grisé) | | | 4.00 |

Durée : 2:10 2/5
Ont aussi couru : Chief Blackstone, Good Luck Pick, Consort Hanover, Irish Bud et The Dipper.

Pari-double : H. B. Norris et Hi Widower ont payé $16.20

**3e course — Amble à réclamer $900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Nipper Johnston (W. Bourgon) | 41.70 | 12.20 | 5.70 |
| 3—Leela Chief (P. Robillard) | | 6.00 | 3.50 |
| 4—Sir George (J. Giguère) | | | 4.20 |

Durée : 2:11
Ont aussi couru : O'Henry Volo, Quick Prime, Cardinal Kelly, Red chef D. et Tenn Commander.

**4e course — Trot à réclamer $700**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 3—Flash Wingay (J. Gordon) | 4.00 | 3.40 | 2.90 |
| 6—Ample Hanover (C. Wittera) | | 6.70 | 5.40 |
| 1—Alex Volo Jr. (C. Moreau) | | | 6.90 |

Durée : 2:11 2/5
Ont aussi couru : Gus The Great, Maryland Grace, Private Guy, My Son's Beauty et Defiance.

Quinella : Nipper Johnston et Flash Wingay ont payé $11.70

**5e course — Amble — $1,400**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Just For Fun (H. Filion) | 3.50 | 3.10 | 3.30 |
| 3—Delbee (N. Bardier) | | 5.40 | 4.20 |
| 4—Joanna H. (T. Turcotte) | | | 7.70 |

Durée : 2:09
Ont aussi couru : Miss Madelina, High And Mighty, Dudley Counsel et Adios Prince. Check In a été retiré.

**6e course — Amble — $900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 5—Rondeau Chief (P. Sauvé) | 14.00 | 5.40 | 3.50 |
| 2—Taytoe (D. MacTavish) | | 3.70 | 2.80 |
| 3—Virginia Atom (R. Feagan) | | | 3.60 |

Durée : 2:08 4/5
Ont aussi couru : Doon Bay, Pershing's First, Parker Hawk et Galawin. F. W. Adios a été retiré.

**7e course — Trot — $900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Accomac (P. Robillard) | 8.40 | 4.20 | 2.90 |
| 2—Therese Princeton (R. Grandmaison) | | 4.50 | 3.00 |
| 5—Genie Oaks (F. Livingston) | | | 4.10 |

Durée : 2:10 3/5
Ont aussi couru : Rose C. Lee, Success Pearl, Candy C., Symphony Boy et Guy Mare.

Quinella : Accomac et Therese Princeton ont payé $19.90

**8e course — Amble — $900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1—Abe Scott (H. Filion) | 7.30 | 3.90 | 3.00 |
| 5—Bardel (R. Ponton) | | 9.50 | 5.60 |
| 6—Mary Trias (V. Hughes) | | | 4.10 |

Durée : 2:10
Ont aussi couru : Komomo Joe, Marie Brewer, Banner Way, Johnny Dollar et Ronnie C.

**9e course — Amble — $2,500**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6—Mighty Torrid (L. Brodeur) | 40.40 | 12.50 | 6.30 |
| 3—Joey Johnston (F. Parks) | | 5.10 | 3.90 |
| 2—Adios Alex (C. St-Jacques) | | | 3.80 |

Durée : 2:05 2/5
Ont aussi couru : Brooke's Honor, Colona Hanover, K. D. Senator, Checkout et City Council.

**10e course — Amble — $900**

| | | | |
|---|---|---|---|
| 4—Senator Eric (D. MacTavish) | 11.10 | 5.20 | 3.80 |
| 5—Just Barry (R. Bérard) | | 3.60 | 3.40 |
| 3—Quite A. Ladd (R. Quessy) | | | 4.10 |

Durée : 2:09 1/5
Ont aussi couru : Maid Mist, John R. Direct, Ben Lad et Hi Acres Averill.
Quinella : Senator Eric et Just Barry ont payé $50.80

**Yonkers**

Bobann Dale, (B. Webster) 38.20, 12.60, 9.30 ; Fargo Wells, (W. Welch) 3.40, 3.20 ; Homestretch Boy, (J. Curran) 4.40. Durée : 2:08.4. Ont aussi couru : Guybee, June Land, Prince Allen, Shum Ba Dell et Phil Parker.

**2e course — Amble — $2,000 —**

Voir COURSES en page 58

### Les choix au Richelieu

BERNIER

1—Luellan Genesee, Vol Regent, Pronto Boy
2—Gallant Grattan S., Souvenir Scott, Rival
3—Shadydale Reine, Morris Abbe, Scott Plaid
4—Jenny Bun, Sparky Song, Janet's Son
5—Miss Alice Majesty, D. J. Herbert, Morning Sir
6—Swan Song, Afton Harry, Songster
7—Old Scrooge, Meadow Flash, Braden Volo
8—Miss Gee Gee, Eveanna, Janice Johnston
9—Volo Diamond, Helferhey, Miffin Hanover
10—Mr. Reed, General Wil, Mr Bowser

TRUDELLE

1—Pronto Boy, Worthy Tip, Kim D. Grattan
2—Scott Brewer, Gallant Grattan S., Rival
3—Shadydale Reine, Mr. Grace, Abbe Direct
4—Chappie's Boy, Jenny Bun, Janet's Son
5—Miss Alice Majesty, First Remus Jr., D. J. Herbert
6—Mahlon Diem, Honest Pick, Afton Harry
7—Fryste Rosecroft, Real Son, Meadow Flash
8—Lady Reed, Miss Gee Gee, Counsel Judd
9—Miffin Hanover, Chet Volo, Volo Diamond
10—Mr. Reed, Mr. Bowser, True Sue

**VOUS SOUVENEZ-VOUS?**

9 novembre, 1940



IL Y A 20 ANS...

**Le MINNESOTA**, la meilleure équipe collégiale de 1940, a tenu Tom Harmon à une seule passe de touché alors qu'il a triomphé du Michigan, 7 à 6. C'était le seul revers du Michigan au cours de la saison.

c-1960 Chicago Tribune-N.Y. News Inc.

## Etat amélioré de Mickey Thompson

LAS VEGAS, Nevada. (PA) — L'état de santé de Mickey Thompson s'est quelque peu amélioré, mais le conducteur américain reste toujours paralysé. Thompson a subi une fracture d'une vertèbre lors d'un accident à bord de son hydroplane dimanche, au lac Mead au Nevada. Le Dr John Connolly a révélé que Thompson peut remuer les orteils, mais qu'il n'a aucun mouvement des jambes.

Le médecin a ajouté que le moral de Thompson est bon et qu'il pasera encore deux semaines à l'hôpital.


NOUVEAU MODELE 1961
FENÊTRES
D'ALUMINIUM A 3 RAINURES
MORRIS
$27.95 et plus selon les dimensions
entièrement installées
Démonstrations gratuites — TERMES FACILES
Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES
RI. 7-3534
6045 COTE-DE-LIESSE



Pour tous vos souliers . . . l'excellence même !
SEMELLES complètes et demies
CAT TEX
E-t-i-r-e-z vos dollars avec Cat-Tex!
Etonnantes nouvelles semelles qui survivent de beaucoup le cuir . . . véritable triomphe de la Science! Pourquoi ne pas faire resemeller les souliers de toute la famille avec ce matériel miraculeux! Voyez votre cordonnier Cat's Paw bientôt!
Par les fabricants des semelles et talons CAT'S PAW et CAT'S PAW TIPPS.



NOUVEAU DICTIONNAIRE GÉANT ASSEMBLER VOUS-MÊME
VALEUR de $35.00
FASCICULE 9
MAINTENANT EN VENTE POUR SEULEMENT 9.9¢ CH
FASCICULE 1
TOUJOURS DISPONIBLE POUR SEULEMENT 25¢
EPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR



ECONOMISEZ DAVANTAGE A L'EPICERIE DES AUBAINES
ÉPICERIES Richelieu LTÉE GROCERIES
Il y en a une près de chez vous, pour son adresse SIGNALEZ DA. 2-3500

LONGES DE PORC
BOUT DES COTES (De 3 à 3½ lb) lb 45¢
BOUT DU FILET (De 3 à 3½ lb) lb 55¢
COUPE DU CENTRE OU COTELETTES lb 69¢

JAMBON PICNIC "ROYAL" SANS JARRET lb 35¢
BOEUF HACHE HACHE A TOUTES LES HEURES FRAIS — TRES MAIGRE lb 39¢
BACON SANS COUENNE "ROYAL" PQT PLAT I LB 61¢

DELICIEUX PRODUITS DEL MONTE !
CATSUP AUX TOMATES "DEL MONTE" 2 bout 11 oz 45¢
JUS D'ANANAS ET D'ORANGES "DEL MONTE" 8 boites 20 oz 1.00
POIRES BARTLETT — DEMIES "DEL MONTE" 2 boites 28 oz 89¢

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : NOURRITURES POUR CHIENS "CHUM" 10 BOITES 15 OZ $1.00 (Nul après le 12 novembre)

LAIT EVAPORE "CRINO" 7 boites pour $1.00
BISCUITS AU CHOCOLAT "Lausanne" de VIAU 2 cellos de 40 75¢
BISCUITS AU CHOCOLAT "Ascot" de VIAU 2 cellos de 50 75¢

DETERGENT "FAB" (OFFRE DE PYREX) FORMAT GEANT 89¢
DESODORISANT "FLORIENT" (4 SENTEURS) BTE 6½ ON. 89¢
SHAMPOOING "LUSTRE CREME" LOTION OU LIQUIDE BOUT. GEANTE 69¢

GRATIS 25 TIMBRES AVEC L'ACHAT DE : NOURRITURES POUR CHATS "PUSS'N'BOOTS" 2 BOITES 15 OZ 37¢ (Nul après le 12 novembre)

Participez au concours de $5,000.00
TISSUS "KLEENEX" COULEURS ASSORTIES SE SERVENT 1 A LA FOIS 3 PQTS 400s 85¢
JUS DE TOMATES "HEINZ" 8 BOITES 20 OZ 1.00 — 3 BOITES 48 OZ 85¢
SOUPES LIPTON POULET ET NOUILLES — TOMATES ET LEGUMES 4 ENV. 49¢

SHORTENING "DOMESTIC" (EPARGNEZ 3¢) cart. 1 lb 31¢
Fèves au lard "CLARK" AVEC SAUCE AUX TOMATES 4 btes 20 oz 75¢
JUS DE POMMES "ALLEN" 2 BTES 48 oz. 61¢ — 6 btes 20 oz 89¢

PATATES DE TABLE — No 1 DU NOUVEAU-BRUNSWICK SAC 25 LB 73¢
OFFRE SPECIALE AUX MENAGERES ! PRIMES DE QUALITE A TRES BAS PRIX ! "LAMPES CALYPSO" TABLE — T.V. — BOUDOIR MODELES ET COULEURS AU CHOIX ! REG. 4.98 POUR SEUL. 2.99

ECHALOTES DE CALIFORNIE E.-U. No 1 JEUNES — CROUSTILLANTES 3 GROS PQTS 19¢
EPINARDS FRAIS — D'ONTARIO — No 1 TRIMES ET LAVES 2 CELLOS 10 OZ 33¢
POMMES "McINTOSH" — ROUGES SAVOUREUSES — DU QUEBEC 5 LB 35¢

EPICERIES Richelieu LTÉE
UNIS POUR MIEUX VOUS SERVIR

*"Pas de magie, mais un effort maximum"* --M. Hees

# Les grandes lignes de notre offensive commerciale à l'étranger

par **Amédée Gaudreault**

OTTAWA. — Exposant les grandes lignes de l'offensive commerciale que le Canada veut lancer sur les marchés étrangers, l'hon. George Hees a déclaré, hier, que la venue, à Ottawa, de 111 officiers de 63 missions commerciales canadiennes dès le 30 novembre n'aura strictement qu'un "but d'affaires".

Ces conseillers commerciaux, qui viendront de 49 pays, rencontreront d'abord les hauts fonctionnaires du ministère du Commerce, auxquels ils présenteront, chacun, un rapport sur les conditions dans leur secteur et des suggestions.

A partir du 5 décembre, les manufacturiers et exportateurs canadiens qui en feront la demande au ministère du Commerce pourront rencontrer les conseillers commerciaux, qui seront tous installés dans des bureaux de l'édifice temporaire No 1 et qui accorderont des entrevues d'une demi-heure, qui seront reprises le soir, si la demi-heure a été insuffisante. La conférence se poursuivra ainsi pendant toute la semaine et "davantage, à notre grande satisfaction, si nécessaire", a ajouté M. Hees.

Ce dernier a révélé qu'il n'y aura aucun discours à l'ouverture de la conférence, mais qu'un dîner sera donné par le premier ministre plus tard.

**Coopération réclamée**

Le ministre du Commerce a ajouté que le "résultat de cet effort dépendra entièrement de la réaction des hommes d'affaires canadiens : on peu mener un cheval à l'abreuvoir, mais non le faire boire".

Il souhaite notamment que ceux qui ont déjà exporté et ont cessé de le faire, montrent de nouveau de l'intérêt, de même que ceux qui n'ont jamais exporté, notamment chez les petits manufacturiers.

Faisant allusion avec le sourire à une phrase jadis célèbre de R. B. Bennett, qui devait "dynamiter les marchés étrangers", M. Hess a dit que tel n'est pas le but de la campagne qu'il amorce, mais bien d'aller recueillir, sur tous les coins du globe, le plus de commerce additionnel, ce qui fera boule de neige et accroîtra sensiblement le chiffre de nos exportations, qui sont actuellement de l'ordre de quelque $5 milliards.

L'entreprise coûtera quelque $110,000. Les conseillers commerciaux viendront directement à Ottawa et retourneront immédiatement à leurs poste, sitôt la conférence terminée. On signale aussi que 20% d'entre eux viennent annuellement au pays, où ils font rapport et rencontrent les industriel canadiens.

Leur venue en masse à Ottawa évitera plusieurs de ces voyages par la suite, durant un certain temps.

M. Hees s'est comparé à un "nouveau" gérant des ventes et il a ajouté que cette conférence lui donnera l'occasion de rencontrer tout son personnel. Il a signalé que les rencontres personnelles doivent précéder, pour être efficaces, les échanges téléphoniques ou épistolaires.

**Comment s'inscrire**

Des milliers de formules pour l'obtention d'entrevues à la conférence ont été envoyées aux Chambres de commerce, aux Board of Trade, aux associations d'exportateurs et à divers autres organismes du pays. On pourra en obtenir également en s'adressant directement au ministère, à Ottawa.

M. Hees a déclaré que cette conférence permettra sans doute à de nombreux producteurs de découvrir des marchés insoupçonnés, ajoutant que des experts de son ministère seront également à la disposition des hommes d'affaires pour les renseigner sur les questions de tarif, de change, etc.

"Nous ne ferons pas de magie, mais un effort maximum, dont nous ne serons jamais satisfait", a dit le ministre.

— Ferez-vous un effort spécial du côté des pays communistes ?

— Nous voulons augmenter notre commerce partout, a répondu M. Hees, qui a ajouté qu'en Europe nos représentants en Allemagne font déjà fréquemment des séjours en Bulgarie, en Roumanie et dans d'autres pays communistes. Il a aussi rappelé que le Canada a nommé un conseiller commercial à Moscou l'an dernier.

Un porte-parole du ministère a aussi rappelé que les exportateurs ne peuvent s'attendre de vendre toute leur production dans un seul pays. Un exportateur s'estime satisfait quand il réussit à exporter une partie de sa production dans plusieurs pays et ce sont ces exportations qui, groupées, augmentent les affaires du pays et peuvent contribuer à réduire le chômage.

**Concurrence vigoureuse**

—Qu'allez-vous faire devant le marché commun ?

M. Hees a répondu que le Canada doit faire face, dans le monde, à une concurrence plus vigoureuse et que nos producteurs doivent donc s'efforcer d'offrir les meilleures marchandises au prix le plus favorable, ajoutant que des pays où nous écoulions récemment des produits sont devenus des pays fort redoutables.

Le ministre a enfin déclaré qu'il est lui-même prêt à se rendre n'importe où dans le monde pour améliorer le commerce extérieur canadien.

**Un FBI en miniature**

## L'U. de Toronto sait retrouver ses anciens

TORONTO. (PC) — Si vous êtes au nombre des 107,000 personnes vivantes qui ont étudié à l'Université de Toronto depuis 1883, vous avez sans doute reçu cette année une lettre de votre Alma Mater, que vous habitiez la Chine, l'Inde, l'Angleterre, les Etats-Unis ou le Canada.

Comment vous a-t-on retrouvé ? Selon toute probabilité, grâce au travail des 12 employés du service des registres, Argus aux cent yeux, qui tiennent à jour les fiches de renseignement de chaque étudiant.

Le directeur, le colonel C. G. M. Grier, révèle l'existence d'au moins une carte pour chacun des 69,000 anciens qui ont obtenu une maîtrise, des 8,500 diplômés et des 30,050 personnes qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas terminé leurs études à cet endroit.

Chaque carte contient les renseignements suivants: nom au complet, année de l'inscription, école fréquentée auparavant, noms et occupations des parents, tous les changements d'adresse, année du mariage et nom du conjoint, relevé de tous les cours suivis pendant le séjour à l'université, maîtrises obtenues, lieu et date de la naissance et du décès.

**Coupures de journaux**

Dans deux autres tiroirs, on garde la liste de tous ceux qui ont obtenu des maîtrises, l'une classée par facultés et l'autre par situation géographique; on garde aussi une liste alphabétique de tous les diplômés, de même que les coupures de journaux traitant des activités des anciens. Trois cartables sont consacrés au duc de Windsor qui reçut un doctorat honorifique en 1919.

Des étudiants de l'U. de Toronto sont dispersés aux quatre coins du monde. On en compte 6,500 aux Etats-Unis, 425 en Asie, 650 à travers le Royaume-Uni et 350 au Moyen-Orient et en Europe. Au Canada il y en a plus de 60,000.

Le doyen des anciens est le Dr Richard Shiell, de Toronto, diplômé en 1836 et maintenant âgé de 99 ans.

Chaque mois, le service fournit une liste des changements d'adresse aux 21 associations d'anciens de Toronto et renseigne aussi les succursales du Canada, des Etats-Unis et du Royaume-Uni chaque fois qu'un étudiant s'installe dans leur région ou la quitte.

## Pièces lyriques primées

L'Association des critiques lyriques et chorégraphiques français a décerné, pour 1960, trois mentions à "Samson et Dalila", dont José Beckmans a réglé la mise en scène à l'Opéra; à "Didon et Enée", que Marcel Crochot présenta au Festival d'Aix-en-Provence, et au "Poirier de misère", que Louis Erlo a monté sur le plateau de l'Opéra de Lyon.


*DES ÉPARGNES GARANTIES et une sécurité assurée pour la famille sont les raisons qui motivent les Canadiens à avoir plus de 39 BILLIONS DE DOLLARS en*

**ASSURANCE-VIE**

Permettez à l'un de nos agents serviables et bien entraînés de vous expliquer comment l'assurancé-vie peut être un GRAND BIENFAIT pour vous et en même temps, une protection *garantie* pour ceux qui vous sont chers. Aucune obligation de votre part.

L-13F

**THE DOMINION OF CANADA**
GENERAL INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL: TORONTO

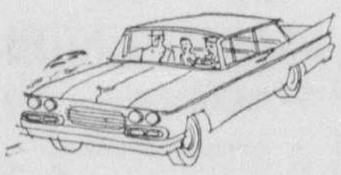
SUCCURSALE DE MONTRÉAL — 1010 Côte Beaver Hall — Téléphone UN. 6-7381 — L. H. LARAMÉE, gérant de la succursale.

nouveau moyen économique d'envelopper les sandwichs pour les boîtes à lunchs!

**Handi-Wrap** BRAND

*100 pi. enveloppent 100 sandwichs—pourtant c'est le prix du papier ciré!*



De quoi avez-vous le plus besoin ?



**VOUS POUVEZ EMPRUNTER À PEU DE FRAIS GRÂCE À LA**

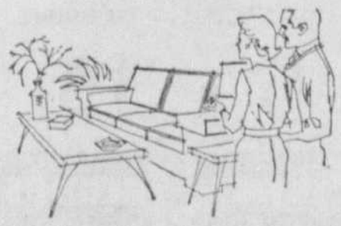
**CAISSE DE PRÊTS BNE**



et rembourser votre emprunt par versements mensuels adaptés au budget familial

Oui, vous pouvez emprunter à La Banque de Nouvelle-Ecosse, pour toute bonne raison: pour acheter une voiture ou en financer le solde impayé, pour meubler votre nouvelle maison ou une nouvelle pièce, pour payer vos impôts ou vos primes d'assurances, pour consolider vos dettes ou pour régler des comptes de médecin ou de dentiste.

Votre prêt sera protégé par une assurance-vie sans frais supplémentaires de votre part.



**LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE**

BUREAUX PARTOUT AU CANADA AINSI QU'À L'ÉTRANGER

## le nouveau Handi-Wrap garde les sandwichs beaucoup plus fraîches, plus longtemps

Le nouveau Handi-Wrap garde les sandwichs fraîches même si vous les faites la veille dans la soirée. Votre famille vous comblera d'éloges! Ce nouveau Handi-Wrap clair tient en place comme vous le voulez et pourtant s'emploie si facilement. Procurez-vous Handi-Wrap!




un produit de Dow Chemical of Canada, Limited

## Appui unanime de la FTO au Nouveau Parti

TORONTO. (PC) — La Fédération du Travail de l'Ontario a décidé, hier, par l'adoption de deux résolutions, d'accorder unanimement son appui au Nouveau Parti et d'organiser des manifestations de chômeurs contre les gouvernements fédéral et provincial.

La résolution relative au Nouveau Parti demande aux conseils et locaux ouvriers affiliés de se joindre à la Fédération pour faire un succès de la campagne de souscription entreprise pour constituer des fonds au nouveau mouvement politique. La résolution demande également aux dirigeants de la Fédération de contribuer à la fondation d'une section du Nouveau Parti, à l'échelon provincial.

La deuxième résolution, au sujet du chômage, dénonce vigoureusement le gouvernement Diefenbaker qui "a fait preuve d'une inefficacité absolue pour enrayer la hausse continuelle du chômage". La résolution signale que la Fédération organisera des protestations de masse, telles que des pétitions et des parades, en vue de mieux souligner la gravité du problème à tous les échelons gouvernementaux.

La Fédération, dans cette résolution, exhorte le gouvernement à maintenir les allocations d'assurance-chômage durant tout le temps qu'un ouvrier est privé de travail. Elle demande de plus aux gouvernements de réaliser des projets de logements à prix modique, de mettre en chantier de grands travaux publics, de stimuler le commerce d'exportation, d'accroître les placements dans les entreprises publiques, d'exploiter les richesses nationales et de construire plus d'écoles, d'hôpitaux et de routes.

M. Stanley Knowles, vice-président de l'Association des plombiers, a signalé que le système parlementaire du Canada ne fonctionne pas comme il le devrait. Il a accusé les conservateurs et les libéraux de suivre la même politique, privant ainsi le Parlement de toute opposition. "Le Nouveau Parti, dit-il, rétablira l'opposition".

M. Knowles a ajouté que, bien que les temps soient meilleurs que jamais, il y a encore trop de Canadiens qui ont faim, qui sont privés d'emploi et qui vivent dans des habitations ne répondant pas aux besoins de l'heure. "Le système actuel doit disparaître, dit-il, pour faire place à un système qui tienne compte de la population."

## Dîner annuel de la Société des hommes d'affaires de l'est

Les membres de la Société des hommes d'affaires de l'est se sont réunis hier soir, à l'occasion de leur cinquième dîner annuel. Quelque 175 industriels et marchands de l'est de Montréal étaient présents à la réunion qui se déroulait dans les salons d'un nouveau restaurant situé au 5000 est, rue Sherbrooke.

Le but de la société est de promouvoir les intérêts économiques, civiques et sociaux des différentes classes de la population comprise dans le territoire formé par les rues Iberville, le fleuve St-Laurent, les rues Georges V et Bélanger ainsi que les villes de Montréal-Est, Pointe-aux-Trembles et Ville St-Michel et en particulier ceux des hommes d'affaires et des professionnels qui en font partie.

Fondée depuis 1943, la société a participé à la réalisation de nombreux projets tels que la réfection du Marché Maisonneuve, la création d'un centre civique à Rosemont, la construction de viaducs, d'écoles, de nouvelles artères dans l'est de la ville, etc.

**Chien bien doué**

(PC) — Le chihuahua, chien de salon censé d'origine sud-américaine, est remarqué pour sa vivacité et son intelligence.


ANNONCE

**HEMORROIDES**

**2 remèdes spéciaux**

par les fabricants de l'Onguent Mecca

Le Remède Mecca No 1 est pour les hémorroïdes saignantes et saillantes et se vend en tube, avec canule, pour application interne. Prix 75c. Le Remède Mecca No 2 pour les hémorroïdes cuisantes externes se vend en pot et est pour usage externe seulement. Spécifiez le numéro à la pharmacie.

ANNONCE

COMMENT RETENIR LES

**FAUSSES DENTS**

EN PLACE PLUS FERMEMENT

Etes-vous ennuyé et embarrassé parce que vos fausses dents glissent, tombent ou se déplacent lorsque vous mangez, riez ou parlez ? Saupoudrez alors vos entiers d'un peu de FASTEETH. Cette poudre alcaline (non acide) tient les dentiers plus fermement et plus confortablement. Pas de sensation ni de goût âcre, gommeux ou pâteux. Ne saurit pas. Enraie "l'odeur du dentier" (haleine de denture). Procurez-vous FASTEETH aujourd'hui dans n'importe quelle pharmacie.

ANNONCE

**LA CONSTIPATION DISPARAÎT DOUCEMENT**

Grâce à un moyen doux et naturel, vous pouvez mettre fin à une constipation causée par une nourriture manquant de "volume". Avec l'All-Bran Kellogg, votre organisme aura le volume alimentaire nécessaire pour favoriser sa régularité. Des millions de personnes assurent leur régularité en prenant, chaque jour, une demi-tasse d'All-Bran Kellogg avec du lait. C'est une céréale croustillante et appétisante. Faites-en l'essai.

**ALL-BRAN Kellogg**



A&P

DERNIÈRE SEMAINE

pour la GRANDE VENTE à $ UN

Venez voir . . .
Vous épargnerez chez A&P !

**SPECIAUX EN PATISSERIE**
DE QUALITE JANE PARKER
Cuits dans notre boulangerie par les maîtres-pâtissiers A&P

**TARTE aux CERISES** JANE PARKER cha. 45¢
Rég. 59c — Epargnez 14c



Garnissez votre congélateur à ce bas prix !

GATEAU DES ANGES - - - cha. 39c
GROS, JANE PARKER — Rég. 55c—Epargnez 16c

GATEAU AU CAFE - - cha. 35c
JANE PARKER, RAISIN — Rég. 45c—Epargnez 10c

PAIN AU RAISIN - - - 2 pains 12 ozs 29c
JANE PARKER — Rég. pain 19c—Epargnez 9c

COOKIES AU SUCRE - - 2 pqts 53c
JANE PARKER — Rég. pqt 33c—Epargnez 13c

**AUTRES EPARGNES CHEZ A&P !**

THE A&P - - - - - - pqts 1 lb 71¢
MELANGE SPECIAL — Rég. pqt 75c—Epargnez 4c

FLOCONS DE MAIS - pqt 12 ozs 27¢
KELLOGG — Rég. pqt 29c—Epargnez 2c

ARACHIDES - - - - pqt 14 ozs 23¢
ESPAGNOLES, SUNNYFIELD — Reg. pqt 25c—Epargnez 2c

MARMELADE - - - jarre 12 ozs 29¢
GOOD MORNING SHIRRIFF — Rég. jarre 31c—Epargnez 2c

"DILLS" ENTIERS - - jarre 15 ozs 25¢
McLARENS, A L'AIL ET ORDINAIRES — Rég. jarre 27c—Epargnez 2c

TAIES D'OREILLER - paire 1.19
BLANCHES, DAN RIVER — Rég. pr. $1.29—Epargnez 10c

CAFE 8 O'CLOCK sac 1 lb 59c — sac 3 lbs 1.71
DOUX ET MOELLEUX (moulu sur demande)

CAFE A&P Jarre 2 ozs 35c — Jarre 6 ozs 89c — Jarre 10 ozs 1.39
INSTANTANE

JUS DE POMMES bte 48 ozs 35¢
VITAMINE MITCHELL

DETERSIF LIQUIDE GAY
btle 20 ozs 71¢ | btle 12 ozs 44¢

KRAFT DINNER



EN SPECIAL CETTE SEMAINE CHEZ A&P !

Fait du merveilleux Macaroni et fromage en 7 minutes de cuisson.
(Les deux ingrédients dans chaque paquet)

7 pqts 7½ ozs $1.00

Prix régulier 2 pqts 31c — Epargnez 9c

Un "NOUVEAU" produit de qualité Kraft

TRANCHES DE FROMAGE DE LUXE KRAFT pqt 1 lb 61¢
Paquet économique de 16 tranches

**FAITES VOTRE CHOIX**

CHOISISSEZ UNE VARIETE DE VOS FAVORIS DANS N'IMPORTE QUEL GROUPE DE PRIX !

MAIS KERNEL 6 btes 14 ozs 1.00
A&P ENTIER, QUALITE DE FANTAISIE Rég. 2 btes 35c—Eparg. 5c

NOURRITURE 8 btes 16 ozs 1.00
A CHAT SOCIETY — Rég. 2 btes 27c—Epargnez 8c

MELANGES A GATEAU 3 pqts 19 ozs 1.00
SUPREME, BETTY CROCKER — Reg. pqt 37c—Epargnez 11c

PAPIER CIRE - 4 roul. 1.00
ECONOMY — Rég. cha. 29c—Epargnez 16c

LAIT A&P - - 7 btes 16 ozs 1.00
EVAPORE — Spécial !

DINER KRAFT 7 pqts 7½ ozs 1.00
AU MACARONI—Cuit en 7 minutes — Rég. 2 pqts 31c—Eparg. 4c

SOUPE AUX TOMATES 8 btes 10 ozs 1.00
CAMPBELL — Spécial !

SNACKERS - 5 pqts 8 ozs 1.00
McCORMICK — Rég. pqt 25c—Epargnez 25c

TISSU DE TOILETTE 2 pqts de 4 roul. 1.00
WHITE SWAN — Rég. pqt 53c—Epargnez 6c

SIROP DE TABLE 2 btles 32 ozs 1.00
OLD TYME — Rég. btle 55c—Epargnez 10c

**SPECIAUX DE FIN-DE-SEMAINE EN VIANDES DE QUALITE SUPER-RIGHT !**

A&P ne vend que des Viandes approuvées, provenant de salaisons inspectées par le Gouvernement

BIFTECKS OU ROTIS — PORTERHOUSE, ALOYAU OU SURLONGE — POINTE DE SURLONGE DESOSSEE, RONDE OU CROUPE — lb 89¢

EPAULE DE PORC - - - lb 43¢
FRAIS — SANS JARRET

PORC HACHE - - - - - lb 53¢
MAIGRE

SOCS DE PORC - - - - lb 53¢
FRAIS, CHARNU

HAMBURGER HACHE - lb 39¢
MAIGRE

DINDES — CATEGORIE "A" – CRY-O-VAC – 8 à 14 lbs — lb 53¢

FOIE DE PORC - - - - lb 35¢
TRANCHE

LARD SALE - - - - - lb 35¢
GRAS DE DOS, EPAIS

BACON - - - - - - - lb 67¢
FUME, SANS COUENNE, ALLGOOD

BACON DE DOS - - - pqt ½ lb 59¢
FUME, TRANCHE, ROYAL

BACON DE DOS - - - pqt ½ lb 55¢
FUME, TRANCHE, SUPER-RIGHT

FOIE DE POULET - - - lb 45¢
FRAIS

SUIF DE BOEUF - - - lb 29¢
HACHE

SPECIAUX DU DEPT DE POISSON

MORUE Filets 2 pqts 1 lb 49¢
DE CHOIX, POLE STAR

MORUE Portions lb 43¢
CUITES ET PANEES

FLETAN Filets pqt 1 lb 73¢
SEA-SEALD

FLETAN Tranches pqt 1 lb 57¢
QUALITE DE CHOIX

CREVETTES 2 lbs en bte 1.69
QUALITE DE CHOIX

BOEUF A BOUILLIR - - lb 65¢
MAIGRE, DESOSSE

PICNICS - - - - - - - lb 55¢
FUMES, DESOSSES, ROYAL VISKING

BOLOGNE - - - - - bout 1½ lb 59¢
HYGRADE

BOLOGNE - - - - - - pqt 6 ozs 19¢
TRANCHE, MAPLE LEAF

ROGNONS DE BOEUF - lb 37¢
DE CHOIX

WIENERS - - - - - - pqt 1 lb 49¢
HYGRADE

PAIN AU POULET - - pqt 6 ozs 25¢
HYGRADE

**SPECIAUX EN FRUITS ET LEGUMES FRAIS !**

PAMPLEMOUSSES
No 1 de Floride, Marshseedless, très gros No 96
5 pour 29¢

Raisin Black Ribier lb 19¢
DE CALIFORNIE, GROS, TRES SUCRE

TOMATES — No 1 DES E.-U., FERMES, MURES, CHOISIES A LA MAIN — tube 14 ozs 19¢

BANANES 2 lbs 29¢
No 1 jaune dorée

CHAMPIGNONS - pqt ½ lb 29¢
Snow White, No 1 du Canada

POMMES DELICIEUSES 3 lbs en sac poly 45¢
Catég. de choix rouges, croquantes, de l'Ontario

OIGNONS - - 3 lbs en sac poly 19¢
Pour cuisson, gros, No 1 du Canada

Spécial du département des fleurs chez A&P

PHILODENDRON — FEUILLES COUPEES, FRAIS TRES GROS — cha. 3.49

ALIMENTS CONGELES !

FRAISES - - 3 pqts 15 ozs 89¢
CLEARBROOKE DE FANTAISIE — Rég. pqt 31c—Epargnez 4c

POIS - - - - 3 pqts 12 ozs 55¢
DE FANTAISIE A&P — Rég. 2 pour 39c—Epargnez 4c

ENCYCLOPEDIE UNIVERSELLE FRANCAISE

UNE ENCYCLOPEDIE DE LANGUE FRANCAISE EN 2 GROS VOLUMES DE 9 FASCICULES CHACUN AVEC UN RELIEUR SPECIAL POUR CHAQUE VOLUME.

RELIEUR DISPONIBLE AVEC L'ACHAT DU 1er FASCICULE POUR SEULEMENT 1¢

Achetez un fascicule chaque semaine jusqu'à ce que vos deux volumes soient complets.

FASCICULE 9 du 1er VOLUME en vente cette semaine pour seulement 99¢

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
• A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Tous les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 12 novembre 1960 dans le Grand Montréal.

L'actualité

# NOUVELLES et COMMENTAIRES

## Les bourses canadiennes et américaines se comportent de façon assez différentes

Le comportement des bourses nord-américaines est loin d'être uniforme depuis deux ans. On note même des contrastes assez frappants. La maison Greensheilds signale, par exemple, que le mouvement de baisse, quoique peu accentué, a été constant au Canada pendant presque toute cette période, tandis qu'aux Etats-Unis il n'a débuté que vers la fin de l'été 1959. La divergence que l'on constate présentement entre les bourses américaines et canadiennes, qui évoluent constamment dans des directions opposées, confirme ce point abondamment. Pendant que nos bourses sont fréquemment languissantes et sans appui, sauf quelques poussées passagères comme celle des aurifères ou quelques mouvements isolés dus à des situations particulières comme dans le cas des actions de Morgan, la Bourse de New York témoigne d'une activité intéressante et accumule des gains à plusieurs séances consécutives. Si les mines d'or cotées sur nos bourses ont bénéficié dans une certaine mesure de l'effervescence du marché de l'or à Londres, on note par contre que c'est le groupe des pétroles qui a été le plus souvent malmené.

## Le marché du cuivre se raffermit à Londres mais demeure terne à N.Y.

Le prix du cuivre s'est raffermi à Londres la semaine dernière à cause du prolongement de la grève à la mine chilienne de Chuquicamata et des statistiques indiquant que la consommation du cuivre s'est accrue sensiblement au Royaume-Uni durant le mois de septembre. D'autre part, la demande ne s'est pas améliorée aux Etats-Unis et la vigueur du marché anglais ne semble pas avoir influé sur le prix américain qui est demeuré à 30 cents la livre. Il n'y a aucun doute que le marché du cuivre, qui est affaibli par la surabondance des approvisionnements, bénéficie présentement de l'interruption de la production au Chili. Seulement, certains indices portent à croire que cette situation sera de courte durée. On rapporte, en effet, que si la grève n'est pas réglée prochainement, le gouvernement chilien interviendra probablement et ordonnera le retour au travail. Reste à savoir si la mine El Teniente de Kennecott Copper au Chili sera à son tour paralysée par une grève, vu que le contrat de travail expire à la fin de décembre. Il se peut par ailleurs que les négociations qui se sont déroulées à la mine Chuquicamata servent de base à une entente ou que le gouvernement intervienne encore une fois.

## Nos papeteries produisent et expédient plus de papiers fins que l'an dernier

La production et les expéditions canadiennes de papiers fins ont accusé une augmentation pour le mois de septembre et les neuf premiers mois de cette année. La production de 22,851 tonnes en septembre est en hausse de 3.3 pour cent sur celle de 22,123 tonnes en septembre 1959, tandis que les expéditions se sont accrues de 21,878 tonnes en 1959 à 23,217 tonnes. Les exportations, comprises dans ces totaux, sont passées de 1,398 tonnes à 1,483 tonnes. Pour les neuf premiers mois, la production s'élève à 217,599 tonnes, soit un gain de 4.4 pour cent sur celle de l'an dernier pour la période correspondante. Les expéditions ont augmenté de 203,403 tonnes à 217,989 tonnes et les exportations se sont accrues de 12,763 tonnes à 15,618 tonnes.

Eugène LAFOND

## Le monde des affaires

M. R. Leighton Foster, directeur de la Canadian Life Insurance Officers' Association, a déclaré que les Canadiens détiennent aujourd'hui plus d'assurance-vie en proportion du revenu national que tous les autres peuples au monde, y compris les Américains. Il a prédit qu'à la fin de 1960, le montant net d'assurance-vie au Canada s'élèvera à $47 milliards, comparé à $42 milliards l'an dernier.

* * *

**En 1959, les agences canadiennes de publicité ont reçu de leurs clients une somme totale de $254,145,919 pour stimuler la vente de leurs produits, au regard de $237,654,038 en 1958, soit une augmentation de 6.9 pour cent.**

* * *

Le gouvernement vénézuélien a décidé dimanche soir d'interdire à la Banque centrale du Venezuela de vendre des devises pendant quarante-huit heures. Cette mesure, adoptée provisoirement pour "éviter les spéculations", a été prise au cours d'une réunion du Cabinet consacrée à l'étude du système monétaire. Aucune décision définitive n'ayant pu être arrêtée, une nouvelle réunion du gouvernement sur la politique des changes a eu lieu lundi.

* * *

**Harrison Minerals Ltd. s'efforcera d'acquérir des propriétés offrant des possibilités intéressantes au cours de l'an prochain, a annoncé le président de cette compagnie, M. W. A. Bishop. Les travaux sur les claims Desmazaures et Galinee, dans la région de Mattagami, ont été discontinués.**

Le président du conseil d'administration de A. V. Roe Canada Ltd., sir Roy Dobson, a déclaré à l'assemblée annuelle des actionnaires que la compagnie, comme c'est le cas pour la plupart des industries similaires au Canada, traverse présentement une période défavorable, mais il a exprimé sa conviction que le Canada sortira de cette impasse avant longtemps. Il a annoncé qu'à cause des lourdes dépenses de capital que la compagnie devra faire l'an prochain, elle ne sera pas en mesure de payer des dividendes sur les actions ordinaires. Les actionnaires ont approuvé la proposition à l'effet de porter le nombre des membres du conseil de 10 à 11, M. A. A. Baillie, ancien administrateur, a été appelé au conseil. En outre, l'exercice de la compagnie se terminera dorénavant le 31 décembre, au lieu du 31 juillet.

* * *

**M. H.B. McGill, vice-président directeur général de la Canadian British Aluminum à Baie-Comeau, annonce que les négociations entre sa compagnie et le syndicat national des employés de l'aluminium de Baie-Comeau, affilié à la Confédération des syndicats nationaux, étaient rompues une fois de plus, à l'échelon du conciliateur provincial, si bien qu'il faudra maintenant soumettre le conflit à un tribunal d'arbitrage.**

* * *

Le dividende de 40 cents (U.S.) par action ordinaire que vient de déclarer International Nickel Co. of Canada Ltd., et qui est payable le 20 décembre aux actionnaires inscrits le 21 novembre, représentante une augmentation de 2½ cents sur celui de 37½ cents qui a été distribué pour le trimestre précédent. Ce dividende porte le total de cette année à $1.52½ par action, au regard de $1.50 l'action en 1959. Le dividende est donc établi sur une base annuelle de $1.60 sur les nouvelles actions fractionnées le 28 avril 1959, contre $1.50 précédemment.

* * *

**Rio Algom Mines Ltd. a appelé au remboursement, pour le 1er janvier 1961, deux émissions d'obligations de Northspan Uranium Mines Ltd. Il s'agit des obligations 5¾% hypothèque générale, série "A", dont il restait $27,000,000 en cours au 31 octobre, et de $3,750,000 obligations série "B". Dans chaque cas, le prix de rachat est fixé à $102.50. Les obligations série "A" sont payables en fonds américains, tandis que les obligations série "B" le sont en fonds canadiens. Les intérêts s'accumuleront jusqu'au 1er janvier, mais pas après cette date. Northspan est l'une des quatre mines d'uranium du nord de l'Ontario qui ont fusionné au début de cette année pour former Rio Algom.**

* * *

Le nombre d'actions à découvert sur les deux places locales s'élevait à 21,338 actions de 39 émissions le 21 octobre dernier, comparativement à 23,057 actions de 37 émissions la quinzaine précédente et à 43,085 actions de 30 émissions le 30 octobre 1959. Le découvert a augmenté légèrement en Bourse Canadienne, mais il est deux fois moins élevé que l'an dernier; en Bourse de Montréal, il est légèrement supérieur à celui de l'an dernier, mais il a diminué de moitié depuis quinze jours. En Bourse de Toronto, le découvert a quelque peu diminué, soit de 1,585,303 à 1,468,026 actions.

* * *

**M. F. B. Richards a été nommé contrôleur de Fraser Companies Limited et de sa filiale Fraser Paper Limited, M. Richards remplace M. I. B. Deacon qui a pris sa retraite.**

* * *

Les administrateurs de The Robert Mitchell Co. Ltd. ont décidé d'omettre le paiement du dividende de 25 cents payable sur les actions classe "A" de $1 cumulatif pour le trimestre en cours. Ce dividende avait été payé de septembre 1958 à septembre cette année, mais il avait été omis en juin 1958 et, en 1957, un seul dividende de 25 cents avait été distribué en décembre, de sorte que le total des dividendes arriérés s'élève maintenant à $1.25 par action. Les administrateurs ont jugé que les résultats obtenus par la compagnie en 1960 ne justifiaient pas le paiement d'un dividende, surtout dans les conditions actuelles où les perspectives concernant les affaires sont incertaines.

### NOMINATION A LA KRAFT FOODS LTD.



**T. P. QUINN**

M. T. P. Quinn vient d'être nommé directeur de la publicité à la Kraft Foods Limited, annonce M. W.G. Leece, vice-président et administrateur du marketing chez Kraft. M. Quinn était directeur du service des ventes de fromages naturels. Il succède à M. E.J. Coleman, qui passe à un poste du marketing national à Chicago.

M. Quinn est à l'emploi de Kraft depuis le début de sa carrière commerciale. Entré à la succursale des ventes à Ottawa en 1943, il devint vendeur à la succursale d'Ottawa en 1944, puis chef des ventes à North Bay en 1948. En 1949, on lui confiait la direction de cette succursale.

Nommé directeur de zone à Montréal en 1954, il fut promu directeur adjoint du service des ventes de fromages naturels au Canada en 1957, puis directeur de ce service en 1959.

M. Quinn a fait ses études au St. Patrick's College d'Ottawa et à l'Ontario Agricultural College. Il demeure, avec sa femme et ses cinq enfants, au 108 de la rue Angell, à Beaurepaire.



La nomination de **Gordon H. Zakaib** au poste de gérant du Service des méthodes marchandes et de stimulation des ventes de BP Canada Limited a été annoncée par J. A. Riddell-Webster, vice-président opérations commerciales de la société. Dans ses nouvelles fonctions M. Zakaib sera chargé de stimuler les ventes et d'organiser les méthodes de vente de la compagnie. Il aura son bureau à Montréal.

# Informations boursières

**Renseignements généraux**

**La Banque Royale du Canada** — a avisé la Bourse de Montréal qu'il a été émis 2,960 actions nouvelles au cours du mois d'octobre; ce qui porte le total des nouvelles actions émises et entièrement payées au 31 octobre 1960 à 581,879, d'où un montant global de 6,629,879 actions maintenant entre les mains du public.

**La Banque de la Nouvelle-Ecosse** — a fait savoir à la Bourse de Montréal que 1,231 actions ordinaires nouvelles viennent d'être émises, d'où un total de 518,331 actions de cette catégorie émises au 31 octobre 1960; ce qui porte donc le total des actions en circulation à cette date à 2,678,331.

**British Columbia Power Corporation Limited** — a fait savoir à la Bourse de Montréal que 20,000 actions additionnelles ordinaires, sans valeur au pair, viennent d'être émises à la suite de l'exercice d'options consenties à certains hauts fonctionnaires de la compagnie et de ses filiales. Ces actions furent souscrites au prix de $30.025 l'action. Il y a donc maintenant 4,721,361 actions de cette catégorie entre les mains du public.

**Industrial Acceptance Corporation Limited** — a avisé la Bourse de Montréal qu'il vient d'être procédé au rachat de 20 actions privilégiées, rachetables 4½% cumulatif, d'une valeur au pair de $50 chacune. La même firme fait savoir que 125 actions ordinaires viennent d'être émises en vertu du plan d'option, que 26 le furent à la suite du plan d'achat d'actions par des employés, et, enfin, 3,300 le furent par suite de l'exercice de "warrants". Il y avait donc entre les mains du public le 31 octobre 1960 un total de 2,806,259 actions ordinaires.

**Massey-Ferguson Limited** — a avisé la Bourse de Montréal que 300 actions ordinaires de la compagnie ont été prises en octobre, à la suite de l'exercice d'options consenties à de hauts fonctionnaires de l'entreprise; ce qui porte donc à 242,930 le total des actions ainsi émises au 31 octobre 1960. Il y avait donc en circulation, à cette date, 12,098,471 actions ordinaires.

**National Drug & Chemical Co. of Canada.** — L'agent de transfert de la National Drug & Chemical Co. of Canada Limited a notifié le Bourse de Montréal que la capitalisation de l'entreprise consistait au 31 octobre 1960 en 128,067 d'actions privilégiées et 367,168 d'actions ordinaires — 807 actions de la première catégorie furent échangées en celles de la seconde, du 3 au 31 octobre.

**Sheraton Corporation of America** — a notifié la Bourse de Montréal à l'effet que 1,560 actions ordinaires furent émises en octobre à la suite de l'exercice de "warrants" expirant le 1er octobre 1964; que 1,296 actions le furent par suite de la conversion de débentures convertibles, 4¾, dues le 1er mars 1967 et, enfin, qu'il a été réservé 37,800 actions pour fins de conversion de 15,120 actions privilégiées, 4% cumulatif, convertibles. Il y avait donc en cours le 31 octobre, 5,323,161 actions ordinaires.

**Standard Brands Incorporated** — a avisé la Bourse de Montréal, par l'intermédiaire de son agent de transfert, qu'il a été émis 600 actions ordinaires à la suite de l'exercice d'options en vertu du plan d'option en faveur des actionnaires, adopté le 1er mai 1951. Il y a donc maintenant 6,600,334 actions en circulation.

# ÉCONOMIE — FINANCE

## Indicateurs économiques

(SOURCE: FINANCIAL COUNSEL)

| 1960 Haut | 1960 Bas | | DERNIERS COURS 15 oct. | 22 oct. | 29 oct. | 5 nov. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| $1.69⅛ | $1.63⅝ | Blé (bois 1.21 North (j) | $1.64⅛ | $1.64⅛ | $1.64⅛ | $1.63⅝ |
| $6.50 | $6.35 | Farine, Mtl (160 liv.) | $6.40 | $6.40 | $6.40 | $6.40 |
| $7.40 | $7.00 | Sucre (100 liv.) | $7.30 | $7.30 | $7.30 | $7.30 |
| 34.25c | 32.15c | Coton comptant N.Y. (liv.) | 32.15c | 32.15c | 32.25c | 32.20c |
| $34.570703 | $33.25875 | Or, Canada (once) | $34.289062 | $34.258437 | $34.206125 | $34.068750 |
| 91⅝c | 91⅛c | Argent | 91⅛c | 91⅛c | 91⅛c | 91⅛c |
| 11c | 10½c | Plomb, Montréal (liv.) | 10½c | 10½c | 10½c | 10½c |
| 13c | 12½c | Zinc, Montréal (liv. pwr) | 12½c | 12½c | 12½c | 12½c |
| 31c | 28½c | Cuivre, Montréal (liv.) | 28½c | 28½c | 28½c | 28½c |
| £278 | £217/15 | Cuivre, Londres (tonne) | £222 | £219/10 | £219 | £222/15 |
| £78/7/6 | £66 | Plomb, Londres (tonne) | £66/5 | £66/10 | £67/15 | £69 |
| £95/12/6 | £85/7/6 | Zinc, Londres (tonne) | £87/5 | £88 | £88 | £88/7/6 |
| $2.79⅛-80⅛ | $2.79⅛-80⅛ | Sterling, N.Y. | $2.79⅛-80⅛ | $2.79⅛-80⅛ | $2.79⅛-80⅛ | $2.79⅛-80⅛ |
| $2.77⅛ | $2.66 3/16 | Sterling, Montréal | $2.75 5/16 | $2.75⅛ | $2.75 1/16 | $2.74⅝ |
| $1.0534 | $1.0106 | Dollar canadien x N.Y. | $1.0213 | $1.0225 | $1.0238 | $1.0263 |
| e-115,557 | d-48,839 | Chargements ferrov. | f-66,922 | g-77,307 | (a) | (a) |
| 867,700 | c-182,800 | Bourse Montréal (sem.) (b) | 231,598 | 339,658 | 383,039 | 451,129 |
| 2,336,300 | c-858,500 | Bourse Can. (sem.) (b) | 659,568 | 1,245,442 | 982,279 | 865,469 |
| 15,277,000 | c-5,091,000 | Bourse Tor. vir. (sem.) (b.) | c-6,838,000 | 13,785,000 | 10,367,000 | 9,349,000 |

(a) Chiffres non disponibles; (b) Virement en Bourse: (1) Industrielles à Montréal; (2) Mines à Montréal; (3) Industrielles et mines à Toronto; (c) semaine avec congé; (d) semaine terminée le 7 janvier; (e) dix jours au 31 août; (f) semaine terminée le 14 octobre; (g) semaine terminée le 21 octobre; (j) Fort William.

*Great Lakes Paper*

## Le bénéfice de 9 mois est en hausse de 39%

Au cours des neuf mois terminés le 30 septembre, Great Lakes Paper Co. a fait un bénéfice net de $1,833,257 se traduisant par $1.45 l'action ordinaire, comparativement à $1,317,070 ou $1.02 l'action pour la période correspondante de 1959, ce qui représente une augmentation de 39 pour cent. Les ventes se sont accrues de 4 pour cent au total de $27,647,954, alors qu'elles s'élevaient à $26,588,695 l'an dernier.

Le rapport explique que la hausse de plus d'un demi-million de dollars du bénéfice net est attribuable au fardeau moins élevé des intérêts et amortissements, ainsi qu'à la réduction de la perte sur le change américain. Selon le président de la compagnie, M. C. J. W. Fox, on prévoit que les résultats de toute l'année 1960 accuseront un progrès considérable et que le montant requis pour le paiement des dividendes sera amplement couvert.

Les intérêts et amortissements ont diminué de $308,689 ou de 11.5 pour cent au chiffre de $3,072,220, tandis que la perte de change, au montant de $771,980, est en baisse de $225,724 ou de 22.6 pour cent.

Le total des expéditions s'est accru de 3.3 pour cent à 208,750 tonnes. Les expéditions de papier-journal ont augmenté de 11.5 pour cent au chiffre sans précédent de 191,682 tonnes. Cette dernière augmentation se compare à la hausse moyenne de 6.1 pour cent pour l'ensemble des papeteries canadiennes et à celle de 4 pour cent enregistrée aux Etats-Unis.

Le capital d'exploitation est passé de $7,167,431 à $9,279,299 et les immobilisations ont augmenté de $536,851 au total de $57,987,456.

*Au Venezuela*

## Le bolivar serait légèrement dévalué

CARACAS. (AFP) — La décision du gouvernement vénézuélien de suspendre pour 48 heures les opérations de change a surpris les milieux bancaires, car la Banque centrale venait, il y a deux jours seulement, d'affirmer qu'il n'existait **"Aucune raison pour dévaluer le bolivar".**

Le président Bétancourt a reçu lundi la plupart des chefs politiques du pays. Les observateurs sont persuadés qu'il a discuté avec eux d'une éventuelle modification du taux de la devise.

Certains commentateurs financiers prévoient une "discrète dévaluation indirecte" du bolivar dont le taux, qui est aujourd'hui officiellement de 3.35 le dollar, serait porté à 4 environ".

*L'activité boursière*

## Montréal se ressaisit; congé à Wall Street

La Bourse était fermée ce matin à **NEW YORK** à cause des élections présidentielles. Les autres bourses mobilières et les bourses commerciales étaient également fermées. A noter que la Bourse de New York sera ouverte vendredi, 11 novembre, Jour du Souvenir, de même que plusieurs bourses commerciales.

Le marché a été peu achalandé à **MONTREAL**, mais il a néanmoins réussi à se redresser quelque peu. Tous les groupes, sauf celui des papeteries, se sont améliorés. Aux industrielles, Industrial Acceptance a avancé de ¾ de point et Banque de Nouvelle-Ecosse et Banque Royale ont gagné ¼ de point. Massey-Ferguson, Dominion Tar et Shawinigan ont haussé de ⅛ de point. B.C. Power et Stelco ont cédé ⅛ de point. Hudson Bay a grimpé de ½ point et Noranda de ⅛ de point parmi les métaux communs.

Privé des indications de Wall Strect, le marché a enregistré de modestes plus-values à **TORONTO** dans un bon nombre de compartiments. Huron and Erie a bondi de 2 points, tandis que Banque de Commerce a avancé de ¾ de point et Victoria and Grey Trust de ⅝ de point. Federal Grain et Power Corp. ont fléchi de ½ point et Dominion Stores de ⅜ de point. Hollinger a glissé de ¼ de point et Giant Yellowknife et Kerr-Addison de ¼ de point. Dome a toutefois gagné ⅛ de point. Falconbridge et Nickel ont haussé de ¼ de point. Les pétroles de l'Ouest ont bénéficié d'un certain appui. Canadian Devonian a monté de 20 cents et Dome Petroleum de 10 cents.

Le marché des valeurs a manifesté une certaine fermeté à **LONDRES**, la bonne tenue de Wall Street à la veille des élections présidentielles ayant renforcé la confiance. Les sidérurgiques ont suivi un mouvement ascentionnel et les pétrolières se son améliorées. Au compartiment minier, les cuprifères ont progressé sensiblement et les aurifères ont enregistré de nouveaux gains. Les fonds d'Etat britanniques ont été virtuellement délaissés et les cours ont glissé.

## Activité accrue dans nos canaux durant juillet

OTTAWA. — Le trafic-marchandises sur les canaux canadiens, en juillet, a atteint 7,632,000 tonnes, soit 2 p. 100 de plus que les 7,488,000 d'une année auparavant. Plus de produits ont été transportés par les canaux du Saint-Laurent, du Sault-Sainte-Marie, de Canso et de l'Outaouais que l'an dernier. Le nombre des navires a baissé de 4,775 à 4,489, tandis que le volume net immatriculé a augmenté de 6,182,000 à 6,302,000 tonnes. Les embarcations de plaisance ont diminué de 60,037 à 49,026 et le nombre des passagers, de 63,483 à 52,892.

Les marchandises qui ont emprunté le réseau canado-américain du Sault-Ste-Marie en juillet ont augmenté sur un an plus tôt soit de 10,328,000 à 14,424,000 tonnes; celles qui ont passé par l'écluse canadienne se sont accrues de 145,000 à 242,000 tonnes. Le transport effectué sur le canal Welland a diminué de 4,101,000 à 4,066,000 tonnes, tandis que, sur les canaux du St-Laurent, il a augmenté de 3,102,000 à 3,145,000 tonnes.

## Rendement des grandes cultures

OTTAWA. — Les cultivateurs des Prairies avaient rentré presque toutes leurs récoltes, à la mi-octobre; l'an dernier, la moisson avait été retardée par un temps pluvieux et des tempêtes de neige. Le temps a été favorable à la moisson et la plus grande partie de la récolte a été engrangée par un temps sec. La moisson a aussi été bon train dans presque la totalité de l'est du Canada et en Colombie-Britannique. A la mi-octobre, la plupart des cultures céréalières avaient été moissonnées et l'arrachage des plantes-racines allait bon train. La cueillette du soja dans l'Ontario était avancée et celle du maïs débutait.

La récolte du blé au Canada, en 1960, a été estimée à 489,600,000 boisseaux, soit 18 p. 100 de plus que l'estimation (413,500,000) de l'an dernier, mais 1 p. 100 de moins que la moyenne décennale (1950-1959) de 495,100,000 boisseaux. Cette production supérieure est attribuable à une augmentation de 1 p. 100 de la superficie ensemencée et d'une avance de 18 p. 100 des rendements. Le rendement moyen (21.1 boisseaux l'acre) l'emporte de 3 p. 100 sur la moyenne décennale de 20.5 boisseaux.

La production d'avoine à grain est estimée à 456,100,000 boisseaux, soit 9 p. 100 de plus que les 417,900,000 de 1959 et 8 p. 100 de plus que la moyenne décennale (421,100,000). La production d'orge est estimée à 207 millions de boisseaux, soit 8 p. 100 au dessous des 225,600,000 de l'an dernier et 12 p. 100 de moins que la moyenne décennale (234,800,000).

La production réunie de seigle d'automne et de printemps est maintenant placée à 10,100,000 boisseaux, quelque 24 p. 100 au-dessus des 8,100,000 de 1959 et 29 p. 100 au-dessous des 14,300,000 boisseaux de la moyenne décennale. La récolte de céréales mélangées, cultivées surtout dans l'Est, est estimée à 59,700,000 boisseaux, soit 6 p. 100 de moins que l'an dernier (63,800,000) et 8 p. 100 de moins que la moyenne décennale (65,200,000).

La récolte de graine de lin est estimée à 25,100,000 boisseaux, quelque 42 p. 100 de plus qu'en 1959 (17,700,000) et 56 p. 100 de plus que la moyenne décennale (16 millions de boisseaux). La production de graine de colza atteindra sans doute un sommet de 551 millions de livres (178 millions en 1959 et 145 millions durant les dix ans). Celle de soja est estimée à 5,700,000 boisseaux, soit 17 p. 100 de moins que le sommet atteint l'an dernier (6,800,000).

La récolte de pommes de terre est estimée à 43,800,000 quintaux, contre 36,500,000 l'an dernier et 38,800,000 durant les dix ans. Le foin cultivé, (y compris le trèfle et la luzerne) a atteint un record de 21,800,000 tonnes, soit 7 p. 100 de plus que les 20,200,000 de 1959 et 13 p. 100 de plus que la moyenne décennale de 19,200,000.

## Finances municipales

### *Plessisville*

La ville de Plessisville, comté de Mégantic, a vendu, le 20 octobre, $135,000 d'obligations en séries. Placements Kennebec Inc. a payé 97.647 pour $135,000 de titres à 5%, 1961-75. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.29%. L'emprunt comporte un solde de $49,500 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de cinq ans.

C'est en octobre 1959 que la corporation avait fait sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle avait vendu alors $250,000 de titres à 6% séries 10 ans, au prix de 92.39. Le coût moyen net de la finance avait été de 7.136%.

Datées du 1er novembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec. Autorisé par le règlement No 322-V, l'emprunt est contracté pour des travaux de pavage, d'aqueduc et d'égouts, et achat de terrain.

L'évaluation imposable de la ville, pour 1960, s'élève à $9,776,100, y compris $1,284,100 pour les compagnies. Le 31 décembre 1959, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $815,669.06. La population de la municipalité est de 6,350 âmes.

### *Pointe-à-Gatineau*

Les commissaires d'écoles pour la municipalité de Pte-à-Gatineau, cté de Hull, ont vendu, le 26 octobre, $221,000 d'obligations en séries. J.-F. Simard & Cie, a payé 96.27 pour $221,000 de titres à 5% 1961-75. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.7889%. L'emprunt comporte un solde de $35,000 à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 5 ans. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émision, un octroi de $144,848,

La corporation était venue précédemment sur le marché des obligations en octobre 1958, lors de la vente de $230,000 de titres à 4½-5% séries 20 ans, au prix de 97.16, soit un coût moyen net de 5.377%.

Datées du 1er novembre 1960, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er novembre 1961 au 1er novembre 1975 inclusivement. Elles peuvent être rachetées par anticipation, au pair, après le 1er novembre 1968. Le capital et l'intérêt semi-annuel (1er mai et 1er novembre) sont payables à toutes les succursales d'une banque à charte dans la province de Québec, et au bureau principal de la même banque à Toronto et Ottawa. L'emprunt, autorisé par une résolution adoptée le 3 août 1960, est contracté pour la construction de deux écoles dans les paroisses de Notre-Dame-du-Très-St-Rosaire et de St-François-de-Sales. L'octroi de $144,848, applicable au service de l'émission, est payable en 4 versements annuels et consécutifs de $36,212, de 1961 à 1964 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1960-61, s'élève à $7,836,400. Le 30 juin 1960, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $388,000 et un octroi total de $134,743.50 s'y appliquait. En 1959-60, le territoire soumis à la juridiction de cette corporation avait une population de 8,050 âmes.

### COURS DES DEVISES

A Montréal, le dollar américain est en baisse de 1/32 à 2½ pour cent d'escompte, tandis que la livre sterling est inchangée à $2.74½.

*Devises étrangères*

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

| | |
|---|---|
| France, franc | 0.1992 |
| Belgique, franc | 0.0197 |
| Italie, lire | 0.00137 |
| Espagne, peseta | 0.0164 |
| Suisse, franc | 0.2266 |
| Pays-Bas, florin | 0.2588 |
| Norvège, couronne | 0.1371 |
| Danemark, couronne | 0.1419 |
| Suède, couronne | 0.1893 |
| Théchoslovaquie, couronne | 0.1356 |
| Allemagne, deutsch mark | 0.1356 |
| Mexico, peso | 0.0793 |
| Venezuela, bolivar | 0.2938 |

*Mouvement des capitaux*

## Le commerce des valeurs mobilières entre le Canada et les autres pays

OTTAWA. — Le commerce des valeurs mobilières entre le Canada et les autres pays s'est soldé par un surplus d'achats de $2,800,000 en août, principalement par suite du rachat accru d'obligations canadiennes par des résidents canadiens, cependant que le commerce des actions canadiennes à des résidents étrangers continuait à se solder par des ventes nettes et que les ventes brutes d'obligations canadiennes à des résidents étrangers restaient à peu près au même niveau qu'en juillet. Les achats de valeurs canadiennes et étrangères ont aussi donné lieu à un surplus d'achats. Le surplus d'achats de l'ensemble des valeurs fait contraste avec le surplus des ventes plus tôt cette année; durant les huit premiers mois, le surplus des ventes a atteint $92,300,000.

Les principaux changements durant le mois ont été enregistrés par le commerce avec les Etats-Unis qui s'est soldé par un léger surplus d'achats de valeurs canadiennes et étrangères ($3,800,000). Le commerce avec le Royaume-Uni a aussi donné lieu à un surplus d'achats ($2,900,000) et le commerce avec les autres pays s'est soldé par des ventes nettes (4 millions).

Les achats nets d'obligations canadiennes ($6,100,000) étaient imputables surtout au commerce avec les Etats-Unis d'obligations du gouvernement canadien et des sociétés constituées, car le commerce d'obligations s'est soldé par un léger rachat avec le Royaume-Uni et par des ventes nettes avec les autres pays. Le commerce des actions canadiennes s'est soldé par des ventes nettes aux Etats-Unis et aux autres pays étrangers, tout comme les mois précédents. Les achats nets de valeurs étrangères portaient surtout sur des actions américaines.

Durant la période de janvier-août, les ventes nettes de valeurs canadiennes et étrangères en cours à tous les pays ont atteint $92,300,000, dont $50,800,000 venaient des Etats-Unis, 46 millions des autres pays étrangers, cependant que le commerce avec le Royaume-Uni s'est soldé par un léger rachat net. Durant la même période de 1959, les ventes nettes de toutes les valeurs ont atteint 141 millions, alors que durant les 12 mois, elles atteignaient 169 millions.

*Un conseil aux aviculteurs*

## Tirer plein parti de la recherche

L'industrie avicole du Canada devrait tirer meilleur parti de l'aide fournie par la recherche.

M. A. Drew Davey, directeur de la Division de l'aviculture du Canada, a émis cette opinion au congrès de la Fédération canadienne des couvoiriers à Saskatoon.

"Si l'aide apportée par les groupes de chercheurs était mieux connue, je suis certain que vous feriez meilleur usage des renseignements et des installations dont ils disposent", a-t-il déclaré.

M. Davey a fait particulièrement allusion aux travaux en cours sur les types sanguins comme méthode perfectionnée et dotée d'une rare précision en amélioration génétique. A son avis, cette étude conduite par les agents de la production et des marchés au ministère de l'Agriculture du Canada, utilisant les troupeaux de plusieurs écoles d'agriculture, devrait être un auxiliaire précieux au programme général d'amélioration avicole poursuivi au Canada.

# Rapports financiers

### *Anglo-Cdn Telephone*

Les recettes d'exploitation d'Anglo - Canadian Telephone Company et de ses filiales consolidées se sont élevées à $2,740,336 pour les neuf premiers mois de 1960, comparé à $2,493,896 pour la période correspondante l'an dernier, soit une augmentation de 9.9%, annonce M. Thomas A. Boyd, président. Pour les douze mois terminés le 30 septembre 1960, les recettes accusent une hausse de 7.3%, soit de $3,365,096 à $3,610,396. Le bénéfice net consolidé des neuf premiers mois s'établit à $1,778,352 ou l'équivalent de $2.02 l'action "A" et $1.57 l'action différée, au regard de $1,513,472 ou $1.89 l'action "A" et $1.44 l'action différée en 1959, ce qui représente une augmentation de 17.5%. Pour la période de 12 mois, le bénéfice net consolidé se place à $2,408,969 contre $1,896,434 pour les 12 mois finis le 30 septembre 1959. Ce bénéfice équivaut à $2.74 l'action "A" et $2.14 l'action différée, contre $2.39 et $1.79 l'action respectivement en 1959.

### *Geco Mines*

Geco Mines Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1960: bénéfice net de $4,383,000, soit l'équivalent de 46 cents l'action, au regard de $3,612,000 ou $1.20 l'action pour la période correspondante de 1959.

### *Normetal Mining*

Normetal Mining Corp. Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1960: bénéfice net de $1,126,000, soit l'équivalent de 30 cents l'action, au regard de $988,000 ou 26 cents l'action pour la période correspondante de 1959.

### *Quemont Mining*

Quemont Mining Corp. Ltd., pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 1960: bénéfice net de $1,587,000, soit l'équivalent de 75½ cents l'action, au regard de $1,583,000 ou 75 cents l'action pour la période correspondante de 1959.

La plupart des hommes emploient la meilleure partie de leur vie à rendre l'autre misérable.

Jean de la Bruyère.

## Dividendes

Laura Secord Candy Shops, 17½ cents l'action, 1er décembre, inscription 15 novembre.

International Nickel Co. of Canada Ltd., 40 cents (U.S.) l'action, 20 décembre, inscription 21 novembre.

Andian National Corp. Ltd., 20 cents (U.S.) l'action, 30 novembre, inscription 14 novembre.

Auto Electric Service Co. Ltd., 6½ cents l'action, 15 décembre, inscription 18 novembre.

Barber-Ellis of Canada Ltd., $1 l'action ordinaire, 15 décembre, inscription 30 novembre.

Virginia Dare Ltd., 31¼ cents l'action privilégiée 5%, 1er décembre, inscription 16 novembre.

## Marché hors bourse

**Section industrielle et financière**

(Cours fournis par Kippen & Co. Inc.)

| | | |
|---|---|---|
| Alberta Nat Gas | 15 | 15¾ |
| Anglo Tel "A" | 35½ | 37 |
| Argon Welding | 3½ | 4 |
| Banque d'Economie | 43 | — |
| Banque d'Epargne | 60 | 62 |
| Brinco | 1½ | 2 |
| Can Delhi | 3⅜ | 3½ |
| Corp. d'Expansion | 10⅜ | — |
| Crown Life | 200 | 215 |
| Dupuis priv. | 15 | — |
| Great West Life | 338 | 350 |
| Hudson Bay Co | 21⅜ | 22½ |
| Imp Chemicals | 9¾ | 10 |
| La Prévoyance | 80 | 90 |
| La Sauvegarde | 80 | — |
| La Solidarité | 50 | — |
| Les Prévoyants | 63 | — |
| London Life | 170 | 180 |
| Pac. Gas Transm. | 14 | 14½ |
| Pouv. Bas St-L. Priv. | 16 | 18 |
| Québec-Tél. 5% priv. | 18⅛ | 19½ |
| Soc d'Administration | 123 | 133 |
| Sovereign | 175 | 190 |
| Trust Général | 15 | — |
| Velox ord. | 7 | 10 |
| Velox priv | 7 | 10 |
| Westcoast Tr. | 14 | 14½ |

**Section minière**

par G. E. LESLIE & CO.

| | Ach. | Ven. |
|---|---|---|
| Aconic | .20 | .25 |
| Aconic vte | .13 | .18 |
| Alsap | — | .30 |
| Amal Mining | .10 | .20 |
| Arnora | — | .62 |
| Assoc. Develop. | .02 | .04 |
| Atlas Chip | .02 | .04 |
| Bald Mountain | .04 | .06 |
| Big Nell | .15 | .20 |
| Black Haks | .18 | .23 |
| Bracemac | .07 | .09 |
| Brosnan | .04 | .08 |
| Can. Javelin | 7.25 | 7.75 |
| Copper Stream | — | .30 |
| Basson | .25 | — |
| Dauphin | .10 | .15 |
| Franksin | — | .20 |
| Ghislau | .67 | .72 |
| Gibson | .04 | .08 |
| Glencona | .00¼ | .00¾ |
| Hastings | 6.- | .75 |
| Hull Iron | .75 | .85 |
| Imperial Minerasl | .05 | .10 |
| Lake Super Iron | .20 | .30 |
| Independant Asb | .05 | .08 |
| Kenmac | .01 | .03 |
| Lake Chib | — | .10 |
| Lun Echo | .20 | .25 |
| Main Oka | .50 | .60 |
| Marpic | .02 | .04 |
| Martin Bird | .03 | .05 |
| Mattagami Expl. | .05 | .10 |
| Miller Copper | .02 | .04 |
| National Mal. | .25 | .30 |
| Nipiron | .09 | .12 |
| North Matagami | .10 | .15 |
| Oklend | .03 | .05 |
| Olympia | .30 | .35 |
| Pascalis | .14 | .18 

# marché local

## Bourse de Montréal

(séance de mardi)

| | Ventes | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 1505 | $ 37½ | 37¼ | 37⅜ |
| Abitibi pr | 260 | $ 24 | 24 | 24 |
| Acadia Atl | z20 | $ 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Aca Atl A | z15 | $ 19½ | 19½ | 19½ |
| Algoma | 355 | $ 32 | 31⅞ | 31⅞ |
| Alumin | 636 | $ 29 | 28⅝ | 28⅝ |
| An T 4½ p | 325 | $ 42½ | 42½ | 42½ |
| Argus | 100 | $ 29¼ | 29¼ | 29¼ |
| Asbestos | 50 | $ 25¼ | 25¼ | 25¼ |
| Bail 5¾ pr | z50 | $ 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| Bk Mont | 1093 | $ 55¼ | 55¼ | 55¼ |
| Bank NS | 1114 | $ 63¼ | 62¾ | 63 |
| Banq CN | 1330 | $ 51½ | 51¼ | 51½ |
| Banq PC | 130 | $ 33½ | 33½ | 33½ |
| Bath Pow A | 50 | $ 42 | 42 | 42 |
| Bell Pho | 2138 | $ 46¾ | 46⅝ | 46⅝ |
| Bo CP 5 pr | 25 | $ 47¾ | 47¾ | 47¾ |
| Bn CP 5½ p | 120 | $ 50⅝ | 50⅝ | 50⅝ |
| Bowater | z50 | $ 7¾ | 7⅝ | 7¾ |
| Brazil | 247 | 390 | 385 | 385 |
| BA Oil | 275 | $ 28⅛ | 27⅞ | 28 |
| BCE 5½ pr | z10 | $ 51½ | 51½ | 51½ |
| BC Forest | 150 | $ 10½ | 10½ | 10½ |
| BC Power | 855 | $ 32¼ | 32⅛ | 32¼ |
| BC Phone | 150 | $ 45 | 45 | 45 |
| Build Pro | 200 | $ 32¼ | 32½ | 32½ |
| Cal Pow | 950 | $ 22⅜ | 22⅜ | 22⅜ |
| Cal Po 5 pr | 50 | $101¼ | 101¼ | 101¼ |
| Can Cem | z41 | $ 23⅜ | 23⅜ | 23⅜ |
| Ca Ce pr | 1539 | $ 26¾ | 26¼ | 26¼ |
| Can Iron | z75 | $ 16 | 15¾ | 16 |
| CSL | 50 | $ 39½ | 39½ | 39½ |
| CSL pr | z75 | $ 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| C Bk Com | 485 | $ 54⅜ | 54 | 54 |
| C Brew | 780 | $ 39⅝ | 39 | 39 |
| C Bronze | z5 | $ 18¼ | 18¼ | 18¼ |
| C Cel | 400 | $ 22½ | 22½ | 22½ |
| C Cel 175 pr | 25 | $ 32¼ | 32¼ | 32¼ |
| C Chemical | z70 | $ 5½ | 5½ | 5½ |
| C Frbk A xd | 100 | $ 10 | 10 | 10 |
| C Frbk B vd | z50 | $ 6⅞ | 6⅞ | 6⅞ |
| CIL | 485 | $ 15 | 15 | 15 |
| C Int Pr p | 165 | $ 40¼ | 40 | 40 |
| C Oil | 400 | $ 20½ | 20½ | 20½ |
| CPR | 1155 | $ 21⅜ | 21½ | 21½ |
| Con MS | 1285 | $ 18½ | 18½ | 18½ |
| Cons Glass | z50 | $ 19 | 19 | 19 |
| Corby B | z25 | $ 15¾ | 15¾ | 15¾ |
| Dist Seag | 330 | $ 31 | 31 | 31 |
| D Bridge | 200 | $ 16⅝ | 16⅝ | 16⅝ |
| D Fndry | 240 | $ 41⅜ | 41¼ | 41¼ |
| D Steel | 405 | $ 11 | 11 | 11 |
| D Stores | 175 | $ 62¼ | 62 | 62¼ |
| D Tar | 1360 | $ 13⅞ | 13¾ | 13¾ |
| D Text | z23 | $ 9 | 9 | 9 |
| D Text pr | 10 | $127 | 137 | 137 |
| Donohue | 200 | $ 16 | 16 | 16 |
| Dow Brew | 25 | $ 45 | 45 | 45 |
| DuPont | z70 | $ 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| Dupu fr A | 1325 | $ 6 | 6 | 6 |
| Dupu fr A | 200 | $ 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Fam Play | z46 | $ 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| Foundatn | 900 | $ 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| Fraser | 120 | $ 24 | 24 | 24 |
| GL Paper | 115 | $ 39¾ | 39¼ | 39¾ |
| Home O A | 225 | 820 | 815 | 815 |
| H Smith | 300 | $ 35 | 35 | 35 |
| H Smith p | 80 | $ 40¾ | 40¾ | 40¾ |
| Hud Bay | 310 | $ 46¾ | 46¼ | 46¼ |
| Imp Oil | z142 | $ 34¼ | 33¾ | 34 |
| Imp Tob | 1351 | $ 12½ | 12½ | 12½ |
| Ind Accep | 300 | $ 41½ | 41½ | 41½ |
| Int Nickel | 1505 | $ 52 | 51¼ | 51¼ |
| Int Paper | 50 | $ 94¾ | 94¼ | 94¾ |
| Int Util | 50 | $ 35 | 35 | 35 |
| Int Util pr | 100 | $ 41 | 41 | 41 |
| Intp PL | xd290 | $ 60⅜ | 60¼ | 60⅜ |
| Jamaica | 200 | $ 28 | 28 | 28 |
| Labatt | 175 | $ 29¼ | 29¼ | 29¼ |
| Loeb M | 300 | $ 9 | 9 | 9 |
| Marr TT | 108 | $ 17¾ | 17¾ | 17¾ |
| MB PR | xd758 | $ 15 | 14¾ | 15 |
| Mass Fer | 2320 | $ 9¼ | 9 | 9⅛ |
| Molson A | 1805 | $ 22 | 21¾ | 22 |
| Molson B | z240 | $ 22½ | 21¾ | 22½ |
| Mtl Loco | 525 | $ 11¾ | 11½ | 11¾ |
| Morgan | 560 | $ 35 | 34 | 34 |
| Morgan pr | 50 | $ 94½ | 94½ | 94½ |
| Nia Wire B | 50 | $ 10½ | 10½ | 10½ |
| Noranda | 624 | $ 41⅜ | 40⅞ | 41⅛ |
| N S Light | 538 | $ 15½ | 15½ | 15½ |
| Ogilvie | 25 | $ 46¼ | 46¼ | 46¼ |
| Ont Steel | z50 | $ 19 | 19 | 19 |
| Page Hers | 380 | $ 23⅞ | 23⅞ | 23⅞ |
| Pow Corp | 25 | $ 44 | 44 | 44 |
| Price Br | 365 | $ 39 | 38¾ | 38¾ |
| Q Nat Gas | 430 | $ 6¼ | 6⅛ | 6⅛ |
| Que Pow | 75 | $ 37 | 37 | 37 |
| Reitmans | 200 | $ 17 | 17 | 17 |
| Roe AV C | 1990 | 460 | 455 | 460 |
| Roe AV C p | 55 | $ 76 | 76 | 76 |
| Rolland A | z5 | $ 39 | 39 | 39 |
| Rolland pr | 200 | $ 80½ | 80½ | 80½ |
| Royal Bnk | 760 | $ 69¼ | 69 | 69¼ |
| St L Cm A | z10 | $ 11¾ | 11¾ | 11¾ |
| St L Crp | 1205 | $ 17⅛ | 16⅞ | 17⅛ |
| Salada S | 400 | $ 9⅛ | 9 | 9 |
| Shawin | 1360 | $ 24½ | 24⅛ | 24⅛ |
| Shawin 4pr | 50 | $ 40¾ | 40¾ | 40¾ |
| Sicard | z15 | $ 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| Simpsons | 120 | $ 27¾ | 27¾ | 27¾ |
| Southam | 100 | $ 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| Steel Can | 696 | $ 64⅜ | 64⅜ | 64⅜ |
| Steinbg A | z55 | $ 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| Tor Dm Bk | 129 | $ 55¾ | 54¾ | 54¾ |
| Tr C Pipe | 505 | $ 19⅜ | 19¼ | 19⅜ |
| U Steel | z70 | $ 5¼ | 5 | 5 |
| Walk GW | 395 | $ 37¾ | 37¾ | 37¾ |
| Webb Knp | 800 | 270 | 260 | 260 |
| Weston A | 225 | $ 37¼ | 37¼ | 37¼ |
| Zellers | 75 | $ 35½ | 35½ | 35½ |

## Bourse Canadienne

(Séance de mardi)

| | Ventes | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Alscope | 500 | 6 | 6 | 6 |
| Anacon | 2000 | 53 | 53 | 53 |
| Ang Cdn | 25 | $ 43½ | 43½ | 43½ |
| Anglo Nf | z25 | $ 6⅛ | 6⅛ | 6⅛ |
| Anthonian | 2500 | 4½ | 4½ | 4½ |
| Atlas | 2000 | 3½ | 3½ | 3½ |
| Atlas Tel | 2500 | 51 | 50 | 50 |
| Augustus | 4292 | 33 | 32 | 33 |
| Avalon Tel | z50 | $ 7 | 7 | 7 |
| Bateman | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Bichassa | 5000 | 16 | 16 | 16 |
| Bl Bonnet | z50 | $ 7¾ | 7¾ | 7¾ |
| Bur Hill | 2000 | 11 | 11 | 11 |
| C Collier | 100 | $ 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| C Dredge | z5 | $ 12⅛ | 12⅛ | 12⅛ |
| C Kodiak | 200 | 95 | 85 | 95 |
| Canorama | 3100 | 14½ | 14½ | 14½ |
| Cartier Q | 500 | 10 | 10 | 10 |
| Cassiar | z25 | $ 13 | 13 | 13 |
| Cent M | 20530 | 2½ | 2 | 2 |
| Chemalloy | 1940 | 165 | 162 | 165 |
| Chib Co | 4000 | 14 | 12 | 14 |
| Chipman | 1000 | 6 | 6 | 6 |
| C Vauze | 100 | 105 | 105 | 105 |
| Crus Pete | 600 | 100 | 99 | 100 |
| Dolsan | 1000 | 7 | 7 | 7 |
| Dome | 200 | $ 25⅜ | 25⅜ | 25⅜ |
| Dom Lease | 200 | 100 | 100 | 100 |
| East Sull | 500 | 180 | 180 | 180 |
| Futurity | 2500 | 17 | 17 | 17 |
| Gold Age | 500 | 45 | 45 | 45 |
| Hadiaks | 1000 | 3 | 3 | 3 |
| Int Chem | z70 | 50 | 50 | 50 |
| Iso | 1500 | 43 | 42 | 43 |
| Massval | 500 | 11 | 11 | 11 |
| Meichers p | z25 | $ 11 | 11 | 11 |
| Merrill | 2200 | 50 | 49 | 50 |
| Native M | 500 | 16 | 16 | 16 |
| N Santi | 49000 | 3½ | 3 | 3 |
| NA Asbest | 500 | 7 | 7 | 7 |
| Paudash | 20000 | 20 | 19 | 20 |
| Porcupin | 7000 | 10¼ | 10 | 10¼ |
| Q Oil A | 1000 | 2 | 2 | 2 |
| Q Smelt | 4000 | 8½ | 8½ | 8½ |
| Red Crst | 1000 | 2½ | 2½ | 2½ |
| Roberval | 1000 | 10 | 10 | 10 |
| St L Colm | z60 | 555 | 555 | 555 |
| Satellite | 1000 | 19 | 19 | 19 |
| Shp Save | 552 | $ 6½ | 6½ | 6½ |
| Siscoe | 1400 | 123 | 120 | 120 |
| S Dufaut | 1000 | 14½ | 14½ | 14½ |
| Suptst Ord | z 5 | $ 12¼ | 12¼ | 12¼ |
| Tazin | z100 | 8 | 8 | 8 |
| Titan | z100 | 15 | 15 | 15 |
| Tr Cn Crp | 1535 | $ 29 | 29 | 29 |
| U Prn Pr | 300 | 165 | 160 | 165 |
| Vangard | 1000 | 8 | 8 | 8 |
| Ventures | 200 | $ 25½ | 25½ | 25½ |
| Virginia | 2000 | 13 | 13 | 13 |
| Wendell | 7000 | 4 | 3½ | 4 |

SECTION NON OFFICIELLE

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Alb Tr A | z 15 | $ 24 | 24 | 24 |
| Burns | z 50 | $ 14 | 14 | 14 |
| CD Sug | xd 797 | $ 17 | 17 | 17 |
| Cnt Del | 800 | 550 | 550 | 550 |
| Cns Pap | 322 | $ 40¾ | 40¼ | 40¾ |
| Cns Gas | 225 | $ 14¾ | 14¼ | 14¾ |
| D Magnes | z 5 | $ 6½ | 6½ | 6½ |
| Hollinger | 200 | $ 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| Jckey Club | 300 | 220 | 220 | 220 |
| Ker Add | 2880 | $ 14 | 13¾ | 13¾ |
| Lob Co B | 25 | $ 30¾ | 30¾ | 30¾ |
| McLaren A | 125 | $ 20 | 20 | 20 |
| Moore | 175 | $ 43⅞ | 43⅜ | 43¾ |
| Sleep R | 150 | 715 | 715 | 715 |
| T Fin A | 510 | $ 36¾ | 36¾ | 36¾ |
| Trns M xd | 1500 | $ 9⅞ | 9⅝ | 9⅝ |
| Unon Gas | 100 | $ 15¼ | 15¼ | 15¼ |

## COURS DES PETROLES de Calgary

(Jas. Richardson & Sons)

(Jas. Richardson & Sons)

| | Achat | Vente |
|---|---|---|
| Alaska Y. Pipe | — | 200 |
| Aldina | .01⅜ | .02 |
| Bashaw | .03 | .03¾ |
| Blue Cr. | 21½ | 22½ |
| Cdn Fort | .02 | .04 |
| Cdn Propane | 275 | 290 |
| Castle | 11½ | 14 |
| Comm. Min. | .05 | .07½ |
| Claybar | 10 | 12 |
| Dom. Min. | .01⅝ | .02 |
| Edoran | .02½ | .03 |
| G'way | .01½ | .03¾ |
| Kenare | .01 | .02 |
| Keno | 15½ | 16½ |
| Leamae | .03 | .04½ |
| Led Cal | .03 | .04½ |
| Merit Oil | 51 | 53 |
| Merland | 10 | 12 |
| Mill Cr. | .04¾ | .06 |
| N. Rich | .01¾ | .01¾ |
| N. Cont. | .00⅝ | .01 |
| New Ridge | .03 | .03¾ |
| Nuco | .03¾ | .04½ |
| Ranchmen's | .04½ | .08 |
| Renfrew | .04½ | .06 |
| Sastex | .01 | .03 |
| Saze | 80 | 85 |
| Silsare | .02½ | .03 |
| Silver City | .02⅜ | .03 |
| T'field | .01 | .03 |
| Turner Val | .05 | .07½ |
| W. Warn | .05 | .07 |

**Britanniques citadins**

(PC) — La population britannique est citadine aux quatre cinquièmes.

# Bourse de Toronto

(Séance de mardi)

(INDUSTRIELLES)

| | Ventes | Haut | Bas | Clôt. |
|---|---|---|---|---|
| Abitibi | 360 | $ 37½ | 37½ | 37½ |
| Acad Atl | 650 | $ 12⅜ | 12½ | 12½ |
| Acad Atl A | z50 | $ 20 | 20 | 20 |
| Alta Dist v | 170 | 160 | 160 | 160 |
| Alta Dis w | 225 | 55 | 50 | 50 |
| Alta Gas | 1390 | $ 24 | 23¾ | 24 |
| Alt Gas p | 25 | $105½ | 105½ | 105¾ |
| Alta Gas w | 904 | 730 | 705 | 730 |
| Alg Cen | z20 | $ 15½ | 15½ | 15½ |
| Alg C p | z10 | $ 53 | 53 | 53 |
| Alg C wts | 100 | 420 | 420 | 420 |
| Algoma | 100 | $ 31⅞ | 31⅞ | 31⅞ |
| Aluminii | 719 | $ 29 | 28¾ | 29 |
| Alum 2 pr | 200 | $ 45 | 45 | 45 |
| Ang Pulp pr | 75 | $ 52½ | 52½ | 52½ |
| Anthes A | z10 | $ 29⅞ | 29⅞ | 29⅞ |
| Argus | 25 | $ 29¼ | 29¼ | 29¼ |
| Argus 250 p | 595 | $ 49¾ | 48¾ | 49¼ |
| Ashdown B | z44 | $ 11½ | 11½ | 11½ |
| Atlas Steel | z50 | $ 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| Bk Mont | 455 | $ 55¼ | 55 | 55¼ |
| Bank NS | 1881 | $ 63¼ | 62⅝ | 63¼ |
| Beav Lumb | z50 | $ 20¾ | 20¾ | 20¾ |
| Beav Lu A | z7 | $ 17¼ | 17¼ | 17¼ |
| Bell Phon | 2771 | $ 46¼ | 46⅛ | 46¼ |
| Biltmore | 200 | $ 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Bowat pr | z25 | $ 47½ | 47½ | 47½ |
| Bow 5½ p | 110 | $ 50¼ | 50¼ | 50¼ |
| Bowater | z40 | $ 7½ | 7½ | 7½ |
| Brazil | 1236 | 390 | 385 | 390 |
| Br Tnk n | 300 | $ 5⅞ | 5½ | 5⅞ |
| Br Tnk p | 100 | $ 47 | 47 | 47 |
| Bright | z20 | $ 42 | 42 | 42 |
| BA Oil | 2009 | $ 28¼ | 27⅞ | 28⅛ |
| BCE 4 p | z19 | $ 78 | 78 | 78 |
| BCE 4½ p | 60 | $ 43⅛ | 43⅛ | 43⅛ |
| BCE 4¾ p | 88 | $ 91 | 91 | 91 |
| BCE 5 pr | 87 | $ 49 | 49 | 49 |
| BCE 5½ p | 210 | $ 52 | 52 | 52 |
| BC Forest | z125 | $ 10½ | 10½ | 10½ |
| BC Pack B | 190 | $ 14 | 14 | 14 |
| BC Pow | 1237 | $ 32¼ | 32¼ | 32¼ |
| BC Phone | 465 | $ 45 | 44¼ | 45 |
| Brown | 100 | $12 | 12 | 12 |
| Build Prod | z5 | $32 | 32 | 32 |
| Burlington | 400 | $15⅛ | 15¼ | 15⅛ |
| Burns | 3597 | $14¼ | 14⅛ | 14⅛ |
| Cal Pow | 504 | $22⅜ | 22¼ | 22¼ |
| Can Cem pr | 25 | $26½ | 26½ | 26½ |
| Cl Fndry | 100 | $16 | 16 | 16 |
| Can Malt | 50 | $57 | 57 | 57 |
| Can Malt pr | 45 | $25¾ | 25¾ | 25¾ |
| CSL | 50 | $39½ | 39½ | 39½ |
| C Bk C | 1217 | $54¼ | 54 | 54¼ |
| Cdn Brew | 810 | $39⅝ | 39 | 39⅝ |
| C Br Alum | 100 | $ 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| CBAL A w | 100 | 215 | 215 | 215 |
| CBAL B w | 100 | 220 | 220 | 220 |
| Cdn Can A | 134 | $12⅞ | 12⅞ | 12⅞ |
| Cdn Celan | 415 | $22⅝ | 22½ | 22⅝ |
| C Cel 175pr | 25 | $26½ | 26½ | 26½ |
| C Chem | 140 | $ 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| C Chem w | 900 | 200 | 190 | 200 |
| CCollieries | 600 | $ 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| C Curt W | 2150 | 105 | 95 | 95 |
| CDrawn pr | 200 | $10¼ | 10¼ | 10¼ |
| CDredge | 100 | $12½ | 12½ | 12½ |
| CFairbAxd | 200 | $10 | 10 | 10 |
| CFairbB xd | 250 | $ 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| CF Prod A | 400 | $13½ | 12 | 12 |
| CF Prod p | 140 | $80½ | 80 | 80 |
| CGas I pr | 1100 | 475 | 470 | 475 |
| C Husky | 1161 | 460 | 450 | 455 |
| C Husky w | 180 | 190 | 190 | 190 |
| CIL | 995 | $15 | 14⅞ | 14⅞ |
| Cdn Oil | z15 | $20½ | 20½ | 20½ |
| CPR | 1015 | $21⅛ | 21½ | 21⅜ |
| Cdn Pet p | 130 | $ 8 | 8 | 8 |
| Cdn Tire | 60 | $33¾ | 33½ | 33½ |
| CWN Gas | z35 | $16¾ | 16¾ | 16¾ |
| CWNGas p | z62 | $15¾ | 15¼ | 15¼ |
| CWNGs5½ p | z30 | $20¾ | 20¾ | 20¾ |
| C Westen | z10 | $34 | 34 | 34 |
| Chat Gal | z25 | $22½ | 22½ | 22½ |
| Circ Bar A | z40 | $ 7¼ | 7¼ | 7¼ |
| Cockshutt | z60 | $13¾ | 13¾ | 13¾ |
| Col Cell | z40 | 400 | 400 | 400 |
| Con Gas | 2588 | $143 | 143 | 143 |
| Con Gas B | 60 | $106 | 105¼ | 106 |
| Corby vt | 380 | $16⅞ | 16⅞ | 16⅞ |
| Corby B | z25 | $16 | 16 | 16 |
| Crain RL | z25 | $16⅛ | 13⅞ | 16⅛ |
| Crush Int | 100 | $ 5¾ | 5¾ | 5¾ |
| Dist Seag | 1445 | $ 31¼ | 31½ | 31½ |
| Dom Ang p | 65 | $ 92 | 92 | 92 |
| D Bridge | 1025 | $ 16⅜ | 16¼ | 16¼ |
| Dom Elect | 240 | $ 6 | 5⅞ | 6 |
| Dom Fab | 100 | $ 12 | 12 | 12 |
| D Fab 2pr | z50 | $ 22½ | 22½ | 22½ |
| D Fndry | 370 | $ 41¾ | 41¾ | 41¾ |
| D Fndry p | z20 | $ 99 | 99 | 99 |
| D Magnes | z5 | $ 6⅞ | 6⅞ | 6⅞ |
| Dosco | z25 | $ 10¾ | 10¾ | 10¾ |
| Dom Stores | 365 | $ 62 | 61¾ | 62 |
| Dom Tar | 665 | $ 13¾ | 13⅜ | 13¾ |
| Dom Text | 320 | $ 9 | 9 | 9 |
| Fam Play | 630 | $ 19¼ | 19¼ | 19¼ |
| Fed Grain | 100 | $ 47½ | 47½ | 47½ |
| Fleet Mfg | 4500 | 50 | 47 | 47 |
| Fleetwood | 100 | $ 11 | 11 | 11 |
| Ford US | z10 | $ 62¼ | 62¼ | 62¼ |
| Fndtn | 250 | $ 10 | 9¾ | 9¾ |
| Gatineau | 150 | $ 36¼ | 36 | 36 |
| Gat 5pr pr | 10 | $100 | 100 | 100 |
| Gen Bake | 100 | $ 7⅛ | 7⅛ | 7⅛ |
| G Dynam | 20 | $ 36¾ | 36¾ | 36¾ |
| GMC | z12 | $ 42 | 42 | 42 |
| GP Drill | z18 | 60 | 60 | 60 |
| GP Drill A | 100 | 58 | 58 | 58 |
| GS Wares | 275 | $ 8 | 8 | 8 |
| Globe A | 100 | $ 11 | 11 | 11 |
| GL Paper | 50 | $ 39½ | 39½ | 39½ |
| GL Power | 200 | $ 24 | 24 | 24 |
| GL Pow w | 50 | 550 | 550 | 550 |
| GN Gas w | 2040 | 70 | 70 | 70 |
| GN Gas Bw | 240 | 100 | 100 | 100 |
| GW Coal A | 250 | 415 | 415 | 415 |
| GW Coal B | 100 | 275 | 275 | 275 |
| Great West | 300 | 250 | 250 | 250 |
| Gr Wpg G | 350 | $ 9¾ | 9¾ | 9¾ |
| Gr Wpg58w | 80 | 175 | 175 | 175 |
| Greyhd | 100 | $ 11½ | 11½ | 11½ |
| Guar Tr | 50 | $ 30 | 30 | 30 |
| Hardee | 115 | $ 11 | 11 | 11 |
| H Dauch | 50 | $ 50 | 50 | 50 |
| Horne Pf | z50 | 325 | 325 | 325 |
| Hur Erie | 165 | $ 62 | 59½ | 62 |
| Imp Bank | 60 | $ 63 | 63 | 63 |
| Imp Inv A | 235 | $ 10 | 9¾ | 10 |
| Imp I 1.25p | z50 | $ 20¼ | 20¼ | 20¼ |
| Imp Lif | z 15 | $ 80 | 80 | 80 |
| Imp Oil | 2705 | $ 34⅛ | 33⅝ | 34⅛ |
| Imp Tob | 1805 | $ 12½ | 12½ | 12½ |
| Ind Acp | 875 | $ 41¾ | 41¼ | 41¾ |
| I Ac wts | 590 | $ 16¾ | 16 | 16½ |
| Ingrsoll A | 100 | $ 5 | 5 | 5 |
| Inglis | 320 | 415 | 415 | 415 |
| Inld Gas | 800 | 440 | 430 | 430 |
| I Brnz p | 125 | $ 22 | 22 | 22 |
| Int Util | 100 | $ 35 | 35 | 35 |
| Int Util p | 300 | $ 41¼ | 41 | 41¼ |
| Intr PL xd | 583 | $ 60⅜ | 59⅝ | 60¼ |
| Intp Stl P | 1600 | 280 | 275 | 280 |
| Inv Syn A | 429 | $ 29⅝ | 29½ | 29¾ |
| Jfferson | z 50 | 490 | 490 | 490 |
| Jockey C | 1150 | 225 | 215 | 225 |
| Jock wts | 200 | 25 | 25 | 25 |
| Kelly Da xd | 560 | $ 5⅜ | 5 | 5⅜ |
| Kelly w | 150 | 205 | 205 | 205 |
| Kelvinatr | z 20 | $ 6¼ | 6⅛ | 6¼ |
| Labatt | 155 | $ 29⅛ | 29 | 29 |
| Lafarge A | 200 | $ 6¼ | 6⅛ | 6⅛ |
| Lakehld | 300 | 200 | 200 | 200 |
| Laura Sec | z 50 | $ 15¼ | 15 | 15 |
| Levy pr | 250 | $ 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| Lob Co A | 210 | $ 29⅜ | 29½ | 29½ |
| Lob C A w | 270 | 780 | 780 | 780 |
| Lob Co B | 85 | $ 31 | 31 | 31 |
| Lob Co p | 55 | $ 46¾ | 46¾ | 46¾ |
| Lob GB p | 160 | $ 31¼ | 30⅝ | 31¼ |
| Loeb M | z 25 | $ 8⅛ | 8⅛ | 8⅛ |
| Lon Hos | z 20 | 250 | 250 | 250 |
| Lon Hos A | 385 | $ 5⅜ | 5⅜ | 5⅜ |
| MB PR xd | 1605 | $ 15 | 14½ | 14⅝ |
| M Leaf Gd | 26 | $ 28½ | 28½ | 28½ |
| Mas F xd | 6265 | $ 9½ | 9 | 9¼ |
| Mas F xd | 105 | $ 99 | 99 | 99 |
| Mex LP | 150 | $ 8½ | 8½ | 8½ |
| Mid West | 1000 | 150 | 150 | 150 |
| Molson A | 615 | $ 22 | 22 | 22 |
| Molson B | 315 | $ 22¼ | 22 | 22¼ |
| Molson pr | z 20 | $ 41¾ | 41¾ | 41¾ |
| Mnt Loco | 485 | $ 11⅝ | 11½ | 11½ |
| Moore | 980 | $ 43⅝ | 43½ | 43⅝ |
| Nat Drug | 160 | $ 15 | 15 | 15 |
| Nat Drg p | z 25 | $ 14½ | 14½ | 14½ |
| N Hos B | 800 | 310 | 280 | 310 |
| N St Car | z 25 | $ 11½ | 11½ | 11½ |
| Nia Wir B | z 50 | $ 10½ | 10½ | 10½ |
| Nia Wire B | 105 | $ 10¾ | 10¼ | 10¾ |
| Nor Star pr | 50 | $ 46¾ | 46¾ | 46¾ |
| NO NGas | 1033 | $ 13¼ | 13 | 13¼ |
| NQ Pow | 110 | $ 25 | 25 | 25 |
| Nor Phon | 1400 | 480 | 480 | 480 |
| N Phon w | 1250 | 170 | 160 | 170 |
| NW Util pr | z15 | $ 73½ | 73½ | 73½ |
| Ont Steel | 325 | $ 19 | 19 | 19 |
| Oshawa A | 200 | $ 7⅞ | 7⅞ | 7⅞ |
| Overlnd pr | z50 | $ 9 | 9 | 9 |
| Page-Hers | 270 | $ 24 | 23⅞ | 24 |
| Pow Corp | 190 | $ 44⅝ | 44 | 44 |
| Premium | z50 | 230 | 230 | 230 |
| Prss Elct | 51600 | 14 | 6 | 13 |
| QN Gas | 480 | $ 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| QN Gas un | 100 | $ 45 | 45 | 45 |
| Rob A pr | 100 | $ 19⅜ | 19⅜ | 19⅜ |
| Robin | 100 | 425 | 425 | 425 |
| R AV Can | 3124 | 465 | 455 | 465 |
| Roé AV p | 25 | $ 77 | 77 | 77 |
| Royal Bk | 655 | $ 69¾ | 69¼ | 69¾ |
| Russell | 250 | $ 9¼ | 9¼ | 9¼ |
| Stl Corp | 335 | $ 17 | 17 | 17 |
| SL Cp A pr | z20 | $ 98½ | 98½ | 98½ |
| St Maurice | 300 | 71 | 71 | 71 |
| Salada-S | 370 | $ 9¼ | 9¼ | 9⅛ |
| Selkirk A | 100 | 420 | 420 | 420 |
| Seven Arts | 800 | $ 8¼ | 8 | 8 |
| Shawin | 254 | $ 24¼ | 24¼ | 24¼ |
| Shawin A pr | z3 | $ 42 | 42 | 42 |
| Silverwd A | 300 | $ 11 | 11 | 11 |
| Simpsons | 609 | $ 28 | 27¾ | 28 |
| Slater | 50 | $ 30 | 30 | 30 |
| Somville pr | 75 | $ 50¾ | 50¾ | 50¾ |
| Southam | 425 | $ 22¼ | 22¼ | 22¼ |
| Spartan | 1800 | 80 | 75 | 75 |
| Sprtan wt | 1000 | 19 | 19 | 19 |
| St Pav | 302 | $ 13½ | 13⅜ | 13½ |
| St Wire C | 1200 | 80 | 72 | 80 |
| St Brock A | 100 | $ 8¾ | 8¾ | 8¾ |
| Steel Can | 377 | $ 64¾ | 64⅜ | 64⅝ |
| Stenbg A | z15 | $ 19 | 19 | 19 |
| S Propane | 540 | $ 14½ | 14¼ | 14¼ |
| S Prip wts | 30 | 230 | 230 | 230 |
| Suptst ord | 815 | $ 12⅞ | 12¾ | 12⅞ |
| Texaco | z15 | $ 53¼ | 53 | 53¼ |
| Thorneif | 275 | $ 6¼ | 6¼ | 6¼ |
| Tr-Dom bk | 357 | $ 55¼ | 55 | 55¼ |
| Tor Elev | 100 | $ 12 | 12 | 12 |
| T Gen Tr | 300 | $ 45 | 44¾ | 44¾ |
| T Fin A | 370 | $ 36⅞ | 36¾ | 36¾ |
| T Fin wts56 | z10 | 15 | 15 | 15 |
| T Fin w 57 | 300 | 250 | 250 | 250 |
| Tr C PL | 2600 | $ 19⅜ | 19¼ | 19¼ |
| Trans-M xd | 2325 | $ 9⅞ | 9⅝ | 9⅝ |
| Un Acc | 135 | $ 10 | 10 | 10 |
| Un Gas | 1415 | $ 15¼ | 15 | 15⅛ |
| Un Gas A pr | 55 | $ 53½ | 53½ | 53½ |
| U Corp B | 615 | $ 19 | 18¾ | 19 |
| U Corp pr | 50 | $ 27 | 27 | 27 |
| Un Steel | 100 | $ 5 | 5 | 5 |
| Viceroy B | 110 | 260 | 260 | 260 |
| Vic G Tr | 133 | $ 38 | 38 | 38 |
| Wainwr | 100 | 140 | 140 | 140 |
| Walk GW | 1213 | $ 37¾ | 37¾ | 37¾ |
| Webb Knp | 350 | 275 | 270 | 270 |
| West C Bre | 70 | $ 33 | 32½ | 33 |
| Weston A | 1145 | $ 37¾ | 37 | 37¼ |
| Weston B | 971 | $ 39½ | 39 | 39½ |
| Wstn 6 p p | 25 | $ 106½ | 106½ | 106½ |
| West A w | z80 | $ 15½ | 15½ | 15½ |
| Woodwd A | z45 | $ 15 | 15 | 15 |
| Zenith | 502 | 240 | 240 | 240 |

CURB

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Ang Cdn | 25 | $ 43¾ | 43¾ | 43¾ |
| Ang-Nfld | z25 | $ 6⅜ | 6⅜ | 6⅜ |
| CD Sug | xd354 | $ 17 | 17 | 17 |
| C Bronze | z5 | $ 18½ | 18½ | 18½ |
| CG Inv | 130 | $ 28¾ | 28¾ | 28¾ |
| C Ingersoll | 600 | $ 40 | 40 | 40 |
| C Paper | 410 | $ 40½ | 40½ | 40½ |
| Dupont | 327 | $ 20½ | 20½ | 20½ |
| Ogilvie | z5 | $ 45 | 45 | 45 |
| Price Br | 50 | $ 39¼ | 39 | 39¼ |

PETROLES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Alminex | 1103 | 160 | 159 | 159 |
| Am Led | 12000 | 7 | 6½ | 6½ |
| Bail SA | 1300 | 535 | 530 | 530 |
| Bail S 5¾ p | 450 | $ 20 | 20 | 20 |
| Banff | 500 | 88 | 88 | 88 |
| Cal Ed | 400 | $ 14 | 14 | 14 |
| C Oil L w | 2000 | 9 | 9 | 9 |
| CS Pete | 200 | 285 | 285 | 285 |
| Cdn Dev | 77700 | 410 | 400 | 410 |
| C Superior | 450 | 890 | 885 | 885 |
| Cent Del | 450 | 550 | 550 | 550 |
| C Dragon | 500 | 17 | 17 | 17 |
| C Wt Pete | 110 | 285 | 285 | 285 |
| Dome Pete | 300 | 680 | 670 | 680 |
| Duvex | 2063 | 4½ | 4½ | 4½ |
| Dynamic | 4500 | 39½ | 39 | 39½ |
| Fargo | 600 | 295 | 293 | 295 |
| Fr Pete p | 100 | 350 | 350 | 350 |
| Gr Plains | z50 | $ 10 | 10 | 10 |
| Hom Oil A | 958 | 820 | 815 | 820 |
| Hom Oil B | 100 | 790 | 790 | 790 |
| HB Oil G | 134 | 965 | 965 | 965 |
| Jupiter | 800 | 195 | 180 | 180 |
| Lz Point | 2060 | 43 | 43 | 43 |
| Medal | 2060 | 173 | 170 | 173 |
| Nat Pete | 500 | 174 | 174 | 174 |
| N Cont | 1300 | 27 | 24½ | 27 |
| NCO pr | z23 | $ 21¼ | 21¼ | 21½ |
| Pac Pete | 285 | $ 10 | 8⅝ | 10 |
| Pamoil | 1800 | 28½ | 28½ | 28½ |
| Perm p | z50000 | 50 | 50 | 50 |
| Per Oils | 1500 | 113 | 113 | 113 |
| Petrol | 1300 | 36 | 36 | 36 |
| Prair Oil | 200 | 150 | 150 | 150 |
| Prov Gas | 3000 | 204 | 196 | 203 |
| Royalite | 100 | 610 | 610 | 610 |
| Sapph debs | 10 | $ 33½ | 33½ | 33½ |
| Sarcee | 1100 | 67 | 67 | 67 |
| South U | 6500 | 12 | 11 | 12 |
| Spooner | 100 | 11 | 11 | 11 |
| Tidal | 4500 | 40 | 39 | 39 |
| Triad Oil | 150 | 195 | 195 | 195 |
| Un Oils | 2100 | 117 | 115 | 116 |
| Wayne | 3500 | 6 | 6 | 6 |
| Wsburne | 500 | 51 | 51 | 51 |
| Yan Can | 3000 | 3 | 3 | 3 |

MINES

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Abacus | 2733 | 13 | 13 | 13 |
| Advocate | 1200 | 310 | 305 | 310 |
| Agnico | 2200 | 54 | 51 | 54 |
| Akaitcho | 3500 | 43½ | 43 | 43 |
| Alba Ex | 14000 | 

## NAISSANCES

**BREHN** — A Montréal, le 6 novembre 1960, à l'hôpital St. Mary's, à M. et Madame R. A. Brehn, née Pierrette Girard, une fille baptisée Linda, Janine, soeur de Tommy. La mère et l'enfant se portent bien.

**DE REPENTIGNY** — A St-Vincent-de-Paul, le 3 novembre 1960, à M. et Mme Armand De Repentigny, née Laurette Plouffe, un fils baptisé Joseph, Rémi, Armand, Sylvain, Farrain et marraine, M. et Mme Rémi Labbé, oncle et tante de l'enfant. Fortesue Mme Gérard Thérien, tante de l'enfant. 1—R

## DECES

**ABEL** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 60 ans, est décédée Mme Amais Bédard, épouse en 1ères noces d'André Chrétien et en 2es noces de Fortunat Abel, demeurant 5855, 6e Ave., Rosemont. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Bonnier Ducios & Bonnier, No 3503, rue Papineau, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église St-Vincent-de-Paul où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

**ALLARD** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 53 ans, est décédé Armand Allard, époux de C.-Zénaïde Allard, demeurant 6660 Iberville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée, 2548, rue Beaubien, pour se rendre à l'église St-Marc où le service sera célébré, et de là au cimetière de St-Roch, lieu de la sépulture, où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

**AUMAIS, Muriel** — Lundi 7 novembre 1960, à l'hôpital St. Mary's, est décédée Muriel Jérôme, épouse bien-aimée de Robert-P. Aumais, fille de Mme Eveline Milloy, mère de Patricia, Daryll et Bobby, soeur de Fred, Eléonore Fox, Sylvia Chaplin. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Thomas Kane, 5301 boulevard Décarie. Service funèbre vendredi 11 novembre 1960, à 9 h. 30 a.m., église S.-Malachie. Inhumation au cimetière de la Côte-des-Neiges. 21—3

**BEAUDOIN** — A St-Antoine de Tilly, le 7 novembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé Joseph Charles Beaudoin ex-inspecteur des services de navires du département des Transports, époux de Dame Antonette Landry. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Arthur Cloutier no. Fils no. 975 rue Marguerite-Bourgeoys, Québec à 1 h. 45 pour se rendre à l'église St-Antoine de Tilly où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière des Sts-Anges de Sorel, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

**BELANGER** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 48 ans, est décédé Alexis Bélanger, époux de Délia Vézeau, 835, Boul. Edouard VII, Ville de Brassard. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 2630, rue Notre-Dame ouest, à 8.30 hrs, pour se rendre à l'église St-Charles, où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

**BERTRAND** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 69 ans, est décédé Omer Bertrand, époux de Annie Lavallée, demeurant 2545 Valois. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons E. Rajotte, 3635, rue Hochelaga, pour se rendre à l'église Ste-Jeanne-d'Arc où le service sera célébré à 9 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

**BOUCHER** — A Joliette, le 7 novembre 1960 à l'âge de 72 ans est décédée Mme veuve Isaie Boucher née Marie Gouin, demeurant 469 St-Charles Nord, Joliette. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Omer Landreville, No 674 rue St-Louis pour se rendre à l'église Christ-Roi où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**BOUDREAU** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 72 ans est décédé J.-Alphonse Boudreau, époux en 1ère noces de Mathilda Daunais et en 2ième noces d'Alexina Bélisle et en 3ème noces de Jeanne Proulx demeurant à 2473 Rachel Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons Georges Godin no. 518 rue Rachel Est à 8 hrs pour se rendre à l'église St-Louis Gonzague où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—3

**BOURGET** — A St-Laurent, le 7 novembre 1960, à l'âge de 72 ans, est décédé J.-Edouard Bourget, époux de Mary-Ellen Gordon. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée, 790, blvd Ste-Croix, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Sixte où le service sera célébré à 9 hres, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20—3

**BOURGET** — A Montréal, le 8 novembre 1960, à l'âge de 64 ans, 10 mois, est décédé Noël Robert, époux de Lucia Gentil, demeurant 8340 Boyce, autrefois de la paroisse St-Eusèbe. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. R. Deslauriers Ltée no 790 boul Ste-Croix à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église Notre-Dame du Bel Amour où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de St-Laurent, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

**BOY** — A Montréal, le 7 novembre 1960 à l'âge de 55 ans est décédé René Boy, époux en 1ères noces de feu Yvette Mayer, et en 2èmes noces de Laurette Duval, demeurant à 1498 Cuvillier. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No 3551 rue Adam à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**CHAUVETTE** — A St-Elzéar, le 8 novembre 1960, à l'âge de 80 ans 5 mois, est décédée Albina Bousquet, épouse de feu Joseph Chauvette, demeurant au No 1830 rue Bédard. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. N. D. Cyr & François Valiquette, No 1919 Bout des Laurentides, à 7 h. 45, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Elzéar où le service sera célébré à 8 hres, et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

**CHOQUET** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 48 ans, est décédé Paul Choquet, fils de feu Ernest Choquet et de Antoinette Choquette. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. H. Benoit, no 2162 rue Fullum à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne, Ville St-Michel où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

**DUVAL** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 63 ans, est décédé Arthur Duval, époux d'Annette Marien, demeurant 1427 Viau. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Guindon Enrg. no 4051 rue Adam à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Clément de Vimyville où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière St-Roch de l'Achigan, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. S.V.P. pas de fleurs. 21—2

Pourquoi toujours
La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'ART DANS LES FLEURS
168 EST, STE-CATHERINE
UN. 1-8471*

Florist
J. V. F. Nielsen
Grower
FLEURS POUR FUNERAILLES
5580, BOULEVARD DECARIE, N.-D.-G. RE. 1-1153

VICTOR 2-4444
House of Flowers INC.
James D. McKenna.
DE LA MONTAGNE, ANGLE SHERBROOKE

vêtements de deuil
une spécialité de
dupuis Frères
VI. 2-6171

## DECES

**JULIEN** — A Verdun, le 7 novembre 1960, à l'âge de 70 ans, est décédée Mme Amédée Julien, née Albertine Lefort, demeurant 436 Blvd Edouard VII, Ville de Brassard. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée No 5551 rue Wellington à 10 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale de St-Lambert où le service sera célébré à 11 hres et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**KOVANETZ** — A l'hôpital Royal Victoria, le 8 novembre 1960, à l'âge de 59 ans, est décédée Joséphine Fisteag, épouse bien-aimée de Joseph Kovanetz, demeurant 3672 Drolet. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons M. A. Blythe Bernier, 3662, avenue du Parc, près des Pins, pour se rendre à l'église St-Boniface où le service sera célébré à 8 h. 30, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21-2

**LACROIX** — A Fabreville, le 7 novembre 1960, à l'âge de 90 ans est décédée Azélie Clouiller, épouse en 1ères noces d'Emery Lacroix et en 2e noces de feu Louis Lacroix, demeurant au no 539 Ste-Rose, Fabreville. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-M.-D. Cyr, no 167 Boul. Ste-Rose, à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Rose où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière du même endroit, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**LAMBERT** — A Ville St-Michel, le 6 novembre 1960, à l'âge de 51 ans est décédée Mme veuve Joseph Lambert, née Clarisse Lauzon, demeurant 3171 Jarry est. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Urgel Bourgie Ltée, No 3661 rue Jean-Talon est, à 8 hres 30 pour se rendre à l'église St-Bernardin de Sienne où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 20—3

**LEDUC** — A Ville Mont-Royal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 79 ans 11 mois est décédée Julia Rozon, épouse bien-aimée d'Ulric-Antoine Leduc, de St-Hilaire, et mère de Noël et Gertrude, Mme René Leduc, grand-mère de Raymond Leduc. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-R. Deslauriers, no 5650 Chemin Côte-des-Neiges, à 8 hrs 45 pour se rendre à l'église St-Joseph de Mont-Royal où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**MAILLE** — A Montréal, le 7 novembre 1960 à l'âge de 65 ans est décédé subitement Camille Maillé, ex-lieutenant du département des incendies de Montréal, époux de Béatrice Hogue, demeurant à 976 rue Notre-Dame à St-Martin. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires René Thériault Ltée, no 7149 rue Christophe-Colomb, angle Jean-Talon à 9 hrs 15 pour se rendre à l'église St-Arsène où le service sera célébré à 9 hrs 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**MARCILE** — A Montréal, le 7 novembre 1960, est décédée Mlle Yolande Marcile, fille de feu J.-E. Marcile et de Arsène née Lemire. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires J. S. Vallée Ltée No 6821 rue St-Hubert à 8 h. 15 pour se rendre à l'église Saint-Arsène où le service sera célébré à 8 h. 30 et de là au cimetière de Acton Vale, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—3

**PARE** — A Montréal, le 7 novembre 1960 à l'âge de 60 ans est décédé Lionel Paré, époux de Eva Larocque. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la résidence funéraire Magnus Poirier Inc. No 6520 rue St-Denis pour se rendre à l'église St-Edouard, où le service sera célébré à 10 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**POUDRETTE** — A Montréal, le 6 novembre 1960, à l'âge de 77 ans, est décédé Wilfrid Poudrette, ex-maire de St-Hilaire et ancien marchand à Montréal, époux en 1ères noces d'Ernestine Rémi et en 2es noces d'Eugénie Beaurezard, demeurant 477 est Boul. St-Joseph. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons Paul A. Fortin, no 831 rue Laurier Est pour se rendre à l'église St-Denis où le service sera celébré à 9 hrs et de là en destination de l'église paroisiale de St-Hilaire où un libera sera chanté. Inhumation au même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**ROBERT** — A Montréal, le 8 novembre 1960, à l'âge de 64 ans, 10 mois, est décédé Noël Robert, époux de Lucia Gentil, demeurant 8340 Boyce, autrefois de la paroisse St-Eusèbe. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons J. A. Langlois, No 8628 rue Hochelaga, à 8 hres 45, pour se rendre à l'église Ste-Claire où le service sera célébré à 9 hres et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—3

**ROY** — A Montréal, le 7 novembre 1960 à l'âge de 55 ans est décédé René Roy, époux en 1ères noces de feu Yvette Mayer, et en 2èmes noces de Laurette Duval, demeurant à 1498 Cuvillier. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira des salons A. Savaria, No 3551 rue Adam à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église St-Rédempteur où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 22—2

**ROY, Louis** — A Montréal, lundi 7 nov. 1960, à l'âge de 78 ans, est décédé Louis Roy, 245 Riverside Drive, St-Lambert, époux bien-aimé d'Auganie Demairs, père de Mme P. Baillargeon (Germeil), R. Mainier (Cécile), Henri et Lucien. La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. W. MacGillivray and Sons, 307 Riverside Drive. Service funèbre, mardi, 8 p.m., église paroissiale de St-Lambert, avenue Prossiale. Inhumation au cimetière paroissial de St-Lambert. 21—2

**SENECAL** — A Montréal, le 7 novembre 1960, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Elzéar Sénécal née Laurette Lange, demeurant au 5387 Beilechasse. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de ses salons T. Sansregret, no 3193 rue Ontario est, à 8 hrs 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame-du-Foyer où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 21—2

**THIBAULT** — A Montréal, le 7 novembre 1960 à l'âge de 46 ans est décédée Marguerite (Mimi) Gagné, épouse de Alexis Thibault, demeurant à 1070 Préfontaine, C. J.-C. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira des salons funéraires E. Darche & Fils no 1370 chemin Chambly, C. J.-C., à 8 hrs 10 pour se rendre à l'église St-Georges de Montréal-Sud où le service sera célébré à 8 hrs 30 et de là au cimetière de l'Est, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

# Nécrologie

### M. CAMILLE MAILLE

A Montréal, hier est décédé subitement M. Camille Maillé, ancien lieutenant du service des incendies de Montréal.

M. Maillé laisse dans le deuil outre son épouse, Béatrice Ho-



gue, ses fils, Gérard et Jean-Guy; ses filles, Mme Fernand Corbeil (Marguerite), Soeur Marie-Thérèse-des-Anges, Servante de Jésus-Marie (Jeanne), Soeur Marie du St-Rédempteur, religieuse de Ste-Croix (Gabrielle), Mme Roger Berthiaume (Claire); ses frères, M. l'abbé Alexandre Maillé, curé de Grenville, et Emile; ses soeurs, Mmes Rodrigue Bélanger (Marie-Louise), Wilbrod Bélanger (Eva), Jules-E. Beauchamp (Ida), Mlle Jeanne Maillé et Soeur Marie Ste-Jeanne de Valois, C.S.C. (Lucienne).

La dépouille mortelle est exposée au numéro 7149, rue Christophe-Colomb et les funérailles auront lieu vendredi à l'église Saint-Arsène.

### DERNIER HOMMAGE A MME JOSEPH GAUTHIER

A Montréal, à l'âge de 86 ans, est décédée Mme Joseph Gauthier, née Rosa Legault, de la paroisse Ste-Cunégonde.



La défunte laisse pour pleurer sa perte quatre filles, Mme A. Larose (Laurencia), Mme O. Ethier (Blanche), Mme Jules Dupont (Cécile), Mme Jos. Collins (Germaine); deux fils, Roger et Roland, ainsi que 22 petits-enfants et 31 arrière-petits-enfants.

### FUNERAILLES DE Me J.-ERNEST FOREST



Mardi, le 18 octobre dernier, eurent lieu dans l'église paroissiale de l'Epiphanie les imposantes funérailles de Me J.-Ernest Forest, notaire, commandeur de l'Ordre pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand, décédé le 14 octobre 1960.

Ses funérailles ont amené à l'Epiphanie les plus hauts représentants de l'Eglise et de l'Action Catholique Canadienne, une centaine de prêtres, de religieux et une foule de parents, d'amis et de diocésains.

Le service fut chanté par son fils aîné, l'abbé Bernard Forest, assisté de ses deux frères prêtres, l'abbé Gérard Forest et le R.P. Jacques Forest, c.s.v. On remarquait au sanctuaire Son Excellence Mgr Edouard Jetté, évêque auxiliaire de Joliette et représentant personnel de Son Excellence Mgr Gérard-M. Coderre, évêque de Saint-Jean-de-Québec; Son Excellence Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, représentant de l'A.C.C.C.; le T.R.P. Ceslas-M. Forest, O.P., frère du défunt; Mgr Wilfrid Caillé, P.D., curé de l'Epiphanie; Mgr Omer Valois, P.D., de Joliette; Mgr Falardeau, supérieur du Séminaire de Québec; M. l'abbé Rozaël Aganier, aumônier national de l'Action Catholique Canadienne; Mgr Laurent Breault, aumônier de l'Action Catholique du diocèse de Saint-Jean; Mgr Henri Langlois, P.D., supérieur du Collège de l'Assomption; monsieur le Chanoine Eugène Dumontier, aumônier de l'Action Catholique du diocèse de Joliette; le R.P. Hervé Gouger, c.s.v., provincial des C.S.V. de Joliette; le R.P. Emile Jetté, supérieur du Séminaire de Joliette; M. le Chanoine Médéric Payette, c.s.c.; le R.P. Dominique-M. Laurin, O.P., assistant-provincial de Montréal; le R.P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., de Montréal; M. l'abbé Jobin, de l'archevêché de Québec; MM. Gérard Yelle et Clément Morin, p.s.s., du Grand Séminaire de Montréal; M. l'abbé Yves Beizile, de l'évêché de Hauterive; les curés de la plupart des paroisses du diocèse de Joliette et plus de cinquante autres prêtres et religieux.

Au sanctuaire avaient également pris place quatre chanoines du Chapitre Pontifical de Saint-Grégoire-le-Grand: MM. Paul Germain, E. Harnois, J.-E. Majeau et G. Lalonde.

Dans la nef on pouvait remarquer: Me Renaud Chapdelaine, de Nicolet, président actuel national de l'A.C.C.C., plusieurs officiers diocésains de l'Action Catholique masculine et féminine; l'hon. Lucien Dugas, C.R., ancien président de l'Action Catholique de Joliette; le Dr Jacques Phaneuf le Dr J.-Guy Phaneuf; le Dr Paul Phaneuf et M. Louis Phaneuf, tous de St-Jean d'Iberville et neveux du défunt; Son Honneur le maire Hubert Roch et MM. les échevins de l'Epiphanie; MM. les Commissaires; des officiers de la Caisse Populaire; des membres de la Chambre des Notaires; des représentants de la Banque Provinciale du Canada; Me Jean Létourneau, C.R., avocat de Montréal, ainsi que Mes Lucien Tremblay, C.R., G. Emery, G Raymond, A. Létourneau, et nombres d'autres parents et amis.

La chorale exécuta avec beaucoup de piété la messe de Requiem en grégorien. L'inhumation se fit au cimetière de l'Epiphanie.

### IN MEMORIAM

**GAUMOND**, Louis-Philippe: Deux ans déjà le 9, nous pensons à toi, une grand-messe sera chantée à la Nativité d'Hochelaga samedi le 12. Ta femme et tes enfants. —R

**TANDY** — Cher papa, il y a un an ce 9 de novembre, après une si longue souffrance, tu nous as quittés pour toujours. Nous gardons un pieux souvenir de toi, petit papa qui fut admirable, par ta bonté et ton dévouement, nous voulons te rendre un hommage. Nous aurions tant voulu toujours te garder, mais une main plus puissante que les autres est venue te chercher. Puissions-nous à ton exemple, suivre la route si bien tracée, afin qu'on se retrouve au céleste jour. 3 messes anniversaires seront chantées. Ton épouse et fille unique, Marthe.

**TEASDALE** — 11 ans déjà, tu nous étais enlevée, quel triste jour ce 9 novembre 1949, plus que jamais, nous avons besoin de protection. Veille sur nous, chère petite. De papa, maman, Claudette.

### REMERCIEMENT

**FAUBERT** — Mme Henri Faubert de 135 St-Charles, Beauharnois remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de M. Henri Faubert, décédé le 11 du mois dernier, soit par offrande de messe, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

## Au Maroc

# Occupation des casernes françaises

RABAT. (AFP) — Les forces armées royales marocaines ont poursuivi hier matin l'occupation des bâtiments militaires français de Rabat. Au cours de la matinée, des détachements marocains ont partiellement occupé tous les établissements français de Rabat que les militaires français évacuent progressivement.

On déclare de source officielle marocaine que cette évacuation est conforme aux accords franco-marocaines qui prévoient le départ des forces militaires avant la date limite du 2 mars 1962.

L'ambassade de France au Maroc s'abstient de commenter les modalités de cette évacuation qui, précise-t-on, se poursuit rapidement mais sans incidents.

**Le drapeau tricolore disparaît**

Depuis hier matin le drapeau bleu blanc rouge n'est plus arboré sur les bâtiments militaires français à Rabat.

Devant l'état-major, dont les portes extérieures sont fermées, il n'y a plus de sentinelles françaises.

En revanche, devant les bâtiments de l'état-major pris en charge par les forces marocaines, la garde est assumée par des sentinelles marocaines dans une nouvelle guérite verte et rouge frappée d'une couronne dorée, qui a été placée lundi matin. Toutefois l'inscription en français "Etat-major" subsiste encore.

Au camp de la gendarmerie mobile, qui est situé à l'entrée de Rabat, le drapeau marocain a remplacé le drapeau français. Des sentinelles marocaines gardent l'entrée du camp, dont toutes les inscriptions extérieures en langue française ont disparu.

On croit savoir enfin que l'hôpital militaire "Marie-Feuillet", encore sous l'autorité française, deviendra prochainement l'hôpital des forces royales marocaines.

# LE PORT

SUITE DE LA PAGE 3

Le différend entre les deux syndicats menace d'ajouter aux difficultés auxquelles font face actuellement les armateurs dont les navires sont déjà immobilisés dans le port de Montréal, ne pouvant décharger leur cargaison de grain dans les élévateurs remplis à pleine capacité.

On prévoit que la Voie maritime du St-Laurent sera fermée le 30 novembre. Si les vingt-et-un navires actuellement à quai dans le port de Montréal ne sont pas déchargés avant cette date, ils devront hiverner ici.

Les représentants du Syndicat international des marins ont révélé que le différend affecte deux compagnies d'armateurs, soit Paterson and Sons Limited et Scott Misener Steamships Limited. Les deux compagnies ont refusé de dire quoi que ce soit sur le sujet.

# INCULPE

SUITE DE LA PA... 3

Regika, (Yougoslavie), au moyen "d'un mélange de documents" entre deux chargements venant de ports sud-américains.

Le borax provenait d'Argentine.

Minskoff a indiqué que le Trésor américain ayant été mis au courant de ce qui s'était déroulé après le premier envoi, a pris des mesures pour faire intercepter un deuxième envoi, identique au premier, par la marine brésilienne, en juillet 1959.

Cette cargaison d'une valeur de $4,000 a été confisquée.

Me Jean Miquelon, C.R., avocat de la poursuite, a aussi mis en preuve que l'envoi dont la destination finale était Stockholm, (Suède), devait être en réalité dirigé vers le port de Gdynia (Pologne), derrière le rideau de fer.

Me Jacques Bédard occupait en défense.

Au Canada, l'amende maximum prévue pour un tel délit est de $25,000.

# COURSES

SUITE DE LA PAGE 53

Twinkle Star, (J. MacDonald) 9.90, 4.70, 3.40; Lusty Freight, (F. Bradbury) 3.20, 2.50; Exact Time, (W. Haughton) 3.30. Durée: 2:08.2. Ont aussi couru: Nat's Baby, Shadydale Colonel, Eddy Chief, Gray's Knight et Silver Joe. Pari-double: $236.10.

**3e course — Trot — $2,500** — Tennez, (T. Gray) 6.20, 4.30, 4.20; Lord Samoson, (J. Jordan) 12.60, 10.90; City Slicker, (B. Webster) 5.80. Durée: 2:06. Ont aussi couru: Willis L., Shake Up, Cheer Victory, Marsha Harvester et Curley Harry.

**4e course — Amble — $2,800** — Royal Scotchman, (A. Niles, Jr.) 20.80, 6.00, 4.10; Santa Chief (D. Insko) 2.90, 2.80; Star Time (J. Edmunds) 3.50. Durée: 2:05. Ont aussi couru: Wil Counsel, Eye Jay Cee, Reno, Bright Demon et Southern Charm.

**5e course — Amble — $2,800** — Albert Gene, (P. Vineyard) 18.90, 8.20, 4.60; Freight Forwarder, (F. Bradbury) 5.10, 4.50; Donna Goose, (S. Smith) 5.30. Durée: 2:03.1. Ont aussi couru: Lee R., Major's Task, Lilac Time, Rexbee et Otis Direct.

**6e course — Trot — $3,000** — Tom Brooke, (D. Insko) 6.70, 4.70, 3.20; Mr. Simpson, (G. Beinhauer) 11.50, 5.80; Garnet Queen, (F. Bradbury) 4.50. Durée: 2:07.1. Ont aussi couru: Highland Gem, Sir Gallon, Gallon's Lady, Archanna et Dundeen B.

**7e course — Amble $2,200** — William Dell, (J. McAlduff) 31.50, 12.00, 8.30; Dicky Dean, (R. Camper) 7.00, 4.90; Sterling Abbe, (G. Heimert) 6.60. Durée: 2:07.2. Ont aussi couru: Mr. Blackbird, G. Cash, Real Lucky, Virginia Yankee, et Tracer Abbe.

**8e course — Amble — $2,200** — Ray Creed, (J. Cruise) 5.20, 2.20, 2.60; Count Pick, (W. Haughton) 4.20, 3.50; Irisch Brooke, (M. Organ) 4.90. Durée: 2:07.3. Ont aussi couru: Day Abbot, Major's Flash, Buss, Lady Land, et The Miner.

**9e course — Amble — $2,200** — Haljet, (D. Insko) 7.30, 4.00, 3.60; Reba's Goose, (A. Burton) 8.80, 4.80; Miss Mary Hal, (H. Harrah) 8.30. Durée: 2:07. Ont aussi couru: Clarence Gallon, Mary Brakefield, Soft Touch, General Byrd et Out Chance. Assistance: 14,133; Paris: $1,233,960

# M. ROY

SUITE DE LA PAGE 49

le, car nous devions faire bénéficier les Anglo-saxons de notre jansénisme, étant les premiers à empêcher l'Etat du Québec de moderniser l'agriculture; à la clochardisation, tout comme en Algérie, à la démographie galophante; à la Diaspora, le Canada français étant un peuple déplacé; au chômage; à l'immigration d'illettrés; au commerce avec le Japon, vu que nous exportons du blé, culture de l'Ouest, et que nous importons des textiles, alors que c'est une industrie importante du Québec; aux brasseries; à Radio-Canada; aux centres d'achat; au fait que "nous mijotons dans notre crasse avec l'Eglise"; aux syndicats ouvriers qui collaborent avec le capitalisme; au pseudo-corporatisme; à la "collusion entre le clergé, les congrégations religieuses et le capitalisme anglo-saxon"; à la vente du réseau de gaz naturel de l'Hydro-Québec; et aux intellectuels . . .

C'est sa sortie contre les intellectuels qui semble avoir le plus impressionné les auditeurs de M. Roy — du moins ce fut la seule fois où il fut applaudi.

"Nos intellectuels, c'est une cinquième colonne de la minorité colonisatrice au sein du Canada français", a-t-il précisé. "Nos intellectuels, enchaînait-il, s'enthousiasment pour l'indépendance de l'Algérie et autres alors qu'ils ne veulent pas entendre parler même de l'autonomie pour le Québec. Faudra-t-il se crayonner la figure de noir? Si nous étions des Noirs nos intellectuels nous trouveraient peut-être intéressants."

M. Roy note alors l'absence d'intellectuels. Trois ou quatre individus — qui doivent s'affubler du terme — protestent. M. Roy, bon joueur, admet que certains intellectuels sont plus à la page.

Une période de questions suivit. C'est M. Jean-Paul d'Amours qui a présidé la réunion. M. Guy Caza, pour sa part, a donné lecture d'un mémoire sur "la libération économique du Canada français" qui doit être remis au gouvernement Lesage.

Lorsque nous sommes parti, dix auditeurs étaient toujours au poste.

# LA SESSION

SUITE DE LA PAGE 33

de Québec, le T. Rév. Arthur-A. Coleman et le Rév. Wilfred Butcher.

**La magistrature**

Ont accepté l'invitation qui leur avait été envoyée: M. J.-A. Galipeault, juge en chef de la province, M. A. Sévigny, juge en chef de la cour Supérieure, M. J. Bilodeau, juge en chef de la cour du Magistrat, et M. Thomas Tremblay, juge en chef de la cour des Sessions de la paix.

**La Défense nationale**

Au nombre des officiers, mentionnons le major général F.-M. Rockingham et le brigadier Dollard Ménard.

**Les présidents de commissions**

Parmi les invités, on remarquera encore les présidents de commissions: M. J.-R. Forest (allocations familiales), M. A.-E. Paré (Office de l'électrification rurale), M. Paul-E. Lambert (Affaires municipales), le juge Philippe Ferland (Accident du travail), M. J.-Arthur Courteau (Office du crédit agricole), M. Jean Rémillard (Service civil), M. Lucien Dugas (Commission des liqueurs), M. A.-C. Dufresne (Révision des lois minières), M. Jos Boulanger (Embellissement de Québec), ainsi que M. François Drouin, président général des élections, et M. Lucien Lachapelle, gérant général adjoint à la Commission des liqueurs.

## MINISTERE DES TRANSPORTS
OTTAWA, ONTARIO

## SOUMISSION

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant la mention "Soumission pour aménagement — Toronto", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le 25 novembre 1960, pour la construction d'une piste de 4,000' x 150' et des voies de circulation connexes à l'aéroport de l'île Toronto, Toronto (Ontario).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'Ingénieur régional en construction, ministère des Transports, 25 est, avenue St. Clair, Toronto 7, et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $100 établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre aux Builders' Exchanges à Toronto et Montréal.

Le secrétaire,
F. T. COLLINS
1er novembre 1960

## MINISTERE DU REVENU NATIONAL
division des douanes et de l'accise

## APPEL DE SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées, à l'adresse du soussigné et visant la construction d'un bureau de douane et d'accise à Clarenceville (P.Q.), seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le mercredi 7 décembre 1960.

Les plans, devis, formules de soumissions et instructions énonçant la manière de présenter les soumissions et les chèques consignés en garantie sont à la disposition des véritables entrepreneurs de travaux publics qui peuvent les obtenir en s'adressant au chef du Service de l'aménagement, division des douanes et de l'accise, ministère du Revenu national, à Ottawa (Ontario) sur présentation d'un chèque certifié ou d'un mandat du montant de $25 fait à l'ordre du Receveur général du Canada.

Si tous les documents ne sont pas retournés en bon état dans un délai d'un mois, après la date susdite, le montant du chèque sera confisqué.

Le sous-ministre,
D. Sim

## AHUNTSIC à VENDRE

Moderne Split-Level, idéalement situé, splendide terrain. Cuisine de rêve, 4 chambres, vaste salle de jeu, garage. Occupation immédiatement. Occasion rare pour acheteur rapide. Prix $35,000. Comptant $9,000.

Yvon Blain, B.A. LL. B.
REgent 7-5117

## COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE CHATEAUGUAY

### SOUMISSIONS

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de M. Raymond Meilleur, sec-trés., 72 boul. Salaberry sud, Châteauguay, pour la construction d'une école comprenant 17 classes, divers locaux et un gymnase.

Une copie des plans et devis ne pourra être obtenue qu'en se présentant au bureau du secrétaire trésorier et moyennant un dépôt de $50.00 remboursable en partie ($25.00) si les documents sont retournés en bon état en même temps que la soumission.

La soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté, payable à l'ordre de la municipalité scolaire de Châteauguay et pour un montant égal à 10% du prix de la soumission; une garantie additionnelle de 40% sera exigée de l'entrepreneur choisi.

La municipalité scolaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

L'entrée des soumissions est fixée au lundi 28 novembre 1960, jusqu'à 5 hrs p.m.

Les soumissionnaires sont invités à ass

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — **VI. 2-6171**

# VENTE *anniversaire au* SOUS-SOL *Chez* dupuis

## NOMBREUSES OCCASIONS D'ÉCONOMISER DAVANTAGE DURANT CETTE VENTE ANNIVERSAIRE



### CACHE-POUSSIERE

coton DRIP'N'DRY motifs fleuris sur fond • rose • vert • tan

Ord. 2.98

**1.97**

Tenue pratique pour la maison, dès le réveil. Modèle à col rond, 2 poches, manches courtes, coupe droite. Entretien facile car lavable SANS REPASSAGE. P.M.G. (38 à 42) pour dames et jeunes filles.

SOUS-SOL, RAYON 1535



### NYLONS

1ère QUALITE — ORD. 1.00

**.49** 2 paires **.95**

Entièrement diminués avec fine COUTURE FONCEE. Entrés large, semelle renforcée. Pesanteur jour, soir: 45-30 et 51-15. Rose bisque (beige moyen). 8½ à 11. Faites ample provision.



### CORDUROY

(WIDE WALE)

### DEUX-PIECES

• vert Loden • brun
• vert irlandais
• noir

ORD. 9.98

**6.98**

ensemble en velours de coton Corduroy à grosses côtes, qui est tellement en vogue cete saison. Vestes sans manches, encolure ronde, 3 boutons. Jupe droite, pli de marche en arrière, fermeture glissière sur le côté. Tailles 10 à 18.

SOUS-SOL, RAYON 1545



### CHEMISES DE NUIT

NYLON OPAQUE

Ord. 2.59

**1.97**

De 1ère qualité ces chemises de nuit de coupe sur droit fil, encolure en pointe, corsage orné large dentelle nylon. Bleu, rose, lilas, beige, vert, blanc. Pour taille EXTRA GRANDE seulement.

SOUS-SOL, RAYON 1385



### Jupons-combinaisons

TRICOT NYLON

(ACETATE)

**1.67**

Coupe droit fil, panneau double devant, corsage et bord ornés large dentelle, bretelles coulissantes. Tricot 1ère qualité. BLANC seulement, tailles 44 à 52.

SOUS-SOL, RAYON 1385



### SOUTIENS-GORGE

**1.47**

BEST FORM, modèle long, attachant sur devant, larges bretelles à même, élastique sur côtés pour meilleur ajustement pour tailles fortes 34 à 50 (B).

SOUS-SOL, RAYON 1385



### CULOTTES PMG

**2** POUR **.77**

Tricot jersey / viscose blanc, bleu, rose, jaune, mauve. Taille et cuisses sur élastique. Garniture dentelle. (légères imperfections.)

SOUS-SOL, RAYON 1385



### GANTS ET MITAINES D'ENFANTS

TRICOT LAINE ET NYLON

Achetez-en plusieurs paires pour l'hiver afin de pouvoir en changer souvent. Modèles unis ou avec motifs fantaisie en rouge, marine, vert, gris, brun. 2-4 (4 à 6 ans), 5-7 (6 à 10 ans). Paire **.59**

S.V.P. spécifier un 2e choix de couleur au téléphone

SOUS-SOL, RAYON 1385



### CHAUDES VAREUSES

- molleton
- drap velours tout laine

Ord. 10.98 à 12.98

**7.97**

- modèle ¾, 2 grandes poches
- glissière pleine longueur et boucles métal devant
- capuchon à même, doublé similifourrure, et sur glissière
- épaisse doublure soie matelassé sur mousse laine 7 lbs.
- marine • gris • charcoal. Gais motifs. GARÇONS 6-12 ans.

SOUS-SOL, RAYON 1655



### COUPE-VENT SUEDE BRUN

tailles 36 à 46

imparfaits de 18.99

**12.98**

Tricot laine au cou, aux poignets, à la taille. Glissière devant. Doublure satin. CUIR SUEDE à l'épreuve de l'humidité. Nettoiement A SEC seulement. (légères imperfections n'affectant pas la durée).

SOUS-SOL, RAYON 1615



### PYJAMAS FINETTE

DE COTON

Garçons 6 à 14 ans

**1.77**

**2** pour **3.50**

Gilet à manches longues, col ouvert, devant boutonné. Pantalon boxeur, taille sur élastique. Coutures solides. Rayé vert, bleu, rouge, brun sur fond blanc.

SOUS-SOL, RAYON 1665



TRES SPECIAL

### COMPLETS

Garçons 6-16 ans

Ord. 15.98 à 17.98

**$10**

pantalon additionnel **2.98**

WORSTED RAYONNE/VISCOSE
• gris • bleu • charcoal • brun
Veston droit à 3 boutons, 3 poches, coupe Continental. Doublure soyeuse. Pantalon à revers, glissière et plis devant, 3 poches, passe-ceinture.

SOUS-SOL, RAYON 1655

### GRANDES ECONOMIES

## FOURRURES A PRIX POPULAIRES AU SOUS-SOL



ORD. 109.00

**$89**

BON MOUTON (agneau traité) teint nuance vison Hollander. Modèle hiver 1960. Tailles 10-20 et 40.

Payable en 12 mensualités de 8.32 chacune, frais d'administration inclus.



ORD. 139.00

**$119**

BON MOUTON (agneau traité) teint Hollander. Col orné rat musqué teint nuance vison foncé ou martre de montagne.

Nouvelle doublure. Tailles 10 à 20.

Payable en 12 mensualités de 11.11 chacune, frais d'administration inclus.



ORD. 349.00

**$298**

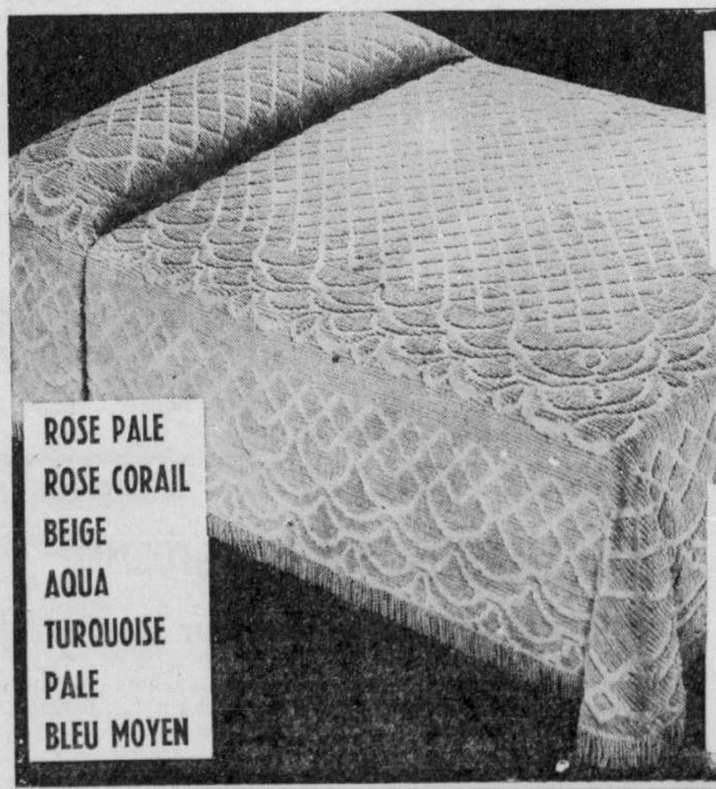
CHAT SAUVAGE RASE.

Coupe impeccable. Doublure française. Grand col châle. Manches cocktail. Tailles 10-18 seulement.

SOUS-SOL, RAYON 1515

**AUCUN VERSEMENT COMPTANT**

seule la taxe de vente payable au moment de l'achat.



400 COUVRE-LITS SEULEMENT

### CHENILLE TOUFFUE

**LIT DOUBLE 96 x 108"**

**IMPARFAITS de 12.98**

ROSE PALE
ROSE CORAIL
BEIGE
AQUA
TURQUOISE
PALE
BLEU MOYEN

MOTIF A RELIEF FAÇONNE A MEME LA TEXTURE CHENILLE

**5.98**

S.V.P., spécifier un 2e choix de nuance au téléphone **VI. 2-6171**

S.V.P. pas de commandes postales

SOUS-SOL, RAYON 1235



### CHEMISES

finette de coton "Sanforized" pour hommes et jeunes gens. P.M.G.

VALEUR 2.49 **1.77**

Confortables chemises à manches longues, col mou, pointes courtes, pochette-poitrine. Tissu pré-rétréci. Carreaux bleu, marron, gris et autres. Chemises pratiques pour le travail ou le sport.

SOUS-SOL, RAYON 1625



### "BREECHES"

ORD. 3.98 **2.97**

Populaires culottes pour les jeunes garçons actifs, sportifs. Taille à passe-ceinture. Glissière devant. Genoux doublés cuir. 3 grandes poches. Jambes lacées au bas. Pour 6-14 ans • brun • marine.

SOUS-SOL, RAYON 1655

# 6 GRANDES VEDETTES au rayon des meubles Chez dupuis

**AUCUN VERSEMENT COMPTANT**
DURANT CETTE VENTE
sur achats de 15.00 ou plus
(Taxe de vente payable à l'achat)



## CHAMBRE FINI NOYER -- 3 pièces

**LIT-BUREAU-CHIFFONNIER**

bureau double 56 x 17 x 33"
avec un miroir de 46 x 28"
le chiffonnier 33 x 17 x 41"
lit bibliothèque double

**GRANDE VEDETTE**

**$129**

FINI NOYER DE RICHE APPARENCE. Fabrication moderne et durable. Le lit bibliothèque est des plus en vogue permettant de ranger des utilités, voir même un radio, pendulette. Tous les meubles à pieds effilés avec embouts cuivrés.

aussi peu que 1.25 par semaine

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



## VIVOIR TRES MODERNE – ELEGANT

**GRACIEUX STYLE "SCANDINAVE" -- 2 PIECES**

le sofa de 3 places 64"
fauteuil siège de 22"

**GRANDE VEDETTE**

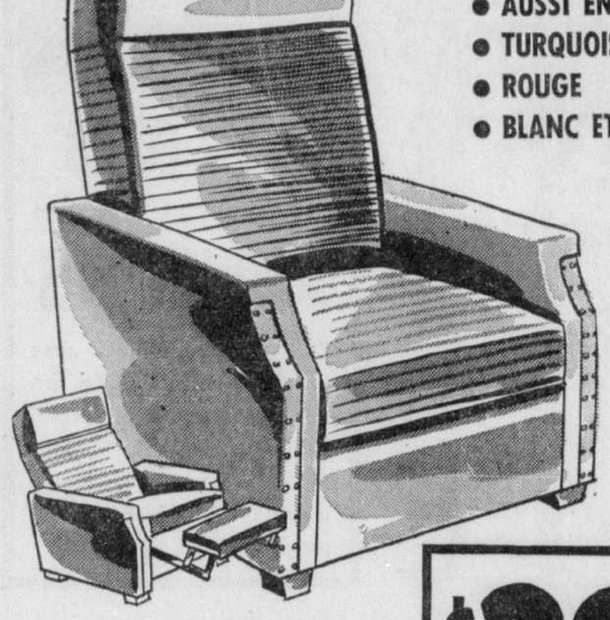
**$139**

**LIGNES SOBRES TOUJOURS EN VOGUE**

Les coussins de caoutchouc-mousse sont extrêmement confortables, durables, anti-mites. La couverture est en reps mercerisé aux nuances dites "décorateur". Profitez-en pour faire installer un tel mobilier dans votre foyer avant Noël.

aussi peu que 1.50 par semaine

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



- BRUN ET BEIGE
- BEIGE SUR BRUN
- AUSSI EN VERT
- TURQUOISE
- ROUGE
- BLANC ET NOIR

**GRANDE VEDETTE**
**TRES BAS PRIX**

**$39**

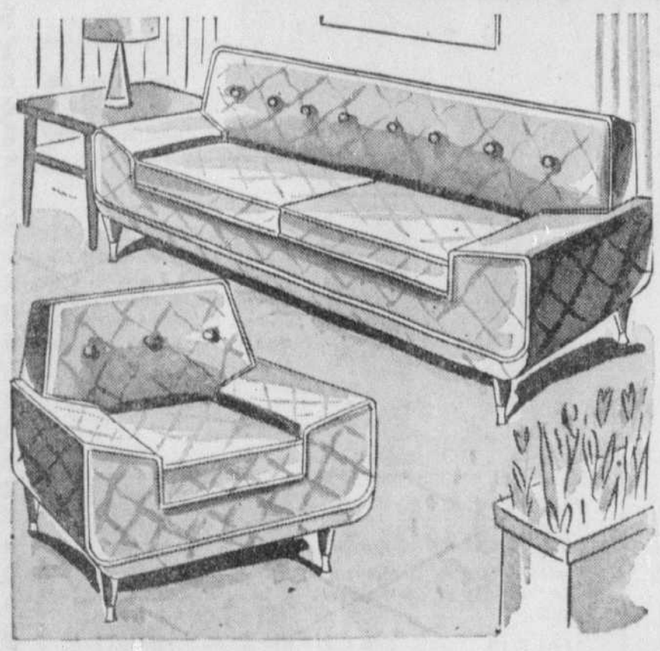
## FAUTEUILS "REPOS"

**Siège et dossier entièrement à ressorts**

Le favori dans tous les foyers pour la détente, la sieste, pour une personne convalescente. Un bas prix chez dupuis. Le dossier en s'inclinant fait sortir l'appui-pieds. Combinaisons de reps et de Vinyle.

LE MERVEILLEUX CADEAU DE NOEL

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



## VIVOIR "SNYDER" – 2 PIECES

**LES COUSSINS SONT REVERSIBLES**

le sofa largeur 85"
le fauteuil moelleux

**GRANDE VEDETTE**

**$189**

**VOYEZ LES APPUIS-COUDES INCLINES**

Rien de plus attrayant ni de plus confortable dans une pièce moderne, salle de séjour. Tissu 100% NYLON en brun, beige, rouge, vert, turquoise, mandarine. Entretien facile. Dossiers à boutons décoratifs.

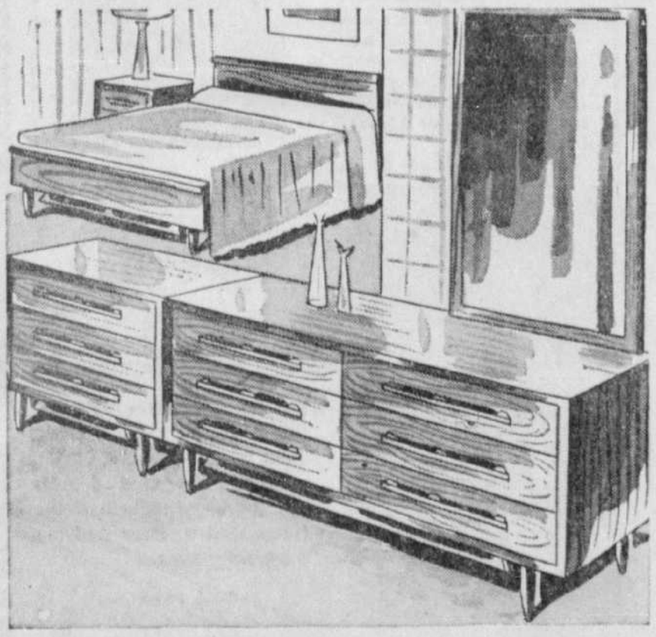
aussi peu que 1.75 par semaine

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



- BRUN
- BEIGE
- VERT
- ROUGE
- ET AUTRES

**$39**



## CHAMBRE FINI NOYER SATINE

**LA BASE D'INSPIRATION "SCANDINAVE"**

**les 3 pièces, ord. 279.00**

**GRANDE VEDETTE**

Poignées en noyer. Miroir encadré. Tiroirs à queue d'aronde avant/arrière et guidon en nylon.
• bureau double • bureau simple • grande glace • lit ordinaire.

**$199**

**CES MEUBLES AUSSI VENDUS SEPARÉMENT**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| BUREAU TRIPLE sans tiroir. Ord. 169.00 | 135.00 | BUREAU DOUBLE sans miroir. Ord. 99.00 | 75.00 | TABLE DE CHEVET — Ord. 45.00 | 35.00 |
| CHIFFONNIER de 5 tiroirs. Ord. 80.00 | 65.00 | SECRETAIRE 4 tiroirs. Ord. 80.00 | 65.00 | LIT ORDINAIRE — Ord. 52.50 | 35.00 |
| BUREAU SIMPLE 3 tiroirs. Ord. 70.00 | 50.00 | MIROIR encadre 28 x 42". Ord. 57.50 | 39.00 | LIT BIBLIOTHEQUE — Ord. 79.00 | €0.00 |

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710



*Économisez $20.95 !*

**ORD. 59.95**
**GRANDE VEDETTE**

**$39**

## BERCEUSES SUR PLATE-FORME

**Les "étrennes" pour l'amateur de "TV"**

Tout le confort indispensable dans cette berceuse s'appuyant sur une plate-forme fixe et robuste. Siège et dossier à ressorts — couverture combinée de "FABRILITE" aux points d'usure, le reste en frise de belle qualité. Deux boutons dans le dossier.

DUPUIS — CINQUIEME, RAYON 710

**Satisfaction garantie ou argent remis** Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

Municipalités et travaux publics

# Législation indiquée par M. Noël Dorion

De notre édition finale d'hier

OTTAWA, (DNC) — Après une heure et demie d'entretien avec le premier ministre du Canada et onze ministres de son cabinet, les maires des municipalités canadiennes sont sortis confiants de la salle des délibérations.

Tenues à huis clos, les discussions n'ont porté que sur le contenu du mémoire soumis aux autorités fédérales. "Les résultats obtenus se traduiront par la législation", a déclaré pour sa part le secrétaire d'Etat, M. Noël Dorion.

De son côté, le premier ministre a donné à ses visiteurs une réponse devenue traditionnelle : "Nous étudierons vos demandes avec beaucoup de sympathie". Malgré le ton laconique des milices déclarations obtenues des ministres et des maires, il semble que, de part et d'autre, on soit satisfait de la rencontre.

Outre M. Diefenbaker, on notait du côté ministériel Mme Fairclough et MM. George Nowlan, Michael Starr, George Halpenny, Raymond O'Hurley, Donald Flemming, Davie Fulton, Harold Monteith, David Walker et Pierre Sévigny.

Chez les visiteurs, on a constaté que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, qui n'avait pu se rendre à Ottawa, ne s'était pas fait représenter. On remarquait toutefois la présence du maire Phillips, de Toronto, du maire Boivin, de Granby, du maire Fiset, de Sorel, du maire Nelms, d'Ottawa, ainsi que des maires de la plupart des municipalités ontariennes et de quelques ville de l'Ouest Canadien.

Personne n'a fait de commentaires sur un point précis du mémoire présenté aux autorités fédérales. On s'est borné à des déclarations d'ordre général, laissant entendre que l'on était heureux des entretiens.

# "Guerre au chômage", demande M. Jodoin

De notre édition finale d'hier

London, Ont. (UPI) — M. Claude Jodoin, président du Congrès du travail du Canada, a prié aujourd'hui le gouvernement canadien de déclarer la guerre au chômage en ayant recours aux budgets déficitaires pour stimuler l'économie.

Il a dit que l'argent emprunté par le gouvernement pourrait servir à mettre au travail des usines et des hommes actuellement inactifs. Dans ces circonstances, a-t-il dit, le volume additionnel de monnaie créé par le budget déficitaire ne saurait causer de l'inflation.

M. Jodoin parlait à l'Université Western.

Il a dit que les déficits proposés ne deviendraient pas permanents, mais que la situation actuelle est assez grave pour justifier des emprunts.

Le président de la centrale syndicale groupant 1,250,000 membres a dit que les grandes entreprises ont pris de l'expansion en empruntant et que le gouvernement devrait faire de même.

"Où serait aujourd'hui l'industrie canadienne si les industriels étaient demeurés esclaves de budgets équilibrés ?" a-t-il demandé.

"Nous disons que ceux qui dirigent les affaires publiques devraient montrer qu'ils ont confiance en l'avenir du Canada en empruntant de l'argent pour donner du travail aux Canadiens qui sont actuellement inactifs."



SOUFFLEUSES et CHARRUES à NEIGE
La SOUFFLEUSE à neige GRAVELY 26", moteur 6.6 e.v., démarreur électrique, ENLÈVE TOUTES NEIGES, mouillée, foulée, sèche, poudreuse, et la SOUFFLE à distance.
La CHARRUE à neige GRAVELY 48" est IDÉALE pour nettoyer les CHEMINS D'ENTRÉES, PATINOIRES, etc.
Le puissant tracteur GRAVELY avec un CHOIX de 30 accessoires différents, est UTILE à l'année pour TRAVAUX de toutes sortes. CATALOGUE descriptif GRAVELY et liste de prix GRATIS, aussi notre CATALOGUE général de SEMENCES, PLANTES, ACCESSOIRES de jardin.
W. H. PERRON & Cie Ltée (24)
515 BOUL. LABELLE, L'ABORD À PLOUFFE, P.Q. (Montréal 40) TEL. MU. 1-1615


Critiques du Chicago Tribune

# Occasions commerciales pour le Canada à Cuba (M. Hees)

De notre édition finale d'hier

Ottawa. (PC) — On a demandé au ministre du Commerce du Canada, M. George Hees, à sa conférence de presse du jour, si le gouvernement canadien projette des mesures spéciales pour obtenir le marché cubain que l'embargo édicté par Washington prive de produits américains.

M. Hees a répondu en n'annonçant aucune mesure officielle, mais en disant aussi : "Les commerçants alertes ne resteraient pas aveugles aux possibilités de Cuba. Cependant nos relations commerciales avec Cuba restent normales."

Un autre porte-parole du ministère du Commerce estime que la situation actuelle peut n'accorder que des avantages provisoires aux exportateurs canadiens, parce que d'une part l'avoir cubain en dollars diminue et que d'autre part le commerce y dépend de plus en plus de l'Etat.

**Autour d'un projet de consortium**

CHICAGO. (PC) — La "Chicago Tribune" publie aujourd'hui un éditorial dans lequel, à propos d'un projet de consortium anglo-canadien pour financer l'industrie cubaine et lui exporter de l'outillage, elle s'élève contre "les prétendus amis si étrangement disposés à saboter la politique américaine."

Voici la traduction de l'éditorial :

"L'agence de nouvelles britannique Reuters rapporte de la Havane que Fidel Castro étudie présentement le projet d'un consortium composé de Britanniques et de Canadiens, qui désirerait dépanner les industries sucrière et pétrolière de Cuba Elle mentionne également que les dirigeants du pool ont l'intention d'inviter des fournisseurs de l'Europe occidentale à offrir des machines, des pièces de rechange, des produits chimiques ainsi que des techniciens à Cuba.

"Ce projet est sur pied seulement deux semaines après l'embargo imposé par le gouvernement des Etats-Unis contre Cuba, afin d'arrêter tout commerce américain avec le régime Castro. Les médicaments et quelques aliments sont exemptés de l'embargo, mais la quarantaine imposée vise à ralentir l'économie communiste déjà chancelante que dirigent Castro et Che Guevara.

**Le but de l'embargo américain**

"Le consortium proposé au fait pour effet direct de réduire la portée des mesures prises par les Etats-Unis pour hâter la chute de la dictature de Castro. Le fait que ce projet ait été conçu par des représentants de deux des pays alliés des Etats-Unis à l'OTAN, qui sollicitent de plus l'appui d'autres alliés d'Europe, révèle une bizarre disposition d'esprit de la part de nos prétendus amis à saboter la politique américaine.

"Nous constatons que le gouvernement britannique réclame un droit de veto sur le lancement de tout missile Polaris des sous-marins nucléaires américains, qui se serviront occasionnellement de bases situées dans les eaux du Royaume-Uni. Les sous-marins ne doivent se servir que de trois bases pour la protection conjointe des nations occidentales. Si le Royaume-Uni insiste pour obtenir le veto sur les armes employées dans une entreprise commune, il serait certainement aussi justifié que raisonnable pour nous de demander un droit analogue réciproque sur toute activité dans l'hémisphère américain qui mettrait en jeu un objectif du ressort immédiat et direct des Etats-Unis."

# Pas d'armes atomiques au Canada

De notre édition finale d'hier

OTTAWA. (PC) — Le premier ministre Diefenbaker a nié avec vigueur, aujourd'hui, que le Canada ait eu ou ait des armes atomiques entreposées sur son sol.

La déclaration de M. Diefenbaker a été faite à l'issue d'une réunion du cabinet, alors qu'on lui signalait que l'auteur canadien, Farley Mowatt, avait prétendu que des bombes atomiques américaines étaient entreposées au Canada depuis sept ans.

"Ceci est sans fondement, absolument sans fondement, a dit le premier ministre. Je le répète, cette affirmation ne repose sur absolument rien, et c'est final."

On a aussi signalé à M. Diefenbaker que l'écrivain Mowatt, sur la foi de renseignements transmis par des aviateurs américains à Terre-Neuve, a affirmé que des avions américains dans des envolées régulières au-dessus du sol canadien, transportent des armes atomiques.

"Comment pourrait-il le savoir, a rétorqué le chef du gouvernement. Est-ce qu'il a monté ou monte dans ces avions ? Notre réponse à cela revient au parlement."

## Souper du conseil de Notre-Dame-des-Victoires

Le Conseil 3480 de Notre-Dame des Victoires des Chevaliers de Colomb tiendra son premier grand souper d'entraide, jeudi prochain, à 8 h. p.m. 15,555 est, rue Sherbrooke.

Il y aura tirage d'un substantiel prix de présence en argent. Le grand chevalier, M. Alexandre Gagnon y invite tous les membres de l'ordre.

## 11,023 inscriptions à l'Université SGW

L'Université Sir George Williams a annoncé, lundi, une augmentation importante dans le nombre des inscriptions pour 1960-61, dans toutes les divisions et Facultés.

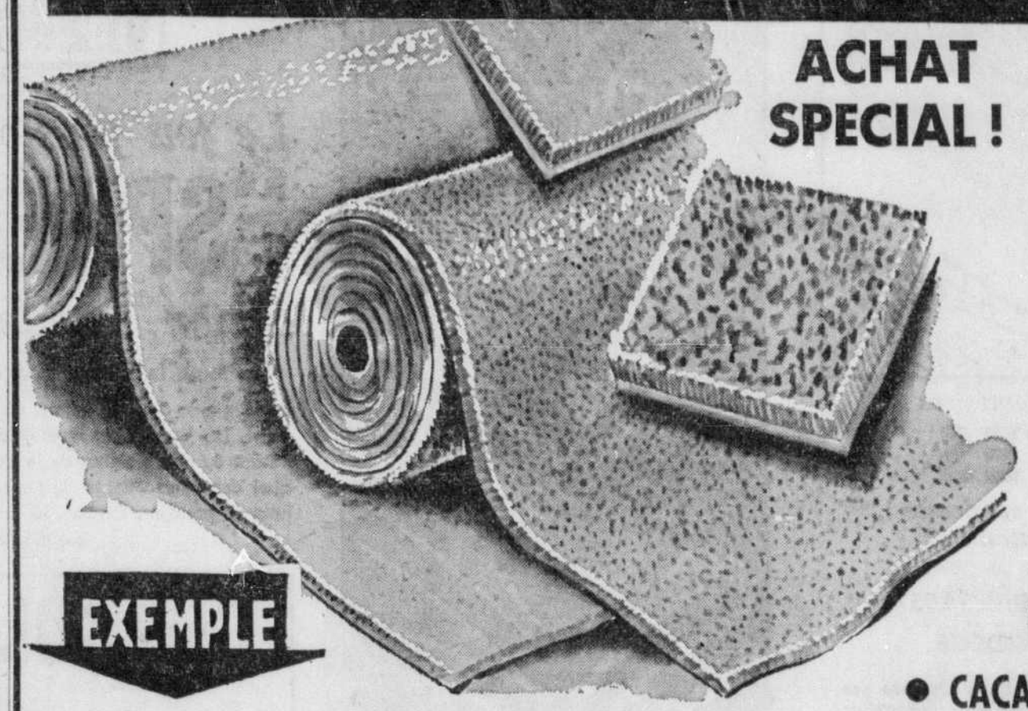
Le chiffre total s'élève cette année à 11,023, soit 1,376 inscriptions de plus que l'an dernier.

Environ 175 étudiants viennent de pays étrangers, dont plus de 60 des Antilles.


Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

BAS PRIX SPÉCIAL *pour quelques jours seulement...*

BROADLOOM "DUPREX"
VISCOSE-TWEED ou UNI
Chez dupuis




ACHAT SPECIAL !

METAMORPHOSEZ VOTRE DEMEURE POUR LES FETES
PROFITEZ DE CE SPECIAL POUR RENOUVELER VOS TAPIS

LARGEURS 12', 9' et 36"

LE PIED CARRE .49

LARGEUR 27" la verge carrée 3.69

6 nuances UNIES
• CACAO • SABLE • EPICES • CHAMPIGNON • VERT • OR

5 nuances TWEED
• IVOIRE-VERT-BRUN • IVOIRE-GRIS-NOIR • IVOIRE-BEIGE
• IVOIRE-BRUN-TURQUOISE • IVOIRE-BRUN-BEIGE

POUR COUVRIR
une pièce 12' x 12' ou 144 pieds carrés.....
144 x .49 70.56

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 731

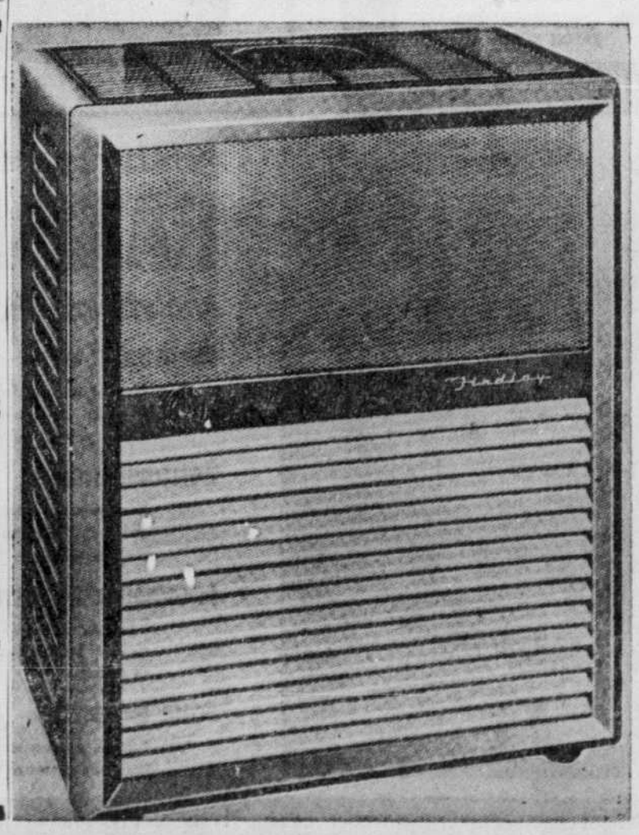
ALLOCATION DE $150.
Pour votre TV actuel sur l'achat de ce
Modèle "BLACKBURN" de PHILCO

Modèle 4673, console, noyer, d'un style nouveau, à circuit super puissant. Le seul chassis refroidi augmentant de 76% la durée de votre appareil Philco. Prolonge la durée de votre lampe image de 76%, celle de vos lampes réception de 108% et de 92% aux pièces composantes.

ACHETEZ EN 1960 — PAYEZ EN 1961
AUCUN DEBOURSE
L'allocation d'échange servira de paiement initial
36 MOIS POUR PAYER !
aussi peu que 1.73 par semaine
DUPUIS — SIXIEME, RAYON 843

Ordinairement $349
Allocation d'échange sur votre TV actuel, Fabrication canadienne — quel qu'en soit l'état. $150
VOUS NE PAYEZ QUE $199





FOURNAISE A L'HUILE FINDLAY

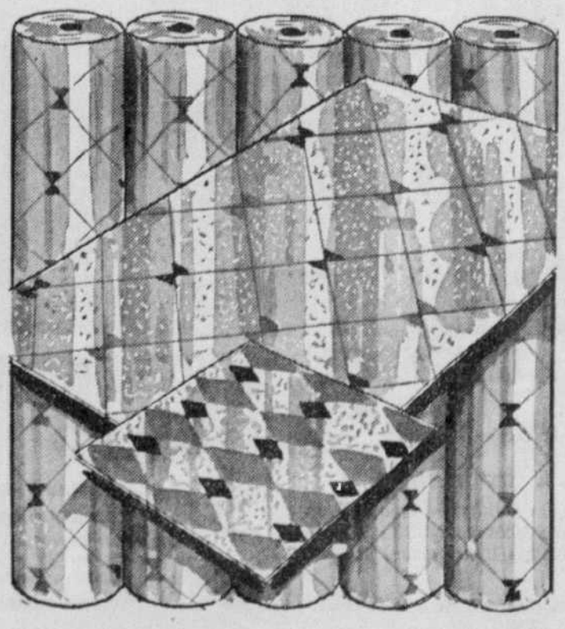
37,000 unités de chaleur à l'heure. Modèle idéal pour chauffer 5 pièces.

SPECIAL $89

D'encombrement restreint, 28" x 18½", cette fournaise trouve facilement sa place dans un passage d'où elle diffuse une chaleur égale et rayonnante. Espace pour le tuyau sur le dessus.

Aussi peu que 1.25 par semaine
SERVICE ET GARANTIE DUPUIS
DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 772

PRELART VINYLE "BIRD"



LARGEURS 2 ET 3 VERGES
ord. 1.49
ACHAT SPECIAL
1.29 la verge carrée

Pour toutes les pièces de la maison. Jolies couleurs vives. Résistant aux taches. D'entretien facile.

4 COULEURS — LOSANGES
4 COULEURS — CARREAUX
4 COULEURS — MOTIF A FLEURS

DUPUIS — SIXIEME, RAYON 730

Si vous recherchez la saveur...

Roulez avec le meilleur !



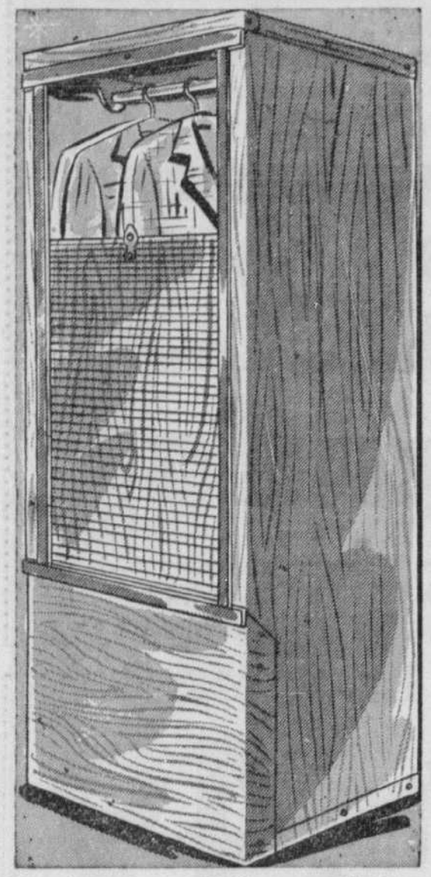

Le tabac à cigarettes le plus populaire au Canada

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — **VI. 2-6171**

**VI.2-6171**
**COMMANDES TÉLÉPHONIQUES**

# VEDETTES *Extra* SPÉCIALES

## ÉCONOMIES IMPORTANTES *Chez* dupuis *Frères*



*Spacieux et apprécié ce modèle!*

## GLAMOUR

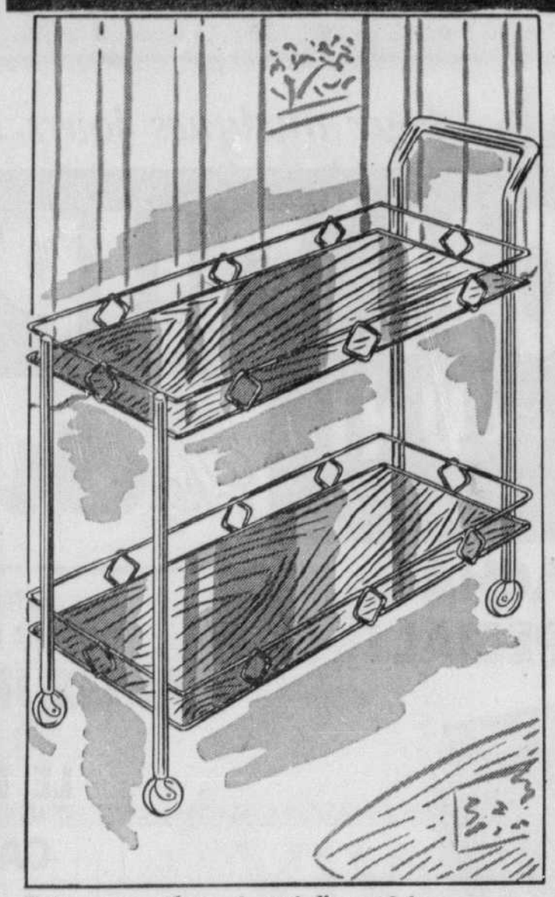
*penderie épais carton ondulé*

**3.98** Ord. 4.98 VEDETTE

**Hauteur 57" — encombrement 20 x 21"**
Que chacun puisse compter sur ce type de garde-robe simplifié pour ses vêtements. Capacité jusqu'à 16. Extérieur fini imitation de bois.

**VI. 2-6171**

DUPUIS — MEZZANINE, RAYON 230



*Faites ce cadeau à qui l'appréciera*

## DESSERTES

*sur 4 roues avec 2 tablettes spacieuses : 24" x 12" hauteur des tablettes, 24"*

**11.95** Ord. 14.95 VEDETTE

NOTEZ LA SURFACE "ARBORITE" ton brun à l'épreuve des plats chauds et des acides. Cadre robuste en cuivre et sur quatre roues. Se roule de la cuisine à une autre pièce. Idéal pour le sous-sol.

**VI. 2-6171**

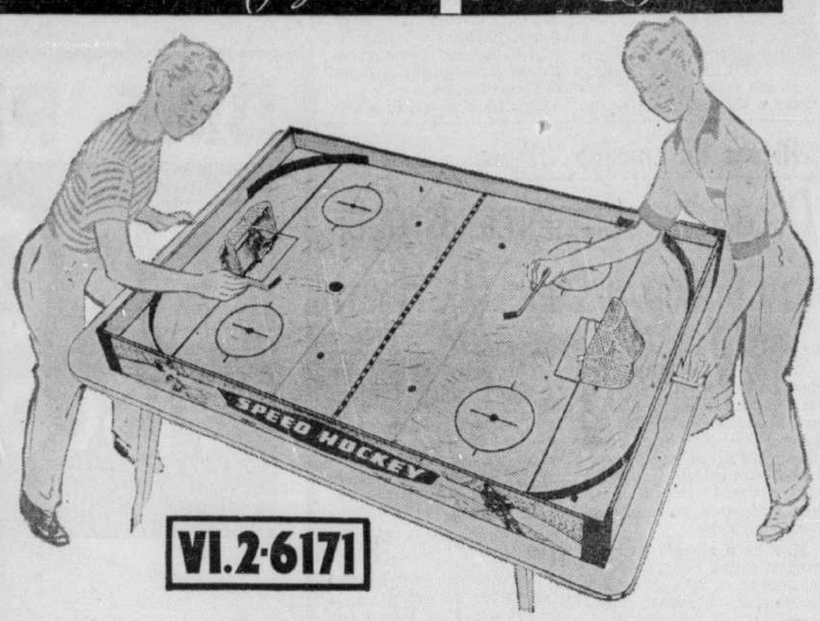
DUPUIS — TROISIEME, RAYON 760

**LE PERE NOEL**
VOUS PARLE TOUS LES SOIRS
**à 5 h. 55**
**poste CJMS**
Il y a de grandes nouvelles pour les petits.



*Achetez le vôtre dès maintenant!*

**ARBRES DE NOEL "VISCA"**
● Blanc ● Vert
VEDETTE DUPUIS
**3.98**
HAUTEUR 36 POUCES
Modèle sur base s'ouvrant et se fermant à volonté.
**VI. 2-6171**
DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 280




**VI.2-6171**

*Le jeu passionnant de gouret*

## "SPEED HOCKEY"

*action rapide - vedette extra spéciale*

**Toute la famille s'en divertira**

Se joue avec de vrais bâtons de gouret en plastique. Les joueurs ont le droit de se servir des bâtons ou de s'éloigner de la clôture pour marquer des points. Filet tendu sur action coulissante pour le protéger. Environ 36 x 24 x 4 pouces.

**1.79**

DUPUIS — CITE DES JOUETS — QUATRIEME, RAYON 910

## CHOCOLATS "VESTA" "LOWNEY"



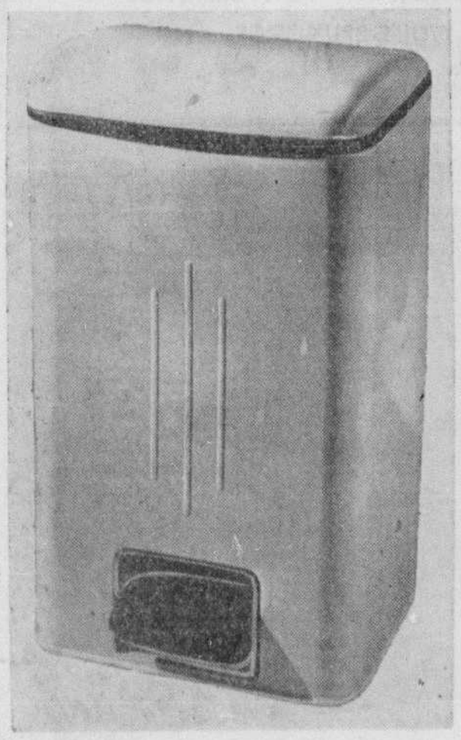

*boîte de 5 livres*

Ord. 4.19 — VEDETTE

**3.39**

Voilà ce qu'il faut donner à qui adore les chocolats de belle qualité. Boîte de 5 livres de chocolats à centres variés.

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 960



## "SANI-KAN"

**FAMEUSES POUBELLES**

*utiles et peu encombrantes pour la cuisine*

**4.98** Ord. 8.25 VEDETTE

Ce modèle perfectionné est tout en métal émaillé blanc. Le couvercle se soulève en appuyant le pied sur le pédalier à la base. Rebord de caoutchouc. Seau intérieur en aluminium et amovible. Hauteur 18", largeur 11".

*Commandes téléphoniques acceptées*
**VI. 2-6171**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 780

*parfait cadeau "Pour Lui"*




**Rasoirs "PHILISHAVE"**
**ELECTRIQUES**
*Assurant un rasage parfait*
Ord. 24.50 — VEDETTE
**17.45**

C'est le rasage impeccable a fleur de peau grâce a un dispositif rotatif... plus tête double permettant de se raser encore plus rapidement. Chaque rasoir dans un bel écrin.

**VI. 2-6171**

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON



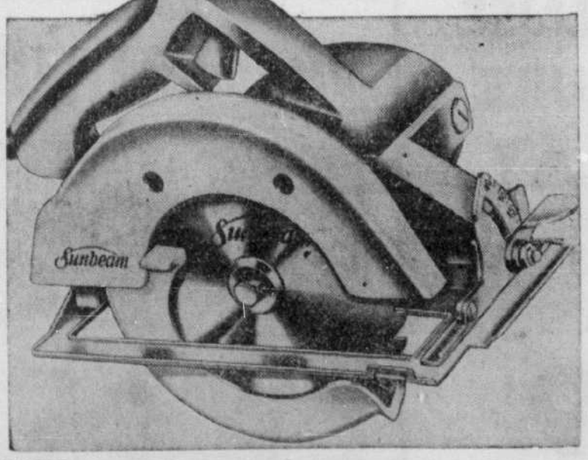

## "SUNBEAM" SCIES A CHANTOURNER

**28.98** Ord. 39.95 — VEDETTE

**INDISPENSABLE A "SES" TRAVAUX**

Cette scie SUNBEAM avec guide à refendre et une lame pour le bois. 110 V. CACC 2 ampères. Vitesse : 2100 T.P.M. Capacité : 2" dans le bois dressé ou dans le métal mince. Longueur 7", hauteur 3½", largeur 2½".

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783




## SCIES ELECTRIQUES 6½"

**39.95** ORD. 59.95 VEDETTE

**(paiements faciles Dupuis)**

**LE CADEAU PARFAIT AU BRICOLEUR**

Puissant moteur 9 ampères. Lame combinée. Protecteur de grande sécurité. Scie 2⅜" — 45° jusqu'à 1¾". Ajustement et réglage facile des angles et profondeurs de coupe.

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 783




*peinturez avant les "Fêtes"*

## RAMSAY "SPÉCIAL"

*choisissez chez dupuis... à ce prix vedette!*

**PEINTURE "LATEX"**
Pour les murs, plafonds. Qualité lavable. Sèche en moins d'une heure sans répandre d'odeur. BLANC pouvant se colorer.

**PEINTURE LUSTREE**
Pour travaux à l'intérieur. Cette qualité lavable sèche vite en laissant un fini lustré. BLANC pouvant se colorer.

**POURTOURE MI-LUSTREE**
Vous obtiendrez un beau fini satiné sur les surfaces à l'intérieur. Lavable. BLANC pouvant se colorer.

**POUR EXTERIEUR**
Peinture pouvant supporter les intempéries. Le fini lustré demeure. BLANC pouvant se colorer.

Ord. 7.00

**le gallon VEDETTE**
**3.98**

**VI. 2-6171**

DUPUIS — QUATRIEME, RAYON 782

**Satisfaction garantie ou argent remis** Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président - 865 EST, RUE SAINTE-CATHERINE COMMANDES TELEPHONIQUES VI.2-6171

# LES TRIBUNAUX




## La peur de la police "guérit" la victime d'un... accident!

La peur est le commencement de la sagesse. C'est une maxime si connue qu'il n'est à peu près pas besoin de la rappeler.

La comparution d'un jeune homme de 23 ans, sous une accusation d'extorsion, vient cependant d'en suggérer une autre.

Dans son cas, la peur, et la peur de la police, pour être plus précis, l'aurait... guéri.

Du moins en apparence.

Depuis trois semaines, en effet, le jeune homme marchait péniblement à l'aide de béquilles, et l'une de ses jambes, apparemment fracturée dans un accident, était emprisonnée dans le plâtre.

En dépit de cette infirmité... temporaire, cependant, il se serait rendu dans une maison de l'est de la ville, il y a quelques jours, pour enlever un agent d'immeuble et le forcer à signer un document dont la victime ignore encore la teneur.

Après coup, par ailleurs, le prévenu se serait soudainement rendu compte que ses béquilles et son plâtre, joints à la description qu'avait pu donner la victime de ses compagnons, pouvaient constituer, entre les mains de la police, des indices qui amèneraient rapidement sa capture.

Ce qu'il décida ?

Tout simplement de se débarrasser de ces deux principales marques d'identification.

Il jeta tout simplement ses béquilles, on ne sait où, et brisa le plâtre qui tenait sa jambe brisée.

Puis, apparemment insatisfait, il se teignit les cheveux et se laissa pousser un embryon de moustache.

Tout cela ne devait toutefois pas suffire pour dépister la police, qui, il y a quelques heures, réussissait à l'appréhender dans son logis de l'est de la ville.

Et c'est clopin-clopant qu'il dut suivre les limiers au poste, en se tordant de douleurs sur sa jambe... au tibia encore craquelé.

### Sous l'effet de "goofballs"

## Deux adolescentes endormies pour 2 jours dans une chambre de la "Main"

Une adolescente de 16 ans, fort jolie, et, au surplus, fort bien tournée, a raconté en cour, hier après-midi, sa première expérience avec la... Main.

Et quelle expérience !

Partie avec une autre jeune fille de son âge pour aller visiter une ancienne camarade de classe qui résidait dans une maison d'accueil de la rue Lagauchetière, elle devait être "accostée", boulevard Saint-Laurent, par un jeune homme qu'elle ne connaissait que vaguement.

Interrogée par le procureur de la police municipale, Me J.-E. Saint-Laurent, devant le juge Armand Cloutier, elle dit avoir été invitée par le garçon à monter chez lui, dans une maison de touristes située tout près.

Là se trouvait Philippe Tremblay, l'accusé à la barre, qui, pour montrer son plaisir de recevoir les deux jeunes filles, leur offrit presque immédiatement une... goofball.

Les deux adolescentes résistèrent pendant quelques minutes, mais après s'être fait dire qu'elles "manqueraient beaucoup de fun", elles acceptèrent.

Servie avec une simple gorgée d'eau chaude, la capsule rouge les jeta toutes deux dans une torpeur qui n'avait rien de désagréable.

Mises en appétit, si l'on peut dire, elles en prirent par la suite sept autres.

— Et quel effet cela eut-il sur vous ? de leur demander Me Saint-Laurent.

"Nuus avons dormi pendant deux jours", révélèrent alors les deux petites filles de Ville Jacques-Cartier.

Pendant ces deux jours, toutefois, elles auraient eu quelques moments de lucidité pendant lesquels, selon leurs dires, les deux jeunes gens auraient commis sur elles des assauts indécents.

Puis, "l'effet" disparu, on leur aurait proposé de faire pour de l'argent ce qu'elles venaient de faire pour quelques milligrammes d'une drogue à composition inconnue.

Le procureur de la police tente alors de faire dire à l'une des adolescentes si, effectivement, elle a consenti à se plier à cette requête, mais le témoin ne semble plus savoir.

Le procureur de la défense, Me Paul Aubut, s'objecte plusieurs fois à ce que les questions de la poursuite soient trop suggestives ou qu'on tente de rappeler certaines déclarations antérieures du témoin.

Mais la preuve est rapidement déclarée suffisante par le juge Cloutier pour citer le prévenu à son examen volontaire sous l'accusation "d'incitation à la prostitution", et le cautionnement qui lui avait été accordé à la comparution lui est retiré, le juge déclarant que le crime reproché au prévenu et son dossier sont trop sérieux pour qu'il reste en liberté.

## "L'homme au journal" accusé une 1ère fois

"L'homme au journal", qui aurait multiplié les vols à main armée dans tous les coins de la métropole, au cours des derniers mois, a comparu une première fois en cour, hier après-midi.

Devant le juge Omer Legrand, il a en effet été accusé d'avoir commis un hold-up de $2,225 dans une succursale de la Banque Canadienne de Commerce, au 4149 est, rue Jean-Talon.

Comme lors de tous les autres vols, le prévenu, Roger Savard, 32 ans, 7570 avenue Wiseman, dissimulait son arme sous un journal.

Il a toutefois nié sa culpabilité, et son enquête a été ajournée au 15 à la requête de son procureur, Me Réal Gagnon.

Ce dernier n'a pas formulé de demande de cautionnement.

Aujourd'hui, par ailleurs, le prévenu reviendra en cour pour répondre à une douzaine d'autres accusations de vols du même genre, tous commis, ceux-là, dans les limites de Montréal même.

## COUR SUPERIEURE

DIVISION DE PRATIQUE
8 novembre 1960

Les jugements suivants furent rendus par l'hon. juge André Montpetit.

L. Caron vs J. Chabot, jugement motion pour amender accordée comme suit : soit en payant frais de motion et les déboursés de la première défense ;

Gatineau Power Company vs R. Aeby, jugement motion pour réunir causes accordée, frais à suivre ;

G. Richer vs A. Lelièvre et ledit défendeur opposant, jugement opposition reçue, frais à suivre ;

Normand Desourdy et al vs Quality Construction Company et la Société centrale d'Hypothèques et de logement et al tiers-saisis, jugement requête pour casser saisie accordée sans frais ;

Dame Aurore Crépeau vs ledit Armand Croteau, jugement autorisant la requérante à ester en justice, seulement frais à suivre ;

Tétreault Frères Ltée vs Johnny Brown, jugement motion pour substitution accordée sans frais ;

Jeannette Lacoste et vir vs Alan Kyle et Aross McNaughton, jugement motion pour examen médical de la demanderesse accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre à condition que l'examen ait eu lieu;

Ben Sorisky, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil ;

Dominique Derme vs Flora Langa, jugement motion pour constitution de nouveau procureur accordée 6 jours de délai;

Dame Ethel Resnick Duhrofsky et vir, jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil;

Emile Carrière vs Jack MacDonald, jugement motion pour examen médical du demandeur accordée, examen d'ici 15 jours, frais à suivre;

Quebec Fur Company Limited vs Michael Malarek et William Fitzpatrick et Roger Papillon, opposant jugement motion pour rejet d'opposition, accordée quant à l'examen de l'opposant seulement le 15 novembre 1960 à 3 hres p.m.; frais à suivre ;

Dominion Bridge Company vs The United Steelworkers of Manrica, jugement requête pour injonction interlocutoire continuée sine die;

Bernard Lemire vs Denis Bélanger, jugement motion pour régie nesi accordée par défaut contre le défendeur et rapportable le 30 novembre 1960 ;

Gerald Kuipers vs James McGuire, alias James Collins, jugement motion pour régie nesi accordée pour les frais seulement;

Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité Scolaire de St-Léonard-de-Port-Maurice vs Lamida Investment Corporation, jugement accordant requête pour référer dossier à la régie.

## "Guetteurs" de camions blindés...

Deux individus qui, selon la police, s'étaient fait une spécialité de surveiller les déplacements de camions blindés transportant de grosses sommes d'argent, ont comparu devant le juge T.-A. Fontaine, hier, sous l'accusation d'avoir commis deux vols à main armée dont le butin s'élève à $2,800.

Tout cautionnement a évidemment été refusé aux prévenus, Gilles Tremblay, 20 ans, 3630 rue Frontenac, et Jacques Brissette, 26 ans, 9766 rue Saint-Hubert.

A un premier endroit, la Golden Glove Ltd, 6740 rue de Gaspé, l'un des accusés se serait tout d'abord présenté en prétextant chercher un emploi. Mais lorsque la paye des employés était arrivée sur place, il aurait fui avec une somme de $2,431.

Trois jours plus tôt, une somme de $404 avait été volée de la même façon, au 1912 rue Masson.

(PC) — Le lac Manitoba, situé au nord-ouest de Winnipeg et qui s'étend sur 1,800 milles, fut d'abord nommé lac des Prairies par La Vérendrye lorsque celui-ci le découvrit en 1738.

## GAGNANTS DES PRIX à la CITE des JOUETS chez dupuis

Samedi 5 nov.

MME ROLAND HOGUE,
205 St-Edouard,
Ste-Anne-des-Plaines.
UNE POUPEE GEANTE

MLLE LUCIE VAILLANCOURT,
2075, rue Beaugrand,
Montréal.
UNE POUPEE GEANTE

MLLE JOSEE LAVOIE,
11422 Thadival,
Montréal.
UNE POUPEE GEANTE

M. PAUL NORMANDIN,
1662 rue Logan,
appt 3,
Montréal.
UN TRAIN ELECTRIQUE

MLLE JACQUELINE PICHAVAVANT
5910, rue Louis-Hébert,
appt 1,
Montréal.
TOURNE-DISQUE
A 2 VITESSES.

M. A. FORTIN
6303, rue Des Ecores,
Montréal,
$100


JEUDI LE 10 NOVEMBRE
LE PREMIER $100. SERA ATTRIBUE A 11 H.
et les autres $100 seront attribués à chaque heure consécutive, jusqu'à la fin de la journée.

LES CONDITIONS SONT SIMPLES

Inscrivez vos nom, adresse, numéro de téléphone au dos d'une facture Dupuis (ou fac similé acceptable) et déposez-la dans la BOITE CONCOURS placée au rez-de-chaussée.

Les membres du personnel DUPUIS FRERES LTEE et leur famille immédiate sont exclus de ce concours.

EXTRA... EXTRA... EXTRA... GAGNEZ $100. DE L'HEURE CHEZ DUPUIS

Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30 — Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30 — Le samedi 9 h. 30 à 5 h. 30 — VI. 2-6171

VENTE extraordinaire
Chez dupuis 3 JOURS
SEULEMENT LES 10-11-12 NOVEMBRE

NYLONS SANS COUTURE



PRIX ORD. 1.39
.79 LA PAIRE

TRICOT FILET
HAUT DE DENTELLE
3 paires 2.30
6 paires 4.50
12 paires 8.75

Tricot nylon 400 aiguilles, 15 deniers. Entrée large, bout du pied sans couture. Haut dentelle accordant plus d'élasticité. 8½ à 11. Bas de marque renommée... Chaque paire dans cello.

SUNGLAMOUR un beige moyen
SPARK'O'SPICE un brun moyen
BRONZE un beige basané
CAFE GLACE un brun foncé
DREAM GREY un gris moyen
CHARCOAL un gris foncé

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 370

COMMANDES TELEPHONIQUES REMPLIES AVEC SOIN VI. 2-6171

CHEMISES SPORT "LANEROSSI"
tissu d'Italie 55% laine — 45% coton Fiocco

12.95
VI.2-6171

Confection particulièrement soignée par ARROW. Chemises à col mou à pointes fixes et baleinées. Manches longues, 2 poches. P.M.MG. et G. (14 à 17½). Motifs à carreaux bleu, brun, rouge, vert. Fera un cadeau idéal à l'homme sportif soucieux de son apparence. Présentation dans boîte fantaisie si désiré.



SANS REPASSAGE
nouvelles CHEMISES
"TERYCOTA" d'Arrow
65% Terylene" — 35% coton

Nouveau broadcloth composé de "Terylene" et de coton, le plus confortable jamais tissé, reste frais toute la journée, dure 2 fois plus longtemps. Garanti lavable, pas de repassage nécessaire. Chemises à col tenant (fused) à pointes courtes, manchettes 2-façons. BLANC. Encolures 13½ à 17½, manches 32 à 35.

7.95

SOUS-SOL, REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 620




Semaine des FUTURES MAMANS

Chez DUPUIS 15, 16, 17, 18 novembre mardi — mercredi — jeudi — vendredi DEFILE MODE POUR FUTURES MAMANS au 2e étage à 2 h. 30 chaque jour. BILLETS D'ADMISSION distribués gratuitement au Rayon des Bébés, 3e étage, Dupuis. VOYEZ A OBTENIR LE VOTRE SANS TARDER, LE NOMBRE EN EST RESTREINT. Attribution de nombreux prix au cours de chaque défilé. Les commentaires seront faits par MLLE SUZANNE MANSEAU, coordonnatrice de la mode chez DUPUIS.



COLS TRICOT 100% LAINE
1.19 chacun
BLANC SEULEMENT

Jolis cols pour porter sur chandail, robe de lainage à encolure unie. Pour varier vous le porterez boutonné à l'avant ou à l'arrière. Entièrement bordé d'une belle frange.

VI. 2-6171

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, KIOSQUE DES RUBANS, RAYON 210

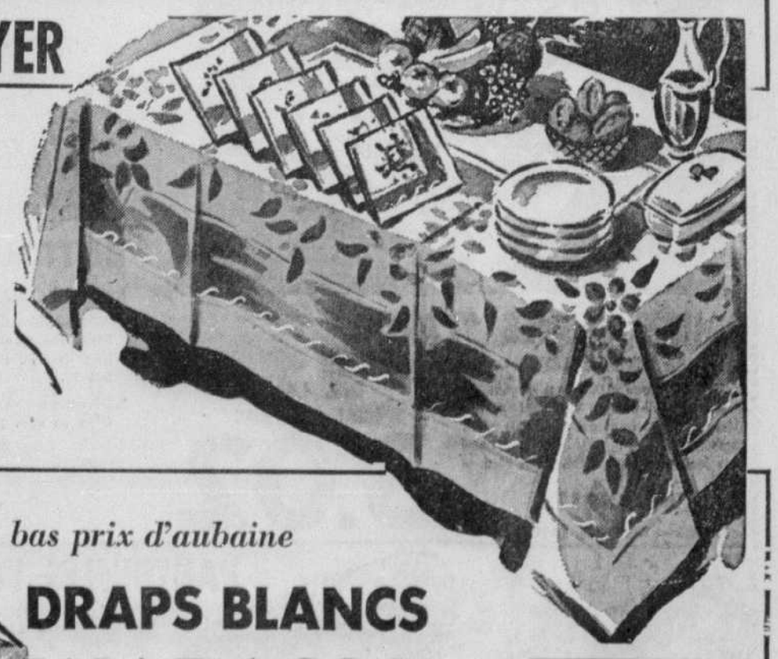
VEDETTES POUR LE FOYER

pour votre table
ENSEMBLES damassés
de riche apparence et de nuances attrayantes

Nappe 56 x 76" et les 6 serviettes. Ord. 5.98 — 3.99
Nappe 60 x 90" et les 8 serviettes. Ord. 8.98 — 4.99

Texture coton et rayonne de toute 1ère qualité. MOTIF FLEURI DAMASSE • blanc • vert • beige • ivoire • rose • jaune. Pensez à vos réceptions futures.

DUPUIS — TROISIEME, RAYON 140






DUPUIS TROISIEME, RAYON 150

bas prix d'aubaine
DRAPS BLANCS WABASSO
VI.2-6171

• blanc neige • large ourlet uni • qualité d'usage courant

| 63 x 100" paire | 72" x 100" paire | 81 x 100" paire | TAIES 42" pour convenir |
|---|---|---|---|
| 4.92 | 5.50 | 5.92 | 1.22 |

Heures d'affaires : **9** h. **30** à **5** h. **30** — Ouverts le vendredi soir jusqu'à **9** h. **30** — Le samedi **9** h. **30** à **5** h. **30** — VI. 2-6171

# chez dupuis jeudi journée du 2e ÉTAGE



*Prix ord. 12.99*

**VERITABLE FEUTRE "CASTOR"**

SPECIAL, JOURNEE DU 2e ETAGE

**8.92**

Quel chic hivernal !... pour l'après-midi même le soir dans cette haute qualité. Un achat spécial explique cette économie inusitée en novembre. Profitez-en. Les modèles, les nuances sont variés pour chacune d'entre-vous.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 341



**GAGNEZ 100.00 DE L'HEURE**

JEUDI
10 NOVEMBRE

Le premier $100.00 sera attribué à 11 h. et les autres $100.00 seront attribués à chaque heure consécutive, jusqu'à la fin de la journée.

VOIR CONDITIONS AU VERSO



## MANTEAUX D'HIVER



**JOLI COL VISON CHINOIS**

PRIX ORD. 39.99 à 44.00

**$32**

**Un modèle illustré plusieurs autres au choix**

Ces manteaux sont de coupe élégante très à la mode pour hiver 1960.

Pour plus de confort :

- chamois au dos
- entredoublure
- doublure satin
- tailles : 10 à 20; 16½ à 22½ dans le groupe.

SUPERBES ETOFFES

- Sealskin — drap tout laine
- laine et poils de chameau

• Brun • noir • vert
• vison • bleu

**Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 510

*au salon de la*

## FOURRURE

**GRACIEUSES JAQUETTES**

**Rat musqué teint nuance vison** (flancs) tailles : 10 à 20
**Rat musqué naturel du sud**

PRIX ORD. 149.00 au choix

**$92**

ECONOMIE APPRECIABLE

**JAQUETTES DE LUXE**
Ecureuil de Russie teint brun
Mouton Perse teint brun col vison

**ETOLES NOUVELLES**
Vison saphir, peaux séparées
Vison brun, peaux séparées

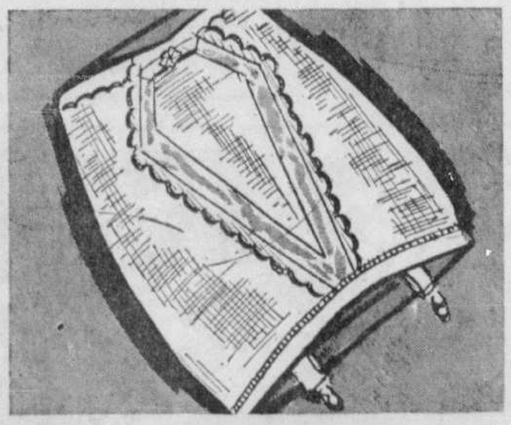
PRIX ORD. 269.00 au choix

**$222**

BENEFICIEZ DU RABAIS

**pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 590



## GAINES JEUNES "LASTEX"

MODELES ECHANTILLONS — GRANDE VARIETE

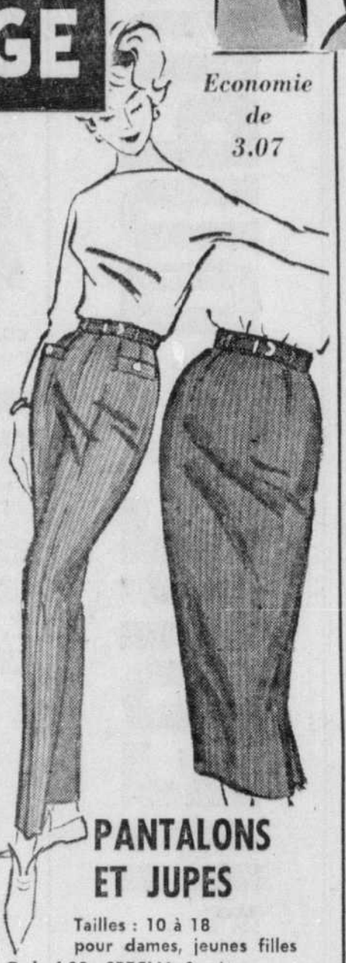
«... s'enfilant comme une jupe n'ayant aucune attache ni baleine. Vêtement de base idéal sous robe fourreau, vêtements sport, pantalons. «Lastex» est lavable. S'étend dans les deux sens. Blanc, rose, bleu — P.M.G.

Ord. 4.50
SPECIAL 2e ETAGE

**3.02**

**VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 360



*Economie de 3.07*

**PANTALONS ET JUPES**

Tailles : 10 à 18
pour dames, jeunes filles
Ord. 6.99. SPECIAL 2e étage
chaque pièce

**3.92**

**2 pour 7.72**

GRANDE ECONOMIE — • 2 jupes • 2 pantalons • ou 1 jupe • 1 pantalon. A vous de choisir dans ces modèles jeunes, en vogue. VELOURS COTELE "CORDUROY" côtes larges.

**Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 540

## LEGER ORGANZA SOYEUX

sous fourreau taffetas
Tailles jeunes 8-16
ORD. 16.99

**A. 16.22**

Nouveaux imprimés sur fond tan, mauve, bleu ou aqua. Manches bouffantes, ceinture satin sur jupe ample. Tenue parfaite pour réunions dansantes de la future saison.

**TAILLES SPECIALISEES**

robes de crêpe uni
tailles : 14½ à 24½
ORD. 19.99

**16.22 B.**

Gracieux modèle pour demi-tailles. Choix de noir, brun, vert. Encolure ronde plis non pressés. Garniture effet léopard.

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 530

SPECIAL 2e ETAGE

**$22**

**C. "DAY VAL"**

d'un chic achevé. Velours français soyeux • rouge • royal • violet • vert • noir pour tailles jeunes 11 à 19. Jupe droite fourreau.

**D. "DECORUM"**

Ravissante toilette en crêpe soyeux pour tailles spécialisées 14½ à 24½. Broderie suisse fleurie ton sur ton. Manches courtes brodées. Les fleurettes brodées sont disséminées. Plis arrière. Noir — vert — brun.

PETIT SALON DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 531





**EN COTON A RAYURES LUSTREES**

pour dames : P.M.G.
ORD. 1.00
Spécial 2e étage

**.82** chaque pièce

CAMISOLES : encolure ronde, les épaulettes larges ou étroites.
CULOTTES : avec élastique à la taille, aux genoux.

**VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 380



## BOTTILLONS "POLYLASTIC"

Imitant le cuir — Imperméable — Pour dames, jeunes filles

A. Véritable doublure peau de mouton. Extérieur lavable à l'épreuve du calcium. Courroie extensible. Talons en coin. Brun, noir, pas de demi-pointures — 5 à 10.

B. Devant ouvert en "V", glissière de côté, bout pointu, talon en coin, pas de demi-pointures — 5 à 10.

Ord. 7.95
SPECIAL 2e ETAGE

**6.92**

**VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 471



## BOTTILLONS COURTS

Pour dames, jeunes filles : 5 à 9 (et demi-pointures). **Ord. 9.95**

Souple cuir à gants — Rouge — Brun — Noir. Aussi suède noir. Bouts pointus. Se porte sans soulier. Talons en coin, semelles en caoutchouc à relief, non glissantes.

SPECIAL 2e ETAGE

**8.92**

**Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p.**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 470



## PYJAMAS "POLO"

en finette imprimée.

SPECIAL DEUXIEME ETAGE

**2.82**

ACHAT SPECIAL DUPUIS — Imprimés en vert, rouge, bleu sur fond blanc. Manches longues, poignets ajustés, aussi la taille en tricot coton. Pantalon ample, la taille élastique, chevilles en tricot coton. Tailles pour dames P.M.G.

**VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 390



## PANTOUFLES POUR LA JEUNESSE

garçons, fillettes 8 à 2 — la paire
pour adolescentes 3 à 9 — la paire

**3.42** **4.72**

Fausses semelles et doublure en peau d'agneau. Les côtés avec revers. Talons caoutchouc. Le confort matin et soir d'hiver.

**VI. 2-6171**

(s.v.p., délai de 3 jours pour livraison)

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 472



## EN CAOUTCHOUC

pour fillettes et garçonnets. — Pointures : 8 à 3.

SPECIAL 2e ETAGE

**3.62**

Couvre-chaussures première qualité en caoutchouc épais tout brun. Fausses semelles de feutre confortables, semelles épaisses à rayures marquées. Devant à rempli retenu par une patte à boucle.

**VI. 2-6171**

DUPUIS — DEUXIEME, RAYON 473